

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTHENTIQUE APPARTENANT A M. LE DUC DES CARS

PAR LE COMTE DE COSNAC

(GABRIEL-JULES)

ET

EDOUARD PONTAL

Archiviste-paléographe

TOME DOUZIÈME

Juillet 1709 — Décembre 1710

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1892

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

JUILLET 1709

1er juillet. — Le 1er de juillet, on sut que le Roi faisoit à Brest un armement de sept gros vaisseaux de guerre, dont il donnoit le commandement à Ducasse, lieutenant général, pour aller en Amérique, apparemment pour escorter encore les flottes qui devoient apporter de l'argent à l'Espagne et à la France.

Il couroit ce jour-là un bruit d'un courrier arrivé secrètement au marquis de Torcy, et l'on avoit en tête que l'on verroit bientôt à la cour les députés de Hollande; beaucoup de gens étant persuadés que les Hollandois étoient fâchés de la démarche qu'on les avoit obligés de faire, et disant même qu'ils avoient cassé trois capitaines de leurs troupes, pour avoir obéi au prince Eugène, sans prendre l'ordre de leurs deux États qui étoient auprès de lui, comme cela leur étoit précisément ordonné.

2 juillet. — Le 2, on apprit que le duc de Brissac[1] étoit mort le soir précédent d'apoplexie en peu de moments, et que le Roi venoit de donner à son fils aîné sa charge de grand panetier de France.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, qui

1. Il ne restoit plus que lui et ses enfants de la maison de Cossé.

mandoit au Roi que Tournay étoit entièrement investi, que les ennemis avoient commandé les pionniers pour faire les lignes de circonvallation; qu'il n'y avoit dans la place que treize bataillons et un régiment de dragons; que la Bretesche, brigadier de cavalerie, avoit tenté d'y entrer avec sept cents dragons, de l'argent et l'ingénieur Valory [1], mais qu'il avoit trouvé toutes les avenues fermées; que le marquis de Nangis [2] y avoit aussi marché, pour le même dessein, avec un détachement et beaucoup d'officiers, mais qu'on appréhendoit qu'il n'eût le même sort, et qu'un autre ingénieur [3], qui avoit voulu se jeter dedans, avoit été pris. On ajoutoit que le marquis de Surville, se voyant investi, avoit fait sortir ses dragons, avec ordre d'amener dans la place toutes les vaches qu'ils trouveroient dans les prairies, mais qu'on appréhendoit qu'ils ne les eussent pas pu faire entrer toutes; et que l'évêque de Tournay [4] avoit mandé qu'on ne manqueroit point d'argent, et qu'il feroit donner tout celui des églises.

On eut encore nouvelle, ce jour-là, que le marquis de Nesle avoit la petite vérole à Arras.

3 juillet. — Le 3, on parloit beaucoup à la cour des progrès des Camisards [5] en Languedoc; on disoit qu'étant au nombre de quatre cents, ils avoient été attaqués par Curten, qui avoit un pareil nombre de troupes, mais qu'il avoit été battu; que plusieurs de ses Suisses avoient été pris, dépouillés, désarmés et renvoyés, et que les deux officiers qui les commandoient avoient été tués; que ce qu'il y avoit de pire étoit que les Camisards prenoient une conduite toute différente de celle qu'ils avoient tenue dans leur précédente révolte, qu'ils ne faisoient de mal à personne, qu'ils disoient aux catholiques qu'ils ne venoient que pour les délivrer des impôts, aux huguenots qu'ils venoient rétablir leur religion, et qu'ainsi les catholiques se mêloient parmi eux pour avoir du pain, qui leur étoit fourni par la plupart des

1. Qui avoit été fait maréchal de camp au siège de Lille, et qui étoit un gentilhomme d'Anjou.
2. Maréchal de camp.
3. Favard.
4. De la maison de Beauvau, qui avoit auparavant été évêque de Bayonne.
5. C'étoit le nom qu'on avoit donné en Languedoc aux fanatiques.

gentilshommes; que, quand ils avoient fait une action, ils se retiroient tous dans leurs maisons, et que personne ne vouloit les déceler; que cependant le duc de Roquelaure et Basville y avoient marché avec quelques troupes, mais qu'on y attendroit avec bien de l'impatience le retour de celles d'Espagne, auxquelles on avoit envoyé les ordres de marcher, et dont il en devoit rester douze bataillons et douze escadrons en Roussillon.

Le bruit couroit encore ce jour-là que les ennemis avoient entièrement pillé toute la châtellenie de Lille, sans rien laisser du tout aux habitants; ce qui paroissoit assez extraordinaire, vu qu'alors tout ce pays étoit à eux.

On voyoit alors une lettre des Camisards, en forme de manifeste, qu'ils laissoient partout où ils alloient, et qu'on a jugé à propos d'insérer ici.

Lettre laissée par les Camisards chez le marquis de Brisson, dans son château.

« Dieu bénisse notre entreprise et préside dans nos conseils, « afin que nous n'entreprenions jamais rien qui ne soit pour la « gloire de Dieu, et l'édification de notre prochain, et l'avance« ment de son règne. *Amen.*

« Vous ne serez pas surpris, MM. du clergé, de ce qui vous « arrive aujourd'hui, après avoir servi de boute-feux, nous ayant « fraudé la foi, vous qui seuls êtes la cause de la perte totale « et de la ruine du royaume. Je vous avertis de la part de Dieu, « de quelque ordre que vous soyez, que je m'en prends à vous « en personne et contre tous vos émissaires, comme étant les « seuls perturbateurs du repos public, pour vous faire rendre « compte de ce que vous et vos ancêtres nous ont usurpé et à « nos pères, vous déclarant que nous voulons et prétendons « être remis dans nos anciens privilèges, et voulons notre « liberté, qui est l'Edit de Nantes, de la manière qu'il étoit lors« qu'il a été violé par vos enchantements diaboliques, ne pré« tendant rien payer à l'avenir que deniers qui seront légitime« ment dus.

« Nous voulons aussi absolument l'élargissement de tous les « prisonniers, galériens et exilés, en un mot de tous ceux et

« celles qui ont souffert et qui souffrent pour cause de religion, « sans exception de personne.

« Je déclare, et nous déclarons avec une promesse inviolable, « à tous les anciens catholiques, qu'il ne leur sera fait aucun « tort, ni préjudice, ni à toute autre secte, ni religion, à la « réserve qu'ils ne viennent en armes contre nous. Car, s'il y « en a qui soient assez foibles pour se laisser persuader aux « émissaires, c'est-à-dire aux ennemis du repos public, nous « leur déclarons qu'ils n'auront aucune grâce à espérer, ni tous « ceux qui seront contre nous, de quelque religion qu'ils puissent « être. Nous prétendons aussi de servir Dieu, chanter ses « immortelles louanges, et faire annoncer sa parole partout où « nous passerons.

« Je remonte à la source de notre mal, parlant à tous les vicaires, « prêtres et prieurs et autres qui veulent la désunion et détruire « l'Empire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'ils aient à se « retirer de parmi nous sur peine de la vie, et aux paroissiens « qui les garderont dans leurs paroisses ou communautés, « d'être traités suivant les lois militaires, qui sont d'être brûlés « et pillés, faute d'obéissance; assurant à tous ceux qui liront « ou entendront parler de la susdite entreprise, que nous avons « laissé les fourreaux de nos épées, avec serment de ne les plus « remettre que les demandes ci-dessus ne nous soient accor- « dées.

« Fait au Désert, ce 12 de juin 1709.

« *Signé :* Abraham. »

4 juillet. — Le 4, on disoit que Favard, ingénieur, n'avoit point été pris, et qu'il étoit entré dans Tournay.

Ce jour-là, le Roi alla dîner à Meudon chez Monseigneur, d'où il ne revint que sur les huit heures du soir, après s'être promené dans les jardins; et l'on sut que le duc de Bourbon étoit parti de Paris pour aller tenir les États de Bourgogne, dont il étoit gouverneur.

On apprit aussi que le marquis de Polignac [1], maréchal de camp et menin de Monseigneur, devoit dans peu de jours épouser Mlle de Mailly.

1. Gentilhomme de Languedoc.

Le soir, comme le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la duchesse d'Albe [1], escortée de la duchesse de Nevers [2], de la duchesse Sforce [3], de la princesse de Chimay [4] et de la duchesse d'Estrées [5], lui présenta la nouvelle princesse de Vergagne, fille du marquis Spinola, grand d'Espagne, qui venoit d'épouser M. Donzy [6], lequel avoit pris le nom de la grandesse que sa femme lui apportoit. On sut aussi que le Roi avoit envoyé le marquis de Langeron [7] pour visiter l'embouchure de la rivière de Somme, afin de voir s'il y avoit quelques mesures à prendre en cas que les ennemis voulussent faire quelque entreprise de ce côté-là.

5 juillet. — Le 5 au matin, le Roi ordonna au duc de Luxembourg [8] de se rendre en diligence dans son gouvernement de Normandie pour y commander; et ce n'étoit pas sans nécessité, puisqu'il y avoit eu une forte sédition dans Rouen, excitée par une multitude infinie d'ouvriers qui ne gagnoient plus rien, et qui n'avoient pas de pain; outre que l'on assuroit que les ennemis avoient en mer une flotte, sur laquelle ils avoient dix mille hommes de débarquement, dans le dessein de venir faire une descente à l'embouchure de la Somme, où ils seroient bientôt joints par un détachement de leur armée, qui perceroit au travers de la France; mais d'autres disoient que celà paroissoit bien difficile à exécuter, et que d'ailleurs les ennemis étoient obligés d'envoyer des troupes en Portugal.

6 juillet. — Le 6, on sut que la sédition de Rouen avoit été entièrement apaisée par les soins du premier président [9] et du parlement, qui avoient donné ordre à la cherté du pain, et qui

1. Femme de l'ambassadeur d'Espagne; elle présentoit cette nouvelle mariée, comme étant née sujette du Roi son maître.
2. Mère du marié.
3. Tante du marié, étant sœur de la duchesse de Nevers.
4. Sœur aînée du marié, laquelle avoit épousé un grand d'Espagne flamand.
5. Sœur puînée du marié.
6. Fils aîné du défunt duc de Nevers, qui n'avoit épousé cette fille, qui le pouvoit faire grand d'Espagne, son père n'ayant point de garçons, que parce qu'il ne pouvoit être duc en France, quoiqu'il y eût une duché.
7. Capitaine de galère.
8. Lieutenant général qui ne servoit plus, et qui étoit capable de bien servir.
9. Pontcarré, ci-devant maître des requêtes.

avoient même contribué de leur bourse pour apaiser ces ouvriers affamés, de sorte qu'on en avoit été quitte pour voir quelques maisons pillées [1].

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel il mandoit au Roi, qu'ayant eu avis que les ennemis avoient un poste de seize cents hommes à Warneton, il avoit détaché le comte d'Artagnan, lieutenant général, avec six brigades d'infanterie et deux mille chevaux, pour l'aller enlever, ayant pris la précaution d'envoyer ordre au comte de Pudion, qui commandoit dans Ypres, de faire marcher aussi de son côté un détachement avec quatre pièces de canon pour la même entreprise ; que le comte d'Artagnan avoit passé la Lys à Armentières, et qu'étant arrivé à Warneton en même temps que les gens détachés de la garnison d'Ypres, il avoit fait attaquer ce poste, et l'avoit emporté si facilement qu'il n'avoit eu que deux soldats tués et un lieutenant suisse blessé ; qu'il y avoit fait huit cents prisonniers, entre lesquels il y avoit quelques colonels, et que le reste avoit été tué ou noyé, la plupart s'étant jetés dans des bateaux en si grand nombre pour passer la Lys, que les bateaux avoient coulé à fond. Ce jour-là, après le conseil, le marquis de Torcy avoit amené au Roi le comte de Bergheyck, qui étoit arrivé le soir d'auparavant, et il avoit été enfermé avec le Roi plus d'une demi-heure.

7 juillet. — Le 7, le marquis de Buons [2], lieutenant de roi de Provence, prêta son serment de fidélité entre les mains du Roi dans son cabinet à l'ordinaire.

On voyoit ce jour-là des lettres de Flandres, dont l'auteur n'étoit peut-être pas parfaitement instruit, mais qui portoient que le maréchal de Villars étoit allé reconnoître les postes des ennemis devant Tournay ; que le duc de Marlborough étoit au delà de l'Escaut auprès du mont de la Trinité, que le prince Eugène étoit campé à l'abbaye de Chisoin, qu'ils avoient des ponts de communication sur l'Escaut, qu'ils avoient renvoyé tous leurs pionniers ; que le maréchal de Villars, qui avoit quelque dessein d'attaquer le prince Eugène, avoit laissé de

1. Celle d'un commissaire, celle du subdélégué de l'intendant, qui s'étoit retiré au vieux palais, qui est la maison des gouverneurs.

2. Gentilhomme de Provence, dont le père avoit acheté une de ces petites lieutenances de roi qui étoient héréditaires.

l'infanterie dans Orchies et dans les bois; que le marquis de Surville lui avoit mandé qu'il avoit fait achever certaine demi-lune qu'il avoit jugée importante pour la défense, que Mesgrigny [1] avoit fait lâcher les écluses, qui avoient fait un très bon effet pour inonder le côté le plus foible de la place, et qu'on attendoit à lâcher celles de Condé et de Bouchain à voir que les ennemis fussent entièrement établis; que le marquis de Nangis seroit entré dans Tournay avec quatre cents grenadiers et les officiers qu'il avoit avec lui, si on étoit convenu d'un signal, mais que les assiégés avoient tiré sur lui, et qu'ainsi il avoit été obligé de se retirer à Condé, ayant toujours eu les ennemis sur les bras dans sa retraite, et que cependant il étoit entré un second ingénieur nommé Maisoncelles.

On apprit ce jour-là que la marquise de Castelnau [2] étoit morte d'apoplexie à Paris.

L'après-dînée, le marquis de Torcy ramena encore au Roi le comte de Bergheyck, et ils furent enfermés avec le Roi pendant une heure et demie, ce qui donna des soupçons de quelque nouvelle négociation pour la paix.

8 juillet. — Le 8, on disoit que l'esprit de sédition régnoit encore dans Rouen, et que les mutins avoient pillé une ferme qui étoit aux portes de cette ville, dépendante de la Chartreuse, de laquelle ils avoient enlevé tout le blé qui s'y étoit trouvé. On apprit aussi que les ennemis avoient eu l'insolence d'envoyer demander des contributions à la ville de Beauvais; que le prince Eugène avoit été fort piqué de l'enlèvement du poste de Warneton, au secours duquel il avoit marché; que les écluses de Tournay faisoient un si grand effet que le pavé qui alloit de cette ville à Valenciennes étoit presque tout couvert, et qu'il n'y avoit rien de pareil au zèle que l'évêque, le parlement et le peuple de Tournay témoignoient pour le service du Roi, tout le monde ayant suivi à l'envi l'exemple que le marquis de Surville avoit donné de porter sa vaisselle d'argent pour faire de la mon-

1. Gouverneur de la citadelle de Tournay, bon ingénieur et brave officier, mais extrêmement vieux; il étoit d'une bonne famille de Champagne.

2. Elle étoit fille du défunt maréchal Foucault, oncle du marquis de Saint-Germain-Beaupré, et veuve du marquis de Castelnau, colonel d'infanterie, qui fut tué en Hollande en 1673, lequel étoit fils du maréchal de Castelnau et frère de la défunte duchesse de Gramont.

noie, et donnant avec joie tout ce qu'il avoit pour signaler sa fidélité.

9 juillet. — Le 9, à cinq heures du soir, le Roi se rendit chez la duchesse de Bourgogne, pour les fiançailles du vicomte de Polignac[1] avec Mlle de Mailly, qui se devoient faire dans le grand cabinet de cette princesse. Les aumôniers du Roi avoient prétendu qu'à cause de la présence de Sa Majesté, ils devoient faire cette cérémonie, et ils citoient des exemples; mais l'abbé de Montmorel[2], aumônier de quartier de la duchesse de Bourgogne, en cita de contraires, et, ayant été bien appuyé, il l'emporta et sur les aumôniers du Roi et sur l'abbé de Castries[3], aumônier ordinaire de la duchesse de Bourgogne, qui le lui disputa aussi. Le vicomte de Polignac devoit naturellement être en habit noir à manteau, suivant la coutume; mais il fut mal servi par son tailleur, et, de peur de faire attendre le Roi, il parut en habit galonné d'or. Le Roi, Monseigneur, qui étoit venu exprès de Meudon, et le reste de la famille royale signèrent donc le contrat de mariage, et après eux les futurs époux, et ensuite ils furent fiancés. Au sortir de cette cérémonie, le Roi s'en retourna à son appartement, d'où il alla se promener dans ses jardins, et, pendant la promenade, il dit au duc de Villeroy, son capitaine des gardes en quartier, que les ennemis faisoient battre des pieux dans l'inondation de Tournay, qui avoit huit pieds de profondeur, pour y faire des plates-formes sur lesquelles ils vouloient élever des batteries. On disoit aussi qu'ils faisoient deux attaques, l'une entre la citadelle et l'abbaye de Saint-Martin, et l'autre à la porte d'Antoing.

Le soir, il arriva d'Espagne un courrier du cabinet, revenant d'y porter les ordres aux troupes du Roi, qui assura qu'il avoit trouvé à Bayonne un Espagnol qui apportoit la nouvelle que, le 2, la reine d'Espagne étoit heureusement accouchée d'un prince.

10 juillet. — Le 10, on disoit que le maréchal de Tallard,

1. Il aimoit mieux ce titre que celui de marquis, parce que c'étoit un titre de grande distinction pour lui en Languedoc, à cause qu'il le mettoit dans les États au-dessus des barons.

2. C'étoit un Normand de Rouen, qui avoit de l'esprit et qui avoit trouvé le moyen d'avoir la protection de la marquise de Maintenon; d'ailleurs, en cette affaire, il avoit la duchesse de Bourgogne et toutes les femmes de la cour pour lui.

3. Frère du marquis de Castries, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, qui étoit neveu par sa mère du défunt cardinal de Bonsy.

qui étoit en chemin pour revenir, avoit eu un contre-ordre de la reine Anne, laquelle apparemment ne lui avoit accordé son congé que parce qu'elle croyoit la paix faite.

11 juillet. — Le 11, sur le midi, le duc d'Albe amena au Roi un courrier espagnol qui apportoit la nouvelle de l'heureux accouchement de la reine; et c'étoit la dernière fonction que devoit faire le duc d'Albe, car il devoit s'en retourner bientôt en Espagne, les deux rois étant convenus qu'ils n'auroient plus auprès d'eux que des envoyés, et Blécourt [1], que le Roi avoit nommé pour aller en Espagne, auroit même déjà été parti, si on lui avoit pu donner de l'argent.

Le bruit couroit cependant que les vingt-cinq bataillons françois que le Roi laissoit au roi d'Espagne n'y resteroient que jusqu'à ce que les troupes wallonnes qui étoient en Flandres eussent eu le temps de les aller relever, ce qui ne se pouvoit faire qu'après la campagne.

On apprit ce jour-là que du Boûlay-Talon [2], colonel du régiment d'Orléanois, étant resté auprès de sa femme [3], qui avoit la petite vérole, l'avoit prise d'elle et en étoit mort, et que, pour elle, elle s'étoit tirée d'affaire, quoiqu'elle fût grosse de six mois.

12 juillet. — Le 12 au matin, le duc de Villeroy présenta au Roi le jeune duc de Brissac [4] en grand manteau, et le Roi signa le contrat de mariage du comte de Maubourg [5] avec Mlle de la Vieuville [6], dont les parents lui avoient demandé l'agrément le soir précédent.

On disoit ce jour-là que la tranchée avoit été ouverte devant Tournay la nuit du 7 au 8, et que le marquis de Surville, ayant remarqué que les ennemis faisoient un grand fourrage, avoit

1. Gentilhomme de Picardie, qui avoit autrefois servi à la tête du régiment de la Couronne, et que le maréchal d'Harcourt, qui étoit son parent du côté de sa femme, avoit mené avec lui, lorsqu'il étoit allé en Espagne en qualité d'ambassadeur, de sorte qu'il avoit déjà de grandes teintures de cette cour.

2. Fils unique de défunt Talon, président à mortier du parlement de Paris.

3. Sœur de Molé, président à mortier du parlement de Paris.

4. Il avoit près de seize ans, et étoit grand pour son âge.

5. Gentilhomme du côté de Forez, qui étoit colonel du régiment de Ponthieu.

6. Fille du premier lit du marquis de la Vieuville, autrefois chevalier d'honneur de la Reine en survivance du duc son père.

fait sortir ses dragons [1], qui avoient été enlever des officiers et d'autres gens jusqu'à la tête des étendards.

13 juillet. — Le 13, on apprit que les ennemis faisoient trois prodigieuses attaques, l'une qui tenoit depuis l'Escaut jusqu'à la citadelle, à l'endroit où étoient les écluses, l'autre qui embrassoit deux bastions de la citadelle, et l'autre au bas Escaut, vers la porte des Sept-Fontaines. On mandoit aussi que, le 9, on n'entendoit pas encore tirer le canon. On disoit aussi que le maréchal de Villars avoit envoyé Puységur [2], lieutenant général, et le comte de Balivière [3], maréchal de camp, à Condé, apparemment pour incommoder les ennemis avec les troupes qui y étoient; et que les ennemis avoient voulu surprendre Tournay avec un détachement de quatre mille hommes, auxquels ils avoient donné des cocardes blanches [4], pour faire croire que c'étoit un secours qui venoit aux assiégés; mais qu'ils n'avoient pas donné dans ce panneau, et qu'ils avoient fait grand feu sur ces quatre mille hommes, qui avoient été obligés de se retirer; on ajoutoit que le marquis de Surville avoit fait achever son chemin couvert partout où il manquoit.

On apprit ce jour-là que le comte de Bérenger [5], colonel au régiment de Bugey, avoit passé le Petit-Saint-Bernard [6], avec un détachement, et étoit allé forcer le poste de la Thuille, qui est à l'entrée de la Val d'Aoste, où il avoit tué une vingtaine d'hommes et en avoit pris une quarantaine; qu'il avoit trouvé beaucoup de munitions de bouche, mais qu'il n'avoit pas pu les emporter, et que, selon les apparences, il les avoit brûlées; qu'il n'avoit trouvé dans la Val d'Aoste qu'un régiment de cavalerie allemand et un autre qui y entroit comme il faisoit sa retraite.

Le soir, on vit la princesse d'Harcourt [7], la duchesse de Brancas

1. Il n'avoit que le régiment de Pourières, dont le colonel étoit absent par maladie, et quatre capitaines d'un régiment normand qui s'appeloit Parpaille.

2. Cela étoit naturel, car il étoit gouverneur de Condé, qui pouvoit être assiégé après Tournay.

3. Gentilhomme normand, qui étoit lieutenant des gardes du corps.

4. C'étoient des nœuds de ruban blanc qu'on mettoit au retroussis du chapeau.

5. Gentilhomme de Dauphiné, fils du comte du Gué, maréchal de camp.

6. C'est une prodigieuse montagne par laquelle on passe pour venir de la Val d'Aoste, qui est de Piémont, en Savoie.

7. Sœur de la duchesse de Brancas, et par cette raison tante du comte de Brancas.

et la comtesse d'Harcourt remercier le Roi de ce qu'il avoit donné au comte de Brancas, ci-devant aide de camp du duc de Bourgogne, le régiment d'Orléanois, et le petit régiment qu'il avoit, portant son nom, au marquis de Brancas, son frère, qui y étoit capitaine.

14 juillet. — Le 14, on disoit qu'un officier du duc d'Orléans, nommé Flotte, revenant de Madrid avec un commissaire des guerres françois, le duc d'Aguilar, qui commandoit alors l'armée d'Espagne, étoit venu en personne avec cinquante chevaux les arrêter entre Burgos et Pampelune, qu'il les avoit fait séparer et fouiller, qu'après avoir fait garder le commissaire dans un champ pendant six heures, il l'avoit fait relâcher et lui avoit rendu ses papiers, mais que, pour Flotte, après avoir vu tous ses papiers, il l'avoit emmené, et qu'on ne savoit pas en quel endroit [1]. Il arriva le même jour deux courriers, l'un du maréchal de Berwick, qui mandoit que le duc de Savoie faisoit faire des chemins pour descendre le mont Cenis, mais qu'il espéroit que, s'il entroit par là, il n'y resteroit pas longtemps [2]; l'autre du duc de Noailles, qui mandoit que, si les troupes d'Espagne arrivoient assez à temps [3], il enlèveroit toute la récolte du Lampourdan, qui étoit très abondante. Le bruit couroit alors qu'il venoit treize bataillons de l'armée d'Allemagne en Flandres [4], et qu'on les

1. [Il fut enfermé dans un château auprès de Lérida. L'arrestation de Flotte, avec celle de deux officiers généraux espagnols, était motivée sur une trame ourdie par le duc d'Orléans pour détrôner le roi d'Espagne à son profit. Ce prince avait même sollicité le concours des Anglais qu'il avait mission de combattre en faisant valoir qu'il serait un roi indépendant de la France, tandis que Philippe V n'en était que le lieutenant. Il fut question de mettre en jugement le duc d'Orléans; mais le duc de Saint-Simon, son ami, détourna le coup en faisant considérer qu'on ne pouvait poursuivre en France un acte dirigé contre un monarque étranger. Le duc d'Orléans en fut quitte pour son rappel; toutefois l'opinion publique ne le releva pas de la flétrissure qu'il avait encourue. — Voy. les *Additions de Saint-Simon au journal de Dangeau*. — *Comte de Cosnac*.]

2. Le duc de Savoie prétendoit obliger le maréchal de Berwick de se déposter de Briançon, pour en faire le siège et, par la conquête de cette place, se rendre maître du Dauphiné et de la Provence; mais le maréchal ne vouloit pas donner dans le même panneau où l'on avoit donné la campagne précédente, et, en se tenant à Briançon, il ne doutoit pas que le duc de Savoie ne fût obligé de repasser le mont Cenis, parce qu'il ne pouvoit pas subsister en deçà.

3. On ne croyoit pas qu'elles le pussent faire, parce que la moisson pressoit dans ce pays-là.

4. Faux.

donnoit au duc de Bavière pour commencer à lui composer un corps d'armée.

On disoit aussi que les Espagnols avoient demandé le duc de Vendôme pour commander leurs troupes, mais que le Roi n'avoit pas jugé à propos de le leur accorder, par de certains intérêts du repos de sa famille, lesquels pouvoient faire qu'à l'avenir ce prince feroit un plus long séjour à Anet.

15 juillet. — Le 15, quelques lettres de Flandres portoient que le comte d'Artagnan, revenant de son expédition de Warneton, étoit tombé en apoplexie, mais qu'il se portoit mieux; qu'on avoit fait un détachement de huit hommes par compagnie, pour favoriser le dessein que la Bretesche avoit toujours de se jeter dans Tournay avec huit cents dragons et quatre cents grenadiers; que les assiégeants avoient levé leur attaque de la porte de Marwick; que celle de la porte de Valenciennes étoit tout inondée, et que le maréchal de Villars faisoit fortifier Armentières; mais toutes ces nouvelles paroissoient bien incertaines.

Cependant on disoit que les fanatiques avoient pris le nom de mécontents, qu'ils enrôloient des catholiques en quantité, leur donnant quatre louis d'or d'engagement, dix sous par jour, et pour deux sous de pain; ce qu'ils faisoient facilement, le duc de Savoie leur ayant envoyé cent mille livres, qui venoient peut-être de la reine Anne, de sorte qu'ils étoient déjà près de quatre mille; mais il n'y avoit guère d'apparence que cette nouvelle, qui étoit venue d'Avignon, pût être véritable. On savoit cependant que le Roi détachoit douze bataillons et dix-sept escadrons des troupes qui venoient d'Espagne pour les envoyer au duc de Noailles, et qu'on avoit pris à Paris dix hommes qui débitoient de faux billets de monnoie, mais que leur chef s'étoit sauvé.

On sut aussi que le prince des Asturies avoit la petite vérole, que la surprise que la reine sa mère en avoit eue l'avoit fait accoucher, et que l'infant don Philippe étoit né avec une excroissance de chair [1] qu'on appréhendoit qui ne l'empêchât de vivre, quoique cependant il tétât fort bien.

1. La Reine avoit dans sa chambre un très beau tableau d'un amour qui perçoit une femme dans le cœur avec une flèche, et comme elle le regardoit toujours pendant sa grossesse, son enfant se trouva avoir une blessure à l'endroit même où la flèche perçoit cette femme dans le tableau, et par cette blessure sortoit tout l'humide radical, et même la cervelle; de sorte que la reine fut bien heureuse d'accoucher par la sur-

16 juillet. — Le 16, on reçut des lettres de Douai, qui portoient que les assiégés de Tournay avoient fait une sortie dans laquelle ils avoient défait quatre bataillons des assiégeants, lesquels les ayant poursuivis jusque sur le glacis de la citadelle, ils avoient fait jouer une fougasse, qui avoit fait sauter cent vingt des ennemis [1]. On ajoutoit que les assiégés avoient démonté une batterie des assiégeants, mais cela n'étoit guère plausible, car on assuroit que les batteries des ennemis ne devoient tirer que le 17, attendu que leur gros canon n'avoit pu venir par eau jusqu'à leur camp, tant à cause que l'eau se tenoit trop basse, étant retenue par les écluses, que parce que, pendant la campagne, on avoit enfoncé dans l'Escaut, à Escanaffe, des bateaux pleins de pierres qui y étoient encore.

Le soir, comme le Roi alloit sortir pour s'aller promener dans les jardins, le marquis de la Vrillière lui vint apprendre que le duc de Roquelaure, ayant eu avis qu'il y avoit une troupe de fanatiques qui paroissoit en Vivarois, y avoit fait marcher le chevalier de Miromesnil [2], colonel du régiment de Quercy, avec cinq cents hommes de son régiment; qu'il les avoit cherchés assez longtemps, mais qu'enfin les ayant trouvés sur une hauteur où ils chantoient leurs psaumes avec quelques ministres, il avoit marché à eux sur-le-champ, qu'ils l'avoient attendu de pied ferme et le genou en terre, et qu'ils lui avoient fait une furieuse décharge, de laquelle il avoit eu le bras gauche cassé, un coup à la tête et une contusion au bras droit, que ses deux capitaines de grenadiers avoient été tués, mais que ses gens avoient combattu si bravement qu'ils avoient tué le chef des fanatiques, avec quatre-vingt-sept de ses gens, et qu'ils avoient mis en fuite tout le reste, qu'on poursuivoit chaudement de tous côtés.

17 juillet. — Le 17 au matin, après le lever du Roi, le duc du Maine vint à la tête des députés des États de Languedoc présenter les cahiers au Roi : ce fut l'évêque de Béziers qui porta la parole, et qui s'en tira avec l'applaudissement de tout

prise que lui causa la petite vérole de son fils aîné, car, dans trois jours, son enfant seroit mort dans son ventre et n'auroit point eu de baptême.

1. La plupart des nouvelles qui venoient ainsi par des particuliers étoient fausses, et celle ci-dessus avoit bien la mine de l'être.

2. Il étoit Normand, fils de défunt Miromesnil, maître des requêtes, président du Grand Conseil et intendant de la généralité de Touraine. Il avoit été longtemps capitaine dans le régiment Colonel-général de cavalerie avec réputation, et étoit chevalier de Malte.

le monde; il réussit de même dans celle qu'il fit à Monseigneur, et parla très bien au duc et à la duchesse de Bourgogne, au duc de Bretagne [1], au duc de Berry et à Madame [2]. Le Roi lui répondit avec une tendresse qui charma tout le monde, et on remarqua qu'il affecta de faire sa réponse beaucoup plus longue qu'il n'avoit accoutumé. On assuroit ce jour-là qu'Amelot, ambassadeur d'Espagne, ne revenoit plus, et qu'ainsi Blécourt n'auroit plus de voyage à faire; on ajoutoit que c'étoit le comte d'Avaray [3] qui commandoit les vingt-six bataillons qui restoient en Espagne, à la place du chevalier d'Asfeldt; ces bataillons étoient deux de Bueil, trois du Royal des Vaisseaux [4], le second de la Sarre [5], deux de Sourches [6], deux de Du Fort [7], deux de Hainaut [8], le premier de Périgord [9], le second de l'Isle-de-France [10], le second de Bigorre [11], deux de Miromesnil [12], deux de Blaisois [13], deux de Laonnois [14], celui de Valouze [15], celui de Du Bochet [16], celui de Durban [17], celui de Bourck [18] et celui de Reding [19].

1. C'étoit une marque de respect qu'on rendoit au sang de nos rois, car un enfant de deux ans et demi n'étoit pas capable d'entendre une harangue, quoique celui-là eût l'esprit très avancé.

2. Elle étoit la dernière à qui les États de Languedoc allassent faire des harangues, cet honneur ne passant pas les frères du Roi ou leurs femmes.

3. Lieutenant général d'Orléanois et lieutenant général des armées du Roi.

4. Dont Colandre, fils de Legendre de Rouen, étoit colonel.

5. Dont d'Autrey, fils de Moncault, lieutenant général, étoit colonel; il étoit en Dauphiné avec son premier bataillon.

6. Dont le chevalier de Sourches, fils du grand prévôt et brigadier, étoit colonel.

7. Ils portoient le nom de leur colonel, qui étoit le fils de Lenormand, fermier général.

8. Dont d'Hérouville, brigadier, étoit colonel.

9. Dont le marquis de Lambert, brigadier, étoit colonel.

10. Dont le marquis de Broglie, brigadier et inspecteur, étoit colonel; il étoit en Dauphiné avec son premier bataillon.

11. Dont de Seuil étoit colonel; il étoit en Dauphiné avec son premier bataillon.

12. Le colonel étoit le marquis de Miromesnil, brigadier, qui étoit frère du chevalier de Miromesnil, et étoit revenu en France malade.

13. Dont le marquis de Sauvebœuf, échangé depuis peu, étoit colonel.

14. Dont le chevalier du Bourdet, brigadier, étoit colonel.

15. Il portoit le nom de son colonel, qui étoit un gentilhomme de Provence et brigadier.

16. Il portoit le nom de son colonel, qui étoit un gentilhomme de Bretagne, qui l'avoit acheté de Barclay, beau-frère du maréchal de Berwick.

17. Le colonel étoit un gentilhomme de Provence de la maison de Fortia, dont le père étoit gouverneur de Mont-Louis en Roussillon.

18. C'étoit un régiment irlandois, dont le colonel étoit maréchal de camp.

19 C'étoit un régiment suisse, dont le colonel étoit brigadier.

Le soir, on apprit que Monseigneur, qui étoit parti après le conseil pour aller courre le loup dans les bois de Trappes, se voyant assez près de Rambouillet quand il eut pris le loup, avoit jugé à propos de coucher à Rambouillet [1], où il savoit que le comte de Toulouse étoit allé, lequel lui prêta et aux gens de sa suite [2] tout ce qui leur étoit nécessaire, car ils n'avoient seulement pas des souliers.

Le soir, le Roi, en revenant de Marly, où il étoit allé se promener, alla chez la duchesse de Bourgogne, qui étoit au lit pour quinze jours, à cause de sa grossesse; et y ayant trouvé la marquise de Maintenon, il y resta une demi-heure à causer avec toutes les dames, qui s'assirent à terre dans la ruelle du lit.

18 juillet. — Le 18, on assuroit que les ennemis conservoient toujours leurs trois mêmes attaques, et Monseigneur arriva sur le midi à Versailles pour aller courre le cerf avec le Roi dans le parc de Marly.

19 juillet. — Le 19, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que les ennemis menoient leurs travaux lentement, l'inondation les incommodant beaucoup, et que les assiégés avoient tiré une bombe qui avoit mis le feu aux amas d'une de leurs batteries, et endommagé beaucoup un de leurs bataillons.

Le Roi continuoit cependant d'aller tous les soirs chez la duchesse de Bourgogne, qui gardoit toujours le lit, et qui n'avoit pourtant point été saignée, comme on avoit dit qu'elle devoit l'être.

20 juillet. — Le 20, on disoit que le marquis de Surville avoit abandonné le nouveau second chemin couvert qu'il avoit fait faire, n'ayant pas assez de monde pour le pouvoir garder.

21 juillet. — Le 21, on eut la nouvelle de la mort de l'infant don Philippe, qui n'avoit vécu que sept jours.

Le bruit couroit ce jour-là que le maréchal de Villars avoit détaché tous les grenadiers de son armée et quarante fusiliers par bataillon, qu'il avoit envoyés au duc de Bavière, pour les joindre à ses troupes et à celles d'Espagne qui étoient sous Condé, afin de pouvoir attaquer le duc de Marlborough, quand on auroit

1. Cette partie pouvoit bien avoir été préméditée.
2. Il avoit avec lui le duc de Berry, le comte de Roucy, le marquis de Razilly et quelques gens de moindre étoffe.

lâché les écluses de Douai, de Bouchain, de Valenciennes et de Condé; parce qu'on ne doutoit point que cette quantité d'eau lâchée tout à la fois n'emportât les ponts de communication que les ennemis avoient sur l'Escaut, et ne séparât ainsi leurs quartiers.

Le soir, le Roi déclara en se promenant à Trianon qu'il iroit le 31 s'établir à Marly.

22 juillet. — Le 22, Sa Majesté prit médecine par précaution à son ordinaire, et il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on sut que les ennemis n'avoient encore rien avancé le 19; que leur grand effort étoit à la porte de Valenciennes; que le marquis de Surville avoit certainement abandonné son second chemin couvert, et qu'il en mandoit les raisons au Roi; qu'il en avoit fait un autre derrière, qui devoit être achevé de palissader la nuit du 19 au 20; que les ennemis battoient furieusement ce côté-là, et qu'ils y avoient déjà fait une brèche considérable; que certainement il étoit le plus foible, quoique tous les ingénieurs l'eussent toujours regardé comme inattaquable, parce qu'il étoit vu de la citadelle; qu'il avoit fait une retirade derrière, laquelle étoit presque en état de défense, et que les ennemis ne laissoient pas de hasarder beaucoup en poussant leur travail par un petit fond fort étroit, et que, quand ils seroient un peu plus avancés, ils seroient vus à revers de la citadelle.

Le soir, Blécourt prit congé du Roi, le marquis de Torcy le pressant de partir pour l'Espagne et d'aller relever Amelot, qui devoit partir dès qu'il seroit arrivé. Comme il se relevoit en faisant sa révérence, le duc de Fornari[1] s'approcha du Roi, et le supplia de vouloir lui ordonner d'avoir soin de ses intérêts en Espagne, ce que le Roi fit de fort bonne grâce.

23 juillet. — Le 23 au matin, on sut qu'il étoit encore arrivé un courrier de Flandres le soir précédent, et l'on disoit presque affirmativement qu'on devoit avoir attaqué les ennemis ou les attaquer la nuit suivante, le Roi y ayant consenti [2] et en

1. Gentilhomme messinois, qui étoit en France depuis que Messine s'étoit révoltée contre le feu roi d'Espagne, et comme ses biens avoient été confisqués en ce temps-là, il prétendoit en raccrocher quelques-uns par les manques de formalités.

2. Le contraire parut par la suite.

ayant donné la permission au maréchal de Villars, qui la demandoit depuis longtemps.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller chez la duchesse de Bourgogne, et de là chez la marquise de Maintenon, le comte d'Armagnac, accompagné de la comtesse de Brionne, sa belle-fille, de la duchesse de Duras et de Mlle d'Armagnac, lui présenta la nouvelle princesse de Lambescq, qu'il trouva très bien faite, gracieusant beaucoup toute la famille, et cette jeune princesse prit à son souper possession de son tabouret.

24 juillet. — Le 24, on sut qu'aussitôt que Chapuyzeaux, enseigne des gardes du corps de la compagnie de Noailles, avoit appris qu'il avoit été échangé, il avoit fait supplier le Roi d'agréer sa démission [1], comme n'étant plus en état de servir ; que le Roi lui avoit accordé la pension ordinaire de quatre mille livres [2], et donné son enseigne à Saint-Pau [3], premier exempt de la compagnie.

Les lettres de Dauphiné portoient ce jour-là que le duc de Savoie paroissoit bien embarrassé de ce qu'il pourroit entreprendre ; qu'il étoit encore à Turin, que le général Thaun, qui étoit toujours entre Lasnebourg et Termignon, en deçà du mont Cenis, n'avoit encore rien entrepris ; qu'on ne voyoit pas même qu'il eût des communications avec le petit corps qui étoit sous Exiles, mais qu'on venoit d'avoir avis qu'il avoit fait un détachement par ses derrières, et qu'on croyoit que c'étoit pour passer l'Isère, dont on avoit rompu tous les ponts, à la réserve d'un seul, qu'on gardoit avec un corps.

25 juillet. — Le 25, les lettres de l'armée de Flandres du 22 portoient qu'un trompette du maréchal de Villars, qui étoit le 21 au camp des ennemis, y avoit appris que les assiégés avoient fait une sortie qui avoit bien réussi ; qu'un fourneau avoit fait sauter trente pièces de canon ou mortiers et six cents hommes, avec beaucoup de barriques de poudre, et que les ennemis avoient envoyé chercher à la citadelle de Lille des canons de rechange.

1. Il avoit raison, puisqu'après avoir bien servi, et si longtemps, on lui avoit rendu de si mauvais offices.

2. Le Roi donnoit quatre mille livres de pension aux enseignes de ses gardes qui se retiroient, comme il donnoit six mille livres aux lieutenants.

3. Gentilhomme de Languedoc, qui avoit eu une belle persévérance, servant depuis trente ans dans les gardes du corps.

On sut ce jour-là que la marquise de Molac [1] alloit épouser le comte de Curton [2].

26 juillet. — Le 26, le Roi donna le bâton d'exempt de ses gardes qui vaquoit par la promotion de Saint-Pau à Chabannes [3], qui avoit été nourri son page et qui étoit capitaine de dragons.

Les lettres de Douai du 22 marquoient, le même jour, que le duc de Guiche avoit marché avec quarante bataillons pour aller prendre un camp, dont la droite devoit être à Denain [4], à deux lieues de Valenciennes, et la gauche à l'abbaye d'Enchin; que la maison du Roi et une partie de la cavalerie s'y rendroient le lendemain, et que le corps qui étoit campé sous Douai, aux ordres du marquis de Legall [5], y marcheroit deux jours après, le maréchal de Villars prétendant par là couvrir Valenciennes, laissant Bouchain derrière lui, qui servoit beaucoup à inonder Valenciennes, que les ennemis se vantoient de venir assiéger dès qu'ils auroient pris Tournay; que, s'ils tenoient parole, il feroit en une marche rejoindre les troupes qu'il laissoit à ses lignes de Lens, et que, si les ennemis marchoient du côté de Lens, il y retourneroit aussi en une marche avec toutes ses troupes; que le comte d'Artagnan demeuroit à l'abbaye d'Aunay, où ce maréchal étoit campé auparavant, et qu'il commanderoit de ce côté-là, ayant à ses ordres le comte de Broglie, qui étoit resté avec les troupes qu'il commandoit dans le même camp qu'il avoit occupé.

On disoit ce jour-là que Préchac, maréchal de camp et gouverneur de Schlestadt, étoit mort, et il y eut bien des gens qui demandèrent son gouvernement.

Le soir, le marquis de la Vrillière apprit au Roi qu'il y avoit encore eu une petite affaire en Vivarois; qu'on avoit trouvé quatre vingts fanatiques assemblés, ayant un ministre à leur tête, qu'on

1. Sœur de la duchesse de Fontanges, dernière maîtresse du Roi, et veuve du marquis de Molac, lieutenant général pour le Roi en Bretagne et gouverneur de Nantes.

2. De l'illustre maison de Chabannes; il avoit épousé en premières noces une fille de Besmaus, gouverneur de la Bastille, et sœur de la marquise de Saumery, de laquelle il avoit eu six enfants, dont l'aîné étoit le marquis de Chabannes, mestre de camp d'un régiment royal.

3. Il étoit de l'illustre maison de Chabannes, répandue en Auvergne et dans les provinces voisines.

4. C'est un petit collège de chanoinesses sur l'Escaut.

5. Il avoit pris cette qualité depuis quelque temps.

les avoit chargés, et qu'après une très vigoureuse défense de leur part, on en avoit tué cinquante et pris treize, qui alloient être pendus, et que les paysans en avoient encore amené deux de ceux qui s'étoient sauvés [1].

Il arriva ce soir-là un courrier du maréchal de Villars, par lequel il mandoit qu'il avoit fait attaquer un poste de deux cents hommes que les ennemis avoient à l'abbaye d'Hasnon, par seize compagnies de grenadiers commandées par le marquis de Nangis, comme maréchal de camp, par le chevalier d'Albergotti [2], en qualité de brigadier, et par Montaran [3], capitaine au régiment des gardes, détaché comme colonel; que les ennemis s'étoient bien défendus, particulièrement du côté où étoit le chevalier d'Albergotti, lequel n'avoit pu pénétrer et y avoit été tué, mais que Montaran avoit été plus heureux du côté où il attaquoit; qu'il avoit emporté ce poste, où on avoit fait quatre-vingts prisonniers, le reste ayant été tué, ou noyé en se jetant dans la rivière pour la passer. Le maréchal de Villars mandoit encore qu'il avoit reçu une lettre du marquis de Surville, par laquelle il lui marquoit que les ennemis pressoient fortement à la porte de Sept-Fontaines, et qu'ils faisoient de grands épaulements [4] pour se couvrir du feu des deux ouvrages à cornes, entre lesquels ils poussoient leur travail; qu'ils mollissoient beaucoup à l'attaque de la porte de Marwick, et qu'on croyoit qu'ils abandonneroient celle de Valenciennes. On ajoutoit qu'ils étoient sur le chemin couvert d'un petit ouvrage avancé à la porte de Sept-Fontaines, et qu'il étoit entré dans la place six cents déserteurs anglois ou irlandois, ce qui paroissoit bien dangereux, à cause des subtilités ordinaires du prince Eugène.

27 juillet. — Le 27, on assuroit que l'archiduc avoit reçu un bref du Pape, par lequel il le reconnoissoit roi d'Espagne, et en même temps on disoit que le conseil d'Espagne avoit fait diver-

1. C'étoit une marque certaine qu'ils ne s'entendoient pas avec les fanatiques, comme on l'avoit dit.

2. Neveu d'Albergotti, lieutenant général; il étoit lieutenant-colonel du régiment Royal-Italien, dont son oncle étoit colonel, car les officiers généraux étrangers conservoient toujours leurs régiments à cause du grand revenu.

3. Il étoit Breton, et son frère aîné étoit conseiller au Grand Conseil.

4. Cette manière d'attaquer étoit inouïe jusqu'alors.

ses ordonnances pour ôter au Pape dans ce royaume-là la grande autorité qu'il s'y étoit donnée jusqu'alors.

On apprit ce jour-là, par des lettres de Lérida du 17, que les ennemis se vantoient de venir attaquer l'armée du roi d'Espagne qui y étoit campée, qu'il leur étoit arrivé trente pontons d'airain pour faire des ponts, et que cette nouvelle avoit obligé le maréchal de Bezons à y rester avec les douze bataillons et les quinze cents chevaux qui devoient passer en Roussillon.

28 juillet. — Le 28, on sut ce jour-là que le duc d'Elbeuf avoit été très mal d'une fièvre continue et qu'il se portoit mieux, mais que le duc de Luxembourg avoit perdu son second fils.

On apprit aussi que le chevalier de Croissy avoit été échangé avec un brigadier des ennemis nommé Ivoy, en fournissant le surplus de prisonniers pour égaler l'échange d'un brigadier à un maréchal de camp.

On vit aussi ce soir-là le marquis de Saint-Vallier [1] faire la révérence au Roi; il avoit été fait prisonnier à Ath, et venant d'être échangé avec un colonel des ennemis, il s'étoit mis en devoir de se jeter dans Tournay, où son régiment étoit, mais il avoit été pris une seconde fois.

29 juillet. — Le 29, on sut que la marquise de Lévis [2] et la marquise d'Herbouville [3] étoient accouchées chacune d'un garçon, en cela plus heureuses que plusieurs autres femmes de qualité qui s'étoient blessées, ce qui avoit été fort commun depuis peu.

On apprit aussi que le comte de Thaun s'étoit avancé jusqu'à Moutiers en Tarentaise, dans le dessein de forcer le pont de l'Isère, mais que le marquis de Thouy et le comte de Dillon avoient marché à lui, et qu'il s'étoit retiré.

On parloit ce jour-là de l'action d'un nommé Laigue, armateur de Toulon, qui étoit aussi officier dans la marine; il étoit à la mer avec un vaisseau de quarante canons armé pour son compte, et comme il croisoit, il rencontra trois vaisseaux ennemis, l'un de trente et les deux autres de vingt-quatre canons,

1. Gentilhomme de Dauphiné, fils du comte de Saint-Vallier, qui avoit vendu la charge du capitaine des gardes de la porte du Roi au comte de la Chaise père.

2. Fille cadette du duc de Chevreuse et dame du palais.

3. Cousine germaine du marquis des Marais, grand fauconnier de France, et nièce de la marquise de Sourches; son mari étoit premier enseigne des gendarmes du Roi.

dont l'un étoit anglois et deux hollandois; quoiqu'il ne sût pas encore si c'étoient des vaisseaux de guerre ou des marchands, il alla les attaquer, et ils se mirent en ligne pour le recevoir, quoique ce ne fussent que des marchands; il attaqua le plus gros et l'enleva, il traita de même le second, et le troisième ayant pris le parti de s'enfuir, il le poursuivit, et l'ayant pris, il les amena tous trois à Malgue. Le bruit couroit en même temps qu'un autre armateur de l'Océan avoit pris un vaisseau flessinguois, qu'il avoit mené à la Coruña.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres portoient que les ennemis avoient attaqué trois fois un ouvrage qui est entre les deux ouvrages à corne de la porte de Sept Fontaines, et un autre petit ouvrage qui est à la porte de Valenciennes, et qu'ils avoient été repoussés [1]; que le marquis de Surville avoit partagé dans tous les régiments de sa garnison [2] les six cents déserteurs qui étoient venus se jeter dans la place, lesquels servoient parfaitement bien, et qu'il avoit formé deux régiments de bourgeois engagés volontairement de mille hommes chacun [3], et que les détachements qui en avoient marché pour des sorties avoient très bien fait leur devoir.

30 juillet. — Le 30, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel il envoyoit une lettre qu'il avoit reçue du marquis de Surville, et qui portoit que l'on avoit lâché les eaux d'en haut, qui avoient fort incommodé les assiégeants; que, de son côté, il avoit aussi fait lâcher sa petite écluse de la porte de Sept-Fontaines, laquelle avoit inondé tout leur parc de bombes, une partie de leur parc d'artillerie et toute leur tranchée, de sorte qu'ils ne tiroient plus de ce côté-là, et qu'ils étoient bien embarrassés à retirer leurs munitions et leur canon. On disoit cependant qu'ils avoient envoyé des ingénieurs reconnoître Condé.

31 juillet. — Le 31, on paroissoit n'être pas tout à fait assuré de la prise de ce vaisseau des ennemis, qu'on disoit avoir été conduit à la Coruña, et qu'on croyoit être chargé du débris du galion que les ennemis avoient pris l'année précédente, et de

1. Faux.
2. Il n'en étoit jamais entré que cinquante ou soixante.
3. Faux ou fort enflé.

celui qui avoit péri, de la charge duquel les Espagnols avoient déjà repêché une bonne partie.

On sut ce jour-là que les ennemis, non contents d'avoir envoyé demander des contributions à Beauvais et à Soissons, avoient envoyé au maire de Bourdeaux des ordres imprimés pour venir payer la contribution à Menin [1].

On disoit cependant qu'on avoit fait marcher en Flandres les milices du Boulonnois, parce qu'on avoit eu des nouvelles certaines que la flotte des ennemis avoit désarmé depuis le siège de Tournay. On assuroit alors que c'étoit la reine Anne qui faisoit tous les frais de ce siège, les Hollandois ayant refusé de les faire, parce qu'ils étoient rebutés de ceux qu'ils avoient faits pour le siège de Lille. On disoit aussi que les Anglois avoient déjà pour quarante millions de billets de l'Echiquier [2], sans compter un grand nombre de billets de marine; mais tout cela avoit cours dans le public [3].

Le soir, le Roi alla s'établir à Marly pour treize jours, et la duchesse de Bourgogne s'y fit transporter, couchée dans son carrosse, et se remit dans son lit en y arrivant.

On sut aussi ce jour-là que le chevalier de Tourouvre [4] avoit vendu le régiment de Vermandois au comte de Saint-Paul [5], colonel d'un régiment nouveau, pour la somme de soixante-dix mille livres, mais sans aucun argent comptant.

AOUT 1709

1er août. — Le 1er d'août au matin, le chevalier de Retz [6], colonel réformé d'infanterie, arriva à Marly, apportant la nou-

1. Insolence complète de toutes manières.

2. A l'instar des billets de monnoie qu'on avoit faits en France, car c'étoient proprement des billets de l'hôtel de ville de Londres.

3. Nos billets de monnoie auroient eu le même cours, si on ne les avoit pas décriés dès leur commencement, en ne voulant pas les recevoir dans tous les bureaux du Roi.

4. Gentilhomme du Perche, qui se retiroit parce qu'il étoit atténué d'un cours de ventre continuel, qu'il avoit depuis qu'il avoit eu la jambe cassée à la bataille d'Hochstædt, sans que tous les remèdes imaginables qu'il avoit éprouvés l'eussent pu guérir.

5. Gentilhomme de Provence, dont la mère était sœur du comte de Cheverny.

6. Gentilhomme de Languedoc qui avoit été longtemps aide de camp du duc de Vendôme.

velle de la reddition de la ville de Tournay, qui avoit capitulé le 28 de juillet. On sut de lui que la capitulation étoit toute pareille à celle de Lille, à la réserve que les ennemis étoient convenus de ne point attaquer la citadelle par le côté de la ville, à condition que la citadelle ne tireroit point aussi sur la ville; qu'il y auroit une suspension d'armes de tous côtés pendant trois jours; que le prince Eugène lui avoit donné un passeport pour venir à la cour et une permission de rentrer dans la citadelle, pourvu qu'il se rendît à l'armée des alliés le sixième jour; que le marquis de Surville devoit être entré dans la citadelle le 31 de juillet, et que le marquis de Laval [1], colonel du régiment de Bourbon, lequel étoit déjà estropié d'une épaule d'un coup de canon qu'il avoit reçu au siège de Nice, étoit encore blessé d'un éclat de bombe à sa bonne main.

2 août. — Le 2, le chevalier de Retz repartit de Marly, et l'on disoit que le roi de Suède avoit été obligé de lever le siège de devant Pultawa, qu'il assiégeoit depuis cinq semaines.

3 août. — Le 3, on eut nouvelle que le comte de Thaun avoit si bien fait qu'il étoit entré dans la Tarentaise, que le marquis de Thouy, qui n'avoit que cinq bataillons, avoit été obligé de se retirer, mais que le maréchal de Berwick avoit marché avec dix bataillons pour le soutenir, sans néanmoins abandonner le poste de Briançon, où il avoit laissé son plus gros corps de troupes. D'ailleurs on ne voyoit pas bien quel pouvoit être le dessein du comte de Thaun, puisqu'il ne pouvoit pas faire de grands progrès dans un pays qu'il seroit certainement obligé d'abandonner dès que les neiges viendroient, parce qu'il ne pourroit plus s'y soutenir, n'ayant plus de communication avec le duc de Savoie, lequel on disoit encore être à Turin.

4 août. — Le 4, la duchesse de Bourgogne commença à se lever et à venir manger le matin et le soir avec le Roi.

On sut ce jour-là que le maréchal de Bezons étoit parti le 24 de juillet de Lérida avec ce qui lui restoit de troupes, après avoir laissé au roi d'Espagne quatre bataillons de plus, étant persuadé que les ennemis ne songeoient qu'à trouver des quartiers pour y pouvoir subsister.

1. Gentilhomme du Maine, de cette branche de la maison de Montmorency, qui porte le nom de Laval.

5 août. — Le 5, on apprit que le comte de Broglie, qui étoit campé à Oby aux ordres du comte d'Artagnan, ayant fait marcher la Bretosche avec quatre cents chevaux et douze cents hommes de pied pour couvrir un fourrage qu'il vouloit faire, et ayant détaché devant ces troupes cinquante maîtres pour aller à la découverte, ce parti avoit rencontré deux cents houssards des ennemis, sur lesquels il avoit tiré, et ensuite s'étoit replié sur les quatre cents maîtres de la Bretesche, lesquels, par une terreur panique, s'étoient culbutés les uns sur les autres, la plupart ayant même abandonné leurs chevaux et s'en étant revenus au camp, de sorte que la Bretesche n'avoit pu les rallier, qu'il y avoit été blessé, et qu'il avoit été bien heureux de trouver son infanterie pour recevoir les fuyards.

On disoit cependant que les Espagnols s'étoient radoucis, et qu'ils rendroient Flotte au duc d'Orléans [1]; et le bruit couroit que l'archiduc étoit attaqué d'étisie.

6 août. — Le 6, comme le Roi rentroit de sa messe chez la marquise de Maintenon, il dit au maréchal de Boufflers : « *Nous venons de voir un homme de votre connoissance* [2] »; et comme le maréchal témoignoit ne deviner pas qui c'étoit, le Roi lui dit : « *C'est Ravignan* ». Cela surprit beaucoup les courtisans, qui savoient que Ravignan devoit être alors dans la citadelle de Tournay. Leur premier mouvement fut de croire qu'elle avoit capitulé; mais, dans la suite, ayant appris que cela n'étoit pas, ils conclurent que, puisque Ravignan venoit avec un passeport

1. On disoit que, quand le duc d'Orléans avoit cru la paix faite aux conditions que les ennemis avoient proposées, il avoit fait faire par Flotte, qui étoit resté en Espagne, des protestations pour la conservation des droits qu'il avoit à la couronne d'Espagne, et qu'en même temps il avoit fait offrir aux Espagnols de se venir mettre à leur tête pour chasser l'archiduc; que plusieurs d'entre eux avoient écouté cette proposition, de sorte que le roi d'Espagne, en ayant été averti, avoit fait arrêter Flotte et les deux lieutenants généraux Villaroel et Manrique : que le Roi avoit fort grondé le duc d'Orléans d'avoir mené une semblable intrigue sans sa participation, mais que néanmoins il avoit écrit au roi d'Espagne pour étouffer cette affaire, et que cela avoit réussi. — [Telle était la version officielle que l'on s'efforçait d'accréditer, afin d'atténuer la gravité des faits que nous avons exposés dans une note précédente. — *Comte de Cosnac.*]

2. Il est à présumer que Ravignan étoit arrivé dès le matin, et que le secrétaire d'État Voysin, qui venoit tous les jours à son lever, contre l'ordinaire des autres ministres de la guerre, l'en avoit averti sans qu'il en eût rien dit à personne.

des ennemis pour venir à la cour et s'en retourner à la citadelle, il falloit qu'il fût venu pour savoir si le Roi auroit agréable que le marquis de Surville promît de la rendre dans un certain temps, et à certaines conditions, en cas qu'elle ne fût pas secourue. Cependant le Roi fit entrer Ravignan dans la chambre de la marquise de Maintenon, avec le maréchal de Boufflers et le secrétaire d'État Voysin, et il y resta pendant plus de trois quarts d'heure. A onze heures, le Roi en sortit, et Ravignan se retira sans rien dire du sujet de son voyage, ayant apparemment eu un ordre positif de ne point parler en passant par le vestibule qui sert d'antichambre à son appartement. Le Roi dit au chancelier et aux autres qui attendoient pour le conseil de finances : « *Allons, messieurs, ne perdons point de temps* », et sur-le-champ, il entra dans son conseil. Mais, à midi précis, le ministre d'État Voysin, qui avoit eu ordre de faire avertir le marquis de Torcy, parut avec lui à la porte du cabinet, et le Roi, congédiant le Pelletier de Souzy et d'Aguesseau, conseillers du conseil royal de finances, commença son conseil d'État avec le chancelier, le duc de Beauvillier et les ministres d'État de Torcy, Desmaretz et Voysin [1], et y resta jusqu'à plus d'une heure après midi. L'après-dînée, comme il n'avoit pas pu travailler le matin avec le contrôleur général Desmaretz, suivant sa coutume, il travailla avec lui jusqu'à cinq heures du soir, et se promena ensuite dans ses jardins jusqu'à huit heures avec la marquise de Maintenon, faisant voir à Mme Voysin la beauté de ses fontaines, avec autant de tranquillité que s'il n'eût eu que cela dans la tête. A huit heures, il envoya encore chercher le marquis de Torcy, qui entra à sa suite chez la marquise de Maintenon avec le secrétaire d'État Voysin; ils y restèrent quelque temps, et ensuite, le marquis de Torcy étant sorti, on fit entrer Ravignan, lequel, après avoir reçu ses ordres, partit dès le soir même, dans le dessein de se rendre le lendemain au soir à l'armée du maréchal de Villars, où il avoit dîné en venant, et emportant avec lui cinq cents louis d'or neufs [2] que le Roi lui avoit fait donner. Ce fut par lui qu'on apprit que les ennemis n'avoient point fait de

1. Monseigneur étoit allé courre le loup, et le duc de Bourgogne courre le sanglier.

2. C'étoit beaucoup s'ils étoient pour lui, et fort peu si c'étoit pour la garnison de Tournay.

mouvement, et que cependant, sur la nouvelle qui en avoit couru, le duc de Guiche avoit été joindre le comte d'Artagnan avec six brigades d'infanterie.

7 août. — Le 7, on eut nouvelle que le marquis de Thouy avoit été obligé d'abandonner les retranchements qu'il occupoit avec sept bataillons, et de se retirer sous Montmélian, après une légère escarmouche, sans qu'on en dît plus de détail.

On disoit aussi qu'il y avoit eu des séditions à Tours et à Blois assez considérables [1].

8 août. — Le 8, l'évêque de Tournay [2] arriva à Marly, où il fut très bien reçu du Roi, qui lui donna une longue audience dans son cabinet, entre son lever et sa messe.

Ce jour-là, tous les courtisans avoient en tête que le marquis de Torcy étoit parti en poste pour retourner en Hollande; mais ils furent bien surpris quand ils le virent entrer à dix heures du soir dans le salon de Marly. Ce qui les avoit trompés, c'est qu'il y avoit plus de vingt-quatre heures qu'il n'avoit paru; mais ils n'avoient pas fait réflexion que, pendant les voyages de Marly, tous les mercredis après le conseil, il alloit à Paris, pour donner le lendemain audience aux ministres étrangers, qui ne pouvoient pas le venir trouver à Marly; ils étoient néanmoins en quelque sorte excusables par la quantité de lettres de l'armée qui portoient qu'on mandoit de Mons qu'il y étoit arrivé des passeports pour les plénipotentiaires.

Le même jour, le bruit couroit que le comte de Staremberg avoit marché pour combattre l'armée du roi d'Espagne, mais que le maréchal de Bezons, qui avoit déjà fait une journée pour revenir en France, étoit retourné sur ses pas. La question étoit de savoir s'il seroit arrivé avant l'action; les uns soutenoient qu'il seroit arrivé trop tard, et les autres, comme le maréchal de Tessé, qui connoissoit fort bien ce pays-là, assuroient qu'il n'y auroit point d'action.

9 août. — Le 9, la *Gazette* de Bruxelles disoit que le comte de Ravignan étoit venu pour demander au Roi s'il auroit agréable

1. Cela obligea le duc de Bourbon, qui devoit revenir à la cour après avoir tenu les Etats de Bourgogne, de suspendre son retour, croyant avec raison sa présence nécessaire dans cette conjoncture.

2. Quelque chose que les ennemis eussent pu lui dire, il n'avoit pas voulu chanter le *Te Deum*.

qu'on fît une trêve pour la citadelle de Tournay, à condition de la rendre le 15 de septembre, si elle n'étoit secourue avant ce temps-là ; ainsi il paroissoit que les ennemis ne faisoient pas grand mystère de ce qu'on cachoit en France avec tant de soin, pourvu néanmoins que Ravignan n'eût pas apporté des propositions plus considérables, qui n'avoient pas été jusqu'au gazetier de Bruxelles ; car, le même matin, le marquis de Torcy et le ministre d'État Voysin furent enfermés encore très longtemps avec le Roi chez la marquise de Maintenon.

Le soir, on sut que les ennemis en Flandres avoient marché, laissant un corps devant la citadelle de Tournay pour en continuer le siège, qu'ils étoient venus mettre leur droite à Pont-à-Marcq et leur gauche à Orchies, et que le maréchal de Villars avoit remarché à son vieux camp de l'abbaye d'Aunay, laissant Albergotti avec cinquante bataillons au camp de Denain, à deux lieues de Valenciennes.

On voyoit ce jour-là une lettre de Grenoble du 1er d'août, qui faisoit le détail de l'action qui s'étoit passée en Savoie, et qu'on a jugé à propos d'insérer ici.

A Grenoble, le 1er d'août 1709.

« Les mouvements des Cévennes sont entièrement cessés, et
« toute notre attention s'est tournée du côté de la Savoie. Vous
« aurez su sans doute qu'une partie des troupes du duc de Savoie
« descendit le mont Cenis il y a environ trois semaines, après
« avoir laissé quelque poste à Exiles et au col de la Roue. M. de
« Médavy crut qu'ils vouloient se jeter dans la Maurienne, et se
« campa près de Saint-Jean, la rivière de l'Arc devant lui, pour
« leur en disputer le passage. Mais ils l'arrêtèrent à Modane, qui
« est à deux lieues de Saint-Jean, et après y avoir établi un
« poste, ils décampèrent. On crut qu'ils remonteroient le mont
« Cenis, désespérant de pouvoir forcer le camp du marquis de
« Médavy, à qui le maréchal de Berwick avoit envoyé quelques
« bataillons de renfort par le col du Galébier, que nous conser-
« vons toujours soigneusement. Mais on apprit bientôt que
« leurs troupes avoient pris à gauche, et s'étoient rabattues par
« le col dans la Tarentaise, où les chemins sont presque impra-
« ticables. Ils y ont pourtant passé au nombre de trente batail-

« lons, et ont rejoint sur les hauteurs de Moutiers six bataillons « et environ quatre mille chevaux, qui étoient venus par la Val « d'Aoste et par le Petit-Saint-Bernard. M. de Thouy, qui com- « mandoit en Tarentaise, ayant sous lui six bataillons et six « régiments de cavalerie ou de dragons, fut d'abord poussé et « obligé d'abandonner Moutiers et les autres postes qu'il occu- « poit en ce pays-là ; il se retira pourtant en bon ordre jusqu'à « une lieue de Conflans, où étant vivement suivi par l'avant- « garde de l'armée des ennemis commandée par le général « Thaun, il voulut faire ferme dans une petite plaine, où il crut « pouvoir arrêter les ennemis. Il y rangea ses troupes en « bataille, et y attendit les ennemis, qui ne manquèrent pas de « l'attaquer. On dit que notre infanterie y fit assez bien son « devoir, et surtout le régiment de M. de Bérenger, à la tête « duquel il étoit; mais il n'en fut pas de même de la cavalerie « qui lâcha bientôt le pied et se mit en désordre. M. de Thouy, « ne pouvant mieux faire, passa la rivière d'Arly à Conflans, et « se retira du mieux qu'il put à Miolans, et ensuite à Fransin, « où il a joint M. le maréchal, qui y est descendu par le Galébier « avec un nombre considérable de troupes; il y est campé avec « la meilleure partie de son armée, fort près de Montmélian, « dans un poste avantageux, avec du canon, ce qui manque à « nos ennemis. On m'a assuré aujourd'hui que les gardes avan- « cées des deux armées ne sont qu'à la portée du mousquet les « uns des autres, et qu'il pourroit bien y avoir une affaire, de « quoi je doute fort, le dessein des ennemis étant, comme je « crois, de subsister pendant quelques mois à nos dépens, et le « nôtre n'étant pas de les attaquer, à moins qu'on ne fût assuré « de les battre, ce qui seroit assez douteux, puisqu'il est sûr « qu'ils ont à Saint-Pierre-d'Albigny, où ils sont campés actuel- « lement, plus de vingt mille hommes, et de la cavalerie qui « vaut bien la nôtre. Il est donc à croire que, n'ayant pas de « canon, ni beaucoup de provisions pour leur subsistance, ils se « contenteront d'envoyer de gros partis en campagne pour « apporter des blés et des fourrages dans leur camp. Il est « dangereux que leurs partis ne viennent jusques sur les bords « du haut Rhône pour y piller et fourrager; mais je ne crois pas « que nous ayons rien à craindre en ce pays-ci, à moins que les « choses ne prennent une autre face. L'action de M. de Thouy

« s'est passée le 29 de juillet, et nous y avons perdu quatre à « cinq cents hommes. M. le duc de Savoie n'est pas encore sorti « de Turin. »

10 août. — Le 10, on parloit fortement d'une défaite totale du roi de Suède, et même on disoit qu'il étoit mort, mais tout cela étoit fondé sur quelques articles de la *Gazette de Hollande*.

Le soir, le Roi revint à Versailles, mais on sut en même temps qu'il retourneroit à Marly le 22 pour y passer le reste du mois.

11 août. — Le 11 au matin, on apprit que la duchesse de Créquy étoit morte d'une attaque d'apoplexie en trente-trois heures de temps, sans avoir eu jamais un moment de connoissance. On sut aussi que la marquise de Monceaux [1] étoit morte à Paris, âgée tout au moins de cent et un ans.

On disoit encore que le duc de la Trémoïlle revenoit de l'armée en assez mauvais état. Le soir, Ricousse [2], qui avoit été autrefois envoyé auprès du duc de Bavière, qui lui avoit même donné le grade de maréchal de camp dans ses troupes, mourut à Versailles d'une goutte remontée, qui lui ôta la parole et presque toute connoissance dès le premier instant de sa maladie.

12 août. — Le 12, le bruit couroit que les ennemis avoient forcé le poste de Marchiennes sur la Scarpe, lequel étoit défendu par six cents hommes, et que le marquis de Tourville [3] y avoit été tué. Ce poste étoit très considérable, et auroit donné de grandes facilités aux ennemis pour pénétrer dans les terres de France; ainsi on étoit très fâché de cette nouvelle, mais on sut depuis qu'elle n'étoit pas véritable.

Ce jour-là, Monseigneur, le duc de Bourgogne, le duc de Berry et leur cour allèrent coucher à Rambouillet pour y rester jusqu'au 14.

13 août. — Le 13, on sut qu'il étoit arrivé le soir précédent un courrier de l'armée d'Espagne, par lequel on avoit appris la belle action de don Miguel Ponze [4], officier catalan, fort attaché au

1. Grand'mère du marquis de Bonneval, brigadier et maréchal de camp des cuirassiers.

2. Gentilhomme de Languedoc, dont le père avoit été premier maître d'hôtel du grand prince de Condé; il avoit été longtemps aide de camp du défunt duc de Luxembourg.

3. Colonel du régiment de Tourville, ci-devant Coëtquen.

4. Il étoit chevalier de Malte et maréchal de camp.

roi d'Espagne et homme de mérite. En se promenant sur les bords de la Sègre, il avoit remarqué que les ennemis avoient à Nogara un quartier de deux à trois mille chevaux; et, après avoir bien examiné toutes choses, il avoit conclu qu'on le pourroit enlever. Il proposa la chose au maréchal de Bezons, qui goûta sa proposition et lui donna un détachement de cavalerie et d'infanterie pour cette expédition. Quand il fut arrivé vis-à-vis du quartier des ennemis, il proposa l'entreprise à ses troupes, qui le prirent au mot; la cavalerie et l'infanterie passèrent la Sègre, moitié à gué, moitié à la nage; ils se jetèrent dans le camp des ennemis, et en tuèrent un grand nombre, et le reste eut bien de la peine à se sauver, abandonnant aux victorieux leur camp et tout ce qui étoit dedans. Les lettres que le même courrier apporta marquoient aussi que le comte de Staremberg s'étoit retiré, et que le maréchal de Bezons se préparoit à revenir en France avec les troupes qu'il devoit ramener.

On assuroit alors que l'archiduc étoit dans un pitoyable état, se voyant réduit au lait de femme, et que l'archiduchesse avoit les pâles couleurs, bien loin d'être grosse, comme on l'avoit dit.

On apprit l'après-dînée le grand mouvement que le Roi venoit de faire dans le corps des intendants, en révoquant quelques-uns, permettant à d'autres de se retirer et en changeant d'autres de généralités. Richebourg [1], maître des requêtes, fut envoyé à Rouen pour relever Courson [2], lequel fut nommé pour aller à Bordeaux à la place de la Bourdonnaye [3], qui venoit remplir à Orléans celle de Bouville, lequel avoit demandé au Roi la permission de venir jouir de sa place de conseiller d'État ordinaire; de la Briffe [4], maître des requêtes, fut envoyé à Caen à la place de Magny [5], qui étoit rappelé, et Chauvelin de Beauséjour [6], maître des requêtes, fut choisi pour aller à Tours relever Turgot

1. Fils d'un autre maître des requêtes nommé Quentin de Richebourg, qui étoit d'une famille de Paris et très habile homme; celui-ci avoit hérité de Mme de Caumartin, sa cousine germaine, et étoit très riche.

2. Fils de Basville, conseiller d'État ordinaire, intendant en Languedoc.

3. Gentilhomme de Bretagne, dont le père étoit aussi dans la robe: il étoit gendre de Ribeyre, conseiller d'État ordinaire.

4. Fils du défunt procureur général du parlement de Paris.

5. Fils de Foucault, conseiller d'État, auquel il avoit succédé dans cette intendance.

6. Cousin germain de Chauvelin, conseiller d'Etat ordinaire.

de Soubsmont [1], qu'on envoyoit à Moulins à la place de Sagonne [2], qui étoit révoqué.

15 août. — Le 15, on disoit que les ennemis avoient fait une entreprise pour surprendre Strasbourg [3], qu'ils avoient intelligence avec sept gentilshommes du pays, lesquels avoient attiré plusieurs bourgeois dans leur parti; qu'ils avoient dessein d'égorger la garnison, qui étoit fort foible, n'y ayant que six bataillons dans la ville et dans les forts; que, pour en venir à bout, ils avoient fait entrer dans la ville dix mille fusils dans des charrettes de marchandises, lesquels ils avoient distribués en plusieurs maisons, et de la poudre et des balles dans des tonneaux à mettre du vin; qu'un lieutenant général des troupes de l'Empereur et six autres officiers y étoient entrés déguisés en chasseurs, et qu'un corps de troupes ennemies devoit s'approcher de la place de l'autre côté du Rhin au temps de l'entreprise; mais que le prêteur [4], ayant découvert cette conspiration, en avoit donné avis au maréchal d'Harcourt, lequel y étoit accouru, et qu'on faisoit toutes les diligences possibles pour arrêter les auteurs et les complices de cette conspiration.

Ce jour-là, le Roi fit ses dévotions et toucha quelque peu de malades; l'après-dînée, il assista à vêpres, et ensuite à la solennelle procession qui se fait par tout le royaume, et puis il distribua les bénéfices vacants; mais on n'en sut point la distribution, parce que le P. le Tellier partit pour Paris aussitôt qu'elle fut faite.

On disoit ce jour-là que le voyage de Marly marqué pour le 22 étoit rompu, et l'on vit arriver à la cour le duc de Bourbon, marque infaillible qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour la Bresse de la part du comte de Thaun. On disoit aussi le même jour que le Pape étoit assez mal, et qu'une jambe qu'il avoit ouverte depuis longtemps s'étoit refermée.

16 août. — Le 16, on murmuroit sourdement que le grand prieur de France, n'ayant pu obtenir la permission de se rapprocher de Paris, avoit quitté Chalon-sur-Saône, lieu de son exil, et avoit passé à Venise.

1. Cousin germain de l'autre Turgot, intendant en Auvergne, et gendre de le Pelletier de Souzy, conseiller du conseil royal des finances.
2. Fils de défunt Mansard, directeur général des bâtiments.
3. Dans la suite cela se trouva sans fondement.
4. C'est le premier bourgmestre de la ville.

On apprit ce jour-là que le Roi avoit donné au comte de Permangle, maréchal de camp, une pension de l'ordre de Saint-Louis de quinze cents livres et une de mille à Villars[1], aide-major du régiment des gardes, qui servoit cette année-là auprès de sa personne.

17 août. — Le 17, on sut que le Roi avoit donné une abbaye de quatre mille livres de rente à l'abbé Languet[2], aumônier de la duchesse de Bourgogne, lequel alloit être grand vicaire de l'évêque d'Autun à Moulins, sans être obligé de servir son quartier auprès de sa maîtresse; et à une fille du contrôleur général Desmaretz l'abbaye d'Hyères, laquelle étoit une maison de réputation, mais entièrement ruinée[3].

On apprit aussi que Phélypeaux[4], conseiller d'État ordinaire, avoit remis entre les mains du Roi l'intendance de la généralité de Paris, et que Sa Majesté en avoit disposé en faveur de Bignon de Blanzy[5], intendant des finances, lui accordant en même temps une place surnuméraire de conseiller d'État, qui devoit être éteinte à la première vacance, et qu'il vendoit sa charge d'intendant des finances à Bercy, maître des requêtes, gendre du contrôleur général. Ce fut alors que mourut Villerat[6], aide des introducteurs des ambassadeurs, dont la place fut demandée par une infinité de gens. Il arriva ce jour-là un courrier du duc de Noailles, apportant la nouvelle d'une petite action qui s'étoit passée en Catalogne, dont voici la relation.

« Les dernières troupes du détachement de l'armée d'Aragon « étant arrivées le 3 d'août, M. le duc de Noailles assembla l'armée « le 5, et la mit en marche pour venir camper au Boulou. Comme « il étoit informé de la situation des quartiers des ennemis, qui « étoient séparés en trois, il avoit formé le dessein depuis long- « temps de les enlever, et tout étoit disposé par rapport à cet « objet, tant par la situation de divers petits camps placés sur la

1. C'étoit un gentilhomme de Poitou, et son père étoit mort capitaine au régiment des gardes, après avoir été tiré de celui de Navarre.

2. Il étoit d'une famille de robe de Bourgogne.

3. Le Roi espéroit que Desmaretz pourroit la rétablir.

4. Frère cadet du chancelier; il étoit absolument hors d'état de servir.

5. Frère de Bignon, conseiller d'État et prévôt des marchands, et par conséquent neveu du chancelier, qui s'entendit en cela avec le contrôleur général, chacun y trouvant l'intérêt de sa famille.

6. Il étoit de Paris, et avoit été longtemps capitaine au régiment de Piémont avec réputation.

« frontière que par différents mouvements des troupes, lesquelles « devoient se rendre toutes à même heure et au même rendez-« vous. Mais, comme on ne pouvoit pas douter que les ennemis « ne seroient jamais surpris si l'on entroit par les chemins ordi-« naires et usités depuis tant de temps lorsque nos troupes « entrent en Catalogne, M. le duc de Noailles, pour dérober « aux ennemis la connoissance de sa marche, se détermina de « passer par deux autres chemins moins connus et moins fré-« quentés, avec deux mille grenadiers et toute la cavalerie, ce « qui étoit destiné pour pénétrer en avant pour l'exécution du « projet, pendant que le reste de l'infanterie s'avançoit par le « chemin ordinaire avec l'artillerie et les bagages. Toutes ses « troupes marchèrent sur trois colonnes; les deux mille grena-« diers, à la tête desquels étoit M. le duc de Noailles, arrivèrent « dans la plaine à deux heures de nuit; la tête de la cavalerie, « quoiqu'on lui eût laissé le plus beau chemin, ne put arriver « qu'une heure avant le jour, et même il n'en arriva que six « escadrons, le reste s'étant perdu pendant la nuit dans les mon-« tagnes. Cependant, comme on vouloit tirer le seul fruit qui « restoit à espérer du projet que l'on s'étoit formé, M. le duc de « Noailles, voyant son entreprise découverte par le retardement « de la cavalerie, se détermina à s'avancer sur Figuières, ne pou-« vant plus tomber sur les quartiers les plus éloignés, et en « arrivant dans ce lieu, il trouva la garnison qui en sortoit. Elle « étoit composée d'un très beau régiment de l'électeur palatin, qui « étoit autrefois le régiment des gardes du prince Louis; il y « avoit aussi trois cents chevaux des troupes du même électeur. « Les six escadrons que M. le duc de Noailles avoit avec lui char-« gèrent ces troupes avec tant de vivacité, quoique dans un pays « coupé, que le régiment d'infanterie fut tout pris ou tué, aussi « bien que le détachement de cavalerie, dont il ne s'en échappa « que très peu. Cette action, quoique peu considérable par rap-« port au projet que l'on s'étoit formé, n'a pas laissé de faire « beaucoup d'impression dans le pays. On peut dire avec vérité « que, sans le malheur qui est arrivé à la cavalerie de s'égarer « pendant la nuit, on auroit enlevé aux ennemis plus de six mille « hommes qu'ils avoient séparés en trois quartiers, et cela a « paru à tout le monde d'autant plus constant, que celui sur « lequel on est tombé paroissoit le plus difficile de tous par sa

« situation. On ne peut qu'avec peine se souvenir des consé-
« quences avantageuses qui en auroient pu résulter.

« MM. de Fimarcon et de Peyzac étoient à la tête des régiments
« de Flèche et de Bouville, qui étoient les seuls six escadrons
« que M. le duc de Noailles avoit avec lui, et on doit à la bonne
« disposition de ces messieurs le succès de cette affaire, qui,
« quoique petite, n'a pas laissé d'être fort brillante. »

18 août. — Le 18, il arriva un courrier de Flandres, par lequel on apprit qu'on avoit vu les ennemis à deux fourrages; qu'au premier, Morstein [1] avoit attaqué les ennemis qui fourrageoient et les avoit battus; qu'au second, le prince Charles de Lorraine, qui commandoit le fourrage, et qui avoit avec lui son neveu, le prince de Lambesq, avoit été attaqué par les ennemis et les avoit repoussés vigoureusement. Le même courrier apporta une lettre du marquis de Surville du 15, par laquelle il mandoit que tout le monde se portoit bien dans la citadelle, qu'il n'avoit perdu qu'un capitaine d'infanterie, et que les ennemis attaquoient fort lentement et avec de grandes précautions, à cause des mines, qui faisoient fort bien leur effet.

19 août. — Le 19, le duc de Tresmes [2], le comte de Pontchartrain et Bignon, prévôt des marchands, vinrent à la tête des députés de la ville de Paris présenter au Roi le scrutin pour la nomination des nouveaux échevins, suivant la coutume, et Monthulé [3], conseiller au parlement de Paris, porta la parole avec succès.

20 août. — Le 20, on sut que le Roi avoit fait d'Otanne [4] brigadier de cavalerie, lui rendant le rang qu'il auroit eu s'il avoit été fait brigadier à la dernière promotion. Aussi n'étoit-il pas juste qu'il perdît son rang pour avoir été nommé commandant des troupes du Pape, son légitime souverain, puisqu'il n'avoit pas cessé pour cela d'être mestre de camp dans les troupes du Roi. On apprit aussi que la Bretesche avoit eu sa revanche, et qu'étant allé à la guerre, il avoit trouvé six cents chevaux des ennemis, qu'il avoit bien pelotés.

1. Brigadier de cavalerie allemand, qui avoit d'abord commandé les houssards.
2. Gouverneur de Paris.
3. Fils de Monthulé, doyen de la première chambre des requêtes du palais de Paris; ils étoient de Bretagne.
4. Gentilhomme du comté d'Avignon, qui étoit homme de réputation.

Ce jour-là, il y eut une sédition dans Paris, qui commença par les pauvres qu'on faisoit travailler au rempart, et auxquels on donnoit du pain et quelque peu d'argent; peut-être y eut-il un peu de la faute de ceux qui en faisoient la distribution, mais enfin, le nombre des séditieux s'étant augmenté, les compagnies des régiments des gardes y marchèrent en armes; le maréchal de Boufflers, qui étoit alors à Paris, y courut avec son beau-père, le duc de Gramont, et il y fit tout ce qui étoit possible pour apaiser cette canaille, qui ne parloit pas moins que d'aller piller la Monnoie et l'Arsenal, pour y prendre des armes et de la poudre, sans compter mille insolences qu'elle vomissoit; il contribua beaucoup à faire rentrer ces mutins dans leur devoir. Mais ce qui les persuada le mieux fut que Villars, aide-major des gardes, qui avoit fait marcher les compagnies au premier bruit de la sédition, ayant fait tirer trois coups en l'air pour intimider ces séditieux et voyant qu'ils disoient que ce n'étoient que des coquins qui n'avoient rien dans leurs fusils, fit tirer à propos quelques coups à bout portant, qui tuèrent deux hommes et une femme, car les femmes étoient plus échauffées que les hommes, et alloient continuellement chercher dans leurs hottes des pierres, que les hommes faisoient voler de tous côtés.

21 août. — Le 21, on apprit que tout étoit calme dans Paris, et qu'on avoit apporté plus de pain qu'à l'ordinaire dans tous les marchés, par la sage précaution qu'on avoit prise d'envoyer des courriers à Gonesse et aux autres endroits d'où on y amène le pain, pour avertir les boulangers qu'ils pouvoient y venir en toute sûreté.

Il arriva ce jour-là un courrier du comte de Bergheyck, qui n'étoit retourné à Mons que depuis peu de jours, et l'on disoit qu'il avoit apporté la nouvelle que le prince Ragotzi marchoit à Vienne avec une armée de soixante mille hommes, précédée de cent mille Tartares qui s'étoient joints à lui, et que l'Empereur avoit envoyé ordre au prince Eugène de marcher à son secours avec vingt-cinq mille hommes.

Le même jour, on eut la confirmation de la défaite du roi de Suède, et même on en vit une relation imprimée, laquelle, quoique écrite en très mauvais françois, on a jugé à propos d'insérer ici.

Relation exacte de la bataille donnée entre l'armée de Sa Majesté Czarienne, empereur de la Grande Russie, et celle du roi de Suède, commandées par ces mêmes princes en personne, a l'heureuse journée de Poltawa, le 27 juin-28 juillet [1] 1709, où Sadite Majesté Czarienne a remporté une victoire complète et très signalée par la défaite entière de ses ennemis.

« Après avoir passé la rivière de Wonkla avec toute notre armée le 20 de ce mois, nous vînmes camper à une lieue des ennemis jusqu'au 24 de ce mois. Ce jour-là, nous avons poursuivi notre marche, et fait halte à un quart de lieue de l'armée des ennemis, où nous campâmes derechef, ayant élevé un retranchement devant notre camp pour se précautionner contre toute surprise. Notre cavalerie fut postée dans les bocages, couverte de redoutes garnies de canon et de monde ; quoique Sa Majesté Czarienne donnât ses ordres cependant pour attaquer l'ennemi, celui-ci nous prévint pourtant, suivant sa témérité ordinaire. C'étoit hier le 27 juin-28 juillet (*sic*) de grand matin, et tandis que l'obscurité régnoit encore, que l'ennemi sortit par les défilés où il a resté toute la nuit sous les armes, et attaqua notre cavalerie avec la sienne et son infanterie avec tant de vigueur que, nonobstant qu'il a été repoussé plusieurs fois et délogé avec grande perte des redoutes auxquelles il donna l'assaut, notre cavalerie, n'ayant pu être secourue à temps de l'infanterie, fut obligée de se resserrer vers le retranchement ; mais tout aussitôt elle revint à la charge, et défit entièrement l'aile droite de l'ennemi, et prit prisonnier le général Slippenbach, qui en étoit le commandant. Sur ces entrefaites, Sa Majesté Czarienne détacha Son Altesse le prince Menszikof, général en chef de l'armée, et le lieutenant général Rentzel avec quelque cavalerie et infanterie vers Poltawa, tant pour couper les troupes qui alloient au secours de l'ennemi, que pour attaquer celles qui avoient resté à la tranchée, sous les ordres du général ennemi Rosen, et afin de délivrer ladite ville du blocus ; ce qui fut suivi de son effet immédiatement, et Sadite Altesse rencontra en chemin faisant

1. [Il y a bien 28, il faut lire 8 juillet. — *E. Pontal*].

le corps de réserve des ennemis, au nombre de trois mille hommes, qui étoit posté joignant aux bois et couvroit le flanc de son aile droite, et le ruina entièrement après quelque résistance, fit main basse aux uns et donna quartier aux autres, et revint ensuite à la grande armée, laissant le lieutenant général de Rentzel poursuivre sa route vers Poltawa, à l'arrivée duquel le général-major ennemi Rosen se retira d'abord avec ses régiments dans les ouvrages qu'on y avoit faits. Néanmoins notre général l'attaqua dans son avantage, et l'obligea après quelque défense de se rendre avec tous ses gens à discrétion.

« D'autre côté, la cavalerie suédoise ayant joint en reculant son infanterie, toute l'armée ennemie se rangea en ordre de bataille devant le front de la nôtre, à un quart de lieue environ de distance. Sa Majesté Czarienne fit cependant sortir deux lignes de son infanterie hors du retranchement, laissant à la troisième la garde du camp, et forma son armée de manière que l'infanterie forma le corps de bataille, et la cavalerie en faisoit les deux ailes, dont la droite fut commandée par le général de Bauer, à la place du lieutenant général de Roune, qui, en faisant voir sa bravoure et sage conduite, reçut une blessure au côté de son corps dans le premier engagement, et la gauche sous les ordres de Son Altesse le prince de Menszikof, général en chef, sa présence y étant plus nécessaire, et le corps de bataille eut l'honneur de ceux de la personne sacrée de Sa Majesté Czarienne. M. le feld-maréchal Szeremetof, les généraux d'infanterie prince de Repnin et S[r] d'Hallard, comme aussi le lieutenant général de Belling, occupèrent son poste, et l'artillerie fut suivie sous la conduite du lieutenant général de Brous.

« Notre armée donc en tel état ne fit pas plus tôt son mouvement vers l'ennemi, qu'il eut aussi contre toute espérance la hardiesse, après le choc reçu, de s'approcher de la nôtre. Ce fut sur les neuf heures du matin que le combat et le grand feu répandu des deux côtés s'entama, et que nos troupes continuèrent avec tant de bravoure, qu'elles défirent et renversèrent l'ennemi après une demi-heure de bataille, chose surtout digne d'admiration, et mirent en déroute aussi bien la cavalerie que l'infanterie, sans que celle-ci osât seulement s'arrêter, ou s'opposer en quelque manière, et fut toujours poursuivie comme un troupeau de bétail, l'épée dans les reins, à coups de baïonnette

et de piques jusqu'à la forêt; le général-major Stakelberg fut pris prisonnier en premier lieu, puis le général Hamilton, le feld-maréchal Rheinschild et le prince de Wurtemberg, cousin du roi, et beaucoup de colonels et officiers subalternes et quelques mille cavaliers et fantassins, dont un grand nombre se rendirent volontairement avec chevaux et armes.

« Notre cavalerie poursuivit aussi de son côté les ennemis fuyards à toute bride, plus d'une lieue et à perte de l'haleine des chevaux, si bien que les champs et les bocages de l'espace de trois lieues autour de Poltawa ont été parsemés de cadavres ennemis, et le nombre de leurs morts est entre huit à dix mille hommes.

« La liste ci-dessous, outre les prisonniers, marque les étendards, drapeaux, canons et timbales pris aux ennemis, pour autant qu'ils sont venus jusques à présent à notre connoissance, et ce que nous avons perdu en tués ou blessés sera déclaré après.

« Ainsi, par la grâce de Dieu Tout-Puissant, nous avons remporté sur nos ennemis fastueux une victoire complète, dont on en a vu peu de semblables, et cela avec si peu de perte par les armes victorieuses de Sa Majesté Czarienne, sous ses augustes ordres, dans lesquels la valeur et l'expérience en guerre ont éclaté au plus haut degré, affrontant tous les périls, puisque Sa Majesté eut le chapeau percé d'une balle.

« Son Altesse le prince de Menszikof, qui a fait paroître aussi sa bravoure avec beaucoup d'honneur, eut trois chevaux blessés sous lui. Il est très digne de remarque que c'étoit seulement une ligne d'infanterie de dix mille hommes qui a défait celle de l'ennemi, sans que l'autre eût entré en action.

« Nous ne savons pas encore ce que le roi de Suède est devenu, mais la chaise dont il se servoit à cause de sa blessure qu'il reçut au pied, a été trouvée toute fracassée, et le général Rheinschild ne laisse pas d'avoir des idées funestes de son état présent.

« Le prince de Galitzin, lieutenant général aux gardes, avec les régiments d'Ingermerland et d'Astracan infanterie, mise en croupe, et le lieutenant général de Bauer, à la tête de dix régiments de cavalerie, ont été d'abord envoyés à la poursuite des ennemis fuyards, et nous en attendons bon compte à tous moments.

« Le comte Piper, ne voyant aucun moyen de se sauver, de même que les secrétaires de la chancellerie, vinrent à Poltawa de bon gré et se rendirent eux-mêmes prisonniers.

« En un mot, quasi toute l'infanterie y a été tuée,et il ne s'est échappé que fort peu de cavalerie. Le temps nous apprendra où elle se sera retirée.

« Aujourd'hui, le 28, Son Altesse le prince de Menszikof est allé aussi à la poursuite des ennemis, et sera suivi encore de quelques régiments d'infanterie.

« Nous avons reçu avis que nos troupes ne sont plus éloignées de l'ennemi, et qu'elles le joindront infailliblement.

« Celles qui ont été détachées pour inhumer les morts rapportent qu'ils ont compté plus de huit mille cadavres des ennemis sur le champ de bataille, sans d'autres tombés dans la poursuite, qu'ils ont ensevelis de côté et d'autre.

« Entre les particularités que nous avons reçues de nosdites troupes, il se trouve que les ennemis courent toujours, et qu'ils ont abandonné déjà plus de trois mille chariots aux nôtres, et que même ils font main basse à leurs blessés, les laissant étendus sur les chemins. »

Liste des prisonniers faits dans la bataille susdite et de ce qu'on a pris en outre aux Suédois, pour autant qu'on en a pu découvrir les deux premiers jours.

« Le comte Piper, premier ministre du roi, son conseiller privé et grand maréchal;

Le comte Rheinschild, feld-maréchal et conseiller privé.

Généraux-majors.

Slippenbach.
Stakelberg.
Rosen.
Hamilton.

Majors.

Jean Weidman.
Strijck.
Brunow.
Reither.

Colonels.

Prince de Wurtemberg.
Appelgrein.
Horn.
Ehrenschild.

Lieutenants-colonels.

Fasse.
Frederic-Adolphe Palen.
Henry Rhebinder.
Julius Mode.
Sinckler.
Wrangel.

2 capitaines de cavalerie.
20 capitaines d'infanterie.
1 lieutenant-capitaine de cavalerie.
2 trabans du roi.
1 maréchal des logis du roi.
3 maréchaux des logis pour les régiments.
53 lieutenants capitaines d'infanterie.
3 adjudants.
5 trompettes.
4 chirurgiens.
3 écrivains des régiments.
201 bas-officiers, tant de cavalerie que d'infanterie.
2 328 cavaliers et fantassins.
12 hautbois.
4 garçons chirurgiens.
24 tambours.

De la chancellerie sont prisonniers :
Le secrétaire privé Cederhellin.
Le secrétaire Dieben.
Deux chancellistes.
Le confesseur du roi, Sr Norberg.
En tout : prisonniers, 2 978.

Pris aux ennemis les trophées suivants : 14 étendards de cavalerie, 29 drapeaux de dragons, 33 drapeaux d'infanterie, 1 drapeau de Vallaquer.

On n'a pris en cette bataille que 4 canons, parce que l'ennemi n'en avoit pas amené davantage, une paire de timbales d'argent du régiment des gardes, trois paires de cuivre. Nous avons pris une grande quantité d'armes à main; mais on ne la sauroit spécifier en juste, d'autant qu'on les a jetées par terre pendant la bataille. »

On apprit en même temps que le roi Auguste avoit fait publier son manifeste contenant les raisons qu'il avoit de rentrer en Pologne pour en reprendre la couronne, et il ne pouvoit pas trouver une conjoncture plus heureuse pour exécuter le traité qu'il avoit fait avec les rois de Danemark et de Prusse, par lequel ils avoient partagé la dépouille du roi de Suède, chacun d'eux en devant prendre ce qui l'accommoderoit le plus.

22 août. — Le 22, qui étoit un jeudi, jour où les ministres avoient toujours congé, le Roi assembla inopinément son conseil d'État, où assistèrent seulement le duc de Bourgogne, le duc de Beauvillier, le marquis de Torcy et le ministre d'État Voysin, ce qui donna matière aux courtisans de raisonner, et ils s'imaginèrent qu'il s'agissoit de la paix, d'autant plus que le bruit couroit que les Hollandois se repentoient de ne l'avoir pas acceptée, comme le Roi la leur avoit fait proposer.

Ce jour-là, le Roi, qui devoit s'aller établir à Marly pour le reste du mois, renvoya à Paris le maréchal de Boufflers et le duc de Tresmes, qui en étoit gouverneur, pour y rester pendant son séjour à Marly, et pour contenir les esprits turbulents des Parisiens.

23 août. — Le 23 au matin, le Roi eut encore dans son cabinet à Marly une assez longue conférence avec Monseigneur et le marquis de Torcy, et elle fut si remarquable, qu'elle confirma encore les soupçons des courtisans.

On sut ce jour-là que la marquise de Beaumanoir[1] avoit eu une apoplexie, qui lui étoit tombée sur le bras droit, dont elle étoit entièrement paralytique.

24 août. — Le 24, on sut que le ministre d'État Voysin avoit la fièvre assez forte, qu'il avoit été saigné et qu'on lui alloit donner le quinquina.

On disoit ce jour-là que la citadelle de Tournay se défendoit

1. Cinquième fille du défunt maréchal de Noailles, qui étoit veuve du marquis de Beaumanoir, tué à la bataille de Spire, qui étoit fils unique du défunt marquis de Lavardin.

toujours fort bien et que le roi de Suède étoit blessé à l'épaule et au talon.

On apprit le même jour que l'abbé de Bauffremont étant allé à Madrid reporter au roi d'Espagne le collier de l'ordre de la Toison d'or de son père, le marquis de Meximieux, Sa Majesté Catholique le lui avoit rendu en faveur du marquis de Listenois, son neveu.

25 août. — Le 25, le chancelier ne vint point au conseil d'État, et on sut qu'il étoit depuis quatre jours incommodé d'un dévoiement. On apprit aussi que le maréchal de Tessé étoit tombé malade assez considérablement à Marly, et que le marquis de Gamaches venoit d'y être saigné, après deux violents accès de fièvre double tierce. D'ailleurs on reçut par l'ordinaire des lettres d'Espagne du 14, qui portoient que l'armée des ennemis, ayant marché la nuit sans qu'on en eût avis, avoit paru tout d'un coup à la pointe du jour de l'autre côté de la Sègre, vis-à-vis d'un quartier appelé Corbeins, où le comte d'Estaing commandoit avec un corps; qu'ils avoient commencé par se mettre en bataille et par faire avancer sept ou huit pièces de canon au bord de la rivière, qui avoient tiré sur ses troupes qui défendoient le passage; que le comte d'Estaing, après avoir posté ses troupes, en avoit envoyé donner avis au maréchal de Bezons, qui étoit campé à une demi-lieue de là; qu'il avoit fait battre sur-le-champ la générale, s'étoit mis en marche avec toute l'armée, et étoit arrivé d'assez bonne heure en présence des ennemis, auxquels on avoit bientôt répondu par plusieurs volées de canon; que les ennemis étoient campés sur le bord de la rivière, et avoient pour quartier général le village de Villanueva, qu'ils n'avoient pas un arbre dans leur camp, ni d'autre eau que celle de la Sègre, d'où ils ne pouvoient approcher sans essuyer bien des coups de fusil; que leurs déserteurs disoient qu'ils n'attendoient que leurs pontons et de la poudre pour tenter le passage; que leur armée étoit composée de trente-deux bataillons et de six mille chevaux, mais que, s'ils étoient assez hardis pour passer, ils pourroient bien ne pas repasser, le maréchal de Bezons étant posté de manière qu'ils ne lui donnoient aucune inquiétude.

On disoit le même jour que le roi de Suède avoit passé le Boristhène à nage avec trois cents chevaux.

Le même matin, le bruit couroit que les ennemis avoient

poussé leurs travaux jusque sur un angle du chemin couvert de la citadelle de Tournay, mais qu'ils n'avoient osé s'y loger à cause des mines; que le prince Eugène envoyoit tous les jours des rafraichissements au marquis de Surville, et que le bruit de son armée étoit qu'il avoit ordre d'aller à Vienne, dès que la citadelle de Tournay seroit prise.

Il arriva ce matin-là un courrier du maréchal de Villars qui assura qu'elle se défendoit fort bien, et qui dit que ce maréchal étoit prêt de marcher avec un grand corps quand il étoit parti de l'armée, mais il ne dit pas de quel côté il vouloit se porter.

Le soir, le marquis de Torcy apporta l'extrait d'une lettre que lui écrivoit le baron de Kronstrum, envoyé de Suède, et voici ce qu'il portoit en termes exprès :

« M. de Stralem, envoyé du roi de Suède à Breslau, mande « du 8 d'août à l'envoyé de ce prince à Francfort, que le roi « son maître lui a dépêché un courrier exprès pour lui donner « avis de la défaite entière des Moscovites, dont il y en a eu « soixante-dix mille tués sur place; tout leur canon et leur « bagage a été pris; la bataille a duré quatre jours, les Suédois « y ont perdu dix mille hommes; le roi se porte bien, et a six « mille Moscovites prisonniers. »

Mais il étoit bien difficile d'accorder cette nouvelle avec toutes celles qui avoient couru jusqu'alors, et encore moins avec celle qu'on vit le lendemain dans la *Gazette de Hollande*, où il y avoit un article particulier, qui marquoit que le prince Menszikof avoit joint sur le bord du Boristhène les débris de l'armée suédoise, commandés par le général Lewenhaupt, et qui étoient de quinze mille hommes ou environ, lesquels avoient été obligés de se rendre prisonniers de guerre, parce qu'ils manquoient de vivres et de munitions.

On sut ce jour-là que le chancelier se portoit mieux; que, pour le ministre d'État Voysin, il avoit toujours la fièvre, malgré le quinquina; et qu'à l'égard du maréchal de Tessé et du marquis de Gamaches, ils s'étoient fait porter à Paris dès qu'ils avoient eu le moindre relâche.

Le même jour, le duc de Bourbon reçut une lettre d'un officier qui étoit dans l'armée du roi Stanislas, par laquelle celui qui lui écrivoit marquoit que les ennemis de ce prince et du roi de Suède avoient depuis quelque temps affecté de tromper le

monde par des relations fausses qu'ils faisoient à leur avantage; que le roi Stanislas avoit été lui-même dans de grandes inquiétudes pour le roi de Suède, mais qu'il venoit de recevoir par un courrier exprès des nouvelles de ce prince, qui lui mandoit qu'il avoit battu les Moscovites et pris l'épée à la main Poltawa, où il y avoit neuf mille hommes de garnison. Cependant on voyoit le même soir une lettre du czar qui portoit tout le contraire, et même la capitulation imprimée du général Lewenhaupt, qui s'étoit rendu sur le bord du Boristhène prisonnier de guerre au prince de Menszikof, faute de vivres et de munitions, avec le débris de l'armée du roi de Suède, qui étoit de quinze mille hommes.

On apprit ce jour-là que les ennemis, au nombre de douze mille chevaux, ayant passé le Rhin à Rheinfeld, et ensuite sur les terres des Suisses, au mépris de la neutralité qui avoit toujours été observée, étoient venus se poster vis-à-vis de Neubourg, où ils avoient trois ou quatre mille hommes de pied, dans le dessein d'y construire un pont, pour passer, comme on le croyoit, dans la Franche-Comté, dont les esprits étoient mal intentionnés, et où l'on appréhendoit que le duc de Savoie ou le comte de Thaun n'entrât de son côté pour se joindre aux Impériaux. Le Roi en parla l'après-dînée à Reynold [1], colonel de son régiment des gardes suisses, commençant son discours par lui dire que les Suisses lui avoient joué un vilain tour, pendant qu'il se tenoit en repos sur leur bonne foi.

On disoit le même jour que la cour devoit prendre le 1er septembre le deuil pour la mort de l'infant, et qu'on le porteroit six semaines, parce que la cour d'Espagne avoit porté pendant ce même espace de temps le deuil pour le duc de Bretagne; mais que le Roi, Monseigneur, ni Madame ne le prendroient pas, parce que les grands-pères, ni les grand'mères ne le portoient pas de leurs petits-enfants.

27 août. — Le 27, on sut que le ministre d'État Voysin n'avoit plus de fièvre; mais la duchesse d'Orléans l'avoit depuis trois jours et prenoit du quinquina, quoiqu'elle fût grosse de six mois. On disoit aussi le même jour qu'en Flandres les enne-

1. Il commença son discours dans sa chambre et fit ensuite entrer Reynold dans son cabinet, où l'on n'entendit pas ce qu'il lui dit.

mis faisoient un prodigieux amas de fascines, disant tout haut qu'ils viendroient attaquer les lignes du maréchal de Villars, dès qu'ils auroient pris la citadelle de Tournay. D'ailleurs on commençoit à être persuadé à la cour que la nouvelle de la marche des cent mille Tartares à Vienne n'étoit qu'une chimère, et cependant il venoit de tous côtés des confirmations de la défaite du roi de Suède.

28 août. — Le 28 au matin, on apprit que, pendant la nuit, il étoit arrivé un courrier du maréchal d'Harcourt, et Voysin apporta ses dépêches au Roi entre son lever et sa messe ; lorsqu'il y alla, il dit au maréchal de Boufflers que douze mille chevaux des ennemis avoient effectivement passé sur les terres des Suisses, par des endroits où ils avoient été obligés de défiler un à un ; qu'ils étoient allés se poster vis-à-vis de Neubourg, où ils avoient un corps d'infanterie et des bateaux de cuir pour faire un pont ; que du Roseau [1], brigadier de cavalerie, qui commandoit en ces quartiers-là avec cinq escadrons et la valeur de deux ou trois bataillons, en ayant donné sur-le-champ avis au maréchal d'Harcourt, il lui avoit envoyé cinq escadrons de renfort, et que, sur un second avis, il avoit détaché le comte du Bourg avec huit autres escadrons, lui ordonnant de prendre des troupes partout où il pourroit, et de charger les ennemis fort ou foible ; que cependant, ayant eu nouvelle que le duc d'Hanovre, qui commandoit l'armée des ennemis, après s'être approché de lui, avoit tout d'un coup renvoyé ses bagages au delà du Rhin, il l'observoit soigneusement, soit pour être prêt à défendre ses lignes, s'il venoit les attaquer, soit pour le côtoyer le long du Rhin, s'il prenoit le parti de le remonter.

29 août. — Le 29, on fit un service solennel à Notre-Dame de Paris pour le prince de Condé, où les compagnies supérieures assistèrent, et les parents en grands manteaux. Ce fut le cardinal de Noailles qui y officia ; mais il n'y eut point d'évêques qui fissent les encensements ; le P. Gaillard, Jésuite, y prononça l'oraison funèbre [2], qu'on trouva pleine de belles choses ; le spectacle fut

1. Il étoit de Bar-le-Duc, et n'étoit point brigadier de cavalerie, mais de dragons, et très ancien officier ; il ne s'appeloit point du Roseau, mais des Roseaux.

2. Il y avoit eu une question pour savoir s'il adresseroit la parole au duc de Bourbon, ou au cardinal de Noailles, qui prétendoit que cet hon-

magnifique, et tout aux dépens du duc de Bourbon, mais le Roi y envoya un détachement de ses gardes du corps et de ses Cent-Suisses.

Ce jour-là, le duc de Chartres parut à Marly, ayant les chausses pour la première fois, et tout le monde le trouva fort bien fait; Mademoiselle y étoit aussi, qu'on trouva grande et de légère taille, car il y avoit un an qu'elle se forçoit à ne manger presque point pour ne pas grossir excessivement, comme elle sembloit y avoir de la pente; ils ressembloient beaucoup l'un et l'autre à la duchesse d'Orléans, leur mère.

30 août. — Le 30, on apprit la mort de la marquise de Moussy [1], sœur du premier président de Harlay, qui étoit d'une éminente piété, et celle de la femme de Bontemps [2], premier valet de chambre du Roi, qui étoit une terrible perte pour lui, d'autant plus qu'elle lui laissoit six enfants. Mais si sa douleur étoit extrême, celle du duc et de la duchesse d'Albe n'étoit pas moindre pour la perte de leur fils unique le connétable, que tout l'art des médecins ne put empêcher de mourir.

On sut en même temps que la marquise de Villequier [3] étoit accouchée d'un garçon.

Le soir, on eut nouvelle que le comte de Bourg avoit battu les ennemis, en avoit tué onze cents sur la place, fait quatre mille prisonniers, et qu'il étoit maître des ponts du grand et du petit bras du Rhin, et qu'on n'y avoit perdu que cent cinquante hommes. Cette nouvelle avoit été apportée par un officier qui avoit été à l'action, et qui étoit venu demander au duc de Bourbon [4] le régiment de Charolois, le marquis de Sainte-Aulaire [5], qui en étoit colonel, y ayant été tué; et le duc de Bourbon l'avoit mandé à la duchesse sa femme. Il auroit semblé que le comte du

neur lui appartenoit, parce que c'étoit dans son église; mais on y trouva un expédient, qui fut que le cardinal n'assista point à l'oraison funèbre, pendant laquelle il alla à la sacristie, comme pour se reposer.

1. Son mari, qui étoit de la maison de Bouteiller de Senlis, fut tué brigadier d'infanterie dans un combat en Alsace, sous les ordres du maréchal de Turenne.

2. Elle s'appeloit Levasseur, d'une famille de conseillers au parlement de Paris.

3. Fille unique du marquis de Guiscard, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et lieutenant général.

4. Ou plutôt d'Enghien.

5. Gentilhomme de Limousin, dont le père étoit lieutenant de roi.

Bourg auroit dû dépêcher sur-le-champ un courrier au Roi, mais il ne le voulut pas faire, par déférence pour le maréchal d'Harcourt, auquel il envoya le courrier.

Cependant on sut que le duc d'Hanovre avoit fait paroître une tête devant les lignes de Lauterbourg, pour amuser le maréchal d'Harcourt, et que cependant il avoit fait repasser le Rhin à son armée, sans doute dans le dessein d'aller en diligence passer sur le pont de Neubourg et d'entrer dans la Haute-Alsace, où le comte de Mercy étoit déjà entré, s'étant rendu maître de l'île du Rhin où les François avoient des redoutes, et du pont solide qui communiquoit de cette île à la terre ferme; mais l'action du comte du Bourg rompoit toutes ses mesures.

Le soir, le Roi, en se promenant, parla encore longtemps et fortement à Reynold du tour que les Suisses lui avoient fait, lui assurant que le comte du Luc les avoit avertis six jours auparavant du jour et de l'heure que les ennemis devoient passer sur leurs terres, et que les Bâlois lui avoient promis sur leur âme et sur leur vie qu'il n'y passeroit personne, et que cependant ils avoient été conduits par les guides qu'ils leur avoient donnés, et qu'ils avoient passé tout proche de la contrescarpe de Bâle; et le Roi ajouta : « *Je suis donc libre présentement de passer sur leurs terres quand il me plaira.* »

31 août. — Le 31, on sut qu'on ne prendroit que le 1er de septembre le deuil pour l'infant d'Espagne, et le Roi s'en retourna de Marly à Versailles, où l'on apprit que la comtesse de Livry étoit heureusement accouchée d'un garçon.

Le soir, le marquis d'Anlezy, maréchal de camp, arriva à Versailles, apportant la nouvelle de l'action du comte du Bourg, et voici ce qu'on apprit de lui dans ses conversations, touchant une victoire qui étoit bien importante, puisqu'on ne doutoit point que ce ne fût une partie faite entre l'Empereur, le duc de Savoie, le duc de Lorraine, les cantons protestants et une bonne partie des Francs-Comtois.

Comme les ennemis avoient quatorze bataillons et vingt escadrons, et que le comte du Bourg n'avoit que sept bataillons, dont il y en avoit un composé de compagnies ramassées à la hâte, à la tête duquel il avoit mis un colonel et un lieutenant-colonel réformés pour le commander, et qu'il n'avoit que dix-huit escadrons, la partie n'étoit pas égale. Mais Quadt, maréchal

de camp, s'avisa de proposer au comte de Bourg une finesse qui réussit; ce fut de donner aux ennemis un faux avis pour les obliger à laisser une partie de leurs troupes de l'autre côté du Rhin. Le comte du Bourg lui laissa le soin de conduire cette affaire, et en même temps, il fit écrire au commandant de Brisach, au nom du comte du Bourg, de faire semblant de sortir de sa place avec un corps de troupes, comme pour aller couper les ennemis de l'autre côté du Rhin, de faire paroître bien des drapeaux et entendre bien des tambours, et cependant de ne point sortir de sa place, ce qui fut exécuté. En même temps, il fit aussi écrire au nom du comte du Bourg au commandant d'Huningue de faire la même manœuvre, et de n'ajouter foi qu'à cette première lettre. Ensuite il lui en fit écrire deux ou trois autres, par lesquelles il lui mandoit de ne pas manquer, aussitôt qu'il le verroit marcher aux ennemis en deçà du Rhin, de marcher aussi de l'autre côté de ce fleuve avec sa garnison, pour se saisir de Neubourg. Ces dernières lettres tombèrent entre les mains des ennemis, comme on l'avoit souhaité, et en même temps leur général, le comte de Mercy, renvoya six bataillons à Neubourg.

Cependant le comte du Bourg marcha aux ennemis avec ce qu'il avoit, le marquis d'Anlezy commandant sa droite, et Quadt la gauche; le régiment de dragons de Lautrec [1] étoit à la droite de tout, ensuite les régiments de cavalerie de Rennepont [2], de Montrevel [3] et de Forsac [4]; après cela, l'infanterie, composée des deux bataillons du régiment de Tallard [5], des deux bataillons du régiment d'Auxerrois [6], du bataillon de la Chau-Montauban [7], de celui d'Enghien et du bataillon composé de compa-

1. Dont le colonel étoit le dernier fils du marquis d'Ambre, lieutenant général pour le Roi en Guyenne.

2. Dont le mestre de camp étoit un gentilhomme de Poitou parent de la marquise de Maintenon.

3. Dont le mestre de camp étoit fils du défunt comte de Montreuil, tué à la bataille de Nerwinde.

4. Dont le mestre de camp étoit neveu du vieux commandeur de Forsac, célèbre dans la cavalerie, qui s'étoit retiré.

5. Ci-devant Sault, et depuis Tessé.

6. Le marquis d'Amfreville, qui en étoit colonel, étoit mort huit jours auparavant, et le Roi l'avoit donné au marquis d'Harcourt, second fils du maréchal, mais il n'étoit pas encore reçu.

7. C'étoit un régiment nouveau, dont le colonel étoit un gentilhomme de Dauphiné.

gnies détachées; l'autre aile de cavalerie étoit composée des régiments de cavalerie de Lessart [1], de Clermont [2] et de Fontaines [3], et du régiment de dragons de Bretagne [4], qui fermoit la ligne. Dès que les ennemis eurent avis de sa marche, ils vinrent au-devant de lui, dans une si grande confiance de le battre, que le comte de Mercy ne voulut pas même qu'on chargeât son équipage, disant qu'il vouloit souper ce soir-là dans sa tente. Le comte du Bourg, qui faisoit donner du vin à son infanterie fatiguée d'une longue marche, eut à peine le temps de se mettre en bataille, et le régiment de Rennepont, qui ne se trouva pas encore bien formé, eut beaucoup à souffrir. Cependant le comte du Bourg ordonna à son infanterie de ne pas tirer un coup, et d'entrer dans les huit bataillons ennemis, la baïonnette au bout du fusil. Cela fut très bien exécuté, malgré la lassitude de son infanterie : les ennemis l'attendirent ayant un genou en terre, et lui firent leur décharge de fort près, mais elle ne leur donna qu'à peine le temps de se relever; elle entra dans leurs bataillons et les tailla en pièces. La cavalerie françoise, quoique presque toute nouvelle, traita de même leur cavalerie, et tout ne songea plus qu'à fuir. On les poursuivit de tous côtés l'épée dans les reins, et le marquis de Clermont, qui avoit eu affaire avec son régiment nouveau à un régiment de cuirassiers de l'Empereur, arriva des premiers au bout du pont par où le plus grand nombre des ennemis vouloit se sauver, et la presse fut si grande sur le pont du grand bras du Rhin, qui étoit composé de bateaux de cuir, qu'il rompit, et qu'il se noya une infinité de monde. On disoit même qu'on avoit retiré du Rhin huit cents chevaux qui nageoient, et dont les cavaliers, selon les apparences, s'étoient noyés. Quand le marquis d'Anlezy étoit parti, on avoit compté quinze cents morts sur la place; il y avoit deux mille cinq cents prisonniers, presque tous blessés, et on en amenoit encore à tous moments. On savoit que le général Brei-

1. Dont le mestre de camp, qui étoit brigadier, servoit en Roussillon.

2. Le mestre de camp étoit le fils du marquis du Châtelet, lieutenant général.

3. C'étoit celui que le duc d'Aumont avoit voulu acheter pour son fils.

4. Le colonel étoit un gentilhomme de Bretagne nommé Marbeuf, qui en avoit été lieutenant-colonel, après avoir longtemps servi dans la seconde compagnie de mousquetaires du Roi, et dans son régiment des gardes.

ner, qui étoit un des hommes de confiance du prince Eugène, avoit été tué, et l'on croyoit la même chose du comte de Mercy, parce qu'il s'étoit trouvé un dragon qui s'étoit vanté d'avoir tué un officier général, et auquel on avoit trouvé deux cents pistoles et la tabatière du comte de Mercy. D'ailleurs, le lendemain de l'action, le gouverneur de Fribourg l'avoit envoyé répéter par un tambour, et il ne s'étoit point trouvé parmi les prisonniers. On ajoutoit que, comme il n'avoit pas voulu qu'on chargeât son équipage, il avoit été pillé, et on y avoit trouvé sa cassette remplie de beaucoup de papiers de conséquence, et le bruit couroit qu'il y avoit plusieurs lettres signées, qui donneroient des lumières touchant le duc de Lorraine et les Francs-Comtois. On disoit qu'un cavalier françois, qui avoit poursuivi trop chaudement deux cent cinquante chevaux des ennemis qui se retiroient en gros du côté de Bâle, s'étoit trouvé au milieu d'eux, qu'ils avoient voulu le tuer, mais que, leur ayant dit qu'il étoit Lorrain et qu'il venoit pour prendre parti avec eux, ils l'avoient épargné, et qu'il avoit trouvé le moyen de se sauver et de revenir joindre son régiment. Il faut conclure tout ce récit par une chose que le comte du Bourg avoit faite, qui étoit assez plaisante. Un gentilhomme du duc de Lorraine, sur le pied de la neutralité, passoit familièrement au travers des troupes de France, sans parler à personne, et ayant traversé le Rhin sur les ponts des places du Roi, il revenoit de même et recommençoit souvent le même manège, et comme le comte du Bourg marchoit aux ennemis, il traversa encore ses troupes de la même manière. Mais il se le fit mener, et après lui avoir reproché sa manière d'agir, il lui dit qu'il alloit combattre les ennemis, et qu'il vouloit lui en donner le plaisir. En effet, il l'emmena avec lui, et après qu'il eut battu les ennemis, il lui dit d'aller porter cette nouvelle à son prince.

SEPTEMBRE 1709

1er septembre. — Le 1er de septembre, on sut que le marquis d'Anlezy étoit tombé malade assez considérablement de la fatigue de la poste, ayant fait toute sa course à cheval. Le même

jour, on vit à la cour l'évêque de Québec[1], qui étoit depuis très longtemps prisonnier en Angleterre, et qui, ayant enfin été échangé contre le baron de Mean, grand doyen de Liège, lequel on avoit renvoyé sur-le-champ, sur la foi de l'échange, avoit été retenu par les ennemis plus de deux mois durant, parce que le comte de Mean étoit mort peu de temps après être retourné à Liège.

On disoit ce jour-là que, la nuit du 28 au 29 d'août, les ennemis avoient attaqué par trois fois le chemin couvert de la citadelle de Tournay, en présence du prince Eugène et du duc de Marlborough, qui étoient venus exprès de l'armée le jour précédent; que le feu avoit duré depuis dix heures du soir jusqu'à quatre heures du matin, et qu'ils avoient toujours été repoussés.

2 septembre. — Cependant, le 2, toutes les nouvelles de Paris portoient que la citadelle étoit rendue du 30 ou du 31.

On voyoit le même jour de nouvelles relations de la bataille donnée entre le roi de Suède et le czar, lesquelles confirmoient la défaite entière du premier, et portoient même qu'encore qu'il eût un coup qui perçoit du talon au bout du pied, il s'étoit retiré chez les petits Tartares, avec un petit corps de cavalerie. Les mêmes relations portoient que le chirurgien de ce prince ayant été pris et mené au czar, il lui avoit demandé des nouvelles de son maître, et que, sur ce qu'il lui avoit répondu qu'il étoit blessé, il lui avoit dit qu'il le sauroit mieux panser qu'un autre, et lui avoit fait donner un cheval frais pour le suivre, avec ordre de lui faire ses compliments, et de lui dire qu'il seroit bien aise de trouver l'occasion de lui faire plaisir.

On ajoutoit ce jour-là qu'il étoit très vrai que les Tartares avoient voulu marcher avec le prince Ragotzi, mais que, n'ayant osé le faire sans la permission du Grand Seigneur, ce prince n'avoit pas voulu le leur permettre, de peur de s'attirer la guerre.

3 septembre. — Le 3 au matin, on apprit que, le soir précédent, à sept heures, le maréchal de Boufflers étoit parti dans une berline à quatre places, suivi d'une chaise roulante et escorté par huit hommes à cheval. D'abord on s'imagina que son

1. Frère du défunt marquis de Saint-Vallier, capitaine des gardes de la porte du Roi; il avoit été longtemps aumônier de Sa Majesté.

voyage étoit pour négocier la paix; mais, bientôt après, quelques gens assurèrent qu'il étoit allé à l'armée de Flandres, le maréchal de Villars ayant demandé avec instance au Roi de le lui envoyer pour visiter ses postes, parce qu'il ne vouloit point se charger de l'événement, si les ennemis venoient l'attaquer.

Ce jour-là, le marquis Gentile, envoyé de Gênes, vint dans les carrosses du Roi prendre son audience de congé; il parla à Sa Majesté dans son cabinet pathétiquement, suivant le goût italien, et ensuite il lui fit un petit compliment en françois; il parla aussi fort bien à la duchesse de Bourgogne et à Madame, Monseigneur et les princes étant absents.

Le même jour, qui étoit le jour que les ministres étrangers venoient à Versailles, Kroonstrum, envoyé de Suède, dit qu'il avoit des lettres qui assuroient que la bataille de Poltawa ne s'étoit pas passée comme on le publioit, que les Moscovites y avoient perdu vingt-huit mille hommes, et les Suédois neuf mille, et que l'armée suédoise subsistoit toujours; mais il n'avoit point encore de nouvelles du roi son maître.

Sur les cinq heures du soir, Monseigneur et les princes ses enfants revinrent de Petit-Bourg, où ils étoient allés, le 1er du mois, prendre le plaisir de la chasse.

Le soir, le comte de Fontaines, mestre de camp, arriva à Versailles, apportant douze drapeaux et deux étendards qui avoient été pris à l'action du comte du Bourg, et le Roi lui parla fort honnêtement. Cependant on avoit des nouvelles certaines que la citadelle de Tournay avoit battu la chamade le 31 d'août.

4 septembre. — Le 4 au matin, on apprit que le marquis de Surville ayant trouvé les conditions que les ennemis vouloient lui imposer trop insupportables, il avoit rompu avec eux, et fait recommencer à tirer le 1er du mois plus fortement que jamais. Cependant cela ne pouvoit pas durer longtemps, s'il étoit vrai qu'il eût été obligé de se rendre faute de vivres.

On vit ce jour-là arriver à la cour le duc de Vendôme, lequel n'y étoit point venu depuis longtemps. Le même jour, on apprit que le duc de Noailles, qui étoit depuis quelque temps campé sur le Ter, et qui avoit même fait faire un fourrage au delà de cette rivière, avoit fait fourrager le territoire de Bagnols, qui n'avoit pas voulu obéir à ses ordres; qu'on en avoit pris le consul pour otage, et qu'on en avoit rapporté du blé pour nourrir l'armée

pendant quinze jours. Il mandoit que le général Effer, qui commandoit dans le pays, dépêchoit courrier sur courrier au comte de Staremberg pour lui demander du secours, mais inutilement.

On voyoit encore le même jour des lettres particulières de Tournay du 2, qui portoient que le marquis de Surville [1] avoit fait battre la chamade le 31 d'août, et avoit donné Dolet pour otage, et qu'il avoit proposé, par ordre du Roi, de rendre la citadelle, à condition qu'il y auroit trêve entre les armées pendant un mois pour traiter la paix; qu'il s'étoit ensuite réduit à quinze jours, et que les ennemis ne s'en éloignoient pas; mais que, s'étant opiniâtrés à vouloir qu'on pendît les déserteurs, il avoit retiré son otage, et avoit recommencé à faire tirer, n'y ayant rien dans la citadelle qui lui manquât. On ajoutoit que, de l'aveu même des ennemis, ils avoient perdu beaucoup de monde, et que les mines faisoient de prodigieux effets.

5 septembre. — Le 5, le Roi témoigna être en peine de ce que le maréchal d'Harcourt ne lui avoit point encore envoyé cette fameuse cassette du comte de Mercy, dans laquelle on devoit trouver des éclaircissements sur tant de choses importantes. On disoit cependant que le duc d'Hanovre remontoit toujours le Rhin, et que le maréchal d'Harcourt le côtoyoit.

6 septembre. — Le 6, le duc de Vendôme repartit pour se rendre à son château d'Anet, et l'on sut que le marquis de Polignac avoit la fièvre depuis quelques jours, et que le marquis d'Armentières [2] étoit assez mal d'une fièvre double tierce continue. On eut aussi nouvelle que la citadelle de Tournay s'étoit rendue du 2 au 3, que toute la garnison étoit prisonnière de guerre, et que, pendant la même nuit, toute l'armée des ennemis avoit passé l'Escaut.

Ce jour-là, toute la cour se trouva dans un grand mouvement, sur un détachement de gardes du corps qu'on sembla faire avec quelque mystère, et on ne peut s'imaginer les sots raisonnements que cela fit faire à toutes sortes de gens.

7 septembre. — Mais, le 7 au matin, lorsqu'on vit Monseigneur partir avec le duc de Berry pour aller en poste en berline

1. Lieutenant de roi de la ville de Tournay.
2. Premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans.

à Chantilly surprendre le duc et la duchesse de Bourbon, qui y étoient allés avec beaucoup de dames et de seigneurs, tous ceux qui avoient fait des discours impertinents eurent sujet de se moquer d'eux-mêmes.

On apprit ce jour-là que la garnison de la citadelle de Tournay n'étoit pas tout à fait prisonnière de guerre, qu'elle avoit permission de revenir en France avec toutes ses armes et ses drapeaux, et même du canon, à condition de ne point servir qu'elle ne fût échangée; qu'elle la seroit la première, et que le marquis de Surville avoit une pleine et entière liberté.

On sut le même jour que le Roi avoit fait le comte du Bourg chevalier de l'Ordre, qu'il avoit donné au marquis d'Anlezy le grand cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis qui étoit vacant par la mort du comte de Narbonne, qu'il avoit donné trois mille livres de pension à Quadt, et qu'il avoit fait le comte de Fontaines brigadier.

8 septembre. — Le 8, le comte de Ravignan arriva à la cour, apportant la capitulation de la citadelle de Tournay, qui certainement étoit des plus singulières, mais le marquis de Surville avoit profité du désir que les généraux ennemis avoient de voir cette affaire finie pour penser à de plus grands desseins, et il avoit tenu bon pour avoir tous les honneurs de la guerre, comme on les lui avoit promis, bien résolu, si on les lui refusoit, de faire sauter la citadelle et de sortir pendant la nuit dans la ville, d'égorger la garde d'une des portes, et de se retirer par là, toute sa garnison lui ayant promis d'exécuter un dessein si glorieux, mais en même temps si dangereux.

On sut par le comte de Ravignan que Mesgrigny avoit une entière liberté, et même permission d'aller à Bruxelles, où il étoit marié; qu'on étoit convenu de travailler au plus tôt à l'échange de la garnison de Tournay avec les prisonniers qu'on avoit faits à Warneton et à Hasnon, et que par provision les ennemis avoient consenti qu'il y en eût neuf cents d'absolument libres, parce qu'ils en devoient le même nombre; que les déserteurs s'étoient esquivés, à la réserve de douze ou quinze, qui avoient été assez sots pour entrer dans la ville, et qu'on avoit fait pendre, sous prétexte qu'ils avoient pillé du pain.

On disoit ce jour-là que l'armée des ennemis avoit passé la Haine et la Trouille en même temps à Jemmapes, qui est tout

proche de Mons; que l'armée françoise avoit passé l'Auneau à Quiévrin; que le comte d'Artagnan marchoit à tire-d'aile pour joindre le maréchal de Villars, avec lequel étoit le maréchal de Boufflers, qui pourtant ne se mêloit point du commandement[1]; qu'on attendoit à tous moments la nouvelle de leur jonction, et qu'il pourroit bien y avoir une action en ce pays-là; que l'électeur de Bavière étoit parti de Mons, et qu'il arriveroit le 12 à Compiègne, où le Roi avoit envoyé le contrôleur Lambert et les gens de son garde-meuble, et où le duc d'Humières devoit lui aller faire les honneurs.

9 septembre. — Le 9, on apprit que le marquis de Lévis étoit extrêmement malade à Strasbourg, et la marquise sa femme se prépara à partir pour l'aller trouver en poste; mais elle n'alla pas loin, car, avant que de partir de Paris, elle eut nouvelle de sa convalescence.

10 septembre. — Le 10, le duc d'Albe vint à la cour et apprit au Roi une affaire qui s'étoit passée en Espagne, se plaignant fort du maréchal de Bezons; il disoit que les Catalans avoient déclaré à l'archiduc que, s'il n'obligeoit le comte de Staremberg à faire une action d'éclat, ils le jetteroient dans la mer, et que toute la Catalogne se révolteroit; que l'archiduc, pressé par ces discours, avoit dépêché courriers sur courriers au comte pour l'obliger à passer la Sègre; qu'enfin il s'étoit résolu à tenter le passage de cette rivière, et que le maréchal de Bezons s'étoit reculé pour le laisser passer; qu'il avoit eu même de grands démêlés avec le chevalier d'Asfeld, qui vouloit que l'on rompît le col aux ennemis en passant, mais que le maréchal avoit répondu qu'il savoit bien ce qu'il faisoit; que le comte d'Aguilar ayant dépêché un courrier sur-le-champ au roi d'Espagne pour lui apprendre cette aventure, ce prince avoit pris congé de la reine, et après avoir déclaré dans son conseil qu'il étoit nécessaire d'y apporter un prompt remède, il avoit pris la poste avec six de ses domestiques seulement, et étoit allé se

1. Sa modération mérite d'être transmise à l'histoire. Quand il arriva à l'armée, il dit au maréchal de Villars : « *Monsieur, vous savez que je ne suis venu ici que parce que vous l'avez souhaité, aussi n'y veux-je faire aucune fonction de général, et je me contenterai d'être votre aide de camp* », et comme les officiers s'assembloient autour de lui, il leur dit : « *Messieurs, il ne faut point que vous me regardiez ici comme votre général, mais comme l'aide de camp de M. le maréchal de Villars.* »

mettre à la tête de son armée; que la princesse des Ursins voyant cela avoit voulu s'en revenir en France, mais qu'il l'avoit priée de rester auprès de la reine, qu'il lui avoit recommandée; qu'il avoit aussi prié Amelot de rester à Madrid pendant son absence, mais qu'il ne l'avoit pas jugé à propos. Le Roi écouta paisiblement le discours du duc d'Albe, auquel il donnoit audience dans son cabinet, et lui assura qu'il n'avoit point donné d'ordre au maréchal de Bezons de faire ce qu'il avoit fait. L'après-dînée, il arriva un courrier du maréchal de Bezons, qui mandoit que le comte de Staremberg lui avoit dérobé une marche et qu'il avoit passé la Sègre à l'heure qu'on s'y attendoit le moins.

11 septembre. — Le 11, le bruit couroit que les ennemis étoient déjà retranchés devant Mons, et l'on disoit tout haut que l'armée de France n'avoit pas envie de combattre, et qu'elle avoit pris le plus long par la chaussée de Bavay. Mais, à dix heures du soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que les ennemis étoient venus au-devant de lui, et que les drapeaux des deux armées n'étoient qu'à la portée du pistolet les uns les autres; qu'on se canonnoit, et que le marquis de Coëtquen avoit eu la jambe emportée; que l'armée françoise avoit sa droite aux bois de Tenière, sa gauche au bois de Sart, et son centre à Onoy; que celle des ennemis avoit sa droite au moulin de Sart, son centre vis-à-vis d'Onoy, et la gauche au Grand Viny; qu'ils avoient voulu occuper un ravin, mais que le chevalier de Luxembourg les avoit prévenus; qu'il s'étoit passé là une petite action, où l'on avoit fait des prisonniers de part et d'autre; et que le roi d'Angleterre, qui étoit malade à Cambrai, ayant su que les armées s'approchoient l'une de l'autre, s'étoit rendu en diligence à l'armée, quoiqu'il eût encore la fièvre.

On disoit ce jour-là que la duchesse de Luxembourg étoit fort malade à Rouen, et que le marquis des Marais, grand fauconnier de France, étoit aussi très mal aux eaux de Bourbon.

Le soir, le comte de Monasterol apporta au marquis de Torcy une lettre du baron de Richberg, qui commandoit les troupes du duc de Bavière en l'absence du maréchal d'Arco, laquelle il avoit écrite à son maître par un courrier exprès, et que ce prince, que le courrier avoit trouvé en chemin de Compiègne, avoit envoyée par le même courrier au comte de Monasterol. Elle portoit qu'Albergotti avoit eu une conférence avec un officier général

des ennemis [1], qu'on ne tiroit plus, et qu'on étoit en conférence pour une trêve afin de traiter la paix. On ne sauroit s'imaginer quelle joie cela causa dans tous les esprits ; il y eut pourtant des gens qui n'ajoutèrent point de foi à cette nouvelle, et qui appréhendoient que les ennemis n'eussent fait cette démarche pour surprendre les généraux françois.

On vit ce jour-là à la cour une lettre d'un officier de l'armée d'Espagne qui écrivoit à un de ses amis ce qui s'étoit passé, au sujet du passage de la Sègre, et on a jugé à propos de l'insérer ici :

Au camp d'Algoëra, du 31 d'août 1709.

« Il m'a été impossible, Monsieur, de vous donner de mes nou-
« velles plus tôt, à cause des mouvements que nous avons été
« obligés de faire par rapport à M. de Staremberg, lequel est
« venu à bout de son dessein en nous faisant donner dans un
« panneau épouvantable.

« Je vous ai déjà mandé que ce général, sans que M. le maré-
« chal de Bezons eût eu aucun avis, avoit fait une marche en
« plein jour, et étoit venu se présenter sur le bord de la
« Sègre, à un village nommé Villanova, vis-à-vis du village de
« Corbeins, où M. le comte d'Estaing étoit campé avec un corps
« d'infanterie et de cavalerie, et qu'en arrivant, il avoit fait
« passer la rivière à sept ou huit de ses escadrons, et avoit fait
« avancer du canon, qui avoit commencé à tirer à barbette sur
« notre camp ; que M. le maréchal de Bezons avoit marché sur-
« le-champ au secours de M. le comte d'Estaing, qu'il croyoit
« que les ennemis attaqueroient, comme c'étoit aussi le senti-
« ment de tous nos officiers généraux ; que M. le maréchal avoit
« fait aussi venir du canon pour répondre à celui des ennemis,
« et que la chose s'étoit passée en canonnade, M. de Staremberg
« ayant fait retirer sa cavalerie, qui avoit passé la rivière, et
« s'étant campé sur deux lignes vis-à-vis de nous, qui, après avoir
« marché tout le jour par une chaleur effroyable, nous étions
« trouvés établis sur les sept heures du soir.

1. Avec Cadogan, l'homme de foi du duc de Marlborough, qui engagea peut-être cette conversation pour donner aux troupes qui venoient aux ennemis de toutes leurs places le temps de joindre leur armée.

« Les ennemis restèrent deux jours dans leur camp, au bout « desquels ils marchèrent à neuf heures du soir pour aller « camper de l'autre côté de Lérida, au bord de la même rivière, « à un village qui s'appelle Tour de Sègre. Nous n'en fûmes « avertis que le lendemain au point du jour, quand nous ne « vîmes plus de camp. M. le maréchal, faute d'espions, ne « savoit de quel côté ils avoient tourné. Cependant, comme il « falloit qu'ils passassent par devant Lérida, il reçut bientôt une « lettre du gouverneur de cette place, par laquelle il lui donnoit « avis de leur marche; en même temps il se mit aussi en marche « avec toute son armée, et cette marche fut encore plus longue, « et par une plus grande chaleur que la première. Les ennemis « se reposèrent deux jours à Tour de Sègre, ensuite de quoi « M. de Staremberg se mit en marche à neuf heures du soir, « séparant son armée en deux corps, dont l'un faisoit semblant « d'aller à Mequinenza pour y faire un pont, et l'autre marchoit « par des lieux couverts, de sorte qu'on ne savoit pas de quel « côté il tournoit; mais, dans la marche, M. de Staremberg fit « rejoindre ces deux colonnes, et se rejeta tout d'un coup sur « son camp de Villanova, où, ne trouvant aucun obstacle, il fit un « pont et passa la Sègre. M. le maréchal, qui ne pouvoit savoir « de quel côté les ennemis avoient marché, détacha M. de Jof-« freville, lieutenant général, avec douze cents grenadiers et « dix escadrons pour aller du côté de Mequinenza, et même par « delà, s'il le jugeoit à propos. Pour lui, il ne put avoir de nou-« velles certaines des ennemis que le lendemain, à huit heures « du matin, et en même temps, il envoya ordre à M. de Joffre-« ville de revenir avec son détachement. Cependant il marcha « avec l'armée pour retourner à Corbeins; mais, comme les « ennemis avoient douze ou treize heures de marche avant lui, « quoiqu'il marchât le jour pour empêcher aux ennemis le pas-« sage de la rivière, quand il fut prêt d'arriver à son ancien « camp, il eut avis que presque toute l'armée étoit passée. Sur « cet avis, il tint conseil de guerre pour savoir ce qu'il y auroit à « faire. Plusieurs de MM. les officiers généraux furent pour la « retraite, et d'autres pour attaquer les ennemis; on résolut de « se mettre en bataille, d'envoyer les équipages à Lérida et « d'attendre M. de Joffreville, qui arriva bientôt, ses grena-« diers ayant fait ce jour-là vingt lieues en quinze heures de

« temps. On marcha donc en bataille aux ennemis, et jamais on « n'a rien vu de si beau que notre armée marchant sur quatre « colonnes, deux d'infanterie et deux de cavalerie. Nous mar- « châmes de cette manière jusqu'à deux heures après midi que « nos généraux nous firent faire halte : ils tinrent un second « conseil de guerre pour savoir s'ils devoient attaquer les « ennemis, et la pluralité des voix des officiers généraux fut « pour la retraite. M. le comte d'Aguilar et M. le chevalier « d'Asfeld eurent beau soutenir qu'il falloit absolument donner, « qu'il seroit honteux de se retirer, que cela feroit raisonner « tout le pays et donneroit courage aux Catalans, ils ne firent « rien sur les esprits; en un mot nous nous retirâmes, et dans « notre retraite, les ennemis chargèrent notre arrière-garde. « Ce ne fut pourtant pas grand'chose, mais nous ne laissâmes « pas d'y perdre M. le chevalier de Bragelogne, lieutenant- « colonel du régiment de cavalerie de Berry et brigadier, avec « quelques cavaliers.

« Depuis ce temps-là, nous avons su que les ennemis trem- « bloient de peur, et les déserteurs nous ont dit que, si nous les « avions attaqués, nous les aurions certainement battus, d'autant « plus que nous avions quatre à cinq mille hommes plus qu'eux. « M. de Staremberg fit attaquer le lendemain Balaguer, où « commandoit M. d'Osseville, brigadier et lieutenant-colonel du « régiment de dragons de Bouville, avec le régiment suisse de « Reding, composé de six cent cinquante hommes, et parfaite- « ment beau, et deux cent cinquante hommes du régiment de « Badajoz. Comme cette place ne valoit rien, M. d'Osseville fut « obligé de se rendre au bout de vingt et quatre heures prison- « nier de guerre, de manière que voilà près de mille hommes « que nous perdons assez mal à propos, ce qui donnera certai- « nement un nouveau courage aux ennemis et à tout le pays. « Pour nous, nous nous sommes retirés de ce côté-ci pour « soutenir une seconde rivière, qui s'appelle la Noguera, et « nous y resterons jusqu'à ce que les ennemis nous y viennent « forcer. Tous les Espagnols sont bien fâchés contre nos géné- « raux; pour moi, je trouve qu'ils n'ont pas tout à fait tort, car « il ne falloit pas marcher aux ennemis, si on ne vouloit pas les « combattre. »

Cependant on sut que le Roi avoit envoyé un courrier au

maréchal de Bezons pour lui ordonner de chercher les ennemis, et d'obéir en toutes choses au roi d'Espagne, même de lui laisser toutes les troupes qu'il lui plairoit.

12 septembre. — Le 12 au matin, tout le monde ne parloit que de cette belle trêve qu'on alloit faire pour parvenir sûrement à la paix; mais, l'après-dînée, on changea bien de conversation; car il arriva un maître d'hôtel de la maréchale de Noailles, qu'elle envoyoit à sa fille la duchesse de Guiche, pour lui apprendre que son mari avoit été blessé à la jambe, qu'elle en venoit de recevoir la nouvelle par un de ses valets de chambre, et qu'elle n'avoit pas un moment à perdre pour se rendre auprès de son mari, ce qui l'obligea à partir sur-le-champ. On sut donc par ce même maître d'hôtel, qui avoit été instruit par ce valet de chambre, que la bataille avoit commencé le jour précédent à six heures et demie du matin, que les ennemis étoient venus attaquer l'armée du Roi, qu'il y avoit eu un grand carnage de part et d'autre, que les ennemis avoient enfoncé l'armée françoise par le centre, que la compagnie de Noailles avoit été presque toute détruite à coups de canon, que Brilhac[1], capitaine de grenadiers du régiment des gardes, étoit arrivé au Quesnoy blessé d'un coup au travers du corps, que le maréchal de Villars étoit blessé au genou, qu'Albergotti étoit aussi fort blessé, que le comte de Chémerault et le baron Pallavicini avoient été tués, et que le maréchal de Boufflers avoit rallié des troupes et avoit rétabli le combat. Ces nouvelles, débitées à bâtons rompus, jetèrent toute la cour dans une extrême désolation, chacun appréhendant pour son mari, pour son fils ou pour son frère.

13 septembre. — Le 13, sur les six à sept heures du matin, il arriva un courrier du maréchal de Boufflers, par lequel on apprit un grand nombre de morts et de blessés, mais tout cela ne fut point encore avec certitude. Il apporta en même temps au Roi une lettre du maréchal de Boufflers, qui fut trouvée parfaitement belle, et qui, étant d'un caractère particulier, mérite bien de tenir sa place ici.

1. Gentilhomme de Poitou, frère du premier président du parlement de Bretagne.

Au Quesnoy, le 11e de septembre 1709, à dix heures du soir.

« M. le maréchal de Villars a été aujourd'hui considérable-
« ment blessé, les chirurgiens assurent néanmoins que ce sera
« sans danger. Je suis bien fâché, Sire, que ce malheur m'en-
« gage à vous annoncer la perte d'une nouvelle bataille; mais je
« puis vous assurer que jamais malheur n'a été accompagné de
« plus de gloire, toutes les troupes s'y en étant acquis une des
« plus grandes par leur valeur distinguée, par leur fermeté et
« leur opiniâtreté, n'ayant enfin cédé qu'au nombre fort supé-
« rieur, et y ayant toutes fait des merveilles.

« Toutes les dispositions de M. le maréchal de Villars étoient
« parfaitement bonnes, et les meilleures qu'un général très
« capable et très expérimenté pouvoit prendre. Il s'est com-
« porté dans l'action avec toute l'activité et la valeur imagi-
« nable, et il a donné tous les bons ordres possibles, outre le
« bon exemple; mais c'est cette même valeur, et le peu de mé-
« nagement pour sa personne qui lui ont attiré la blessure
« qu'il a reçue, et qui a été préjudiciable au succès de cette mal-
« heureuse journée. Il m'avoit fait l'honneur de me charger de
« la droite, et il avoit pris le soin de la gauche; l'on a repoussé
« les ennemis plus de trois à quatre fois à l'une et à l'autre
« avec une valeur infinie de la part des troupes. Mais notre
« centre s'étant trouvé dégarni d'infanterie, par la nécessité d'en
« porter à la gauche qui en a eu un besoin pressant, les ennemis
« se sont portés avec de si grandes forces de cavalerie et d'in-
« fanterie audit centre, qui n'avoit plus que de la cavalerie à lui
« opposer, qu'il a fallu céder au nombre infiniment supérieur
« et aux prodigieux efforts des ennemis, après néanmoins avoir
« fait au moins six charges de cavalerie des plus valeureuses et
« des plus vigoureuses qui aient jamais été faites, ayant à chaque
« charge percé et culbuté deux et trois lignes des ennemis,
« qui auroient été entièrement battues sans leur infanterie, à
« la faveur de laquelle elles se sont ralliées, et sont ensuite
« revenues sur notre cavalerie, fortifiées par de nouvelle cava-
« lerie. Je puis assurer Votre Majesté que les ennemis y ont
« perdu trois fois plus de monde que nous, et qu'ils ne peuvent
« tirer d'autres avantages de cette malheureuse action que le
« gain du champ de bataille, et je crois pouvoir encore assurer

« Votre Majesté que ce malheureux succès ne lui coûtera pas un « pouce de terrain de plus, quand elle jugera à propos de faire « la paix, et qu'au contraire les ennemis respecteront les troupes « de Votre Majesté et seront peut-être plus dociles, quelque enflés « qu'ils soient des avantages qu'ils ne doivent qu'à leur bonheur « qui peut changer dans la suite. Je ne puis présentement faire « aucuns détails à Votre Majesté de cette action ; je tâcherai de « lui envoyer demain ou après-demain une relation ; je puis seu-« lement l'assurer que tous MM. les officiers généraux y ont « parfaitement bien fait leur devoir, avec valeur et capacité. « M. d'Artagnan, qui commandoit la droite de l'enfanterie, s'y « est tout à fait distingué, tant par sa valeur que par ses « bons ordres; il a eu trois chevaux tués sous lui, et a reçu « deux coups dans sa cuirasse. M. le duc de Guiche, qui « étoit aussi à la droite, plus en avant que M. d'Artagnan, s'y « est comporté pareillement avec la valeur et la capacité pos-« sible, et y a reçu un coup de mousquet à la jambe; M. d'Hau-« tefort et M. de la Frézelière, qui étoient encore à la droite, « et plus en arrière que M. d'Artagnan, ont fait paroître la « même valeur et capacité. M. de Gassion, qui commandoit la « droite de la cavalerie, a fait à la tête de la maison de Votre « Majesté les plus belles et les plus vigoureuses charges de cava-« lerie qui aient jamais été faites, et rien ne peut être compa-« rable à la vigueur quasi sans exemple que la maison de Votre « Majesté a marquée en cette occasion, ayant percé et renversé « plus d'une fois deux et trois lignes des ennemis à coups d'épée. « Les gendarmes, les chevau-légers, les mousquetaires et les « grenadiers à cheval ont fait aussi des merveilles. M. le prince « de Rohan et M. le Vidame y ont fait tout ce qu'on peut « attendre de gens de la plus grande valeur. La gendarmerie y « a fait aussi des merveilles, et M. le marquis de la Vallière s'est « porté partout, et a chargé avec toute la valeur possible. La « cavalerie s'y est aussi très bien comportée, et outre ces charges « de cavalerie, toutes les troupes, aussi bien que l'infanterie, « ont soutenu avec une fermeté incroyable une des plus vives « canonnades qui aient jamais été, et toute l'infanterie y a fait « des merveilles et s'est tout à fait distinguée.

« Le roi d'Angleterre s'est porté partout avec toute la vivacité « et la valeur possible.

« Je ne dis rien de la gauche à Votre Majesté, parce que je ne « l'ai point vue, mais je sais que tous MM. les officiers généraux, « animés par l'exemple de M. le maréchal de Villars, s'y sont « comportés avec toute la valeur possible.

« J'espère que toute l'armée sera demain rassemblée derrière « le ruisseau de la Romel, entre le Quesnoy et Valenciennes, et « je crois pouvoir assurer Votre Majesté qu'elle sera encore très « respectable, et en état de disputer le terrain aux ennemis.

« Jamais retraite après un combat aussi long, aussi sanglant, « et aussi opiniâtre ne s'est faite avec plus d'ordre, ni plus de « fermeté. Je ne crois pas que les ennemis nous aient fait des « prisonniers en nous suivant, et tous ceux qu'ils ont ont été « faits dans l'action.

« Je ne crois pas non plus que nous ayons perdu aucuns éten- « dards ni drapeaux, ou du moins que très peu; et l'on m'a dit « que nous en avons plusieurs des ennemis. Ils nous ont suivis « en bataille et en très bon ordre jusqu'au défilé de Tenière, et « avec respect, n'ayant rien osé débander sur nous.

« L'accablement où je suis de fatigue, de lassitude et de dou- « leurs, et les ordres qu'il faut donner pour l'armée et le pays « ne me permettant pas de faire un plus long détail à Votre « Majesté de cette malheureuse et glorieuse action, je tâcherai « d'y suppléer demain.

« J'oublie peut-être de parler à Votre Majesté de gens et de « troupes qui s'y sont aussi distingués que ceux dont je rends « compte à Votre Majesté; je tâcherai pareillement demain ou « après-demain de les citer, car ils ne méritent pas moins que « les autres l'estime de Votre Majesté.

« M. de Saint-Hilaire a fait servir l'artillerie parfaitement, et « on ne peut se comporter avec plus d'activité et de valeur qu'il « a fait dans toute cette action, qui a commencé à sept heures « du matin et n'a fini qu'à deux heures après midi. Quelques « prisonniers ont dit que M. le prince Eugène a été assez consi- « dérablement blessé, mais cela ne paroît pas bien certain. Je « joins ici un état des principaux officiers généraux et particu- « liers que l'on m'a dit avoir été tués ou blessés, mais je crois « qu'il y en a encore plusieurs, dont on n'est point informé.

« Je souhaite fort que Votre Majesté soit satisfaite de mon zèle « et de mes bonnes intentions. J'ai essayé de faire de mon mieux

« pour que les effets en fussent heureux. MM. de Chémervault, le « baron Pallavicini, le comte de Bueil, le chevalier de Croy, « Steckemberg ont été tués.

« M. le maréchal de Villars a un coup de mousquet au genou, « le duc de Guiche à la jambe, d'Albergotti à la cuisse, Tour- « nemine une jambe cassée et coupée, Courcillon une cuisse « cassée et coupée, le comte d'Angennes, le duc de Saint- « Aignan blessés, etc. »

Cependant voici à peu près les noms des gens qu'on disoit alors avoir été tués ou blessés dans cette occasion.

Morts.

Le marquis d'Angennes [1], brigadier d'infanterie;

Steckemberg, lieutenant-colonnel d'Alsace et brigadier;

Le comte de Chémerault, lieutenant général;

Le baron Pallavicini [2], maréchal de camp;

Belaccueil [3], mestre de camp de cavalerie;

La Bretesche;

Le marquis de Montpipault [4];

Le marquis de Rochebonne [5], mestre de camp de cavalerie;

Des Gruberts [6], enseigne des mousquetaires, commandant la compagnie;

Tournefort, maréchal de camp et lieutenant des gardes du corps;

Le comte de Bueil [7], brigadier d'infanterie;

Le chevalier de Croy [8], brigadier d'infanterie;

Le comte de la Roche-Millay [9], enseigne de gendarmerie;

Moret, capitaine au régiment des gardes;

Le comte de Tourville;

1. Gentilhomme de Normandie, gendre de Vaubourg, conseiller d'État, homme très estimé quoique bègue.

2. Officier piémontois de grand mérite.

3. Gentilhomme de Dauphiné.

4. Gentilhomme d'Orléanois, de la maison de Rochechouart.

5. Fils du marquis de Rochebonne, commandant à Lyon; il commandoit le régiment de Villeroy.

6. Gentilhomme de Normandie; il avoit près de quatre-vingts ans.

7. Gentilhomme d'Anjou de grande maison.

8. Second fils du comte de Solre.

9. Gentilhomme d'Anjou, de la maison de Saché.

Le comte de Briord [1], sous-lieutenant de gendarmerie;
Le comte d'Estrehan [2], capitaine lieutenant de gendarmerie;
Le comte de Lordat [3], sous-lieutenant de gendarmerie;
Le marquis de Mesnière [4], sous-lieutenant de gendarmerie;
Morsalines [5], guidon de gendarmerie.

PERDUS.

Le comte de Buzenval [6], sous-lieutenant de gendarmerie;
Le comte de Coetenfao, aide-major de gendarmerie;
Le comte de Mainville [7], sous-lieutenant de gendarmerie;
Le comte d'Autray [8], colonel du régiment de la Sarre;
Le prince de Lambesq, mestre de camp;
Le comte d'Aubigny [9], colonel du régiment Royal;
Le comte de Montlezun, enseigne des gardes du corps;
Garagnoles, enseigne des gardes du corps;
La Billarderie le cadet, exempt des gardes du corps;
Tambonneau, capitaine du régiment des gardes.

BLESSÉS.

Le comte de Verderonne [10], guidon de gendarmerie, le bras emporté;

Le marquis de Renty [11], capitaine lieutenant des gendarmes Bourguignons, à mort;

Le chevalier de Janson, capitaine lieutenant de gendarmerie;

Le marquis de Saint-Abre [12], enseigne de gendarmerie;

Le marquis de Tournemine, capitaine lieutenant des gendarmes de la Reine, la jambe coupée;

1. Gentilhomme de Bourgogne, dont le père étoit chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.
2. Gentilhomme de Normandie.
3. Gentilhomme de Provence.
4. Gentilhomme de Normandie.
5. Gentilhomme de Normandie.
6. Fils du marquis de Buzenval, ci-devant sous-lieutenant des gendarmes du Roi et lieutenant général.
7. Gentilhomme de Brie.
8. Fils aîné de Moncault, lieutenant général.
9. Gentilhomme d'Anjou, neveu de l'archevêque de Rouen.
10. Gentilhomme de Picardie, petit-fils du chancelier d'Aligre.
11. Fils du marquis de Renty, lieutenant général, et lieutenant général pour le Roi en Franche-Comté.
12. Gentilhomme de Limousin.

Le comte de Meré [1], enseigne de gendarmerie;

Le comte de Chenoise [2], enseigne de gendarmerie;

Le comte de Cernay [3], enseigne de gendarmerie;

Trudaine [4], sous-lieutenant de gendarmerie, la jambe emportée;

Le marquis de Courcillon, mestre de camp du régiment Royal-Allemand, la cuisse emportée;

Le marquis de Vaulnire [5], sous-lieutenant des gendarmes du Roi, un coup de sabre au front;

Le comte de Savines [6], enseigne des gardes du corps;

Albergotti, fort blessé;

Le duc de Saint-Aignan [7], un coup de sabre au front;

Montaran, capitaine au régiment des gardes;

Brilhac, capitaine au régiment des gardes;

Le marquis de Coëtenfao [8], maréchal de camp, sous-lieutenant des chevau-légers de la garde;

Le marquis d'Ecquevilly, guidon des gendarmes du Roi, la main percée;

Le comte de Savigny [9], enseigne de gendarmerie;

Le marquis de Reffuge [10], enseigne de gendarmerie, le bras emporté;

La Billarderie l'aîné [11], enseigne des gardes du corps;

Parisifontaine, aide-major des gardes du corps;

Le marquis de Charost [12], brigadier d'infanterie, et prisonnier;

Le marquis de Coëtquen, maréchal de camp, une jambe emportée;

Le comte de Saint-Laurent [13], colonel du régiment de Nice, l'épaule cassée;

Le duc de Guiche.

1. Gentilhomme de Normandie.
2. Gentilhomme de Brie.
3. Gentilhomme flamand.
4. Frère de Mme Voysin et de Trudaine, intendant de Lyon.
5. Gentilhomme de Bretagne.
6. Gentilhomme de Dauphiné.
7. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit demi-frère du duc de Beauvillier.
8. Gentilhomme de Bretagne.
9. Gentilhomme de Champagne, de la maison d'Estoges.
10. Fils du marquis de Reffuge, lieutenant général, commandant au pays Messin.
11. Gentilhomme de Beauvoisis.
12. Fils aîné du marquis de Charost, lieutenant général.
13. Son père étoit un gentilhomme piémontois qui étoit lieutenant général.

Cependant on disoit qu'on avoit fait la plus belle retraite du monde jusqu'au Quesnoy et jusqu'à Valenciennes, les ennemis n'ayant suivi l'armée du Roi que jusqu'au défilé de Tennière; que le roi d'Angleterre s'étoit extrêmement distingué [1]; que la maison du Roi avoit fait des merveilles; que la gendarmerie avoit été fort maltraitée par un régiment de mille Danois, mais que les gardes du corps l'avoient vengée sur-le-champ, et que le colonel de ce régiment, qui avoit été pris, avouoit qu'il n'en étoit pas resté trois cents chevaux. Toutes ces nouvelles se débitoient si confusément qu'il étoit impossible de démêler entièrement la vérité.

Le même matin, il arriva un courrier du duc de Noailles, apportant la nouvelle qu'il avoit enlevé aux ennemis sous Girone un quartier de quatorze escadrons et de quatre cents hommes de pied, où le général Effer avoit été pris avec deux autres lieutenants généraux et tout le camp tendu comme il étoit.

14 septembre. — Le 14, le Roi reçut une lettre du maréchal de Villars, qu'on disoit être pathétique et touchante; mais on ne la donna pas au public.

15 septembre. — Le 15 au matin, le marquis de Surville salua le Roi, et lui présenta son fils, qui avoit vu le siège de Tournay avec lui. On disoit ce jour-là que l'armée de Sa Majesté avoit marché à l'Auneau [2], mais cela n'étoit pas bien certain. On eut aussi des nouvelles certaines que le prince de Lambesq étoit prisonnier chez le prince de Wurtemberg, et qu'il n'avoit qu'un petit coup à la joue [3], mais que son gouverneur, un officier de son régiment et trois de ses gens avoient été tués auprès de lui, et qu'on devoit le renvoyer sur sa parole. On disoit le même jour que le major du régiment de Livry, ayant été blessé à la bataille, avoit percé toute l'armée des ennemis et s'étoit jeté dans Mons.

D'ailleurs, on assuroit que le comte de Thaun avoit fait descendre en Savoie par le Petit-Saint-Bernard jusqu'à cinquante-

1. Il y eut cela de particulier qu'ayant alors la fièvre, il prit de sang-froid son quinquina pendant l'action.

2. Faux.

3. Cela n'étoit pas vrai, car il avoit deux coups de sabre sur la tête, et l'on disoit qu'il ne s'étoit sauvé la vie qu'en promettant trois cents pistoles, qui n'étoient pas faciles à trouver en ce temps-là.

quatre escadrons, apparemment dans le dessein de s'aller joindre au duc d'Hanovre dans la Franche-Comté. Mais, comme son dessein avoit avorté, il y avoit apparence qu'il seroit bientôt obligé par les neiges, qui commençoient en ce pays-là, de faire repasser les monts à sa cavalerie.

Cependant on ne voyoit point de liste générale des morts et des blessés, quoiqu'il fût venu au Roi une seconde lettre du maréchal de Boufflers ce jour-là, laquelle on va mettre ici.

« *Au camp de Ruesne, le 13e de septembre 1709.*

« Votre Majesté, Sire, aura vu par ma lettre du 11 de ce mois, « datée de dix heures du soir, le malheureux succès de l'action « dudit jour 11, mais combien ce malheur étoit accompagné de « gloire pour les troupes et les armes de Votre Majesté. Je puis « vous assurer, Sire, avec vérité que cette gloire est infiniment au-« dessus de tout ce que je pourrois lui en dire. Elle le saura par « la relation même des ennemis, qui ne peuvent assez exalter, « ni vanter l'audace, la valeur, la fermeté et l'opiniâtreté des « troupes de Votre Majesté, dont ils ont ressenti bien rudement « les effets; et hors d'avouer qu'ils ont été bien battus, ils con-« viennent qu'ils ont acheté trop cher le champ de bataille, que « le nombre infiniment supérieur de leurs troupes nous a forcés « de leur céder. Enfin, Sire, la suite des malheurs arrivés depuis « quelques années aux armes de Votre Majesté avoit tellement « humilié la nation françoise que l'on n'osoit quasi plus s'avouer « François; j'ose assurer, Sire, que le nom françois n'a jamais « été plus en estime, ni plus craint qu'il l'est présentement dans « toute l'armée des alliés.

« Le prince Eugène et le duc de Marlborough conviennent qu'il « y a eu de part et d'autre plus de vingt-cinq à vingt-six mille « hommes tués ou blessés, et que, des vingt-cinq à vingt-six « mille hommes, il y en a eu dix-huit à vingt de leur part. Cela « m'est confirmé unanimement, non seulement par tous ceux de « nos officiers prisonniers qu'ils ont renvoyés avec beaucoup « d'honnêteté, mais par plusieurs exprès que j'ai envoyés dans « leur armée, et en particulier par M. de Scheldon, brigadier, « qui avoit été fait prisonnier le 8 de ce mois près de Bossu, « faisant son devoir avec valeur à la tête d'un détachement de

« quatre cents chevaux, et lequel étoit dans leur armée dans le « temps de l'action.

« Le prince Eugène et milord Marlborough le renvoyèrent « hier, et avant cela l'emmenèrent avec eux par tout le champ de « bataille. Il dit que c'est une chose affreuse que de voir la « quantité de cadavres, quoique l'on en ait déjà enterré plusieurs; « il en fait monter le nombre à plus de quinze à seize mille « hommes.

« Ils parlent avec admiration de la beauté de notre retraite, et « de la fierté avec laquelle elle a été faite. Ils disent qu'ils ont « reconnu en cette action les anciens François, et qu'ils voient « bien qu'il n'y avoit qu'à les bien mener, et leur donner une « bonne disposition.

« Ils avoient en cette action cent soixante-deux bataillons et « trois cents escadrons, avec cent vingt pièces de canon, de sorte « qu'ils étoient supérieurs de quarante-deux bataillons, qua- « rante escadrons et quarante-deux pièces de canon.

« Milord Marlborough et presque tous les officiers principaux « ont dit à M. de Scheldon qu'ils espéroient que cette action pro- « cureroit au plus tôt la paix, et il dit avoir entendu plusieurs « Anglois parlant ensemble en leur langue et louant tout à fait « la valeur qui avoit paru de notre part dans cette action : « *Voilà les François redevenus braves, nous revoilà bons amis.* « Comme mondit sieur de Scheldon doit se rendre incessamment « à Versailles, il pourra avoir l'honneur de dire à Votre Majesté « plusieurs autres particularités, tant de ce qu'il a vu que de ce « que milord Marlborough, dont il est fort ami, lui a dit.

« Ledit milord à offert à M. de Scheldon tout l'argent qu'il « désireroit pour assister nos blessés et prisonniers : il n'a « accepté que cinquante louis, qu'il a distribués suivant les « besoins.

« Le prince Eugène dit que, de toutes les actions qu'il a vues, « il n'y en a aucune qui ait été si rude, si sanglante, ni si dis- « putée et opiniâtrée que celle-là.

« Ils donnent sur toutes choses des louanges infinies aux « charges que la maison de Votre Majesté a faites; dans la « vérité, elles sont au-dessus de l'humanité et toutes expres- « sions.

« L'armée ennemie a marché hier après midi pour se rappro-

« cher de Mons, dont ils vont faire le siège. Ils comptent que « cela les mènera jusqu'à la fin de ce mois, et qu'ils ne songe- « ront plus à rien entreprendre après cette conquête, tant par « rapport à la saison avancée, que par la ruine de toute leur « meilleure infanterie, qui a été presque entièrement défaite à « cette bataille.

« Je joins ici l'état que M. de Scheldon m'a donné de la perte « des principaux officiers des ennemis, et des troupes qui ont « été les plus maltraitées.

« Je n'ai pu encore avoir l'état des morts et blessés de notre « part. Je sais seulement qu'il est très considérable, et qu'il est « bien difficile d'éviter que, dans des actions aussi terribles, « aussi longues et aussi disputées, il ne nous en coûte beaucoup, « et l'on ne peut s'empêcher de regretter infiniment la perte de « tant d'honnêtes gens et de mérite; mais c'est un sang bien « utilement répandu, et il faut compter pour une grande victoire « d'avoir regagné et rétabli l'honneur et la réputation de toute « une nation.

« Toute l'armée de Votre Majesté s'est rassemblée hier entre « le Quesnoy et Valenciennes, campée en très bon ordre en front « de bandière, et dans toute la meilleure disposition du monde « de recommencer une action, s'il le falloit, pour le service de « Votre Majesté, et, bien loin d'avoir l'air abattu, je puis assurer « Votre Majesté qu'elle l'a beaucoup plus audacieux. Le front du « camp tient près de trois lieues, et est certainement très res- « pectable.

« Comme il revient à chaque instant des gens que l'on « croyoit tués, et qu'ainsi je n'ai pu avoir l'état juste des tués et « blessés ou prisonniers, ni par conséquent des emplois vacants, « je n'aurai pas l'honneur de rien proposer à Votre Majesté pour « personne, ni même de lui rendre compte des actions distin- « guées que je ne sois instruit de tout; ce sera le plus tôt qu'il « me sera possible de vaquer aux écritures, qui consomment un « temps infini.

« Tout ce que je puis avoir l'honneur de dire à Votre Majesté, « c'est que depuis longtemps armée n'a acquis plus de gloire, et « n'a plus mérité l'estime du maître et des ennemis; et cela ne « se peut que les officiers généraux et particuliers, aussi bien « que les corps des troupes, n'aient fait des miracles et que

« dans tout il n'y ait une infinité d'actions particulières très dis-
« tinguées.

« M. le maréchal de Villars a jeté les yeux sur M. le marquis « de Nangis pour aller porter à Votre Majesté les drapeaux et « les étendards ennemis que l'on rassemble, et qui se trouvent « déjà en assez grand nombre.

« Mondit sieur le marquis de Nangis m'a témoigné de la répu- « gnance à accepter cette commission par le malheur que nous « avons eu de perdre le champ de bataille; mais cette bataille « et notre retraite ont tant l'air d'une victoire, et la prodigieuse « perte des ennemis tant l'air d'une défaite, que je l'ai déter- « miné à faire ce plaisir à M. le maréchal de Villars, et personne « n'est plus capable de rendre un compte exact à Votre Majesté « que mondit sieur de Nangis, quoiqu'il n'ait combattu qu'à la « gauche, par la connoissance parfaite qu'il a de la disposition « générale avant l'action, par son talent et par son esprit de « guerre, qui le met facilement au fait de tout ce qui s'est passé « dans l'action, tant de ce qu'il a vu, que de ce qui lui a été « rapporté par des gens sûrs et véritables. Il a combattu à son « ordinaire avec une valeur des plus grandes et des plus distin- « guées.

« J'ai déjà eu l'honneur de mander à Votre Majesté avec quelle « valeur le roi d'Angleterre s'est porté partout. J'ai su depuis « qu'il a eu plusieurs personnes blessées près de lui.

« J'ai joint ici l'état des quartiers que l'on m'a dit que les « ennemis devoient prendre devant Mons. Dès que je serai « assuré de leur nouvelle situation, je pourrai me rapprocher « un peu plus d'eux pour les resserrer dans leurs subsis- « tances.

« Je joins encore ici une lettre de M. de Grimaldi, commandant « de Mons, écrite à M. le maréchal de Villars, par laquelle « Votre Majesté verra qu'il lui mande que l'aile gauche des enne- « mis qui a eu affaire à notre droite a été entière défaite. Il est « certain que les ennemis ont été tout à fait maltraités, dans « cette malheureuse, mais glorieuse action. »

État des officiers principaux des alliés tués ou blessés, et de celles de leurs troupes qui ont été le plus maltraitées.

Le lieutenant général Goor, le bras emporté d'un coup de canon dont il est mort;

Le lieutenant général Oxenstiern, tué;

Le lieutenant général Lalo, tué;

Le lieutenant général Nebbe, Anglois, tué; Le baron de Sparre, lieutenant général, tué; Le lieutenant général Testau, tué; Le lieutenant général Heyden, tué;

Moysbe;

Keppel, général major;

Milord Lellerbordon;

Le brigadier Prendergatt, Anglois, tué;

M. le prince Eugène, très légèrement blessé;

Le colonel de cavalerie Panton, fort blessé;

Le colonel de cavalerie Armstrong, fort blessé.

Il y a ensuite environ huit colonels aux gardes tués.

Les deux bataillons des gardes angloises entièrement défaits, et les gardes hollandoises aussi.

Tous les régiments anglois en général sont hors de combat.

Les troupes d'Hanovre ont fort souffert, et leur cavalerie aussi.

16 septembre. — Le 16, le Roi dit que les ennemis étoient à la bataille plus forts que son armée de quarante-deux bataillons, de quarante escadrons et de quarante pièces de canon, et l'on croyoit qu'ils faisoient le siège de Mons. On assuroit cependant que le Roi faisoit marcher plusieurs troupes des côtes et des provinces pour fortifier son armée. On apprit ce jour-là que le comte de Buzenval et le comte de Mainville, qu'on croyoit perdus, étoient prisonniers et blessés, que le comte de Lordat, qu'on avoit dit mort, étoit aussi prisonnier et blessé, et que le marquis de Renty, qu'on avoit dit être blessé à mort, n'avoit que quelques coups de sabre à la tête et au visage.

17 septembre. — Le 17, on sut que le vieux Du Metz, président en la Chambre des comptes de Paris et garde-meuble de la couronne, étoit mort à Paris, âgé de quatre-vingt-quatre ans, qu'il avoit passés dans une grande réputation de probité. On

eut aussi nouvelle que la duchesse de Luxembourg [1] étoit morte à Rouen à la fleur de son âge.

Ce jour-là, le marquis de Nangis arriva à Versailles, apportant les drapeaux et les étendards gagnés sur les ennemis, et le Roi lui donna une longue audience entre son lever et sa messe, après laquelle il vit dans sa chambre les trente-trois drapeaux ou étendards que le marquis avoit apportés, que le Roi ordonna au secrétaire d'État Voysin de faire porter à l'église Notre-Dame de Paris. Sa Majesté dit ce jour-là que le maréchal de Boufflers avoit été pendant un demi-quart d'heure si bien mêlé au milieu des ennemis, qu'il avoit été obligé d'ôter le blanc qu'il avoit à son chapeau, et qu'ils avoient eu cinquante bataillons qui n'avoient point chargé. On ajoutoit qu'ils faisoient certainement le siège de Mons, et que le marquis de la Frezelière s'étoit allé jeter dans cette place, où on avoit fait entrer un bataillon et toutes les munitions qui étoient dans Saint-Ghislain, qu'on avoit abandonné, l'autre bataillon qui y étoit ayant été renvoyé à Condé. On apprit que les ennemis avoient renvoyé le comte de Coëtenfao avec beaucoup d'autres officiers prisonniers, mais qu'on avoit été obligé de le trépaner en arrivant à l'armée; que Belaccueil et le marquis de Montpipault avoient été aussi renvoyés.

18 septembre. — Le 18, on apprit que le prince de Wurtemberg avoit renvoyé dans son carrosse à Maubeuge le comte d'Aubigny, colonel du régiment Royal, qui étoit blessé d'un coup de feu à la cuisse et d'un coup de sabre au visage; que le chevalier de Montmorency [2] étoit aussi blessé; que Brilhac et Montaran, capitaines au régiment des gardes, l'étoient moins qu'on ne l'avoit dit; que le marquis de Bauffremont [3] l'étoit aussi à la jambe; que la Bretesche n'étoit que blessé, et point prisonnier; que Tambonneau, capitaine au régiment des gardes, étoit prisonnier chez le prince d'Auvergne, et que le marquis de Charost, deux jours après l'action, avoit été trouvé expirant sur le champ de bataille.

1. Grande affliction pour le marquis de Clérambault, son père, qui avoit, à ce qu'on croyoit, quatre-vingt-quatorze ans, et pour la marquise, sa femme, qui n'avoient point d'autres enfants.

2. Gentilhomme flamand, colonel du régiment de Condé et brigadier.

3. Frère du marquis de Listenois et sous-lieutenant de gendarmerie.

19 septembre. — Le 19, Monseigneur prit médecine à Meudon, suivant son régime ordinaire, et l'on disoit que Barentin [1], brigadier de cavalerie, avoit été tué, aussi bien que la Billarderie le cadet [2] et le comte de Montlezun; que le comte d'Estrehan[3] s'étoit retrouvé; que Trudaine étoit mort; que la plaie du marquis de Courcillon alloit assez mal, quoiqu'elle eût paru d'abord assez belle et qu'il eût été fort gai, et qu'on avoit retrouvé le corps du comte de Tournefort. L'après-dînée, il arriva un courrier de l'armée de Flandres, par lequel on apprit que la blessure du maréchal de Villars alloit mieux, qu'on en espéroit bien, mais qu'elle seroit longue, aussi bien que celle du duc de Guiche; que le marquis de Coëtquen se portoit assez bien; que le marquis de Tournemine, la Bretesche et plusieurs autres blessés étoient morts pendant le grand tonnerre qu'il avoit fait au Quesnoy aussi bien qu'à Versailles; que le chevalier de Luxembourg n'avoit pu entrer dans Mons avec douze cents hommes choisis avec lesquels il y avoit marché; que les ennemis, ayant fait avancer un corps de cavalerie pour observer les mouvements de l'armée françoise, le maréchal de Boufflers en avoit aussi détaché un de douze ou quinze cents chevaux pour leur tenir tête; et que l'on doutoit encore à l'armée si les ennemis feroient le siège de Mons, ou s'ils ne se jetteroient point plutôt sur Charleroy ou sur Namur.

On sut aussi que le Roi avoit donné au fils du comte de Saint-Laurent, qui n'avoit que quatorze ans, le régiment de Nice, qui étoit vacant par la mort de son frère ainé, qui étoit mort de sa blessure au Quesnoy.

On apprit ce jour-là que le Roi avait nommé Saint-Olon, un de ses gentilshommes ordinaires, pour aller complimenter de sa part la reine douairière d'Espagne sur la mort de l'électrice palatine, sa mère.

20 septembre. — Le 20, on nommoit encore de nouveaux morts et de nouveaux blessés; on disoit que le marquis de Prie avoit été tué, que le comte de Nille [4], colonel dans le régiment

1. D'une famille de robe de Paris.
2. C'est que, depuis la première nouvelle qui le disoit mort, on avoit dit qu'il étoit prisonnier, ce qui se trouva faux.
3. Faux.
4. Brigadier de cavalerie.

Royal-Allemand, Berville [1], colonel du régiment Colonel général de dragons, O'Brien, colonel irlandois, Calonne, officier de gendarmerie, le marquis de Mony d'Estampes [2], capitaine de gendarmerie, le comte de Grammont [3], officier de gendarmerie, le marquis de Conflans [4], maréchal de camp, le chevalier de Valbelles [5], guidon de gendarmerie, le marquis de Chastelus [6], sous-lieutenant de gendarmerie, et le marquis de Sainsant [7], lieutenant colonel du Colonel général de cavalerie, avoient été blessés.

On apprit aussi que Montplaisir [8], enseigne des gardes du corps de la compagnie de Villeroy, étoit à Paris à la dernière extrémité d'une fluxion sur la poitrine qui duroit depuis quatre mois.

Le soir, le Roi dit au duc de Villeroy qu'il avoit donné la lieutenance de la compagnie d'Harcourt, qui étoit vacante par la mort de Tournefort, à Garagnoles, qui en étoit le premier enseigne, la brigade de Tournefort, au chevalier de Velleron, qui en étoit le premier exempt, et la brigade de Montlezun à son frère de Liane, qui n'étoit pas le premier en rang, ayant Varcilles devant lui ; mais le Roi fit cela sans conséquence, à cause que le vieux Busca avoit cédé sa brigade à son fils aîné Montlezun, et qu'il y avoit quelque justice à la rendre à son frère.

On assuroit ce jour-là que, l'électeur de Bavière étant depuis quelques jours arrivé à Compiègne, l'électeur de Cologne quitteroit bientôt Valenciennes, où il étoit depuis longtemps, pour l'y venir trouver.

Le soir, on sut que le Roi avoit déclaré le comte d'Artagnan maréchal de France, qu'il avoit fait le maréchal de Villars pair de France, et que le maréchal de Boufflers étoit obligé de revenir, parce que sa santé ne lui permettoit pas de rester plus longtemps à l'armée.

1. Fils de Legendre, ce fameux commerçant de Rouen.
2. Fils aîné du marquis d'Estampes, chevalier des Ordres du Roi, capitaine des gardes du duc d'Orléans.
3. Gentilhomme de Dauphiné, de la véritable maison de Grammont.
4. Gentilhomme de Franche-Comté.
5. Gentilhomme de Provence, cousin de celui qui étoit enseigne des gendarmes du Roi.
6. Gentilhomme de Bourbonnois.
7. Gentilhomme de Normandie.
8. Gentilhomme de Limousin, qui étoit aimé et estimé; il étoit encore prisonnier.

On voyoit en ce temps-là le détail de la perte que la maison du Roi avoit faite à la bataille, qu'on a jugé à propos de mettre ici.

COMPAGNIE DE NOAILLES.

Officiers tués ou perdus.

MM.

De Parisifontaine, fort blessé;
De la Billarderie, enseigne, fort blessé;
De la Grange, exempt, prisonnier [1];
Mirabel, sous-brigadier, blessé;
La Jouanie, sous-brigadier, blessé;
Peronin, sous-brigadier, blessé.

Gardes tués ou perdus, 53;
Gardes blessés, 26;
Chevaux tués ou perdus, 97;
Chevaux blessés, 12.

COMPAGNIE D'HARCOURT.

Officiers tués ou perdus.

MM.

De Tournefort, tué;
De Montlezun, tué;
De Garagnoles, enseigne, prisonnier;
De Monmeins, enseigne, blessé [2];
Guiot, exempt, tué [3];
Bois de la Pierre, exempt, blessé à mort [4];
Polignac, brigadier, prisonnier;
Bocheron, brigadier, fort blessé;
Du Quesnel, brigadier, fort blessé;
Bouyon, sous-brigadier, le bras emporté;
Des Landes, sous-brigadier, blessé.

Gardes tués ou perdus, 39;
Gardes blessés, 57;
Chevaux tués ou perdus, 105;
Chevaux blessés, 27;

1. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit été capitaine des carabiniers.
2. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit maréchal de camp.
3. Il étoit de Provence et étoit parvenu par les degrés.
4. Gentilhomme de Normandie, qui, de garde, avoit été tout d'un coup fait exempt, étant parent du comte de Balivière.

Compagnie de Boufflers.

Officiers tués ou perdus.

MM.
De Savines, enseigne, fort blessé;
De la Billarderie, aide-major, fort blessé;
Le chevalier d'Oppède, exempt, blessé [1];
D'Anjony, exempt, blessé;
D'Anville, brigadier, tué;
D'Arnauld, brigadier, blessé;
Meros, brigadier, blessé.
Beaumont, sous-brigadier, blessé.

Gardes tués ou perdus, 76;
Gardes blessés, 57;
Chevaux tués ou perdus, 195;
Chevaux blessés, 16;

Compagnie de Villeroy.

Officiers tués ou perdus.

MM.
De Saint-Hilaire, exempt, blessé [2];
De la Fage, exempt, blessé [3];
De Guerry, exempt, prisonnier [4];
De la Salle, exempt, blessé [5];
De Grancey, brigadier, tué;
Monchy, sous-brigadier, blessé;
Bardot, sous-brigadier, le bras emporté.

Gardes tués ou perdus, 26;
Gardes blessés, 60, *et un trompette*;
Chevaux tués ou perdus, 84;
Chevaux blessés, 27.

1. Gentilhomme de Provence, de la maison de Forbin.
2. Il étoit du comté nantois, et avoit été capitaine de cavalerie.
3. C'étoit un Gascon qui étoit monté par les degrés.
4. Gentilhomme du Vexin, dont le père avoit été exempt dans la même compagnie.
5. Il étoit de Gascogne et étoit monté par les degrés.

GRENADIERS A CHEVAL.

Officier blessé.

M. de Cadron, sous-lieutenant, blessé.

Grenadiers tués, 9;
Fort blessés, 17;
Chevaux tués ou perdus, 25.

GENDARMES DU ROI.

Officiers blessés... [1];
Maréchaux des logis fort blessés, 2;
Brigadiers fort blessés, 2;
Gendarmes tués, 11;
— *fort blessés*, 21;
— *légèrement blessés*, 22;
Chevaux tués ou perdus, 44.

CHEVAU-LÉGERS DE LA GARDE.

Officiers tués ou blessés.

M. le marquis de Coëtenfao, sous-lieutenant, blessé.

Maréchaux des logis tués, 2;
Chevau-légers tués, 27;
Chevau-légers blessés, 60;
Chevaux tués, perdus ou blessés, 93.

PREMIÈRE COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES DU ROI.

Officiers tués ou blessés.

MM.
Des Gruberts, enseigne, commandant, tué;
D'Arifat, cornette, blessé [2];
De la Rocque, cornette, blessé [3];
Pansier, maréchal des logis, tué;
Du Mas, maréchal des logis, blessé;
Saint-Maximin, brigadier, tué;

1. [Le nombre n'en est pas indiqué. — *E. Pontal.*]
2. Gentilhomme de Béarn.
3. Gentilhomme de Bigorre.

MM.

L'Espinasse, sous-brigadier, tué.
Du Bosc, sous-brigadier, blessé;
Montmorency, sous-brigadier, blessé;
Bedorède, porte-étendard, tué.

Mousquetaires tués, 18.

Entre lesquels les principaux étoient le comte de Boulanvilliers et Gensac.

Mousquetaires blessés, 21.

De ce nombre étoit le comte de Tourville, et prisonnier.

Chevaux tués ou perdus, 57.

Dont 18 du canon; celui du marquis de Gesvres étoit de ce nombre.

Seconde compagnie des Mousquetaires du Roi.

Officiers tués ou blessés.

M. Baron, cornette, blessé à la tête;
Un maréchal des logis tué;
Trois maréchaux des logis blessés;
Un brigadier tué;
Un brigadier blessé.

Mousquetaires tués, 17;
— *blessés*, 34;
Chevaux tués ou perdus, 70.

Régiment des Gardes françoises.

Officiers tués ou blessés.

MM.

Moret, capitaine, tué;
Chardon, capitaine, mort de sa blessure;
De Brilhac, capitaine de grenadiers, blessé;
De Montaran, capitaine, blessé;
De Boisson, sous-aide-major, blessé [1];
De Rancy, lieutenant, blessé [2];
Le chevalier de Razilly, sous-lieutenant, blessé [3];

1. Gentilhomme de Provence.
2. Fils de Brunet de Rancy, fameux partisan.
3. Second fils du marquis de Razilly, sous-gouverneur des princes.

MM.

Caderset, sous-lieutenant, blessé [1];
De Goussonville, sous-lieutenant, blessé [2];
Balzac, enseigne, fort blessé [3].

RÉGIMENT DES GARDES SUISSES.

Officiers blessés.

MM.

Machet, commandant le 1er bataillon, blessé;
De Demont, capitaine, blessé;
De Gravizet, capitaine, la cuisse cassée;
De Salis, commandant le second bataillon, prisonnier
Fœgly, enseigne de la Générale, blessé;
Chuvaller, enseigne de la Générale, blessé.

21 septembre. — Le 21, comme les listes augmentoient tous les jours, on apprit encore que d'Estrehan, Verderonne et le chevalier de Valbelles étoient morts de leurs blessures; et que Berthelot [4], colonel du régiment de Bretagne, Cuck, colonel irlandois, le marquis d'Aubeterre [5], de la Rozière [6], de Louvat, Casteja [7], et le comte de Flammarens [8], officiers de gendarmerie, étoient blessés. Enfin on comptoit qu'on avoit perdu dans cette action trois cent trente et un officiers de toutes sortes de grades, et qu'il y en avoit eu huit cent trente-sept de blessés.

On apprit ce jour-là que le Roi avoit nommé les femmes qui devoient être auprès de l'enfant dont la duchesse de Bourgogne devoit accoucher, qui étoient Mme de Villefort [9] pour sous-gou-

1. Gentilhomme de Béarn.
2. D'une famille de Paris.
3. Gentilhomme d'Angoumois.
4. Frère de Pleneuf, premier commis du secrétaire d'État de la guerre; ils étoient fils d'un homme d'affaires.
5. Mestre de camp de cavalerie.
6. Fils d'un vieux Louvat qui avoit commandé en diverses places, du temps du secrétaire d'État le Tellier.
7. Gentilhomme basque dont le père étoit commandant pour le Roi à Toul.
8. Gentilhomme de race gasconne.
9. Elle étoit fille d'un vieux Valicourt d'Arras, qui avoit été subdélégué des intendants à Valenciennes, où elle avoit épousé Villefort, qui en étoit major, après l'avoir été du régiment d'infanterie de Conti. Son mari étant mort, et se voyant chargée d'enfants et sans bien, elle vint à Versailles, où par son bon esprit elle sut gagner les bonnes grâces de la marquise

vernante, Mme Anthoine [1] pour première femme de chambre, et huit femmes de chambre, qui étoient Mme Perrin [2], Mlle Larcher [3], Mlle Picot [4], Mlle de Sourcy [5], Mlle Bonville [6], Mlle Lucas [7], Mlle Binet [8] et Mlle Chastelain [9].

L'après-dînée, Cormis [10], major du régiment de Bretagne, qui avoit été fait prisonnier à la bataille, arriva à Versailles, apportant au Roi un gros paquet du maréchal de Boufflers. On le questionna beaucoup, et il dit qu'il croyoit que les ennemis avoient trente mille hommes tués ou blessés; mais c'étoit pousser la chose bien haut. Il dit aussi qu'il étoit persuadé qu'ils ne feroient point le siège de Mons. On sut, le même jour, que le marquis de Barbezières, lieutenant général et gouverneur de Saint-Quentin, ayant appris la mort du comte de Chémerault, son cousin, qu'il aimoit uniquement, et étant déjà malade, en avoit pris un si grand saisissement, qu'il en étoit mort peu de jours après. On ajoutoit que la comtesse de Chémerault avoit perdu l'esprit de la douleur qu'elle avoit eue de la mort de son mari.

On apprit encore que le duc de Beauvillier avoit eu un grand accès de fièvre, qui l'avoit empêché de venir au conseil.

22 septembre. — Le 22, on vit des Fourneaux, lieutenant des gardes du corps, remercier le Roi de ce qu'il lui avoit donné le gouvernement de Seysselles, qui étoit vacant par la mort de Tournefort.

de Maintenon qui lui procura cet emploi, au préjudice de bien des concurrentes, dont il y en avoit une entre autres qui étoit protégée par un grand prince.

1. Elle étoit déjà femme de chambre du duc de Bretagne; son mari étoit porte-arquebuse du Roi et son garçon de la chambre.

2. Elle avoit été pendant quelque temps nourrice du défunt duc de Bretagne.

3. Elle étoit fille d'un valet de chambre du Roi, qui étoit homme de mérite dans sa condition.

4. Sœur d'un valet de garde-robe du Roi dont le père et la mère avoient servi la duchesse de Fontanges.

5. Elle étoit damoiselle, étant fille de Sourcy qui commandoit l'équipage du Roi pour cerf.

6. Son père étoit officier auprès du duc de ...

7. Autrement Marie-Anne, qui étoit au service de la duchesse de Ventadour.

8. Fille de celle qui faisoit les perruques du Roi.

9. Fille d'un écuyer de la bouche du Roi.

10. Gentilhomme de Provence.

Comme le Roi sortoit de son dîner, Amelot, nouvellement arrivé d'Espagne, lui fit la révérence, et le Roi, lui mettant les deux mains sur les épaules, comme pour l'embrasser, lui dit : « *Monsieur, je crois que vous êtes aussi aise d'être ici que je suis* « *aise de vous y revoir* », et il le fit entrer dans son cabinet avec lui et le marquis de Torcy, où ils restèrent quelque temps.

L'après-dînée, après que Sa Majesté eut travaillé avec le Pelletier de Souzy à son ordinaire, il donna audience à Amelot tout seul, et puis il travailla avec le duc de Villeroy et d'Avignon, major des gardes du corps, ce qui n'étant pas ordinaire, on crut qu'il avoit donné les bâtons d'exempt qui vaquoient dans ses gardes, et l'on pensa la même chose des emplois de la première compagnie de ses mousquetaires, quand on sut qu'il avoit aussi travaillé avec le comte de Maupertuis. En sortant de son cabinet, il donna à Villars, aide-major de son régiment des gardes françoises, un paquet pour le duc de Guiche, qui contenoit toute la promotion des officiers de ce régiment; car il lui dit qu'il avoit fait capitaines Forest [1] et de Vizé [2], qui étoient les deux plus anciens lieutenants, et qu'il avoit choisi Terlay et le comte de Clisson pour aller commander les compagnies de grenadiers de Saillant et de Brilhac, Moret ayant été tué à la tête de la première, et le capitaine de la seconde étant hors de combat. Mais, peu de temps après, on apprit le reste de la promotion; on sut donc que l'aide-majorité de Vizé étoit donnée à Brisard [3], lieutenant; les deux lieutenances qui vaquoient à Guerras [4] et à la Monneraye [5], les plus anciens sous-lieutenants; les deux sous-lieutenances à Goulard [6] et à Saint-Olon [7], qui étoient les doyens des enseignes, et une enseigne à Vassy [8], mousquetaire de la première compagnie, le duc de Guiche ayant demandé l'autre enseigne pour un homme dont on ne savoit pas le nom.

1. D'une famille de robe de Paris; son frère, nommé d'Orgemont, qui avoit perdu un bras, et qui étoit aussi capitaine, fut tué à la bataille de Ramillies.

2. Fils de Mme de Vizé, Espagnole, femme de chambre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, et sa favorite avec mérite.

3. D'une famille de robe de Paris.

4. Gentilhomme de Béarn.

5. D'une famille de Bretagne.

6. Gentilhomme gascon.

7. Fils d'un gentilhomme ordinaire du Roi qui avoit été envoyé à Gênes.

8. Gentilhomme de Normandie, de la famille de Franquetot, dont le père étoit fort riche.

On disoit ce soir-là que le ministre d'État Desmaretz avoit eu avis, de bon endroit, que les mécontents de Hongrie avoient gagné une grande bataille sur l'armée de l'Empereur, et si cette nouvelle avoit été véritable, elle auroit pu donner un grand coup à la paix.

23 septembre. — Le 23, le Roi dit à son dîner que le chevalier de Livry[1] avoit marché avec vingt compagnies de grenadiers pour se jeter dans Mons, qu'on croyoit qu'il y étoit entré, mais qu'on ne savoit pas encore combien de monde seroit entré avec lui. On disoit en même temps que le vieux Grimaldi, qui y commandoit, avoit fait transporter dans sa place tout ce qui s'étoit pu trouver de grains et de victuailles dans le pays des environs, qu'il avoit de l'argent suffisamment, et que le comte de Bergheyck avoit voulu y rester; que les ennemis commençoient à remuer de la terre, et que leur gros canon étoit arrivé. D'autre côté, on disoit que, lorsque le roi d'Espagne avoit passé par Calatajud[2], les peuples étoient venus en foule lui demander pardon de leur révolte, qu'il étoit le 11 à son armée, et que, le 12, le comte de Staremberg avoit pris le parti de repasser la Sègre.

On disoit aussi que le roi de Suède avoit écrit du 4 du mois courant au général Crassau, qui étoit encore en Pologne avec huit mille Suédois et cinq ou six mille Polonois du parti du roi Stanislas, qu'il étoit arrivé avec deux cents chevaux à l'embouchure du Borysthène, après avoir passé trois jours dans des déserts affreux sans nourriture; que le pacha turc qui y commandoit le traitoit très honnêtement, et qu'il lui promettoit de lui donner douze cents Tartares pour l'escorter jusques sur les frontières de Pologne, quand il seroit guéri d'une légère blessure qu'il avoit reçue.

24 septembre. — Le 24, on apprit que le marquis de Savigny étoit mort de sa blessure, et que celle du maréchal de Villars n'alloit pas trop bien, ayant passé toute une nuit dans de grandes inquiétudes.

25 septembre. — Le 25 au matin, on disoit que l'évêque de Chartres avoit reçu l'extrême-onction le soir précédent, et qu'on n'espéroit rien de sa vie. On disoit aussi qu'on avoit eu des

1. Troisième fils du marquis de Livry, maître d'hôtel du Roi.
2. Ville d'Aragon.

nouvelles certaines de l'action qui s'étoit passée en Hongrie, qu'elle n'étoit pas si considérable qu'on l'avoit dit, mais que les mécontents, ayant surpris un corps de six mille Impériaux du côté des montagnes, les avoient entièrement défaits.

On sut encore que le Roi avoit ôté au jeune du Metz la garde des pierreries de la couronne, et qu'il l'avoit donnée à le Fébvre, trésorier et contrôleur de l'argenterie.

On voyoit ce jour-là des lettres de l'armée de Flandres du 22 venues par l'ordinaire, qui portoient que l'armée alloit se resserrer un peu plus près de Valenciennes, qu'on ne savoit point encore certainement si la tranchée étoit ouverte devant Mons, et que les ennemis faisoient une prodigieuse quantité de fascines et de gabions; que cependant il couroit à Valenciennes un bruit que les ennemis s'étoient rendus maîtres d'une écluse du côté de la porte du rivage où on avoit fait il y avoit quatre ans une grande inondation, ce qui auroit été fâcheux, parce que c'étoit le plus foible de la place; que le chevalier de Livry, ayant pris le grand chemin de Mons à Bruxelles, n'avoit trouvé sur son passage que deux cents hommes des ennemis, qu'il avoit culbutés, et étoit entré dans la place. Ces mêmes lettres portoient que le maréchal de Boufflers avoit fait lire à l'ordre une lettre qu'il avoit reçue de Bruxelles, qui portoit que d'abord on avoit fait de grandes réjouissances en Hollande pour le gain de la dernière bataille, mais qu'après cela on y avoit été fort consterné, quand on y avoit appris la furieuse perte que les alliés y avoient faite, et principalement toutes les troupes qui étoient à la solde de la Hollande, qu'il paroissoit qu'on y avoit plus sacrifiées que les autres; que la tristesse avoit succédé à la joie, qu'ils avoient envoyé dans les derrières les gens les moins blessés, au nombre de douze mille, et qu'il ne laissoit pas d'en mourir beaucoup, tant par le défaut de chirurgiens, dont plusieurs avoient resté à Tournay, qu'à cause de la mauvaise qualité de l'eau-de-vie dont on se servoit pour les plaies; que, de quatre-vingts bataillons des ennemis qui avoient le plus souffert à la bataille, on auroit bien de la peine à en composer dix-huit; qu'ainsi il étoit aisé de comprendre qu'ils avoient eu trente-cinq mille hommes tués ou blessés, et que ce n'étoit que par honneur qu'ils faisoient le siège de Mons, auquel le seul prince Eugène s'étoit opiniâtré.

26 septembre. — Le 26, on sut que le comte de Toulouse

avoit eu un accès de fièvre de vingt heures avec de très fâcheux symptômes, comme un grand mal de cœur et de reins, et de grandes inquiétudes par tout le corps, ce qui avoit fait appréhender pour lui la petite vérole, mais que la fièvre l'avoit quitté à une heure après minuit, et qu'on l'avoit vu aller de son pied à la messe. On apprit aussi que le marquis d'O en avoit eu deux accès assez violents. Comme le Roi alloit à la sortie de sa messe chez la marquise de Maintenon, le secrétaire d'État Voysin, qui avoit déjà paru au lever du Roi, revint le trouver, et l'on crut qu'il apportoit quelque nouvelle considérable; mais quand il sortit après y avoir été assez longtemps, il dit au duc de Berry qu'il n'y avoit rien de nouveau, que des Bournais, exempt des gardes du corps, qui étoit venu par congé à cause de la mort de son père, lui avoit apporté des paquets du maréchal de Boufflers, composés de diverses lettres d'avis qu'il avoit reçues, qui portoient que la tranchée n'étoit pas encore ouverte le 24 et qu'il n'étoit pas même bien assuré si le gros canon des ennemis étoit arrivé ce jour-là.

Le même jour, on sut que la marquise de Beringhen la mère avoit la fièvre tierce à Paris, et que le Roi avoit rappelé l'abbé de Vaubrun [1] de son exil.

Le soir, sur les six heures et demie, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly, où elles soupèrent avec le Roi, qui s'y étoit venu établir le jour précédent pour dix-sept jours.

27 septembre. — Le 27, on apprit que le Roi avoit donné tous les emplois qui étoient vacants dans sa gendarmerie, dont voici l'état :

La compagnie des gendarmes de la Reine au comte de Mérinville [2], sous-lieutenant des gendarmes de Bourgogne ;

La compagnie des chevau-légers de la Reine [3] au comte de Buzenval, sous-lieutenant des chevau-légers de Bourgogne ;

La sous-lieutenance des gendarmes de Bourgogne au comte

1. Fils du marquis de Vaubrun, lieutenant général, qui étoit second fils du vieux comte de Nogent, capitaine de la porte du Roi.

2. Gentilhomme de Beauce, qui, n'étant entré dans la gendarmerie qu'après la bataille d'Hochstædt, se trouvoit néanmoins le plus ancien sous-lieutenant du corps; cette compagnie vaquoit par la mort du marquis de Tournemine.

3. Elle vaquoit par la mort du comte d'Estrehan.

de Sebeville-Brécourt [1], premier cornette des chevau-légers de Berry;

La sous-lieutenance des chevau-légers de Bourgogne au comte d'Harcourt [2], premier cornette des chevau-légers de la Reine;

La sous-lieutenance des gendarmes d'Anjou au comte de Crécy [3], enseigne des gendarmes Dauphins;

La sous-lieutenance des gendarmes de Berry au chevalier de Dampierre [4], enseigne des gendarmes de Flandres;

L'enseigne des gendarmes Bourguignons à Cabanac [5], guidon des gendarmes Dauphins;

L'enseigne des gendarmes de Flandres au marquis de Graves [6], second cornette des chevau-légers de la Reine;

L'enseigne des gendarmes de la Reine au comte de Mercy [7], guidon des gendarmes Bourguignons;

La première cornette des chevau-légers de la Reine au comte de Canisy-Carbonnel [8], second cornette des chevau-légers de Bourgogne;

L'enseigne des gendarmes Dauphins au marquis de Nerestang [9], second cornette des chevau-légers Dauphins;

L'enseigne des gendarmes de Berry au marquis de Courtebonne [10], guidon des gendarmes anglois;

La première cornette des chevau-légers de Berry au chevalier d'Argouges [11], guidon des gendarmes de la Reine;

1. Fils aîné du marquis de Sebeville, maréchal de camp, autrefois envoyé extraordinaire à Vienne, qui étoit neveu du maréchal de Bellefonds.

2. Gentilhomme de Normandie, de la même maison que le maréchal d'Harcourt.

3. Gentilhomme du Vexin, dont le père étoit premier écuyer du duc du Maine.

4. Gentilhomme d'Orléanois.

5. Fils de Cabanac, ci-devant écuyer de la petite écurie du Roi; il s'appeloit Grandchamp dans la gendarmerie.

6. Gentilhomme de Languedoc, dont le père et le grand-père étoient maîtres de la garde-robe du défunt duc d'Orléans, frère du Roi.

7. Gentilhomme de Normandie.

8. Gentilhomme de Normandie, de même maison que le marquis de Canisy, qui en étoit lieutenant de roi.

9. Gentilhomme de Lyonnois, dont le père étoit grand maître de l'Ordre de Saint-Lazare.

10. Fils du défunt marquis de Courtebonne, lieutenant général qui étoit de Boulonnois.

11. Fils de d'Argouges, conseiller d'État ordinaire, qui étoit de même maison que le marquis de Rannes.

Le guidon des gendarmes anglois au comte de Ségur [1], colonel d'infanterie, en rendant son régiment;

Le guidon des gendarmes Bourguignons au comte de Montgon [2], mestre de camp de cavalerie en rendant son régiment;

Le guidon des gendarmes de la Reine au marquis de Roquelaure [3], ci-devant capitaine d'infanterie dans Gondrin;

La seconde cornette des chevau-légers de la Reine au comte de Saint-Pierre [4], capitaine dans le régiment de cavalerie d'Heudicourt;

Le guidon des gendarmes Dauphins au comte de Razilly [5], capitaine de cavalerie dans le régiment de Bourgogne;

La seconde cornette des chevau-légers Dauphins au marquis de Pons [6], capitaine dans le régiment Colonel général de la cavalerie;

La seconde cornette des chevau-légers de Bourgogne au comte de Caylus [7], mousquetaire du Roi;

La seconde cornette des chevau-légers d'Anjou au marquis de Verderonne [8], cornette dans le régiment d'Esclainvilliers;

Le guidon des gendarmes de Berry au marquis de Lanmary [9], capitaine dans le régiment de cavalerie d'Aubeterre;

Le même jour, on sut que le Roi avoit aussi donné les bâtons d'exempt qui étoient à donner dans ses gardes du corps; il y en avoit un dans la compagnie de Boufflers, qui fut donné à Brécourt [10], brigadier, et quatre dans la compagnie d'Harcourt, dont

1. Fils du marquis de Ségur, gouverneur du pays de Foix, qui avoit aussi été capitaine lieutenant de gendarmerie et y avoit perdu une jambe.

2. Fils aîné du marquis de Montgon, lieutenant général; ils étoient d'Auvergne.

3. Frère de celui qui avoit été tué au combat d'Oudenarde étant capitaine-lieutenant de gendarmerie.

4. Gentilhomme de Normandie, parent du maréchal de Villars et son aide de camp.

5. Second fils du marquis de Razilly, sous-gouverneur des princes.

6. Gentilhomme de Saintonge, de très bonne maison; c'étoit celui pour lequel le duc de la Rochefoucauld demandoit depuis si longtemps.

7. Gentilhomme de Languedoc, très jeune fils de la comtesse de Caylus, nièce de la marquise de Maintenon.

8. Le même dont le frère venoit d'être tué, et auquel le Roi avoit donné ses chiens écossois.

9. Gentilhomme de Limousin, dont le père avoit été tué capitaine lieutenant de gendarmerie.

10. Il étoit d'une bonne famille de Bourgogne.

deux furent donnés au marquis de Digoine [1], major du régiment d'Estagnols, et à Mongibault [2], capitaine de cavalerie, qui étoit neveu de défunt Boisseulh; les deux autres furent réservés pour deux brigadiers de la compagnie, qui devoient être nommés dans la suite.

Il arriva ce jour-là un courrier de Flandres, par lequel on sut que la blessure du maréchal de Villars n'alloit pas bien, et qu'il s'étoit fait un sac au jarret; sur cette nouvelle, le Roi, qui en fut fort touché, résolut de faire partir Maréchal, son premier chirurgien, le lendemain à la pointe du jour, pour aller trouver le maréchal de Villars, étant persuadé que deux ou trois chirurgiens qui le voyoient ne s'accordoient pas bien ensemble.

On disoit, ce jour-là, que la tranchée n'étoit pas encore ouverte devant Mons, mais d'autres assuroient qu'on y avoit entendu un grand bruit de canon et de mousqueterie, qui étoit une marque certaine que la tranchée étoit ouverte.

On sut, ce jour-là, que le marquis de Courtenvaux étoit malade à Paris, et l'on vit arriver à Marly le prince de Vaudémont et sa nièce, Mlle de Lillebonne, qui étoient depuis longtemps à Commercy.

Le soir, on apprit, par un courrier exprès, que l'évêque de Chartres étoit mort le soir d'auparavant, et ce ne fut pas une médiocre affliction pour la marquise de Maintenon, ce prélat étant son homme de confiance.

28 septembre. — Le 28, on sut que celui pour lequel le duc de Guiche avoit demandé une enseigne dans le régiment des gardes étoit Champigny [3], officier dans le régiment du Roi, qui avoit l'approbation de toute l'armée. Le Roi donna ce jour-là à Pombarrat [4], brigadier de ses gardes, qui servoit depuis quarante-trois ans, la lieutenance de roi de Narbonne, qui valoit quatre mille livres de rente, et qui étoit vacante par la mort de des Isles, ci-devant exempt de ses gardes, qui avoit aussi été brigadier.

On disoit ce jour-là très affirmativement que la tranchée

1. Gentilhomme de la maison de Damas en Bourgogne.

2. Gentilhomme de Limousin.

3. Fils de Champigny-Noroy, ci-devant intendant en Canada, de la famille des Boschart du parlement de Paris.

4. Vieil officier gascon qui étoit monté dans les gardes du corps par les degrés.

n'étoit pas ouverte le 25 devant Mons, et que le maréchal de Boufflers avoit fait venir à l'armée un petit équipage pour lui, ce qui n'étoit pas une marque qu'il dût en revenir sitôt qu'on l'avoit publié ; aussi sa santé étoit-elle beaucoup meilleure.

29 septembre. — Le 29, les lettres de Flandres arrivées par un courrier portoient qu'on tiroit des lignes depuis Valenciennes jusque à la forêt de Mormal ; que les ennemis, qui avoient tracé la tranchée la nuit du 25 au 26, l'avoient ouverte la nuit suivante, et que le maréchal de Villars se portoit mieux, n'ayant plus ni fièvre ni dévoiement. Il arriva ce jour-là un courrier du maréchal de Bezons, et l'on disoit que les officiers espagnols poussoient le roi d'Espagne à aller attaquer le comte de Staremberg dans son camp retranché, et que ce prince devoit avoir passé la Sègre le jour que le courrier étoit parti.

30 septembre. — Le 30, la Grange, exempt des gardes du corps, qui étoit prisonnier de la dernière bataille, parut à Marly et fit la révérence au Roi, qui le reçut fort agréablement et lui demanda de quelle manière il avoit été pris. On ne peut pas dire plus de merveilles qu'il dit à tout le monde du comte de Montesson, qui commandoit la maison du Roi, et le duc de Villeroy, profitant de cela, suivant son humeur obligeante, en parla au Roi, qui lui répondit qu'il le savoit déjà, et qu'on ne pouvoit pas mander plus de bien d'un homme que le maréchal de Boufflers lui en avoit mandé du comte de Montesson.

OCTOBRE 1709

1er octobre. — Le 1er d'octobre 1709, comme le comte de Toulouse traînoit toujours, malgré le quinquina, Fagon jugea à propos de le faire saigner. Le même jour, Garagnoles, lieutenant des gardes du corps, qui étoit prisonnier de la bataille, parut aussi à Marly, et fut fort bien reçu du Roi. On voyoit le même jour des lettres de l'armée de Flandres, qui portoient que le comte de Toulongeon, lieutenant général des troupes d'Espagne, avoit appris au maréchal de Boufflers une querelle qui étoit arrivée à l'armée des ennemis. Il prétendoit donc que le prince de Mecklembourg-Schwering accusant le prince Eugène d'avoir sacrifié à la dernière bataille les troupes de Hollande et

d'avoir épargné celles de l'Empereur, le prince Maurice de Savoie[1], qui étoit présent, avoit pris l'affirmative pour son oncle le prince Eugène, s'étoit battu contre le prince de Mecklembourg et l'avoit tué.

On apprit ce jour-là, par un courrier du maréchal de Berwick, que le comte de Thaun, se voyant pressé par les neiges, avoit enfin pris le parti de repasser le Petit-Saint-Bernard avec toutes ses troupes; et le maréchal de Berwick pouvoit se vanter d'avoir fait une glorieuse campagne, les ennemis n'ayant pas gagné sur lui un pouce de terrain.

2 octobre. — Le 2 au matin, on sut que, le soir d'auparavant, il étoit arrivé un courrier du maréchal de Boufflers, qui apportoit un billet que Maréchal lui avoit écrit, par lequel il lui mandoit que le maréchal de Villars n'étoit pas si mal qu'on l'avoit dit lorsqu'il étoit parti de Marly, mais aussi qu'il n'étoit pas si bien qu'on l'avoit dit depuis, qu'il ne dormoit point, et que les crudités de sa plaie ne s'arrêtoient que par le secours de l'opium, et qu'il avoit encore un peu de fièvre et de dévoiement. On sut par le même courrier qu'Albergotti étoit hors d'affaire et qu'il s'acheminoit à petites journées vers Paris pour changer d'air et achever de s'y guérir.

On sut aussi que le prince de Lambesq et le duc de Saint-Aignan étoient partis pour s'en revenir. On apprit encore que les assiégés de Mons avoient fait une sortie qui avoit fort bien réussi, et où trois régiments des ennemis avoient été fort maltraités; que cependant on disoit qu'ils faisoient trois attaques.

Ce jour-là, le comte de Toulouse prit de l'émétique pour continuer plus sûrement son quinquina, et l'on sut que le duc de Bavière devoit arriver le lendemain à Chantilly.

3 octobre. — Le 3 au matin, le Roi donna au prince de Vaudémont une longue audience dans son cabinet, pendant laquelle il lui permit de s'asseoir; mais, quand il en sortit, il parut avoir le visage fort enflammé, et l'on ne douta pas que le Roi ne lui eût parlé du duc de Lorraine, duquel on faisoit alors courir des bruits assez bizarres[2]. Le même matin, on sut que le Roi avoit

1. Cadet des enfants du défunt comte de Soissons, frère aîné du prince Eugène.

2. On disoit tout haut qu'il avoit feint une partie de chasse, et qu'il étoit passé à l'armée de l'Empereur.

donné un des bâtons d'exempt destinés pour la compagnie d'Harcourt à Pinel [1], brigadier, qui étoit encore prisonnier de la bataille de Ramillies. On apprit un moment après que le Roi avoit donné tous les régiments qui étoient vacants :

Le régiment royal de la Marine au marquis de Châteauneuf [2];

Le régiment de Châteauneuf à Montviel [3];

Le régiment de Charost au duc de Charost pour son fils du second lit;

Le régiment de Croy au marquis de Beaufort [4], troisième fils du comte de Solre;

Le régiment de la Sarre au second fils de Montault [5];

Le régiment de la Mothe au marquis de Damas [6];

Le régiment de Ségur au chevalier d'Artagnan [7];

L'inspection d'infanterie qui vaquoit par la mort du comte de Bueil fut donnée au comte de Ravignan;

Les trois régiments de cavalerie, qui étoient Barentin, la Bretesche et Montgon, furent donnés à trois lieutenants-colonels, Caubons [8], Villepreux [9] et la Coste du Plantier [10].

4 octobre. — Le 4, on eut nouvelle que le maréchal de Villars étoit un peu mieux; mais on apprit que le maréchal de Tessé avoit à Marly la fièvre avec de grands vomissements.

Ce jour-là, on disoit que le comte de Narbonne n'étoit point mort, et qu'ainsi le marquis d'Anlezy pouvoit attendre un autre cordon rouge.

1. Soldat de fortune, qui étoit de Langon en Gascogne.
2. Second fils de Desmaretz, ministre d'État et contrôleur général des finances.
3. Maréchal des logis de l'armée, d'abord capitaine au régiment du Roi, ensuite gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, et puis montant ainsi jusqu'à la dignité de brigadier, sans avoir eu jamais d'autre titre que celui de capitaine, et cela par les bons offices de Puységur, son ami. C'étoit un gentilhomme de Gascogne.
4. Il étoit depuis trois ans capitaine d'infanterie dans les troupes de Bavière, et avoit actuellement un régiment dans Mons.
5. Lieutenant général qui venoit de perdre à cette bataille d'Autray son fils aîné, qui étoit colonel du régiment où le père avoit été autrefois capitaine, et où son second fils l'étoit actuellement.
6. Gentilhomme de Bourgogne, très ancien brigadier; et ce n'étoit qu'un nouveau régiment qu'on lui donnoit. Faux.
7. Capitaine dans le régiment de Picardie; il étoit parent du maréchal d'Artagnan.
8. Il étoit Gascon et grand joueur, mais fort brave homme.
9. Il étoit aussi Gascon et homme de réputation.
10. C'étoit un officier gascon.

On sut le même jour que le Roi avoit donné quelques pensions sur les Invalides à quelques officiers : à d'Arifat [1], quinze cents livres ; au marquis de Laval, mille livres ; à Villenouvet, huit cents livres ; à Valcourt, capitaine de carabiniers, six cents livres ; à Pinsan, major de Béarn, six cents livres.

Le même jour, on apprit que la duchesse de Duras étoit accouchée à Versailles d'un enfant mort ; que Clément, s'étant trouvé à la campagne, n'avoit pu arriver à temps, et que ç'avoit été Dionis qui l'avoit accouchée.

On sut encore que le Roi avoit donné l'appartement que le défunt comte de Marsan occupoit à Versailles au duc de Chartres et à Mademoiselle, qui alloient s'y établir au premier jour.

On apprit ce jour-là, par des lettres d'Espagne venues par l'ordinaire, que le maréchal de Bezons voyant le roi d'Espagne, par les conseils du comte d'Aguilar, qui étoit seul de son avis, résolu fortement à passer la Sègre, il avoit feint une subite incommodité, et avoit envoyé un de ses aides de camp au prince le supplier très humblement de lui vouloir donner un ordre par écrit, comme il lui ordonnoit de passer la Sègre, ce qui lui avoit été sur-le-champ accordé, et qu'en même temps il avoit dépêché un courrier exprès au Roi pour lui apporter cet ordre. Les mêmes lettres portoient que les ennemis avoient trouvé le moyen de pénétrer dans la montagne jusqu'au nombre de trois mille hommes, et que l'on avoit détaché le chevalier de Caylus [2] avec quelques brigades d'infanterie pour aller essayer de les couper ; que cependant on travailloit toujours à faire des affûts pour quelques pièces de seize livres de balles pour s'en servir en cas que l'on allât attaquer les ennemis dans leurs retranchements, où ils attendoient de pied ferme.

5 octobre. — Le 5, le jeune Maréchal reçut une lettre de son père touchant la santé du maréchal de Villars, mais elle étoit assez problématique, donnant à espérer, et laissant encore à craindre ; cependant tout le monde assuroit qu'il étoit hors de danger.

1. C'étoit celle qu'avoit le vieux des Gruberts tué à la bataille.
2. Il étoit frère cadet du défunt comte de Caylus, qui avoit épousé Mlle de Villette, nièce de la marquise de Maintenon ; mais, s'étant battu en France, il s'étoit attaché au service d'Espagne, où il étoit maréchal de camp.

Les nouvelles du siège de Mons apportées par un courrier arrivé le même matin, n'étoient guère plus certaines; cependant le secrétaire de Voysin disoit que les ennemis n'avoient encore qu'une attaque formée, qui étoit celle de la porte de Nimy. Ce jour-là, le maréchal de Tessé, après avoir eu un grand accès de fièvre précédé d'un frisson et suivi d'une jaunisse, prit sagement le parti de s'en aller à Paris, et le prince de Lambesq, en arrivant à Versailles, trouva son épouse assez malade.

On murmuroit ce jour-là sourdement qu'on avoit marché en Flandres pour essayer d'enlever un convoi des ennemis. Le soir, on apprit, par un exprès arrivant de Chantilly, que le duc de Bourbon, qui avoit la goutte à la main, ayant été attaqué de grands vomissements et de vapeurs, sa goutte s'étoit tout d'un coup dissipée; ce qui avoit paru un accident très considérable, pour lequel on avoit jugé à propos d'envoyer consulter Fagon.

On apprit le même jour que Chamlay avoit la fièvre assez forte à Marly, et l'on assuroit qu'à la fin du mois toutes les troupes françoises qui étoient en Espagne rentreroient en France.

6 octobre. — Le 6, Maréchal reçut encore par l'ordinaire une lettre de son père, qui lui mandoit qu'enfin il avoit trouvé le fond de la blessure du maréchal de Villars, que la balle n'avoit point percé l'os, comme quelques chirurgiens le soutenoient, qu'elle n'avoit fait que le froisser en passant et en enlever quelques esquilles; qu'il faudroit que l'os s'exfoliât, et que, pour faciliter l'exfoliation, on y portoit des injections pour nettoyer le fond des ordures qui s'y étoient amassées; que d'ailleurs il avoit découvert la route des matières qui descendoient au jarret, et qu'il y avoit fait passer un séton, qui nettoieroit dans peu ces parties-là.

Le soir, on apprit par un courrier exprès que le duc de Bourbon se trouvoit mieux; ainsi la duchesse sa femme, qui avoit envoyé des relais sur sa route, ne fut pas obligée de partir; et l'on sut par le même courrier que l'électeur de Bavière resteroit à Chantilly jusqu'au 8 du mois.

On eut nouvelle ce jour-là par des lettres d'Espagne que le chevalier de Caylus n'avoit pas été heureux dans son entreprise, et qu'il avoit laissé échapper les ennemis du côté de Benasque, leur ayant fait seulement deux cents prisonniers.

7 octobre. — Le 7, on apprit que la République de Venise

ayant fait dire au cardinal Ottoboni [1] qu'elle ne trouvoit pas bon qu'il fût protecteur de la France et de l'Espagne, et ce cardinal n'ayant pas voulu se départir de cette protection, la République avoit chassé son père du Sénat et confisqué ses biens; que le Roi, en ayant eu avis, avoit fait dire à Mocenigo, ambassadeur de la République, que, sans la considération particulière qu'il avoit pour sa personne, il lui auroit, par rapport à sa République, fait faire un affront, mais qu'il eût soin de faire venir au plus tôt des ordres de ses supérieurs pour se retirer, et que pour lui il avoit rappelé son ambassadeur.

L'après-dînée, la duchesse de Bourbon, sans attendre le nouveau courrier qui devoit venir de Chantilly, partit pour se rendre auprès du prince son époux.

On apprit aussi que la comtesse de Tessé avoit quitté Marly pour aller trouver son beau-père à Paris [2], et que le marquis et la marquise de Souvré y étoient aussi allés en diligence, à cause que le marquis de Courtenvaux venoit de perdre son fils aîné du pourpre et que celui qui suivoit étoit aussi fort malade. On sut encore que le marquis de Canillac [3], sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi, étoit très mal à Marly, ayant la fièvre très forte et le ventre fort tendu et douloureux; qu'on l'avoit purgé le jour précédent, qu'on venoit de le saigner au bras, et qu'on alloit encore le saigner du pied à l'ordonnance de Fagon.

8 octobre. — Le 8 au matin, Fagon le fit encore saigner du pied, ce qui fit un bon effet.

Ce jour-là, toutes les lettres de Flandres portoient que le maréchal de Villars étoit bien heureux que le Roi lui eût envoyé Maréchal, et que sans lui il étoit perdu; que l'on espéroit qu'il ne mourroit plus de blessés de conséquence; que le duc de Guiche se portoit de mieux en mieux; que le marquis de Courcillon espéroit être à la fin du mois en état de se faire transporter, aussi bien que le marquis de Coëtquen, Trudaine, qu'on avoit dit mort, et le marquis de Reffuge, qui étoient les plus blessés, et que le comte de Coetenfao, de la vie duquel on avoit longtemps désespéré, étoit hors de danger. On disoit ce jour-là

1. Neveu du Pape du même nom.
2. Ils ne restèrent que vingt-quatre heures à Paris et revinrent à Marly.
3. Gentilhomme d'Auvergne, de bonne maison.

que les ennemis continuoient le siège de Mons avec beaucoup d'incommodité, à cause des pluies continuelles, et que les déserteurs qui venoient de leur armée disoient que le bruit y étoit tout commun qu'après ce siège elle se sépareroit, ayant besoin de repos. Ce qui étoit de plus certain étoit que l'armée des deux couronnes ne se retireroit pas la première. On sut aussi que les détachements qu'on avoit faits des régiments d'infanterie de garnison pour fortifier les bataillons de campagne, étoient arrivés à l'armée, et qu'on avoit donné cinquante hommes par bataillon aux plus forts, et cent hommes à ceux qui avoient le plus souffert.

Cependant on ne laissoit pas d'appréhender que les ennemis ne fissent encore le siège de Maubeuge, parce que le prince Eugène avoit demandé aux Hollandois du pain jusqu'au 15 de novembre et qu'il avoit fait un mouvement vers le Piéton, et dans l'appréhension que les lignes qu'on faisoit ne fussent pas toutes achevées, on souhaitoit que la pluie augmentât pour retarder les travaux des ennemis devant Mons, et on avoit encore détaché sept brigades de cavalerie de la gauche pour aller vers Maubeuge, derrière la Sambre, aux ordres du comte de Toulongeon, lieutenant général des troupes d'Espagne.

9 octobre. — Le 9 au matin, on sut que le marquis de Canillac se portoit mieux, quoiqu'il lui restât encore une douleur qui passoit sous le foie; cependant il ne laissa pas de se faire transporter à Paris, couché dans la litière du Roi, que le marquis de Beringhen lui prêta, et escorté par Ferrand, intendant de Bretagne, son beau-frère, qui étoit venu à Marly de Paris, où il étoit par congé, pour avoir soin de lui.

On voyoit ce jour-là des lettres de l'armée de Flandres du 5, arrivées par l'ordinaire, qui portoient que les ennemis à Mons avoient pris en un jour le fort de la Haîne, qui devoit en durer dix.

On sut aussi que le courrier du duc de Noailles, qui étoit arrivé le soir précédent, n'avoit apporté d'autre nouvelle, sinon que la Fluvia, par un débordement subit, avoit pensé noyer toute l'armée, laquelle s'étoit néanmoins tirée d'affaire sans perte. On disoit aussi que le Tarn, qui passe à Montauban, avoit monté en vingt-quatre heures de six toises, ce qui étoit une chose inouïe.

Le soir, Maréchal arriva à Marly, et assura au Roi que le maré-

chal de Villars étoit hors de danger, et même qu'il ne seroit pas boiteux.

10 octobre. — Le 10, on apprit que Bagnols [1], conseiller d'État ordinaire, étoit mort à Paris le jour précédent d'apoplexie ou de la goutte remontée, et le Roi donna sa place d'ordinaire à de Harlay [2], qui étoit le plus ancien des semestres, et dont la place fut remplie par Bignon, intendant de la généralité de Paris, qui étoit surnuméraire.

On apprit alors qu'il y avoit quelque temps que le cardinal Portocarrero étoit mort, ce qui faisoit une place de chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit vacante.

11 octobre. — Le 11, il arriva un courrier du maréchal de Bezons, par lequel on apprit que le roi d'Espagne ayant résolu de s'en retourner à Madrid, parce qu'il voyoit bien qu'il étoit impossible d'attaquer les ennemis dans le poste où ils étoient, avoit eu une grande conférence avec le maréchal de Bezons, en présence d'un grand nombre d'officiers généraux, dans laquelle le maréchal lui avoit fait un plan de toutes ses affaires, lui marquant combien on le trompoit dans le compte qu'on lui rendoit de la plupart des choses; que le roi lui avoit témoigné qu'il lui avoit fait plaisir de lui avoir parlé comme il avoit fait, et que, pour lui témoigner sa reconnoissance, il l'avoit fait chevalier de la Toison d'Or [3]; qu'ensuite le roi étoit parti pour Madrid, emmenant avec lui le comte d'Aguilar, et que son armée avoit repassé la Sègre.

On eut ce jour-là des lettres de Flandres du 9, qui marquoient que les ennemis étoient encore à cent pas du glacis de Mons. On murmuroit cependant que le maréchal de Boufflers avoit proposé de le secourir, et que le Roi lui avoit envoyé la carte blanche.

12 octobre. — Le 12, les lettres qu'on recevoit de l'armée marquoient qu'on y avoit reçu des lettres du dedans de la place du 6, qui assuroient que la garnison étoit contente, qu'elle marquoit beaucoup d'envie de se bien défendre, et que les ennemis n'avoient pas encore pris un pouce de terrain, à la réserve des ouvrages éloignés, qu'on n'avoit pas jugé à propos de soutenir.

1. Ci-devant intendant de Flandres.
2. Fils de celui qui avoit été premier président du parlement de Paris.
3. Il y avoit des gens qui n'en convenoient pas.

Le Roi s'en retourna le soir à Versailles, et quand il sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la princesse de Montauban [1], suivie de la jeune Mlle d'Estrées et de la marquise de Biron [2], lui présenta la duchesse douairière d'Estrées, qui venoit le remercier de la bonté qu'il avoit eue de rappeler son frère l'abbé de Vaubrun de son exil. On sut en même temps que le Roi avoit donné le gouvernement de Saint-Quentin au comte de Montesson, et celui de Gravelines au comte de Villars.

Le bruit couroit alors à Paris que le Grand Seigneur avoit fait étrangler le bassa qui avoit fait arrêter le roi de Suède, et qu'il avoit fait beaucoup d'honneurs à ce prince. D'autres gens disoient qu'un Juif lui ayant offert de lui faire traverser tous les pays qui lui étoient suspects s'il vouloit passer pour son valet, il avoit accepté la proposition, et avoit passé de cette manière jusqu'en Poméranie. On ajoutoit que le général Crassau n'avoit pas plus tôt appris que le roi Auguste étoit rentré en Pologne, qu'il avoit pris le parti de traverser la Silésie pour entrer en Saxe, où il alloit faire une étrange diversion; outre que de là il n'avoit qu'un pas à faire pour gagner la Poméranie, où il pouvoit bientôt être joint par les grandes levées de troupes qu'on faisoit de tous côtés en Suède. Cependant on commençoit à être inquiet sur la santé du duc de Bourbon, et le Roi avoit dépêché à Chantilly [3] pour savoir de ses nouvelles.

13 octobre. — Le 13, le duc de Charost présenta au Roi son fils du second lit, qui fut trouvé fort bien fait, et sur la tête duquel il mettoit le régiment que le Roi venoit de lui rendre. L'après-dînée, Monseigneur et les princes ses enfants partirent de Versailles pour aller passer la semaine à Rambouillet, car on ne comptoit pas pour grand'chose un petit dévoiement que le Roi

1. Elle étoit fille du vieux comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte du Roi, qui étoit frère de Bautru, attaché à Gaston, duc d'Orléans, lequel fut père de Serrant, secrétaire des commandements du duc Philippe d'Orléans, frère du Roi, lequel eut deux filles, dont l'aînée fut mariée au marquis de Vaubrun, lieutenant général, second fils du vieux Nogent, et la cadette au marquis de Maulévrier-Colbert, lieutenant général, et la duchesse d'Estrées étoit fille du marquis de Vaubrun.

2. Fille du comte de Nogent, fils aîné du vieux Nogent, maître de la garde-robe du Roi et lieutenant général, et de la sœur du duc de Lauzun.

3. C'étoit le marquis d'Antin qui s'étoit fait donner la commission d'y aller.

avoit, quoiqu'il y fût assez sujet, et que ce fût alors une maladie populaire.

On parloit ce jour-là de l'entreprise que les ennemis avoient voulu faire sur Cadix; ils y avoient une intelligence formée assez considérable; ils avoient fait venir à Gibraltar quarante vaisseaux de guerre et soixante bâtiments de charge, sur lesquels ils avoient embarqué deux mille hommes, Catalans, Majorquains et Napolitains, et outre cela, il devoit leur venir deux mille Irlandois. Avec ces troupes, ils avoient résolu de surprendre Cadix; mais la trahison fut découverte, on ôta le commandant et la garnison, et l'on y mit un autre commandant avec sept mille hommes de guerre.

Le bruit couroit encore que le Grand Seigneur avoit fait demander au Roi quatre-vingts ancres de six milliers pesant chacune, proposant de lui donner du blé en échange, et qu'on ne doutoit pas que le Roi n'acceptât la proposition.

14 octobre. — Le 14, le Roi, malgré son dévoiement, prit médecine suivant son régime ordinaire; mais, comme il y entroit des citrons, la grande difficulté fut d'en trouver; on eut de la peine à en trouver dans tout Paris douze bons ou mauvais, et on disoit qu'ils avoient coûté jusqu'à cinquante écus.

On sut ce jour-là que le président de Mesmes vendoit sa charge de prévôt de l'Ordre du Saint-Esprit deux cent mille livres au comte de Pontchartrain, auquel on croyoit que le Roi donnoit un brevet de retenue du total du prix, conservant au président de Mesmes le cordon bleu.

On apprit le même jour qu'il marchoit de l'infanterie d'Allemagne en Flandres, qu'elle étoit déjà bien avancée, et qu'elle pourroit être remplacée par les troupes qui revenoient d'Espagne.

Les lettres de Flandres du 10 portoient aussi que les ennemis étoient fort proche du chemin couvert de Mons, et elles parloient encore d'une action du comte de Broglie, qui avoit battu l'escorte d'un fourrage que les ennemis faisoient auprès de Belœil, et l'on disoit qu'il avoit bien pris cinquante chevaux et tué ou pris trois cents hommes.

Le soir, comme le Roi entroit chez la marquise de Maintenon, on fut fort surpris d'y voir Bernières, intendant de l'armée de Flandre, et même Voysin, qui y étoit à heure extraordinaire, lui

dit que le Roi seroit bien surpris de le voir; mais il lui répondit qu'il n'en seroit pas fâché.

15 octobre. — Le 15, on disoit que le duc de Bourbon avoit été saigné du pied suivant l'ordonnance de Fagon, mais sans effet.

Le bruit couroit ce jour-là que le maréchal de Berwick revenoit et qu'il alloit prendre le commandement en Flandres, et que le maréchal de Boufflers revenoit, à cause qu'il ne pouvoit s'accorder avec le maréchal d'Artagnan, qui vouloit absolument qu'on allât secourir Mons. Cependant on assuroit que le duc de Bavière venoit à Paris, où il devoit passer une partie de l'hiver, et qu'il verroit bientôt le Roi *incognito*.

16 octobre. — Le 16, on assuroit qu'il étoit arrivé à Rambouillet [1], où tout se passoit sans aucune cérémonie entre Monseigneur, les princes et lui. On disoit aussi l'après-dînée que le duc de Bourbon avoit un peu de relâche de ses vomissements; mais on attendoit le retour de la Quièze [2], gentilhomme ordinaire, que le Roi y avoit envoyé.

Le soir, sur les sept heures, le Roi étant déjà entré chez la marquise de Maintenon, le maréchal de Berwick parut dans son antichambre, pour faire cesser toutes les disputes qui étoient sur son chapitre; les uns disant qu'il ne passeroit point par Versailles, et qu'il avoit pris le plus court pour aller à l'armée de Flandres, les autres soutenant qu'il étoit arrivé sur les trois heures, d'autres assurant qu'il n'étoit pas encore arrivé. Ce qui est certain est qu'il avoit fait une extrême diligence, n'étant parti que le 11 de Briançon; il fut enfermé assez longtemps avec le Roi, ensuite de quoi il s'en alla à Saint-Germain-en-Laye [3], d'où il promit au Roi qu'il partiroit le lendemain à huit heures du matin.

On voyoit ce soir-là des lettres de Maubeuge du 14, qui marquoient qu'on y travailloit à force pour mettre la place en état de défense; que cependant on savoit, par des gens de confiance, qui étoient venus le 13 de l'armée des ennemis, que, ce jour-là, ils n'étoient point encore avancés; qu'ils n'avoient qu'une batterie de cinq pièces de canon à l'attaque de la porte de Nimy, avec

1. Faux.
2. Gentilhomme de Normandie.
3. Où sa femme résidoit auprès de la reine d'Angleterre.

laquelle ils essayoient inutilement de démonter une des batteries de la place; qu'ils en avoient cinquante pièces dans leur parc, mais tellement embourbées qu'ils ne les pouvoient pas remuer; qu'ils étoient à la tranchée dans la boue jusqu'au genou; que les moindres mouvements de l'armée du Roi mettoient la leur dans de grandes inquiétudes, et qu'il n'y avoit que l'opiniâtreté du prince Eugène qui les soutînt. Cependant on voyoit d'autres lettres de l'armée de même date, qui marquoient qu'un trompette du maréchal de Villars, qui étoit parti le 12 de l'armée des ennemis, assuroit qu'ils tiroient comme de la mousqueterie d'une batterie nouvelle qu'ils avoient faite, et qu'en s'en revenant, il avoit entendu, entre midi et une heure, un grand feu de mousqueterie, qui avoit duré une demi-heure, et qui avoit bien l'air d'une attaque ou d'une sortie. D'ailleurs il assuroit que les ennemis n'avoient encore rien pris quand il étoit parti de leur armée, à la réserve d'un certain moulin et d'un petit fort qu'ils avoient surpris. Les mêmes lettres détailloient les attaques des ennemis de cette manière : qu'ils en avoient d'abord fait trois; l'une à la porte d'Avray, l'autre à la porte de Nimy, et l'autre à la porte de Berthamont; qu'ils avoient abandonné la première, qu'ils ne pouvoient arriver à la place par la seconde, à cause des inondations, et que, quand ils les auroient saignées, ils n'y pourroient venir que par une langue de terre, de sorte qu'ils ne pouvoient compter que sur celle de la porte de Berthamont, à laquelle il y avoit un grand et bel ouvrage à cornes qu'il falloit prendre et ensuite deux bonnes demi-lunes, et puis le chemin couvert de la place.

17 octobre. — Le 17, la Quièze arriva de Chantilly et l'on sut par lui qu'encore que le duc de Bourbon n'eût pas été saigné du pied, comme on l'avoit dit, néanmoins il se portoit un peu mieux, mais qu'il n'étoit pas encore trop bien.

En entrant dans son cabinet après son lever, le Roi dit que le maréchal de Berwick n'avoit pas fait grand séjour à la cour, qu'il étoit parti de Saint-Germain à huit heures du matin, et qu'il comptoit aller dîner le lendemain au Quesnoy.

18 octobre. — Le 18, on apprit la mort de l'évêque d'Evreux[1], décédé dans son diocèse, et qui laissoit encore une abbaye

1. Fils du défunt premier président du parlement de Paris de Novion.

vacante. On sut ce jour-là que la comtesse de Saint-Géran, qui étoit depuis deux ans dans un couvent de Paris où sa fille étoit religieuse, étoit revenue à Versailles, dans le dessein de se faire faire deux jours après l'opération par Maréchal.

19 octobre. — Le 19, l'abbé de Polignac parut à la sortie du lever du Roi, revenant de Rome, où il avoit fait la fonction d'auditeur de rote. On apprit ce jour-là que Dolet avoit eu le gouvernement du Mont-Louis, qui étoit vacant par la mort de Pertus.

20 octobre. — Le 20, les lettres de l'armée de Flandres du 18 portoient qu'on avoit détaché douze bataillons pour aller camper sous Maubeuge, que le duc de Guiche étoit parti du Quesnoy, et qu'on croyoit que le maréchal de Villars en feroit bientôt autant, et que, l'après-dînée, le maréchal de Berwick y étoit arrivé.

On sut ce jour-là que les troupes qui marchoient d'Allemagne en Flandres étoient les régiments de Tallard, de la Chau-Montauban, de Rouergue, de Turbilly, le premier d'Enghien, de Schauembourg, de Béland et le Royal de Bavière; le tout composant dix bataillons, qui marchoient en diligence par des routes différentes.

On disoit encore que le maréchal de Berwick avoit en partant détaché vingt-deux escadrons de son armée pour aller en Alsace, et qu'ils étoient déjà proche de Besançon.

Cependant on écrivoit, le 9, du camp de Comperos en Aragon, que le roi d'Espagne étoit parti le 2 de son armée, qu'elle avoit repassé la Sègre le 6; que, le 8, elle avoit obligé les ennemis à lever le siège de devant Aran, et que le comte de Staremberg avoit passé la Noguera pour s'éloigner. D'ailleurs on disoit que les ennemis, s'étant avec beaucoup de peine rendus maîtres du chemin couvert de l'ouvrage à cornes, qui est à la porte de Berthamont, avoient attaqué le 16 cet ouvrage et en avoient été repoussés avec beaucoup de vigueur[1], qu'ils avoient dessein de l'attaquer une seconde fois le 18, mais qu'on n'en avoit pas encore de nouvelles; qu'on étoit persuadé que, de la conservation de cet ouvrage, dépendoit le salut de la place, parce que les demi-lunes qui étoient derrière n'étoient pas trop bonnes, non plus que le corps de la place.

1. Faux, car la garnison étoit trop foible pour pouvoir faire des actions de vigueur.

On assuroit aussi que le Roi avoit permis au maréchal de Boufflers de revenir aussitôt qu'il auroit cédé le commandement au maréchal de Berwick, mais qu'il avoit écrit que, comme il se portoit mieux, et que Sa Majesté l'avoit déchargé du fardeau, il resteroit auprès du maréchal de Berwick comme il étoit auprès du maréchal de Villars. Au reste on assuroit que le marquis de la Frézelière étoit allé à Maubeuge[1] pour y commander.

21 octobre. — Le 21, le nouvel évêque de Chartres fit la révérence au Roi, qui lui dit qu'il auroit pour lui les mêmes considérations qu'il avoit pour son oncle; qu'il n'avoit qu'à suivre ses traces de plus près qu'il pourroit, et qu'il seroit content de lui.

On sut ce jour-là que le contrôleur général Desmaretz avoit, dans la régie des fermes du Roi, fait retrancher par tout le royaume la moitié des commissions pour se décharger de trois millions qu'elles coûtoient à Sa Majesté. Il y avoit déjà quelques jours que l'on disoit que Fériol, ambassadeur pour le Roi à Constantinople, étoit mort et que le bruit couroit qu'on envoieroit Charmont en sa place.

On apprit ce jour-là que l'abbé de Luzancy[2] étoit mort, laissant une abbaye en Champagne, que son frère demandoit avec empressement, en ayant un extrême besoin.

Le même jour, on apprenoit, par des lettres de l'armée de Flandres, qu'on y étoit persuadé qu'elle marcheroit ce jour-là en avant, et que beaucoup de gens croyoient qu'il y auroit une action, mais que d'autres en doutoient, à cause du mauvais état de la cavalerie. Cependant on voyoit d'autres lettres de l'armée du 18, qui portoient qu'on avoit fait un feu effroyable à Mons les deux dernières nuits. Le comte de Solre disoit aussi qu'on lui avoit mandé qu'un officier de la garnison de Mons en étoit sorti à la nage, étant chargé d'une grosse balle de plomb, et qu'il s'étoit rendu heureusement à Condé, où il avoit fait tirer sur le champ trois coups de canon pour signal qu'il s'étoit sauvé des mains des ennemis; et qu'il étoit allé trouver le maréchal de Villars, auquel il avoit donné cette balle, dans laquelle il s'étoit trouvé une lettre qui marquoit l'état de la place, et les moyens d'y porter

1. Il ne s'étoit pas jeté dans Mons comme on l'avoit dit.
2. Gentilhomme de Brie, dont le frère aîné étoit mort capitaine au régiment des gardes.

sûrement du secours et d'en faire lever le siège; mais cette nouvelle ne paroissoit pas bien certaine.

22 octobre. — Le 22, on disoit que le maréchal de Chamilly ne reviendroit point de la Rochelle, et que tous les gouverneurs des places qui sont le long de ces côtes-là avoient ordre de rester dans leurs gouvernements; cependant le marquis du Chastelet, lieutenant général, qui y servoit, avoit déjà salué le Roi.

On apprit le même jour que le marquis de Courtebonne[1], colonel de dragons, étoit mort de la petite vérole en Espagne, et que le neveu du marquis de Grimaldi, gouverneur de Mons, avoit eu la jambe emportée d'un coup de canon.

On voyoit aussi à la cour le petit Regnauld[2], revenant d'Espagne, qui disoit tout haut que les grands prenoient parti contre leur roi, et que ce prince ne pourroit pas même se retirer aux Indes quand il le voudroit. Cependant on n'avoit point de nouvelles, ni de la marche de l'armée, ni du siège de Mons, depuis lequel on avoit pris aux ennemis huit mille chevaux, tant aux fourrages que dans les partis; qu'on avoit eu dessein d'enlever un de leurs quartiers, mais que, comme il n'arrivoit point de courrier, il falloit qu'on eût différé jusqu'au 21, et qu'on auroit bientôt des nouvelles de ce qui se seroit passé.

23 octobre. — Le 23, on assuroit que les ennemis avoient emporté l'ouvrage à cornes de Mons, et que, sans avoir fait de lignes, ils s'étoient postés de manière qu'il paroissoit impossible de pouvoir aller à eux, ayant fait des redoutes qui coupoient tous les défilés par où il faudroit passer pour pouvoir les combattre.

Il couroit ce jour-là de mauvais bruits touchant la blessure du maréchal de Villars, et l'on disoit qu'on s'étoit aperçu que l'os étoit fêlé.

On sut aussi que l'abbé de Polignac avoit eu la fièvre depuis son retour et qu'il se portoit mieux; on assuroit encore que la santé du duc de Bourgogne étoit un peu meilleure. On voyoit le même jour des lettres du 22 de l'armée de Flandres, qui portoient que le maréchal de Berwick, qui étoit allé à Maubeuge avec le maréchal de Boufflers, y étoit resté avec vingt-cinq bataillons et soixante-cinq escadrons, tant du détachement du comte

1. Gentilhomme de Boulonnois, dont le père étoit mort lieutenant général. Il étoit frère aîné de celui de la gendarmerie.

2. C'étoit un ingénieur, qui étoit aussi capitaine de vaisseau.

de Toulongeon que de celui du chevalier de Luxembourg et d'autres troupes, sans compter le régiment de dragons de Saint-Cernin, qui étoit dans la place. Les mêmes lettres marquoient que les chirurgiens avoient dit en confidence aux généraux que l'os de la jambe du maréchal de Villars étoit fêlé depuis le haut jusqu'au bas, ce qui paroissoit extrêmement dangereux; que la cavalerie étoit presque toute démontée, et qu'on avoit été obligé de mettre dans Valenciennes le régiment de dragons de Vérac, parce qu'il étoit tout à pied; que le comte de Montsoreau avoit encore mené à Maubeuge dix-huit bataillons, dont il en avoit laissé deux pour garder un pont de communication entre l'armée du maréchal de Boufflers et celle du maréchal de Berwick, et que le marquis de Dreux y avoit aussi conduit vingt-huit escadrons, parce qu'on alloit faire un camp retranché sur les hauteurs de cette place, si les ennemis en donnoient le temps, lequel on auroit pu faire douze jours plus tôt, si on l'avoit voulu.

Toutes ces nouvelles, et le silence affecté qu'on gardoit sur les deux courriers arrivés le soir précédent, faisoient bien voir qu'il n'y auroit point de bataille, comme le vouloit le maréchal d'Artagnan, le maréchal de Boufflers s'y étant toujours opposé, et ayant fait entrer le maréchal de Berwick dans son sentiment.

On sut ce jour-là que le marquis de Coëtlogon, syndic des États de Bretagne et cousin germain de la marquise de Cavoye, étoit mort d'apoplexie à la fleur de son âge, et il fut regretté de tout le monde, ayant beaucoup de mérite pour son emploi et pour la société civile, et ayant acquis une grande réputation de valeur dans la gendarmerie, où il avoit servi assez longtemps.

On disoit alors que l'électeur de Brandebourg avoit fait savoir au Pape par un envoyé exprès que le prince électoral son fils avoit un grand penchant pour la religion catholique, et qu'il se faisoit instruire, et son dessein n'étoit pas bien difficile à démêler; ces sortes de préambules n'étoient que pour insinuer dans les esprits de la cour de Rome qu'il seroit très avantageux pour l'Église qu'il pût être élu Roi des Romains, et il y avoit lieu de croire qu'alors il seroit aussi bon catholique que le roi Auguste.

Cependant les cartes se brouilloient beaucoup dans le Nord au sujet de la ligue faite entre le roi de Danemark, le roi de Prusse, le roi Auguste et le czar; car le duc d'Hanovre ne vouloit pas que le roi de Danemark s'agrandît, et les Hollandois ne pouvoient

consentir qu'il se rendît maître de l'île de Schonen [1], parce qu'alors il seroit maître du passage du Sund, et qu'ainsi ils perdroient tout le commerce de la mer Baltique.

Il n'étoit pas douteux, le matin du même jour, que l'ouvrage à cornes de Mons avoit été pris la nuit du 18 au 19, mais on n'en savoit point encore les particularités, et l'on souhaitoit avec peu d'espérance que la garnison se flattât d'un prompt secours, afin qu'elle amusât encore quelque temps les ennemis, pendant que l'on feroit le camp retranché devant Maubeuge.

On mandoit cependant qu'on avoit enfin ouvert un abcès qui s'étoit formé sous le jarret du maréchal de Villars par un écoulement d'humeurs, et qu'on avoit laissé mûrir à dessein, et que l'os de sa jambe n'étoit point fêlé, comme les chirurgiens l'avoient cru, mais qu'il étoit sorti une très longue esquille de sa plaie, qui leur avoit fait croire que l'os étoit fêlé.

On sut encore ce jour-là que la marquise de Saint-Géran étoit fort tranquille depuis l'opération que Maréchal lui avoit faite le jour précédent en présence de Fagon. On apprit aussi que le nouvel évêque de Chartres avoit obtenu du Roi l'abbaye d'Igny, que son oncle avoit possédée, en remettant l'abbaye de Saint-Calais, située au pays du Maine.

Le soir, au souper du Roi, on disoit à l'oreille que Mons étoit rendu, et peu de moments après, tout le monde sut qu'il avoit capitulé le 20; mais on n'en sut pas davantage, et l'on attendoit le courrier avec impatience.

24 octobre. — Le 24, le marquis de Damas arriva, et l'on sut par lui que, le 21, la capitulation avoit été réglée honorablement pour la garnison; que les troupes françoises seroient conduites à Maubeuge, les troupes espagnoles à Charleroy et les troupes bavaroises à Namur, chacun de ces corps emmenant avec lui deux pièces de canon; qu'il n'en étoit sorti que dix-sept cents hommes en état de combattre; que l'on avoit plus d'une fois pensé rompre la capitulation au sujet du comte de Bergheyck, que les ennemis vouloient avoir prisonnier, mais que toute la garnison s'étoit opiniâtrée à se faire tailler en pièces plutôt que de souffrir, après les obligations qu'elle lui avoit, qu'il fût prisonnier de guerre ou retenu pour les dettes de la garnison; que

1. La province.

cependant on avoit donné pour otages en sa place un brigadier espagnol, le surintendant des finances et le trésorier des troupes d'Espagne, avec parole que si, dans trois mois, les dettes n'étoient pas payées, le comte de Bergheyck viendroit se remettre prisonnier. Il ajoutoit que l'on croyoit que les ennemis étoient très contents de leur campagne, et qu'ils en demeureroient à cette conquête, qui mettoit le sceau à la bataille du 11 de septembre. On apprit encore par lui que le Roi ne lui avoit point donné le régiment de la Mothe, qui ne lui auroit pas convenu, étant aussi ancien brigadier qu'il l'étoit, mais à un officier nommé Danois [1], dont on avoit confondu le nom avec le sien.

On sut aussi que le maréchal de Villars se disposoit à revenir, et le marquis de Beringhen dit que la litière du Roi, qu'il lui envoyoit, couchoit cette nuit-là au Louvre. Sa Majesté s'informa s'il seroit en état de s'en servir, et Maréchal lui répondit qu'il croyoit que cela se pourroit faire le 2 de novembre.

Ce jour-là, le duc de Vendôme salua le Roi au retour de Marly dans son cabinet, et ils rirent beaucoup ensemble [2]. Le même jour, le cardinal de Janson, revenant de Beauvais et de Presle [3], fit aussi la révérence au Roi.

On disoit alors que l'Empereur, enflé des conquêtes des alliés, vouloit aller à Rome se faire reconnoître empereur d'Occident, prendre possession de cette capitale de son empire, et réduire le Pape sur le pied d'évêque de Rome seulement, en se rendant maître de tout le temporel de l'Église; et son conseil étoit assez haut pour entreprendre et pour exécuter ce projet.

Les lettres de Flandre portoient le même jour que tout le monde y étoit persuadé que les ennemis alloient se séparer, mais il étoit bon de ne pas croire cela trop légèrement.

25 octobre. — Le 25, on assuroit qu'ils avoient séparé leur armée en deux corps, dont l'un avoit pris le chemin de Gand, et l'autre celui de Bruxelles, et que les yachts qui devoient transporter le duc de Marlborough en Angleterre étoient déjà arrivés

1. C'étoit le comte d'Annois, gentilhomme flamand, frère du comte de Cernay; il étoit capitaine dans le régiment du Roi et étoit resté deux jours sur le champ de bataille, couvert de blessés, et ensuite reconnu et sauvé par un paysan de ses terres.

2. Cette entrevue fut bien différente de la précédente, où le Roi avoit à peine parlé au duc de Vendôme.

3. C'étoit sa maison de campagne.

en Hollande, et si cette nouvelle étoit véritable, on ne pouvoit plus douter que la campagne ne fût finie. On disoit cependant que l'évêque des Cinq-Eglises [1], envoyé extraordinaire de l'Empereur auprès du duc de Savoie pour terminer les différends que Sa Majesté Impériale avoit avec ce prince au sujet de ses prétentions, n'y avoit pu réussir, et avoit été obligé de s'en retourner en Allemagne sans avoir rien fait.

D'ailleurs on croyoit que l'on viendroit à bout d'accommoder l'affaire de la république de Venise. On disoit aussi que le marquis de Courcillon avoit eu la fièvre, avec des frémissements à sa blessure, ce qui paroissoit très dangereux.

26 octobre. — Le 26, on sut que la marquise de Gondrin [2] avoit eu la fièvre double tierce assez violente, ce qui n'étoit pas un médiocre mal pour une femme qui étoit très avancée dans sa grossesse, mais qu'elle se portoit mieux. On disoit aussi que la comtesse de Saint-Géran se portoit aussi bien qu'elle pouvoit se porter de sa grande opération.

Le soir, on eut nouvelle que le marquis de Courcillon étoit sans fièvre, et il arriva un courrier du maréchal de Boufflers, par lequel il confirmoit la séparation de l'armée des ennemis et demandoit les quartiers d'hiver pour celle du Roi.

On apprit encore, par un courrier du comte du Luc, que le comte de Mercy avoit voulu tenter une seconde fois de passer avec des troupes par les villes forestières, mais que les Suisses, ayant été informés de son dessein, avoient si bien gardé les passages, qu'il lui avoit été impossible de l'exécuter.

Il parut ce soir-là au souper du Roi un homme de Montélimart, qui avoit six pieds huit pouces de haut, digne amusement des gens inutiles de Paris pendant la foire de Saint-Germain-des-Prés.

29 octobre. — Le 29, on apprit que le Nain [3], avocat général du parlement de Paris, étoit mort d'apoplexie, et que beaucoup de gens demandoient sa charge, entre autres Chauvelin l'aîné, maître des requêtes, et Gilbert [4], avocat du Roi au Châtelet de Paris, qui étoient d'excellents sujets.

On sut ce jour-là que le roi d'Angleterre étoit arrivé à Saint-

1. C'étoit un évêque de Hongrie.
2. Sixième fille du défunt maréchal de Noailles.
3. Fils d'un conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris.
4. Gilbert, président des enquêtes du parlement de Paris.

Germain, et que le chancelier avoit emprunté tout le prix de la charge du président de Mesmes sur de simples billets, qu'il prétendoit acquitter à leur échéance; que le duc de Lauzun lui avoit voulu prêter quarante mille livres sans billet, mais qu'il l'avoit forcé à en prendre un; qu'il avoit donné cette charge en pur don à son fils, le comte de Pontchartrain, lequel en avoit prêté le serment entre les mains du Roi.

On disoit alors que les princes du Nord redemandoient leurs troupes aux Hollandois, et que c'étoit ce qui avoit obligé les ennemis à se séparer sitôt; outre que les Hollandois avoient prié le prince Eugène de ne hasarder plus d'actions.

On sut encore que la marquise d'Armentières étoit accouchée d'un garçon, que le duc d'Orléans avoit tenu sur les fonts de baptême avec la duchesse du Lude.

On eut aussi nouvelle que le duc de Noailles étoit entré dans la plaine de Vic, et qu'il en avoit tiré une si grande quantité de blés, qu'elle pourroit suffire non seulement pour les troupes pendant le quartier d'hiver, mais pour la subsistance de l'armée pendant la meilleure partie de la campagne prochaine.

30 octobre. — Le 30, on apprit que la reine d'Angleterre, qui étoit à Chaillot, suivant sa coutume, s'étoit dépêchée de retourner à Saint-Germain, parce qu'elle avoit la fièvre.

On sut ce jour-là que le Roi avoit exilé toutes les religieuses du Port-Royal des Champs pour n'avoir pas voulu reconnoître l'abbesse que le Roi leur avoit donnée, sans compter les autres raisons [1] qui pouvoient avoir contribué à leur disgrâce.

31 octobre. — Le 31, on vit Chauvelin remercier le Roi de l'agrément de la charge d'avocat général qu'il lui avoit donnée en payant quatre cent mille livres à la famille de défunt le Nain. On disoit aussi que les Impériaux vouloient prendre des quartiers d'hiver dans Rome et dans toutes les terres de l'Église.

1. Il y avoit longtemps qu'étant soupçonnées d'attachement pour les opinions de Jansénius, on ne souffrit plus qu'elles reçussent de nouvelles religieuses; et ainsi, d'une nombreuse communauté, elles étoient réduites à n'être plus que quinze religieuses de chœur, et à sept sœurs converses, que les autres avoient même reçues pour sœurs de chœur, et elles étoient toutes très vieilles. Il y en eut même une qu'on ne put transporter, parce qu'elle étoit paralytique; toutes les autres furent séparées une à une en différentes maisons. [Voir dans Dangeau, t. XIII, p. 39-40, le détail de cette affaire et le nom de toutes les religieuses exilées. — *E. Pontal.*]

On apprit le même jour que le duc de Guiche s'en étoit retourné à Paris, l'état où il étoit n'étant pas convenable au séjour de la cour; et l'on disoit que la maison du Roi étoit en marche pour venir dans ses quartiers.

NOVEMBRE 1709

1er novembre. — Le 1er de novembre, le Roi fit ses dévotions dans sa chapelle, et puis il vint toucher les malades des écrouelles au lieu accoutumé; il devoit encore aller entendre la grand'messe célébrée par l'évêque de Québec, qui avoit officié en sa présence aux vêpres du jour précédent, mais il se trouva un peu fatigué, et n'y allant point, Monseigneur représenta pour lui dans toute son étendue; c'est-à-dire que les Cent-Suisses battirent à son entrée dans la chapelle, que le capitaine des gardes marcha derrière lui, le capitaine des Cent-Suisses devant lui, les officiers des gardes du corps autour de lui, et qu'il prit sa place au prie-Dieu et dans le fauteuil du Roi.

L'après-dînée, le Roi descendit à sa chapelle, où il entendit l'excellent sermon que fit le P. de la Rue [1], et ensuite les vêpres de la fête de tous les saints et les vêpres des morts, qui furent chantées par sa musique, et auxquelles le même prélat officia. Ensuite il retourna dans son cabinet, où il distribua les bénéfices vacants, à la réserve de trois abbayes, dont celle de Ferrières en étoit une, parce que le duc d'Orléans prétendoit avoir droit d'y nommer. Il donna donc l'évêché d'Evreux à l'abbé d'Heudicourt [2], l'abbaye de Fontenay à l'abbé Mainadot [3], l'abbaye de Saint-Calais à l'abbé Clément [4], l'abbaye de l'Aumosne à l'abbé du Pré [5], l'abbaye de Menat à l'abbé d'Harcourt [6], l'abbaye

1. Jésuite, confesseur de la duchesse de Bourgogne.

2. Fils du marquis d'Heudicourt, grand louvetier de France, et grand vicaire de Pontoise, au diocèse de Rouen.

3. C'étoit le frère de l'abbé qui venoit de mourir, et ils étoient d'une famille de robe de Bourgogne. Le duc de Bourbon les affectionnoit, parce qu'il alloit coucher à cette abbaye quand il alloit tenir les États de Bourgogne, et il avoit fortement demandé cette abbaye pour celui-ci.

4. Fils de Clément, accoucheur de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne.

5. Docteur de Sorbonne, qui étoit frère du défunt du Pré, mort à Florence étant envoyé du Roi auprès du grand-duc.

6. Frère de celui qui étoit dans la gendarmerie.

de Saint-André de Vienne à l'archevêque de Vienne [1], l'abbaye de Vertus à l'abbé de Saron [2], l'abbaye de Loo à dom Patrice Frays, l'abbaye de Moncets au P. Canelle, et l'abbaye de Besmont à Mme de Monteley.

2 novembre. — Le 2, le Roi partit de très bonne heure de Versailles pour s'aller établir à Marly, où l'on disoit qu'il resteroit quinze jours au moins; et il y vint le soir un gentilhomme lui faire des compliments de la part de la reine d'Angleterre, par lequel on sut que cette princesse avoit encore la fièvre.

Le même jour, les lettres de Flandres portoient qu'on disoit que les troupes de l'Empereur y restoient pour garder Lille, Tournay, Menin, Ath et Mons, que la cavalerie alloit hiverner dans le pays de Liège, et qu'on envoyoit les troupes hollandoises dans les derrières pour se raccommoder. On sut aussi que les officiers généraux de l'armée du Roi avoient permission de revenir; et même que le maréchal de Boufflers étoit sur la liste de ceux qui devoient être du voyage de Marly, où l'on assuroit que l'électeur de Bavière viendroit le 7 *incognito*.

On disoit ce jour-là à l'oreille que les troupes françoises qui servoient en Espagne avoient pensé y rester, mais qu'elles en revenoient certainement. Cependant on apprenoit par des lettres des officiers de ces troupes que les ennemis avoient encore un corps de sept à huit mille hommes à Balaguer, mais qu'on croyoit qu'il se sépareroit bientôt.

3 novembre. — Le 3, on vit arriver à Marly le prince de Rohan; ainsi on ne douta plus que l'armée de Flandres n'eût marché dans ses quartiers.

4 novembre. — Le lendemain, le maréchal de Berwick, qui étoit arrivé le soir précédent à Saint-Germain, salua aussi le Roi, qui lui parla deux fois assez longtemps en particulier.

On sut ce jour-là que le maréchal de Boufflers s'étoit trouvé mal à Maubeuge, et que c'étoit cela qui l'avoit empêché de revenir aussitôt que les autres. On disoit aussi que le maréchal de Villars devoit être parti le 2 du Quesnoy, et que le marquis de Coëtquen devoit partir le 3 de Maubeuge.

Le soir, sur les six heures, le roi et la princesse d'Angleterre

1. Il étoit de la maison de Montmorin, et un très vertueux prélat.
2. Fils d'un conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris, et neveu de l'évêque de Clermont.

arrivèrent à Marly, où, après avoir été reçus à l'ordinaire par le Roi, ils restèrent dans le salon sans cérémonie à voir jouer, jusqu'à ce qu'ils se mirent à table avec le Roi pour souper.

5 novembre. — Le 5 au matin, le secrétaire d'État Voysin présenta au Roi le Blanc [1], neveu du maréchal de Bezons et son aide de camp, qui arrivoit d'Espagne, et qui assura qu'il avoit laissé la tête des troupes qui en revenoient à deux journées de Bayonne.

On disoit ce jour-là qu'il arrivoit de tous côtés des plénipotentiaires à la Haye, mais que les Hollandois n'y vouloient point recevoir ceux de France et d'Espagne, disant qu'ils dresseroient un traité de paix, et que ces couronnes l'accepteroient [2] si elles le vouloient.

On apprit encore que la Barronnie [3], président en la Chambre des comptes de Paris et gendre de d'Argouges [4], conseiller d'État ordinaire, étoit mort, au grand regret des pauvres, qu'il soulageoit extrêmement par ses grandes aumônes.

6 novembre. — Le 6, le bruit couroit que l'Empereur avoit fait entrer des troupes dans Casal, ce qui auroit été une rupture ouverte avec le duc de Savoie.

7 novembre. — Le 7, immédiatement après le dîner du Roi, l'électeur de Bavière vint mettre pied à terre à Marly au-dessus de la rivière [5], le marquis d'Antin et quelques autres lui faisant les honneurs; il descendit à pied la rampe de cette magnifique fontaine, dont il admira à loisir toutes les beautés, pendant que la duchesse de Bourgogne et toutes les dames allèrent avec empressement à la porte du château qui regarde la rivière pour le voir au moins de loin. De là on le conduisit à l'appartement de

1. Il étoit fils de le Blanc, autrefois maître des requêtes et intendant à Rouen, qui avoit épousé la sœur du maréchal de Bezons; son frère étoit maître des requêtes et intendant de Dunkerque.

2. Il faut avouer que les Hollandois étoient venus à un grand comble d'insolence par leurs succès heureux; car ils disoient tout haut que l'Empereur ne régnoit que par eux, et qu'ils le chasseroient du trône quand ils voudroient.

3. Il étoit de Saint-Malo et fort riche.

4. Lequel étoit gendre du ministre d'État le Pelletier.

5. Fontaine qui est immédiatement derrière le château, et qui imite une rivière, sortant à gros bouillons de trois masques de marbre, et coulant sur des degrés de marbre de marqueterie, se terminant par une grande nappe d'eau, accompagnée de diverses fontaines jaillissantes, et ornée de beaux groupes en marbre blanc en haut et en bas.

la duchesse de Bourbon, qui étoit vacant à cause de son absence, où il fut environ un quart d'heure avec les gens de sa cour qui l'avoient suivi, et où quelques courtisans lui allèrent faire la révérence. Ensuite on le conduisit au château, où il entra par la porte qui regarde les jardins, et il vint au cabinet du Roi, dont la portière étoit tout ouverte, où Sa Majesté l'attendoit avec Monseigneur, le duc de Bourgogne, le duc de Berry, le duc d'Orléans, le duc du Maine et le comte de Toulouse; étant sur la porte du cabinet, il fit une très profonde révérence au Roi, qui s'avança au-devant de lui et le reçut avec cet air majestueux et plein de douceur qui lui étoit si naturel; il lui montra les princes qu'on vient de nommer, en les nommant tous par leurs noms, auxquels l'électeur rendit ce qu'il leur pouvoit rendre en présence du Roi. Tout le monde se tint debout pendant un demi-quart d'heure de conversation générale, après laquelle le Roi le conduisit dans son jardin, passant toujours un peu devant lui. Le jour n'étoit pas heureux, il faisoit un fort grand brouillard qui déroboit la vue de la rivière de Seine et de ses environs, qui fait un des grands agréments de Marly; cependant le Roi, ayant pris un manteau, conduisit l'électeur à pied au bord de la terrasse, d'où on découvre toutes les fontaines jaillissantes des jardins bas. De là, prenant sur la gauche, il lui fit voir toutes les beautés du bosquet de Marly, jusqu'à la fontaine de Diane, et passant encore à pied un peu plus loin, ce qui faisoit appréhender à ses serviteurs qu'il ne fît revenir la goutte, enfin il fit approcher un petit chariot à deux places, qu'il avoit fait faire pour s'y promener avec la duchesse de Bourgogne, comme il le dit lui-même à l'électeur, et y étant monté le premier, il dit à l'électeur de monter auprès de lui; il s'en défendit quelque temps, mais enfin le Roi l'ayant obligé de s'y mettre, le mena à l'éperon [1] qui domine sur le magnifique abreuvoir qui reçoit toutes les eaux de Marly [2]; d'où passant au côté du jardin, il lui fit voir toutes les beautés de ce bosquet, et venant à l'allée de la cascade, il mit encore pied à terre, et vint avec l'électeur jusqu'au pied de cette

1. On l'appeloit ainsi parce qu'il étoit du côté du village.

2. C'étoit le bout du jardin bas où l'on voyoit deux statues équestres de marbre blanc, représentant une Renommée et un Mercure. On voyoit de là une monstrueuse gerbe d'eau qui étoit dans le grand chemin de Saint-Germain.

fontaine, la plus belle de l'Europe [1]. De là il le mena voir les bassins de carpes, et puis ils rentrèrent ensemble par la même porte par laquelle ils étoient sortis. Comme il commençoit à se faire tard, le Roi avoit ordonné qu'on allumât tous les lustres du salon, et il y conduisit l'électeur, qui y trouva tous les princes et toutes les princesses, avec toutes les dames parées magnifiquement. Il parla longtemps à Monseigneur, au duc et à la duchesse de Bourgogne, au duc de Berry, et à la princesse de Conti; et Madame ayant aussi paru un peu séparée des autres, et le Roi la lui ayant montrée et nommée, il fit quelques pas pour s'approcher d'elle [2], et en même temps elle s'avança vers lui, et ils causèrent quelque temps ensemble; après lequel le Roi lui proposa de jouer, mais il s'en excusa, et aima mieux voir jouer au papillon Monseigneur, la duchesse de Bourgogne et trois autres. Ainsi le Roi, les ayant vus jouer debout pendant quelques moments, prit congé de l'électeur pour aller faire un tour dans son cabinet, où il resta pendant une demi-heure, au bout de laquelle il revint dans le salon, où il trouva l'électeur qui étoit assis auprès de Monseigneur, le voyant jouer et causant avec diverses personnes. L'électeur alla au-devant du Roi, et quand il se sépara de lui pour aller chez la marquise de Maintenon, l'électeur voulut le reconduire, mais le Roi ne le voulut pas souffrir, et il se rassit auprès de Monseigneur, où il resta jusqu'à six heures. Alors, ayant pris congé de Monseigneur et du reste de la maison royale, il monta en carrosse pour aller à Paris chez la comtesse d'Arco [3], qui devoit lui donner un grand souper, et où plusieurs hommes de la cour étoient priés.

8 novembre. — Le 8, il en revint quelques-uns à la messe du Roi, par lesquels on apprit que le souper avoit été très magnifique, y ayant eu jusqu'à douze personnes à la petite table, mais que les femmes qui y avoient été priées étoient toutes avancées en âge.

Ce jour-là, la marquise de Maintenon eut un très grand accès

1. Le duc de la Rochefoucauld suivoit dans une autre chaise où il avoit fait monter le maréchal d'Arco, général des troupes de l'électeur.

2. On avoit cru qu'ils ne se verroient point, à cause de l'ancienne inimitié des deux branches palatines du Rhin et de Bavière dont ils sortoient, mais ils agirent honnêtement l'un et l'autre.

3. Son ancienne maîtresse, de laquelle il avoit eu le chevalier de Bavière; c'étoit une Flamande de Tournay.

de fièvre, bien plus fort que ceux qu'elle avoit d'ordinaire, que quelques gens prétendoient lui être nécessaire pour consumer ses humeurs.

9 novembre. — Le 9 au matin, on sut qu'elle l'avoit encore, quoiqu'elle semblât diminuer, et le soir, elle s'en trouva tout à fait délivrée.

On vit le même matin le duc d'Albe dans le salon, ce qui parut extraordinaire, les ambassadeurs ne venant jamais à Marly, et le Roi lui ayant donné une audience secrète dans son cabinet, on jugea qu'il falloit que ce fût pour quelque chose de conséquence et de bien pressé [1].

On apprit le même jour que la marquise de Saint-Hérem [2] la mère étoit morte à Paris, âgée de soixante-dix-sept ans, et que le duc de la Rochefoucauld avoit demandé au Roi pour son fils et pour sa fille, la marquise de Palaiseau, la pension de six mille livres qu'il donnoit à la défunte.

Le même jour, comme le Roi sortit de son prié-Dieu pour entrer dans son cabinet, le marquis de Dangeau, qui étoit arrivé depuis deux jours à Paris avec le marquis de Courcillon, lequel n'avoit pas senti la moindre incommodité dans sa route, fit la révérence au Roi, qui le gracieusa beaucoup, tant pour sa personne que sur le sujet de sa femme et de son fils, et même, quelque temps après, il lui parla encore très gracieusement en montant en calèche pour aller courre le cerf. On disoit ce jour-là que le duc de Bourbon se portoit mieux, qu'il se promenoit en calèche pour s'essayer, et qu'il prétendoit venir le 12 à Paris, et la duchesse sa femme le même jour à Marly.

10 novembre. — Le 10 au matin, on sut que la marquise de Maintenon étoit si bien quitte de sa fièvre, qu'elle avoit fait ses dévotions à la chapelle du Roi et qu'elle étoit allée à Saint-Cyr.

On apprit, ce jour-là, que la marquise de Gondrin étoit accouchée heureusement d'un garçon.

11 novembre. — Le 11 au matin, on sut que la fièvre étoit

1. On disoit pourtant, les jours suivants, qu'il étoit venu seulement pour assurer le Roi que ses troupes revenoient sans aucun empêchement, et que le roi d'Espagne leur faisoit fournir tout ce qui leur étoit nécessaire.

2. Mère du marquis de Saint-Hérem, capitaine de Fontainebleau, qui étoit de la bonne maison de Montmorin en Auvergne; sa mère étoit d'une famille de gens d'affaires.

revenue à la marquise de Maintenon, et ainsi c'étoit la fièvre quarte ; mais on disoit que son accès n'étoit pas violent.

L'après-dînée, le Roi alla rendre visite à la reine d'Angleterre, chez laquelle il resta assez longtemps.

12 novembre. — Le 12, la marquise de Maintenon avoit encore un peu de fièvre à neuf heures du matin, et quoique son accès n'eût pas été aussi violent que le premier, on trouvoit qu'il avoit été bien long, ayant duré plus de vingt-quatre heures, malgré le quinquina qu'elle avoit commencé de prendre dès le soir précédent.

On sut, le même matin, que le duc de Bourbon étoit arrivé à Paris le soir d'auparavant, et que la duchesse sa femme arriveroit ce jour-là à Marly.

On vit le même matin arriver à Marly le maréchal de Boufflers, qui parut bien vieilli. Le Roi étant retiré dans son cabinet, il lui fit demander la permission d'y entrer, que le Roi lui accorda sur-le-champ. Sa Majesté le reçut avec toutes sortes de marques d'amitié, et il demeura enfermé avec elle assez longtemps.

Sur les dix heures du matin, l'électeur arriva dans le parc de Marly au rendez-vous de la chasse du cerf, où le Roi se rendit avec Monseigneur, les princes et Madame peu de moments après. Le laissé-courre fut magnifique ; il y avoit cent chiens, les lieutenants et les gentilshommes de la vénerie, les valets de chien et les valets de limier habillés depuis peu superbement à leur ordinaire [1], les princes et quantité de seigneurs bien vêtus et bien montés ; le Roi et Madame, dans leurs petites calèches peintes et dorées, faisoient un très beau spectacle, et certainement l'électeur en fut surpris. Le cerf fut donné aux chiens très à propos, et pendant toute la chasse, qui dura une heure, il sembla qu'il faisoit toutes choses pour donner du plaisir, battant toujours les plus beaux endroits du parc. Enfin il vint se faire prendre dans une mare où l'on n'en avoit encore pris aucun, et où, ayant pied sans que les chiens pussent l'aborder qu'à la nage, il tint les abois très longtemps, et donna le moyen à tous les chasseurs d'être à la mort. L'électeur, qui avoit monté des chevaux de Monseigneur, et qui avoit piqué avec une vigueur

1. Depuis de longues années, le duc de la Rochefoucauld avoit fait habiller tous les gens de la vénerie d'une magnificence excessive ; aussi le Roi lui donnoit-il quarante mille livres plus qu'aux autres grands veneurs.

extraordinaire, fut charmé de cette chasse, qui sembloit avoir été faite exprès pour être agréable, et il fut conclu qu'il en verroit encore une autre le 15 du mois.

Après la chasse, le Roi et la maison royale étant venus dîner à l'ordinaire avec la duchesse de Bourgogne et les dames de Marly, l'électeur descendit à l'appartement de la duchesse de Bourbon, où le Roi lui donna un magnifique repas, et plusieurs seigneurs de la cour eurent l'honneur de manger avec lui. Sur les trois heures après midi, il vint au château, et passant par le salon, il se rendit au cabinet du Roi, qui l'attendoit tout seul, et avec lequel il eut une conférence sérieuse pendant une demi-heure, après laquelle le Roi sortit le premier de son cabinet, suivi de l'électeur; et ayant pris en sa présence un surtout neuf d'écarlate avec des boutonnières d'or, il sortit avec lui de son appartement et le conduisit à pied jusqu'à la petite cascade, qu'il avoit été bien aise de revoir pour la seconde fois. De là, étant monté avec lui dans son chariot à deux places, il le mena au bosquet de Marly, où il lui donna le plaisir de voir planter en très peu de temps trois marronniers d'Inde d'une grosseur extraordinaire, et comme il faisoit fort froid, l'électeur y prit aussi devant le Roi un surtout presque pareil au sien. Pendant cette promenade, le Roi le nomma souvent Monsieur l'électeur, quoique, pour prévenir les difficultés du cérémonial, on fût convenu qu'il prendroit le nom de comte de Tako, qui est une comté de Bavière. Après cela, le Roi le ramena droit au château, et après qu'ils eurent quitté leurs surtouts, ils entrèrent dans le salon, où tous les princes et princesses, les dames et les courtisans s'étant assemblés autour d'eux, la conversation fut pendant quelque temps générale. Ensuite le Roi, ayant invité l'électeur à jouer au papillon, se retira dans son cabinet, d'où il passa quelque temps après chez la marquise de Maintenon pour travailler avec le secrétaire d'État Voysin, parce que c'étoit son jour [1]. Cependant Monseigneur, l'électeur et les

1. Autrefois le secrétaire d'État de la guerre travailloit avec le Roi les mercredis et les dimanches au soir, le secrétaire de la maison et de la marine les mardis, et le Pelletier de Souzy pour les fortifications les lundis; mais Chamillart, qui avoit les finances avec la guerre, avoit fait changer cela, et avoit établi que le secrétaire d'État de la guerre travailleroit avec le Roi les mardis et les samedis, le comte de Pontchartrain les lundis, et le Pelletier les dimanches.

trois autres personnes qui devoient jouer avec eux tirèrent pour les places, et Monseigneur ayant tiré la place qu'il occupoit ordinairement [1], qui avoit le dos tourné contre une des quatre tables de marbre du salon, l'électeur se trouva placé à sa droite, qui paroissoit pourtant au-dessous de lui, avec cela de remarquable qu'on n'avoit point donné de chaise à dos à monseigneur, suivant la coutume, mais qu'ils étoient tous également assis sur des tabourets. Le jeu, qui avoit commencé sur les six heures, dura jusqu'à sept heures et demie, et alors l'électeur, ayant pris congé de Monseigneur, monta en carrosse pour aller à Versailles, où il devoit souper et coucher chez le marquis d'Antin.

13 novembre. — Le 13, la marquise de Maintenon, qui n'étoit plus dans son jour de fièvre, alla dès le matin se reposer à Saint-Cyr.

Ce jour-là, l'électeur alla voir le château de Versailles, il entendit la messe à la chapelle à la tribune, prenant la même place du Roi, néanmoins sans avoir de tapis, et la musique de Sa Majesté y chanta un motet; il en fut très content, et admira ce grand corps de musique qui ne se trouve en nulle autre part [2]. Ensuite, ayant mangé un morceau chez le marquis d'Antin, il monta à cheval et alla tirer dans le petit parc, dont Blouin, gouverneur de Versailles, lui fit les honneurs; il fut surpris avec raison de la prodigieuse quantité de gibier qu'il y trouva, et surtout il fut fort aise de voir voler des perdrix rouges, parce que cela lui étoit nouveau. Il tua cinquante-quatre pièces de gibier, et Blouin, qui l'avoit fait chasser avec une de ses chiennes couchantes, voyant qu'elle lui plaisoit, lui en fit présent. Après la chasse, il revint chez le marquis d'Antin, où il y eut jeu et musique, et ensuite un magnifique souper, où il se trouva plusieurs dames et plusieurs seigneurs.

On sut ce jour-là à Marly que le Roi avoit rappelé le comte

1. Quand on tiroit les places, après que chacun avoit reconnu la sienne, on ne faisoit que tourner pour ainsi dire le tableau; et Monseigneur se trouvoit toujours où il avoit accoutumé d'être, néanmoins étant sous la coupe d'une personne différente, suivant que le sort en avoit ordonné.

2. Il étoit composé de vingt personnes, tant en voix qu'en instruments, et dès que le Roi trouvoit une belle voix, il la recevoit sur-le-champ, après l'avoir éprouvée deux ou trois fois.

de la Mothe[1] de son exil, et l'on crut qu'il en avoit l'obligation à l'électeur.

14 novembre. — Le 14 au matin, il alla voir les deux écuries du Roi, dont il trouva la structure magnifique, et les chevaux lui en parurent aussi très beaux et très nombreux, malgré le malheur du temps; il commença par la grande écurie, où le comte de Brionne se trouva, et ensuite il alla voir la petite écurie. De là on le mena à l'Orangerie, qu'il admira avec raison, et puis au potager; et ayant entendu la messe, comme le jour précédent, il alla encore dîner chez le marquis d'Antin.

L'après-dînée, on lui fit voir tous les jardins et toutes les fontaines de Versailles, et on le mena à Trianon sur le canal, mais il n'eut pas assez de temps pour voir la ménagerie. Le soir, on lui fit entendre Marais, ce célèbre joueur de basse de viole, et il y prit un plaisir extrême; car, comme il en jouoit fort bien lui-même, il connut mieux qu'un autre toute la science et la délicatesse du jeu de Marais, ce qui lui donna envie de l'entendre encore après souper. On lui fit aussi entendre d'autres joueurs d'instruments, qu'il trouva excellents, chacun dans leur genre. Le jeu succéda à la musique et fut suivi d'un repas magnifique, où il y eut encore plusieurs seigneurs et plusieurs dames de la cour.

15 novembre. — Le 15 au matin, ce prince se rendit sur les dix heures et demie à son appartement de Marly, et vers les onze heures, il alla monter à cheval au bas de la rivière, d'où il alla au rendez-vous de la chasse du cerf. Le Roi et toute la cour s'y rendirent presque aussitôt que lui; il faisoit un très beau jour, et la chasse fut pour le moins aussi belle que la première; le cerf dura un peu plus longtemps que le premier, et il se fit prendre de même dans une mare, mais moins profonde, de sorte que les chiens ayant pied partout eurent bientôt noyé le cerf, ce qu'ils n'avoient pu faire au premier. Après la chasse, le Roi alla dîner avec les dames à son ordinaire, et l'électeur à son appartement avec quelques seigneurs de la cour de France et de la sienne. A trois heures après midi, il vint trouver le Roi, qui l'attendoit seul dans son cabinet, et fut enfermé avec lui pendant une demi-heure, après laquelle le Roi le conduisit au salon, où

1. Lieutenant général qui étoit en disgrâce depuis la reddition de Gand.

Monseigneur, les princes, les princesses et toute la cour étoient assemblés. Après un moment de conversation, le Roi, ayant fait résoudre une partie de jeu, s'en alla à sa chambre prendre son surtout de promenade, et étant sorti du château, il alla faire planter dans le bosquet de Marly, d'où il ne revint qu'à la nuit.

Cependant la duchesse de Bourgogne fit une grande partie de lansquenet, dont l'électeur fut un des acteurs, et Monseigneur se mit à jouer d'un autre côté au papillon, car il y avoit longtemps que par sagesse il ne jouoit plus au lansquenet. Le Roi étant rentré dans le château resta environ une demi-heure dans son cabinet, après laquelle il alla au salon; l'électeur se leva légèrement du jeu, et vint en courant au-devant de lui; le Roi, l'ayant reçu très agréablement, le mena chez la marquise de Maintenon, où ils restèrent un demi-quart d'heure, et puis le Roi, ayant ramené l'électeur jusqu'à la porte de la seconde antichambre, et lui avoir encore dit plusieurs choses obligeantes, se sépara de lui, et rentra chez la marquise de Maintenon. L'électeur revint au salon, où il trouva la princesse de Conti qui jouoit à l'hombre avec la marquise de Biron, et le duc de Bourgogne assis auprès d'elles qui les voyoit jouer. A l'abord de l'électeur ils se levèrent tous trois, mais l'électeur fit rasseoir les dames et le duc de Bourgogne, lui disant qu'apparemment ce n'étoit pas pour lui qu'il se levoit. Le duc de Bourgogne se leva une seconde fois parce que l'électeur étoit debout, et ce prince le fit encore rasseoir; le duc de Bourgogne se leva une troisième fois, ce que l'électeur voyant, il lui fit la révérence, et s'en alla au lansquenet reprendre son jeu, qu'il avoit donné à tenir au marquis d'Antin. On joua jusqu'à sept heures et demie, et après avoir pris congé de toute la famille royale, l'électeur monta en carrosse pour aller à Paris.

16 novembre. — Le 16, Monseigneur partit avant le lever du Roi pour se rendre à Marly, où l'électeur devoit le venir voir le lendemain, et le Roi revint le soir s'établir à Versailles, où quantité d'officiers généraux de l'armée de Flandres lui firent la révérence.

17 novembre. — Le lendemain, Monseigneur ne laissa pas de venir au conseil[1] à son ordinaire, mais il s'en retourna de

1. Il ne manquoit jamais à se trouver au conseil d'État le mercredi

bonne heure à Meudon. L'électeur y arriva à midi et demi, et le marquis d'Antin avec Dumont[1] lui fit voir tout le château tant vieux que nouveau[2], pendant que Monseigneur dînoit. Comme il traversoit la cour de la terrasse en chariot, Monseigneur y arriva aussi en chariot et, sans en descendre, il le conduisit dans tous ses jardins, et lui fit même voir les plus beaux endroits de son parc; ce qui les ayant amusés jusque vers cinq heures, l'électeur prit congé de Monseigneur et s'en retourna à Paris.

18 novembre. — Le 18, le Roi prit médecine à son ordinaire, et l'électeur étant allé sur les onze heures du matin à Saint-Cloud, le duc d'Orléans lui fit voir sa maison et tous ses beaux tableaux[3], qu'il avoit fait venir exprès de Paris, et ensuite, étant monté avec lui dans un petit chariot, il le mena dans tous ses jardins, et ainsi il attendit l'arrivée de quatre carrossées de dames de Paris qu'il avoit priées à dîner. On se mit à table à trois heures après midi, tout le monde fut également assis sur des tabourets, le repas fut magnifique, la table étoit à trente couverts, qui furent occupés pas des hommes et des femmes, et le fruit fut tout servi en porcelaine. Après le dîner, les dames ayant pris le parti de faire un grand lansquenet, le duc d'Orléans donna à l'électeur le régal d'une excellente musique italienne[4], qui termina les plaisirs de cette journée, et l'électeur s'en retourna à Paris, où il séjourna encore le lendemain.

19 novembre. — Le 19, on apprit que le Roi avoit agréé que le chevalier de Sainctot[5] succédât à son père dans la charge d'introducteur des ambassadeurs, lui accordant un brevet de

et le dimanche, car en ce temps-là le Roi ne tenoit plus que deux conseils d'État, au lieu qu'autrefois il en tenoit quatre, le lundi, le mercredi, le jeudi et le dimanche; mais c'étoit qu'en paix on avoit beaucoup plus d'affaires, à cause des différentes négociations, qui étoient entièment exclues alors à cause de la ligue des confédérés.

1. Fils d'un sous-gouverneur du Roi, qui étoit de tout temps écuyer de Monseigneur et son homme de confiance.

2. Monseigneur avoit bâti un nouveau château parce qu'il n'y avoit pas assez de logement dans l'ancien, qui n'avoit été fait que pour des particuliers.

3. Il étoit grand connoisseur, et en avoit pour beaucoup d'argent.

4. Composée de tous les gens qui avoient été au défunt archevêque de Rouen.

5. Il avoit été capitaine de cavalerie dans le régiment du prince de Rohan avec réputation, et étoit de toutes manières un très honnête garçon.

retenue de cent vingt mille livres, et tout le monde fut ravi de le voir en place.

On sut ce jour-là que Pettecum, envoyé du duc d'Holstein-Ploën en Hollande, chez lequel le marquis de Torcy avoit logé à la Haye, étoit arrivé à la cour, et même qu'il avoit dîné publiquement chez le marquis de Torcy; ce qui fit présumer qu'il étoit venu pour proposer quelques adoucissements aux propositions de paix que le Roi avoit refusées au commencement de l'année.

20 novembre. — Le 20, on disoit que, malgré toutes les instances des Hollandois, si le roi de Danemark avoit eu le vent favorable, il devoit être entré, le 4 du mois, dans la province de Schonen avec vingt-cinq mille hommes, pendant qu'un autre corps de dix-huit mille hommes seroit entré dans la Suède par la Norvège.

Le soir, on parloit beaucoup du démêlé que la duchesse de Mantoue, qui étoit depuis quelque temps à Paris, avoit eu avec la duchesse de Montbazon; elles s'étoient rencontrées en carrosse dans une rue étroite, où il avoit été question de reculer; la duchesse de Mantoue avoit voulu obliger la duchesse de Montbazon à reculer, mais elle n'avoit pas voulu le faire; la duchesse de Mantoue avoit fait descendre son écuyer pour forcer le cocher de la duchesse de Montbazon à reculer en battant ses chevaux, mais le duc de Montbazon, qui étoit dans le carrosse avec sa femme, avoit dit à l'écuyer qu'il s'en trouveroit mal s'il touchoit à ses chevaux; ainsi l'écuyer avoit été obligé de se retirer, et la duchesse de Mantoue de faire reculer son carrosse. Le duc de Bouillon [1] en parla le soir au Roi dans son cabinet, mais on ne sut pas ce que le Roi lui avoit répondu.

Le soir, le maréchal de Villars arriva à Versailles, où le Roi lui avoit fait préparer l'appartement du prince de Conti, qui étoit plus commode que le sien, parce qu'il étoit de plain-pied au rez-de-chaussée.

On sut, le même soir, que Montplaisir [2], enseigne des gardes du corps, qui étoit malade depuis six mois, étoit mort à Paris, et il fut fort regretté. Il laissoit une enseigne à donner, avec le petit

1. Père de la duchesse de Montbazon.
2. Gentilhomme de Limousin.

gouvernement de Morlaix[1] en Bretagne, et une pension de quinze cents livres sur l'ordre de Saint-Louis, et ces deux derniers morceaux furent demandés sur-le-champ par une infinité de gens.

21 novembre. — Le 21, Monseigneur prit médecine à Meudon, et le duc de Noailles, qui étoit arrivé à minuit de Roussillon, fit la révérence au Roi après son lever dans son cabinet.

L'après-dînée, ce fut une procession d'hommes et de femmes chez le maréchal de Villars, et le Roi revenant de se promener le soir à Marly, la duchesse du Lude lui présenta la maréchale de Villars, qu'il reçut avec beaucoup de marques d'honnêteté et de bienveillance.

22 novembre. — Le 22, le Roi donna après son dîner une longue audience dans son cabinet au comte de Bergheyck, qui étoit arrivé depuis peu de Flandres.

23 novembre. — Le 23, on disoit que Pettecum étoit reparti pour la Hollande, sans qu'on sût le sujet de son voyage; mais, peu de jours après, on le vit encore à Paris et à Versailles.

Le soir, Monseigneur revint de Meudon, où il avoit été la semaine entière avec quelques dames et quelques hommes de la cour.

24 novembre. — Le 24, on apprit que le Roi avoit donné au chevalier de Bueil[2] la pension de quinze cents livres sur l'ordre de Saint-Louis qui vaquoit par la mort de Montplaisir.

25 novembre. — Le lendemain, on parloit beaucoup d'un vol de cent soixante mille livres qui avoit été fait auprès du Mesnil-Madame-Rance sur le chemin de Nanteuil, par quatorze hommes habillés en cavaliers. Une certaine société d'orfèvres et d'autres gens de Paris s'étoient avisés d'acheter partout de la vaisselle d'argent qu'elle faisoit conduire à Reims[3] à la Monnoie, où, dans peu de jours, on lui en rendoit la valeur en nouvelles espèces, et par ce moyen, elle faisoit passer pour un cinquième de billets de monnoie, ce qui étoit alors un profit considérable, parce qu'on les avoit à bon marché, et qu'aux Monnoies on les prenoit pour toute leur valeur, lorsqu'on apportoit quatre cin-

1. Il ne valoit que dix-sept cents livres de revenu.
2. Gentilhomme d'Anjou d'une illustre maison, frère de celui qui avoit été tué à la bataille de Malplaquet; il étoit colonel d'infanterie.
3. Ils aimoient mieux la porter à la Monnoie de Reims qu'à celle de Paris, parce qu'ils y étoient plus tôt expédiés.

quièmes en argent monnoyé vieux ou en vaisselle d'argent. Cette société avoit déjà fait plusieurs semblables voitures sans qu'il lui fût arrivé aucun accident; mais cette fois-là, cette voiture, qui étoit escortée par six hommes à cheval assez mal armés, fut attaquée en venant de Reims par ces quatorze hommes, qui l'enlevèrent. Le soir, le maréchal d'Harcourt arriva d'Allemagne, et le Roi le fit en arrivant pair de France.

26 novembre. — Le 26, l'ambassadeur de Venise, étant venu jusqu'auprès de Versailles [1], envoya demander une audience au marquis de Torcy, lequel l'alla trouver à une maison de campagne, et l'on sut que le Roi, n'ayant pas été satisfait de la réponse de la République, avoit entièrement rompu avec elle, et que cependant le cardinal Ottoboni persistoit à vouloir toujours être protecteur de la France et d'Espagne.

27 novembre. — Le 27, le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du chevalier de Denonville [2], exempt des gardes du corps, avec la comtesse de la Dufferie [3], et le soir, on vit la comtesse des Alleurs [4] remercier le Roi de ce qu'il avoit nommé son mari [5] ambassadeur à Constantinople à la place de Fériol [6].

On assuroit ce jour-là que le Roi avoit fait déclarer aux alliés qu'il vouloit bien la paix, mais qu'il ne vouloit point de préliminaires; et il avoit grande raison, car ils abusoient de ce nom de préliminaires pour tirer de la France des conditions qui lui étoient très désavantageuses, lesquelles leur étant accordées, ils n'avoient pas manqué d'en demander encore de plus fâcheuses dans le traité de paix. On sut aussi que l'assemblée du clergé, qui devoit ne se tenir qu'au mois de mai, étoit avancée au mois de mars, la nécessité des affaires obligeant alors à avancer tous les fonds.

28 novembre. — Le 28, le maréchal de Bezons arriva à Versailles, où le Roi le reçut avec beaucoup de marques d'amitié.

1. Parce qu'il n'osoit pas venir où étoit le Roi.
2. Second fils du bonhomme marquis de Denonville, sous-gouverneur des princes.
3. Veuve d'un gentilhomme du Maine.
4. Elle s'appeloit Mlle de Lutzbourg, et étoit d'Alsace, où son mari l'avoit épousée par amour.
5. Il étoit envoyé du Roi auprès du prince Ragotzi.
6. Il avoit eu plusieurs attaques d'apoplexie.

29 novembre. — Le 29, on sut que le baron de Beauvais [1] épousoit la fille de Longivière, commissaire général de l'artillerie de la marine, à laquelle il donnoit deux cent mille livres [2].

30 novembre. — Le 30, on apprit que le maréchal d'Harcourt s'étant fait saigner pour quelques incommodités, la langue lui avoit épaissi tout d'un coup [3], de sorte qu'on avoit été obligé de lui donner de l'émétique.

Ce jour-là, le Roi donna au maréchal de Bezons une longue audience dans son cabinet pour lui rendre compte de sa gestion en Espagne, et l'instruire de tout ce qu'il étoit nécessaire qu'il connût.

On sut ce jour-là que Pettecum s'en étoit retourné en Hollande, et que le Roi avoit donné l'enseigne de la compagnie de Villeroy qui étoit vacante par la mort de Montplaisir, à Saint-Hilaire, le plus ancien exempt de la compagnie, et qui avoit été extrêmement blessé à la bataille de Malplaquet. A l'égard du bâton d'exempt, il fut donné au chevalier de Saujon [4], capitaine dans le régiment de Vérac.

DÉCEMBRE 1709

1er décembre. — Le 1er de décembre, le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de Forget [5], capitaine du vol du cabinet, avec une fille de Pelé, secrétaire du Roi, qui lui donnoit quinze cent mille livres en mariage.

Cependant on savoit que le Roi n'avoit rien réglé sur le démêlé de la duchesse de Mantoue avec le duc et la duchesse de Montbazon; d'abord on lui avoit fait entendre que le duc de Montbazon avoit insulté les gens de la duchesse de Mantoue, et sur

1. Capitaine de la moitié de la varenne du Louvre qui est du côté du faubourg Saint-Germain.

2. On prétendoit qu'elle devoit en avoir infiniment davantage.

3. On disoit qu'il avoit eu à Mézières un accident tout pareil, qu'il avoit négligé.

4. Gentilhomme de Gascogne, de même famille que cette belle et vertueuse marquise de Saujon, dame d'atour de la femme de Gaston, duc d'Orléans, qui étoit fille et s'appeloit madame à cause de la dignité de sa charge.

5. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été longtemps lieutenant au régiment des gardes, et qui avoit eu sa charge en survivance de son père.

ce pied, il avoit ordonné que ce duc iroit faire des excuses à cette princesse; mais, depuis, le duc de Bouillon lui ayant représenté que, bien loin que le duc de Montbazon eût insulté personne, c'étoit lui qui avoit été insulté par les gens de la duchesse de Mantoue, et sachant qu'elle lui demandoit une audience *incognito* pour se plaindre de ce que le duc de Montbazon ne lui étoit point venu faire des excuses, comme il l'avoit ordonné, il avoit pris le parti d'envoyer le marquis de Torcy lui rendre une visite comme de lui-même pour lui insinuer en ami qu'elle ne s'aheurtât pas à vouloir avoir cette audience, qu'on ne pourroit lui refuser, mais qui peut-être ne lui réussiroit pas; et elle avoit suivi son conseil. Peut-être que ce qui n'avoit pas nui à faire prendre ce parti au Roi étoit que, non seulement les gens de la duchesse de Mantoue avoient forcé partout les duchesses à lui céder le pas sur le pavé de Paris, mais même qu'ils avoient refusé de céder à la grande-duchesse de Toscane chez Mlle de Lillebonne; jusques-là que les gens de la grande-duchesse avoient été assez mal traités, malgré toute la prudence de cette grande princesse qui avoit été admirée de tout le monde.

On sut ce jour-là que le marquis de Gesvres avoit l'agrément d'acheter le régiment de cavalerie du marquis des Marais, grand fauconnier de France, que ses incommodités mettoient absolument hors d'état de servir.

2 décembre. — Le 2, on disoit que le maréchal d'Harcourt se portoit mieux, mais il ne voyoit encore personne, parce qu'il avoit encore bien de la peine à prononcer. On sut alors que cinq de ces quatorze voleurs qui avoient enlevé la voiture de cent soixante mille livres avoient été arrêtés dans Paris, où ils avoient fait entrer une partie de cet argent. On assuroit en même temps qu'il y avoit un traité de commerce signé entre l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, par lequel elles avoient la liberté de porter en Espagne et d'en tirer toutes sortes de marchandises, comme elles faisoient avant la guerre.

On disoit aussi que le vidame d'Amiens [1] étoit obligé de se faire faire la grande opération.

3 décembre. — Le 3, on apprit que le duc de Coislin étoit extrêmement malade à Paris, et qu'il avoit reçu tous ses sacre-

1. Fils du duc de Chevreuse, capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi et maréchal de camp.

ments. On sut aussi que la duchesse douairière d'Aumont [1] avoit perdu un œil, et qu'elle étoit en grand danger de perdre l'autre.

4 décembre. — Le 4, on eut nouvelle que le duc de Coislin se portoit mieux, mais on apprit que le comte de Druy [2], lieutenant général, qui commandoit les troupes à Luxembourg, étoit aussi dangereusement malade, et que son fils l'abbé se mouroit de la poitrine à Paris.

5 décembre. — Le 5, on apprit que Chamillart étoit extrêmement malade à sa nouvelle terre de Courcelles au Maine [3], dont il fait prendre le nom à son fils.

Le soir, la princesse d'Harcourt, la duchesse de Brancas, sa sœur, et la comtesse d'Harcourt, sa belle-fille, entrèrent dans le cabinet du Roi, comme il alloit sortir pour passer à l'appartement de la marquise de Maintenon, et lui parlèrent assez longtemps, la princesse d'Harcourt portant la parole; et l'on sut un moment après que c'étoit pour lui demander l'agrément du mariage du marquis de Brancas avec Mlle de Moras [4], qu'on disoit avoir alors six cent mille livres de bien, sans ce qu'elle pouvoit encore espérer. On ajoutoit que le duc de Brancas cédoit sa duché à son fils, lequel s'obligeoit à lui faire une pension de six mille livres, et à lui donner quarante mille livres en argent comptant.

6 décembre. — Le 6, on assuroit que le roi de Danemark avoit pris Elsimbourg dans la province de Schonen, qu'il y assiégeoit Landskroon, et que tous les peuples venoient se soumettre à lui avec joie.

On disoit le même jour que la marquise de Nesle [5] étoit fort mal de la petite vérole, étant grosse de six mois. On apprit aussi qu'une entorse que le duc de Vendôme s'étoit donnée, sur

1. C'étoit l'aînée des trois filles de la défunte maréchale de la Mothe-Houdancourt.

2. Gentilhomme de Bourgogne.

3. Elle avoit été bâtie magnifiquement par le marquis de Courcelles, qui étoit beau-frère du vieux maréchal de Villeroy, gouverneur du Roi, et comme ce bâtiment l'avoit ruiné, son fils étant mort sans enfants, elle avoit été vendue par décret au chevalier de Mongivrault, lequel étant mort, d'Harville, son légataire universel, l'avoit vendue à Chamillart.

4. Fille d'un président du parlement de Metz, qui s'étoit venu établir à Paris et y étoit mort; elle étoit entièrement de la cour de la duchesse du Maine, qui se tenoit presque toute l'année à sa maison de Sceaux, et elle n'étoit pas aussi jeune qu'elle étoit riche.

5. Fille du duc de la Meilleraye.

laquelle la goutte lui étoit venue, l'avoit empêché de venir à Versailles, où il devoit rester quatre jours.

7 décembre. — Le 7, le bruit couroit que le duc de Savoie avoit renouvelé son traité avec l'Empereur pour trois ans, et que le roi de Suède étoit en marche pour se rendre dans ses États; mais on ne savoit pas encore par quel côté il passeroit.

8 décembre. — Le 8, on sut que, comme le chevalier de Villevielle [1], lieutenant du Roi de Landrecies, étoit extrêmement vieux, et que, depuis la prise de Mons, cette place étoit devenue des plus frontières, le Roi avoit choisi pour y commander du Pont [2], ci-devant capitaine dans Navarre, lequel depuis la guerre avoit commandé les troupes dans Pampelune.

9 décembre. — Le 9, qui étoit le jour de la Conception, qui avoit été remise à cause du dimanche, le Roi entendit le sermon du P. de la Rue, et ensuite vêpres et le salut dans sa chapelle de Versailles.

10-11 décembre. — Le 10, le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du marquis de Brancas, et la duchesse d'Orléans ayant commencé à sentir les douleurs, le Roi alla chez elle à onze heures du soir; mais, voyant que son travail n'avançoit point, il s'alla coucher; le duc de Bourgogne y resta jusqu'à plus d'une heure après minuit, mais inutilement, quoiqu'elle souffrit d'extrêmes douleurs. Enfin, le 11, à huit heures du matin, elle accoucha d'une fille. Le Roi alla lui rendre visite après sa messe, et après son dîner, il alla s'établir à Marly pour dix jours; il y mena avec lui tant de monde, et particulièrement d'officiers de guerre, qu'il ne se trouva pas un seul appartement [3] qui ne fût rempli, sans néanmoins qu'il y eût aucune personne qui n'y eût jamais été, hormis le duc et la duchesse de la Trémoïlle [4].

12 décembre. — Le 12, comme le Roi couroit le cerf dans son parc, un jeune cerf bondissant d'effroi choqua Boisfranc,

1. Gentilhomme de Languedoc, autrefois lieutenant-colonel du régiment de Montpezat.

2. Gentilhomme de Gascogne, assez accommodé de chez lui et très bon sujet.

3. Quoiqu'il y en eût cent vingt-sept différents.

4. Elle s'appeloit auparavant son mariage Mlle de la Fayette, fille unique de la fille de Marillac, conseiller d'État ordinaire, duquel elle devoit avoir de grands biens.

qui commandoit son équipage, le culbuta, et lui donna un coup d'andouiller dans le corps, qu'on crut d'abord être très dangereux [1].

13 décembre. — Le 13, on disoit que le marquis de Courcillon avoit la fièvre, et qu'on appréhendoit qu'il ne se formât un abcès à sa plaie.

Les courtisans commencèrent ce jour-là à aller rendre visite au maréchal d'Harcourt, qui étoit venu le jour précédent s'établir à Lucienne, chez le marquis de Cavoye, dans le dessein d'y rester jusqu'à ce qu'il fût remis de son accident.

14 décembre. — Le 14, on apprit que l'abbé de Druy étoit enfin mort de la poitrine, après avoir longtemps langui.

16 décembre. — Le 16, le Roi prit médecine à son ordinaire, et l'on disoit que le marquis de Courcillon se portoit mieux, et qu'on espéroit qu'il ne se formeroit point d'abcès à sa plaie.

17 décembre. — Le 17, on parloit à Paris de divers mariages, comme de celui du duc de Châtillon [2] avec la marquise de Gyé [3], de celui du marquis de Lautrec [4] avec Mlle Voysin [5] et de celui du duc de Brissac avec Mlle de Barbezieux [6]; mais ce dernier étoit celui auquel il y avoit le plus d'apparence.

18 décembre. — Le 18, le bruit couroit qu'il étoit arrivé à Toulon soixante mille muids de blé pour le compte de cette compagnie qui avoit entrepris d'en fournir à Paris à bon marché.

19 décembre. — Le 19, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre vinrent à six heures et demie du soir à Marly, où le Roi les reçut sans cérémonie à l'ordinaire, et les mena chez la marquise de Maintenon, où, après une conversation d'une demi-heure, le roi et la princesse sa sœur sortirent, et vinrent jouer au papillon dans le salon, jusqu'au temps de la musique, qui dura jusqu'au

1. Dans la suite il se trouva qu'il ne l'étoit point.

2. Second fils du défunt maréchal de Luxembourg. Il étoit impotent des deux bras, d'un coup de mousquet qu'il avoit reçu au pied; il étoit veuf de Mlle de Royan, de la maison de la Trémoïlle.

3. Fille de la Harteloire, chef d'escadre, et veuve du fils aîné du défunt marquis d'Entragues.

4. Fils du marquis d'Ambres, lieutenant général pour le Roi en Gascogne.

5. C'étoit la seconde fille, l'aînée ayant épousé la Rochepot, maître des requêtes.

6. Fille du défunt marquis de Barbezieux, secrétaire d'État, de son premier mariage avec Mlle d'Uzès.

souper, après lequel ils s'en retournèrent tous à Saint-Germain.

20 décembre. — Le 20, le bruit couroit que Puységur étoit allé faire un tour à Bruxelles, ce qui avoit l'air de quelque négociation, et le même jour, on disoit que Pettecum revenoit de Hollande et qu'on négocioit vivement pour la paix.

21 décembre. — Le 21, il couroit des bruits de la mort du roi de Suède ; mais, comme ils venoient de Hollande, ils étoient assez suspects. On murmuroit ce jour-là que les princes iroient à la guerre la campagne prochaine, et qu'on avoit bien fait jouer des ressorts pour cela.

Le soir, le Roi revint de Marly à Versailles, et comme il y avoit eu des temps très fâcheux, il dit au marquis d'Antin une chose toute nouvelle, qui étoit qu'il étoit obligé d'avouer qu'il partoit de Marly [1] avec plaisir; aussi ajoutoit-on qu'il n'y retourneroit pour y séjourner de plus de trois mois, ce qui étoit bien vraisemblable à cause de la grossesse de la duchesse de Bourgogne, qui alloit entrer dans son neuf au mois de janvier. Peu de temps après être arrivé à Versailles, il alla rendre visite à la duchesse d'Orléans, et puis il passa chez la marquise de Maintenon.

22 décembre. — Le 22, le Roi, ayant entendu le sermon du P. de la Rue, monta dans sa chaise à porteurs et se fit porter à l'appartement du maréchal de Villars; il fut reçu à l'entrée de sa chambre par la maréchale de Rochefort et par la maréchale de Villars, auxquelles ayant fait des honnêtetés à son ordinaire, il entra dans la chambre du maréchal, suivi d'une foule de courtisans. Le maréchal étoit couché sur une espèce de canapé ou de petit lit, qui avoit le chevet à la muraille du côté de la cheminée; comme le Roi s'approcha de lui, il se baissa le plus profondément qu'il put, et le Roi s'avançant l'embrassa des deux côtés; ensuite parut le petit marquis de Villars [2], qui fit un compliment au Roi, que Sa Majesté reçut très agréablement de cet enfant, qui étoit très joli. Après cela, le Roi ordonna que tout le monde sortît de la chambre, et même le duc de Noailles, capitaine des gardes en quartier, passa dans le cabinet avec les dames et le petit garçon; on apporta un fauteuil au Roi, qu'on plaça vers les pieds du maréchal, afin que le Roi le vît en face, et le Roi fit

1. Car il avoit toujours témoigné un grand empressement pour aller à Marly, et étoit fâché quand il le quittoit.
2. Fils unique du maréchal qui n'avoit que six ou sept ans.

mettre un paravent devant lui pour empêcher le feu de l'incommoder. La conversation fut longue, puisqu'elle dura une heure et trois quarts, et, selon les apparences, on y traita de bien des affaires différentes. Ensuite le Roi remonta dans sa chaise et se fit porter à la cour de marbre, jusqu'au pied de son petit escalier, par lequel il avoit accoutumé de descendre de son cabinet pour aller à la chasse ou à Marly; et ainsi une foule prodigieuse de toutes sortes de gens, qui l'attendoient dans son grand appartement, fut trompée dans son attente. Quand il sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, il trouva le duc de Vendôme [1], qui étoit arrivé à Versailles une heure auparavant. On apprit ce jour-là que le marquis de Marivault [2], lieutenant général, étoit mort de maladie à Paris et qu'il avoit donné en mourant de grandes marques de piété.

23 décembre. — Le 23, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu un très long accès de fièvre, dont elle n'étoit pas encore quitte, et que le contrôleur général Desmaretz avoit la goutte. On apprit aussi que la marquise de Seignelay [3] étoit accouchée d'une fille, et que la duchesse de la Meilleraye [4], le marquis de Nesle et la comtesse de Coligny [5] avoient la petite vérole, qu'ils avoient tous gagnée auprès de la marquise de Nesle [6]. Le bruit couroit aussi que le marquis de Tilladet [7], colonel de dragons, étoit mort de maladie en Dauphiné.

24 décembre. — Le 24, Sa Majesté fit ses dévotions à sa chapelle, et elle toucha les malades des écrouelles à l'ordinaire.

L'après-dînée, elle entendit vêpres, auxquelles l'évêque de Tournay officia, et après lesquelles elle distribua les bénéfices

1. Étrange conjoncture d'arriver d'Anet le jour que le Roi venoit de rendre visite au maréchal de Villars.

2. Il étoit encore prisonnier de la bataille d'Hochstædt.

3. Troisième fille du prince de Furstemberg.

4. Fille aînée du maréchal de Duras, qui avoit épousé le fils unique du duc de Mazarin.

5. Fille du marquis de Lassay, de son premier lit, laquelle avoit épousé le défunt marquis de Coligny, frère de la défunte marquise de Nesle, qui étoit mère du marquis de Nesle d'alors, dont par conséquent la comtesse de Coligny étoit propre tante par son mari.

6. Fille aînée de la duchesse de la Meilleraye; elle revint de ce mal-là, quoique grosse.

7. Dernier fils du marquis de Fimarcon, de son deuxième lit.

vacants. Elle donna l'abbaye de Toussaint à l'abbé de Brussy [1], grand vicaire d'Angers, l'abbaye de Mureau à l'abbé de l'Aigle [2], grand vicaire de Toul, l'abbaye de Bussière à l'abbé de Morey [3], l'abbaye de Saint-Seine à l'abbé de Vissac [4], l'abbaye de Villeloin à l'abbé Lée [5], l'abbaye de Villefontaine à l'abbé le Roy de Chavigny [6], l'abbaye de Roches à l'abbé de Visnich [7], grand vicaire d'Auxerre; l'abbaye de Turpenay à l'abbé de Vignaux [8], et la coadjutorerie de l'abbaye de Saint-Pierre d'Orange à Mlle de la Fare [9].

25 décembre. — Le 25, qui étoit le jour de Noël, le Roi entendit la grand'messe, qui fut célébrée par le même évêque, et l'après-dînée, après avoir entendu le dernier sermon du P. de la Rue, il entendit vêpres, où le même évêque officia, après lesquelles il alla chez la duchesse d'Orléans et y resta un temps assez considérable.

26 décembre. — Le 26, on disoit que le duc de Bourbon, qui étoit allé à Paris dans le temps que le Roi étoit parti pour Marly, étoit extrêmement incommodé de ses vapeurs.

27 décembre. — Le 27, on apprit que le marquis de Pons avoit épousé la marquise de la Baulme [10], belle-fille du maréchal

1. Il étoit de Touraine, parent de l'évêque de Condom, qui s'appeloit Milon.

2. Apparemment ce n'étoit pas là son véritable nom, car on disoit qu'il étoit Suédois, et qu'il avoit tant de mérite qu'on l'auroit fait évêque en France, s'il n'avoit pas été étranger.

3. Il étoit de Bourgogne, où même il exerçoit une charge de judicature et avoit été chapelain du Roi assez longtemps; il rendit son abbaye de Turpenay pour avoir celle-là, qui étoit dans son pays.

4. Gentilhomme d'Auvergne dont le père étoit gouverneur de Landau.

5. Fils de Lée, lieutenant général irlandois.

6. Gentilhomme d'Auvergne de bonne maison, frère de celui qui étoit guidon des gendarmes du Roi.

7. C'étoit un élève du séminaire de Saint-Sulpice, qu'on disoit avoir du mérite; il étoit de Bigorre.

8. Gentilhomme de Normandie, dont le frère étoit brigadier de cavalerie, et le père étoit mort lieutenant général et lieutenant des gardes du corps.

9. Damoiselle de Languedoc, parente du marquis de la Fare, capitaine des gardes du duc d'Orléans.

10. Fille unique du marquis de Verdun, qui l'avoit donnée en mariage au marquis de la Baulme, fils aîné du maréchal de Tallard, son proche parent, pour assoupir un très grand procès, qui étoit capable de les ruiner tous deux; mais Dieu en avoit disposé autrement, le marquis de la Baulme étant mort sans enfants de la blessure qu'il avoit reçue à la bataille de Hochstedt, que son père avoit perdue, et où il avoit été fait prisonnier.

de Tallard, laquelle n'avoit jamais pu se résoudre à épouser son beau-frère, le comte de Tallard, quoiqu'on lui eût fait espérer une dispense du Pape, la chose n'étant pas sans exemples [1] quand il y avoit de grandes raisons pour le faire.

28 décembre. — Le 28, on sut que le Roi avoit donné au comte de Matha [2], ci-devant aide de camp du maréchal de Villars [3], le petit régiment d'infanterie de la Fond, dont le colonel [4] étoit mort de maladie, plutôt que de lui accorder une commission de colonel qu'il lui demandoit.

29 décembre. — Le 29, on apprit que le Roi avoit jugé à propos de séparer l'intendance de Roussillon de la charge de premier président du conseil royal de Perpignan; ces deux charges étoient possédées ensemble par de Pont d'Albaret [5], auquel il donna six mille livres de pension pour le consoler de cette séparation, nommant en même temps Barillon [6], maître des requêtes, pour être intendant en sa place. Le bruit couroit aussi que Caraman [7], lieutenant-colonel du régiment des gardes, se retiroit, que le comte de Saillant [8], qui étoit premier capitaine, auroit sa place, que le chevalier de Montgon [9] auroit la compagnie de grenadiers que Saillant avoit depuis longtemps, et qu'on donneroit à Caraman la compagnie de Montgon pour la vendre.

30 décembre. — Le 30, on disoit que le Roi avoit quatre vaisseaux à Constantinople pour passer le roi de Suède, mais cela ne s'accordoit guère avec les lettres d'Allemagne, qui portoient presque toutes qu'il étoit mort, à moins qu'il n'eût lui-

1. Particulièrement dans les Pays-Bas; et on voyoit alors à la cour le marquis de Sailly, lieutenant général, qui avoit épousé les deux sœurs, mais il n'en avoit point eu d'enfants.

2. Gentilhomme d'Auvergne.

3. Il l'avoit été de bien d'autres généraux, en sorte qu'on l'appeloit l'aide de camp universel.

4. Il étoit fils de défunt la Fond, capitaine de dragons, qui, du temps du maréchal de Créquy, étoit célèbre par ses chansons faites impromptu.

5. Il étoit de Pignerol, où il avoit bien servi le Roi à la tête du conseil souverain.

6. Fils de défunt Barillon, conseiller d'État ordinaire, qui avoit été ambassadeur en Angleterre et l'un des plénipotentiaires pour la paix de Nimègue.

7. Fils de Riquet, qui avoit fait le canal de Languedoc.

8. De l'illustre maison d'Estaing, en Auvergne.

9. Gentilhomme d'Auvergne, frère du comte de Montgon, lieutenant général et directeur général de cavalerie.

même divulgué le bruit de sa mort pour endormir ses ennemis. On assuroit aussi qu'il étoit déjà parti des Pays-Bas quatre des régiments danois qui étoient à la solde des Hollandois pour s'en retourner en Danemark.

31 décembre. — Le 31 au matin, le maréchal de Bezons prêta son serment de maréchal de France [1] entre les mains du Roi dans son cabinet, après son lever. Après son dîner, le duc de Guiche, qui avoit paru le soir précédent marchant avec un simple bâton, eut une assez longue audience du Roi dans son cabinet, et le soir, Caraman demanda au Roi la permission de se retirer, que le Roi lui accorda, mais sans lui donner de pension, s'excusant sur la dureté du temps.

JANVIER 1710

1er janvier. — Le premier jour de janvier, le Roi fit la marche de l'Ordre du Saint-Esprit, selon la coutume, et entendit la grand' messe chantée et célébrée par sa musique, après laquelle il revint de même en cérémonie à son cabinet. A la sortie de sa messe, les officiers de ses gardes du corps qu'il avoit nommés pour servir auprès de lui pendant toute l'année [2] prirent le bâton, comme cela se pratiquoit toujours à la relevée des quartiers; les chefs de brigade qui servirent auprès du Roi furent : de la compagnie de Noailles, le comte de Saint-Pau, enseigne; de la compagnie d'Harcourt, le chevalier de Velleron, enseigne; de la compagnie de Boufflers, le marquis de Chazeron et le comte de Marnay [3], lieutenants; de la compagnie de Villeroy, le comte de Brissac [4], enseigne. Les exempts auprès du Roi furent : de la compagnie de Noailles, le baron de la Queüe [5]; de la compagnie

1. Quand un maréchal de France prête le serment de maréchal de France entre les mains du Roi, il n'a point d'épée; mais, quand il est une fois installé dans la dignité de maréchal de France et qu'il prête serment pour une autre charge, il a l'épée au côté.

2. Le Roi nommoit les chefs de brigade comme il lui plaisoit, mais, pour les exempts, ils suivoient l'ordre du tableau.

3. Gentilhomme de Dauphiné; il n'y avoit pas longtemps qu'il étoit échangé, ayant été fait prisonnier et blessé dangereusement à la bataille de Ramillies.

4. Il étoit lieutenant.

5. Gentilhomme de l'Ile de France.

d'Harcourt, Crezolles[1] et le chevalier d'Auger[2]; de la compagnie de Boufflers, le chevalier d'Oppède[3] et Mondeval[4]; de la compagnie de Villeroy, Marconnel. Auprès de Monseigneur, ce fut le comte de Monmeins, enseigne dans Harcourt, qui servoit de chef de brigade, et le chevalier de Forsac, comme exempt, et auprès de la duchesse de Bourgogne, la Roque[5] servit en qualité d'exempt fixe[6].

L'après-dînée, le Roi entendit les vêpres en haut de la tribune de sa chapelle, comme il les entendoit toujours le premier jour de l'an.

On assuroit ce jour-là que l'Angleterre et la Hollande avoient signé un traité particulier entre elles pour régler ce qui appartiendroit à chacune d'elles des conquêtes faites ou à faire sur la France[7]; ainsi tout sujet de division étoit entièrement éteint. On sut aussi que le duc de Chevreuse avoit été mal de la fièvre et du dévoiement, qui avoit suspendu une attaque de goutte. On apprit le soir avec certitude que c'étoit le comte de Saillant qui étoit nommé lieutenant-colonel du régiment des gardes, et que Montgon avoit la compagnie de grenadiers.

2 janvier. — Le 2 au soir, comme le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la duchesse du Maine, suivie de la princesse d'Harcourt, de la duchesse de Brancas, de la comtesse de Chambonnas, sa dame d'honneur, et de Mlle de Montauban[8], qu'elle avoit prise auprès d'elle depuis

1. Gentilhomme de Bretagne, qui, de sous-brigadier, avoit été fait xempt.

2. Frère du major de la gendarmerie.

3. Gentilhomme de Provence, de la maison de Forbin.

4. Gentilhomme de Champagne, qui avoit été capitaine de carabiniers.

5. Gentilhomme de Gascogne, qui avoit été capitaine de carabiniers.

6. Il y avoit toujours un exempt fixe auprès d'elle, comme auprès de Monseigneur, au lieu que les exempts qui étoient pour servir auprès du Roi rouloient chez le roi et la reine d'Angleterre et auprès des princes.

7. [A la date du 29 octobre 1709, on trouve dans le *Corps diplomatique*, t. VIII, 1re partie, p. 243, un *Traité d'alliance et de garantie, appelé communément le* TRAITÉ DE BARRIÈRE, *fait et conclu entre Anne, reine de la Grande-Bretagne, et les seigneurs États-Généraux des provinces unies des Pays-Bas, pour le maintien de la succession à la couronne de la Grande-Bretagne, dans la ligne protestante, selon qu'elle est établie par les lois, et assurer à L. H. P. une barrière suffisante aux Pays-Bas contre la Prusse et autres qui les voudroient surprendre et attaquer*, avec *les articles séparés du même jour et an.* — *E. Pontal.*]

8. Elle étoit fille d'un Montauban qui s'étoit marié dans les pays étran-

la retraite de Mlle de Choiseul, présenta à Sa Majesté la nouvelle duchesse de Villars [1], qui prit ensuite possession du tabouret à son souper [2].

3 janvier. — Le 3, on apprit que la marquise de Maintenon avoit encore eu la nuit précédente un accès de fièvre assez fort.

4 janvier. — Le 4, le maréchal d'Harcourt salua le Roi dans son cabinet quand il revint de Marly, mais il avoit encore un peu de difficulté à parler. Quelques heures après, on apprit que le Roi avoit exilé la comtesse d'Argenton [3] et sa mère de Paris, avec défense d'en approcher plus près que de quinze lieues. On disoit aussi que la duchesse de Gramont [4] avoit obtenu la permission de venir à Versailles avec le duc son mari, mais qu'elle ne verroit point la maison royale.

5 janvier. — Le 5, on sut qu'il y avoit eu un changement dans les intendants de marine, que Montmort [5], intendant des galères, étoit devenu intendant de l'armée navale à la place de Beauharnois [6]; qu'Arnoul [7], intendant des classes, avoit eu l'intendance des galères, et que Beauharnois avoit eu l'intendance des classes.

6 janvier. — Le 6, on disoit que le prince Eugène, qui étoit allé à Vienne, avoit donné rendez-vous aux officiers généraux de son armée à Bruxelles pour le 1er de février, et que son dessein étoit d'attaquer Namur. On ajoutoit que le comte de Saillant y

gers, que les Montauban de Dauphiné ne reconnoissoient point pour leur parent, et qui disoit pourtant qu'il étoit de leur maison.

1. Son mari, qui s'appeloit le marquis de Brancas avant son mariage, avoit pris en se mariant le nom de duc de Villars, comme son grand-père l'avoit porté.

2. [A la date du 2 janvier 1710, il a été publié un *projet de la France pour la paix*. On en trouve le texte dans le *Corps diplomatique*, t. VIII, 1re partie, p. 246. — *E. Pontal.*]

3. C'étoit une damoiselle de Picardie, qui s'appeloit Mlle de Sery lorsqu'elle étoit fille d'honneur de Madame, et ses amours avec le duc d'Orléans étoient publics, parce qu'il lui avoit donné le comté d'Argenton, en reconnoissant le fils qu'il avoit eu d'elle.

4. Que son mari avoit épousée en secondes noces par amour.

5. Maître des requêtes d'une ancienne famille de Paris. On lui donnoit un emploi plus honorable, mais alors sans fonction.

6. Il étoit d'Orléans, et un peu parent du comte de Pontchartrain, qui lui procuroit un emploi moins brillant, mais plus solide et plus utile.

7. Il avoit des terres en Provence, mais il étoit marié à Paris, et il avoit servi autrefois sous le marquis de Seignelay. Les classes sont proprement les gens destinés dans chaque province pour être matelots.

demeuroit pour y commander, qu'on n'y enverroit point Grimaldi, comme on l'avoit dit, et que l'électeur de Bavière resteroit à Compiègne. On disoit encore que les Espagnols avoient congédié tous les consuls de France qui étoient dans leurs ports, et d'Aubenton [1], agent du comte de Pontchartrain en ce pays-là; qu'ils avoient ôté la pension [2] au prince de Vaudémont, et à la Roche [3], premier valet de chambre du roi d'Espagne, le petit sceau, qui lui valoit vingt mille livres de rente.

Le soir, le chevalier de Maulévrier [4] fit la révérence au Roi, revenant de son inspection de Flandres, qui étoit un démembrement de la direction qu'avoit eue le maréchal d'Artagnan, qui avoit pris le nom de Montesquiou [5].

7 janvier. — Le 7, on croyoit être assuré que le roi de Suède étoit parti de Bender [6] pour se rendre à Constantinople, où quatre vaisseaux du Roi l'attendoient depuis longtemps.

Ce jour-là, la duchesse de Bourgogne, qui entroit dans son neuf, fut saignée par Maréchal, premier chirurgien du Roi, Dionis, son premier chirurgien, étant trop vieux, et son fils, qui étoit son chirurgien ordinaire, ayant eu le malheur de manquer.

Le soir, le Roi revenant de Trianon passa chez elle, où il trouva une très belle symphonie, composée de des Costeaux, pour la flûte allemande, de Vizé, pour le théorbe, de Buterne, pour le clavecin, et de Fourcroy, pour la basse de viole. Le Roi s'y arrêta assez longtemps, et ensuite étant passé à l'appartement de la marquise de Maintenon, qui avoit aussi assisté à la musique, il trouva dans son antichambre le marquis de Courcillon, qui ne l'avoit point vu depuis sa blessure.

8 janvier. — Le 8, le Roi alla encore le soir chez la duchesse de Bourgogne, qu'il trouva couchée sur un canapé [7], ayant une

1. D'une bonne famille de Bourgogne.

2. Elle étoit de soixante-quinze mille livres et le Roi lui en donnoit autant.

3. Créature de défunt Bontemps, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles.

4. Maréchal de camp, dernier fils du défunt marquis de Maulévrier-Colbert.

5. C'étoit son véritable nom, mais qui est désagréable pour l'action d'un homme de sa maison, qui tua le prince de Condé à la bataille de Jarnac.

6. Place de la Petite Tartarie. [Aujourd'hui ville de Russie (Bessarabie) sur le Dniester. — *E. Pontal.*]

7. C'est une espèce de lit de repos à la chinoise.

andrienne [1] de brocart d'argent; la marquise de Maintenon y étoit aussi dans sa niche [2]; les duchesses qui s'y trouvèrent étoient assises sur leurs tabourets, et les autres dames assises sur le parquet. Le Roi y resta quelque temps, après lequel il alla avec la marquise de Maintenon voir le théâtre qu'il avoit fait dresser dans une des antichambres de la duchesse de Bourgogne, sur lequel elle devoit voir ce soir-là représenter la première comédie, et continuer ainsi trois fois la semaine jusqu'à ses couches, et le Roi trouva ce théâtre fort galant.

Ce jour-là, on voyoit des lettres de Hollande, qui portoient que Pettecum avoit de son propre mouvement fait imprimer le mémoire qu'il avoit apporté de France [3], où certainement il n'étoit allé que de l'aveu des alliés, et qu'en le divulguant ainsi, il ne leur avoit pas fait plaisir, parce que ce mémoire étoit capable de dessiller les yeux des peuples sur le chapitre de la paix. Les mêmes lettres ajoutoient qu'on n'avoit pas moins de peine à trouver de l'argent en ce pays-là qu'en France, et que les entrepreneurs des fourrages, auxquels il étoit dû de très grosses sommes, n'avoient pu être payés qu'en billets sur l'état, qui ressembloient beaucoup aux billets de monnoie.

9 janvier. — Le 9, on apprit que Mme Blin [4], belle-sœur de d'Armenonville [5], avoit épousé le comte de Clermont-Roussillon [6], ci-devant exempt des gardes du corps, et depuis guidon des gendarmes du Roi, et que Mme de Courance [7] avoit épousé Montgeorge [8], maréchal de camp, et lui avoit donné cent mille livres.

1. C'est une robe de chambre détroussée et traînante; ce nom venait d'un habit semblable qu'avoit eu une comédienne en représentant la comédie d'Andrienne.

2. C'étoit comme un grand confessionnal garni d'étoffe pour empêcher le vent de trois côtés; elle en avoit de semblables dans tous ses appartements.

3. [Il s'agit probablement du mémoire dont il est question dans la note ci-dessus, p. 135, note 2. — *E. Pontal.*]

4. C'était la veuve d'un fermier général qui n'avoit point d'enfants, et qui étoit très riche, mais vieille.

5. Ci-devant directeur général des finances; il avoit épousé la sœur de Mme Blin.

6. Frère du marquis de Roussillon de Dauphiné; il avoit été disgracié pour des intrigues de cour, et n'avoit pas un sol de bien.

7. C'étoit la mère de cette héritière qui avoit épousé le fils du président de Novion.

8. Ci-devant capitaine des grenadiers du régiment des gardes.

Le soir, le Roi, revenant de Trianon, alla encore chez la duchesse de Bourgogne, qu'il trouva dans son lit, ayant la marquise de Maintenon vis-à-vis de la ruelle dans sa niche, et un grand corps de musique tout préparé pour chanter les deux premiers actes de l'opéra d'*Armide* du fameux Lully : ce qui fut exécuté sur-le-champ, toutes les dames, jusqu'aux femmes de chambre de la princesse, étant assises sur des tabourets. Outre les hommes qui y étoient entrés avec le Roi, c'est-à-dire ceux qui par leurs charges avoient droit d'y entrer [1], Sa Majesté ordonna qu'on laissât entrer les gens de qualité qui s'y présenteroient, et il y en entra quelques-uns. Après ces deux actes finis, le Roi se leva en disant aux musiciens que la duchesse de Bourgogne demandoit le troisième acte, et il passa chez la marquise de Maintenon avec elle.

10 janvier. — Le 10, le bruit couroit que Pettecum revenoit, et d'autres disoient déjà qu'il étoit arrivé.

Le soir, le Roi alla encore chez la duchesse de Bourgogne, où il entendit chanter les deux derniers actes de l'opéra d'*Armide*, mais la marquise de Maintenon n'y étoit pas, ayant eu la nuit un assez grand accès de fièvre avec de grandes douleurs aux hémorroïdes.

11 janvier. — Le 11, on reparloit fortement d'une promotion d'officiers généraux, et l'on sut que Monseigneur avoit pris médecine à Meudon, pour un hoquet qui lui duroit depuis trois jours.

Ce jour-là, la duchesse de Bourgogne recommença d'aller à la messe à la chapelle ; le Roi passa le soir chez elle, et ne resta qu'un moment au pied de son lit, sans s'asseoir, ayant trouvé qu'elle y jouoit avec des dames; il s'en alla donc chez la marquise de Maintenon, et cette princesse, l'y ayant suivi un moment après, alla ensuite à la comédie.

12 janvier. — Le 12, on sut que Varennes [2], lieutenant au

1. Ce jour-là ceux qui s'y trouvèrent furent le duc de Noailles, capitaine des gardes en quartier, le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre, le duc de la Trémoïlle, qui avoit la même charge, le marquis de Cavoye, grand maréchal des logis, le marquis de Sourches, grand prévôt de France, le marquis de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi, le marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne.

2. Il étoit d'Anjou; son père avoit aussi été capitaine aux gardes, et depuis gouverneur de Landrecies.

régiment des gardes, avoit l'agrément d'acheter la compagnie de Montgon, au préjudice de plusieurs de ses anciens, et que le Roi avoit accordé à Saint-Olon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, la survivance de sa charge pour son fils, qui étoit sous-lieutenant au régiment des gardes.

13 janvier. — Le 13, on disoit que, si le Roi faisoit une promotion d'officiers généraux, elle ne seroit pas grande, et qu'elle pourroit peut-être se réduire à des brigadiers.

Le bruit couroit aussi qu'on avoit envoyé le comte de Bergheyck à Bruxelles sur le pied de traiter pour le paiement des dettes de Mons, pour lesquelles il restoit otage, mais qu'on lui avoit mandé de revenir; que cependant il avoit dit à Paris que la paix n'étoit pas aussi éloignée comme on se l'imaginoit. D'ailleurs on savoit que la marquise de Maintenon étoit toujours fort languissante, quoiqu'elle eût été à Saint-Cyr.

14 janvier. — Le 14, après le dîner du Roi, Sa Majesté donna une assez longue audience dans son cabinet au comte de Bergheyck, et, le soir, la marquise de Maintenon se trouva mal; de sorte que ses domestiques paroissoient fort tristes, et qu'ils dirent à quelques gens qu'elle s'affoiblissoit beaucoup, ayant depuis son dernier accès de fièvre un dévoiement très incommode et ne reposant plus depuis trois nuits. Le même jour, on apprit que le prince de Conti étoit très mal d'une fièvre maligne, que l'on soupçonnoit de pouvoir être accompagnée de petite vérole ou de pourpre, et qu'il avoit déjà été saigné deux fois.

On apprit ce jour-là qu'enfin l'affaire de la Boulaye, ci-devant commandant d'Exiles, avoit été jugée par le conseil de guerre à Grenoble. Comme le Roi avoit souhaité que l'intendant de la province fît les informations de cette affaire, et même qu'il assistât au conseil de guerre, il lui avoit donné pour cet effet un ordre par écrit, qui avoit donné lieu à une contestation pour la séance entre le comte de Silly et les autres officiers généraux et lui, sur ce qu'il prétendoit être assis à la gauche du marquis de Médavy, qui présidoit au conseil de guerre, faisant voir qu'il en avoit plusieurs exemples, dont il avoit les preuves par écrit, et le comte de Silly prétendoit au contraire qu'il ne devoit avoir rang qu'après les maréchaux de camp, parce que, dans les logements, il ne tiroit qu'après le maréchal de camp de jour. Sur cette contestation, on avoit dépêché un courrier à la cour, et le

Roi avoit décidé la question en faveur de l'intendant. Le conseil de guerre s'étoit donc assemblé, et on avoit condamné la Boulaye pour crime de lâcheté, parce que vingt officiers de la garnison avoient déposé qu'il s'étoit rendu contre leur avis, et sans que la brèche fût praticable, et la condamnation avoit été qu'il seroit dégradé de noblesse et des armes, déclaré incapable de servir le Roi, ses biens confisqués au Roi, et enfermé dans une prison perpétuelle, ce qui avoit été exécuté avec toute la honte possible. On l'avoit amené dans la place à l'heure de la garde, où un sergent lui avoit pris son chapeau et l'avoit jeté à terre, lui disant : *Tu n'es pas digne d'avoir le chapeau sur la tête devant les armes du Roi;* ensuite il lui avoit arraché sa croix de Saint-Louis, lui disant : *Tu es indigne de porter cette marque de valeur;* après cela il lui avoit ôté son épée, et l'avoit cassée, en lui disant : *Tu es indigne de porter une épée;* et enfin, il lui avoit donné d'une pelle au cul, et ensuite il l'avoit reconduit en prison.

15 janvier. — Le 15, on disoit que le prince de Conti avoit été saigné une troisième fois, et que sa maladie embarrassoit beaucoup les médecins. Le même matin, on assuroit que la marquise de Maintenon étoit encore très foible, et que la marquise de Beaumanoir [1] se trouvoit mieux d'une nouvelle attaque de paralysie qu'elle avoit eue depuis quelques jours, et que la marquise de Boufflers [2], après des incommodités de plusieurs années, étoit enfin morte à Paris d'une fluxion de poitrine.

On eut ce jour-là des avis certains qu'il étoit arrivé de Levant cent trente bâtiments chargés de blé, escortés par quatre vaisseaux de guerre du Roi, commandés par le chevalier de Pas [3]; et l'on disoit en même temps qu'il y en avoit encore vingt qui étoient égarés, qu'on croyoit pourtant qu'il y en avoit dix qui pouvoient être en lieu de sûreté, mais que, pour les dix autres, s'ils n'étoient pas arrivés au port de Cette, ils auroient été pris par vingt vaisseaux des ennemis qui leur donnoient chasse, et qu'outre ces bâtiments de charge, les quatre vaisseaux du Roi étoient aussi lestés de blé.

1. Cinquième fille du défunt maréchal de Noailles.

2. Elle étoit fille du Plessis-Guénegaud, secrétaire d'État, et sœur du marquis de Plancy et veuve du marquis de Boufflers, frère du maréchal du même nom.

3. Gentilhomme originaire de Picardie, cousin germain du marquis de Feuquières, et de même maison que lui.

Les lettres de Hollande qui venoient à divers particuliers portoient le même jour que le duc d'Hanovre, dans le dessein d'empêcher l'agrandissement du roi de Danemark, qui lui donnoit de l'ombrage, avoit signé un traité avec la Suède, par lequel elle lui cédoit pour la sûreté Brême et Minden, moyennant quoi il rappeloit les neuf mille hommes qu'il avoit à la solde des Hollandois ; que le roi de Prusse pressoit toujours fortement les États-Généraux de lui restituer les biens de la succession du prince d'Orange, qu'il leur avoit demandé ses troupes pour les recruter, et que, sur le refus que les États-Généraux lui en avoient fait, il leur avoit proposé d'y envoyer des recrues, ce qu'ils lui avoient pareillement refusé, sous prétexte que la peste étoit dans ses États. On ajoutoit que l'Empereur demandoit aux Hollandois de lui rendre les places des Pays-Bas espagnols pour l'archiduc, ce qu'il pouvoit d'autant mieux se faire accorder qu'elles étoient presque toutes gardées par ses troupes, et que cependant ils refusoient sous divers prétextes de les lui donner.

D'autre côté, les lettres de Flandres portoient que les Hollandois et les Anglois faisoient de tous côtés de prodigieux préparatifs pour la guerre, et même qu'ils faisoient construire à Tournay cinquante grosses barques, ce qui sembloit menacer Condé. Le bruit couroit en même temps que le Roi alloit retirer ses troupes des places qui restoient au roi d'Espagne dans les Pays-Bas, qui étoient Namur, Charleroy, Luxembourg et Nieuport ; et le marquis de Torcy amena au Roi le marquis de Saint-Maurice, général des troupes de Cologne, auquel le Roi donna audience dans son cabinet, et l'on crut que c'étoit au sujet de la prodigieuse désertion de ces mêmes troupes, causée par le manque de subsistance. D'ailleurs on disoit que le Grand Seigneur donnoit au roi de Suède une armée composée de Turcs et de Tartares pour entrer en Pologne, Sa Hautesse ayant résolu de maintenir le roi Stanislas sur le trône, et si cette nouvelle avoit été véritable, il n'y auroit pas eu de doute que le roi Auguste n'eût été obligé de rappeler les troupes qu'il avoit en Flandres et en Italie.

16 janvier. — Le 16, on apprit que la marquise de Maintenon se portoit beaucoup mieux, et qu'elle étoit allée à Saint-Cyr, et le soir, on sut que le prince de Conti se trouvant un peu plus tranquille, et les médecins croyant affirmativement que

son mal n'étoit point la petite vérole, l'avoient purgé dès le matin, mais il n'étoit pas encore hors de danger.

Le soir, après que le duc d'Aumont [1], premier gentilhomme de la chambre en année, eut servi le Roi à son débotté [2] en revenant de Marly, il lui parla à l'oreille, et dit à ses amis qu'il s'en alloit à Paris pour deux ou trois jours, priant le duc de la Trémoïlle de servir pour lui. Pour entendre cela, il faut savoir que, peu de temps auparavant, le prince de Léon [3], prenant congé du Roi pour aller tenir les États de Bretagne, avoit représenté à Sa Majesté l'inquiétude où il se trouvoit de laisser à Paris la princesse sa femme prête d'accoucher et totalement abandonnée de tout le monde, puisque le duc et la duchesse de Roquelaure [4] étoient en Languedoc, et que le duc et la duchesse de Rohan [5], avec toute leur maison, s'étoient déclarés ses ennemis irréconciliables, à cause de son mariage; et il avoit très humblement supplié Sa Majesté que, puisqu'il partoit pour son service, il lui plût d'envoyer auprès de sa femme, quand elle seroit en travail d'enfant, le duc d'Aumont [6] pour la garantir de tous les fâcheux inconvénients qui auroient pu lui arriver dans l'état où elle s'alloit trouver. Ce soir-là, le duc d'Aumont apprit par un exprès que la princesse de Léon étoit en travail, et en ayant rendu compte au Roi, Sa Majesté lui ordonna sur-le-champ de se rendre en diligence auprès d'elle, aussi bien que la duchesse de Sully [7]

1. A ces sortes de débottés, où le Roi ne prenoit point de chemise, naturellement c'étoit au grand maître et aux maîtres de la garde-robe à faire ces fonctions; mais, quand ils n'y étoient pas, le premier gentilhomme de la chambre, et même le grand chambellan les faisoient; et ce soir-là le duc de la Rochefoucauld étoit très enrhumé dans son appartement, et les marquis de Souvré et de Seignelay ne s'y trouvèrent pas.

2. On appeloit toujours cela le débotté, quoique le Roi n'eût que des bottines à galoches qu'il mettoit par-dessus ses bas ordinaires et ses souliers, et au plus quelque surtout.

3. Fils aîné du duc de Rohan.

4. Père et mère de sa femme, qu'il avait enlevée d'un couvent de Paris, où elle étoit pensionnaire, et qui par conséquent ne lui vouloient pas trop de bien.

5. Son père et sa mère, qui avoient encore été plus fâchés que le père et la mère de la fille.

6. Dans le temps du mariage, il avoit fait l'impossible pour les réunir, faisant office de tous côtés avec une affection et une conduite sans égale.

7. Elle étoit fille du défunt duc de Coislin, et son mari étoit propre neveu de la duchesse du Lude, dont le dernier mari étoit frère de la défunte duchesse de Roquelaure, mère de la duchesse de Foix et du duc de Roquelaure.

et d'y rester autant de temps qu'ils le jugeroient à propos, pour qu'il ne lui arrivât rien de désagréable, ni de contraire à sa santé : et il partit sur-le-champ, ayant fait tenir tout exprès une berline toute prête.

17 janvier. — Le 17, après dîner, on sut, par les lettres qu'il écrivit, que cette princesse étoit accouchée d'un garçon, grand motif pour rétablir l'union dans la famille, si les esprits n'avoient pas été aussi aigris qu'ils l'étoient.

On sut, le même jour, que le mouvement qui avoit fait croire que le Roi retiroit ses troupes des quatre places espagnoles des Pays-Bas n'étoit pas autre chose, sinon qu'on avoit tiré de Namur quatre régiments wallons, et qu'on y avoit fait entrer en leur place quatre bataillons espagnols et quatre françois.

Le roi d'Angleterre devoit venir ce soir-là à Versailles, avec la reine, sa mère, et la princesse, sa sœur ; mais on apprit que, le jour précédent, il avoit eu un accès de fièvre avec frisson.

18 janvier. — Le lendemain, le maréchal de Berwick dit au Roi qu'il avoit laissé le roi d'Angleterre dans le commencement de son accès, et ainsi c'étoit la fièvre tierce qu'il avoit. On sut aussi que la duchesse de Foix, qui languissoit depuis longtemps à Paris, étoit à l'extrémité.

On sut ce jour-là que le duc et la duchesse de Rohan étoient allés voir leur petit-fils, auquel le duc avoit fait plus d'amitiés que la duchesse.

19 janvier. — Le 19, la marquise de Listenois accoucha très heureusement à Versailles d'une fille, que la duchesse de Bourgogne voulut qu'on lui apportât sur-le-champ à son appartement.

On sut le même jour que des Ormes [1], colonel du régiment de Barrois, étant mort d'apoplexie à Paris, le maréchal de Boufflers avoit obtenu son régiment pour son cousin le comte de Remiancourt, brigadier, qui avoit un petit régiment. On apprit aussi que le Roi avait donné l'agrément du guidon de gendarmerie que vendoit le comte de Caylus au chevalier Molé [2], qui servoit dans ses mousquetaires, ayant passé en sa faveur par-dessus la règle qu'il s'étoit faite à lui-même de ne mettre point dans la gendar-

1. Il étoit de Paris, fils d'un homme d'affaires.
2. Frère de Molé, président à mortier du parlement de Paris, qui du vivant de son père s'appeloit Champlastreux.

merie des enfants de gens de robe, et ayant dit en cette occasion : *Il y a une robe pour laquelle je ferai des exceptions* [1].

Le soir, le maréchal de Villars se fit porter à l'appartement du Roi sur une espèce de fauteuil, qui avoit une allonge, sur laquelle il mettoit ses jambes; en chemin, il rencontra dans la galerie la duchesse de Bourgogne, qui s'avança vers lui; il fit effort pour lui baiser le bas de sa robe, mais elle s'approcha de lui [2] et le baisa. Ensuite il se fit porter dans le salon à la porte de la chambre du Roi, qui l'y trouva lorsqu'il sortit pour aller chez la marquise de Maintenon; il s'arrêta à lui parler quelque temps, et il dit au Roi qu'il étoit en état de se faire porter à sa chambre toutes les fois qu'il l'ordonneroit. De là il se fit porter chez la princesse de Conti, où étoit Monseigneur.

20 janvier. — Le 20, on sut que le Roi avoit voulu donner le régiment de Remiancourt à d'Aubarède [3], lieutenant-colonel du régiment de la Sarre, mais qu'il l'avoit refusé.

On apprit aussi qu'on avoit eu des nouvelles certaines que les quatre-vingts bâtiments chargés de blé qui étoient arrivés aux îles d'Hyères étoient entrés à Toulon. Les ennemis, ayant été avertis de ce convoi, avoient tenu longtemps une escadre de six vaisseaux croisant à la hauteur de Toulon; mais, soit qu'ils manquassent de vivres, ou par quelque autre raison, ils avoient disparu. Cependant le commandeur d'Aligre [4], qui commandoit à Toulon, ayant eu avis que le chevalier de Pas étoit arrivé avec son convoi aux îles d'Hyères, et qu'il n'osoit hasarder le trajet jusqu'à Toulon, à cause de l'escadre des ennemis, prit le parti de se servir de quatre vaisseaux du Roi qui étoient prêts d'aller en course; il jeta dessus des gardes de marine et quelques soldats, et les fit sortir du port pour aller se joindre au convoi. Le commandant d'un de ces quatre vaisseaux obéit à la lettre, passa aux îles d'Hyères, et joignit le convoi; les commandants

1. Il avoit raison d'en faire pour cette famille, après les services que le bisaïeul de ce jeune garçon lui avoit rendus dans sa minorité, qui étoit le célèbre Molé, premier président du parlement de Paris, et depuis garde des sceaux de France.

2. C'étoit le droit des ducs.

3. Il étoit fils d'un marchand de Lyon, et beau-frère de Moncaud, lieutenant général.

4. Chef d'escadre qui étoit de Paris, de la famille du chancelier d'Aligre; il n'étoit même pas chevalier de Malte, bien loin d'être commandeur.

des trois autres, qui étoient Cassard [1], des Hayes [2] et Laigle [3], lesquels étoient les armateurs qui devoient les monter en course, ne voyant point d'ennemis à la mer, prirent le parti d'aller un peu plus au large, où étant, ils aperçurent un vaisseau de soixante-dix canons et une flûte de quarante, tous deux anglois; en même temps, ils arborèrent pavillon anglois, et les ennemis, les prenant pour leur escadre, qu'ils venoient joindre, après avoir caréné au Port-Mahon, et qu'ils avoient été chercher à la côte de Gênes, s'approchèrent d'eux sans se défier de rien; mais en même temps, Cassard et Laigle attaquèrent le vaisseau, et l'enlevèrent après une heure de combat, et des Hayes enleva de même la flûte.

Le même jour, les lettres de Hollande portoient que l'affaire du docteur Sachewerell faisoit toujours beaucoup de bruit à Londres : ce docteur avoit fait deux sermons dans lesquels il avoit parlé fortement en faveur de la ligne directe de la maison royale; la reine Anne, en ayant été avertie, l'avoit fait arrêter, et l'avoit fait mettre à la garde d'un officier de justice, chez lequel beaucoup de gens considérables venoient le voir tous les jours. Il avoit demandé sa liberté à la Chambre des communes, qui la lui avoit refusée; mais on doutoit fort que la Chambre des seigneurs en fît autant; principalement quand elle verroit que le vice-chancelier de l'université d'Oxford [4] et douze des plus célèbres docteurs se déclaroient pour lui, et demandoient à être ses cautions. Cependant cela paroissoit directement opposé aux intérêts de la reine, qui soutenoit le parti protestant; mais ce docteur étoit appuyé de beaucoup de personnes puissantes mécontentes du gouvernement, et le lord Haversham en avoit parlé hautement, disant que cette accusation lui paroissoit fort extraordinaire, de sorte que cela pouvoit bien en venir à quelque nouvelle révolution, dont la nation, déjà trop rebutée de la guerre, étoit menacée depuis longtemps. D'ailleurs l'argent qu'on devoit tirer de l'imposition sur les terres ne venoit pas comme on se

1. Soldat de fortune que le Roi fit capitaine de frégate.
2. Soldat de fortune; il étoit enseigne de vaisseau et le Roi le fit lieutenant.
3. Soldat de fortune qui étoit d'Aurillac; le Roi le fit capitaine de brûlot.
4. C'étoit une dignité considérable en Angleterre, particulièrement au sujet de la religion.

l'étoit imaginé, et il n'y avoit guère d'apparence qu'on en tirât plus facilement par le moyen de la loterie qu'on avoit résolue. Les mêmes lettres portoient que l'argent devenoit tous les jours plus rare en Hollande, et que les capitaines des vaisseaux de guerre vouloient remettre leurs emplois, à moins qu'on ne leur payât en argent comptant leurs avances passées, et celles qu'il falloit encore faire.

21 janvier. — Le 21, on sut que le Roi avoit donné le régiment de Rémiancourt au comte de Choiseul [1], capitaine dans le régiment d'infanterie de la Reine, qui avoit été blessé à la bataille.

On apprit ce jour-là que la comtesse de Tonnerre [2] étoit accouchée d'une fille, et que la duchesse de Foix étoit morte à Paris.

22 janvier. — Le 22, le Roi prit médecine, ayant différé de la prendre le lundi précédent, parce que c'étoit le jour de la mort de la reine sa mère, et qu'il vouloit aller prier Dieu pour elle à sa chapelle.

23 janvier. — Le 23, le marquis de Cany [3] prêta entre les mains du Roi le serment de fidélité pour la charge de grand maréchal des logis, dont le marquis de Cavoye avoit consenti, moyennant cent mille écus, qu'il obtînt la survivance. On apprit aussi que le Roi avoit donné au marquis de Lannion [4] le gouvernement de Saint-Malo, qui étoit vacant depuis quelques jours par le décès du marquis de Quémadeuc [5].

On sut aussi que la Lande, maître de la musique du Roi, étoit tombé en apoplexie. On disoit encore que d'Iberville [6], envoyé du Roi, étoit arrivé à Madrid, qu'il y avoit eu audience du roi et de son conseil; ensuite de quoi il avoit dépêché un courrier à la cour, dont on n'avoit point su l'arrivée, mais que depuis on avoit appris qu'aussitôt après qu'il avoit été arrivé, on en avoit dépêché un en Hollande, dont on attendoit incessamment des nouvelles, s'il étoit vrai, comme on le disoit, que les États-Généraux se fussent assemblés le 20. Cependant le bruit couroit que les Hollandois vouloient absolument que le roi d'Espagne

1. Gentilhomme de Champagne, de la branche de Choiseul-Beaupré.
2. Fille du comte de Blanzac.
3. Fils unique de Chamillard et colonel du régiment de la Marine.
4. Gentilhomme de Bretagne, ancien lieutenant général.
5. Gentilhomme de Bretagne.
6. Au commencement commis du marquis de Torcy, et depuis envoyé en diverses cours.

revint en France; mais il y avoit des gens qui disoient au contraire qu'ils s'étoient relâchés sur cet article.

Le soir, la reine et la princesse d'Angleterre vinrent à Versailles, et l'on sut que le Roi n'avoit plus la fièvre.

24 janvier. — Le 24, on apprit que la veuve la Salle, garde de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne, étoit morte à Versailles, et la duchesse de Bourgogne la regretta beaucoup. On sut aussi que le marquis de Sousternon [1] étoit assez mal d'une fièvre accompagnée d'une grande colique.

On disoit ce jour-là que le Roi avoit chargé le chancelier de travailler à assoupir le procès naissant entre le duc de Bourbon et la princesse de Conti, à laquelle adhéroit sa sœur la duchesse du Maine, la première de ces princesses ayant fait donner un exploit au duc son frère sans la participation du Roi; mais que le chancelier n'avoit pas encore été à Paris parler à cette princesse, à cause de la maladie du prince de Conti, lequel étoit pourtant un peu mieux.

Le soir, le maréchal de Villars vint chez la marquise de Maintenon, où il travailla avec le Roi.

25 janvier. — Le 25, on murmuroit de l'arrivée d'un courrier de Hollande, et l'on disoit que les négociations de paix étoient plus vives qu'on ne vouloit les faire paroître.

26 janvier. — Le 26, on apprit que le maréchal d'Harcourt avoit eu la nuit précédente une rechute d'apoplexie, que sa langue étoit plus embarrassée, et qu'il avoit un bras sans aucun mouvement. On sut aussi que la marquise de Maintenon avoit encore la fièvre.

27 janvier. — Le 27, on assuroit qu'il y avoit à la cour deux Hollandois envoyés par les États, et des gens disoient affirmativement en avoir embrassé un qui étoit de leur connoissance.

28 janvier. — Le 28, le maréchal d'Harcourt, qui avoit pris l'émétique le jour précédent, et qui s'en étoit bien trouvé, partit de Versailles pour aller coucher à Paris, d'où il devoit, dès le lendemain, prendre la route de Bourbonne.

Les bruits de paix étoient encore plus forts ce jour-là que les précédents, peut-être parce que le Roi avoit tenu le dimanche

1. Gentilhomme de Forez, aîné de la maison du marquis de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi; il étoit ancien lieutenant général, et avoit toujours été employé jusqu'à la dernière campagne.

deux conseils d'État en un jour, et que, ce jour-là, qui étoit le mercredi, son conseil avoit duré jusqu'à une heure trois quarts. Le bruit couroit même qu'il avoit nommé trois plénipotentiaires, qui étoient le maréchal de Tessé, l'abbé de Polignac [1] et Amelot [2]; mais le maréchal protestoit qu'il n'en étoit rien à son égard. On assuroit le même jour que le roi de Suède entroit en Pologne avec cinquante mille Turcs et cinquante mille Tartares; et cette nouvelle étoit fondée sur une lettre d'un secrétaire du roi Stanislas à un officier des troupes étrangères du Roi, auquel il mandoit d'en faire part au maréchal de Villars comme d'une chose certaine.

Le même jour, le chancelier alla à Paris pour voir la princesse de Conti, dont le fils étoit hors de danger, et l'entretenir de la part du Roi sur son procès avec le duc de Bourbon.

29 janvier. — Le 29, on murmuroit que le maréchal d'Huxelles avoit eu à Paris une longue conférence avec le marquis de Torcy et l'abbé de Polignac, et l'on commença à dire que ce seroit lui qui seroit plénipotentiaire pour la paix. On apprit ce jour-là que le marquis de Chaumont [3], ancien capitaine de vaisseau, qui avoit autrefois fait le voyage de Siam, étoit mort à Paris fort âgé et après avoir mené une vie exemplaire.

30 janvier. — Le 30, on sut que le duc de Noailles, avec la permission du Roi, avoit cédé son régiment de cavalerie à son frère le comte de Noailles, lequel, ayant quitté une abbaye qu'il avoit, étoit entré dans les mousquetaires du Roi, où il avoit servi une campagne, et avoit servi la dernière auprès du duc son frère.

On apprit aussi que le chevalier du Bourdet [4], brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Laonnois, avoit vendu ce régiment quarante mille livres à de Brun [5], capitaine de cavalerie dans le régiment de Noailles.

1. Nouvellement revenu de Rome, où il étoit auditeur de rote, après avoir été ambassadeur en Pologne et pendant quelque temps disgracié de la cour.

2. Conseiller d'État ordinaire, nouvellement revenu de son ambassade d'Espagne, où il avoit été envoyé pour s'être bien acquitté de celle de Suisse.

3. Gentilhomme de Normandie, de bonne maison.

4. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon.

5. Gentilhomme de Franche-Comté.

31 janvier. — Le 31 au matin, le Roi, sortant de son prié-Dieu, dit au maréchal d'Huxelles qu'il avoit à lui parler, et après sa messe, fut une demi-heure enfermé dans son cabinet avec lui et le marquis de Torcy. Et aussitôt le bruit courut que le Roi l'avoit nommé plénipotentiaire pour la paix avec l'abbé de Polignac; on y ajoutoit aussi Amelot, mais cela n'étoit pas trop certain.

FÉVRIER 1710

1er février. — Le 1er de février, le Roi, en sortant de son prié-Dieu, donna dans son cabinet une assez longue audience au maréchal de Bezons, et tout le monde dit qu'il étoit nommé pour être gouverneur du duc de Chartres, mais il n'en convint pas avec ceux qui lui en parlèrent.

Ce jour-là, le chancelier retourna encore à Paris, apparemment pour continuer ses soins pour l'accommodement du duc de Bourbon avec les princesses ses sœurs.

2 février. — Le 2, jour de la Chandeleur, le Roi tint chapitre de son Ordre pour la réception des preuves du comte du Bourg, qui furent admises, quoiqu'en l'absence de ses deux commissaires, le duc de Foix et le maréchal d'Huxelles, dont le premier n'avoit pas encore salué le Roi depuis son grand deuil, et le second n'arriva qu'après que le chapitre fut fini. Aussitôt après, le Roi marcha en cérémonie à sa chapelle, où il entendit la messe, qui fut célébrée par l'abbé d'Estrées, commandeur de l'Ordre, et chantée par la musique de Sa Majesté.

On apprit le même matin que la comtesse de Brionne [1] étoit tombée en apoplexie, et que le duc de Beauvillier étoit attaqué d'un rhumatisme sur tout un côté du corps. On sut aussi que le mariage du jeune duc de Luynes [2], petit-fils du duc de Chevreuse, étoit résolu avec Mlle de Neuchâtel [3].

1. Damoiselle de Normandie, mais d'extraction bretonne, de la maison d'Epinay de Broon.

2. Fils du défunt duc de Montfort, il n'avoit que quatorze ans.

3. Fille de celui qui s'étoit toujours appelé le chevalier de Soissons, bâtard du comte de Soissons, prince du sang, tué à la bataille de Sedan; sa mère étoit fille du défunt maréchal duc de Luxembourg; cette fille n'avoit que treize ans.

L'après-dînée, le Roi entendit le premier sermon du P. Gaillard, jésuite, qui devoit prêcher le carême; il fut très beau et très utile, et son compliment fut nouveau, bien tourné, et point outré. Après le sermon, le Roi entendit vêpres, et revint encore entendre le salut.

3 février. — Le 3, on vit au lever du Roi d'Iberville qui revenoit d'Espagne, où l'on disoit qu'il étoit allé pour chercher quelques tempéraments en faveur de l'électeur de Bavière. On disoit aussi que le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac n'auroient le caractère d'ambassadeurs plénipotentiaires que quand il seroit question de signer la paix. Comme la négociation avoit été fort secrète, et que le bruit en étoit venu lorsqu'on s'y attendoit le moins, on avoit essayé de pénétrer comment les choses avoient pu changer si subitement, et voici ce que l'on croyoit avoir découvert. On disoit donc qu'un jour les États-Généraux étant assemblés, et chacun parlant de l'état présent des affaires, chacun concluoit aussi à continuer la guerre et à se mettre en état de la pousser vigoureusement. Leur raison étoit que la France étoit tellement dépourvue de troupes, d'argent, de vivres et de munitions, qu'il étoit impossible qu'on ne poussât ses conquêtes bien avant. Mais un des membres des États prit la chose d'une manière bien différente; il dit qu'il n'étoit pas persuadé que la France fût aussi épuisée qu'on se l'imaginoit; mais que, si elle étoit véritablement au point qu'on le disoit, c'étoit une raison invincible pour obliger les États à faire la paix, bien loin que c'en fût une pour continuer la guerre. Cette proposition étonna toute l'Assemblée; mais lui, sans s'émouvoir, leur dit: *Messieurs, vous voulez accabler la France; mais, quand vous aurez rendu les Impériaux et les Anglois si puissants, que deviendrez-vous vous-mêmes? Ne seront-ils pas les maîtres de vous accabler aussi? Il vaut donc bien mieux faire la paix présentement, et la faire à des conditions si avantageuses que la France ne se trouve plus en état de la rompre, et après cela renouer l'ancienne alliance que nous avions avec elle, et dont nous nous sommes si bien trouvés, que de rendre nos autres voisins si puissants que nous ne puissions nous maintenir contre eux, s'ils venoient jamais à rompre avec nous.* Le pensionnaire Heinsius[1], prenant la parole,

1. Qu'on disoit l'être plus de la reine Anne que sa république, dans laquelle il avoit un crédit excessif.

lui dit qu'il soutenoit là une proposition bien extraordinaire; mais il ne s'étonna point d'un si grand adversaire, et il lui répondit qu'il savoit qu'il y avoit bien des gens qui ne seroient pas de son sentiment, mais que, pour lui, il étoit bon Hollandois et bon républicain, et qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de soutenir son avis quand il étoit pour le bien de l'État. Heinsius, voyant que ce discours avoit causé du mouvement dans l'Assemblée, n'osa s'opposer ouvertement, et le résultat fut ce jour-là qu'on écouteroit les propositions de la France, qu'on feroit la paix à des conditions avantageuses, et qu'on dépêcheroit en France des gens fidèles pour y travailler, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

4 février. — Le 4, on sut par Vauvray qu'il avoit reçu une lettre de Barcelone par laquelle on lui mandoit une chose qui n'étoit pas nouvelle, mais qui n'étoit pas moins surprenante. Cette lettre portoit donc que Stanhope [1], qui commandoit toutes les troupes angloises en Espagne, et qui outre cela commandoit encore au Port-Mahon et à Gibraltar, avoit demandé à l'archiduc une audience dans laquelle il l'avoit sommé de céder le Port-Mahon à la reine sa maîtresse, comme il le lui avoit promis; que l'archiduc lui avoit répondu que cela ne se pouvoit pas, et qu'il étoit expressément porté par leur traité que cela ne s'exécuteroit qu'après que toutes les affaires seroient décidées; que Stanhope ayant insisté sur la parole qu'il en avoit donnée, l'archiduc avoit toujours persisté à lui dire que cela ne se pouvoit pas; que Stanhope lui avoit représenté qu'il faisoit une injure à la reine sa maîtresse, qui lui avoit tenu exactement toutes les paroles qu'elle lui avoit données, et que cela l'obligeoit à faire ce qu'il n'auroit jamais fait sans cela; mais que ses discours n'avoient point ébranlé l'archiduc; que Stanhope, sortant de l'audience fort échauffé, avoit rencontré sur le degré le secrétaire d'État des affaires étrangères, qui étoit Catalan, lequel avoit apparemment instruit l'archiduc de ce que Stanhope vouloit lui demander: que Stanhope lui avoit dit avec chaleur tout ce qui venoit de se passer dans l'audience, à quoi il avoit répondu plusieurs fois sans s'émouvoir que l'archiduc avoit raison, et que cela ne se pouvoit pas accorder, étant contraire au traité; que Stanhope s'étoit emporté jusqu'à lui dire qu'il n'y avoit que des fripons

1. Il étoit aussi ambassadeur d'Angleterre et avoit beaucoup d'esprit.

qui pussent en user ainsi, et qu'il alloit se retirer; que sur cela le secrétaire d'État, lui ayant répondu que son maître n'y perdroit pas beaucoup, Stanhope lui avoit donné trois ou quatre coups de canne, dont un avoit porté sur sa tête, ce qui l'avoit fait évanouir; qu'en même temps Stanhope avoit descendu tout droit au port, où il étoit monté sur le premier bâtiment qu'il avoit trouvé; qu'on avoit détaché plusieurs tartanes après lui, mais qu'on n'avoit pu le joindre, ne sachant pas de quel côté il étoit allé.

On apprit ce jour-là que le Pelletier [1] des Forts étoit assez mal d'une esquinancie, et que le marquis d'Ecquevilly [2] étoit assez mal d'une fluxion de poitrine.

5 février. — Le 5, on sut que, quelques jours auparavant, le Roi avoit donné le gouvernement de Morlaix à Parisifontaine, aide-major de ses gardes du corps.

On disoit aussi que la comtesse de Maupertuis étoit assez malade à Paris, et qu'il n'y avoit nulle espérance qu'il se fît un accommodement entre le duc de Bourbon et les princesses ses sœurs, aucune des parties ne voulant s'accommoder; de sorte qu'on s'attendoit à voir au premier jour plaider cette cause à la grand'chambre du parlement de Paris.

6 février. — Le 6, on apprit que le marquis de Torcy avoit enfin acheté le marquisat de Sablé [3], belle terre entre le Maine et l'Anjou, dont il étoit en marché depuis longtemps. On disoit aussi que l'affaire que la France avoit avec Rome pour la différence du paiement des bulles, à cause du changement de la monnoie de France, étoit accommodée.

7 février. — Le 7, on apprit le malheur que le comte de Chavigny, guidon des gendarmes du Roi, avoit eu de déplaire au Roi, qui lui avoit ordonné de se défaire de sa charge dans un mois, à cause qu'il s'étoit trouvé n'être pas de l'illustre maison de Chavigny-le-Roi, comme il l'avoit persuadé au prince de Soubise; on croyoit même que le Roi ôteroit à son frère l'abbaye qu'il lui avoit donnée à la dernière nomination [4]. Le

1. Intendant des finances, qui étoit fils de Pelletier de Souzy, conseiller du Conseil royal.

2. Capitaine du vautrait du Roi.

3. [Sablé avait été érigé en marquisat en faveur du ministre secrétaire d'État Servien. — *Comte de Cosnac.*]

4. On sut dans la suite que des ecclésiastiques qui prétendoient à cette abbaye firent donner avis au Roi de la supercherie qu'on lui avoit faite.

bruit couroit encore que le marquis de la Luzerne[1], enseigne de la première compagnie des mousquetaires du Roi, avoit demandé à se retirer à cause de ses continuelles infirmités; de sorte qu'il y avoit une grande promotion d'officiers à hausse-col à faire dans cette compagnie, par la retraite du marquis de Janson[2], qui en étoit sous-lieutenant, par celle du marquis de la Luzerne, et par la mort de des Gruberts, enseigne, qui avoit été tué à la bataille de Malplaquet.

8 février. — Le 8, on apprit que le Roi avoit donné l'agrément du guidon de ses gendarmes au marquis de Pons, auquel son nouveau mariage donnoit le moyen de faire cette acquisition, avec la vente du guidon de gendarmerie que le Roi lui avoit donné après la bataille. On sut aussi que la maréchale de Boufflers avoit fait une fausse couche.

9 février. — Le 9, on apprit que l'abbé d'Heudicourt, nommé à l'évêché d'Évreux, étoit mort de phthisie; et l'on disoit qu'on avoit eu des nouvelles du courrier qu'on avoit dépêché en Hollande pour avoir les passeports pour le maréchal d'Huxelles et pour l'abbé de Polignac, et qu'ils reviendroient bientôt.

Ce jour-là, le duc de Beauvillier voulut se forcer pour aller chez le Roi au conseil; mais les jambes lui manquèrent, et il ne put sortir de chez lui.

Le soir, le duc de la Trémoïlle, qui ne sentoit aucun mal au débotté du Roi, fut tout d'un coup attaqué d'une pleurésie, et on le saigna sur-le-champ.

10 février. — Le lendemain, on le saigna encore, et l'on disoit qu'il se portoit un peu mieux. Le soir, on sut que le Roi avoit fait le comte de Durtal[3] capitaine de vaisseau.

Ce jour-là, le Roi signa le contrat de mariage du duc de Luynes.

11 février. — Le 11, on apprit que l'on avoit saigné le duc de la Trémoïlle une troisième fois, et l'on disoit qu'il étoit beaucoup mieux. On apprit ce jour-là que le marquis de Flammarens[4], ci-devant premier maître d'hôtel du défunt duc d'Orléans,

1. Gentilhomme de Normandie, beau-frère du marquis de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi.

2. Neveu du cardinal; il se retiroit aussi à cause de ses infirmités, étant d'ailleurs dans une grande dévotion.

3. Second fils du duc de la Roche-Guyon, fils aîné du duc de la Rochefoucauld.

4. Gentilhomme de Gascogne.

étoit mort à Paris après s'être fait saigner par précaution. L'après-dînée, comme le Roi descendoit pour aller se promener à Trianon, il trouva au pied de son degré le duc de la Rochefoucauld, qui venoit lui rendre grâces de la promotion de son petit-fils, le comte de Durtal; le Roi le gracieusa extrêmement, et le duc lui ayant voulu baiser la main, le Roi l'embrassa. Ensuite il lui demanda s'il le voyoit bien, et le duc lui répondit qu'il savoit bien que c'étoit lui, mais qu'à la vérité, il le voyoit très peu [1].

On sut le même soir qu'un sous-lieutenant du régiment des gardes, nommé Massane [2], étant mort de maladie, le Roi avoit donné sa sous-lieutenance au chevalier de Lons [3], un des derniers enseignes, à la prière du duc de Guiche, son parent, ce qui avoit beaucoup affligé tous les enseignes.

12 février. — Le 12, on sut que le duc de la Trémoïlle n'avoit plus ni fièvre ni mal de côté, et l'on disoit que les cardinaux françois [4] se préparoient à partir pour Rome, sur la nouvelle que le Pape étoit fort mal. On murmuroit même que le Roi avoit le dessein d'y envoyer le cardinal de Bouillon, et que cette négociation étoit fort avancée [5].

13 février. — Le 13, on parloit beaucoup du mariage du comte de Louvigny [6] avec Mlle d'Humières [7], et l'on étoit persuadé que les Hollandois avoient dépêché en Angleterre au sujet des négociations de la paix.

14 février. — Le 14, le bruit couroit que le prétendu de Chavigny et son frère avoient disparu tout d'un coup, et que l'abbé avoit renvoyé au Roi le brevet de son abbaye; mais d'autres gens assuroient qu'il en avoit déjà obtenu les bulles.

1. Il ne laissa pas le lendemain d'aller à la chasse du cerf dans sa chaise roulante.

2. Gentilhomme de Dauphiné qui avoit quinze mille livres de rente, tous ses parents qui étoient huguenots étant passés dans les pays étrangers.

3. Gentilhomme de Béarn, qui avoit été capitaine dans le régiment de Brie.

4. On disoit que les cardinaux d'Estrées et de Janson vouloient être du voyage, quoiqu'ils fussent hors d'état de le faire.

5. On lui avoit permis, depuis plus de deux ans, de se rapprocher de Paris, et il faisoit son séjour à Rouen, où il avoit la grosse abbaye de Saint-Ouen.

6. Fils aîné du duc de Guiche.

7. Fille unique du duc d'Humières, qui étoit frère du duc d'Aumont.

15 février. — Le 15, à sept heures du matin, la duchesse de Bourgogne entra en travail, et même son enfant ne venoit pas trop bien, présentant d'abord le derrière et ensuite les jambes; mais, sur les huit heures, le Roi étant arrivé dans sa chambre, Clément fit faire un soubresaut à l'enfant qui le fit tourner, et en même temps il le tira; ce fut un prince, que le Roi nomma sur-le-champ duc d'Anjou, et en même temps il dépêcha des Granges, maître des cérémonies, à Paris, pour en donner avis à tous les corps, pour faire tirer le canon, et pour prendre toutes les mesures pour y faire chanter le *Te Deum*, que le Roi fit chanter le même jour à sa messe.

Le soir, un courrier du cabinet arriva de Hollande; mais, comme on ne dit rien de ce qu'il avoit apporté, et que certainement il n'avoit pas apporté les passeports, tout le monde s'imagina qu'il n'y avoit plus de paix à espérer.

On assuroit ce jour-là que le Pape se portoit mieux.

16 février. — Le 16, on fit repartir un courrier pour la Hollande, et il y avoit bien des gens qui disoient que, ce jour-là, le Roi avoit dans son conseil signé les propositions que lui faisoient les Hollandois, mais d'autres en jugeoient autrement.

17 février. — Le 17, on sut que la chancelière, ayant eu une assez forte vapeur dans la chapelle de Versailles, dont elle ne s'étoit point vantée, s'étoit fait transporter à Paris, où elle étoit assez malade.

18 février. — Le 18, les ministres étrangers disoient avoir vu des lettres de Hollande, qui portoient que le courrier qui en étoit venu avoit apporté des propositions nouvelles, qu'on croyoit que le Roi ne refuseroit pas.

19 février. — Le 19 [1], le mariage du comte de Louvigny avec Mlle d'Humières, qui avoit souffert quelques difficultés, fut déclaré, et l'on sut que le Roi avoit, en faveur de ce mariage, fait le comte de Louvigny duc, chose sans exemple, qu'une même duché eût donné les honneurs de duc tout à la fois au père, au fils et au petit-fils.

1. On a ici oublié de rapporter le baptême du comte de Charolois, second fils du duc de Bourbon, qui fut nommé par le duc de Berry et par la princesse de Condé. Le cardinal de Janson, grand aumônier de France, en voulut faire la cérémonie, et Madame y voulut assister, à cause de sa cousine, la princesse de Condé. Le prince baptisé avoit déjà dix ans.

Ce jour-là, les lettres particulières de Hollande marquoient toutes que la paix étoit faite, mais on en avoit dit autant l'année précédente; il y avoit pourtant des gens qui assuroient que, le 16, le Roi avoit certainement signé les propositions des alliés.

On sut ce jour-là que le duc de Noailles, capitaine des gardes du corps en quartier, avoit eu une très grande colique, qui l'empêchoit de pouvoir servir auprès du Roi, et l'on vit le duc de Villeroy, qui avoit pris le bâton en sa place.

20 février. — Le 20, on chanta solennellement le *Te Deum* à Paris, dans l'église métropolitaine, et l'on fit des feux de joie dans toutes les rues; le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, fit ce jour-là distribuer du pain à cinq cents pauvres, mais il y eut bien des coups de poing et de bâton distribués dans cette distribution.

21 février. — Le 21, on disoit que la chancelière se portoit mieux, mais sa santé étoit depuis longtemps fortement attaquée.

22 février. — Le 22, on apprit que le duc de Beauvillier s'étoit démis de sa charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi en faveur du duc de Mortemart, son gendre, sur la tête duquel Sa Majesté avoit trouvé bon de faire passer le brevet de retenue de cinq cent mille livres que le duc de Beauvillier avoit sur cette charge. Le Roi, étant rentré dans son cabinet après sa messe, fit appeler Mortemart, et lui dit que, comme il ne faisoit jamais de pareils changements dans sa maison sans les communiquer à Monseigneur, il le chargeoit de lui en aller porter la nouvelle à Meudon, où il étoit.

Le soir, quand le Roi, au retour de sa promenade de Marly, sortit de son cabinet pour aller chez la duchesse de Bourgogne, chez laquelle il alloit tous les soirs à pareille heure depuis sa couche, il trouva dans sa chambre la duchesse de Beauvillier, la duchesse douairière de Mortemart [1], la jeune duchesse de Mortemart [2], la marquise de Cany [3], qui venoient lui rendre grâces de ce qu'il venoit de faire pour le duc de Mortemart; et il les traita avec son honnêteté ordinaire pour les dames. Mais, par

1. Troisième fille du ministre d'État Colbert, les deux autres étoient les duchesses de Chevreuse et de Beauvillier.

2. Fille unique du duc de Beauvillier.

3. Sœur du duc de Mortemart.

une aventure bien singulière [1], il trouva à l'autre bout de sa chambre, auprès de la porte du salon, la marquise de Louvois [2], la duchesse de Villeroy [3] et la marquise de Souvré [4], escortées par le duc de la Roche-Guyon [5] et par le marquis de Souvré [6], qui venoient [7] pour un sujet aussi triste que celui pour lequel les autres étoient venues leur causoit de joie. C'étoit à l'occasion de la mort de l'archevêque de Reims [8], qui étoit arrivée la même après-dînée, lorsqu'on y pensoit le moins [9]. Le Roi leur témoigna la part qu'il prenoit à leur affliction, et la marquise de Louvois lui dit : *Sire, c'est Votre Majesté qui a fait la fortune de notre famille; je la supplie très humblement que j'en puisse encore voir quelques restes, par l'honneur que Votre Majesté fera à l'abbé de Louvois de lui donner la charge de maître de chapelle.* Le Roi lui répondit honnêtement, mais sans se déterminer à rien.

23 février. — Le 23, on apprit que le Roi avoit accordé à Chamlay un brevet de retenue de cent mille livres sur sa charge de maréchal des logis de l'armée [10], et un brevet de retenue

1. Ces deux familles de le Tellier et des Colbert avoient toujours été diamétralement opposées.

2. Héritière de la maison de Souvré, veuve du marquis de Louvois, ministre d'État, fils aîné du chancelier le Tellier.

3. Sa seconde fille.

4. De la maison de Feuquières; femme du second fils de feu marquis de Louvois.

5. Qui avoit épousé la fille aînée du marquis de Louvois.

6. Neveu du défunt archevêque.

7. Le marquis de Courtanvaux, fils aîné du défunt marquis de Louvois, et sa femme, de la maison d'Estrées, n'y étoient pas, non plus que la duchesse de la Roche-Guyon, l'abbé de Louvois et le duc d'Aumont, qui étoit couru à Paris dès qu'il avoit appris l'extrémité de son oncle, car il étoit fils d'une sœur du défunt. La marquise de Beringhen et la marquise de Créquy, sœurs du duc d'Aumont, n'y parurent pas non plus: car il étoit trop difficile d'assembler une si nombreuse famille, et le duc de Villeroy avoit le bâton à la place du duc de Noailles, qui étoit malade depuis deux jours.

8. Frère du défunt marquis de Louvois, ministre d'État. Il laissoit une belle dépouille, car il avoit, suivant le bruit commun, cent cinquante mille livres de rente de bénéfices, sans son patrimoine, qui en valoit encore autant. Il étoit maître de la chapelle du Roi, commandeur de son Ordre, conseiller d'État ordinaire et doyen du conseil, proviseur de Sorbonne.

9. Il écrivoit des lettres, et en écrivant, il dit qu'il se trouvoit mal; ses gens lui représentèrent qu'il écrivoit trop, mais dans le moment il s'écria, disant qu'il étoit fort mal, et tomba mort.

10. Il l'avoit faite autrefois sous le grand maréchal de Turenne, et depuis sous le Roi même avec appaudissement, mais il y avoit longtemps qu'il ne l'exerçoit plus, et qu'il se mêloit seulement d'autres affaires secrètes.

de vingt mille écus au vieux comte de Brissac, ci-devant major de ses gardes du corps, sur la lieutenance de roi d'Angoumois. Le bruit couroit aussi que l'évêque de Nîmes, ci-devant l'abbé Fléchier, lecteur de Monseigneur, étoit mort à son diocèse, et c'étoit une perte considérable pour l'église de France, car il avoit trouvé moyen de se faire également aimer et honorer des catholiques et des huguenots dont son diocèse étoit rempli. Mais ce qui faisoit le bruit ce jour-là étoit le testament olographe de l'archevêque de Reims, qui avoit fait la marquise de Créquy [1], sa nièce, sa légataire universelle, de sorte qu'il ne laissoit à tous ses autres héritiers que ce que la coutume ne lui permettoit pas de leur ôter.

24 février. — Le 24, on sut que le Roi avoit donné l'appartement que l'archevêque de Reims avoit dans le château de Versailles aux enfants du duc du Maine; et certainement il étoit très beau et très commode pour eux, étant au-dessus de l'appartement du duc leur père.

On apprit aussi que le Roi avoit donné l'enseigne de son régiment des gardes, qui vaquoit par la promotion du chevalier de Lons, à Moulnier [2], sous-brigadier dans sa seconde compagnie de mousquetaires.

Le soir, comme le Roi, en sortant de l'appartement de la duchesse de Bourgogne, entra dans celui de la marquise de Maintenon, il y trouva la duchesse de Mantoue, qui étoit venue avec la duchesse d'Elbœuf, sa mère, lui faire la révérence et des compliments sur l'augmentation de sa famille; la conversation fut courte, et les deux princesses se retirèrent pour aller faire sans cérémonie quelques visites dans le château. Ce fut ce jour-là que fut célébré à Paris le mariage du duc de Luynes avec Mlle de Neuchâtel.

25 février. — Le 25, le duc de Mortemart prêta le serment de fidélité pour sa charge de premier gentilhomme de la Chambre entre les mains du Roi, dans son cabinet, et Sa Majesté signa le contrat de mariage du duc de Louvigny. Ensuite elle donna dans la ruelle de son lit audience en cérémonie aux deux nonces du Pape, qui vinrent en rochet et camail lui faire les

1. Fille de sa sœur; elle étoit la seule de sa famille qui n'eût point d'enfants.

2. Gentilhomme de Provence.

compliments sur la naissance du duc d'Anjou, et ce fut le nonce extraordinaire Salviati qui porta la parole en italien, ce qu'ils continuèrent de même à l'égard de la maison royale, à la réserve de Monseigneur, qui étoit à Meudon, où il ne recevoit point d'audiences, comme le Roi n'en recevoit point à Marly.

On disoit ce jour-là que Choisy [1], lieutenant général et gouverneur de Sarrelouis, étoit mort, et le bruit couroit que le roi d'Angleterre pourroit bien passer en Espagne [2]. Cependant, par les lettres de Dunkerque, il venoit d'assez mauvais bruits touchant la paix, et d'un autre côté, on soutenoit publiquement à Paris qu'elle étoit faite.

On apprit aussi que l'abbé de Joyeuse [3] étoit mort, laissant deux abbayes à donner, pour augmenter encore le grand nombre de bénéfices qui vaquoient par la mort de l'archevêque de Reims et de plusieurs autres.

26 février. — Le 26, on apprit que la duchesse de Bourgogne avoit la fièvre, étant dans le treizième jour de sa couche. Le Roi prit ce jour-là médecine à son ordinaire, et son conseil d'État, où il entra sur les quatre heures après midi, dura jusqu'à sept heures du soir; ce qui fit raisonner les courtisans, à cause que le courrier qu'on avoit dépêché en Hollande n'étoit pas encore revenu. Mais il arriva immédiatement après le conseil, et l'on sut qu'il avoit apporté les passeports.

On apprit le même soir que le maréchal de Boufflers avoit depuis vingt-quatre heures une violente fièvre, qui lui avoit commencé par un frisson, et qu'il avoit été saigné.

27 février. — Le 27 au matin, on sut qu'il avoit encore la fièvre, mais moins violente, et que la duchesse de Bourgogne se portoit mieux. Le même matin, le marquis de Bonnac [4], nouvellement arrivé de Pologne, où il étoit envoyé extraordinaire du Roi, prêta entre ses mains le serment de fidélité pour la lieute-

1. Il étoit de Normandie et avoit fait sa fortune par le métier d'ingénieur.

2. Il auroit bien fait, car il auroit attiré tous les Irlandois auprès de lui, ç'auroit été un bon renfort pour le roi d'Espagne.

3. Frère du défunt comte de Grandpré et du maréchal de Joyeuse; ils étoient d'une famille de Champagne.

4. Gentilhomme de Foix, neveu de Bonrepos, lecteur du Roi, ci-devant ambassadeur en Danemark et en Hollande, et du défunt comte d'Usson, lieutenant général.

nance de roi du pays de Foix. Le bruit couroit aussi que l'évêque de Lombez [1] étoit mort, âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

Ce matin-là, le Roi, contre son ordinaire, tint son conseil d'État en sortant de son prié-Dieu et avant sa messe; mais on voyoit bien qu'il y avoit quelque chose de pressé à décider au sujet du courrier arrivé le soir précédent, et que le Roi vouloit gagner du temps, ayant résolu de partir à midi pour aller se promener à Marly.

On sut ce jour-là que le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac devoient partir le 4 de mars, que leur lieu de séjour seroit à Saint-Gertruydenberg, d'où ils iroient les jours d'assemblée au Mordick, qui étoit le lieu où les autres députés devoient s'assembler; car il étoit certain qu'ils n'auroient point le caractère de plénipotentiaires. Le Roi, après son dîner, donna dans son cabinet un moment d'audience au maréchal d'Huxelles, et l'on apprit que Pelleport [2], maréchal de camp, épousoit la fille de Mme de Vilfort, sous-gouvernante du duc d'Anjou.

28 février. — Le 28, le Roi donna aussi dans son cabinet une audience à l'abbé de Polignac, et ensuite une autre à l'archevêque de Bourges [3], mais le sujet de cette dernière n'étoit pas aussi connu que celui de l'audience de l'abbé de Polignac.

On apprit ce jour-là que le marquis de Tilladet étoit mort effectivement, et la marquise de Fimarcon, sa mère, vint se jeter aux pieds du Roi, pleura et cria beaucoup pour essayer d'avoir le régiment pour son dernier fils, qui n'avoit que quatorze ans; mais le Roi ne lui répondit que par des honnêtetés générales.

MARS 1710

1er mars. — Le 1er de mars, on sut que l'électeur de Bavière étoit arrivé à Paris, qu'il devoit venir à Versailles, et qu'il y seroit venu dès ce jour-là sans que la cour d'Angleterre y devoit venir.

1. Auparavant dom Cosme, général des Chartreux, grand prédicateur. Depuis qu'il avoit été sacré évêque, il n'avoit quitté son diocèse et n'avoit pas voulu être archevêque de Bordeaux; exemple bien rare parmi les prélats.
2. Il étoit originaire de Gascogne, mais établi en Lorraine.
3. Frère du duc de Tresmes et nommé au cardinalat par la Pologne.

On assuroit aussi que Choisy et l'évêque de Lombez n'étoient point morts.

Sur les quatre heures après midi, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Versailles, et allèrent rendre visite à la duchesse de Bourgogne; Monseigneur revint exprès de Meudon, où il étoit allé se promener, pour les voir chez cette princesse, et ensuite ils allèrent chez la marquise de Maintenon, où le Roi les vint trouver sur les sept heures, et ils s'en retournèrent à huit heures à Saint-Germain. Le soir, on apprit que le Roi avoit donné le régiment de Fimarcon à de Foix [1], brigadier, qui en étoit lieutenant-colonel depuis vingt ans.

2 mars. — Le 2, le Roi signa le contrat de mariage du chevalier de Percy [2], qui avoit été son envoyé extraordinaire à Florence [3], avec Mlle du Puy, qui étoit d'une bonne famille de Paris, et nièce du chevalier de Selve [4], brigadier d'infanterie et lieutenant-colonel du régiment de Picardie.

On sut, le même jour, la nouvelle que Choisy étoit mort depuis quatre jours seulement. On sut encore ce jour-là que les chirurgiens ayant trouvé que la plaie du marquis de Courcillon alloit très mal, et que les chairs étoient si pourries que l'os les excédoit de beaucoup, ils avoient pris le parti de lui recouper la cuisse, sans néanmoins recouper le gros vaisseau, mais mettant le feu aux chairs, et même en mettant un bouton dans la moelle de l'os, qui étoit corrompue, de sorte que peu de gens espéroient qu'il en pût revenir. Le marquis de Dangeau se vit néanmoins obligé, par les engagements qu'il avoit pris, d'aller ce matin-là à Paris pour y recevoir dans l'ordre de Saint-Lazare, dont il étoit grand maître, le comte d'Avarne [5], qui quittoit le petit collet qu'il avoit toujours porté, pour épouser la fille du comte Sergio [6]; et il se mettoit dans cet ordre pour pouvoir conserver cinq mille livres de pension qu'il avoit sur des bénéfices.

On apprit aussi que le Roi avoit donné au comte d'Urban [7],

1. Gentilhomme de Berry.
2. Gentilhomme de Normandie, d'une illustre maison.
3. Après du Pré, qui étoit son oncle.
4. Il y avoit eu un président du parlement de Paris de ce nom.
5. Gentilhomme messinois, dont toute la famille étoit venue en France, après la révolte de Messine.
6. Aussi gentilhomme de Messine.
7. Gentilhomme du comtat d'Avignon.

colonel d'infanterie, l'agrément du guidon de gendarmerie du marquis de Pons, qui de cette manière achevoit le paiement du guidon des gendarmes du Roi, et que le comte d'Urban vendoit treize mille livres son petit régiment au chevalier d'Ambres [1].

On eut aussi nouvelle que les Hollandois avoient nommé deux députés pour conférer avec le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, qui étoient Vandercluys, pensionnaire d'Amsterdam, et Van Brüys, pensionnaire de Tergau ; mais ce choix ne devoit être guère agréable à la France, parce que c'étoient deux créatures du pensionaire Heinsius, et les mêmes qui avoient été nommés pour conférer avec le président Rouillé.

3 mars. — Le 3, on sut que le marquis de Courcillon avoit été saigné et n'avoit point de fièvre; et tout le monde étoit surpris de sa tranquillité et du courage qu'il avoit témoigné dans sa seconde opération, qu'il avoit regardée comme si on l'avoit faite sur un autre.

Ce matin-là, le Roi signa le contrat de mariage de Pelleport avec Mlle de Villefort, et le duc d'Elbœuf [2] vint avec les cérémonies ordinaires, à la tête des députés des États d'Artois, apporter les cahiers au Roi ; ce fut l'évêque de Saint-Omer [3] qui porta la parole, et qui s'en acquitta dignement, chose bien difficile dans la conjoncture d'alors. On sut aussi que les directeurs et inspecteurs avoient ordre de se rendre incessamment à leurs départements.

Le même matin, comme le Roi dînoit à son petit couvert pour aller à Marly, Vauvray, son maître d'hôtel ordinaire, s'évanouit tout d'un coup, et il fallut l'emporter par le cabinet du Roi, où le marquis de Livry lui donna de l'eau des Carmes, qui le fit revenir tout d'un coup, et il se retira de son pied à son appartement.

On sut encore que le comte du Montal [4] étant avec la comtesse sa femme à un château qu'il avoit en Bourgogne, le feu y avoit pris pendant la nuit, et que tout ce qu'il avoit pu faire avoit été

1. Dernier fils du marquis d'Ambres, lieutenant général de Guyenne.

2. En qualité de gouverneur de la province.

3. Ci-devant l'abbé de Valbelles, gentilhomme de Provence, aumônier du Roi et maître de son oratoire.

4. Petit-fils du comte du Montal, lieutenant général; il étoit colonel d'infanterie, et avoit épousé la sœur du marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne.

d'enlever sa femme de son lit en chemise, et de se sauver avec elle, l'incendie ayant été si grand et si prompt qu'en peu de temps le château avoit été réduit en cendres. On apprit aussi la mort de l'évêque de Saint-Paul de Trois-Châteaux[1] en Dauphiné.

4 mars. — Le 4 au matin, on eut à Versailles la nouvelle de la mort précipitée du duc de Bourbon, arrivée à Paris à trois heures du matin. Il avoit été le soir chez la duchesse de Bouillon, et alloit de là chez le duc de Coislin; dans son carrosse, il sentit qu'il étoit fort mal et tira le cordon de son cocher, lequel n'en ayant rien senti, il appela le seul valet de pied qu'il eût à sa suite et lui dit qu'il se trouvoit mal; il fit monter ce valet de pied avec lui, et lui ordonna de le faire mener au plus vite à l'hôtel de Condé, lui marquant de ne pas monter par le grand escalier, de peur d'épouvanter la duchesse sa femme; en arrivant à l'hôtel de Condé, il perdit entièrement connoissance, et comme on le portoit avec bien de la peine par un petit escalier, cela fit tant de bruit que la duchesse, qui alloit commencer une reprise de papillon, vint elle-même ouvrir une porte qui donnoit de sa chambre dans ce petit escalier, pour apprendre la cause de ce grand bruit, et vit le prince son mari plus d'à moitié mort. On voulut lui faire prendre de l'eau des Carmes, mais il repoussa ceux qui la lui vouloient faire prendre, et n'eut plus aucune connoissance jusqu'à la mort. Dans cet instant, la princesse de Conti, fille du Roi, que la duchesse de Bourbon avoit priée par un courrier exprès de la venir trouver pour la secourir dans l'embarras où elle se trouvoit de l'extrémité du prince son mari, arriva dans l'hôtel de Condé, et ayant trouvé ce prince mort, elle ramena la duchesse sa sœur à Versailles.

Sur les huit heures du matin, c'est-à-dire au réveil du Roi, le duc du Maine[2] et le comte de Toulouse[3] entrèrent dans sa chambre, et le premier de ces princes lui apprit la nouvelle de la mort du duc de Bourbon; en même temps, le duc d'Enghien[4] et le comte de Charolois[5] arrivèrent et furent suivis des deux princesses,

1. Il s'appeloit de Roque-Martine et étoit un gentilhomme de Provence.
2. Il avoit épousé la sœur du prince mort et étoit frère de la duchesse sa femme.
3. Il étoit frère de la duchesse de Bourbon.
4. Fils aîné du prince mort.
5. Second fils du prince mort.

leurs sœurs, de Monseigneur [1], de la duchesse d'Orléans [2], de la princesse de Conti et enfin du duc d'Orléans. Le Roi, les voyant tous assemblés, les consola de son mieux, et donna sur-le-champ au duc d'Enghien la charge de grand maître de sa maison, le gouvernement de Bourgogne et la pension de cent mille livres [3]. Après sa messe, il alla voir la duchesse de Bourbon, et il n'y a rien de pareil aux pleurs, aux gémissements et aux sanglots de cette princesse en cette occasion, qui n'étoient qu'une continuation de ce qu'elle avoit fait depuis la mort du prince son époux. Le Roi resta un quart d'heure au chevet de son lit, et de là, il devoit aussi aller rendre visite à la princesse de Conti et à la duchesse d'Orléans; mais, comme il les trouva toutes deux chez la duchesse de Bourbon, cela lui en épargna la peine. Pour la duchesse du Maine, elle étoit à sa maison de Sceaux, où elle devoit donner ce soir-là un grand bal; mais cette mort en renversa le projet, et elle revint le soir à Versailles. En même temps le Roi envoya le marquis de Souvré [4] à Paris faire des compliments de sa part à la princesse de Condé [5], qui étoit revenue de l'abbaye de Maubuisson [6], et à la princesse de Conti [7], sa fille; il avoit oublié de lui dire d'en faire aussi à Mlle d'Enghien [8], mais le marquis y suppléa, croyant bien qu'il n'en seroit pas désavoué, et le Roi, qui l'y vouloit renvoyer après s'en être souvenu, le loua beaucoup de son attention.

Ce jour-là se fit le mariage de Pelleport [9]; on sut qu'il avoit fait présent à son épouse, par contrat de mariage, de cent cinquante mille livres, et que le Roi lui avoit promis le premier cordon rouge qui vaqueroit; ce fut Mme Voysin qui donna le souper des noces [10].

1. Monseigneur étoit beau-frère du prince mort, dont la femme étoit fille du Roi.
2. Sœur de la duchesse de Bourbon.
3. C'est la même pension que le prince de Condé avoit comme premier prince du sang.
4. Maître de sa garde-robe, second fils du défunt marquis de Louvois.
5. Mère du prince mort.
6. Elle s'y alloit souvent retirer, quoique sa tante qui en étoit abbesse fût morte.
7. Sœur du prince mort.
8. Dernière sœur du prince mort.
9. Il s'appeloit Pelaport, mais par corruption on l'appeloit Pelleport.
10. Pour complaire à la marquise de Maintenon, qui aimoit beaucoup Mme de Villefort.

Sur les onze heures du matin, l'électeur de Bavière, étant à Versailles, fut conduit par le marquis de Torcy au cabinet du Roi, mais il le fit passer par les derrières, parce qu'il étoit *incognito*. Les grands officiers de la chambre et de la garde-robe, qui avoient les grandes entrées, furent présents à cette audience, qui ne dura qu'une petite demi-heure [1], et ensuite de laquelle l'électeur retourna chez le marquis de Torcy, qui lui donna à dîner. L'après-dînée, il le mena, avec plusieurs autres personnes de la cour, voir la ménagerie, qu'il n'avoit point vue la première fois qu'il étoit venu à Versailles, et ensuite il reprit le chemin de Paris, dans le dessein de regagner Compiègne dans quelques jours.

Le soir, le Roi, étant revenu de la chasse et sortant de son cabinet pour aller chez la duchesse de Bourgogne, trouva les duchesses de Chevreuse [2], de Montfort [3] et de Beauvillier [4], qui lui présentèrent la nouvelle duchesse de Luynes, laquelle prit à son souper possession de son tabouret, et regagna dès le lendemain Paris, où son mari étoit resté malade.

On sut, dès le soir, que le Roi avoit réglé les rangs de toutes les princesses de son sang, finissant par là des disputes qui duroient depuis longtemps. Ce règlement étoit que les princesses du sang mariées auroient le pas devant Mademoiselle et devant les autres princesses qui n'étoient point mariées; que, si le duc de Berry avoit une fille, la duchesse d'Orléans auroit le pas devant elle, et à l'égard de la duchesse du Maine, qu'elle n'auroit que le rang qu'elle avoit étant fille. On avoit dit que le duc de Chartres s'appelleroit Monsieur le Prince, mais cela se trouva faux, et on sut qu'il garderoit son nom, jouissant cependant de toutes les prérogatives de premier prince du sang. A l'égard du duc d'Enghien, on apprit que, par respect pour la mémoire du prince son père, il attendroit après ses obsèques à prendre le titre de Monsieur le Duc.

5 mars. — Le 5, le Roi descendit à sa chapelle pour y entendre la messe, et y reçut des cendres de la main du cardinal

1. Le sujet n'en étoit pas agréable, ce prince étant obligé de demander au Roi des choses qu'il ne lui étoit pas possible de lui accorder.
2. Grand'mère du duc de Luynes.
3. Mère du duc de Luynes.
4. Tante du duc de Luynes.

de Janson, grand aumônier de France, et au sortir de la messe, il alla rendre visite à la duchesse du Maine, qui le reçut dans son lit, suivant la coutume observée en pareilles occasions; et au sortir de son appartement, il alla voir pour la première fois sa chapelle neuve, qu'il trouva très magnifique et fort avancée, de sorte qu'on lui faisoit espérer qu'il pourroit y entendre la messe à la Pentecôte.

Le soir, la nouvelle duchesse de Louvigny fut présentée au Roi lorsqu'il sortit de son cabinet pour aller chez la duchesse de Bourgogne; on n'avoit point encore vu un pareil cortège de dames que celui dont elle étoit accompagnée, et en attendant le Roi, elles étoient dans sa chambre, assises tout d'un rang en cet ordre : la duchesse de Guiche [1], la mariée, la duchesse d'Humières [2], la duchesse de Ventadour [3], la duchesse du Lude [4], la duchesse de la Ferté [5], la maréchale d'Estrées [6], la marquise de la Vallière [7], la marquise de Beaumanoir [8] et la marquise de Gondrin [9].

On apprit ce jour-là que le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac étoient partis pour aller coucher à Gournay, et qu'ils devoient aller coucher le lendemain à Cambrai, le troisième jour à Mons, le quatrième à Anvers et le cinquième à Gertruydenberg.

On sut aussi que le marquis de Broglie [10], brigadier et inspecteur d'infanterie, alloit épouser la seconde fille du ministre et secrétaire d'État Voysin [11], à laquelle le Roi donnoit en mariage pour quatre-vingt mille livres en rentes sur la Ville, n'étant pas en état de lui donner de l'argent comptant.

1. Mère du marié.

2. Mère de la mariée.

3. Sœur de la duchesse douairière d'Aumont, qui étoit mère du duc d'Humières, père de la mariée.

4. Grand'tante du marié par son premier mari le comte de Guiche, frère aîné du duc de Gramont, qui étoit père du duc de Guiche, père du marié.

5. Aussi sœur de la duchesse douairière d'Aumont.

6. Sœur de la duchesse de Guiche, mère du marié.

7. Sœur de la même duchesse de Guiche.

8. Autre sœur de la duchesse de Guiche.

9. Autre sœur de la duchesse de Guiche.

10. Fils aîné du comte de Broglie, ancien lieutenant général.

11. L'aînée avoit épousé la Rochepot, maître des requêtes, fils de la Berchère, ci-devant intendant en diverses généralités, qui étoit frère de l'archevêque de Narbonne.

6 mars. — Le 6, on eut nouvelle de la mort de le Bret, premier président de Provence.

7 mars. — Le 7, le Roi, en sortant de sa messe, alla rendre visite à la princesse de Condé; il trouva le duc d'Enghien, le comte de Charolois et Mlle d'Enghien à l'entrée de son appartement, qui venoient au-devant de lui. La princesse de Condé le reçut dans son lit, au chevet duquel il resta un gros quart d'heure, lui faisant mille honnêtetés; il appela aussi pendant cette conversation le duc d'Enghien, et lui dit beaucoup de choses tendres, de sorte que ce jeune prince lui embrassa les genoux. Il parla aussi du petit comte de Charolois, et fit un compliment à Mlle d'Enghien.

8 mars. — Le 8, on apprit que le Roi avoit donné à Arnoul l'intendance du commerce de Provence qui étoit vacante par la mort de le Bret, et que Maréchal, premier chirurgien du Roi, avoit vendu sa charge de maître d'hôtel de Sa Majesté cent six mille livres à le Vasseur, commis du comte de Pontchartrain. Mais ce qui faisoit le plus de bruit étoit la nouvelle qu'on eut que les ennemis assembloient des corps en Flandres avec des fourrages et du canon, l'un à Vive-Saint-Eloy, entre Gand et Courtray, et l'autre autour de Tournay; car on ne pouvoit croire qu'ils fissent cette démarche pour jeter un convoi dans Lille, comme ils en foisoient courir le bruit, ni pour presser le Roi de conclure la paix, comme beaucoup de gens l'imaginoient; mais il étoit bien plus probable qu'ils vouloient faire une entreprise sur Douai ou sur quelque autre place, dans le temps que le Roi ne pouvoit en aucune manière assembler ses troupes, comme on prétendoit que le maréchal de Montesquiou lui avoit mandé.

9-10 mars. — Le 9 au matin, le Roi, rentrant dans son cabinet après sa messe, y trouva tous les princes, c'est-à-dire le duc de Bourbon, le comte de Charolois, le duc du Maine et le comte de Toulouse, qui venoient lui faire la révérence en grands manteaux, suivis d'un grand cortège d'officiers et de gentilshommes de leurs maisons, et ensuite ils allèrent chez Monseigneur et chez la famille royale.

On apprit ce jour-là que les ennemis, ayant jeté un grand convoi dans Lille, avoient séparé leurs troupes.

L'après-dînée, les princesses vinrent aussi en mantes, et suivies de leurs dames d'honneur et de leurs filles, faire la révé-

rence au Roi en mantes de crêpe, et allèrent de même chez toute la famille royale. C'étoient la princesse de Conti, fille du Roi, Mlle de Bourbon, Mlle de Charolois et Mlle d'Enghien : car, pour la duchesse du Maine, elle étoit malade [1] et ne s'y trouva pas. La même après-dînée, tous les courtisans allèrent en foule en grands manteaux faire leurs compliments au duc de Bourbon ; et le 10, on le vit encore en cérémonie.

Ce matin-là, le marquis de Chastillon [2], s'étant trouvé mal dans la chambre du Roi, en sortit pour aller chercher du soulagement, mais il s'évanouit dans la salle des gardes de la duchesse de Bourgogne, et fut quelque temps couché sur une paillasse des gardes du corps avant que de reprendre ses esprits ; d'où on le conduisit à l'appartement du duc de Tresmes, qui étoit un des plus proches. Cet accident fit d'autant plus de peur que, le jour précédent, un valet de chambre de la duchesse de Bourgogne étoit tombé roide mort dans son antichambre pendant que le Roi entendoit le sermon.

Ce jour-là se fit à Paris, aux Grands-Augustins, l'ouverture de l'assemblée du clergé par la messe du Saint-Esprit et par le sermon que fit l'évêque de Langres.

Le soir, on apprit que le Roi avoit fait ordonner à deux de ses maîtres d'hôtel, nommés d'Armanville et Destanchaux, de se défaire de leurs charges, et qu'il en avoit interdit un troisième nommé Cambray, qui n'étoit qu'en survivance de son père.

On sut encore ce jour-là qu'il étoit arrivé au Port-Louis un vaisseau françois dont le capitaine assuroit avoir trouvé, à trois cents lieues de la côte, la flotte des Indes, chargée de quatorze millions de piastres, et croyoit qu'elle devoit être arrivée à la Coruña. On disoit aussi que le clergé d'Espagne faisoit espérer au Roi de lui donner dix millions d'écus, et que les Espagnols renvoyoient par Bayonne tous les déserteurs françois, à condition qu'on ne leur fît point de mal.

11 mars. — Le 11, on sut que le comte de Saint-Pierre, cornette des chevau-légers de la Reine, achetoit du chevalier

1. Ou soi-disant telle, car les médisants disoient que c'étoit qu'elle ne vouloit point se trouver en cérémonie avec ses nièces, filles du défunt duc de Bourbon, de peur d'être obligée de leur céder le pas.

2. Frère du comte de Chastillon, qui n'avoit jamais voulu prendre d'autre qualité.

de Rothelin [1] la sous-lieutenance des chevau-légers de Berry, et qu'il vendoit sa cornette au comte de Lion [2], ci-devant aide de camp du maréchal de Villars.

Le même matin, le Roi donna dans son cabinet audience au marquis de Craon-Beauveau [3], envoyé extraordinaire du duc de Lorraine, qui venoit lui faire des compliments du duc et de la duchesse sur la naissance du duc d'Anjou, et il continua le reste du jour à aller faire les mêmes compliments à toute la famille royale.

Ce fut encore le même matin que Monseigneur se fit saigner par précaution, dans le dessein de se purger à Meudon, où il devoit aller le lendemain pour huit jours.

12 mars. — Le 12, le marquis de Torcy présenta au Roi son beau-frère, l'abbé de Pomponne, qui arrivoit de son ambassade de Venise.

Ce jour-là, le prince de Conti vint aux Tuileries, où il monta dans le carrosse que le Roi y avoit envoyé, avec le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la Chambre, le marquis de Levis [4], qui devoit lui porter la queue [5], et le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et marcha ainsi à l'hôtel de Condé, le carrosse étant environné d'un détachement de gardes du corps, commandé par des Fourneaux, lieutenant [6], et par Lignery [7], exempt, et d'un détachement de la compagnie des Cent-Suisses. En arrivant à l'hôtel de Condé, il trouva le duc d'Enghien, qui le reçut au pied de l'escalier, et ils montèrent ensemble où étoit le corps du défunt duc de Bourbon. Alors on présenta au prince

1. Gentilhomme de Bourgogne.

2. Gentilhomme de Basse-Normandie, originairement huguenot.

3. C'étoit le même qui avoit déjà fait plusieurs pareilles commissions auprès du Roi, sous le nom de Beauvau.

4. Gentilhomme de Bourbonnois, dont son père étoit lieutenant général pour le Roi.

5. Suivant la coutume, et comme le marquis de Pompadour et le marquis d'Hautefort avoient fait à la mort des deux derniers princes du sang qui étoient morts.

6. Naturellement ce devoit être un officier de quartier auprès du Roi; mais, comme la plupart étoient incommodés, on choisit des Fourneaux, qui étoit à Paris, sans être de quartier, pour faire cette fonction.

7. Il n'étoit pas non plus de service auprès du Roi; c'étoit un gentilhomme de Normandie dont le père avoit été tué à Nerwinde, étant maréchal de camp et lieutenant des gardes du corps dans la compagnie de Noailles.

de Conti, qui représentoit la personne du Roi, un carreau de velours rouge, sur lequel il se mit à genoux, et le héraut d'armes ayant donné le goupillon à l'abbé Morel [1], aumônier du Roi, il le présenta au prince de Conti, qui donna de l'eau bénite au prince mort, et ensuite, après toutes les révérences du cérémonial, ils s'en retournèrent aux Tuileries au même ordre qu'ils étoient venus.

Le soir, on apprit qu'au sortir du conseil, le contrôleur général Desmaretz étoit venu dire à la duchesse de Bourgogne que le Roi avoit nommé Bosc [2], son chancelier, pour remplir l'intendance de la généralité de Limoges à la place de Montgeron.

Le même soir, la reine et la princesse d'Angleterre vinrent à Versailles rendre visite à toutes les princesses de la maison royale au sujet de la mort du duc de Bourbon.

13 mars. — Le 13, on apprit que Monseigneur avoit pris médecine à Meudon, et l'on commençoit à demander au Roi le gouvernement de Salins, qu'on disoit être vacant par la mort de d'Aubarède [3], très ancien lieutenant général. Le bruit couroit aussi que le gouvernement de Sarrelouis étoit destiné au comte de Saillant [4].

14 mars. — Le 14 au matin, on sut que, le soir précédent, il étoit arrivé un courrier du maréchal d'Huxelles, qui avoit fait une prodigieuse diligence, étant venu en deux jours de Gertruydenberg; on disoit qu'il avoit apporté une lettre de huit pages écrite en chiffres, et qu'on avoit travaillé toute la nuit à la déchiffrer. En effet, le marquis de Torcy l'apporta au Roi entre son lever et sa messe, qui fut, à cause de cela, différée considérablement. Mais on n'en disoit aucune particularité, sinon que les députés de France avoient été très bien reçus, qu'on leur avoit donné deux grands repas, et qu'ils avoient, avant le départ du courrier, eu déjà trois conférences, c'est-à-dire une le 10, après

1. Conseiller au parlement de Paris et chanoine de Notre-Dame; il étoit de quartier auprès de Monseigneur, et les aumôniers qui étoient auprès du Roi étoient de l'Assemblée du clergé.

2. Il étoit de Languedoc, fils d'un homme d'affaires, mais il avoit beaucoup d'esprit.

3. Il étoit de Gascogne, et se vantoit d'être l'aîné de la maison de Gramont.

4. Lieutenant-colonel du régiment des gardes, qui commandoit à Namur.

dîner, qui étoit le lendemain de leur arrivée, et les deux autres le lendemain.

On apprit ce jour-là que le marquis de Gamaches avoit eu le jour précédent un grand accès de fièvre, et que le comte de Xaintrailles[1], premier écuyer du duc de Bourbon, étoit tombé en apoplexie à Paris, qu'il avoit été secouru promptement, et qu'il se portoit mieux.

15 mars. — Le 15, on sut que le Roi, ajoutant grâce sur grâce, avoit permis à Bose de vendre sa charge de maître des requêtes, lui accordant des lettres d'honoraire. On apprit cependant que Pinon, intendant de Bourgogne, étoit révoqué, et que Trudaine[2], intendant à Lyon, alloit prendre sa place; que Meliand, intendant à Pau, devenoit intendant de Lyon, et que de la Grange[3], maître des requêtes, alloit le relever à Pau.

Le Roi se leva ce matin-là trois quarts d'heure plus tôt qu'à son ordinaire, et il y eut bien des courtisans trompés; il fit dire sa messe peu de temps après s'être habillé, et cela pour avoir le temps de tenir un conseil d'État extraordinaire avant son conseil de finances. Tout le monde comprit que c'étoit au sujet du courrier du maréchal d'Huxelles, qu'on vouloit faire repartir le même jour, le Roi n'ayant pu tenir ce conseil d'État le jour précédent, parce que tous ses ministres étoient absents. On eut ce jour-là des lettres de Messine qui étoient assez fraîches, par lesquelles on mandoit que tous les vaisseaux qui arrivoient de Constantinople assuroient que les Turcs faisoient un grand armement, et que tout seroit bientôt prêt pour la marche du roi de Suède, lequel d'ailleurs on disoit depuis quelques jours être en Transylvanie. On sut aussi que les ennemis en Flandres s'étoient saisis de Warneton et de la Bassée, et qu'ils travailloient à les fortifier.

16 mars. — Le 16, le bruit couroit qu'après quelques conférences les députés de Hollande s'en étoient allés à la Haye pour rendre compte à leurs supérieurs, et que les dispositions ne paroissoient pas trop bonnes en ce pays-là, quoiqu'on rendît de grands honneurs aux députés de France, et que c'étoit ce qui

1. Gentilhomme de Vendômois.
2. Frère de Mme Voysin.
3. Troisième fils du vieux le Camus, ci-devant premier président de la Cour des aides de Paris.

avoit obligé à faire repartir si brusquement le courrier; outre qu'on assuroit que les ennemis ne vouloient donner de passeports que pour un courrier à la fois, c'est-à-dire pour venir en France et pour s'en retourner, et qu'on n'avoit pas trop de temps[1] pour négocier la paix avant l'ouverture de la campagne.

On sut ce jour-là que d'Aubarède n'étoit mort que la nuit précédente; ainsi on avoit demandé son gouvernement avant qu'il fût mort, mais c'étoit la bonne coutume de ce temps-là.

On disoit que la flotte des Indes[2] étoit effectivement arrivée en Espagne, et que la princesse des Ursins reviendroit bientôt en France.

17 mars. — Le 17, on apprit que le Roi avoit donné aux enfants du duc du Maine le rang de princes du sang; et les courtisans coururent en foule chez ce prince et chez la duchesse du Maine pour faire leurs compliments.

On disoit ce jour-là plus ouvertement qu'on n'avoit fait les jours précédents que, quand le maréchal d'Huxelles avoit demandé à sortir du yacht que les Hollandois avoient envoyé au-devant de lui, ce n'avoit point été, comme on l'avoit dit, parce que le mouvement de la mer l'incommodoit, mais par le chagrin qu'il avoit eu de voir que les députés de Hollande s'aheurtoient à vouloir l'article 37e des préliminaires, qui portoit que le Roi seroit tenu de les assister à ôter le trône au roi d'Espagne, et de donner passage sur ses terres à leurs troupes; que l'abbé de Polignac étoit resté sur le yacht pour ne pas rompre entièrement la négociation, mais qu'on n'espéroit pas que les Hollandois voulussent démordre de cet article, que néanmoins le Roi ne pouvoit pas accorder.

18 mars. — Le 18, le marquis de Craon vint prendre son audience de congé avec les formalités ordinaires, et l'on disoit que les ennemis n'occupoient pas la Bassée, comme le bruit en avoit couru. On assuroit aussi que le Roi avoit fait partir deux millions en espèces pour les troupes de Flandres.

Le même jour, quoique les ministres étrangers débitassent le contraire, on sut que le Grand Seigneur avoit renouvelé son

1. On croyoit aussi que les Hollandois ne faisoient cette manœuvre que pour gagner du temps.

2. C'étoit ce qu'ils appeloient la flottille ou la petite flotte; elle étoit chargée de neuf millions de piastres, et elle arriva à Cadix.

traité de paix avec le Czar pour trente ans, et que, dans ce traité, il avoit fait comprendre le roi de Suède et le roi Stanislas; que le Czar rendoit au premier tous ses prisonniers, et que le dernier donnoit au Czar quelques places de Pologne pour les frais de la guerre. On assuroit cependant que le roi de Suède étoit en Hongrie avec les mécontents, à la tête de sept mille Suédois et de six mille Polonois, et qu'il avoit fait une course sur les terres de l'Empereur, où il avoit fait beaucoup de ravage et de butin. On ajoutoit que ses généraux avoient assemblé quarante mille hommes en Suède, et qu'un d'eux avoit, avec dix-huit mille hommes, attaqué un corps de dix mille Danois, qu'il leur avoit d'abord enlevé deux régiments de cavalerie tout entiers, et qu'ensuite il avoit bien battu le reste.

19 mars. — Le 19, on apprit la mort de Begon [1], intendant de la province de Saintonge, et outre cela de la marine à Rochefort. On disoit aussi que le parlement d'Aix avait écrit au Roi pour le supplier de ne lui point donner de premier président provençal, et en même temps de lui donner le jeune Bret [2]; qu'on lui avoit écrit pour savoir s'il voudroit accepter cette dignité, mais qu'on ne croyoit pas qu'il l'acceptât, à moins que le Roi ne lui conservât en même temps l'intendance de Provence, comme son père l'avoit eue autrefois.

Ce jour-là, par les lettres particulières, il paroissoit que les Hollandois étoient bien intentionnés pour adoucir les conditions du traité de paix qui paroissoient les plus dures, mais que Marlborough, qui étoit arrivé depuis peu d'Angleterre, faisoit son possible pour tout renverser, et que le prince Eugène, qui devoit arriver bientôt, feroit encore pis que lui.

Le même jour, le Roi donna le gouvernement de Salins à d'Avignon, major de ses gardes du corps, et tout le monde en fut ravi, car il n'y avoit personne qui ne l'aimât et ne l'estimât.

1. Originaire de Blois; il avoit été placé dans cet emploi de la main du contrôleur général, secrétaire d'État et ministre Colbert, qui avoit fait en sa faveur détacher la Saintonge de la généralité de Poitiers.

2. Maître des requêtes qui étoit fils du premier président qui venoit de mourir. — [Le premier président Le Bret avait été intendant du Dauphiné lorsque Daniel de Cosnac était évêque de Valence, puis intendant de Provence à l'époque où ce prélat fut devenu archevêque d'Aix: voy. deux discours de cet archevêque aux États de Provence dans lesquels il parle de Le Bret, *Mémoires de Cosnac*. — *Comte de Cosnac*.]

Ce fut encore ce jour-là qu'après le lever du Roi les députés qui composoient l'assemblée du clergé vinrent faire la révérence à Sa Majesté dans sa chambre; le cardinal de Noailles, président de l'assemblée, porta la parole [1] avec dignité et avec applaudissement. L'après-dînée, il alla encore haranguer Monseigneur, et le Roi étant allé au sermon, on y vit le prince de Dombes [2] prendre possession du rang de prince du sang, car il fut assis à la droite du duc du Maine, qui étoit au-dessous du duc de Berry.

On murmuroit ce jour-là que ce seroit le maréchal de Villeroy qui commanderoit en Flandres la campagne prochaine, et l'on croyoit en avoir des indices certains.

20 mars. — Le 20, il y avoit des gens à la cour qui contoient tout ce qui s'étoit passé dans le conseil d'État extraordinaire qui avoit été tenu lors de l'arrivée du courrier du maréchal d'Huxelles; mais comment pouvoient-ils savoir si exactement la vérité de ce qui s'étoit passé dans un conseil tout composé de personnes fort secrètes? Ils disoient donc que le Roi leur demanda leur avis sur les affaires présentes, et s'il devoit continuer la guerre ou faire la paix; et que, pendant qu'ils opinoient, il écrivit une page entière de sa main; que tous conclurent qu'il valoit mieux continuer la guerre que d'accepter des conditions aussi dures et aussi barbares que celles que les ennemis proposoient; mais que le Roi, après avoir achevé d'écrire, leur dit : « *Messieurs, vous opinez à la guerre, et moi à la paix* », et que sur-le-champ il donna sa lettre au marquis de Torcy, lui disant de la cacheter et de l'envoyer. Cependant le bruit couroit en même temps que le Roi avoit fait consulter en Sorbonne s'il pouvoit donner du secours aux ennemis contre le roi d'Espagne, et que tous les docteurs avoient opiné qu'il ne le pouvoit pas faire en conscience.

On assuroit encore que le grand armement que faisoit le Grand Seigneur étoit pour la Morée, sur laquelle il avoit depuis longtemps de grands desseins.

D'ailleurs les bruits de la cour étoient que l'abbé de Pomponne demandoit fortement la place de conseiller d'État ordinaire qui vaquoit par la mort de l'archevêque de Reims, et que

1. Il y mêla diverses choses qui sentoient un peu le sermon, et que sa dignité d'archevêque de Paris lui permettoit en parlant au Roi, qui étoit de son diocèse.

2. Fils aîné du duc du Maine.

le marquis de Torcy l'avoit demandée pour lui; que l'on travailloit fortement à faire le duc de Noailles maréchal de France, qu'on lui donneroit une armée assez forte pour entreprendre le siège de Girone, et que, si cela ne pouvoit pas s'exécuter, il ne laisseroit pas d'entrer plus avant; qu'on attendoit dans trois jours le duc de Vendôme; que, s'il venoit, il iroit certainement commander l'armée du roi d'Espagne, et que, s'il ne venoit pas, on enverroit à sa place Albergotti.

21 mars. — Le 21, on apprit que le comte de Harville [1] avoit eu l'agrément d'acheter le régiment de cavalerie de Chartres, que le chevalier de Nesle [2] lui vendoit cinquante-cinq mille livres. On sut aussi que le Roi avoit donné à Monteil [3] le régiment de Mannière, autrefois Brissac, qui étoit vacant par la mort du mestre de camp. On disoit encore que les ennemis s'assembloient du côté de Béthune.

Le bruit couroit aussi que deux armateurs françois avoient pris sur la côte de Smyrne un vaisseau anglois riche de quinze cent mille livres, et que les Hollandois n'en avoient pas fait moins de réjouissance à Constantinople que les François, parce que l'ambassadeur de France avoit proposé que les vaisseaux qui navigueroient au delà de l'île de Malte, de quelque nation qu'ils fussent, et quoiqu'ils eussent la guerre ensemble, pussent avoir le passage libre, comme étant en pays neutre, et que les seuls Anglois l'avoient refusé.

22 mars. — Le 22, on assuroit que le roi Auguste avoit mandé que le roi de Suède étoit parti de Bender, et ainsi cette nouvelle ne devoit pas être suspecte. On disoit aussi que le maréchal de Villars avoit été chez la marquise de Maintenon, que le Roi l'y avoit tiré dans un coin de la chambre, et l'ayant obligé de s'asseoir, lui avoit demandé s'il lui promettoit de lui dire la vérité, et que le maréchal le lui ayant promis, il lui avoit demandé s'il étoit en état de servir la campagne prochaine; qu'il lui avoit répondu qu'il étoit en état, et qu'il monteroit à cheval quand il en seroit besoin, se ménageant dans d'autres temps, et qu'il falloit absolument donner bataille dans cette conjoncture; que sur cela le Roi lui avoit répondu : « *Mais qui assemblera l'armée, s'il le faut,*

1. Son père étoit frère cadet du défunt marquis de Palaiseau.
2. Gentilhomme de Picardie.
3. C'étoit un gentilhomme du côté de Montauban.

avant le mois de mai? » et que le maréchal avoit répliqué que ce seroit le maréchal de Montesquiou, mais qu'en même temps il lui avoit dit que son armée ne seroit pas telle qu'il comptoit, et que toute son infanterie étoit fort diminuée, que d'ailleurs elle n'étoit ni chaussée, ni habillée, ni payée, et que le Roi lui avoit reparti qu'il auroit cette année une armée formidable [1] en Flandres sans s'éclaircir davantage.

23 mars. — Le 23, on voyoit plusieurs lettres particulières qui portoient que la paix étoit faite; mais y avoit-il un homme sage qui pût prendre confiance sur ces nouvelles, après ce qui étoit arrivé l'année dernière? Aussi d'autres disoient comme une chose certaine que, quand on avoit voulu négocier avec les Hollandois sur l'article 37e des préliminaires, et qu'ils avoient fait quelques difficultés, on leur avoit fait dire que cela ne les embarrassât pas, qu'on feroit sur cela ce qu'ils voudroient, et que cela avoit été cause qu'ils s'étoient toujours opiniâtrés pour qu'on leur passât cet article, prétendant même avoir des lettres par lesquelles ils pouvoient faire voir l'acquiescement du Roi sur cet article.

On sut ce jour-là que le gouvernement du Risbanc de Dunkerque avoit été donné à d'Aubarède, lieutenant-colonel du régiment de la Sarre. On apprit encore que le Bret avoit accepté la place de premier président d'Aix, en conservant l'intendance de Provence.

L'après-dînée, le bruit couroit qu'on étoit presque d'accord de tous les articles de la paix, que les ennemis ne demandoient au Roi ni de troupes, ni de passage pour les leurs au travers de son royaume, et qu'on ne se débattoit plus que sur le contingent, parce que les ennemis alléguoient que la France, pour terminer la paix, leur avoit offert Tournay et Mons, lesquels étant présentement à eux, il falloit leur en donner l'équivalent.

Les lettres de Londres portoient ce jour-là que l'affaire du docteur Sachewrell continuoit toujours à y faire un grand bruit, et que, selon les apparences, elle ne se termineroit pas sans quelque catastrophe. Pour celles de Hollande, elles marquoient que les États-Généraux étoient plus que jamais persuadés de la difficulté qu'il y auroit à chasser le roi Philippe V d'Espagne,

1. Toutes les apparences vouloient le contraire.

mais que cela ne servoit qu'à les faire résoudre de plus en plus à ne point faire la paix avec la France sans l'expulsion de ce prince, et qu'on étoit persuadé que les députés se sépareroient bientôt. A l'égard de celles d'Espagne, elles portoient que le roi avoit résolu d'aller commander en personne son armée en Catalogne, avec quatre généraux sous lui, qui étoient le comte de las Torres, le marquis de Villadarias, le prince de Tzerclaës et le comte d'Aguilar.

24 mars. — Le 24, on sut que le marquis de Torcy avoit été enfermé quelque temps avec la marquise de Maintenon, qu'ensuite il avoit été longtemps dans le cabinet du Roi, et que les visages de tous ceux qui en étoient sortis avoient paru fort gais, ce qui faisoit croire que les affaires alloient bien pour la paix.

Le même matin, le duc de Bourbon prêta entre les mains du Roi les serments pour sa charge de grand maître de sa maison et pour son gouvernement de Bourgogne, et donna pour cela aux officiers de la Chambre vingt-cinq mille livres, dont il en revenoit dix-huit mille aux quatre premiers valets de chambre. Il devoit aussi prêter le serment de fidélité entre les mains du chancelier pour les gouvernements particuliers de Dijon, de Saint-Jean de Losne et de Bellegarde [1]; mais, comme son secrétaire des commandements en eut porté les provisions au chancelier, il les prit, et les donnant à son secrétaire, il lui ordonna d'y inscrire les serments de fidélité, et les renvoya au duc de Bourbon, sans vouloir qu'il y vînt en personne; aussi ce prince, dès l'après-dînée, alla lui rendre visite et le remercier de son honnêteté. Il devoit aussi prêter serment entre les mains du duc de la Rochefoucauld, grand veneur de France, comme capitaine de la forêt d'Alastre [2], et faire la même cérémonie entre les mains du marquis d'Ecquevilly, capitaine général du vautrait du Roi, comme capitaine du vautrait dans la province de Bourgogne; mais, selon les apparences, ils n'en devoient pas user avec lui moins honnêtement qu'avoit fait le chancelier. On sut encore que le Roi avoit donné à ce prince une table de douze couverts le matin, et de six le soir [3], pour être tenue chez lui, et

1. Trois places dans le duché de Bourgogne, dont les gouvernements étoient attachés au gouvernement général de cette province.

2. C'étoit une forêt du Roi, proche Chantilly, et ces petites capitaineries prêtoient le serment au grand veneur.

3. A la place de celle du grand maître qu'il pouvoit tenir de droit.

qu'il avoit ordonné à ses gentilshommes de le suivre partout, recommandant particulièrement au comte de Xaintrailles [1] de se tenir le plus qu'il pourroit auprès de lui.

On vit ce même matin le secrétaire d'État Voysin travailler par extraordinaire avec le Roi, et l'on sut qu'il avoit fait partir pour la Flandre un grand convoi de munitions de guerre et de bouche sur la rivière d'Oise, qui devoit être conduit de rivière en rivière jusqu'à Pont-à-Vere, entre Arras et Douai.

25 mars. — Le 25 au matin, le Roi nomma effectivement le marquis d'Antin pour administrateur de sa maison pendant la minorité du duc de Bourbon, ce qui ne laissoit pas d'être assez sensible pour le marquis de Livry, son premier maître d'hôtel; mais le Roi, après avoir eu quelques explications avec lui, ne laissa pas de faire la chose, disant même qu'il en seroit mieux servi. On sut aussi que Beauharnois avoit été nommé intendant de Rochefort, avec les trois élections [2], comme les possédoit son prédécesseur. On disoit cependant que l'archevêque de Rouen [3] avoit pensé mourir, et qu'il n'étoit pas encore hors d'affaire.

On assuroit aussi qu'il étoit arrivé une grande sédition en Angleterre au sujet du docteur Sachewerell, que les mutins s'étoient assemblés au nombre de vingt-cinq mille, qu'ils étoient allés enlever ce docteur de l'endroit où on le retenoit prisonnier, et l'avoient ramené chez lui en triomphe, criant, même ceux qui étoient du parti de la reine : *Vive la reine et le docteur Sachewerell!* que les uns disoient que ce tumulte étoit apaisé, et que les autres soutenoient qu'il ne l'étoit pas, quoique la reine y eût fait marcher son régiment des gardes et ses grenadiers à cheval, ce qui n'avoit pas empêché que les séditieux eussent brûlé cinq églises.

26 mars. — Le 26, on apprit que, par les soins du cardinal Gualterio, les quatre évêques de France [4] qui n'avoient point encore de bulles avoient été préconisés. On assuroit aussi qu'il n'étoit pas vrai que les ennemis se fussent assemblés du côté de

1. Son premier écuyer, comme il l'étoit du prince son père.

2. Lesquelles composoient l'intendance de Saintonge.

3. Gentilhomme d'Anjou dont le frère s'appeloit le comte de Tigné, et avoit pris le nom d'Aubigné, qui étoit celui de sa maison, à cause de la marquise de Maintenon, qui portoit le même nom. Celui-ci avoit été évêque de Noyon et avoit gardé les honneurs du Louvre.

4. C'étoient les évêques de Chartres, de Saint-Omer, de Marseille et d'Autun.

Béthune. Le bruit couroit encore que les députés pour la paix étoient allés à Delft, ce qui paroissoit être de bon augure. On apprit le même jour que Mannières, dont on avoit donné le régiment à Monteil, n'étoit pas mort. Le bruit couroit aussi que le prince Ragotzi, à la tête de douze mille hommes, avoit battu huit mille Impériaux auprès de Wadekerck, commandés par le général Sckingen, et que, sans le pillage, il ne se seroit pas sauvé un des Allemands, les bords de la rivière s'étant trouvés si hauts, qu'il leur avoit été impossible de la passer. On ajoutoit qu'un autre corps de mécontents étoit entré dans l'île de Schut, où il avoit pillé, brûlé et fait quantité de prisonniers.

Le même jour, à midi, il arriva un courrier chez le marquis de Torcy, et l'on ne crut pas d'abord qu'il vînt de Hollande parce que, depuis quelque temps, ils arrivoient tous dans quelque endroit secret, d'où on apportoit leurs paquets à ce ministre; mais ensuite on sut que c'étoit un valet de chambre de l'abbé de Polignac, et que ses depêches avoient été apportées au Conseil. Tout le monde examina la contenance des ministres lorsqu'ils en sortirent, et on étudia aussi le visage du Roi pendant son dîner, et l'on n'y remarqua rien que de libre et de débarrassé. Mais, selon les apparences, c'étoit qu'ils n'avoient pas encore vu les dépêches, qu'on étoit allé déchiffrer, comme le Roi le dit au duc du Maine [1], qu'il trouva dans son cabinet lorsqu'il y rentra après son dîner, et que tout étoit remis au conseil d'État, qui se tint à six heures et demie du soir chez la marquise de Maintenon [2], et qui dura jusqu'à sept heures trois quarts. Mais on n'en sut pas davantage, et l'on apprit seulement par le courrier que les plénipotentiaires de France [3] paroissoient fort gaillards, qu'ils vivoient en bonne intelligence avec ceux de Hollande, buvant et mangeant avec eux. On disoit aussi que le roi de Suède avoit eu la jambe coupée [4], et qu'on croyoit qu'il venoit en France.

1. Le Roi lui dit en le voyant : « *Voilà donc un de mes curieux qui viennent pour savoir des nouvelles; je n'en sais point, les nouvelles ne sont pas encore déchiffrées.* »

2. Le Roi travailloit ordinairement avec ses ministres chacun à leur jour chez la marquise de Maintenon, mais il n'avoit jamais encore tenu chez elle de conseil d'État complet, comme le fut celui-là.

3. Il falloit donc bien leur donner ce nom, puisque tout le monde le leur donnoit.

4. Cette nouvelle avoit bien la mine de venir encore de Hollande, et elle avoit déjà couru une fois.

On eut ce jour-là la confirmation de la victoire remportée par l'armée de Suède sur celle de Danemark, et on commença d'en voir une relation qu'on disoit être venue de Copenhague, et qui par conséquent n'étoit ni bien détaillée, ni bien exacte; cependant, comme on n'en avoit point d'autre, on a jugé à propos de la mettre ici.

Relation.

« M. le comte de Steinbock, ayant assemblé l'armée de Suède, marcha au défilé de Christianstadt, occupé par l'armée danoise, laquelle, ne s'y trouvant pas en sûreté, rebroussa chemin, et marchant pendant quelques jours ne s'arrêta que sous Helsingbourg, petit bourg sur le passage du Sund, que les Danois avoient fait fortifier après leur irruption en Suède, et où ils avoient leurs magasins. M. le comte de Steinbock les suivit et arriva en présence de leur armée le 10 de mars. Pendant qu'il étoit occupé à ranger son armée en bataille, les Danois, qui voulurent profiter du désordre où elle étoit encore, marchèrent à lui sur les dix heures du matin, et attaquèrent d'abord si vivement la cavalerie de son aile gauche, que la première ligne en fut rompue, et que M. de Burenschiold, lieutenant général, qui la commandoit, fut fait prisonnier avec le colonel Bielck. Mais la seconde ligne étant venue au secours rétablir le combat, et ayant donné à la première ligne le temps de se rallier, elles fondirent toutes deux avec tant de fureur sur la cavalerie danoise, qu'elle fut entièrement défaite, et si maltraitée, qu'il n'en revint presque personne. M. le comte de Rantzau, qui commandoit l'armée danoise, fut mortellement blessé dans ce premier choc, qui dura près de deux heures. Cependant on en vint aux mains de tous côtés, et l'aile droite de l'infanterie danoise, étant demeurée découverte par la défaite de sa cavalerie, fut attaquée de front et en flanc avec tant de vigueur que, malgré sa défense opiniâtre et inouïe, elle fut accablée et hachée en pièces. Le combat ne finit qu'avec le jour, et par la destruction entière de l'armée danoise, qui en effet vendit chèrement sa vie, se défendant jusqu'au dernier homme, et l'action fut d'autant plus cruelle qu'on ne s'y fit point de quartier de part et d'autre.

« Les Danois se servirent de la nuit pour se sauver dans Hel-

singbourg. Mais, comme cet endroit est fort petit et que tous les équipages et les blessés de leur armée s'y étoient réfugiés, ils n'y purent entrer assez à temps pour éviter d'être chargés encore le lendemain par les Suédois, auxquels toute l'artillerie danoise étoit demeurée. Ensuite M. le comte de Steinbock fit venir de l'artillerie pour attaquer Helsingbourg, mais les Danois, prévoyant qu'ils ne pourroient s'y soutenir, s'embarquèrent la nuit du 14 au 15 du même mois sur des bâtiments qui leur étoient venus de Copenhague, et se retirèrent au nombre de trois mille hommes, qui étoient tout ce qui leur restoit des dix-huit mille hommes avec lesquels ils étoient entrés en Skanie, après avoir fait le dégât de vingt mille sacs de grain et de trois cents tonneaux de sel qui étoient dans leurs magasins, et avoir tué trois mille chevaux de cavalerie ou d'équipages qui s'étoient sauvés de la bataille. »

27 mars. — Le 27, on sut que le secrétaire d'État Voysin avoit réitéré à tous les colonels et mestres de camp, même à ceux qui étoient restés brigadiers, l'ordre qu'il avoit déjà donné de partir incessamment pour se rendre à leurs troupes. On disoit aussi que les maréchaux de Villeroy et de Berwick avoient refusé le commandement de l'armée de Flandres. On apprit ce jour-là que le comte de Rouvroy[1], sous-lieutenant au régiment des gardes, avoit acheté du marquis de la Vrillière le régiment de dragons du défunt chevalier son frère, et qu'il lui en payoit soixante mille livres en rentes sur l'hôtel de ville de Paris.

28 mars. — Le 28, on sut que le marquis de Roussillon[2], capitaine de cavalerie, avoit acheté du marquis de Rochechouart le régiment Dauphin d'infanterie quatre-vingt mille livres, moitié en argent comptant et sonnant[3] et moitié en autres accommodements.

29-30 mars. — Le 29, on parloit fortement d'une promotion d'officiers généraux, et bien des gens soutenoient qu'elle

1. Gentilhomme de Picardie, dont le père étoit ancien capitaine de vaisseau.

2. Gentilhomme de Dauphiné, de la maison de Clermont : son père étoit veuf de la sœur du marquis de la Salle.

3. En ce temps-là, comme on appréhendoit les billets de monnoie, dont on étoit forcé de prendre le quart dans les payements, et même que cela étoit compris sous le terme argent comptant, on stipuloit le terme d'argent sonnant.

étoit faite. Et en effet, le lendemain, comme le Roi entra au sermon, on commençoit à nommer quelques maréchaux de camp et quelques brigadiers, ce qui donna bien des distractions à tous ceux qui s'y trouvoient intéressés pour eux-mêmes, pour leurs parents ou pour leurs amis, quoique le sermon fût un des plus beaux que le P. Gaillard eût encore faits. Mais, quand le Roi remonta dans son appartement, on vit plusieurs officiers faire leurs remerciements au Roi, et quand il entra dans la galerie, le comte de Broglie [1] parut, apportant les listes de la promotion à Monseigneur, au duc et à la duchesse de Bourgogne et au duc de Berry; ainsi, en un moment, elle fut divulguée, chacun en ayant pris des copies sur ses tablettes.

Promotion d'officiers généraux du 30 mars 1710.

Lieutenants généraux.

Le comte de Montroux [2],
Le marquis de Coëtenfao [3].
Le marquis de Tresnel [4].
Villaine [5].
Le marquis de Chazeron [6].
Le marquis de Mézières [7].
Le marquis de Conflans [8].
Le marquis de Vieuxpont [9].
Le comte de Montsoreau [10].
Le marquis de Montpeyroux [11].

1. Gendre du secrétaire d'État de la guerre Voysin.
2. Très ancien officier savoyard, qui avoit un régiment italien.
3. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi, et très ancien officier.
4. Fils du défunt marquis de Palaiseau; il étoit sous-lieutenant des gendarmes du Roi et très ancien officier.
5. Gentilhomme du Maine, lieutenant des gardes du corps.
6. Gentilhomme d'Auvergne, lieutenant des gardes du corps du Roi et gouverneur de Brest.
7. Gentilhomme de Picardie et gouverneur d'Amiens.
8. Gentilhomme de Franche-Comté.
9. Gentilhomme de Normandie.
10. Fils aîné du marquis de Sourches, grand prévôt de France.
11. Gentilhomme de Bourgogne, mestre de camp général de la cavalerie il étoit encore prisonnier.

Castelas[1].
Le comte de Canillac[2].
D'Avignon[3].
Le comte de Sebeville[4].
Le comte de Balivière[5].
Le comte d'Esseville[6].
Le marquis de Guerchy[7].
Le marquis de Muret[8].
Le chevalier de Croissy[9].
Le prince de Talmond[10].
Le chevalier de Maulévrier[11].
Le marquis de Sézanne[12].
Le comte de Ruffey[13].
Le marquis de Brancas[14].
Le comte de Broglie[15].

MARÉCHAUX DE CAMP.

Bezinwald[16].
Mortanis[17].
Le comte de Mouchy[18].
Puynormand[19].

1. Lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses.
2. Gentilhomme d'Auvergne, sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi.
3. Major des gardes du corps.
4. Gentilhomme de Normandie, ci-devant capitaine de gendarmerie.
5. Gentilhomme de Normandie, lieutenant des gardes du corps.
6. Gentilhomme de Picardie, lieutenant des gardes du corps.
7. Gentilhomme de Bourgogne.
8. Gentilhomme du Perche.
9. Frère du marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État.
10. Oncle du duc de la Trémoïlle.
11. Celui même qui étoit inspecteur d'infanterie en Flandres.
12. Frère cadet du maréchal d'Harcourt.
13. Gentilhomme de Bourgogne.
14. Gentilhomme de Provence, de même maison que le duc de Villars.
15. Frère cadet du gendre du ministre d'État Voysin.
16. Capitaine au régiment des gardes suisses, qui étoit auprès du roi de Suède.
17. Officier allemand, brigadier de cavalerie.
18. Gentilhomme de Picardie, brigadier d'infanterie et colonel au régiment de Lorraine.
19. Neveu de l'archevêque de Sens, qui s'appeloit la Hoguette; il étoit de Poitou, brigadier d'infanterie et colonel du régiment d'Angoumois.

Lessard[1].
Le comte de Châtillon[2].
Le comte de Châteaumorand[3].
Le duc de Duras[4].
Le chevalier de Roye[5].
Le comte d'Esterre[6].
Le comte de Nille[7].
Cadrieux[8].
Le marquis de Vérac[9].
Le comte de Marignane[10].
Le chevalier de Montmorency[11].
Le marquis de Maulévrier-Langeron[12].
Le marquis de Broglie[13].
Le marquis de Listenois[14].
Le marquis de Gonzague[15].
Le marquis de Lambert[16].
Rooth[17].

1. Fils d'un fermier général et brigadier de cavalerie.

2. Gentilhomme de Bourgogne, mestre de camp réformé et inspecteur.

3. Gentilhomme de Normandie, neveu du défunt maréchal de Tourville: il étoit brigadier de cavalerie.

4. Dernier fils du défunt maréchal duc de Duras: il étoit brigadier de cavalerie.

5. Second frère du comte de Roucy; il étoit capitaine lieutenant des gendarmes flamands.

6. Gentilhomme flamand de la maison de Montmorency et frère du comte de Rebecque; il étoit brigadier de cavalerie et colonel du régiment de Normandie.

7. Officier allemand qui commandoit le régiment de cavalerie de Courcillon ; il étoit brigadier de cavalerie.

8. Gentilhomme de Gascogne, lieutenant-colonel du régiment de Gâtinois: il étoit brigadier d'infanterie.

9. Lieutenant général de Poitou ; il étoit brigadier de dragons.

10. Gentilhomme de Provence, qui étoit brigadier d'infanterie et colonel du régiment d'Albigeois.

11. Gentilhomme d'Artois; il étoit brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Condé.

12. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit brigadier d'infanterie et colonel du régiment d'Anjou.

13. Brigadier d'infanterie et colonel du régiment de l'Ile-de-France.

14. Gentilhomme de Franche-Comté, qui étoit brigadier de dragons et gendre de la marquise de Mailly.

15. De la maison du défunt duc de Mantoue, il étoit brigadier de cavalerie.

16. Gentilhomme de Périgord, qui étoit brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Périgord.

17. Officier irlandois, qui étoit brigadier d'infanterie et lieutenant-colonel du régiment de Dorrington.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

Reynold-Vallier [1].
Reding [2].
Mergeret [3].
Villiers [4].
Le chevalier de Montgon [5].
Le marquis de Gassion [6].
Le chevalier de Givry [7].
Le comte du Montal [8].
Colandre [9].
Le marquis de Guitaut [10].
Le marquis de Laval [11].
Le marquis de Lannion [12].
Le marquis de Fervaques [13].
Le comte d'Aubigné [14].
Berthelot [15].
Le marquis de la Chau-Montauban [16].

1. Capitaine au régiment des gardes suisses, et fils aîné de Reynold, lieutenant général, et qui en étoit colonel.
2. Capitaine au régiment des gardes suisses.
3. Capitaine au régiment des gardes françoises, qui étoit d'une famille de Paris.
4. *Idem.*
5. Gentilhomme d'Auvergne, capitaine de grenadiers du régiment des gardes.
6. Gentilhomme de Béarn, colonel du régiment de Navarre.
7. Gentilhomme de Berry, dont le père étoit mort lieutenant général; il étoit colonel du régiment de la Marche.
8. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit colonel du régiment de Poitou.
9. Fils du célèbre négociant le Gendre de Rouen; il étoit colonel du régiment royal des Vaisseaux.
10. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit colonel du régiment de Rouergue.
11. Gentilhomme du Maine de la maison de Montmorency, qui étoit colonel du régiment de Bourbon.
12. Gentilhomme de Bretagne, dont le père étoit lieutenant général: il étoit colonel du régiment de Saintonge.
13. Fils du marquis du Bullion, gouverneur du Maine: il étoit colonel du régiment de Piémont.
14. Neveu de l'archevêque de Rouen, il étoit colonel du régiment Royal.
15. Frère de Pléneuf, ci-devant trésorier de l'extraordinaire des guerres, et alors commis du secrétaire d'État de la guerre; il étoit colonel du régiment de Bretagne.
16. Gentilhomme du Dauphiné, colonel d'un régiment nouveau.

Le comte de Crécy [1].
Le marquis de Sauvebœuf [2].
Le comte de Balincourt [3].
Le chevalier de Livry [4].
Le marquis de Gondrin [5].
O'Brien [6].
Perrin [7].
Saint-Morel [8].
Chastenay [9].
Curty [10].
La Devêze [11].
Roissy [12].
Du Magny [13].
Le chevalier de Saint-Perrier [14].

BRIGADIERS DE CAVALERIE ET DE DRAGONS.

Le marquis de Vauluire [15].
Le marquis de Bissy [16].
Le marquis de Saint-Cernin [17].
Le chevalier de Monmeins [18].

1. Fils du défunt comte de Crécy, plénipotentiaire à la paix de Riswick; il étoit colonel du régiment de Boulonnois.
2. Gentilhomme de Limousin, qui étoit colonel du régiment de Blaisois.
3. Fils du marquis de Balincourt, ci-devant capitaine de la Varenne du Louvre; il étoit colonel du régiment d'Artois.
4. Troisième fils du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi; il étoit colonel du régiment de Nivernois.
5. Fils aîné du marquis d'Antin, dont le régiment portoit son nom.
6. Colonel irlandois.
7. Ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Baufermé, qui avoit été Noailles; il étoit du comtat d'Avignon.
8. Lieutenant-colonel du régiment de Poitou; il étoit de Champagne.
9. Lieutenant-colonel du régiment de Saintonge; il étoit de Périgord.
10. Lieutenant-colonel du régiment de Provence; il étoit de Dijon.
11. Il étoit de Gascogne et lieutenant-colonel du régiment royal d'artillerie.
12. Il étoit de Paris et major du régiment de Leuville; il faisoit la fonction de major général de l'armée de Dauphiné.
13. Lieutenant général d'artillerie; il étoit de Champagne.
14. Lieutenant général d'artillerie; il étoit de Beauce.
15. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit sous-lieutenant des gendarmes du Roi.
16. Gentilhomme de Bourgogne, mestre de camp.
17. Gentilhomme de Languedoc, colonel de dragons.
18. Gentilhomme de Bourgogne, capitaine-lieutenant des chevau-légers d'Orléans.

Le comte de Bouzols [1].
Le comte de la Farre [2].
Bouville [3].
Sckelton [4].
Le marquis de Montiers [5].
Le comte de la Billarderie [6].
Le chevalier de Velleron [7].
Le marquis de Courcillon [8].
Le marquis d'Ancenis [9].
Pujols [10].
D'Arifat [11].
Trudaine [12].
Miran [13].
Le comte de Coëtenfao [14].

31 mars. — Le 31, le Roi se fit saigner par précaution, et l'on disoit qu'il étoit arrivé une troisième sédition en Angleterre, que les séditieux s'étoient attroupés dans Londres en plus grand nombre que jamais, qu'ils avoient eu dessein d'aller piller l'Échiquier [15], mais que, n'en ayant pu venir à bout, ils avoient

1. Gentilhomme d'Auvergne, frère du marquis de Bouzols, lieutenant général; il étoit mestre de camp.
2. Gentilhomme de Languedoc, colonel du petit régiment de Languedoc de dragons.
3. Fils de Bouville, conseiller d'État ordinaire; il étoit colonel de dragons.
4. Mestre de camp anglois.
5. Gentilhomme de Champagne, capitaine-lieutenant des gendarmes d'Anjou.
6. Gentilhomme de Picardie, aide-major de la compagnie des gardes du corps de Boufflers.
7. Gentilhomme de Provence, enseigne des gardes du corps.
8. Fils unique du marquis de Dangeau, qui avoit eu une cuisse coupée à la dernière bataille.
9. Fils du duc de Charost; il étoit mestre de camp du régiment de Bourgogne.
10. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit lieutenant-colonel des carabiniers.
11. Gentilhomme de Béarn, cornette de la première compagnie des mousquetaires du Roi.
12. Sous-lieutenant de gendarmerie, qui étoit beau-frère du secrétaire d'État Voysin, et qui avoit eu une jambe emportée à la dernière bataille.
13. Enseigne de gendarmerie gascon et très ancien officier.
14. Aide-major de la gardarmerie.
15. C'étoit proprement l'hôtel de ville, ou la place où se faisoit tout le commerce d'argent

pillé et brûlé plusieurs églises et que la reine Anne avoit été obligée de sortir de Londres. Cette nouvelle étoit d'une grande importance, mais il falloit en attendre la confirmation.

On sut ce jour-là que le Roi avoit nommé Albergotti, lieutenant général, pour aller commander dans Douai, et Brendelé [1], maréchal de camp, pour y servir sous lui; le marquis de Vieuxpont, pour aller commander dans Maubeuge, où il auroit sous lui le comte de Permangle [2], maréchal de camp; et le marquis de Goësbriant [3], lieutenant général, pour aller commander dans Aire, où le comte de Mouchy serviroit de maréchal de camp sous lui. On apprit encore que le Roi avoit donné l'intendance de Canada au jeune Begon [4], et qu'il avoit donné l'intendance des classes au vieux Rodot [5], qui étoit intendant de Canada.

AVRIL 1710

1er avril. — Le 1er avril, on ne parloit que de l'effroyable quantité de mécontents que la dernière promotion avoit faits; il y en eut même quelques-uns qui hasardèrent de se plaindre au Roi, et ne s'en trouvèrent pas trop bien. Du nombre des mécontents furent le marquis de Miromesnil [6], très ancien brigadier d'infanterie, et le chevalier de Miromesnil [7], très ancien colonel, lesquels firent dire par leur frère l'abbé [8] au secrétaire d'Etat Voysin, que, voyant que leurs services n'étoient pas agréables au Roi, ils lui demandoient la permission de vendre leurs régiments.

On sut ce matin-là que Fagon, premier médecin du Roi, avoit

1. Colonel suisse, qui étoit homme de fortune, mais de mérite.

2. Gentilhomme de Limousin, qui avoit été fait maréchal de camp en sortant de Lille.

3. Gentilhomme de Bretagne, gendre du contrôleur général des finances de Rouen.

4. Fils de celui qui venoit de mourir, sous lequel il avoit fait longtemps la fonction de commissaire.

5. Frère de celui qui avoit été si longtemps major des carabiniers.

6. Fils aîné du défunt Miromesnil, maître des requêtes et intendant de Touraine; il avoit un régiment qui portoit son nom.

7. C'étoit son frère, et le même qui avoit eu le bras cassé l'année dernière en combattant heureusement contre les fanatiques; il étoit du régiment de Quercy.

8. Chanoine de Notre-Dame de Paris, qui parla hardiment pour ses frères, et leva l'étendard le premier.

eu une grande foiblesse pendant la nuit, mais qu'après avoir été saigné, il étoit venu au lever du Roi.

Le soir, on apprit qu'Olier, doyen du Grand Conseil, avoit été trouvé mort dans son lit; chose épouvantable, d'autant plus qu'elle se rendoit depuis quelque temps très fréquente.

2 avril. — Le 2, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et le bruit couroit fortement que l'Empereur étoit à l'extrémité.

3 avril. — Le lendemain, on poussoit la chose plus avant, sur des lettres de Hollande, et l'on disoit qu'il étoit mort; mais cette nouvelle étoit trop importante pour le croire sans en avoir des avis certains, comme on en auroit eu certainement par Strasbourg et par la Suisse, si elle avoit été véritable.

Le même jour, on apprit que le régiment de Condé, qui étoit vacant par la promotion du chevalier de Montmorency au grade de maréchal de camp, avoit été donné au marquis de Montboissier[1], colonel d'un régiment d'infanterie nouveau, en donnant quinze mille livres au chevalier de Montmorency. On sut aussi que le marquis de Thouy, lieutenant général, alloit servir en Espagne de son mouvement[2], le Roi ayant refusé au roi d'Espagne le marquis de Joffreville et le chevalier d'Asfeld, lieutenants généraux, qu'il lui avoit demandés, et à chacun desquels il promettoit soixante mille livres par an.

Jamais il n'avoit couru des bruits si contraires au sujet de la paix qu'il en couroit ce jour-là : le marquis d'Alègre avoit reçu une lettre de Hollande, par laquelle on lui mandoit qu'il n'y avoit plus de paix à espérer, qu'il s'y trouvoit des obstacles invincibles, et que les députés de France repartiroient bientôt. Cependant l'auteur de cette lettre y mettoit à la fin une apostille, par laquelle il marquoit qu'il venoit d'arriver une nouvelle si surprenante, qu'elle donneroit infailliblement la paix. D'autre côté Lépine d'Alicant, célèbre négociant de Saint-Malo, qui étoit à Paris, avoit reçu une lettre d'un des plus fameux négociants de Hollande, par laquelle il lui mandoit que la paix étoit bien avancée, que la plupart des articles étoient en règle, et entre autres[3] celui

1. Gentilhomme de la bonne maison de Canillac d'Auvergne.
2. Ou soi-disant.
3. Le bruit couroit qu'au lieu de donner des troupes aux alliés pour la

de la monarchie d'Espagne; qu'on travailloit à régler celui de Savoie, qu'on avoit mandé aux députés de France de ne se pas rebuter, et qu'il y avoit un fort parti en Hollande qui vouloit absolument la paix, et que les députés de Hollande devoient partir incessamment pour aller la conclure à Gertruydenberg, et que le Roi de France en auroit des nouvelles dans soixante heures. L'auteur de cette lettre-là finissoit en disant qu'il venoit d'arriver un courrier qui apportoit la nouvelle de la mort de l'Empereur.

On disoit aussi que Montenègre, brigadier espagnol, avoit fait une course en Portugal, dans laquelle il avoit mis soixante villages à contribution, et de laquelle il avoit ramené beaucoup de bétail et rapporté beaucoup d'argent.

4 avril. — Le 4, on disoit qu'il n'étoit pas vrai que la reine Anne eût été obligée de sortir de Londres, et l'on commençoit à douter beaucoup de la nouvelle de la mort de l'Empereur.

On sut ce jour-là que le maréchal de Bezons étoit nommé pour aller servir en Allemagne avec le maréchal d'Harcourt, qui étoit allé prendre l'air dans un château de Franche-Comté, en attendant que le mois de mai lui donnât le moyen de retourner aux eaux de Bourbonne, qui lui avoient fait du bien.

5 avril. — Le 5, on apprit que Mannière [1] étoit véritablement mort, et ainsi Monteil étoit en possession de son régiment.

6 avril. — Le 6, on sut que le Roi avoit donné l'agrément des trois régiments de cavalerie qui étoient à vendre, aux trois lieutenants-colonels des mêmes régiments, qui étoient Nancré [2], de celui de Duras, de Joux [3], de celui de Lessart, et de Montigny [4], de celui de Châteaumorand.

On disoit ce jour-là que les ennemis s'étoient vantés de commencer le siège de Douai dès le 15; d'autres assuroient qu'ils en vouloient à Béthune [5], mais en tout cas, on envoya ordre à Alber-

conquête d'Espagne, ou de leur livrer le passage par la France, on l'obligeoit de leur fournir cinq cent mille livres par mois.

1. Gentilhomme de Champagne.

2. Gentilhomme de Normandie, dont le père étoit lieutenant général et gouverneur d'Ath.

3. Il étoit de Dauphiné, mais marié en Franche-Comté, et n'avoit pas de quoi acheter ce régiment.

4. Il étoit de Poitou, et n'avoit pas de quoi acheter ce régiment.

5. D'autres prétendoient qu'ils n'avoient pas les magasins de fourrage sec nécessaires pour des sièges en cette saison.

gotti de partir sans retardement, et le marquis de Dreux, maréchal de camp, partit avec lui pour aller servir dans Douai.

L'après-dînée, Monseigneur et les princes allèrent dans leurs habits ordinaires chez le duc de Bourbon et ensuite chez la duchesse sa mère, où la duchesse de Bourgogne descendit aussi, la princesse de Conti, fille du Roi, et Mlles de Bourbon et de Charolois faisant les honneurs chez elle. Tous les hommes de la cour y allèrent aussi en grands manteaux, et toutes les dames en mantes; mais la duchesse de Bourbon, s'étant trouvée mal, fit fermer sa porte, et les paresseux et paresseuses furent pris pour dupes.

Le soir, on sut que les compagnies des gardes du corps avoient ordre de marcher de leurs quartiers le 21 pour venir à la revue, et que celle des régiments des gardes étoit fixée au 12.

7 avril. — Le 7, le maréchal de Villars fut reçu pair au parlement, et le duc de Bourbon s'y trouva avec tous les ducs [1] qui purent s'y trouver.

On murmuroit ce jour-là que les trois principaux articles de paix étoient réglés, et l'on apprit que le maréchal de Bezons alloit partir pour se rendre à Metz avec le comte d'Imécourt, lieutenant général, et Quadt, maréchal de camp.

8 avril. — Le 8, le bruit couroit que les conférences pour la paix étoient prolongées jusqu'à la fin du mois, et l'on sut que le Roi garderoit auprès de sa personne quatorze compagnies de son régiment des gardes françoises, et cinq compagnies de son régiment des gardes suisses, comme il avoit fait l'année dernière.

On sut aussi que la princesse de Talmond [2] s'étoit blessée pour la troisième fois, ce qui faisoit appréhender qu'elle ne pût avoir d'enfants.

On apprit encore le même jour que les corps des ennemis qui étoient sur la Moselle avoient repassé la Meuse et s'assembloient du côté de Tirlemont; le bruit couroit aussi qu'ils assembloient un autre corps du côté de Nivelles, et qu'ils avoient du fourrage sec pour six semaines.

On assuroit encore que le marquis de Maillebois [3] partoit pour se rendre à Lille, en dessein d'obtenir sa liberté en payant les

1. Les ducs de Mortemart et de la Trémoïlle n'étoient pas encore reçus au Parlement, et d'autres avoient d'autres empêchements.

2. Seconde fille du marquis de Bullion, l'aînée ayant épousé le duc d'Uzès.

3. Fils aîné du contrôleur général Desmaretz, qui avoit été fait brigadier au siège de Lille, et retenu en sortant pour ôtage par le prince Eugène.

dettes du Roi en cette ville, pour lesquelles il étoit en ôtage. Ce fut aussi le même jour qu'on sut que des Tousches [1], brigadier d'infanterie, s'en alloit servir dans Douai, quoique son régiment fût en Dauphiné.

9 avril. — Le 9, on apprit que les régiments de Lessart et de Châteaumorand n'avoient point été donnés à de Joux et à Montigny, comme on l'avoit dit, mais à Saint-Paul [2], lieutenant-colonel du régiment royal de Roussillon, et à Lordat [3], lieutenant-colonel du régiment d'Heudicourt.

Le soir, il arriva un courrier de retour d'Espagne, par lequel on apprit seulement que, lorsqu'il étoit parti de Madrid, la princesse des Ursins avoit la rougeole, et qu'on disoit que le roi d'Espagne devoit partir le 24 pour l'armée de Catalogne.

On commença ce jour-là à voir des listes générales des officiers généraux des armées, qu'on a jugé à propos de mettre ici dans toute leur étendue.

État des officiers généraux et brigadiers que le Roi a nommés pour servir dans ses armées pendant la campagne de l'année 1710.

Armée de Flandres.

M. le maréchal de Villars.
M. le maréchal de Montesquiou.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

MM.
Le chevalier de Gassion [4].
Albergotti.

1. C'étoit un de ceux qui se plaignoient de n'avoir pas été faits maréchaux de camp, étant fort ancien brigadier et homme de mérite; son frère, qui étoit ancien lieutenant d'artillerie, brigadier et colonel du régiment des bombardiers, prétendoit avoir le même sujet de se plaindre, mais il ne parut pas à la cour en cette conjoncture.
2. Gentilhomme de Périgord.
3. Gentilhomme de Provence, cousin de celui qui étoit sous-lieutenant de gendarmerie.
4. Le plus ancien lieutenant général des armées du Roi, et qui étoit bien chagrin de n'avoir pas été fait maréchal de France après la dernière bataille, l'ayant bien mérité.

Le comte de Magnac [1].
Le marquis d'Hautefort.
Le comte d'Avaray [2].
Le comte d'Estaing [3].
De l'Estrade [4].
Le comte de Montesson.
Le duc de Guiche.
Le prince de Rohan.
Le chevalier du Rozel [5].
De Puységur [6].
Le marquis de Goësbriant.
Le marquis de Vivans [7].
Milord Galmoy [8].
Le marquis de Bouzols [9].
Le comte de Villars [10].
Le chevalier de Luxembourg [11].
Le marquis de la Frezelière [12].
Le comte de Coigny [13].
Le marquis de la Vallière [14].
Le marquis de Coëtenfao.
Le marquis de Tresnel.
Le marquis de Villaine.
Le marquis de Mezières.
Le marquis de Conflans.

1. On avoit cru qu'il ne serviroit pas parce qu'il avoit été malade, mais il vint trouver le Roi, qui ordonna qu'on le remît sur l'état.
2. Il revenoit d'Espagne, où il avoit été depuis plusieurs années.
3. Il en revenoit aussi.
4. Le plus ancien des gardes du corps, et qui devoit commander cette année la maison du Roi.
5. Il étoit capitaine des gardes du duc du Maine, et commandoit toujours les carabiniers, mais il étoit bien cassé.
6. Gouverneur de Condé.
7. Il auroit bien autant aimé être à son armée d'Allemagne, après avoir commandé à Maubeuge tout l'hiver.
8. Brave officier irlandois.
9. Beau-frère du marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État.
10. Frère du maréchal de Villars, qui l'avoit avancé dans le service de terre, quoiqu'il n'eût jamais servi qu'à la mer.
11. Fait lieutenant général au siège de Lille.
12. *Idem.*
13. Colonel général de dragons.
14. Commissaire général de la cavalerie.

Le marquis de Vieuxpont.
Le comte de Montsoreau.
Le comte de Canillac.
Castelas.
Le comte de Balivière.
Le comte d'Esseville.
Le chevalier de Croissy.
Le chevalier de Maulévrier.
Le comte de Ruffey.
Le comte de Broglie.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Le chevalier de Breteuil [1].
Villemur [2].
Le marquis de Dreux.
Le comte d'Estrades [3].
Le marquis de Choiseul-Beaupré [4].
Le prince Charles [5].
Le vidame d'Amiens [6].
Le marquis de Nangis [7].
Le comte de Permangle.
Brendelé.
Le comte d'Hautefort [8].

1. Il étoit bien chagrin de n'avoir pas été fait lieutenant général, plusieurs de ces cadets l'ayant été faits à son préjudice, quoiqu'il eût bien fait son devoir à la dernière bataille, à la tête du régiment des gardes, dont il étoit premier capitaine. Il demeuroit cette année-là auprès du Roi, commandant les compagnies qui étoient restées auprès de Sa Majesté.

2. Il étoit capitaine-lieutenant au régiment des grenadiers à cheval et avoit grand sujet d'être chagrin de n'avoir pas été fait lieutenant général à son rang, étant aimé et estimé de tout le monde.

3. On le plaignoit beaucoup de n'avoir pas été fait lieutenant général, étant des meilleurs que le Roi eût.

4. Il revenoit d'Espagne, et avoit le chagrin d'avoir vu passer de ses cadets devant lui.

5. Dernier fils du comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

6. Capitaine-lieutenant des chevau-légers des gardes du Roi.

7. On avoit bien parlé de lui pendant la campagne dernière.

8. Sous-lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi; on ne lui avoit point fait de tort de ne pas le faire lieutenant général à la dernière promotion, mais il l'auroit été si on ne lui en avoit point fait dans les promotions précédentes.

Le marquis de Beauvau [1].
Le prince d'Isenghien [2].
Le marquis de Mimeurre [3].
Le comte de Savines [4].
Le chevalier de Pezeux [5].
Le comte de la Marck [6].
Des Fourneaux [7].
Le marquis de Bruzac [8].
Mortanis.
Le comte de Mouchy.
Le comte de Chateaumorand.
Le chevalier de Roye.
Le comte de Nille.
Le marquis de Listenois.
Rooth [9].

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

Montviel [10].
Le marquis de Miromésnil [11].
D'Hérouville [12].

1. Il avoit jusqu'alors commandé la gendarmerie, n'ayant pas encore vendu la compagnie des....
2. Il étoit homme de bonne volonté, mais il avoit la vue bien courte pour un homme de guerre.
3. Actuellement gentilhomme de Monseigneur, de plus son aide de camp, autrefois sous-lieutenant des gendarmes anglois, et puis mestre de camp réformé brigadier et maréchal de camp.
4. Enseigne des gardes du corps.
5. Ci-devant capitaine de dragons, ensuite colonel d'infanterie, colonel de dragons, et ayant vendu ces deux derniers emplois assez chèrement, quoiqu'ils ne lui eussent rien coûté; il étoit Comtois, de la maison de Choiseul, parfaitement bien fait.
6. Seigneur allemand, fils de la comtesse de Furstemberg.
7. Lieutenant des gardes du corps.
8. Aide-major des gardes du corps, de la maison d'Hautefort.
9. C'est comme cela qu'il s'appelle et non pas Ruth.
10. Il avoit bien reçu des grâces, mais à la dernière promotion on lui avoit préféré beaucoup de ses cadets.
11. Il n'y avoit guère d'apparences qu'il servît après la demande que son frère l'abbé avoit faite.
12. Il étoit de ceux qui avoient le plus de raison de se plaindre dans la dernière promotion, étant très ancien brigadier et d'ailleurs très bon et très ancien officier: son régiment s'appeloit Hainaut.

Le comte de Damas [1].
Du Barail [2].
Altermatt [3].
Le marquis de Saint-Simon [4].
Des Pontis [5].
D'Harling [6].
Mey [7].
Buisson [8].
Bernholdt [9].
Cebret [10].
Mauny [11].
Hooch [12].
Le chevalier de Montendre [13].
Brilhac [14].
Le marquis de Contades [15].
Le marquis de Mirabeau [16].
Le marquis d'Espinay [17].
Le duc de Mortemart.
Le prince de Montbazon [18].

1. Il étoit aussi de ceux qui croyoient avoir raison de se plaindre, n'avançant pas en dignité, et n'ayant pas même encore de régiment depuis la dernière réforme.

2. Colonel du régiment du Roi; il étoit allé aux eaux quand la dernière bataille se donna et on lui avoit préféré ses cadets.

3. Capitaine de la compagnie générale dans le régiment des gardes suisses et inspecteur.

4. Capitaine au régiment des gardes françoises.

5. *Idem*; mais, dans cette promotion, l'on n'avoit pas fait de maréchaux de camp des régiments des gardes.

6. Allemand qui avoit été nourri page de Madame; il étoit colonel du régiment de Guyenne.

7. Colonel suisse.

8. Lieutenant-colonel du régiment suisse de Mey.

9. Lieutenant-colonel du régiment d'Alsace.

10. Colonel du régiment du Perche.

11. Colonel du régiment de Luxembourg.

12. Officier anglois.

13. On avoit tort de lui donner encore ce nom, puisqu'il portoit celui de comte de Jarnac, depuis son mariage avec Mlle de Jarnac.

14. Premier capitaine des grenadiers du régiment des gardes françoises.

15. Major du régiment des gardes françoises.

16. Colonel d'un régiment de son nom.

17. Colonel du régiment de Charolois, depuis....

18. Colonel du régiment de Picardie.

Le marquis du Thil [1].
D'Affry [2].
Reding.
Mergeret.
Le comte de Montgon.
Le marquis de Gassion.
Le comte du Montal.
Colandre.
Le comte de Lannion.
Le marquis de Fervaques.
Le comte d'Aubigné.
Berthelot.
Le comte de Crécy.
Le chevalier de Livry.
Le marquis de Gondrin.
O'Brien.
Perrin.
Saint-Morel.
Chastenet.
Curty.
La Devèze.

Brigadiers de cavalerie et de dragons.

Le marquis de Saint-Pouenges [3].
Le comte de Livry [4].
Le marquis de Beringhen [5].
Cloys [6]..
Lestang [7].
Nugent [8].

1. Colonel d'un petit régiment qui portoit son nom; il étoit originaire de Normandie.
2. Capitaine au régiment des gardes suisses.
3. Il avoit eu le malheur que la promotion des maréchaux de camp étoit venue immédiatement jusqu'à lui sans l'y comprendre; il étoit mestre de camp.
4. Fils aîné du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi; il étoit mestre de camp.
5. Fils aîné du premier écuyer du Roi; il étoit mestre de camp.
6. Brigadier de carabiniers.
7. *Idem.*
8. Mestre de camp irlandois.

Saint-Micault[1].

Capy[2].

Le marquis de Rouvray[3].

Le comte de Simiane[4].

Courtade[5].

Kruckemberg[6].

Le vicomte de Melun[7].

Guédon[8].

Le marquis de Castelmoron[9].

Le marquis de Riants[10].

Le marquis de Saumery[11].

Le marquis de Poulpry[12].

Montoye[13].

Le comte de Mérinville.

Suzy[14].

Lescussan[15].

Verneuil de Rozel[16].

Le comte de Gacé[17].

Girault[18].

Le comte de Vertus[19].

1. Mestre de camp du régiment de Condé.

2. Mestre de camp, qui étoit de Paris.

3. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit mestre de camp.

4. Gentilhomme de Provence, qui étoit mestre de camp.

5. Mestre de camp de réputation, mais qui n'étoit plus guère en état de servir par ses maladies.

6. Mestre de camp commandant le régiment Royal-Allemand.

7. Seigneur flamand, qui étoit mestre de camp.

8. Mestre de camp irlandois.

9. Capitaine-lieutenant des gendarmes de Bourgogne.

10. Capitaine-lieutenant des gendarmes du Berry, il ne pouvoit pas servir, étant estropié.

11. Cornette des chevau-légers de la garde du Roi.

12. Autre cornette des chevau-légers de la garde du Roi, auquel on avoit fait tort dans les promotions précédentes pour être brigadier.

13. Mestre de camp allemand.

14. Enseigne des gardes du corps.

15. Enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi.

16. Brigadier de carabiniers, neveu du marquis et du chevalier du Rozel.

17. Fils aîné du maréchal de Matignon, mestre de camp du Dauphin, étranger.

18. Mestre de camp du régiment du Maine.

19. Enseigne des gendarmes du Roi.

Le marquis d'Auger [1].
Berville [2].
Le comte de Neufchelles [3].
Le comte de Vernassal [4].
Tarneau [5].
Le comte de Choiseul [6].
Le comte de la Bastie-Verceil [7].
Le comte de Saumery [8].
Le marquis de Vassé [9].
Le duc de la Trémoïlle.
La Billarderie l'aîné [10].
Le chevalier de Rohan [11].
La Boulaye [12].
Le chevalier de Janson [13].
Beaujeu [14].
Sandrasky [15].
Marteville [16].
Jouy [17].
Le chevalier de Saint-Chamans [18].
Caubons.
D'Otanne [19].
Le marquis de Vaulvire [20].

1. Major de la gendarmerie.
2. Colonel du Colonel-Général de dragons.
3. Enseigne des gardes du corps.
4. Enseigne des gardes du corps.
5. Mestre de camp, neveu de la marquise d'O.
6. Mestre de camp, beau-frère du maréchal de Villars.
7. Enseigne des gardes du corps.
8. Mestre de camp du régiment royal de Roussillon, frère de celui qui étoit cornette des chevau-légers de la garde.
9. Colonel de dragons, gendre de M. de Beringhen.
10. Enseigne des gardes du corps.
11. Colonel de dragons.
12. Enseigne des gardes du corps.
13. Capitaine-lieutenant des gendarmes anglois.
14. Mestre de camp, qui étoit de....
15. Mestre de camp dans le Royal-Allemand, qui étoit un gentilhomme de Livonie.
16. Mestre de camp qui étoit gentilhomme de Picardie.
17. Mestre de camp du régiment d'Orléans.
18. Mestre de camp du régiment Royal-Étranger.
19. Mestre de camp du Comtat d'Avignon.
20. Il restoit auprès du Roi.

Le marquis de Saint-Cernin.
Le chevalier de Monmeins.
Le marquis des Montiers.
La Billarderie.
Pujols.
D'Arifat.
Trudaine.
Mirau.

État-Major.

Contades, major général.
D'Herbouville, aide-major général [1].
Duplanty, aide-major général [2].
Montviel, maréchal des logis de l'armée.
Beaujeu, maréchal des logis de cavalerie.

Troupes détachées du coté de Metz.

M. le maréchal de Bezons.
Le comte d'Imécourt, lieutenant général [3].
Quadt, maréchal de camp [4].

Brigadiers d'infanterie.

Le comte de Marcilly [5].
Le Camus des Touches [6].
Tricaud [7].
Le marquis de Seignelay [8].
Le comte de Bueil [9].

1. Premier aide-major du régiment des gardes françoises.
2. Fils de Barcos, intendant du marquis de Villeroy, et ci-devant capitaine dans le régiment de Lyonnois.
3. Gentilhomme de Champagne.
4. Officier allemand.
5. Gentilhomme de Picardie.
6. Lieutenant général d'artillerie.
7. Lieutenant-colonel du régiment de Lyonnois.
8. Colonel du régiment de Champagne.
9. Colonel d'un régiment de son nom revenant d'Espagne. — La plupart de ces troupes retombèrent en Flandres.

BRIGADIERS DE CAVALERIE.

Le marquis d'Heudicourt.
Tourotte [1].

Armée du Rhin.

M. le maréchal d'Harcourt, commandant.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

MM.
Le comte du Bourg.
Le comte de Saint-Fremond [2].
Le marquis de la Chastre [3].
Chéladet [4].
Lée [5].
D'Orington [6].
Mandercheidt [7].
Pery [8].
Le marquis de Levis [9].
Le prince de Talmond.
Le marquis de Sezanne.

MARÉCHAUX DE CAMP.

Bligny [10].
Joul [11].
Le marquis de Senneterre [12].
Le comte de Chamillart [13].
Mazemback [14].
Le marquis de Raffetot [15].

1. Il étoit de Champagne.
2. Gentilhomme de Normandie.
3. Gentilhomme de Berry.
4. Gentilhomme de Limousin.
5. Officier irlandois.
6. Officier irlandois.
7. Officier allemand.
8. Officier génois.
9. Gentilhomme de Bourbonnois.
10. Fils de le Camus, ancien premier président de la cour des aides.
11. Officier danois.
12. De même maison que le défunt duc de la Ferté.
13. Frère de celui qui avoit été ministre.
14. Officier allemand.
15. Gentilhomme de Normandie.

Le chevalier d'Hautefort [1]
Le marquis d'Anlezy [2].
Le chevalier de Tressemanes [3].
Maupeou [4].
Le comte de Rosen [5].
Le comte d'Uzès [6].
Le chevalier de Montmorency.

Brigadiers d'infanterie.

Grenut [7].
Le comte de Bauzin d'Hautefort [8].
Le chevalier de Sourches [9].
D'Argelos [10].
Du Vivier [11].
Le marquis de Leuville [12].
Le marquis de Guitaut.
Le comte de la Chau-Montauban.
Le marquis de Sauvebœuf.

Brigadiers de cavalerie et de dragons.

De l'Isle du Vigier [13].
Le marquis de Bonneval [14].
Desrozeaux.
Du Boscq [15].

1. Frère du marquis d'Hautefort, lieutenant général.
2. Gentilhomme de Bourgogne.
3. Gentilhomme de Provence.
4. Capitaine au régiment des gardes.
5. Fils du maréchal Rosen.
6. Oncle du duc d'Uzès.
7. Lieutenant-colonel du régiment suisse de Surbeck.
8. Gentilhomme de Limousin, cadet de la maison d'Hautefort.
9. Troisième fils du grand prévôt; il revenoit d'Espagne, ayant un régiment de son nom.
10. Colonel du régiment de Languedoc.
11. Lieutenant-colonel du régiment de Tallard.
12. Gentilhomme de Berry.
13. Le plus ancien brigadier de France, qui auroit dû être maréchal de camp il y avoit dix ans.
14. Gentilhomme de Limousin, mestre de camp des cuirassiers du Roi, auquel on avoit fait tort dès la précédente promotion.
15. Il étoit d'Albi.

La Loge-Imécourt [1].
Boudeville [2].
Du Troncq [3].
Champfleur [4].
Le comte de Belle-Isle [5].
Le marquis du Bourg [6].
D'Estagnols [7].
Le comte d'Aubusson [8].
Forsac [9].
Verceil [10].
Le comte de Marbeuf [11]
Le comte de Fontaine [12].
Le marquis de Bissy.
Le comte de Bouzols.
Le marquis d'Ancenis.

ÉTAT-MAJOR.

Le chevalier de Tressemannes, major général.
Laurière [13], } aides-majors généraux.
Chaulier [14], }
Verceil, maréchal des logis de l'armée.
Du Verdier, maréchal des logis de la cavalerie [15].

1. Frère du comte d'Imécourt, lieutenant général.
2. Lieutenant-colonel du régiment de dragons de Rouvray, ci-devant la Vrillière.
3. Mestre de camp; il étoit de Rouen.
4. Mestre de camp réformé; il étoit du Maine et très vieil officier.
5. Mestre de camp général des dragons.
6. Mestre de camp du régiment Royal, fils du comte du Bourg, lieutenant général.
7. Mestre de camp.
8. Mestre de camp, de même maison que le duc de la Feuillade.
9. Mestre de camp.
10. Maréchal des logis de l'armée d'Allemagne et colonel des houssards; il étoit de Bourbonnois.
11. Gentilhomme de Bretagne, colonel des dragons de Bretagne.
12. Mestre de camp.
13. Il étoit de Paris.
14. Il étoit de Lyon.
15. Major du régiment du prince de Lambesq; il étoit de Toulouse.

Armée du Dauphiné.

M. le maréchal de Berwick.

Lieutenants généraux.

MM.
Le comte de Médavy [1].
Le marquis de Montgon [2].
Le comte d'Artagnan [3].
Le comte de Chamarande [4].
Le marquis de Sailly [5].
Le comte d'Aubeterre [6].
D'Arennes [7].
Le chevalier d'Asfeldt [8].
Le marquis de Geoffreville [9].
Le marquis de Saint-Pater [10].
Le comte de Dillon [11].
Le marquis de Fiennes [12].
Le comte de Cilly [13].
Le comte de Kercado [14].
Le marquis de Muret [15].

1. Gouverneur de Dunkerque.
2. Directeur général de la cavalerie.
3. Sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi, qui commandoit en Provence sous le comte de Grignan.
4. Ci-devant premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine.
5. Gentilhomme d'Artois qui avoit été colonel de dragons.
6. Gentilhomme de Poitou.
7. Autrefois lieutenant-colonel du régiment de Sourches; depuis inspecteur d'infanterie, major général en Italie et gouverneur d'Ivrée; il revenoit d'Espagne.
8. Autrefois colonel de dragons; il revenoit de commander dans le royaume de Valence.
9. Gentilhomme de Champagne; il revenoit d'Espagne.
10. Gentilhomme du Maine, autrefois colonel d'infanterie.
11. Officier irlandois, qui étoit homme de condition.
12. Gentilhomme flamand, dont le père s'appeloit le baron de Lumbre; il revenoit d'Espagne.
13. Autrefois exempt des gardes du corps, depuis colonel des dragons; il revenoit d'Espagne.
14. Autrefois colonel d'infanterie; il revenoit d'Espagne.
15. Autrefois colonel d'infanterie; il étoit depuis longtemps employé dans les montagnes du Dauphiné.

Maréchaux de camp.

Mauroy [1].
Le chevalier de Broglie [2].
Le comte de Montgeorges [3].
Le comte de Grandcey [4].
Le comte de Tessé [5].
Le marquis de Rannes [6].
Le marquis d'Arpajon [7].
Le Guerchois [8].
Cadrieux.
Le marquis de Marignane.
Le marquis de Vérac.
Le marquis de Maulévrier-Langeron.
Le marquis de Broglie
Le marquis de Gonzague.
Le comte Caraccioli.

Brigadiers d'infanterie.

De Montet [9].
Le chevalier de Damas [10].
Le marquis de Sanzay [11].

1. Inspecteur de cavalerie, et qui avoit le chagrin de voir qu'on avoit fait plusieurs de ses cadets lieutenants généraux; il étoit aussi maréchal des logis de l'armée en titre d'office pour moitié avec Verceil.
2. Frère du comte de Broglie et du défunt comte de Revel, lieutenants généraux, dont il avoit bien mérité la dignité par son ancienneté et par ses services, et cependant il se voyoit préférer un de ses neveux.
3. Frère du comte de Médavy; il avoit été colonel d'infanterie.
4. Frère du comte de Médavy; il avoit été colonel d'infanterie.
5. Fils aîné du maréchal de Tessé.
6. Ci-devant colonel de dragons; il étoit fils du premier lit de la princesse de Montauban.
7. Gentilhomme de Rouergue, dont le grand-père étoit duc à brevet; il avoit été colonel d'infanterie.
8. Autrefois capitaine au régiment des gardes, et depuis colonel du régiment de la Marine.
9. Lieutenant-colonel du régiment de Beauvoisis, un des plus anciens et des meilleurs officiers d'infanterie de France, que tout le monde plaignoit de n'avoir pas été fait maréchal de camp.
10. Il étoit colonel du régiment de Damas et venoit de servir de major général en Espagne; d'ailleurs il voyoit plusieurs de ses cadets avancés à son préjudice.
11. Il avoit un régiment qui portoit son nom, ci-devant Tessé, et avoit le même sujet de plainte.

Le comte de Valouze[1].
Caroll[2].
Le marquis de Barville.
Bellerieu[3].
Le marquis de Nisas[4].
Le marquis de Remiancourt.
Le chevalier de Givry.
Boissy.

BRIGADIERS DE CAVALERIE ET DE DRAGONS.

Le comte de Scorailles[5].
Le comte de Watteville[6].
Rousse[7].
Flesche[8].
Marcillac[9].
Le chevalier de Mianne[10].
Foix.
Le comte de la Farre.

ÉTAT-MAJOR.

Roissy, major général.
La Javelière[11], } aides-majors généraux.
Rambion[12], }
Marignane, maréchal des logis de l'armée.
Saint-André[13], maréchal des logis de la cavalerie.

1. Gentilhomme provençal, qui avoit un régiment de son nom, et avoit le même sujet de se plaindre; il venoit d'Espagne.
2. Lieutenant-colonel du régiment de Berwick.
3. Colonel du régiment du Maine, dont il avoit été lieutenant-colonel; il étoit de Paris.
4. Gentilhomme de Provence, colonel d'un régiment de son nom.
5. Gentilhomme d'Angoumois, très ancien brigadier de dragons, qui avoit aussi sujet de se plaindre.
6. Gentilhomme de Normandie, très ancien brigadier de cavalerie: il étoit dans le même cas; son père étoit lieutenant général.
7. Ancien brigadier de dragons, qui étoit de Languedoc.
8. Mestre de camp.
9. Ci-devant exempt des gardes du corps, et alors mestre de camp.
10. Ci-devant lieutenant-colonel de dragons.
11. Il étoit de Nantes.
12. Il étoit de Dauphiné.
13. Gentilhomme de Dauphiné, frère de Verceil, enseigne des gardes du corps.

Armée de Roussillon.

M. le duc de Noailles.

Lieutenants généraux.

MM.
Le marquis de Guerchy [1].
Le marquis de Brancas.

Maréchaux de camp.

Le comte de Tournon [2].
Pelleport.
La Bretonnière [3].
Le marquis de Caylus [4].
Bourk [5].
Puynormand.
Lessart.
Le comte de Châtillon.
Le duc de Duras.
Le comte d'Esterre.

Brigadiers d'infanterie.

Planque [6].
Curten [7].
Siougeac [8].
Le comte de Balincourt.

Brigadiers de cavalerie et de dragons.

Le marquis de Sandricourt [9].
D'Auzeville [10].

1. Gentilhomme de Champagne, ci-devant colonel d'infanterie.
2. Gentilhomme de Franche-Comté.
3. C'étoit un gentilhomme de Bretagne, qui avoit été mestre de camp.
4. Gentilhomme de Dauphiné, ci-devant brigadier de dragons.
5. Officier irlandois, qui avoit un régiment d'infanterie de sa nation.
6. Gentilhomme de Rouergue, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Rouergue après son père, et étoit alors inspecteur d'infanterie.
7. Frère de Curten, maréchal de camp, et lieutenant-colonel de son régiment suisse.
8. Gentilhomme d'Auvergne, colonel d'un régiment de son nom, mais nouveau.
9. Gentilhomme de Picardie, mestre de camp du régiment de Berry.
10. Brigadier de dragons, qui étoit d'auprès de Toulouse.

Le marquis de Parabère [1].
Le marquis de Vignaux [2].
Le marquis de Bonnas-Gondrin [3].
Bouville.

État-Major.

D'Adoncourt [4], major général.
De Rives [5], aide-major général.
Monteils [6], maréchal des logis de l'armée.
Le marquis de Saluces [7], maréchal des logis de cavalerie.

En Languedoc.

M. le duc de Roquelaure, commandant.
M. le marquis de la Lande [8], lieutenant général.

Maréchaux de camp.

MM.
Curten [9].
Le marquis de Fimarcon [10].

Brigadier de dragons.

Margou [11].
Grandval [12].

En Guyenne.

M. le maréchal de Montrevel.

1. Gentilhomme de Poitou, mestre de camp.
2. Gentilhomme de Normandie, mestre de camp, ci-devant exempt des gardes du corps ; son père étoit mort lieutenant général.
3. Gentilhomme de Gascogne, de même maison que le marquis d'Antin ; il étoit mestre de camp.
4. Il étoit de Paris et major du régiment de Normandie.
5. Il étoit de Béziers.
6. C'est le même qui venoit d'avoir le régiment de Mannière.
7. Gentilhomme d'Auvergne.
8. D'une famille de Paris, parent du marquis de Saint-Pouenge ; il avoit été colonel de dragons.
9. Colonel suisse.
10. Il devoit être de l'armée de Roussillon, mais ne pouvant se résoudre à obéir au marquis de Brancas, qui avoit été fait lieutenant général à son préjudice, on avoit trouvé le tempérament de le faire servir dans son pays.
11. Gentilhomme de Languedoc, qui avoit un régiment de dragons.
12. Il étoit de Paris.

Le marquis de Rozel, lieutenant général[1].
Gaffart[2], brigadier de dragons.

En Poitou.

M. le maréchal de Chamilly.

Lieutenants généraux.

Le comte de Chamilly[3].
Le marquis de Chastelet[4].

Maréchal de camp.

Vervins[5].

En Bretagne.

M. le maréchal de Chateaurenaud.

Lieutenants généraux.

Le marquis de Lannion.
Le marquis de Vibraye[6].

Brigadier d'infanterie.

Clodoré[7].

En Normandie.

M. le duc de Luxembourg.

Lieutenants généraux.

Le marquis de Rassent[8].
Moncault[9].

1. Gentilhomme de Poitou, frère du chevalier du Rozel.
2. Il étoit de Paris.
3. Neveu du maréchal, qui avoit été ambassadeur en Danemark.
4. Seigneur de Champagne, dont la femme étoit dame du palais.
5. Ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Champagne et alors inspecteur d'infanterie.
6. Gentilhomme du Maine.
7. Autrefois capitaine dans Champagne, et aide-major général en Flandres.
8. Gentilhomme de Normandie, élevé page de la chambre du Roi, et de ses plaisirs pendant sa jeunesse.
9. Officier gascon, qui s'étoit élevé par l'infanterie sous le maréchal de Vauban.

BRIGADIER D'INFANTERIE.

D'Igulville [1].

En Provence.

M. le comte de Grignan [2], lieutenant général de la province, commandant.

10 avril. — Le 10, on sut que le duc de Bourbon iroit cette année faire sa première campagne; grande joie pour un prince de son âge, auquel on avoit refusé la même chose l'année dernière.

11 avril. — Le 11, on apprit que la duchesse du Lude avoit la goutte très forte à la main, et même que l'humeur de ce mal s'agitoit partout son corps.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal d'Uxelles comme le Roi se mettoit à table pour souper; mais personne ne sut ce qu'il avoit apporté.

12 avril. — Le lendemain matin, on n'observa pas un moindre silence; mais, quand le Roi fut rentré après son prié-Dieu dans son cabinet, Monseigneur, le duc de Bourgogne et le marquis de Torcy restèrent avec lui, et, selon les apparences, on y lut les dépêches qui étoient arrivées le soir précédent.

Le même matin, comme la duchesse du Lude sentoit de la douleur au côté, les médecins jugèrent à propos de la faire saigner du pied. L'après-dînée, le Roi fit dans la haute cour de son château de Versailles la revue de ses deux régiments des gardes, dont il parut très satisfait.

On sut ce jour-là que le roi d'Angleterre se préparoit à aller encore faire la campagne prochaine, et que le duc de Beauvillier avoit perdu la troisième de ses filles, qui étoit, avec six autres, religieuse à Montargis.

13 avril. — Le 13, la duchesse d'Orléans, étant au sermon avec le Roi, se trouva mal, et fut obligée de sortir de la chapelle pour aller se mettre dans son lit; le frisson la prit aussitôt, et elle eut un assez grand accès de fièvre, qui lui dura jusqu'au lendemain neuf heures du matin.

1. Autrefois major du régiment de Normandie, et employé par le maréchal d'Harcourt pendant son ambassade d'Espagne.

2. Il étoit presque le seul des lieutenants généraux de province en titre qui en eût conservé l'autorité.

14 avril. — Le 14, on sut que le maréchal de Villars partoit pour aller à l'abbaye du Mont-Saint-Quentin [1] proche Péronne, pour être plus à portée de tous les mouvements que les ennemis pourroient faire vers la frontière. On apprit aussi que le marquis de Listenois avoit vendu son régiment cent trente mille livres au jeune marquis de Bauzeville [2], qui étoit encore dans les mousquetaires, et que le marquis de Maulévrier-Langeron avoit vendu celui d'Anjou quatre-vingt mille livres au comte de Tonnerre [3].

Ce jour-là, les bruits étoient très mauvais pour la paix, et beaucoup de gens la croyoient sur le côté.

15 avril. — Le 15, le Roi déclara la promotion d'officiers qu'il avoit faite dans sa première compagnie de mousquetaires, et l'on sut qu'il en avoit donné la sous-lieutenance au comte de Ruffey, en payant au marquis de Janson trente-cinq mille livres qu'il avoit payées en y entrant, qu'il avoit fait enseignes les deux cornettes, qui étoient d'Arifat et la Roque [4], qu'il avoit donné une cornette au marquis de Vignaux, en payant trente-cinq mille livres au marquis de la Luzerne [5], enseigne, qu'il avoit payées en entrant dans la compagnie, et une autre cornette à de Paullo [6], premier maréchal des logis; donnant outre cela six mille livres de pension [7] au marquis de Janson, et quatre mille livres [8] au marquis de la Luzerne.

On sut ce même matin que la duchesse d'Orléans avoit encore

1. Il n'y auroit été guère en sûreté si les ennemis étoient venus à Douai, comme ils s'en vantoient.

2. C'étoit un gentilhomme de Normandie, dont le père étoit très riche; mais le Roi ne lui donna pas l'agrément de ce régiment.

3. Il étoit encore dans les mousquetaires, et quoique marié à Mlle de Blanzac, dont il avoit une fille, et ayant eu l'agrément du régiment d'Anjou d'infanterie, après en avoir fait le marché à quatre-vingt mille livres, un autre vint en offrir davantage: mais le Roi décida en sa faveur, parce qu'on étoit convenu du prix.

4. Il étoit de Gascogne, et étoit monté par les degrés dans la compagnie.

5. Gentilhomme de Normandie, beau-frère du marquis de la Chaise.

6. C'étoit un gentilhomme de Languedoc; mais il parvenoit bien tard aux hausse-cols.

7. Le Roi donnoit six mille livres de pension aux lieutenants de ses gardes du corps qui se retiroient et traitoit de même les sous-lieutenants de ses mousquetaires.

8. Le Roi donnoit quatre mille livres de pension aux enseignes de ses gardes du corps qui se retiroient et traitoit de même les enseignes de ses mousquetaires.

la fièvre, et que ce second accès de tierce ayant considérablement avancé, elle avoit résolu de prendre le quinquina, ce qu'elle exécuta le soir à la fin de son accès.

On apprit ce jour-là que le comte de Broglie avoit vendu le régiment de l'Ile de France cinquante-cinq mille livres à Buranlure[1], ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Bourbon.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la duchesse de Ventadour, en l'absence de la duchesse du Lude, qui étoit incommodée, lui présenta la nouvelle comtesse de Castelblanco; elle étoit fille de milord Melfort, ci-devant secrétaire d'État du roi d'Angleterre; son mari, qui étoit Espagnol et avoit fait sa fortune au Pérou, étoit devenu amoureux d'elle à Paris; mais, comme elle avoit une sœur aînée qu'il ne vouloit pas épouser, il lui avoit fait présent de deux cent mille livres pour la consoler, et ensuite il avoit épousé la cadette, dans le dessein de l'emmener au Pérou.

16 avril — Le 16, on sut que le marquis d'Houdancourt[2], second fils du comte de la Mothe, avoit acheté du comte de Mouchy le régiment de Lorraine cinquante-cinq mille livres. On sut aussi que les gardes du corps avoient ordre de se préparer à marcher en Flandres au premier jour, sans venir passer en revue devant le Roi, ce qui faisoit assez voir qu'on étoit persuadé que les ennemis étoient en état de faire bientôt une entreprise. En même temps, on donna ordre au comte d'Estaing, à Puységur, au marquis de Bouzols et au comte de Coigny, lieutenants généraux, au marquis de Mimeure et au marquis de Nangis, maréchaux de camp, de se rendre en Flandres en diligence, et l'on assuroit que l'on faisoit sous Douai[3] un camp retranché de cinquante bataillons et de quarante escadrons. Cependant on apprit que Montviel, brigadier et maréchal des logis de l'armée, avoit demandé un congé de trois mois, ce qui paroissoit avoir l'air d'une retraite, pour n'avoir pas été fait maréchal de camp.

17 avril. — Le 17, qui étoit le jeudi saint, le Roi entendit le

1. C'étoit un gentilhomme de Bourgogne, frère de la belle Mlle de Bar, qui avoit été longtemps auprès de la princesse de Condé, et qui avoit épousé de Ris, lors officier dans la gendarmerie; celui-ci avoit été longtemps lieutenant-colonel du régiment de Bourbon.

2. Il avoit un régiment d'infanterie nouveau.

3. Cela se trouva faux.

sermon de la Cène, que fit devant lui l'abbé de Monthulé [1], lequel s'en tira fort bien, et même de son compliment, malgré sa difficulté naturelle de prononcer. Le cardinal de Janson voulut aussi faire l'absoute, quoique son grand âge eût dû l'en dispenser, et ensuite le Roi lava les pieds des pauvres et les servit, suivant sa coutume. Les plats furent portés par Monseigneur, par le duc de Bourgogne, par le duc de Bretagne [2], par le duc de Berry, par le prince de Dombes [3], par le comte d'Eu [4], par le comte de Toulouse et par diverses personnes de la cour.

On sut ce matin-là qu'un exempt de la prévôté de l'hôtel étoit allé à Douai arrêter un commissaire des guerres nommé Riés [5], qu'il avoit amené à la Bastille, ce qui donna grande matière à discourir, chacun en raisonnant à sa mode.

Le soir, on apprit que l'Estrade, lieutenant général, lieutenant des gardes du corps et gouverneur de Landrecies, étoit mort à Paris en quatre heures de temps. On eut aussi nouvelle que les ennemis s'étant emparés du poste de Mortagne, proche Tournay, où les François avoient une garde de soixante hommes, le chevalier de Luxembourg les y avoit fait attaquer, les avoit emportés et y avoit tué ou pris cent cinquante hommes. On assuroit encore que le roi de Danemark avoit fait redemander aux Hollandois les quatorze mille hommes de ses troupes qui étoient à leur service, que les Hollandois s'en étoient excusés sur ce que la campagne alloit commencer, mais que, comme leur traité portoit qu'ils seroient obligés de lui rendre ses troupes six semaines après qu'il les leur auroit demandées, il avoit mandé au prince de Wurtemberg, qui les commandoit, de ne point obéir aux ordres des Hollandois.

18 avril. — Le 18, on sut que le maréchal de Bezons avoit ordre de partir sans délai pour l'Allemagne, parce que le comte du Bourg étoit fort malade, aussi bien que Chéladet, qui commandoit sur la Moselle; et qu'en chemin faisant, il conféreroit avec le maréchal d'Harcourt, lequel avoit mandé qu'il étoit assuré

1. Fils du doyen de la première chambre des requêtes du palais de Paris; ils étoient de Nantes.
2. Il fallut lui donner la satisfaction d'en porter quatre.
3. Fils aîné du duc du Maine.
4. Son second fils.
5. Il avoit été longtemps secrétaire du maréchal de Boufflers.

d'avoir des vivres pour son armée pendant toute la campagne. Entre la messe et le dîner du Roi, le duc d'Orléans fut attaqué d'une violente colique, mais heureusement elle ne lui dura que cinq ou six heures. Le soir, on vit le chevalier de Gassion prendre congé du Roi pour se rendre à l'armée de Flandres.

19 avril. — Le 19, le Roi alla à la paroisse de Versailles y faire ses dévotions, et à sa messe, les évêques de Digne [1], de Marseille [2] et de Saint-Omer [3], nouvellement sacrés, prêtèrent leur serment de fidélité. Après avoir entendu ses deux messes, le Roi revint au château, où il toucha les malades des écrouelles; mais il ne distribua que des bénéfices réguliers. Il donna donc l'abbaye de Saint-Sulpice à dom Languet [4], l'abbaye de la Grâce-de-Dieu à dom Perdu, l'abbaye de Saint-Sigismond à Mme de la Lande, l'abbaye de Blandec à Mme Carrelier, l'abbaye de Mouchy à Mme de Montbel de la Menardière, l'abbaye de la Bussière à Mme Solus de Villerault [5], l'abbaye de Sainte-Claire de Sisteron à Mme de Sallemarre, et le prieuré de Saint-Louis à Mme de Pommerval.

20 avril. — Le 20, on apprit que le prince Maurice de Savoie [6] étoit mort à Barcelone.

Le bruit couroit aussi que les ennemis avoient voulu attaquer en Flandres les lignes qui couvroient Douai; mais on sut peu de temps après que cette nouvelle n'étoit pas véritable. On eut aussi nouvelle que l'évêque de Comminges [7] étoit mort.

Ce jour-là, le Roi entendit la grand'messe, qui fut chantée par sa musique et célébrée par l'archevêque d'Aix [8], lequel officia aussi à vêpres, après que le P. Gaillard eut fait son dernier sermon devant le Roi.

Le soir, on sut qu'un courrier du maréchal de Montesquiou avoit apporté la nouvelle que le prince Eugène et le duc de Marlborough, qui étoient arrivés à Tournay, faisoient attaquer le

1. Autrefois l'abbé de Puget, de Toulouse.
2. Autrefois l'abbé de Belzunce.
3. Autrefois l'abbé de Valbelle, maître de l'oratoire du Roi et son aumônier.
4. Frère de Gergy, envoyé du Roi à Florence, et de l'abbé Languet, aumônier de la duchesse de Bourgogne.
5. C'étoit une demoiselle de Picardie.
6. Second fils du comte de Soissons dernier mort.
7. Frère du marquis de Denonville.
8. Frère du comte du Luc, ambassadeur pour le Roi, en Suisse.

poste de Mortagne avec du canon, et qu'on le défendoit avec des barques armées, qui ne laissoient pas de tuer bien du monde.

21 avril. — Le 21, le prince de Montbéliard[1] eut une audience secrète du Roi dans son cabinet, étant venu à la cour *incognito* sous le nom de comte de Herbourg, ce qui lui donna la facilité de faire dans la suite sa cour comme un particulier.

Le même matin, on sut que le Roi avoit fait le comte de Savines lieutenant des gardes du corps à la place de l'Estrade, dans la compagnie de Boufflers, dont il étoit le premier enseigne, et qu'il avoit donné son enseigne au chevalier de Saint-Chamans, mestre de camp du régiment Royal-Étranger. On eut nouvelle le soir que les ennemis s'étoient rendus maîtres du poste de Mortagne.

22 avril. — Le 22, on apprit que le Roi avoit donné l'abbaye régulière de Saint-Amand en Flandres au cardinal de la Trémoïlle, réservant dessus une pension de dix-huit mille livres au cardinal de Médicis, qui ne pouvoit plus jouir du titre, depuis qu'il s'étoit marié[2] pour essayer de donner de la postérité à sa maison, ses deux frères n'ayant point d'enfants. Il arriva le soir une fâcheuse nouvelle, qui fut que les ennemis avoient forcé les lignes au Pont-Aventin, et que le maréchal de Montesquiou, qui n'avoit que quarante mauvais bataillons et trente-cinq escadrons sans aucun canon, s'étoit retiré derrière la Scarpe.

23 avril. — Le 23, le duc de Vendôme arriva à Versailles, revenant de la Ferté-Alais, où il étoit depuis longtemps. On y vit aussi arriver le maréchal de Villars, qui se tint debout pendant tout le souper du Roi, s'appuyant néanmoins sur ses potences; et l'on sut que le maréchal d'Harcourt avoit encore eu une rechute au château de Pailly, où il attendoit la saison des eaux.

24 avril. — Le 24 au matin, on apprit que le Roi avoit donné au prince de Dombes la survivance de la charge de colonel général des Suisses, et au comte d'Eu celle de grand maître d'artillerie de France, et tous les courtisans coururent à l'envi témoigner leur joie au duc et à la duchesse du Maine.

Ce jour-là, tous les officiers généraux de l'armée de Flandres eurent ordre de partir sans délai, et même sans attendre leurs équipages pour se rendre à Cambrai. Le même jour, le duc de

1. De la maison de Wurtemberg, dont le petit État se trouvoit bien près de l'Alsace et de la Franche-Comté.
2. Avec la princesse cadette de Guastalla.

Vendôme eut un moment d'audience du Roi dans son cabinet, ce qui confirma encore les bruits qui couroient qu'il alloit commander en Flandres ou en Espagne. Mais le maréchal de Villars travailla toute la soirée avec le Roi chez la marquise de Maintenon, et cela ne laissa pas lieu de douter qu'il n'allât commander l'armée de Flandres. Il arriva le même soir un courrier du maréchal de Montesquiou, et l'on apprit qu'il s'étoit retiré derrière Cambrai, et le bruit couroit que les ennemis faisoient tout à la fois les sièges de Béthune et de Douai [1].

25 avril. — Le 25, le duc de Vendôme eut encore une plus longue audience du Roi dans son cabinet, et quelques gens disoient que le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac revenoient, mais d'autres soutenoient que cela n'étoit pas véritable.

26 avril. — Le 26 au matin, après sa messe, le Roi alla voir sa chapelle neuve, qu'il visita de tous les côtés, allant même jusque dans la sacristie, et se faisant rendre compte de tout; ensuite de quoi il fit chanter un motet par toute sa musique pour connoître quel effet elle y pourroit faire. On apprit ce jour-là que la marquise de Caderousse [2] étoit morte, et que le marquis de Vassé [3] étoit à l'extrémité.

On disoit aussi que le Roi avoit déclaré lui-même que Douai étoit investi; mais d'autres soutenoient que les ennemis tournoient le ruisseau d'Arleux, qui couvre Cambrai, et que le maréchal de Montesquiou avoit été obligé de faire une retraite précipitée, dans laquelle le duc de Louvigny, qui étoit à l'arrière-garde avec cinq bataillons, avoit eu bien de la peine à se retirer, et où les ennemis avoient pris plusieurs équipages, de sorte que ce général avoit été contraint de séparer ses troupes dans les places. Le soir, on apprit que le duc de Vendôme alloit épouser

1. Faux.

2. Héritière de la maison de Rambures, son frère aîné, qui étoit colonel d'infanterie et très bien fait, ayant été tué dans un camp d'un coup perdu, et sa sœur, la marquise de Polignac, n'ayant point eu d'enfants; pour elle, ayant été fille d'honneur de Mlle de Montpensier, elle avoit épousé le marquis de Caderousse, gentilhomme du Comtat d'Avignon qui avoit déjà des enfants d'une première femme, et dont elle n'avoit eu qu'une fille, qu'elle avoit perdue étant prête à marier.

3. Gentilhomme du Maine, de bonne maison et très valeureux, qui étoit gendre du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi

Mlle d'Enghien [1] et l'on disoit que la noce se feroit à Sceaux chez le duc du Maine [2].

27 avril. — Le lendemain au matin, après avoir pris congé de la princesse de Condé et de sa maîtresse, et avoir reçu en passant les compliments de la cour, il partit pour s'en aller à Anet. On sut ce jour-là que le marquis de Vassé étoit de plus mal en plus mal.

28 avril. — Le 28, le bruit couroit que les ennemis avoient détaché un corps de trente mille chevaux et de six mille hommes de pied, aux ordres du comte de Tilly, pour venir en avant, et qu'ils avoient encore détaché un autre corps, mais qu'on ne savoit pas où il marchoit. Il arriva ce jour-là un courrier de Hollande, et l'on disoit que les conférences continuoient toujours, et qu'il devoit encore y en avoir une le 30.

L'après-dînée, le Roi vint s'établir à Marly pour trois semaines, et on apprit la mort du marquis de Villiers [3], autrefois capitaine au régiment des gardes, depuis capitaine-lieutenant des chevau-légers de la Reine, et enfin mestre de camp du régiment de la Reine et brigadier, lequel avoit quitté depuis longtemps le service, et qui étoit mort âgé de quatre-vingt-huit ans, après avoir été un des braves et des beaux hommes de son siècle.

30 avril. — Le 30, on apprit que le chancelier avoit eu la nuit précédente un grand débordement de bile qui l'avoit empêché de venir au conseil, et que le Roi avoit donné à Laubanie [4], colonel réformé, le régiment nouveau de Martel [5], qui étoit vacant par la mort du colonel. On eut nouvelle encore que le marquis de Vassé étoit mort à dix heures du matin.

MAI 1710

1er mai. — Le 1er de mai, on disoit qu'il étoit arrivé, le soir précédent, un courrier du maréchal de Montesquiou, et que le

1. Dernière fille du défunt prince de Condé dernier mort; elle n'étoit ni jeune, ni belle, mais elle avoit un bon esprit.
2. Il avoit toujours été beaucoup des amis du duc de Vendôme, et, selon les apparences, c'étoit lui qui avoit fait ce mariage.
3. Il étoit d'une famille de Paris nommée Courtin, dont il y avoit eu un conseiller d'État fameux par ses emplois et par sa probité, qui étoit grand-père de la maréchale de Villars.
4. Il étoit de Limousin, et neveu de celui qui étoit mort lieutenant général et qui avoit été gouverneur de Landau.
5. Gentilhomme de Bretagne.

prince Eugène marchoit avec un grand corps; le bruit couroit aussi que le Roi avoit dépêché le jour précédent un courrier décisif à ses députés qui étoient en Hollande.

On apprit ce jour-là que le Roi avoit accordé à la famille du marquis de Vassé soixante mille livres sur le prix de son régiment de dragons, et la capitainerie du château du Plessis-lès-Tours [1], qu'il avoit possédé après une grande suite de ses aïeux.

2 mai. — Le 2, le Roi donna son régiment au marquis d'Epinay [2], gendre du marquis d'O, et qui avoit un régiment de dragons nouveau, et l'après-dînée, Sa Majesté fit au Trou d'Enfer la revue de ses compagnies de gendarmes, de chevau-légers et de mousquetaires, dont il fut plus content qu'on n'auroit osé l'espérer, vu les difficultés du temps. Il y fit recevoir les officiers de ses mousquetaires qu'il avoit nommés depuis peu [3], à la réserve du comte de Ruffey, qui ne s'y trouva pas. On sut ce jour-là que l'on faisoit marcher en Flandres vingt-cinq bataillons de l'armée d'Allemagne, qui devoient être remplacés par des troupes de l'armée de Dauphiné, où l'on faisoit marcher la plus grande partie des troupes de l'armée de Catalogne [4], dont les officiers généraux avoient ordre de ne pas partir et d'attendre à Paris leur destination. Le soir, le maréchal de Villars arriva à Marly.

3 mai. — Le 3, il eut une audience du Roi dans son cabinet, immédiatement après son dîner, et ensuite il s'en retourna à Paris. On eut nouvelle ce jour-là que les ennemis travailloient fortement à détourner le cours de la Scarpe, la faisant passer en deçà de Douai [5], afin de pouvoir s'en servir comme d'une ligne pour mettre en sûreté le petit corps qu'ils avoient dessein de laisser devant cette place pour en faire le siège, pendant que le prince Eugène marcheroit en avant avec le reste de l'armée pour faire quelque chose de plus considérable. Le soir, on eut nouvelle que le roi d'Espagne avoit fait arrêter par un officier de ses gardes dans son cabinet le duc de Medina-Celi, son premier

1. Maison royale fameuse par le séjour du roi Louis XI, et par le couvent de Minimes, où saint François de Paule est enterré.

2. Gentilhomme de Normandie, de même maison que les comtes de Saint-Luc.

3. Dans la première compagnie, La Roque, et le marquis de Vignaux, et plusieurs bas officiers; dans la seconde, rien que de bas officiers.

4. Ainsi le duc de Noailles se trouvoit un général sans armée.

5. Au lieu qu'elle passoit dans la ville.

ministre, et l'avoit fait conduire dans le château de Ségovie. On ajoutoit que le duc d'Ossone, son capitaine des gardes, s'étant plaint à lui de ce qu'il ne l'avoit pas honoré de cette commission, le Roi lui avoit dit qu'il n'avoit pas voulu lui donner le chagrin d'arrêter lui-même son beau-frère, et que le duc lui avoit répondu qu'il n'auroit égard ni à frère, ni à père, ni à mère, ni à enfants, quand il s'agiroit de son service.

Ce jour-là, les lettres de Flandres portoient que milord Marlborough étoit allé en diligence à la Haye.

4 mai. — Le 4, on ajoutoit que le prince Eugène y étoit aussi allé, et si cela étoit véritable, le sujet de leur voyage ne pouvoit être autre chose que l'envie de traverser la paix, dont les bruits étoient très grands à la cour et dans Paris, jusque-là que bien des gens croyoient certainement qu'elle étoit faite.

On disoit ce jour-là que le duc de Medina-Celi, s'étant engagé secrètement dans le parti de l'archiduc, y avoit aussi attiré le marquis d'Astorgas, et que celui-ci étant tombé malade mortellement, son confesseur ne lui avoit pas voulu donner l'absolution qu'il n'eût fait sa déclaration par écrit de tout ce qu'il savoit de la conspiration, et qu'il ne l'eût signée; de sorte qu'après sa mort, le confesseur l'avoit portée au roi, lequel, sur une preuve si forte, avoit fait arrêter le duc de Medina-Celi, auquel il avoit d'ailleurs une entière confiance, jusque-là même que le Roi ayant renvoyé d'Iberville à Madrid avec ordre de ne communiquer certaines choses qu'au roi seul, ce prince lui avoit dit qu'il ne pouvoit l'écouter qu'en présence de la reine et du duc de Medina-Celi, et qu'ayant insisté sur la défense précise qu'il avoit de son maître de confier son secret à d'autres qu'à lui, Sa Majesté Catholique lui avoit répondu que c'étoit ne parler qu'à lui que de parler en présence de la reine et du duc.

5 mai. — Le 5, le Roi et Monseigneur prirent médecine, suivant leur régime ordinaire.

6 mai. — Le 6, on eut nouvelle que les ennemis, n'ayant pu obliger un capitaine du régiment de Piémont qui étoit dans le château de Wamnonville[1] avec quatre-vingts grenadiers de la garnison de Douai à se rendre, ils avoient été obligés d'y ouvrir la tranchée et d'y faire venir du canon; que le canon ayant ouvert

1. Qui étoit tout proche de Douai, entouré seulement d'un fossé.

son château, et lui ayant été blessé, il ne laissoit pas de se défendre toujours, mais que le feu, ayant pris à une barrique de poudre, avoit renversé une muraille, qui l'avoit écrasé, aussi bien que des officiers des ennemis qui s'étoient avancés, ensuite de quoi le château avoit capitulé.

Ce jour-là, on sut que le marquis d'Alègre, ayant eu à Marly un troisième accès de fièvre tierce assez violent, avoit pris le parti de s'en aller à Paris. On vit aussi à Marly le comte de Ruffey, qui y vint saluer le Roi, le comte de Maupertuis l'ayant fait recevoir à la tête de la première compagnie de mousquetaires [1] du Roi avant le départ du détachement, qui alloit rejoindre; et l'on sut que ce qui l'avoit empêché de se trouver à la revue, étoit qu'ayant obtenu un passeport des ennemis pour s'en venir à la cour, ce passeport avoit été perdu.

Le soir, le maréchal de Villars revint à Marly, et il dit qu'il avoit reçu des lettres du maréchal de Montesquiou, par lesquelles il lui mandoit que, le 4, la tranchée n'étoit pas encore ouverte devant Douai [2]; mais on voyoit en même temps une lettre qu'un homme écrivoit du 2 de dedans la place, par laquelle il marquoit que les ennemis élevoient des épaulements, tant contre le canon du fort de la Scarpe que pour faire des batteries.

7 mai. — Le 7, on apprit que, le soir précédent, le duc de Coislin étoit mort en assez peu de temps, et comme il ne laissoit point d'enfants, sa duché [3] et tout le bien de sa maison [4] tomboit à son frère l'évêque de Metz, premier aumônier du Roi. Le même jour, on apprit que le comte de Gacé, fils aîné du maréchal de Matignon, alloit épouser Mlle de Châteaurenaud [5], à laquelle le maréchal son père donnoit trois cent mille livres en mariage, et que le maréchal de Matignon, sous le bon plaisir du Roi, se démettoit en faveur de son fils de son gouvernement du pays d'Aunis.

1. Par une dispense particulière, car les officiers d'une compagnie de mousquetaires du Roi n'étoient jamais reçus qu'en présence de Sa Majesté.

2. Les ennemis se vantoient hautement que dès qu'ils l'auroient pris ils iroient assiéger Arras.

3. Pourvu qu'il la rachetât.

4. Son bien ne devoit pas être considérable, la marquise de Laval, sa grand'mère, ayant de grandes reprises dessus, outre une infinité de créanciers.

5. Elle couroit un beau risque, car de trois frères qu'elle avoit d'abord deux étoient morts, et le troisième étoit bien délicat.

On assuroit ce jour-là comme une chose indubitable que la tranchée avoit été ouverte la nuit du 4 au 5 devant Douai, et l'on apprit que le marquis d'Épinay avoit vendu son régiment de dragons cinquante-deux mille livres au comte d'Houdetot [1], qui étoit depuis quatorze ans capitaine de cavalerie.

8 mai. — Le 8 au soir, l'évêque de Metz parla au Roi à son coucher au sujet de la duché de son frère, qu'il prétendoit lui appartenir; mais les courtisans disoient qu'il n'avoit pas eu une réponse favorable.

9 mai. — Le 9, on sut que la marquise de Maintenon, qui avoit eu la fièvre trois jours de suite, sans qu'on en fît grand bruit, ne l'avoit plus du tout ce jour-là. Après le lever du Roi, l'évêque de Metz lui parla encore dans son cabinet, et il lui parla encore à la fin de sa messe; après quoi il s'en retourna à Paris, où il avoit été à cause de la mort de son frère, et les courtisans étoient partagés de sentiments sur les intentions du Roi à son égard, les uns disant que le Roi lui avoit dit qu'il n'y avoit point d'exemple de ce qu'il demandoit [2], et augurant mal de cette réponse; les autres soutenant que le Roi consentiroit qu'il jouît de son droit, si le parlement de Paris décidoit en sa faveur. On sut d'ailleurs que son frère l'avoit déshérité, étant persuadé qu'il étoit assez riche, qu'il avoit seulement légué trente mille livres à sa sœur, la duchesse de Sully, et qu'il avoit institué le marquis de Nangis et le comte de Marton [3] ses légataires universels.

1. Gentilhomme de Normandie, qui étoit parent de ceux qui étoient colonels d'infanterie.

2. Il y en avoit pourtant un qui étoit connu de tout le monde: le duc de Ventadour étant mort, l'aîné de ses frères se trouva être l'abbé de Ventadour, chanoine de Notre-Dame de Paris, prêtre; on ne douta point alors que le duché ne lui appartînt, et pour perpétuer son nom, puisqu'il ne pouvoit se marier, il céda son droit à son frère puîné, père du duc de Ventadour encore vivant.

3. Le marquis de Coislin avoit trois garçons de la fille aînée du chevalier de Séguier, qui furent le duc de Coislin, le cardinal de Coislin et le chevalier de Coislin. Après sa mort, sa veuve épousa le marquis de Laval, dont elle eut un garçon, qui ne vécut pas longtemps, et la maréchale de Rochefort. Celle-ci eut deux enfants, le marquis de Rochefort, qui mourut sans être marié, et une fille, qui épousa en premières noces le marquis de Nangis, dont elle eut le marquis de Nangis, maréchal de camp, et le chevalier de Nangis, capitaine de vaisseau. Le marquis de Nangis père ayant été tué, sa veuve se remaria au marquis de Blanzac, frère puîné du comte de Roucy, dont elle eut plusieurs enfants, le comte de Marton, la comtesse de Tonnerre, etc.

On disoit ce jour-là que le gros canon des ennemis n'étoit pas encore arrivé devant Douai, mais il n'y avoit guère d'apparence; et cependant les bruits de paix étoient furieusement ralentis.

10 mai. — Le 10, on sut que le Roi partiroit de Marly le 17 pour y revenir le 26, mais qu'au premier voyage, il y auroit un changement considérable; que le Roi n'y tiendroit plus de table pour les dames, qu'il mangeroit le matin à son petit couvert, comme à Versailles, et que, le soir, il auroit une table de douze couverts pour lui, pour les princes et les princesses, lesquelles pourroient amener avec elles à Marly les dames qu'elles voudroient, mais à condition qu'elles les nourriroient à leurs dépens; que la duchesse de Bourgogne tiendroit sa table ordinaire le matin, aussi bien que Madame et les autres princesses. On apprit le même jour que la marquise de Marillac, sœur de père du duc de Beauvillier, épousoit le marquis de Laubespine [1]. Le Roi fit aussi le même jour un nouveau duc et pair, qui fut le maréchal de Berwick [2], lequel avoit acheté de la succession de la maison de la Frette la terre de Wartie en Picardie, dont il donnoit trois cent mille livres.

11 mai. — Le 11, bien des gens avoient en tête que le courrier de Hollande, qu'on attendoit avec tant d'impatience, étoit arrivé, et ils disoient qu'on avoit encore tenu des conférences le 7, le 8 et le 9, et que les députés de France ne revenoient point, comme le bruit en avoit couru. Cependant d'autres disoient au contraire que les députés de Hollande étoient allés pour rendre compte à toutes les villes de l'état de la négociation, et si cela avoit été vrai, il n'y auroit pas eu de doute que les Hollandois n'eussent voulu tirer les choses en longueur.

12 mai. — Mais, le lendemain, on sut certainement que le courrier n'étoit point arrivé; ainsi il étoit impossible qu'on sût qu'il se fût tenu une conférence le 9; tout ce qu'on pouvoit croire étoit qu'on avoit peut-être appris par les lettres de l'ordi-

1. Il venoit d'un secrétaire d'État; son père, qui vivoit encore et s'appeloit le marquis de Châteauneuf, étoit frère de la duchesse douairière de Saint-Simon, et neveu du garde des sceaux de Châteauneuf.

2. Chose sans exemple, il étoit tout à la fois pair de France et d'Angleterre et grand d'Espagne; il avoit les ordres de la Jarretière, de la Toison d'or et de Saint-Louis, et, selon les apparences, devoit bientôt avoir celui du Saint-Esprit.

naire qu'il s'en étoit tenue une le 7, et qu'il devoit encore s'en tenir deux le 8 et le 9.

Le Roi dit ce matin-là qu'on avoit fait à Douai deux sorties, la nuit du 7 au 8, l'une à dix heures et l'autre à minuit, lesquelles avoient bien réussi, et qu'il y avoit eu deux bataillons anglois taillés en pièces. Mais on ne savoit point cette nouvelle par le dedans de la place ; on ne l'avoit apprise que par un trompette françois, qui étoit à l'armée des ennemis, lequel disoit s'être trouvé présent lorsqu'on étoit venu rendre compte de cette sortie au comte de Tilly, chez lequel il étoit.

Le même jour, on disoit que la comtesse de Monasterol [1] étoit à l'extrémité du pourpre, qui faisoit alors de grands ravages presque par tout le royaume, et auquel on trouvoit peu de remèdes. On sut que le duc d'Albe étoit tombé dans une espèce de consomption, et qu'il diminuoit à vue d'œil ; ce pouvoit bien être un effet du chagrin qu'il avoit eu de la mort de son fils, et qu'il avoit encore de l'état des affaires présentes.

Le soir, le roi et la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à six heures et demie à Marly, et après que le Roi leur eut fait voir toutes les beautés de son jardin, il leur donna à souper, ensuite de quoi ils s'en retournèrent à Saint-Germain. Cette visite étoit proprement un adieu que le roi d'Angleterre venoit faire au Roi, car il devoit partir pour l'armée deux jours après, quoiqu'il ne fût pas en bonne santé.

On avoit su, quelques jours auparavant, que le comte de Brossia [2], voulant se jeter dans Douai, avoit été pris, aussi bien qu'un capitaine de grenadiers du régiment de Piémont et plusieurs autres officiers, qui avoient été traités très honnêtement.

On avoit dit aussi que la reine Anne avoit changé de religion, ayant quitté le calvinisme, qu'elle avoit professé jusqu'alors, pour embrasser la religion d'Angleterre ; ce qui étoit en quelque sorte approuver le docteur Sachewerell [3], qu'elle persécutoit parce qu'il étoit de la religion anglicane.

1. Fille du comte de Villebreuil, gentilhomme attaché au comte de Toulouse.
2. Gentilhomme de Franche-Comté, grand joueur.
3. Il arrivoit tous les jours en Angleterre des séditions, et même des combats particuliers à son occasion.

On avoit encore appris que le vieux duc Ulric de Brunswick Wolfenbuttel [1], qui étoit luthérien, s'étoit fait catholique.

13 mai. — Le 13, on vit arriver à la cour d'Avignon, major des gardes du corps, qui étoit allé sur la frontière faire la revue des quatre compagnies, qu'il avoit trouvées aussi belles que jamais, malgré le malheur du temps [2]. Le même jour, on sut que la maréchale de la Meilleraye [3] qui avoit quatre-vingt-huit ans, étoit à l'extrémité à Paris, et que Blouin, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles, avoit depuis trente heures une fièvre assez violente, malgré le quinquina; de sorte qu'il avoit été obligé de s'en aller à Versailles, quoiqu'il fût de quartier auprès du Roi.

Ce jour-là, le duc de Noailles prit congé du Roi pour se rendre en Roussillon.

14 mai. — Le lendemain, on apprit que Blouin avoit eu une assez mauvaise nuit, qu'il avoit été saigné le matin, et qu'il devoit encore l'être le soir à cause du grand mal de tête qui lui duroit toujours [4]. On assuroit aussi que, comme la Blinière [5], que le maréchal d'Huxelles avoit envoyé en Hollande, en étoit revenu, on devoit encore tenir ce jour-là une conférence à Gertruydemberg, qu'on croyoit être la dernière, en bien ou en mal; et l'on ajoutoit que les ministres de l'Empereur s'étoient beaucoup relâchés, mais que les Hollandois insistoient toujours pour obliger le Roi à fournir de l'argent pour faire la guerre au roi d'Espagne.

Ce jour-là, le Roi entra dans la soixante et huitième année de son règne, se trouvant dans une santé parfaite, et sans aucune incommodité.

On ne sut qu'alors que le comte de Druy s'étoit démis de sa brigade dans la compagnie des gardes du corps de Noailles en

1. C'étoit le grand-père de l'archiduchesse.

2. On ne leur avoit presque point donné d'argent, et le Roi leur avoit fourni leurs chevaux.

3. Sœur du défunt duc de Brissac, grand-oncle de celui d'alors et de la défunte marquise de Biron. — [Elle était la seconde femme du maréchal de la Meilleraye mort en 1664. Un fils issu du premier mariage du maréchal avait épousé Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, et reçu le titre de duc de Mazarin. Voy. notre ouvrage *Mazarin et Colbert*. — *Comte de Cosnac*.]

4. Il y avoit plus de trois mois qu'il le négligeoit.

5. C'étoit un avocat du parlement de Paris qui avoit beaucoup d'esprit, et que le maréchal d'Huxelles avoit mené avec lui.

faveur de son fils, qui en étoit le premier exempt, quoiqu'il y eût déjà quelques jours que le Roi lui eût donné l'agrément.

15 mai. — Le 15, on apprit que la maréchale de la Meilleraye étoit morte le soir d'auparavant, et le Roi dit, en revenant de sa messe, que le comte de Vandeuil[1], mestre de camp du régiment de Monseigneur et gouverneur de Peccais[2], étoit aussi mort de maladie; tout le monde le regretta, parce qu'il étoit honnête homme, et l'on plaignoit son sort d'être mort avant que d'avoir vingt-cinq ans, étant aussi bien établi qu'il l'étoit, non seulement par les deux emplois qu'il avoit, mais parce que, depuis trois mois, il avoit épousé une fille d'Orléans, qui lui avoit apporté huit cent mille livres.

Le matin, on sut que Blouin avoit passé une mauvaise nuit; mais, l'après-dînée, on apprit que la saignée du pied qu'on lui avoit faite le matin avoit diminué de beaucoup sa fièvre et son mal de tête.

Le même jour, le roi d'Angleterre partit de Saint-Germain à cinq heures du matin pour se rendre à l'armée, et le mariage du duc de Vendôme se fit à Sceaux, avec de grandes magnificences de la part du duc du Maine.

On assuroit aussi que, le 12, le canon ne tiroit pas encore devant Douai; mais on voyoit des lettres de la frontière qui parloient tout autrement, et qui portoient que, le 12, les ennemis avoient une batterie de neuf pièces qui tiroit.

On sut encore que le Roi, à la prière du duc de Noailles, avoit donné le bâton d'exempt dans sa compagnie, qui vaquoit par la promotion du jeune Druy, à Choisselas[3], major du régiment de cavalerie d'Anjou. On apprit aussi que le maréchal de Montesquiou étoit venu avec une trentaine d'officiers généraux à Péronne au-devant du maréchal de Villars, et qu'il disoit qu'on pouvoit secourir Douai, mais que d'autres soutenoient le contraire.

16 mai. — Le 16 au soir, on apprit que Blouin avoit été saigné à la jugulaire, et qu'il n'avoit plus que fort peu de fièvre. Sur les dix heures du soir, il arriva un courrier de Hollande, mais il fallut toute la nuit pour déchiffrer ses dépêches.

1. Gentilhomme de Picardie, dont le père étoit lieutenant général, lieutenant des gardes du corps et gouverneur de Peccais.
2. Place en Languedoc, dont le gouvernement valoit douze mille livres de rente.
3. Gentilhomme de Dauphiné; il s'appeloit Choiselast.

17 mai. — Le 17, le duc de Bourbon partit de grand matin de Marly pour se rendre à l'armée, et ce matin-là, on ne disoit encore rien de ce qu'avoit apporté le courrier de Hollande, ce qui en faisoit mal augurer. On apprit ce jour-là que le comte de Vandeuil n'étoit pas mort, mais qu'ayant eu une léthargie de douze heures après une grande maladie, on l'avoit cru mort, et qu'il se portoit mieux. On disoit aussi que la saignée de Blouin à la jugulaire ne lui avoit pas fait grand bien, qu'au contraire elle n'avoit fait qu'augmenter sa douleur de tête, et qu'il avoit passé une mauvaise nuit. L'après-dînée, on commençoit à dire que le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, ayant demandé des passeports pour s'en revenir et se préparant pour leur départ, il étoit arrivé à Gertruydemberg un courrier des États-Généraux, par lequel ils les prioient de ne pas partir sitôt, que les conférences devoient recommencer le 18, et qu'on avoit encore quelque espérance. On apprit aussi que Lée, lieutenant général, qui devoit servir en Allemagne, étoit revenu pour servir en Flandres; que le marquis de Sailly, qui devoit servir en Dauphiné, alloit commander sur la Somme [1], et que le comte de Montroux, qui n'étoit pas employé, alloit commander dans Valenciennes [2]. En ce temps-là, la duchesse de Duras et les marquises de Villequier et de Cany firent des fausses couches, et la marquise de Torcy accoucha heureusement d'une fille. Le soir, le Roi retourna à Versailles, pour y rester seulement huit jours, et revenir le 26 à Marly.

18 mai. — Le 18, on apprit, par les lettres de la frontière, que toutes les troupes commenceroient à se mettre en mouvement le 19, le 20, le 21 et le 22, et que toute l'armée seroit assemblée sous Cambrai le 26, au nombre de cent soixante-six bataillons et de deux cent quatre-vingt-dix-huit escadrons [3].

19 mai. — Le 19, on disoit que l'abbé de Polignac avoit mandé à Bernieres, intendant de l'armée de Flandres, qu'il le prioit de l'instruire de tous les mouvements qu'on avoit dessein de faire de ce côté, afin que lui et le maréchal d'Huxelles pussent y conformer les leurs; et l'on sut que certainement le canon des

1. Il alloit défendre son bien qui étoit en ce pays-là.
2. Dans Maubeuge.
3. On auroit été bien heureux que les uns et les autres eussent été complets.

ennemis avoit tiré le 14; cependant on croyoit qu'ils étoient encore assez éloignés du chemin.

On apprit ce jour-là que l'évêque de Séez[1], après avoir vu mourir du pourpre son neveu, l'abbé de Chateaurenard[2], son grand vicaire, et cinq de ses chanoines, et les ayant voulu assister, avoit lui-même pris la maladie et en étoit mort.

20 mai. — Le 20, on reçut des lettres de la frontière, qui marquoient que les ennemis étoient logés sur l'angle du premier chemin couvert, et le maréchal de Berwick partit de Versailles en poste pour aller à l'armée de Flandres, quoique jusque-là il eût toujours dit qu'il n'iroit qu'en Dauphiné, et même en partant il assura qu'il y seroit le 15 de juin.

21 mai. — Le 21, le bruit couroit que le maréchal de Bezons venoit en personne amener en Flandres les troupes d'Allemagne.

Le soir, la princesse de Condé présenta au Roi, chez la marquise de Maintenon, sa fille, la duchesse de Vendôme, et l'on reçut des lettres de la frontière, qui marquoient que des gens venus de Cambrai avoient dit que depuis deux jours on ne tiroit plus le canon devant Douai, ce qui n'avoit pas laissé de donner de l'inquiétude, mais qu'il en étoit venu d'autres depuis qui avoient débité que la cause de ce silence étoit que les assiégés avoient fait une grande sortie, dans laquelle ils avoient encloué tout le canon des assiégeants, et où il y avoit eu six mille hommes tués de part et d'autre.

22 mai. — Le 22, les députés des États de Bourgogne vinrent saluer le Roi et lui apporter leurs cahiers, et ce fut l'abbé de Druy[3] qui porta la parole.

Le même matin, le Roi, après sa messe, alla encore visiter sa chapelle neuve, où il régla tous les postes que sa garde y devoit tenir et toutes les autres choses qu'on devoit observer pendant le service divin, pour les sermons et pour les cérémonies; ensuite de quoi il fit chanter un motet tout entier pour essayer comment la musique y réussiroit. Tout le monde fut très content de la magnificence de cet édifice et de la beauté des peintures; mais

1. Fils de défunt d'Aquin, premier médecin du Roi.
2. Fils de son frère aîné, qui avoit été intendant en Bourbonnois, et depuis secrétaire du cabinet du Roi et président au Grand Conseil.
3. Frère du comte de Druy, lieutenant général.

il s'y trouva encore des gens qui y remarquèrent des défauts [1]. On apprit ce jour-là la mort de l'abbé de Champdenier [2], qui avoit plus de quatre-vingts ans, et qui laissoit encore une belle abbaye. On sut aussi que, dans la dernière sortie, on n'avoit point encloué le canon, quoiqu'on eût poussé les ennemis fort loin.

23 mai. — Le 23, on reçut une lettre de Valori, maréchal de camp et ingénieur dans Douai, et qui étoit apostillée d'Albergotti, par laquelle il assuroit qu'il tiendroit jusqu'au jour qu'il avoit promis [3]; mais cette lettre ne parloit point de sortie, et disoit seulement que les assiégeants n'étoient encore maîtres de rien. Cependant le courrier du maréchal de Villars dépêché de Cambrai, qui avoit apporté la lettre, disoit qu'on avoit entendu un grand feu, comme d'une sortie ou d'une attaque de chemin couvert.

Ce jour-là, le Roi alla se promener avec la duchesse de Bourgogne à Meudon, où Monseigneur étoit depuis quelques jours. On sut le même jour que la marquise de Denonville [4] la mère étoit morte à la campagne, et le duc de Rohan demanda au Roi l'agrément de marier sa fille au prince de Berghes [5], grand d'Espagne et chevalier de la Toison, ce que le Roi lui accorda.

24 mai. — Le 24, on étoit bien en peine de ce qu'avoit apporté le courrier qui étoit arrivé de Hollande le 22, mais on n'en put rien apprendre, sinon qu'il devoit y avoir encore une conférence. Pour le courrier du maréchal de Villars qui étoit arrivé le 23, on sut qu'il avoit apporté une lettre du dedans de Douai en date du 20, qui portoit que, depuis le commencement du siège, il n'y avoit point eu de sortie considérable que celle du duc de Mortemart; qu'on en avoit voulu faire une autre, où le

1. Le Roi s'en plaignit même assez fortement, marquant qu'il connoissoit les gens de qualité qui s'étoient signalés dans cette censure.

2. Il étoit de la maison de Rochechouart, et son frère, le marquis de Champdenier, étoit capitaine des gardes du corps, quand il fut disgracié pendant la minorité du Roi, et qu'on mit le comte de Noailles à sa place, depuis duc de Noailles, père du maréchal.

3. La question étoit de savoir qui étoit ce jour-là, car cela étoit entre le Roi et lui.

4. Elle étoit d'une des meilleures familles de robe de Paris, sœur de du Saussoy, écuyer du Roi.

5. Seigneur flamand qui avoit de belles dignités, mais peu de biens et de mine.

marquis de Bullion devoit commander, mais que les esprits des soldats s'étoient trouvés si mal disposés, qu'on n'a pas jugé à propos de la hasarder. On apprit encore par cette lettre que ceux qui disoient qu'il n'y avoit qu'un chemin couvert avoient raison, et qu'en même temps ils se trompoient, parce qu'effectivement il y avoit des endroits de la place attaquée où il n'y en avoit qu'un, et d'autres pareillement attaqués où il y en avoit deux. Elle marquoit aussi que les ennemis n'étoient pas encore maîtres de l'avant-fossé, et qu'il y avoit une redoute dans le marais qui les incommodoit fort, qu'ils essayoient de la raser pendant le jour, et que les assiégés la réparoient pendant la nuit.

On apprit ce jour-là que le cardinal de Bouillon, qui étoit depuis quelque temps à son abbaye de Saint-Waast d'Arras, ayant fait sa partie avec son neveu le prince d'Auvergne, celui-ci étoit venu avec un gros corps de cavalerie des ennemis jusqu'auprès d'Arras, où le cardinal l'étoit allé joindre, laissant un paquet pour le Roi, dans lequel on trouva une lettre, le cordon et la croix de l'Ordre, et la démission de la charge de grand aumônier de France; cette lettre fut aussitôt rendue publique et on l'a jugée trop nécessaire à l'histoire pour ne la pas mettre ici.

Lettre de M. le cardinal de Bouillon au Roi.

« Sire,

« J'envoie à Votre Majesté, par cette lettre que je me donne « l'honneur de lui écrire, après dix ans et plus des plus inouïes, « et des plus injustes, et des moins méritées souffrances, accom- « pagnées durant tout ce temps-là de ma part de la plus cons- « tante, et peut-être trop outrée (non seulement à l'égard du « monde, mais même peut-être à l'égard de Dieu et de son « Église) patience et du plus profond silence; J'envoie, dis-je, à « Votre Majesté, avec un très profond respect, la démission volon- « taire, qui ne peut être regardée par personne comme l'aveu « d'un crime que je n'ai jamais commis, de ma charge de grand « aumônier de France, et de ma dignité de l'un des neuf prélats « commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit, qui a l'honneur « d'avoir Votre Majesté pour chef et grand maître, qui a juré « sur les saints Évangiles le jour de son sacre l'exacte observa-

« tion des statuts dudit Ordre; en conséquence des quels statuts, « je joins dans cette lettre le cordon et la croix du Saint-Esprit, « que par respect et soumission pour les ordres de Votre Majesté, « j'ai toujours portés sous mes habits, depuis l'arrêt que Votre « Majesté a rendu contre moi absent et non entendu, dans son « conseil d'En haut, le 11 septembre 1701. En conséquence de « ces deux démissions que j'envoie aujourd'hui à Votre Majesté, « je reprends par ce moyen la liberté de ma naissance [1] de prince « étranger fils de souverain ne dépendant que de Dieu, et de ma « dignité de cardinal-évêque de la sainte Église romaine et « doyen du sacré collège, évêque d'Ostie, premier suffragant de « l'Église romaine, qui me donne naturellement liberté séculière « et ecclésiastique; de laquelle je ne me suis volontairement privé « que par les deux serments que je fis entre les mains de Votre « Majesté en 1671, le premier pour la charge de grand aumônier « de France, la première des quatre grandes charges de sa « maison et de la couronne, et le second serment pour la dignité « d'un des neuf prélats commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit, « desquels serments je me suis toujours très fidèlement et très « religieusement acquitté tant que j'ai possédé ces deux dignités; « desquelles je me dépose aujourd'hui volontairement, et avec « une telle fidélité aux ordres et aux volontés de Votre Majesté, « en tout ce qui n'étoit pas contraire au service de Dieu et de « son Église, que je désirerois bien en avoir une semblable à « l'égard des ordres de Dieu et de ses volontés, à quoi je tâche- « roi de travailler uniquement le reste de mes jours, en servant « Dieu et son église dans la première place après la suprême où « sa divine providence m'a établi, quoique très indigne, et en « cette qualité qui m'attache uniquement au Saint-Siège, j'assure « Votre Majesté que je suis et serai jusqu'au dernier soupir de « ma vie, avec le respect profond qui est dû à la Majesté royale.

« Sire,

« De Votre Majesté le très humble

« et très obéissant serviteur [2]. »

1. Où avoit-il pris sa souveraineté chimérique, lui qui savoit par lui-même que c'étoit le Roi qui lui avoit donné les honneurs de prince?

2. [Cette lettre mérite une explication : le cardinal de Bouillon avait été disgracié pour avoir publié un Mémoire dans lequel il faisait remonter sa maison aux anciens ducs de Guyenne, comtes d'Auvergne, et il voulait

25 mai. — Le 25, le Bret, premier président du parlement d'Aix, prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi dans son cabinet, après son lever [1], suivant la coutume, et l'on sut que le Roi avoit donné l'agrément de tous les régiments de cavalerie qui étoient à vendre : au marquis de Villequier, celui du régiment de Duras; au marquis d'Harcourt, celui du régiment de Lessart; au marquis de Gouffier [2], celui du régiment de Villequier; au marquis de Saint-Blimont [3], celui du régiment d'Harcourt; à Vaudrémont [4], celui du régiment de Vignaux : pour celui de Châteaumorand, le comte de Lordat l'avoit accepté depuis longtemps.

Dès le même jour, l'abbé d'Auvergne vint trouver le Roi au sortir de son dîner, et lui témoigna le désespoir où il étoit de ce qu'avoit fait son oncle le cardinal de Bouillon; le Roi lui répondit qu'il étoit bien fâché qu'il eût un oncle capable de faire une extravagance comme celle-là, mais que les fautes étoient personnelles. Le soir, comme le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, le duc d'Albret, le chevalier de Bouillon et le comte d'Évreux, enfants du duc de Bouillon, firent un pareil compliment au Roi, lui protestant qu'ils voudroient donner tout leur sang pour réparer la faute de leur oncle: et le Roi leur répondit qu'ils devoient être bien fâchés d'avoir un oncle capable de faire une extravagance comme celle-là, et qu'il étoit bien persuadé qu'ils n'y avoient point de part.

26 mai. — Le 26, le Roi alla s'établir à Marly l'après-dînée jusqu'à la surveille de la Pentecôte, et comme il se promenoit dans ses jardins, le secrétaire d'Etat Voysin vint lui rendre compte de ce que venoit d'apporter un courrier du maréchal de

faire appeler l'aîné de ses neveux *dauphin d'Auvergne*; mais le Roi s'y était opposé. Le savant Baluze fut également disgracié pour avoir soutenu cette thèse dans son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*. Le cardinal de Bouillon fondait sa prétention de prince étranger sur le mariage de Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, son grand-père, avec Charlotte de la Marck, héritière du duché de Bouillon et de la principauté de Sedan. — *Comte de Cosnac.*]

1. Les serments se prêtoient toujours en ce même lieu, et à cette même heure.

2. Gentilhomme de Picardie, fils du marquis de Foye; il étoit capitaine dans le régiment de Ternault.

3. Gentilhomme de Picardie, neveu par sa mère du commandeur et du baron de Breteuil; il étoit capitaine dans le régiment de Chartres.

4. C'étoit un gentilhomme de Normandie, et il étoit lieutenant-colonel.

Villars; on apprit donc qu'il avoit envoyé une lettre d'Albergotti du 23 et du 24, par laquelle il marquoit que sa place et sa garnison étoient en bon état, que les assiégeants n'avoient encore rien pris, qu'il avoit fait faire plusieurs petites sorties qui avoient très bien réussi, qu'on avoit culbuté la tête de la tranchée, et qu'on avoit même emporté dans le chemin couvert des gabions et des ballots de laine des ennemis. La lettre du maréchal de Villars marquoit encore que l'armée du Roi devoit marcher le 26 à Marquion, que les ennemis s'étoient avancés sur le bord du ruisseau d'Arleux, qui n'étoit pas praticable, et qu'ils avoient marqué un champ de bataille dans un autre, en cas qu'on allât à eux par les plaines, lequel ils avoient couvert de redoutes palissadées, avec des batteries entre deux. Sur cette nouvelle, on conclut que l'armée du Roi iroit faire le tour derrière Arras pour doubler la tête des rivières, et se trouver dans les plaines de Lens, où elle pourroit déployer ses ailes, si les ennemis venoient au-devant d'elle, ou les attaquer par un pays plus ouvert, s'ils restoient dans leur camp. Mais une nouvelle qui affligea bien tous les honnêtes gens, fut que Castelas, lieutenant général et lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, avoit les deux os de la jambe cassés d'un coup de pied que le cheval du duc de Bourbon lui avoit donné.

Le soir, on vit la table du Roi préparée pour le souper; elle étoit de quatorze couverts, mais on y en ajouta deux et, peu de temps après, le Roi se mit à table, et l'on vit les dames nommées s'y mettre avec lui et la famille royale, qui n'étoit pas complète ce soir-là, le duc et la duchesse d'Orléans n'étant pas arrivés, la duchesse de Bourbon n'y mangeant pas encore, à cause de son grand deuil, la princesse douairière de Conti étant restée à Versailles pour prendre des eaux, et la duchesse du Maine n'étant pas à Marly. Voici comme on étoit assis à table : le Roi, la duchesse de Bourgogne, Mlle de Bourbon, la princesse d'Espinoy, la maréchale de Boufflers, la marquise de Nogaret, la duchesse de Villeroy, Monseigneur, le duc de Berry, la comtesse de Mailly, la duchesse de Lauzun, Mme Desmaretz, la jeune maréchale d'Estrées, la duchesse de Brancas, Madame et le duc de Bourgogne.

27 mai. — Le 27, on vit arriver le duc de Bouillon [1] à Marly,

1. Il venoit de sa belle maison de Navarre, proche Évreux.

quoiqu'il n'y eût point d'appartement; mais ayant eu l'avis de la démarche de son frère le cardinal par un courrier exprès de son fils le comte d'Evreux, il n'avoit pas balancé de se rendre auprès du Roi, croyant bien qu'il ne le trouveroit pas mauvais, et lui en faisant demander la permission. Il vit donc le Roi dans son lit, il le servit à son lever, et à son dîner à son petit couvert, et ensuite, ayant eu un moment d'audience dans le cabinet, il alla reprendre Mlle de Bouillon, qu'il avoit laissée à Versailles, et s'en alla à Paris voir sa femme, qui avoit été assez malade, et qui se portoit mieux. Ce jour-là, la duchesse de Bourgogne, Madame et les autres princesses commencèrent à tenir leurs tables pour les dames, comme cela avoit été résolu.

On sut le même jour que la cavalerie d'Allemagne avoit passé le Rhin à Strasbourg pour subsister plus commodément, pendant que toute l'infanterie étoit dans les lignes, à la réserve de deux régiments, qui avoient aussi passé le Rhin avec la cavalerie.

On apprit aussi que Bourck, lieutenant général, qui étoit destiné pour l'armée du Dauphiné, étoit allé servir en Flandres, où le marquis de Cilly [1] et le comte de Ravignan, maréchaux de camp nouvellement échangés, s'étoient aussi rendus. Voici en quel ordre fut la séance du souper du Roi ce soir-là : le Roi, la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, la princesse de Montauban, la maréchale de Clérambault, la marquise de Castries, la marquise de Bouzols, la comtesse de Roucy, la marquise de Listenois, la princesse de Ruppelmonde, Mme Voysin, la maréchale douairière d'Estrées, la marquise du Chastelet, la duchesse de Roquelaure, Mlle de Charolois et Madame. Car, comme Monseigneur et les princes ses enfants avoient fait un retour de chasse, après avoir couru le cerf dans la forêt de Saint-Germain, leur absence donna plus de places pour les dames.

28 mai. — Le 28 au matin, il arriva un courrier de Hollande; mais ce qu'il avoit apporté fut un mystère pour toute la cour, ce qui ne fut pas de bon augure. Il en arriva l'après-dînée un de retour venant d'Espagne, sur lequel on garda un pareil secret; et on en eut un troisième de Flandres, par lequel on apprit que l'armée du Roi avoit marché le 26 à Marquion, d'où elle étoit

1. Gentilhomme de Normandie qui avoit été fait prisonnier à la bataille d'Hochstædt.

venue le 27 auprès d'Arras, qu'elle y séjournoit le 28, et que, le lendemain, elle passeroit la Scarpe, et se trouveroit ainsi dans les plaines de Lens.

Cependant on disoit que le siège de Douai n'étoit pas plus avancé qu'on ne l'avoit appris par le dernier courrier, mais l'apparence étoit que les assiégeants ne laissoient pas d'avancer peu à peu. Le soir à la promenade, le Roi dit que le roi d'Espagne étoit devant Balaguer, et qu'il le battoit avec du canon, la Sègre entre deux, parce que les murailles en étoient mauvaises, et qu'on pouvoit l'insulter par cet endroit, la rivière y étant guéable en plusieurs endroits.

Ce soir-là, voici en quel ordre on fut assis au souper du Roi : le Roi, la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, la duchesse de Lauzun, la marquise de Souvré, la maréchale de Villars, la marquise de Clermont, la marquise de Nogaret, Mlle de Tourpes, Monseigneur, le duc de Berry, la princesse d'Espinoy, Mme de Châteautiers, la marquise de l'Aigle, la marquise d'Antin et Madame.

29 mai. — Le 29 au soir, on se disoit à l'oreille que le Roi avoit dépêché un courrier au maréchal de Villars pour lui porter un ordre positif de combattre, ce qui mit la cour dans un grand mouvement, d'autant plus que l'on savoit que la plupart des régiments d'infanterie et de cavalerie étoient très foibles. Il est vrai que bien des gens croyoient que les ennemis pourroient s'avancer au-devant du maréchal de Villars, mais il y en avoit aussi de bien sensés, qui soutenoient qu'ils ne quitteroient jamais le siège de Douai pour venir hasarder une bataille ; qu'ils étoient trop habiles pour abandonner un champ de bataille qu'ils avoient fortifié de bonnes redoutes pour venir combattre en rase campagne, et même qu'il n'y avoit point d'apparence qu'ils voulussent donner une bataille avant que toutes leurs troupes les eussent joints, y en ayant encore plusieurs d'éloignées, et même la plupart des recrues des régiments qu'ils avoient au siège. Ce soir-là, voici quelle étoit la séance du souper du Roi : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse d'Orléans, la marquise d'Epinay, la marquise de Gondrin, la comtesse de Caylus, la marquise de la Vallière, Monseigneur, le duc de Berry, la duchesse d'Elbeuf, la marquise de Polignac, la marquise de la Vrillière, Mlle de Bourbon, Madame et le duc de Bourgogne.

30 mai. — Le 30, il arriva un courrier de Flandres, par lequel on apprit que l'armée du Roi, qui avoit campé le 28 sous Arras sur huit lignes, avoit passé la Scarpe le 29 dans le même ordre, et s'étoit campée la droite appuyée à cette rivière, et la gauche s'étendant vers Careney : que l'armée des ennemis avoit fait un mouvement pour étendre sa droite jusqu'à Billy et Montigny, et l'appuyer au marais de Harne, comme leur gauche l'étoit à Vitry sur la Scarpe, qu'ils avoient fortifié. Le Roi parut fort gai de la disposition de son armée; il dit entre autres choses que ce qui lui faisoit plaisir étoit que ses trois généraux étoient du même avis, ce que l'on interprétoit du dessein qu'ils avoient formé de combattre.

Le soir, il n'y eut rien de particulier au souper du Roi, le tour des dames recommençant à peu près comme le premier jour, hormis que la duchesse de Bourbon y mangea pour la première fois depuis son grand deuil.

31 mai. — Le 31, on apprit, par les lettres de l'ordinaire qui étoient venues depuis celles du courrier, que, comme les généraux étoient allés se promener pour reconnoître la contenance des ennemis, il y avoit eu une escarmouche entre les houssards des deux armées, que d'abord le colonel de ceux de France avoit été pris, mais qu'ayant trouvé moyen de s'échapper, il étoit venu rejoindre sa troupe, l'avoit remenée à la charge, et avoit bien battu les houssards des ennemis, dont il en avoit pris quarante.

JUIN 1710

1er juin. — Le 1er juin, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que l'armée du Roi s'étoit avancée jusqu'à trois quarts de lieue de celle des ennemis, qu'elle étoit en présence et parallèle à eux, ayant sa droite à la Scarpe et sa gauche à Lens; mais qu'ils étoient si fortement retranchés, qu'il paroissoit impossible de les attaquer. On sut cependant, par les lettres du même courrier, que les ennemis s'étoient rendus maîtres de l'avant-chemin couvert de Douai.

2 juin. — Le 2, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et Monseigneur alla courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain avec le duc et la duchesse de Bourgogne, le

duc de Berry, et plusieurs dames et seigneurs de la cour. Le soir, sur les sept heures, après que le Roi eut travaillé longtemps avec le comte de Pontchartrain, toute sa famille royale s'assembla dans son cabinet, et ensuite il passa chez Madame pour lui faire compliment sur le mariage du duc de Berry avec Mademoiselle, et ce fut ainsi qu'il fut déclaré, ayant été tenu très secret jusqu'alors par toutes les parties intéressées. Cela donna un grand mouvement à la cour, et une joie très sensible à toute la maison d'Orléans.

3 juin. — Le 3, on sut que, pour accélérer les choses, le duc d'Orléans prenoit le parti de dépêcher un courrier au duc de Savoie, son beau-frère, pour lui donner part du mariage, et le prier de faire passer à Rome le même courrier, qui étoit chargé des dépêches du Roi et des siennes pour aller demander la dispense nécessaire pour le mariage, les parties se trouvant cousins issus de germains [1].

Il arriva ce jour-là un courrier du maréchal de Villars, par les dépêches duquel on apprit que les ennemis ayant fait une redoute à l'endroit où ils avoient détourné le cours de la Scarpe et n'ayant pas jugé à propos d'étendre assez leurs retranchements pour l'embrasser, le maréchal de Villars l'avoit fait attaquer par un détachement commandé par le marquis de Broglie, lieutenant général, le marquis de Nangis, maréchal de camp, et Bellerieu, brigadier; qu'on l'avoit emportée, qu'on y avoit fait trois cents prisonniers, qu'on l'avoit rasée, et qu'on avoit fait rentrer la Scarpe dans son lit naturel; qu'à la vérité il y avoit encore un batardeau au-dessous de cet endroit, lequel on n'avoit pas pu rompre, parce qu'il étoit dans le camp des ennemis, mais que l'on espéroit que le poids de l'eau l'emporteroit; que cependant, comme l'armée du Roi n'avoit point d'eau dans son camp, elle avoit marché au grand et petit Vimy [2], qui sont à moitié chemin d'Arras à Lens, où elle pouvoit trouver de l'eau en abondance; que d'ailleurs Douai se défendoit toujours vigoureusement, qu'on y faisoit de fréquentes sorties, où l'on renversoit toujours la tête des travaux des ennemis; qu'on avoit même une fois été jusqu'à leur pont, lequel auroit eu le temps de brûler, si

1. Ils l'étoient d'un côté, mais de l'autre ils étoient cousins germains, Monseigneur étant père de la duchesse d'Orléans.
2. Cela ne se trouva pas véritable.

l'on avoit eu les choses nécessaires pour y mettre le feu; que l'on étoit toujours maître du chemin couvert, et que les assiégeants n'avançoient que très lentement, poussant leur travail à la sape, et qu'ils étoient encore le 1er du mois sur le glacis. Outre cela, le Roi, parlant de cette affaire à son dîner, ajouta que les ennemis avoient voulu secourir la redoute, mais qu'ils s'y étoient pris trop tard; qu'ils avoient couché trois jours de suite en bataille, et que, quand ils avoient quitté leur quartier du Pont-à-Rache pour venir se mettre en présence de son armée, Albergotti avoit sur-le-champ fait sortir deux mille hommes de sa place, qui avoient brûlé le Pont-à-Rache, et pillé tout ce que les ennemis avoient laissé dans ce quartier-là; et c'étoit ce qui avoit fait courir le bruit à Paris qu'ils avoient levé le siège; mais ils étoient bientôt retournés reprendre leurs postes de ces côtés-là.

L'après-dînée, sur les quatre heures, la reine et la princesse d'Angleterre vinrent du couvent de Chaillot, où elles étoient depuis le départ du roi, à Marly, pour faire leurs compliments à la maison royale sur le mariage du duc de Berry [1].

4 juin. — Le 4, on apprit que le marquis de Montpeyroux avoit perdu le dernier de ses garçons, qui étoit unique, grande affliction pour un homme de qualité qui avoit de grands biens.

5 juin. — Le 5, dès le matin, Monseigneur partit avec le duc de Berry pour aller à Rambouillet courre le même jour un loup, le lendemain un cerf, et revenir le même jour à Versailles. Le même matin, le duc et la duchesse de Bourgogne, avec leur cour, allèrent à Versailles pour assister à la bénédiction de la chapelle neuve du Roi, dont la cérémonie fut faite par le cardinal de Noailles [2], archevêque de Paris; ensuite de laquelle ils revinrent dîner à Marly.

L'après-dînée, sur les quatre heures, ils partirent tous avec le Roi, qui voulut revenir de bonne heure à Versailles pour assister au salut dans sa chapelle neuve, qu'il affectionnoit beaucoup, et qui étoit d'une prodigieuse magnificence, tant par les peintures

1. C'étoit un compliment qui serroit bien le cœur à cette pauvre princesse, qui avoit toujours espéré être duchesse de Berry.

2. Le cardinal de Janson avoit prétendu devoir faire cette cérémonie comme grand aumônier de France; mais il céda au cardinal de Noailles, à cause qu'il étoit archevêque diocésain.

que par les sculptures, les bronzes dorés, les ornements de menuiserie et les dorures [1].

6 juin. — Le 6 au matin, on sut que la princesse de Conti, fille du Roi, qui prenoit alors des eaux, étoit partie en diligence, sur l'avis qu'elle avoit reçu que la duchesse de la Vallière, sa mère, carmélite, étoit à l'extrémité; mais elle n'eut pas la satisfaction de pouvoir recevoir sa bénédiction, car elle la trouva sans connoissance, et elle mourut une demi-heure après son arrivée. La duchesse de Bourbon, sa sœur, n'eut pas plus tôt appris qu'elle étoit partie pour Paris, qu'elle monta en carrosse pour la suivre, et en effet, elle la ramena à Versailles, lui rendant, par ces marques d'amitié, celles qu'elle lui avoit témoignées à la mort du duc son mari.

Le soir, on vit la duchesse du Maine et la duchesse de Vendôme, qui arrivoient de Sceaux, venir faire au Roi leurs compliments sur le mariage du duc de Berry, dans le dessein de s'en retourner à Sceaux dès le lendemain.

7 juin. — Le 7, les lettres de l'armée de Flandres portoient qu'elle avoit marché le 4 au camp de Thelu, mais on ne savoit pas si elle ne feroit pas encore quelque démarche.

Cependant le bruit couroit que les ennemis avoient emporté l'avant-chemin couvert, mais les mêmes lettres de l'armée marquoient que les assiégés les en avoient rechassés, et qu'on y avoit entendu faire un prodigieux feu.

Ce jour-là, qui étoit la veille de la Pentecôte, le Roi fit ses dévotions dans sa chapelle neuve avec une piété exemplaire, il toucha ensuite un très grand nombre de malades des écrouelles; l'après-dînée, il descendit encore à sa chapelle, où il entendit les vêpres chantées par sa musique [2], et sur les cinq heures et demie, après avoir travaillé avec le P. le Tellier, son confesseur, il s'alla promener dans ses jardins, et avoua qu'il étoit fatigué; mais il ne fit point encore la distribution des bénéfices vacants, qui étoient en grand nombre.

On sut le soir que le roi d'Espagne avoit été obligé de

1. C'étoit une chose immense.

2. L'abbé d'Estrées, comme commandeur de l'Ordre, avoit prétendu y officier, mais il fut réglé que ces vêpres n'étoient point une cérémonie de l'Ordre, et que c'étoit à l'ancien prêtre de la musique du Roi à y officier.

décamper de devant Balaguer, les vivres qui lui devoient venir par mer de Peniscola n'ayant pu le faire, parce qu'il y avoit une escadre de vaisseaux anglois qui croisoit sur cette côte-là ; outre que toute son infanterie n'étoit pas encore arrivée, et que le comte de Staremberg, qui n'avoit plus rien à craindre du duc de Noailles [1], avoit fait venir toutes les troupes qu'il avoit sur la frontière du Roussillon, et avoit mis ensemble une armée de vingt-cinq mille hommes.

On sut aussi que l'évêque de Metz avoit la fièvre toutes les nuits, que le marquis de Souvré en avoit eu un très violent accès, et que l'abbé Blouin, se voyant attaqué d'un mal à peu près semblable à celui de son frère, s'en étoit allé se faire traiter à Paris.

8 juin. — Le 8, jour de la Pentecôte, le Roi fit la marche de l'Ordre du Saint-Esprit à sa chapelle neuve, sortant pour cet effet par nécessité en dehors du château, parce qu'elle n'avoit pas encore de communication par le dedans. La messe fut célébrée par l'abbé d'Estrées, le seul commandeur de l'Ordre qui fût en état de le faire. L'après-dînée, le Roi entendit le sermon de l'abbé de Conflans [2], et ensuite les vêpres et le salut, avec un concours prodigieux de toutes sortes de personnes, dont la plupart étoient attirées par la curiosité de voir les magnificences de la chapelle. On avoit bien dit ce jour-là qu'il étoit venu deux courriers de Gertruydenberg et de l'armée de Flandres, mais on ne sut pas un mot de ce qu'ils avoient apporté.

9 juin. — Le 9, il couroit des grands bruits d'une attaque du chemin couvert de Douai, avec bien des circonstances, dont l'une étoit la blessure mortelle du marquis de Fervaques, et la mort d'un autre brigadier qu'on ne nommoit pas ; mais voici ce que des gens bien instruits par des lettres du dedans de la place assuroient comme véritable : que les ennemis avoient voulu emporter le chemin couvert la nuit du 4 au 5, ce qui ne leur ayant pas réussi, ils avoient au moins voulu se loger sur un angle saillant, mais que les assiégés avoient fait jouer un fourneau sous cet angle, qui en avoit fait sauter un grand nombre ; que, le matin du 6, milord Marlborough étoit venu à la tranchée, qu'il avoit

1. Depuis qu'on avoit fait marcher la plus grande partie de ses troupes en Dauphiné.

2. Gentilhomme de Picardie, parent du maréchal de Boufflers, qui avoit été capitaine de cavalerie et de dragons.

beaucoup pesté contre les ingénieurs et contre les troupes, qu'il avoit en sa présence fait apporter un grand nombre de fascines, de gabions, et de toutes les autres choses nécessaires pour mieux réussir une autre fois, et qu'on assuroit qu'il devoit faire attaquer le chemin couvert la nuit du 6 au 7, toutes ses batteries étant préparées pour cela.

10 juin. — Le 10, il arriva un courrier de l'armée de Flandres le matin, et le secrétaire d'État Voysin dit tout haut qu'il avoit des nouvelles que les ennemis n'avoient encore rien pris le 7.

On sut ce jour-là que la marquise de Louvois étoit depuis six jours considérablement malade d'une colique néphrétique ; et l'on disoit que le duc de Savoie ne vouloit point se mettre en campagne que l'Empereur ne l'eût satisfait sur ses prétentions.

11 juin. — Le lendemain, on vit l'évêque de Metz avoir deux audiences du Roi dans son cabinet, et l'on commença à dire que son affaire pour la duché prenoit un meilleur tour.

Ce jour-là, Monseigneur alla s'établir à Meudon avec une assez petite cour pour y rester jusqu'à la fête du Saint-Sacrement.

Le bruit couroit le même jour que le maréchal de Berwick avoit marché pour aller occuper le poste du Pont-Aventin, dans le dessein de couper aux ennemis la communication avec Lille, mais que les ennemis l'avoient prévenu; qu'ils avoient fourragé le camp que l'armée du Roi avoit quitté en allant camper à Thelu, petit avantage qu'ils n'auroient pas eu si l'on avoit resté là encore deux ou trois jours pour achever de le fourrager; qu'ils devoient aussi aller fourrager vers Bouchain, et qu'on avoit commandé huit cents chevaux et tous les houssards pour inquiéter leurs fourrages; que cependant le chirurgien qui pansoit le maréchal de Villars lui avoit déclaré qu'il falloit absolument qu'il allât aux eaux, et que, s'il continuoit à monter à cheval, il faudroit bientôt lui couper la jambe.

12 juin. — Le 12, on apprit que les maréchaux de Villars, de Berwick et d'Arco étoient allés coucher aux Souchets pour aller le lendemain à Béthune, apparemment pour voir en quel état étoit cette place ; qu'ils étoient partis en carrosse, et qu'ils devoient ensuite monter à cheval ; qu'on avoit posté mille hommes d'infanterie dans un bois par lequel ils devoient passer pour assurer leur marche, et que le maréchal de Montesquiou étoit resté pour commander l'armée.

13 juin. — Le 13, on sut que la marquise de Brassac[1] avoit été nommée pour être dame d'honneur de la duchesse de Vendôme, et l'on disoit tout haut que le maréchal de Villars alloit aux eaux, et que le maréchal de Berwick arriveroit ce jour-là à Saint-Germain pour venir recevoir les ordres du Roi, et partir au plus tôt pour aller commander en Dauphiné, le duc de Savoie ayant fait son accommodement avec l'Empereur, qui lui avoit accordé tout ce qu'il lui demandoit, à la réserve de Vigevano, pour lequel il lui avoit donné un équivalent.

Le soir, comme on vit que le duc et la duchesse d'Orléans avoient eu une grande conversation chez la marquise de Maintenon, on jugea que les dames de la duchesse de Berry auroient été nommées, mais elles ne furent pas encore déclarées ce jour-là ni le lendemain.

14 juin. — Le 14, les lettres de l'armée portoient qu'on avoit détaché quatorze bataillons pour les envoyer à Béthune et à Aire, et que, selon les apparences, on en enverroit encore d'autres à Bouchain et à Valenciennes, sur lesquels les ennemis pouvoient aussi facilement se jeter quand ils auroient pris Douai; que ce détachement, avec lequel on avoit aussi envoyé des ingénieurs, étoit commandé par Rooth[2], maréchal de camp irlandois. On apprit aussi une chose singulière qui étoit arrivée à Ypres : un partisan de la place, nommé Badot, avoit fait accroire aux généraux des ennemis qu'il la leur livreroit s'ils vouloient lui donner des troupes suffisamment pour s'en rendre maîtres, et il étoit convenu avec eux du jour et de l'heure auxquels il devoit la leur livrer; mais il avoit averti Chevilly, qui y commandoit, lequel, au jour nommé, avoit disposé toutes ses troupes pour les envelopper quand ils viendroient. Ils y vinrent effectivement au nombre de quatre bataillons, avec quelque cavalerie, et ils arrivèrent au point du jour jusques sur le glacis; leur premier détachement conduit par Badot entra même dans le second chemin couvert, dont il trouva la barrière ouverte, comme Badot le leur avoit promis, et ils y alloient tous entrer, quand un soldat

1. Son mari étoit un homme de qualité d'Angoumois, qui avoit été élevé auprès de Monseigneur dans sa première jeunesse, et avoit été depuis quelque temps colonel d'infanterie; elle s'appeloit de Martangis, fille d'un maître des requêtes. — [Il appartenait à une branche de la maison de Gallard. — *Comte de Cosnac.*]

2. Il n'alla pas avec ce détachement, ce fut le comte de Ravignan.

étourdi de la garnison tira un coup de fusil, et ainsi découvrit l'embuscade. Les ennemis se retirèrent en diligence, et il fallut se contenter de leur faire un grand feu de canon et de mousqueterie, qui ne leur fit pas grand mal, à cause de l'obscurité du jour, et de prendre ce premier détachement qui étoit avec Badot, lequel fut lui-même blessé au bras d'un coup de fusil.

On sut ce jour-là que le maréchal de Villars avoit grande envie de retenir le maréchal de Berwick, mais que le Roi lui avoit dépêché un courrier le jour précédent pour lui porter l'ordre de revenir en diligence, parce qu'on avoit eu nouvelle que le duc de Savoie se mettoit en mouvement; qu'on avoit eu des avis certains, par le comte du Luc, ambassadeur en Suisse, que l'Empereur persistoit toujours dans le même projet de l'année passée de pénétrer en Franche-Comté, pour y donner la main au duc de Savoie, et qu'on disoit même qu'aussitôt que Douai seroit pris, le prince Eugène iroit se mettre à la tête de l'armée d'Allemagne pour exécuter ce dessein. On disoit le même jour que le maréchal de Joyeuse étoit à l'extrémité.

15 juin. — Le 15, comme le Roi revenoit de sa messe, en entrant dans son cabinet, il appela le duc du Saint-Simon, et lui dit qu'il avoit nommé la duchesse sa femme [1] dame d'honneur de la duchesse de Berry, et cette nouvelle fut divulguée sur-le-champ. On dit en même temps que la marquise de la Vieuville [2] étoit nommée dame d'atour; mais, comme le Roi ne l'avoit pas déclarée de sa propre bouche, elle ne voulut point en recevoir les compliments à Paris, où elle étoit alors, et ne vint que sur l'avis qui lui en fut donné le soir de la part du Roi par la duchesse de Ventadour. On sut aussi que le Roi avoit nommé pour première femme de chambre Mlle de la Devèze [3], femme de chambre de la

1. Fille aînée du défunt marquis de Lorge, capitaine des gardes du corps; le duc d'Orléans l'avoit fort souhaitée, aimant beaucoup son mari: néanmoins elle ne la fut qu'au refus de la duchesse de Lesdiguière, fille du défunt maréchal de Vivonne, qui ne voulut pas quitter son vieux mari. — [Le duc de Saint-Simon dit dans ses *Mémoires* qu'il avait refusé pour sa femme cette place, qu'il considérait comme au-dessous de son rang; mais que la crainte d'une disgrâce l'avait obligé de céder à la volonté formelle du Roi. — *Comte de Cosnac.*]

2. Damoiselle de Picardie, dont le mari avoit été chevalier d'honneur de la Reine, en survivance du duc son père, qui étoit mort gouverneur du duc d'Orléans, lors duc de Chartres.

3. C'étoit une demoiselle du côté de Lyon.

duchesse d'Orléans, qui étoit bien damoiselle, et qui avoit beaucoup de mérite.

Le soir, il arriva un courrier de retour de Flandres, lequel apporta une lettre d'Albergotti du 12, par laquelle il mandoit que les ennemis étoient logés sur quelques angles du chemin couvert, mais qu'il en tenoit encore toutes les traverses, et qu'ils ne paroissoient pas vouloir l'en chasser par une action de vigueur, mais pied à pied.

16 juin. — Le 16, on apprit que le comte de Châtillon avoit traité de sa charge de premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans avec le marquis de Simiane [1], sur le pied de cent trente-six mille livres, et l'on vit ensuite le duc d'Orléans le présenter au Roi pour le remercier de l'agrément qu'il lui avoit donné [2].

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 13 portoient que les déserteurs de l'armée des ennemis assuroient qu'ils n'osoient s'étendre sur les branches du chemin couvert, parce que leurs sapeurs entendoient les mineurs des assiégés qui travailloient au-dessous d'eux; que l'on envoyoit à Bouchain un hôpital, des ingénieurs et toutes les autres choses nécessaires pour soutenir un siège, parce qu'on étoit persuadé que, quand les ennemis auroient pris Douai, ils pourroient aussitôt se jeter sur cette place que sur Béthune ou sur Aire ; et que le comte de Châteaumorand, maréchal de camp, avoit eu une violente fièvre. On sut aussi que la marquise de Louvois, qui avoit eu pendant quelques jours du relâche de sa néphrétique, en étoit attaquée tout de nouveau.

Le soir, comme le Roi alloit entrer chez la marquise de Maintenon, le maréchal de Berwick, qui avoit été pendant deux heures enfermé avec le secrétaire d'État Voysin, lui fit la révérence, et fut reçu de Sa Majesté très agréablement.

17 juin. — Le 17, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu toute la nuit la fièvre assez forte, et l'on disoit que, le 13, les ennemis avoient attaqué le chemin couvert de Douai, et qu'ils

1. Gentilhomme de Provence, qui avoit été officier dans la gendarmerie; il étoit gendre du marquis de Grignan, ayant épousé sa fille du troisième lit.

2. Il falloit que le Roi donnât l'agrément pour les grosses charges de toutes les maisons des princes.

l'avoient emporté, mais qu'on les avoit rechassés, et qu'on avoit fait une sortie si à propos qu'on avoit comblé toutes leurs sapes.

On assuroit ce jour-là que Mlles de Chartres et de Valois sortiroient de Chelles pour le mariage de Mademoiselle, et l'on commençoit à parler sourdement de celui de l'aînée avec le duc de Bourbon.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 14 portoient que l'on y disoit que le marquis de Fervaques avoit été tué ou blessé, mais les lettres qu'on avoit du 12 du dedans de la place n'en parloient point. Les mêmes lettres de l'armée marquoient aussi que le marquis de Maillebois, qui étoit à Lille en otage, mandoit au marquis de Châteauneuf, son frère, que la paix étoit certainement faite, mais à des conditions si dures, qu'on ne savoit si l'on devoit s'en réjouir; que cependant Pester, qui recevoit les contributions pour les États-Généraux, et avec lequel Bernage, intendant de Picardie, s'étoit abouché à Lens sur ce sujet, lui avoit dit qu'il n'y avoit encore rien de fait ni de rompu, mais qu'il ne dépendoit que du Roi de faire la paix, puisque les alliés s'étoient relâchés de beaucoup de choses considérables, et qu'ils ne pouvoient en faire davantage.

18 juin. — Le 18, le Roi, en allant à la messe, dit au maréchal de Berwick qu'il y avoit des lettres qui portoient que, le 15, les ennemis s'étoient logés de nouveau sur un angle du chemin couvert, mais que les assiégés avoient fait jouer un fourneau qui avoit fait sauter leur logement et une de leurs batteries, ce qui n'étoit pourtant pas une nouvelle encore trop certaine. On sut aussi, par les lettres de l'armée du 15, qu'effectivement Rooth étoit allé à Béthune [1] avec trente ou quarante canonniers, et qu'on avoit envoyé quelques régiments de dragons, sous les ordres du chevalier de Pezeux, joindre à Bouchain le comte de Coigny, qui y étoit depuis quelques jours.

Ce soir-là, le Roi, après son dîner, ayant travaillé longtemps avec le maréchal de Berwick, il lui prit une colique qui l'obligea de se mettre au lit, et Fagon lui fit prendre un lavement qui le soulagea, et sur les dix heures du soir, il se leva en robe de chambre, et mangea de bon appétit un petit potage en public.

1. Ravignan étant allé à Ypres.

On sut ce jour-là que, le 15, les ennemis s'étoient rendus maîtres du chemin couvert de Douai, sans être obligés de faire une action, mais l'ayant seulement embrassé de tous côtés par des logements.

19 juin. — Le 19, le Roi, se trouvant fort bien, se leva à son ordinaire, mais il ne voulut pas aller à la procession du Saint-Sacrement; il chargea Monseigneur d'y représenter pour lui, et effectivement il y alla en cérémonie dans le carrosse du corps, et les gardes du corps, les Cent-Suisses et les gardes de la prévôté de l'hôtel y marchèrent; mais, quand Monseigneur sortit et quand il rentra, les régiments des gardes ne firent qu'appeler.

Ce jour-là, la garde relevoit chez le Roi, de sorte que l'ancienne garde resta en bataille dans la grande cour du château, à l'ordinaire, et la garde qui alloit relever se tint en bataille dans la grande place qui est entre la cour et les écuries, sur le chemin par où devoit venir le Saint-Sacrement. La marche se fit à l'ordinaire depuis la paroisse jusqu'au reposoir de l'hôtel de Conti, au sortir duquel la procession passa entre la garde françoise et la garde suisse, qui alloient relever; tous les officiers et les soldats étoient à genoux, le chapeau bas, les soldats présentoient leurs armes, et les officiers saluèrent le Saint-Sacrement de l'esponton et du drapeau. La garde qui descendoit en fit autant dans la grande cour du château, et les gardes de la porte en entrant dans la petite cour; le Roi reçut le Saint-Sacrement à genoux, à la porte du milieu du vestibule de la chapelle, dans laquelle il le suivit, et après y avoir entendu un motet, qui fut chanté par sa musique, et reçu la bénédiction du Saint-Sacrement, il le reconduisit jusqu'à la même porte du vestibule, et monta ensuite par un des petits degrés de la chapelle à la tribune, où il entendit la messe avec Madame, à son ordinaire, pendant que Monseigneur, au même ordre qu'il étoit venu, reconduisit le Saint-Sacrement à la paroisse, où il entendit la grand'messe, et revint ensuite en cérémonie jusqu'à son appartement.

Ce matin-là, le maréchal de Berwick partit en poste pour se rendre en Dauphiné.

L'après-dînée, le Roi entendit vêpres à la tribune, et le soir, il entendit encore le salut, où sa musique chanta une partie du *Pange lingua* de Lalande.

Le soir, on apprit que l'armée du Roi avoit repassé la Scarpe,

et qu'elle étoit campée à Remy, à peu près dans le même camp qu'elle avoit pris en s'assemblant pour aller à Arras, hormis que la gauche s'étendoit vers cette place.

20 juin. — Le 20, après dîner, les députés de l'assemblée du clergé [1] vinrent en corps, ayant le cardinal de Noailles à leur tête, prendre congé du Roi, leur assemblée étant finie pour toutes les affaires de conséquence [2]; ce fut l'évêque de Troyes [3] qui porta la parole; il se posséda parfaitement, quoiqu'il n'eût jamais parlé au Roi en public, et il parla avec toute la netteté, toute l'éloquence, tout l'agrément et toute la délicatesse possibles.

Le soir, on reçut une lettre d'Albergotti du 17, par laquelle il mandoit qu'il tenoit encore quelques traverses dans le chemin couvert, mais que les assiégeants y avoient une batterie, et qu'il croyoit qu'il seroit obligé de se rendre bientôt pour conserver la garnison. Il arriva aussi un courrier de l'abbé de Polignac, mais on ne sut pas un mot de ce qu'il avoit apporté.

Cependant tous les bruits de Paris, de Hollande et même de l'armée des ennemis ne chantoient que la paix; il étoit certain que les ennemis s'étoient trompés sur la durée du siège de Douai, qu'ils avoient cru enlever en trois semaines au plus, et que la résistance opiniâtre de cette place les déconcertoit touchant leurs projets, et les dégoûtoit des sièges; de sorte qu'ils disoient qu'ils vouloient venir donner une bataille pour décider tout d'un coup les différends; mais, pour la donner, il falloit que les deux armées le voulussent.

21 juin. — Le 21, on reçut encore une lettre d'Albergotti du 18, par laquelle il marquoit que les ennemis reculoient au lieu d'avancer, qu'il avoit fait sauter plusieurs fourneaux, lesquels avoient fort reculé leurs logements, et qu'il espéroit pouvoir tenir encore jusqu'au 25. Cependant on savoit que le maréchal de Villars avoit envoyé le chevalier de Luxembourg à Valenciennes avec quelques bataillons, et de semblables détachements en plusieurs autres places, du nombre desquels étoient les troupes nouvellement arrivées de Dauphiné. On apprit aussi que

1. A la réserve de l'archevêque de Toulouse, oncle du marquis de Villacerf, qui étoit extrêmement malade à Paris.

2. Il leur restoit encore quelques séances à faire pour arranger leurs affaires; mais ils avoient donné vingt-quatre millions de livres au Roi.

3. Il s'appeloit Chavigny.

les ennemis avoient fait un mouvement par leur gauche, et s'étoient venus poster à peu près comme ils l'étoient lorsque l'armée françoise avoit passé devant eux pour aller à Arras.

22 juin. — Le 22, on apprit que le roi d'Espagne avoit pris un château considérable dans les montagnes, où l'on avoit fait trois cents prisonniers de troupes réglées; qu'il faisoit faire par le duc d'Auray deux ponts sur la Sègre; que les ennemis, qui s'étoient avancés, avoient remarché en arrière; qu'on se flattoit d'aller à eux et de les combattre, à moins qu'ils ne se retirassent sous Balaguer, comme l'année dernière, et que, s'ils prenoient ce parti, on prétendoit les y faire mourir de faim. On disoit aussi que le maréchal d'Harcourt revenoit à la cour avec Saint-Fremond, lieutenant général, et presque tout le monde croyoit que c'étoit pour les envoyer en Flandres. On assuroit encore que le duc de Savoie avoit reçu très honnêtement le compliment du duc d'Orléans sur le mariage du duc de Berry, et qu'il avoit donné un trompette à son courrier pour le conduire jusque dans les Etats du grand-duc.

23 juin. — Le 23, on reçut encore des lettres du 20 des officiers qui étoient dans Douai, par lesquelles on apprit que, la nuit précédente, les ennemis avoient attaqué les deux demi-lunes et les avoient emportées, mais que le marquis de Dreux, maréchal de camp, et le duc de Mortemart, brigadier de jour, les en avoient rechassés; que tout ce qu'ils avoient pu faire avoit été de garder un logement à la pointe de la demi-lune revêtue, et un sur la berme de la demi-lune verte, les assiégés tenant encore les traverses dans l'une et dans l'autre, et étant bien résolus de les faire sauter dès qu'ils verroient qu'ils ne pourroient plus les garder.

24 juin. — Le 24, on eut nouvelle que le courrier qu'on avoit dépêché pour avoir la dispense de mariage du duc de Berry, avoit séjourné dix jours à Saint-Jean de Maurienne, et que son passeport n'étoit arrivé que le 16, de sorte que l'on comptoit qu'il ne pourroit être de retour que le 30.

25 juin. — Le 25, les lettres que les particuliers reçurent d'Espagne portoient que le roi avoit passé la Sègre, qu'il avoit neuf mille hommes plus que les ennemis, que ses troupes étoient meilleures que les leurs, et que, selon les apparences, il y auroit bientôt une bataille, l'archiduc étant venu à son armée, parce

que le comte de Staremberg lui avoit mandé que sa présence y étoit nécessaire.

26 juin. — Le 26, jour de l'octave de la fête du Saint-Sacrement, le Roi alla en cortège à sa paroisse, il assista à la petite procession qui se fit ce jour-là, et après avoir entendu la grand' messe, il s'en revint en cérémonie comme il étoit venu.

Le bruit couroit ce jour-là qu'il y avoit encore eu une nouvelle attaque à la demi-lune de Douai, qui avoit duré trois heures, et où les ennemis avoient perdu beaucoup de monde, et que les assiégés, voyant qu'ils ne pouvoient plus la conserver, l'avoient fait sauter. Mais tous ces bruits étoient vagues et sans aucune certitude, parce qu'on n'avoit point de lettres de la place.

27 juin. — Le 27 au soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour passer chez la marquise de Maintenon, la maréchale de Rochefort [1], accompagnée de la comtesse de Roucy [2], lui présenta la nouvelle comtesse de Gacé. On apprit aussi, par des lettres de l'armée, que l'on continuoit à faire filer quelques troupes vers Bouchain, où le comte de Coigny étoit depuis longtemps, et où on avoit encore envoyé le comte d'Avaray; les mêmes lettres portoient que le comte de Choiseul-Beaupré, maréchal de camp, étant tombé malade, avoit été obligé de quitter l'armée, et qu'il y étoit arrivé quelques bataillons, mais si foibles, qu'ils n'étoient d'aucun usage.

Le 27, d'autres lettres portoient que le prince Eugène et le duc de Marlborough étoient allés à Tournay pour y conférer avec deux députés que les États-Généraux leur avoient dépêchés tout exprès, et qu'on avoit appris ce voyage de plusieurs endroits, et entre autres par un officier prisonnier que les ennemis avoient renvoyé. D'ailleurs la *Gazette de Hollande* marquoit qu'il s'étoit tenu le 15 à Gertruydenberg trois conférences en un jour, et que le soir il étoit parti un courrier pour Ver-

1. La marquise de Coislin étant veuve avoit épousé le marquis de Laval, dont elle avoit eu la maréchale de Rochefort, ainsi elle étoit sœur de mère du défunt duc de Coislin, du cardinal et du chevalier de Coislin; mais, quoique la nouvelle marquise de Gacé fût proche parente des Coislin du côté de sa mère, elle ne l'étoit point du tout de la maréchale de Rochefort, mais seulement son alliée; et ce fut en cette qualité qu'elle la présenta au Roi, en l'absence de sa cousine, la duchesse du Lude, qui avoit toujours la goutte.

2. Sa mère étoit sœur du défunt marquis de Beuvron, et par conséquent proche parente des Matignon.

sailles, et cela donnoit de la joie dans l'espérance de la paix que tout le monde souhaitoit avec tant de passion.

28 juin. — Le 28 au matin, il arriva un courrier du duc de Noailles, par lequel il mandoit qu'il alloit entrer dans le Lampourdam avec sa petite armée, composée de neuf bataillons et de six escadrons; et l'arrivée de ce courrier, duquel on disoit peu de choses, fit courir le bruit que le roi d'Espagne avoit été battu, mais il ne dura pas longtemps. L'après-dînée, on disoit ouvertement que Douai avoit capitulé le 25, que la capitulation étoit honorable, que la garnison sortoit avec six pièces de canon, dont il y en avoit deux du fort de la Scarpe, et six mortiers; mais on n'avoit point encore de lettre d'Albergotti, et on avoit seulement appris cela par un trompette qui étoit venu à l'armée. Cependant, vers le coucher du Roi, il en eut des nouvelles plus positives, et l'on apprit, par des lettres de l'armée, que le maréchal de Villars avoit fait marcher à Aire le marquis de Goësbriant et Ceberet avec ses deux bataillons du régiment du Perche[1], qu'il étoit arrivé aux ennemis sept mille hommes de renfort; que le maréchal de Villars étant allé se promener à la gauche, et les gardes de son armée ayant pris les armes, celles des ennemis, qui n'en étoient qu'à une portée de pistolet, les avoient prises aussi, et leurs officiers l'avoient salué, chose certainement bien extraordinaire; que d'ailleurs chacun demeuroit dans son poste aussi tranquillement que si l'on avoit été en paix; mais il ne falloit pas se fier sur ces apparences, la conférence qui s'étoit tenue l'année dernière la veille de la bataille de Malplaquet étant un assez bel exemple pour obliger à se tenir sur ses gardes; d'autant plus qu'après la prise de Douai il pouvoit certainement se passer une très grosse action, soit que les ennemis marchassent du côté de Bouchain ou de Valenciennes, soit qu'ils vinssent tourner l'armée de France par la tête de la Scarpe, parce qu'on savoit d'ailleurs qu'ils avoient avancé un corps depuis l'abbaye d'Enchin jusqu'à Louarde.

29 juin. — Le 29, il arriva un courrier du roi d'Espagne, par lequel on apprit que ce prince, espérant pouvoir joindre les ennemis avant qu'ils fussent retranchés, avoit passé la Sègre à neuf heures du soir, avoit fait une marche forcée, et s'étoit venu

1. Dont il étoit colonel.

présenter devant les ennemis pour leur donner bataille, mais que, comme ils étoient retranchés jusqu'aux dents, il n'avoit pas pu les attaquer, qu'il n'étoit pas sorti un homme de leur camp, et qu'il s'étoit retiré à une demi-lieue de là pour y trouver de l'eau, espérant pouvoir y couper les vivres aux ennemis.

A une heure après midi, le duc de Mortemart arriva à Versailles, apportant la capitulation de Douai, par laquelle on avoit aussi cédé le fort de la Scarpe [1]. On sut par lui que la capitulation étoit aussi honorable qu'on l'auroit pu souhaiter, que la garnison devoit aller le 20 à Cambrai; qu'elle étoit en pleine liberté, même de servir sur-le-champ en corps d'armée; qu'elle étoit encore en très bon état, ayant été fort bien nourrie; que les prisonniers avoient été rendus de bonne grâce de part et d'autre sans compter, même ceux qui avoient été pris en voulant se jeter dans la place; qu'il y avoit dedans environ trois cents blessés, du nombre desquels étoient les lieutenants-colonels des régiments de Tourville et de Mortemart, qui l'étoient dangereusement; que le marquis de Dreux avoit reçu un coup d'éclat de bombe à la cuisse, mais quelques écus blancs qu'il avoit dans sa poche l'avoient empêché d'être dangereusement blessé, et que le coup lui avoit fait seulement une grosse contusion; qu'il n'y avoit eu d'ailleurs personne de considérable de tué ni de blessé; qu'il ne restoit plus dans la place, lorsqu'on avoit capitulé, que trois milliers de poudre, de la mèche, des balles et des pierres à fusil.

Le soir, comme le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la duchesse de Rohan lui présenta la princesse de Berghes, sa fille, laquelle prit à son souper possession du tabouret.

30 juin. — Le 30, on apprit que le marquis de Sablé [2] étoit mort à Paris d'une descente à laquelle on n'avoit pas remédié assez tôt.

1. On ne pouvoit pas le rendre parce qu'il n'avoit pas été assiégé.
2. Fils de Servien, surintendant des finances.

JUILLET 1710

1er juillet. — Le 1er de juillet, Blouin revint à Versailles de Marly, où il étoit allé prendre l'air dans une maison particulière [1], et le bruit couroit que les ennemis avoient fait marcher une tête vers Mons. On sut ce jour-là que le maréchal de Joyeuse étoit mort, et l'on apprit en même temps que le Roi avoit donné son gouvernement des Trois-Evêchés [2] au maréchal de Villars. Le soir, on apprit aussi qu'il avoit fait le marquis Albergotti chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et gouverneur de Sarrelouis.

2 juillet. — Le 2, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on sut qu'il avoit fait le marquis de Dreux, Valory et Brendelé lieutenants généraux, et le duc de Mortemart maréchal de camp. On parloit ce jour-là d'un phénomène extraordinaire qu'on avoit vu en l'air de trois soleils, dont les deux des côtés s'étoient dissipés peu à peu, n'y ayant que celui du milieu qui eût subsisté, parce que c'étoit effectivement le soleil.

Ce fut encore le même jour que se firent dans la chapelle du Roi, par les mains du cardinal de Janson [3], les baptêmes du duc de Chartres et de Mlle de Valois. Le duc de Chartres eut pour parrain le duc de Bourgogne, et pour marraine Madame, et le duc de Bourgogne lui donna le nom de Louis; Mlle de Valois eut pour parrain le duc de Berry, et pour marraine Mademoiselle, qui lui donnèrent le nom de Charlotte Aglaé [4].

A trois heures après midi, le courrier chargé des dispenses de Rome arriva à Versailles, et l'on sut que les fiançailles se feroient le 5, dans le cabinet du Roi, à cinq heures du soir, que le mariage se feroit le 6, à onze heures du matin, dans la chapelle du Roi, que la duchesse de Bourgogne donneroit le dîner, où le Roi ne se trouveroit pas, et que Sa Majesté donneroit le

1. Appartenant à Frezon, bailli de Versailles.
2. Metz, Toul et Verdun.
3. Il sembloit que ce n'étoit pas à lui à faire ces baptêmes, le Roi ni Monseigneur n'y étant pas, mais il vouloit tout faire dès qu'il y avoit quelqu'un de la famille royale.
4. Il ne se trouva personne, même parmi le clergé, qui connût cette sainte, que l'abbé de Sourches, aumônier du Roi, pendant que Madame et le duc d'Orléans la connoissoient.

souper. On sut encore ce jour-là que le Roi avoit déclaré qu'il partiroit le 4 de septembre pour aller à Fontainebleau.

Les lettres de l'armée de Flandres, du 29 juin, portoient ce jour-là que la garnison de Douai en étoit sortie le 29 pour se rendre en un jour à Cambrai; que, dès le 28 au soir, le prince de Hesse étoit venu lui-même avertir le lieutenant-colonel françois qui commandoit au poste de Barcq à Benscheux de faire raccommoder le pont pour y faire passer cette garnison, et que, sur l'avis qu'il en avoit donné au maréchal de Villars, on avoit fait raccommoder ce pont, dès le matin du 29; que la garnison y étoit venue passer au nombre de vingt bataillons et de deux régiments de dragons; que les équipages et l'artillerie marchoient à la tête de tout, qu'après cela venoit une escorte des ennemis, la plus belle et la mieux montée que l'on pût voir, principalement le détachement des troupes danoises; qu'ensuite marchoit le régiment de Piémont, et la moitié de l'infanterie, qui étoit suivie par deux régiments de dragons de Brossia et de Grandville, à pied, parce qu'on avoit mangé leurs chevaux pendant le siège, et après eux le reste de l'infanterie, dont le régiment de Touraine faisoit l'arrière-garde; qu'il y avoit eu neuf capitaines d'infanterie tués à ce siège, douze cent soixante-trois soldats ou dragons tués ou blessés, que les ennemis avouoient qu'ils y avoient perdu huit mille hommes [1], mais qu'ils disoient qu'ils avoient encore de quoi faire un autre siège.

Les mêmes lettres portoient que, dès le 27 de juin, le maréchal de Villars avoit dit à tout le monde, en arrivant de sa promenade, qu'il avoit reçu une lettre du maréchal d'Huxelles, par laquelle il lui mandoit que la paix étoit entièrement rompue; que cependant personne n'avoit voulu ajouter foi à cette nouvelle, et qu'au contraire tout le monde étoit persuadé que le maréchal de Villars devoit avoir une conférence, le 28, après midi, à la gauche, avec le prince Eugène, à l'endroit où l'on en avoit tous les jours avec les ennemis; qu'effectivement le maréchal de Villars étoit monté le 28 dans sa chaise, et étoit allé à la gauche, où il avoit été suivi d'un nombre infini d'officiers, mais qu'il étoit allé d'abord à Biache, laissant le lieu de la conférence sur sa droite, et même qu'il y avoit envoyé le marquis de la Vallière

1. Il falloit donc qu'ils en eussent perdu au moins 10,000.

pour en faire retirer tout le monde, et qu'il n'avoit pas été tout à fait obéi; qu'ensuite, après avoir été au delà de Biache, il avoit monté à cheval, et s'en étoit venu passer à l'endroit de la conversation, où il n'avoit trouvé que le duc d'Argyle avec deux ou trois officiers anglois; qu'il étoit venu au-devant du maréchal de Villars sur le bord de la rivière, où le maréchal lui avoit fait parler par Nugent[1]; que la conversation avoit été courte, ce maréchal lui ayant fait demander s'il n'étoit pas surpris de la curiosité des François, et qu'il y avoit répondu en peu de mots, et fait une réponse de peu de conséquence; qu'effectivement c'étoit une chose ridicule que cette conversation, qui duroit entre les deux partis depuis que l'armée de France étoit venue camper à Remy, parce que personne ne pouvoit s'imaginer que l'on n'eût pas la paix, et que cette prévention étoit fâcheuse, s'il étoit vrai qu'elle fût rompue, comme le maréchal de Villars l'avoit dit; qu'à cette promenade on avoit vu deux officiers, dont l'un disoit avoir lu une lettre qu'un de ses amis venoit de recevoir de la Haye du secrétaire du pensionnaire Heinsius, en date du 22 de juin, par laquelle il lui mandoit, que jusqu'alors il n'avoit pas voulu lui écrire touchant la paix, jusqu'à ce qu'il en pût savoir des nouvelles certaines, mais qu'il pouvoit l'assurer de ce jour-là que les dernières propositions faites par la France avoient été acceptées, et qu'on faisoit partir actuellement des courriers pour Vienne, pour l'Angleterre et pour les autres endroits; que cette nouvelle avoit été confirmée par un autre officier qui avoit reçu une lettre de Rotterdam, du 23, d'une femme de ses amis, qui lui mandoit la même chose; et que cela faisoit douter de la nouvelle du maréchal de Villars, qui ne pouvoit pas avoir des nouvelles de ce qui s'étoit passé à Gertruydenberg depuis l'arrivée du courrier de France, qui n'avoit pu y arriver que le 25; que cependant, quand la paix auroit été aussi avancée que ces gens-là le disoient, il pouvoit dans quatre jours arriver des choses entre les deux armées qui pourroient tout changer, y ayant apparence que les ennemis feroient un mouvement dès le 30, qui pourroit faire comprendre le dessein qu'ils pouvoient avoir, qu'on ne croyoit pas être sur Cambrai, puisqu'ils y envoyoient la garnison de Douai.

1. Officier irlandois de réputation.

3 juillet. — Le 3, on apprit que Vallière, maréchal de camp, étoit mort de maladie à Paris, et l'on disoit qu'elle lui avoit été causée par le chagrin qu'il avoit eu de n'avoir pas été fait lieutenant général.

Le bruit couroit ce jour-là que les ennemis avoient fait une marche du côté d'Arras, mais les lettres du 1er juillet marquoient tout le contraire, et que cependant on avoit fait marcher la réserve commandée par le marquis de la Frézelière, et composée de dix-sept bataillons, pour aller du côté du Creinchon, à la gauche d'Arras, afin de commencer à fortifier un camp qu'on devoit occuper en cas que les ennemis voulussent venir tourner l'armée du Roi par la tête de la Scarpe. Les mêmes lettres portoient que, le jour précédent, le duc de la Trémoïlle étant allé à un rendez-vous qu'on avoit donné le jour précédent aux dames du côté de la gauche, la princesse d'Auvergne s'y étoit trouvée avec d'autres femmes, que c'étoit une des belles femmes que l'on pût voir, et que ces dames avoient dit aux officiers françois qu'il y avoit encore quelques difficultés à la paix; et il étoit vrai que tout paroissoit être en Hollande dans un très grand mouvement, les ministres étrangers s'assemblant souvent avec les États-Généraux; mais il étoit encore venu depuis peu de jours aux ennemis un renfort de sept mille hommes, et quelques-uns disoient même que cela alloit jusqu'à douze mille; d'ailleurs la garnison de Douai, qui avoit été jointe par plusieurs recrues qui l'attendoient, devoit aussi joindre l'armée du Roi.

4 juillet. — Le 4, on parloit beaucoup d'une action en Flandres, et il y avoit même des gens qui disoient qu'on ne vouloit pas la déclarer, mais tout cela se trouva faux, les lettres de l'armée du 2 portant que les ennemis n'avoient encore fait aucun mouvement; que quelques brigades de l'armée, devant aller en fourrage à cinq heures, avoient reçu ordre pendant la nuit de n'y aller qu'à neuf heures, et de revenir au premier coup de canon; qu'il avoit encore marché deux brigades d'infanterie du côté du Creinchon, où il y avoit alors trente-quatre bataillons, lesquels étoient aux ordres du comte de Broglie, qui avoit été préféré au marquis de la Frézelière pour cet emploi de distinction; qu'il y avoit aussi en cet endroit-là trois mille pionniers qui travailloient à fortifier ce camp, dont on devoit appuyer la droite à Arras, y ayant tout auprès trois quarts de lieue de ravins

impraticables, et dans le centre de la ligne des bois devant soi, où l'on feroit des abatis, et qu'on fortifieroit la gauche de telle manière, qu'elle ne pourroit être attaquée qu'avec un furieux désavantage de la part des ennemis, toutes précautions très raisonnables, vu la supériorité qu'ils avoient sur l'armée du Roi. Les mêmes lettres marquoient aussi qu'on y disoit qu'il n'y avoit plus qu'une difficulté à la paix, qui étoit que le Roi demandoit quatre mois pour faire revenir le roi d'Espagne, et que les ennemis ne vouloient lui donner que six semaines; mais ce bruit paroissoit bien mal fondé, car il étoit certain que le roi d'Espagne ne reviendroit pas de son bon gré plutôt au bout de quatre mois qu'au bout de six semaines.

5 juillet. — Le 5, on mandoit de l'armée, par les lettres du 3, que le comte de Saint-Fremond y étoit arrivé et avoit dit que le maréchal d'Harcourt étoit encore fort incommodé; que les ennemis n'avoient encore fait aucun mouvement, et que, le jour précédent, un de leurs officiers, qui étoit de garde à l'Écluse, avoit dit à un officier françois qui étoit de garde au poste qui en étoit voisin, qu'ils ne marcheroient que quand ils auroient reçu des nouvelles des États-Généraux; que cependant on avoit su, le même jour, qu'ils avoient le dessein de renvoyer leurs gros équipages; qu'on séparoit la garnison de Douai à Bapaume et aux autres lieux circonvoisins, et que l'on parloit encore de paix dans les deux armées.

Le bruit couroit ce jour-là que le roi d'Espagne avoit pris tous les magasins des ennemis, de sorte qu'il étoit en état de les forcer par la faim à se déposter; mais cette nouvelle ne paroissoit pas encore trop certaine.

Sur les quatre heures et demie après midi, on commença à s'assembler dans la chambre du Roi, pour la cérémonie des fiançailles du duc de Berry, et on y vit arriver une prodigieuse quantité de dames parées; pour les hommes, ils furent bien en grand nombre, mais point du tout magnifiques. Tous les princes et princesses étant dans le cabinet du Roi, où il entra autant de dames qu'il en put tenir, Mademoiselle ne paroissoit point encore avec Madame, le duc et la duchesse d'Orléans, et c'étoit qu'ils attendoient que le duc de Berry vînt chercher Mademoiselle [1].

1. Madame vouloit qu'on observât toutes les longues et les brèves en ce qui regardoit la considération pour le rang de sa maison.

Il y alla donc, et peu de temps après, il parut en habit noir à manteau tout chamarré de diamants, menant par la main la princesse, vêtue magnifiquement et ayant une grande mante toute de réseau d'or, qui étoit portée par Mlle de Valois. Dès que les futurs époux furent entrés dans le cabinet avec Madame et le reste de la maison d'Orléans, les futurs époux, après avoir rendu leurs respects au Roi et aux personnes desquelles ils dépendoient par le droit de la nature[1], signèrent le contrat de mariage, et après eux le Roi et toute la famille royale, chacun en son rang; et le cardinal de Janson ayant fiancé les deux époux, chacun se retira de son côté.

On parloit ce jour-là des poursuites que le parlement faisoit contre le cardinal de Bouillon, et qu'on avoit agi contre le vieux Baluze, qui avoit fait vingt ans auparavant l'histoire de la maison de Bouillon; qu'on l'avoit condamné comme l'ayant faite fausse et son livre à être pilé par la main du bourreau; que le Roi lui avoit ôté la direction du Collège royal, qui lui valoit mille livres, la chaise qu'il y avoit, qui lui valoit quinze cents livres, une pension de six cents livres sur le clergé, et qu'il l'avoit exilé à trente lieues de Paris, quoiqu'il eût essayé de s'excuser sur ce qu'on lui avoit donné de faux mémoires, et sur ce que son livre avoit été approuvé dans toutes les formes avant que d'être imprimé[2].

6 juillet. — Le 6, à onze heures et demie du matin, toute la maison royale s'étant assemblée dans le cabinet du Roi, on vit sortir le duc de Berry habillé comme le soir précédent, et menant par la main sa fiancée, toute vêtue de blanc; après cela, marchoient tous les princes dans leur rang, et puis le Roi et toutes les princesses; en cet ordre, on vint au travers de deux haies de courtisans et de spectateurs tout le long de la galerie et du grand appartement du Roi, on descendit par l'escalier de marbre, qui étoit aussi tout plein de spectateurs en amphithéâtre, et passant par-dessous la voûte, et au travers de l'ancienne chapelle, où l'on avoit fait une porte tout exprès, on entra dans le vestibule

1. C'est-à-dire après leur avoir fait leurs révérences pour leur demander permission de signer le contrat, ce qui se pratique de même dans les mariages des particuliers.

2. Il n'auroit pas été mal à propos de l'examiner un peu de plus près avant que d'accorder la permission d'imprimer, et les gens qui en firent l'examen ne devoient pas ignorer qu'il y avoit un arrêt de la Chambre de l'Arsenal qui déclaroit fausses plusieurs pièces qui y étoient rapportées.

d'en bas de la chapelle et de là dans la chapelle, où tout le monde ayant pris sa place selon son rang, et toutes les tribunes étant remplies de dames en grand habit et la plupart bien parées, le cardinal de Janson fit le mariage avec les cérémonies accoutumées [1], et ensuite dit la messe pour les nouveaux époux, où l'évêque de Metz [2] et l'abbé d'Entragues [3], aumônier du Roi de jour, tinrent le poêle. Quand la messe fut dite, on remonta au même ordre où l'on étoit venu, et on reconduisit le Roi à sa chambre, où il dîna à son petit couvert, pendant que la duchesse de Bourgogne donna à dîner à Monseigneur, aux nouveaux mariés et à toute la famille royale.

On reçut ce jour-là des lettres de l'armée du 4, qui portoient que le maréchal de Villars et l'intendant Bernières avoient dit tout haut que la paix étoit entièrement rompue, ce qui avoit fort consterné tout le monde; que, le soir précédent, on étoit venu donner avis au maréchal de Villars que les ennemis marchoient, qu'il avoit envoyé de tous côtés écouter le bruit qu'ils faisoient, mais que cela s'étoit trouvé faux, et même qu'ils n'avoient pas encore marché le 4; qu'on croyoit cependant qu'ils marcheroient bientôt, parce qu'on disoit qu'ils avoient envoyé leurs gros équipages, leurs fours et leurs boulangers à Mons, démarche qui sembloit bien menacer Valenciennes ou Maubeuge, qu'on ne pourroit guère les empêcher d'assiéger, parce qu'ils avoient beaucoup moins de chemin pour y aller que l'armée du Roi pour y arriver avant eux.

Le soir, sur les dix heures, le Roi sortant de chez la marquise de Maintenon passa chez la duchesse de Bourgogne, où tous les princes et princesses de sa maison étoient assemblés, à la réserve de la duchesse de Bourbon, que son grand deuil empêchoit encore de se trouver dans les grandes assemblées, et de là passant par la galerie, il vint dans son salon, où on lui avoit servi son souper sur une table longue, au bout de laquelle il prit sa place, et tous les princes et princesses des deux côtés, suivant

1. C'est-à-dire après que les futurs époux avoient fait les révérences comme aux fiançailles.

2. Premier aumônier du Roi.

3. Gentilhomme de très bonne maison de Gâtinois; il n'étoit pas l'ancien dans son quartier, mais il avoit les fonctions honorables parce qu'il étoit de jour.

leur rang. Voici comme ils étoient à table au nombre de vingt et neuf[1].

LE ROI

Côté droit :	*Côté gauche :*
Monseigneur,	Le duc de Bourgogne,
La duchesse de Bourgogne,	Le duc de Berry,
La duchesse de Berry,	Madame,
Le duc d'Orléans,	La duchesse d'Orléans,
La grande-duchesse,	Le duc de Chartres,
La princesse de Condé,	Le comte de Charolois,
La princesse de Conti douairière,	La princesse de Conti,
Le prince de Conti,	Mademoiselle,
Mlle de Chartres,	Mlle de Conti,
Mlle de Charolois,	Mlle de Bourbon,
La duchesse de Vendôme,	La duchesse du Maine,
Mlle de la Roche-sur-Yon,	Le duc du Maine,
Le prince de Dombes,	Le comte de Toulouse.
Le comte d'Eu.	

Le souper fut magnifique, et dura jusqu'à plus d'onze heures et un quart; mais aussitôt qu'il fut fini, le Roi se mit en marche pour mener les mariés à leur appartement, qu'on leur avoit accommodé depuis quelques jours, composé de celui que le duc de Chartres et Mademoiselle occupoient, et de celui où étoient logés le prince de Dombes et le comte d'Eu, le Roi ayant donné à la place au duc de Chartres et à ces deux jeunes princes l'appartement qu'occupoit le duc de Berry. Le Roi passa d'abord avec Monseigneur et toutes les femmes à la chambre de la mariée pour la faire déshabiller, et le duc de Bourgogne resta dans celle du marié avec les hommes. Il fut bientôt déshabillé, et le Roi en ayant été averti vint lui donner sa chemise, en lui disant qu'il lui rendoit la pareille, puisqu'il la lui avoit donnée bien des fois; ensuite de quoi il retourna à la chambre de la mariée. La duchesse de Bourgogne lui donna la chemise, et il étoit plus d'une heure et un quart quand elle fut au lit; aussitôt on vint avertir le duc de Berry, qui s'y en alla avec le duc de Bourgogne, et quand on les eut vus tous deux au lit, le Roi se retira à son appartement pour se coucher, et tout le monde en fit autant.

1. [Vingt-huit seulement, y compris le Roi. — *E. Pontal.*]

7 juillet. — Le 7, on eut des lettres très sûres qui confirmèrent que le roi d'Espagne avoit effectivement pris Cervera, Agramunt, Igolada et Tarrasa, dans lesquels on avoit trouvé une grande quantité de blés, de farines, d'habits, de bas, de souliers, et de plusieurs autres choses nécessaires pour une armée, et que Mahoni [1], lieutenant général, avoit aussi battu un convoi de trois cents mulets chargés de vivres, dont on avoit emporté une partie et gâté le reste, ayant pris quelques mulets, et les muletiers s'étant sauvés avec le reste à course de mulet ; que le plat pays avoit crié : *Vive le roi don Philippe V!* et étoit venu offrir de fournir grande quantité de blé et d'orge, et que Barcelone même avoit été ébranlée, ce qui avoit obligé l'archiduc de prendre une petite escorte, et de traverser les montagnes du côté de Girone, pour aller rassurer Barcelone par sa présence.

On apprit ce jour-là certainement que le marquis de Renty [2], ancien lieutenant général des armées du Roi et lieutenant général pour Sa Majesté en Franche-Comté, étoit mort en ses terres de Normandie. Le matin, le Roi, après avoir entendu la messe, alla voir les nouveaux mariés ; le duc de Berry, averti de sa marche, se jeta à bas de son lit, s'habilla en diligence, et vint au-devant de lui comme il entroit dans son appartement ; après lui avoir demandé comment il se portoit, il passa à l'appartement de la duchesse de Berry, qui étoit encore au lit, et fut quelque temps à son chevet ; ensuite il reprit le chemin de son appartement et ne voulut pas que le duc de Berry le reconduisît plus loin que le sien.

Sur les onze heures et demie, toute la cour alla rendre ses respects à la duchesse de Berry ; les ducs et les duchesses la baisèrent, les autres hommes lui firent simplement la révérence, les femmes lui baisèrent le bas de sa robe, les uns et les autres présentés par sa dame d'honneur [3]. L'après-dînée, la reine et la princesse d'Angleterre, qui n'avoient pas été du souper, comme on l'avoit cru, vinrent à Versailles rendre visite à toute la

1. Officier irlandois, qui avoit fait son chemin bien vite dans le service d'Espagne.

2. D'une illustre maison des Pays-Bas établie en France ; il auroit été depuis longtemps maréchal de France, sans quelques démêlés qu'il eut, qui apportèrent un dérangement étrange dans sa fortune, malgré sa naissance et tout son mérite.

3. Ou par la marquise de Maré, ci-devant sa gouvernante, en absence de la duchesse de Saint-Simon.

maison royale; elles virent d'abord Monseigneur dans son appartement; ensuite elles montèrent à l'appartement de la marquise de Maintenon, où le Roi les vint trouver, et ensuite les ayant quittées pour aller à Trianon, elles allèrent à toutes leurs visites, et ne partirent pour Chaillot qu'à près de huit heures.

On assuroit ce jour-là que les ennemis n'avoient pas encore marché le 5, quoiqu'on eût dit qu'ils avoient déjà leur gros canon à demi-lieue d'Arras.

8 juillet. — Le 8, les lettres de l'armée de Flandres du 5 portoient que les ennemis avoient fait le 3 et le 4 deux fourrages, leur gauche du côté de Tournay, et leur droite du côté de Béthune, et que, le 5, ils étoient dans leur camp à l'ordinaire.

Ce matin-là, le nonce ordinaire Cusani eut une audience secrète du Roi dans son cabinet. L'après-dînée, les duchesses de Bourgogne et de Berry, avec les ducs leurs époux et les dames de leur cour, allèrent faire une cavalcade le long du canal de Versailles, par un temps très peu propre à un semblable plaisir, et le soir, elles vinrent souper à la Ménagerie.

On sut ce jour-là que le roi d'Angleterre avoit eu la fièvre assez forte pour être obligé d'aller à Arras.

9 juillet. — Le 9, le chancelier présenta au Roi dans son cabinet le président Berthier[1], que le Roi avoit nommé premier président du parlement de Toulouse, sur la démission de Morant, qui étoit devenu si goutteux qu'il ne pouvoit se soutenir.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandre du 6 marquoient que le duc de Mortemart y étoit arrivé, apportant la promotion que le Roi venoit de faire, dans laquelle s'étoient trouvés Villenouvet[2] et le comte de l'Isle[3], colonel du régiment de la Fère, pour brigadiers, ce que tout le monde n'avoit pas su à la cour. Elles marquoient aussi que les ennemis n'avoient pas encore marché, que plusieurs personnes disoient qu'ils vouloient marcher à Ypres, lequel n'étoit pas trop bien garni de troupes, quoiqu'il en fallût beaucoup pour le défendre, mais dans lequel on pouvoit encore en jeter du corps qui étoit sur le Creinchon,

1. Premier président du parlement de Pau, qui étoit un homme de très bonne mine, et frère de l'évêque de Blois; tous deux natifs de Toulouse.
2. Qui avoit été aide de camp du duc de Bourgogne, et qui avoit demandé à servir au siège.
3. Gentilhomme du Maine, dont le père étoit maréchal de camp commandant Arras, et demi-frère du défunt évêque de Chartres.

pourvu qu'on s'y prît d'assez bonne heure; que cependant le fourrage sec pour deux mois qu'un homme d'Anvers avoit entrepris de leur fournir pour un million sembloit leur être inutile pour le siège de cette place. Le même jour, un courrier du marquis de Torcy arriva à la cour, revenant de Gertruydenberg, mais on ne sut pas un mot de ce qu'il avoit apporté.

Ce jour-là, la duchesse de Saint-Simon prêta entre les mains de la duchesse de Berry le serment de fidélité pour sa charge de dame d'honneur, et donna quatre mille livres aux femmes et officiers de sa chambre[1]; la marquise de la Vieuville en fit autant pour sa charge de dame d'atour, et donna deux mille livres.

Sur les cinq heures du soir, le Roi partit de Versailles pour aller s'établir à Marly pour dix-huit jours; il se promena quelque temps dans ses jardins, et rentra pour un moment dans le château, pendant lequel la duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry arrivèrent, et le Roi, les trouvant quand il sortit pour continuer sa promenade, s'amusa un moment avec elles et sortit ensuite dans son jardin. Les deux princesses se séparèrent, la duchesse de Bourgogne resta chez la marquise de Maintenon; la duchesse de Berry, qui ne connoissoit pas encore Marly, et qui marchoit à merveille, voulut aller faire le tour du jardin avec quelques dames, dont les unes marchoient à pied avec elle, les autres la suivoient en chariot. Le Roi la croisa dans sa promenade, et quand il se vit assez proche d'elle, il dit : « *Il faut bien que pour la première fois je descende de mon chariot* »; en disant cela, il en descendit effectivement, et allant au-devant d'elle : « *Madame*, lui dit-il, *il faut bien pour la première fois que je vous fasse les honneurs de mon jardin*; *dans la suite, vous voudrez bien que je ne vous en fasse pas la façon* »; ensuite, ayant marché quelques pas avec elle, il lui dit : « *Madame, vous voulez bien que je remonte dans mon chariot* », et en disant cela, il y remonta, et la princesse continua son chemin avec ses dames; et ce fut dans cette promenade que la marquise de la Vieuville perdit une pendeloque de diamants de huit mille livres.

Le soir, le souper du Roi fut de la même manière qu'il avoit été au voyage précédent; la table fut de seize couverts, et la séance

1. C'étoient encore tous officiers de la chambre du Roi, qui servoient auprès d'elle par commission, en attendant que sa maison fût faite.

fut de la manière qu'on va dire : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, la duchesse d'Orléans, la duchesse de Villeroy, la duchesse de Saint-Simon, la marquise de Lévis, la princesse de Ruppelmonde, la maréchale douairière d'Estrées, la marquise de la Vrillière, la comtesse de Mailly, Mlle de Lillebonne, la princesse d'Harcourt, Mlle de Bourbon, Madame et le duc de Bourgogne, Monseigneur et le duc de Berry ayant fait le retour de chasse de bonne heure après avoir pris un loup.

Les lettres de l'armée de Flandres du 7 portoient ce jour-là que les ennemis n'avoient point encore marché, mais qu'ils faisoient botteler du foin à Lille, et faire quantité de biscuit.

10 juillet. — Le 10, le Roi alla courre le cerf dans son parc en chariot à son ordinaire; les princesses voulurent le courre à cheval avec les dames de leur cour, mais elles s'en trouvèrent assez mal, car il vint un furieux orage et elles furent tellement mouillées, que la plupart se trouvèrent le soir fort écorchées.

On apprit ce jour-là que l'évêque d'Aire [1], ayant trouvé dans le cours de ses visites un grand nombre de malades de maladies contagieuses, avoit voulu les assister, et avoit pris leur mal dont il étoit mort.

Le soir, la séance du souper fut de cette manière : le Roi, la duchesse d'Orléans, la comtesse de Tonnerre, la duchesse de Guiche, Mme Voysin, la marquise de Castries, la marquise de Gondrin, la princesse de Conti, Monseigneur, la princesse d'Espinoy, la duchesse de Brancas, la marquise de la Vieuville, la comtesse de Roucy, la princesse de Lambesq, Mlle de Charolois et Madame, les princes et les princesses ayant fait de bonne heure un retour de chasse.

Les lettres de Flandres du 8 marquoient ce jour-là que les ennemis n'avoient point encore marché, quoiqu'on eût dit qu'ils avoient fait marcher le jour précédent une grosse partie de leur infanterie; mais qu'on s'attendoit à leur voir faire beaucoup de marches et de contremarches pour intriguer le maréchal de Villars, lequel, de son côté, faisoit divers détachements pour prendre ses sûretés, et que cependant on croyoit qu'il songeoit uniquement à conserver Arras et Cambrai, ne pouvant pas le faire et

1. Il s'appeloit de Matha et étoit un gentilhomme d'Auvergne; c'étoit son frère qui avoit eu l'hiver dernier un petit régiment.

remédier en même temps aux entreprises sur Béthune, sur Aire et sur Ypres.

11 juillet. — Le 11 au matin, on apprit la mort de l'archevêque de Toulouse, oncle du marquis de Villacerf, qui n'avoit pas pris assez tôt la résolution de résigner aux gens de sa famille les grands bénéfices [1] qu'il avoit en patronage ecclésiastique, dont la plupart dépendoient de l'abbaye de Cluny, et ainsi tomboient à la nomination du cardinal de Bouillon. Mais cela alloit causer une grande affaire ; car le Roi prétendant qu'étant atteint de crime de félonie, il ne pouvoit plus disposer des bénéfices qui dépendoient de ceux qu'il possédoit dans son royaume, et l'abbé d'Auvergne lui ayant représenté qu'en son absence il pouvoit disposer de ceux qui étoient de la nomination de l'abbaye de Cluny, dont il étoit coadjuteur, le Roi n'avoit pas voulu décider la chose lui-même, et en avoit renvoyé la connaissance au parlement, qui faisoit actuellement le procès au cardinal de Bouillon.

On voyoit ce jour-là des copies de la lettre que le Roi avoit écrite au cardinal de Trémoïlle sur le sujet du cardinal de Bouillon, pour la communiquer au Pape, laquelle on a jugé nécessaire à être insérée en cet endroit.

Lettre du Roi au cardinal de la Trémoïlle, du 26 mai 1710.

« Mon cousin,

« Il y a déjà longtemps que j'aurois pardonné au cardinal de « Bouillon sa désobéissance à mes ordres, s'il m'eût été libre d'agir « comme particulier dans une affaire où la Majesté royale étoit « intéressée ; mais, comme elle ne me permettoit pas de laisser « sans châtiment les crimes d'un sujet qui manque à son principal « devoir envers son maître, et je puis ajouter envers son bienfai- « teur, tout ce que j'ai pu faire a été d'adoucir par degrés les « peines qu'il avoit justement méritées ; ainsi je lui ai non seule- « ment laissé la jouissance de ses revenus lorsqu'il est rentré « dans mon royaume, mais depuis je lui ai permis de changer de « séjour, quand il m'a représenté les raisons qu'il trouvoit pour « sortir des lieux où j'avois fixé sa demeure. Enfin je lui avois « accordé, sans même qu'il l'eût demandé, la liberté d'aller en

1. Il en avoit pour dix-huit mille de rente.

« tel endroit de mon royaume qu'il lui plairoit, pourvu que ce fût
« à la distance de trente lieues de Paris, et lorsque, pour abréger
« sa route, il a passé à l'extrémité de cette ville, et qu'il a
« séjourné aux environs, je ne m'y suis pas opposé. Il supposoit
« alors qu'il alloit en Normandie régler quelques affaires,
« qu'ensuite il passeroit à Lyon; mais enfin il vient de faire
« connoître le véritable motif et l'unique but de son voyage; au
« lieu d'aller à Rouen et de là retourner à Lyon, comme il l'avoit
« assuré à sa famille, il a fait un assez long séjour en Picardie,
« et passant ensuite à Arras, il s'est rendu à l'armée de mes
« ennemis, suivant les mesures secrètes qu'il avoit prises avec
« celui de ses neveux qui sert actuellement dans la même armée,
« et qui, dès le commencement de la guerre présente, avoit donné
« l'exemple de désertion que son oncle vient de suivre. Le cardi-
« nal de Bouillon, l'ayant imité dans sa fuite, m'a de plus écrit
« une lettre dont je vous envoie la copie. Il me suffiroit, pour
« le punir de son orgueil, d'abandonner cette lettre aux réflexions
« du public, mais il faut des exemples d'une justice plus exacte
« à l'égard d'un sujet qui joint la désobéissance à l'oubli de son
« état, et à l'ingratitude des bienfaits dont j'ai comblé sa personne
« et sa maison. Le rang où je l'ai élevé ne me dispense pas de
« m'acquitter des principaux devoirs de la royauté. J'ordonne à
« mon parlement de Paris de procéder contre lui suivant les lois;
« vous communiquerez la lettre qu'il m'a écrite au Pape, et vous
« informerez Sa Sainteté de la manière dont il a passé à l'armée
« de mes ennemis, car il est nécessaire qu'elle connoisse par des
« preuves aussi évidentes le caractère d'un homme qui se prétend
« indépendant. Dieu veuille que cette ambition sans bornes, et
« soutenue seulement par la haute idée de doyen des cardinaux,
« ne cause pas un jour quelque désordre dans l'Église; on peut
« tout présumer d'un sujet prévenu de l'opinion qu'il dépend de
« lui de se soustraire à l'obéissance de son souverain. Il suffira
« que la place dont le cardinal de Bouillon est présentement ébloui
« lui paroisse inférieure à sa naissance et à ses talents, il se croira
« toutes voies permises pour parvenir à la première dignité de
« l'Église, lorsqu'il en aura contemplé la splendeur de plus près.
« Car il y a lieu de croire que son dessein est de passer à Rome;
« je doute que ce soit de concert avec Sa Sainteté, et s'il avoit
« pris quelques mesures secrètes avec elle, je suis persuadé

« qu'elle se repentiroit bientôt du consentement qu'elle y auroit « donné. Quoi qu'il en soit, si le cardinal de Bouillon arrive à « Rome, mon intention est que vous n'ayez aucun commerce avec « lui, et que vous le regardiez comme un homme absolument livré « à mes ennemis, et comme un sujet rebelle, et se glorifiant de son « crime. Vous avertirez aussi tous les François qui sont à Rome, « aussi bien que les Italiens attachés à mes intérêts, de se « conformer aux ordres que je vous donne à son égard; sur ce « je prie Dieu, etc. »

Ce matin-là, on disoit que les ennemis n'avoient point encore marché le 9; mais, à deux heures après midi, il arriva un courrier par lequel on apprit que, le 10, ils marchoient en pleine bataille dans les plaines de Lens, d'où ils pouvoient tomber sur Béthune, sur Arras, ou sur le camp retranché de Creinchon.

Le soir, la séance du souper fut en la manière suivante : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, la duchesse de Bourbon, Mlle de Bouillon, la marquise d'O, la marquise de la Vallière, Monseigneur, le duc de Berry, la maréchale d'Estrées, la duchesse de Lauzun, Mlle de Bourbon, la duchesse d'Orléans, Madame et le duc de Bourgogne.

12 juillet. — Le 12, on voyoit des lettres de Flandres du 10, qui portoient que, le jour précédent, tous les déserteurs qui étoient venus de l'armée des ennemis assuroient qu'ils venoient attaquer pendant la nuit l'armée du Roi, qui étoit venu camper de Remy à la cense de Saint-Waast d'Arras, ce qui avoit obligé de faire marcher tout le reste de la seconde ligne vers la Scarpe s'étendant vers la gauche, de sorte que toute l'armée ne faisoit plus qu'une ligne, et qu'on avoit même fait venir quelques-unes des troupes qui étoient sur le Creinchon; qu'on avoit passé toute la nuit au bivouac par une pluie à verse qui avoit duré jusqu'à onze heures; que les ennemis n'étoient point venus attaquer l'armée du Roi, mais qu'au petit point du jour ils avoient battu la générale et avoient marché en même temps, ce qu'on n'avoit pu savoir que sur les sept heures du matin, parce qu'on ne voyoit rien, à cause de la grosse pluie; qu'ils avoient marché par leur droite, et que, selon les apparences, il falloit qu'ils eussent commencé à marcher avant qu'ils eussent battu la générale, parce qu'on avoit été surpris de voir tout d'un coup leur droite toute campée, étant appuyée à l'abbaye du mont Saint-Éloi, et leur

gauche allant par Thelus vers Villerval; qu'on ne doutoit plus qu'ils ne marchassent aux retranchements du Creinchon, dont les uns disoient que le poste étoit fort bon, et les autres qu'il étoit très mauvais; ce qui devoit être bientôt décidé, puisque, selon les apparences, les deux armées devoient marcher la nuit suivante.

Le soir, il n'y eut pas grand changement à la séance du souper, qui fut composée de la famille royale et de dames qui avoient déjà mangé avec le Roi depuis le voyage, à la réserve de cinq, qui furent la maréchale de Clérambault, la marquise de Laigle, Mme de Chasteautiers, la marquise de Listenois et la marquise de Souvré.

On voyoit ce jour-là à la cour des copies de diverses pièces concernant le cardinal de Bouillon, et comme il étoit un assez grand acteur dans l'histoire du Roi, on a jugé à propos de les insérer ici.

Lettre du cardinal de Bouillon au marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État, du 22 de mai 1710.

« Je n'ai rien, Monsieur, à ajouter à cette lettre que je me « donne l'honneur d'écrire au Roi, et que je vous adresse pour « la lui rendre en partant [1] pour mon abbaye de Vigogne, qu'à « vous supplier de lui faire mes très humbles excuses de ce que « je n'ai pas eu le temps [2] de la transcrire pour la rendre plus « conforme au profond respect que je conserverai toute ma vie « pour Sa Majesté, et de vous supplier de me conserver toujours « quelque part dans l'honneur de votre estime et de votre « amitié. Vous verrez, Monsieur, par la saleté du cordon bleu, « qui est le premier que j'ai porté, que j'ai, conformément à mes « obligations et à mon serment, porté toujours exactement sous « mes habits, pour concilier l'obligation que m'imposoit mon ser- « ment avec ma soumission aux ordres et aux volontés de Sa « Majesté. On ne peut d'honneur [3] vous honorer plus que je fais,

1. Mauvais prétexte, cette abbaye étant entre Valenciennes et Saint-Amand.

2. Il auroit mieux valu n'écrire pas une lettre de ce caractère d'esprit.

3. C'est une mauvaise manière de parler, introduite depuis peu entre les gens de guerre, mais qu'on ne peut pas mettre par écrit.

« ni être plus sensible aux marques de votre amitié, qui vous « porteront, je m'assure, à ressentir avec peine le pas qu'au « bout de dix ans de souffrances on m'a persécuté de faire[1], sans « manquer en rien à mes devoirs à l'égard de Dieu, de son « Église, du Roi et de mon honneur particulier.

« LE CARDINAL DE BOUILLON, doyen du Sacré Collège. »

Arrêt du conseil d'État du Roi du 26 mai 1710.

« Le Roi, par bonnes et justes considérations, connues au public, et intéressant également le bien de l'État et son service, auroit en l'année 1700 ordonné au sieur cardinal de Bouillon de se retirer à Tours ou à Cluny, avec défenses d'en sortir jusqu'à nouvel ordre; depuis lequel temps Sa Majesté, par un excès de bonté, auroit bien voulu lui permettre de demeurer en tels endroits du royaume qu'il lui plairoit, éloignés néanmoins de trente lieues de Paris. Mais le sieur cardinal de Bouillon, abusant de cette permission, et continuant dans le même esprit de révolte et de désobéissance aux ordres de Sa Majesté, auroit enfin commis le crime de félonie, et seroit sorti du royaume pour passer aux ennemis, à la faveur et avec le secours de leurs troupes, et l'auroit même fait savoir à Sa Majesté par une lettre aussi criminelle que l'action qu'il a commise, ce qui auroit obligé Sa Majesté, pour satisfaire à ce qu'elle se doit à elle-même et à l'État, également offensés par une pareille conduite, de faire remettre ladite lettre et les autres preuves de désobéissance dudit cardinal à son procureur général en sa cour de parlement, afin qu'il pût faire contre ledit cardinal les poursuites auxquelles le ministère de sa charge l'engage; et étant cependant nécessaire de pourvoir à la sûreté des biens et revenus dont ledit cardinal jouissoit en France, Sa Majesté, étant en son conseil, ordonne aux intendants de faire, chacun dans leur département, saisir les revenus des biens qui s'y trouveront appartenir audit cardinal de Bouillon; ensemble les revenus des bénéfices dont il jouissoit

1. Il vouloit dire qu'on l'avoit forcé de faire; mais pouvoit-il soutenir qu'il ne fît rien en sa retraite contre Dieu le vengeur des souverains, contre le Roi son maître et son bienfaiteur, et contre son honneur et sa conscience?

à quelque titre que ce soit; voulant que lesdits intendants en fassent faire la régie par telles personnes solvables qu'ils aviseront, le tout jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.

« Fait au conseil d'État du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, le 26 mai 1710. »

Arrêt du parlement contre le cardinal de Bouillon donné sur la requête du procureur général du Roi du 28 mai 1710.

« Vu par la Cour et les grand'chambre et Tournelle assemblées, la requête présentée par le procureur général du Roi, contenant qu'il a appris que le cardinal de Bouillon ayant mérité par sa désobéissance que le Roi lui ordonnât en l'année 1700 de se retirer à Tournus ou à Cluny, avec défense d'en sortir jusqu'à nouvel ordre, ledit seigneur Roi auroit eu l'indulgence depuis quelques années de lui permettre de demeurer en tels autres endroits du royaume qu'il lui plairoit, pourvu qu'ils fussent à la distance de trente lieues de Paris; mais qu'au lieu de profiter de cette grâce, et abusant au contraire de la facilité qu'elle lui donnoit de s'approcher des frontières du royaume, il a conçu et exécuté le dessein d'en sortir, non seulement sans permission, mais contre la volonté connue et certaine du Roi, en contrevenant également à la disposition de l'édit du mois d'août 1669 et de celui du mois de juillet 1705, et des déclarations données en exécution de ces édits; qu'à ce premier crime, il en a joint un second encore plus grand que le premier, en passant chez les ennemis, à la faveur et avec le secours de leurs troupes; et qu'enfin, ajoutant la félonie à la désobéissance et au crime de lèse-majesté, il a écrit une lettre au Roi, qui contient une abdication expresse de la qualité de sujet, et un désaveu formel de son souverain seigneur, auquel il envoie la démission, qu'il appelle volontaire, de ses dignités de grand aumônier et de commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, dont il a été privé dès l'année 1700, comme s'il n'étoit engagé au Roi et à l'État que par les serments qu'il a faits en entrant en possession de ces deux dignités, et comme s'il pouvoit rompre par cette démission inutile les nœuds indissolubles qui l'attachent en qualité de sujet à son Roi et à sa patrie; que, pour excuser une entreprise si téméraire, il veut se couvrir également, et de l'ombre d'une prétendue souveraineté qui n'existe

plus que dans son souvenir, et de l'éclat d'une dignité qu'il doit à la protection du Roi, et qui a joint en sa personne, aux engagements qui lui sont communs avec les autres sujets dudit seigneur Roi, les liens d'une reconnoissance particulière, qui devoit l'attacher inviolablement à son souverain comme son bienfaiteur autant que son maître; mais, puisqu'il a eu le malheur d'oublier en un moment tant de titres également respectables, le procureur général croiroit manquer à ce qu'il doit au Roi, à l'État et à l'honneur de son ministère, s'il ne suivoit les traces de ses prédécesseurs, qui, sachant que, suivant la parole de Dieu même, toute âme doit être soumise aux puissances temporelles que le ciel a établies pour gouverner les hommes, ont cru devoir exciter la cour dans les occasions semblables à employer le pouvoir qu'elle tient du Roi pour faire respecter la Majesté royale, et pour réprimer par de grands exemples ceux dont l'élévation même rend le crime plus grand et l'impunité plus dangereuse. C'est par des motifs si pressants que le procureur général se voit indispensablement obligé d'avoir recours à l'autorité de la cour contre l'entreprise du cardinal de Bouillon, et comme le Roi a fait remettre entre ses mains la lettre que ce cardinal a écrite audit seigneur Roi, avec une autre qu'il a écrite en même temps au sieur marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État, le procureur général, qui trouvera dans ces lettres, lorsqu'elles seront vérifiées, et le crime et la conviction de celui qui les a écrites, croit devoir demander aussi à la cour qu'il lui plaise d'en ordonner la vérification; requeroit qu'il plût à la cour de permettre au procureur général du Roi de faire informer des faits contenus dans ladite requête, circonstances, dépendances, par-devant le conseiller rapporteur, ordonner que les deux lettres datées d'Arras du 22 mai 1710, écrites par le cardinal de Bouillon, l'une au Roi, et l'autre audit sieur marquis de Torcy, seront mises au greffe criminel de la cour comme pièces servant à conviction, procès-verbal préalablement dressé de l'état desdites pièces par le conseiller rapporteur, en présence de l'un des substituts du procureur général, qui seront paraphées par ledit conseiller et ledit substitut, suivant l'ordonnance; par-devant lequel conseiller rapporteur il sera procédé à la vérification desdites lettres, comme écrites de la main dudit cardinal de Bouillon, par tels experts qu'il plaira à la cour nommer d'office, lesquels experts

seront entendus chacun séparément par forme de déposition, et ce sur pièces de comparaison dont sera convenu avec le procureur général, ou, faute de convention, qu'ils seront reçus dans la forme prescrite par l'ordonnance, pour ce fait, tout communiqué au procureur général du Roi, et vu par la cour, être ordonné ce que de raison : ladite requête signée du procureur général du Roi. Ouï le rapport de maître Jean le Nain, conseiller, et tout considéré, ladite cour permet au procureur général du Roi de faire informer des faits contenus en ladite requête, circonstances et dépendances par-devant le conseiller rapporteur, par les témoins qui seront en cette ville, et pour ceux qui sont sur les lieux par-devant le lieutenant criminel d'Abbeville, lequel à cette fin se transportera partout où besoin sera, même hors l'étendue de son ressort; ordonne que les deux lettres datées d'Arras du 22 mai 1710, écrites par le cardinal de Bouillon, l'une au Roi, et l'autre audit sieur marquis de Torcy, seront mises au greffe criminel de la cour comme pièces servant à conviction, procès-verbal préalablement dressé de l'état desdites pièces par ledit conseiller rapporteur en présence de l'un des substituts du procureur général, qui seront paraphées par ledit conseiller et par ledit substitut, suivant l'ordonnance; par-devant lequel conseiller rapporteur il sera procédé à la vérification desdites lettres comme écrites de la main dudit cardinal de Bouillon par Prevost et Regnauld, maîtres écrivains jurés à Paris, que la cour a nommés d'office pour experts, lesquels seront entendus chacun séparément par forme de déposition, et ce sur pièces de comparaison dont sera convenu avec le procureur général, ou faute de convention, qui seront reçus en la forme prescrite par l'ordonnance; pour ce fait l'information du juge d'Abbeville rapportée, et le tout communiqué au procureur général du Roi, et vu par la cour, être ordonné ce que de raison.

« Fait en Parlement le 28 mai 1710. »

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 1er juillet 1710 contre l'Histoire généalogique de la maison d'Auvergne.

« Sur ce qui a été représenté au Roi étant en son Conseil que, dans le livre intitulé *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, imprimée à Paris chez Anthoine Dezallier, en 1708, en deux

volumes in-folio, le sieur Baluze, auteur de cette histoire, auroit non seulement osé avancer différentes propositions sans aucune preuve suffisante, mais encore que, pour autoriser plusieurs faits avancés contre toute vérité, il auroit inséré dans le volume des preuves plusieurs titres et pièces qui avoient été déclarées fausses par arrêt rendu en la Chambre de l'Arsenal le 11 juillet 1704; ce qui est une entreprise d'autant plus condamnable, qu'outre le mépris d'un arrêt si authentique et rendu en si grande connoissance de cause, un pareil ouvrage ne peut être fait que pour appuyer une usurpation criminelle, et ménagée depuis si longtemps par tous les artifices les plus condamnables, et pour tromper le public dans des matières aussi importantes que le sont les droits ou les prétentions des grandes maisons du royaume; à quoi étant nécessaire de pourvoir, et tout considéré, le Roi étant en son conseil a ordonné, et ordonne que le privilège accordé par Sa Majesté pour l'impression de ladite *Histoire généalogique de de maison d'Auvergne* en date du 8 février 1705 sera rapporté pour être cancellé, et qu'il sera fait recherche exacte de tous les exemplaires dudit ouvrage, qui seront déchirés et mis au pilon. Enjoint Sa Majesté au sieur d'Argenson, conseiller d'État et lieutenant général de police de Paris, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, et d'en certifier M. le Chancelier dans la huitaine.

« Fait au Conseil d'État du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le premier juillet 1710. »

Signé : Phélypeaux.

13 juillet. — Le 13, sur les trois heures après midi, comme le Roi travailloit avec le Pelletier de Souzy, le secrétaire d'État Voysin vint le trouver, et fut assez longtemps avec lui, et dans la suite, lorsque Sa Majesté sortit pour aller voir jouer au mail, elle eut la bonté d'éclaircir au maréchal de Boufflers, sur la carte, la nouvelle que le courrier de Flandres avoit apportée, qui étoit que les ennemis, ayant séjourné le 11, avoient marché le 12 du Mont Saint-Eloi, laissant toujours la Scarpe sur leur gauche, qu'ils étoient venus passer à Averdoin, et de là mettre leur droite à Goui; que le maréchal de Villars avoit fait sortir cinquante escadrons pour essayer de leur écorner quelque chose, mais qu'ils avoient toujours marché trop serrés, et même qu'ils

avoient fait un coude sur leur droite pour empêcher qu'on ne les pût joindre, et qu'ainsi ces cinquante escadrons étoient revenus sans avoir rien fait, non plus que cinquante autres qu'il avoit détachés de même lorsque les ennemis avoient passé du côté de Thelus. Cette marche par laquelle les ennemis avoient tourné la tête de la Scarpe les mettoit en état de venir attaquer les retranchements du Creinchon, qui n'étoient peut-être pas encore perfectionnés totalement, ou tout au moins de se poster de manière à pouvoir faire derrière eux le siège de Béthune.

Le soir, il n'y eut que trois dames nouvelles qui soupassent avec le Roi, qui furent la marquise d'Urfé, Mlle de Tourpes et Mlle de Viantais.

14 juillet. — Le 14, on apprit que le Roi avoit donné au maréchal d'Harcourt la lieutenance générale de Franche-Comté, et que Sa Majesté avoit nommé à tous les archevêchés et évêchés vacants, à la réserve des archevêchés d'Arles et de Toulouse, donnant l'archevêché de Reims à l'archevêque d'Arles [1], l'évêché d'Autun à l'abbé de Dromesnil [2], l'évêché de Nîmes à l'abbé de la Parisière [3], l'évêché de Comminges à l'abbé du Bouschet [4], l'évêché d'Evreux à l'abbé le Normand [5], l'évêché de Séez à l'abbé Turgot [6], l'évêché de Vabres à l'abbé de la Chapelle [7], et l'évêché d'Aire à l'abbé de Montmorin [8], et réservant les archevêchés d'Arles et de Toulouse pour une autre distribution.

L'après-dînée, le Roi courut le cerf dans sa calèche à son ordinaire, mais la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry et les dames de leur suite le coururent à cheval avec Monseigneur et le duc de Berry.

1. Ci-devant l'abbé de Mailly, aumônier du roi.

2. Gentilhomme de Picardie, aumônier du Roi des moins anciens, mais parent du maréchal de Boufflers, qui avoit fait son affaire de procurer son élevation.

3. Gentilhomme de Poitou, grand vicaire de Poitiers.

4. Il étoit fils d'un sous-écuyer de la petite écurie du Roi, et étoit grand vicaire.

5. Chanoine de Saint-Honoré, official de l'archevêché de Paris et syndic du diocèse.

6. Aumônier du Roi des plus anciens.

7. Gentilhomme de Normandie, grand vicaire de Mende, et intime ami du P. le Tellier.

8. Neveu de l'archevêque de Vienne, et d'une des meilleures maisons d'Auvergne, c'est-à-dire de la même maison que le marquis de Saint-Hérem.

15 juillet. — Le 15 au matin, Monseigneur prit médecine par précaution, et le maréchal d'Harcourt, qui étoit arrivé le soir précédent à sa maison de Pontalie, salua le Roi à son lever, et en fut fort gracieusé, ayant été quelque temps avec lui dans son cabinet. Les courtisans trouvèrent qu'il avoit le visage bon, et que sa langue n'étoit pas aussi embarrassée qu'ils l'avoient cru, mais que son bras étoit toujours en mauvais état; on disoit même que ses vapeurs lui reprenoient dès qu'il avoit travaillé un moment, et qu'ainsi il n'y avoit point d'apparence qu'on pût l'envoyer commander en nulle part.

Le même matin, pendant que le Roi étoit dans son conseil des finances, il arriva un courrier de Flandres, dont le secrétaire d'État Voysin lui envoya les dépêches, et quand le Roi s'habilla l'après-dînée pour aller tirer dans son parc, il expliqua au maréchal de Boufflers ce qu'elles contenoient, qui étoit que les ennemis n'avoient point marché depuis le 12, mais que ce jour-là ils avoient étendu leur droite jusqu'auprès de Saint-Paul, ayant leur gauche à Viller-au-Bois; qu'il ne sembloit pas que cette situation dût faire croire qu'ils en voulussent venir aux retranchements du Creinchon, mais qu'ils en vouloient à Béthune ou à Hesdin, et peut-être à tous les deux; que, sur l'avis qu'il devoit leur venir un convoi de Douai, le maréchal de Villars avoit fait sortir le marquis de Vivans avec quarante escadrons, pour essayer de l'enlever, et que le convoi n'avoit pas osé passer; que les ennemis avoient de leur côté détaché quarante escadrons pour aller au-devant, et que le maréchal de Villars avoit détaché le marquis de Mézières avec quarante autres escadrons, de manière que le convoi n'avoit point passé; que toutes les troupes du maréchal de Villars l'avoient rejoint, même la garnison de Douai, et qu'il avoit mandé au chevalier de Luxembourg, qui étoit resté du côté de Bouchain par son ordre, de le venir rejoindre; que cependant il avoit détaché le marquis de Broglie avec deux ou trois mille chevaux pour aller derrière Hesdin, afin de resserrer les ennemis de ce côté-là, avec ordre de se retirer vers la Somme, et même derrière cette rivière, en cas que les ennemis y marchassent.

16 juillet. — Le 16, pendant que le Roi tenoit son Conseil d'État, il arriva un courrier de Gertruydenberg, et l'on apporta par deux fois de suite des papiers au marquis de Torcy, de sorte

que le Conseil dura jusqu'à une heure et demie, et qu'on remarqua que Monseigneur et le duc de Bourgogne en étoient sortis ayant le visage fort enflammé, mais on n'en sut pas davantage alors, et l'on présuma qu'on avoit fait repartir le même courrier sur-le-champ, parce que le marquis de Torcy rentra dans le cabinet du Roi sur les cinq heures du soir et y resta quelque temps.

Le soir, on commença à dire que nos députés avoient ordre de revenir de Hollande, où, pendant leur séjour, on leur avoit fait toutes les duretés imaginables, ne leur permettant pas de sortir de leur maison, leur en faisant payer le louage sur un pied exorbitant, et ne voulant pas seulement souffrir que leur maître d'hôtel allât au marché, mais l'obligeant à se servir d'un homme qui alloit acheter ce qui leur étoit nécessaire, et le leur faisoit payer ce qu'il vouloit.

17 juillet. — Le 17 au matin, cette nouvelle se confirmoit de plus en plus, et il n'y avoit guère de gens qui en doutassent. On vit ce même matin le maréchal d'Harcourt avoir une longue conférence avec le Roi dans son cabinet, en présence du secrétaire d'État Voysin, et les bruits couroient déjà que le Roi l'avoit fait revenir pour être chef de son conseil de guerre.

Le bruit couroit ce jour-là que le duc de Savoie étoit très mal, qu'il avoit reçu tous ses sacrements, et qu'on faisoit pour lui dans ses États des prières publiques; il étoit vrai qu'il avoit eu la rougeole, mais on ne croyoit pas qu'il fût si malade qu'on le disoit, et il y avoit des gens qui croyoient qu'il donnoit cette scène au public pour ne pas entrer en France, laquelle il ne vouloit pas achever d'accabler; d'autant plus que toutes les lettres de Vienne portoient que l'Empereur donnoit sa fille unique au prince électoral de Saxe, qui se faisoit instruire dans la religion catholique, quoiqu'il eût cent fois promis cette princesse au duc de Savoie, avec le gouvernement héréditaire du Milanois. Il est vrai qu'une semblable nouvelle étoit bien capable de rendre malade le duc de Savoie, qui s'étoit flatté si longtemps d'un mariage qu'il envisageoit comme pouvant rendre un jour son fils héritier de toute la monarchie d'Espagne et de toute la maison d'Autriche.

On commençoit encore de dire que le Roi avoit fait la distribution des abbayes vacantes, mais on n'en nommoit que trois, celle

de Saint-Remi de Reims au cardinal Gualtieri [1], celle de Saint-Étienne de Caen au cardinal de la Trémoïlle, et celle de Moustier-Saint-Jean à l'abbé de Maulévrier.

L'après-dînée, il arriva un courrier de Flandres, et le Roi dit, en sortant pour la promenade, que le maréchal de Villars lui mandoit qu'on avoit appris par des prisonniers que les ennemis avoient fait un détachement de quatre mille hommes de pied et de deux mille chevaux pour aller investir Béthune, mais qu'il avoit d'ailleurs des avis qu'ils avoient fait un autre détachement plus considérable, que cependant tous ces avis n'étoient pas encore trop certains. Il ajouta que d'Aremberg [2] avoit battu quatre petites troupes des ennemis qui escortoient un fourrage à deux lieues de Dourlens, qu'il y en avoit eu plusieurs de tués et de pris, qu'on avoit ramené cinquante chevaux très beaux et en très bon état, et qu'on croyoit que les houssards, qui n'étoient pas encore revenus, en amèneroient beaucoup d'autres. Il dit encore qu'il y avoit quatre mille hommes dans Béthune, dont il y en avoit cinq cents choisis dans l'armée; que du Puy-Vauban [3], qui en étoit gouverneur, n'en avoit pas voulu davantage, et qu'il avoit sous lui Rooth, maréchal de camp, et Saint-Cernin, brigadier [4], qui y commandoit deux régiments de dragons [5].

18 juillet. — Le 18, on commençoit à soupçonner la duchesse de Berry d'être grosse, parce qu'elle vomissoit très souvent, mais il étoit impossible d'en avoir aucune sûreté, et ses femmes disoient même qu'elle étoit très sujette à vomir, quand elle mangeoit quelque chose d'extraordinaire. Au reste on étoit alors pleinement persuadé que le séjour de Marly dureroit jusqu'au 2e d'août, et bien des gens croyoient qu'il pourroit bien aller jusqu'à la surveille de l'Assomption.

19 juillet. — Le 19, le secrétaire d'État Voysin reçut des

1. Qui avoit hautement pris les intérêts de la France, dans un temps où il ne le pouvoit faire sans un extrême danger.

2. Mestre de camp de cavalerie, grand partisan.

3. Ingénieur, qui étoit lieutenant général et neveu du défunt maréchal de Vauban, dont il avoit pris le nom.

4. Apparemment il y avoit aussi des brigadiers d'infanterie, mais le Roi ne les nomma pas alors.

5. Le Roi ne nomma point les brigadiers d'infanterie, qui étoient Mony, colonel du régiment de Luxembourg, qui étoit d'une famille de Paris, et Harlein, colonel du régiment de Guyenne, gentilhomme allemand, qui avoit été nourri page de Madame.

lettres de Flandres du 17 par l'ordinaire, qui portoient que les ennemis avoient investi Béthune le 15, qu'ils étoient toujours dans leur même camp, où ils ne se retranchoient point, comme on l'avoit dit, et que leur convoi n'étoit point sorti de Douai; mais on en voyoit de plus particulières qui marquoient que ce convoi avoit été faire le tour derrière la Deule, et qu'ainsi il ne courroit plus risque d'être enlevé. On apprit par ces dernières lettres que l'armée du Roi travailloit fortement à achever les retranchements, que ceux de la droite avoient dû être achevés le 16, mais que ceux de la gauche n'alloient pas si vite, et même qu'ils avoient été assez mal tracés, et qu'on les changeoit pour y enfermer un village qui étoit sur une hauteur, et qui commandoit à toute la ligne. Comme cela allongeoit beaucoup la ligne, le maréchal de Villars n'avoit pas jugé à propos de l'y enfermer, mais quelques officiers généraux, étant allés visiter la gauche, avoient confirmé le marquis de Broglie, qui y étoit encore avec sa réserve, dans le dessein où il étoit de l'y faire enfermer, ce qui avoit été exécuté. Ces lettres portoient encore que les ennemis avoient envoyé un trompette à Bernage [1], qui étoit à Arras, pour lui demander les contributions du Boulonnois, auquel le Roi avoit déjà mandé de contribuer, mais qui n'avoit point voulu le faire, n'ayant jamais contribué dans toutes les guerres passées, et que Bernage y avoit dépêché un courrier pour y résoudre les Boulonnois, parce que les temps et l'état des choses étoient bien différents. Elles marquoient encore que le duc de la Trémoïlle avoit été obligé de se faire transporter à Arras, et que le marquis de Tourville étoit très mal à Bapaume, aussi bien que le jeune marquis de Lannion, brigadier d'infanterie.

20 juillet. — Le 20, on sut que le Roi ne devoit retourner à Versailles que le 9 d'août, et Valory, ingénieur, qui avoit défendu Douai, et nouveau lieutenant général, fut enfermé pendant trois quarts d'heure avec le Roi dans son cabinet, en présence du Pelletier de Souzy, qui dit que le Roi avoit été très content du bon esprit avec lequel il lui avoit rendu compte, non seulement du siège de Douai, mais encore de toutes les autres choses sur lesquelles on l'avoit questionné.

21 juillet. — Le 21, on apprit que la marquise de Maintenon

1. Intendant de Picardie et d'Artois.

avoit la fièvre depuis plus de trente heures, mais qu'elle étoit sur son déclin, et on ne s'étonnoit plus de ces sortes de fièvres, auxquelles elle étoit très sujette, et qui ne l'affoiblissoit point du tout. On sut aussi que la marquise de la Vrillière s'étoit blessée à Marly, et qu'elle avoit eu une perte de sang considérable.

Le même matin, on vit Monseigneur se faire porter à la messe en chaise de goutteux, la goutte l'ayant pris le soir d'auparavant, et ses douleurs ayant été très vives jusqu'à quatre heures du matin.

Les lettres de l'ordinaire de Flandres du 19 marquoient seulement ce jour-là que les ennemis avoient fait un mouvement à leur droite, apparemment pour la mieux appuyer, et pour chercher de l'eau qui leur manquoit.

On disoit alors que le cardinal de Bouillon, pour faire voir combien il faisoit peu de cas des procédures qu'on faisoit contre lui au parlement de Paris et du décret qu'on y avoit donné contre lui, avoit dit dans Tournay la messe *in pontificalibus*; et l'on voyoit en même temps une lettre de lui au président de Maisons, qui étoit écrite d'un style si différent de celui des lettres qu'il avoit écrites au Roi et au marquis de Torcy [1], qu'à la seule inspection il étoit facile de juger qu'il n'étoit pas l'auteur de la dernière. On va en mettre ici la copie.

Lettre du cardinal de Bouillon au président de Maisons.

« Si l'on veut, Monsieur, faire sans aucune passion une sérieuse « attention à la situation présente de toutes les affaires de « l'Europe, on n'aura pas de peine à se persuader que plus on « fera de procédures irrégulières, extravagantes et outrées à la « Tournelle de Paris contre le cardinal de Bouillon, de quelque « prétexte plausible qu'on se veuille servir, quoique dans le « fond on n'y cherche uniquement qu'à plaire au Roi, aux dépens « de la raison et de la justice, plus aussi contribuera-t-on très « certainement à ce qui sera le plus avantageux et le plus utile « à ce cardinal, par rapport à sa gloire personnelle et à celle « de sa maison. Cependant, Monsieur, comme j'ai pour vous et

1. Elle pouvoit bien avoir été écrite par le père de Montiers, jésuite, qui l'avoit suivi, et qui étoit frère du lieutenant général de Pontoise.

« pour le nom que vous portez, l'un des plus illustres, des plus « anciens et des plus distingués du parlement, beaucoup d'es- « time et d'affection, je serai très étonné s'il arrive que, ne « pouvant pas de votre part absolument empêcher le torrent des « extravagances et des injustices faites et à faire si indignement « à la Tournelle contre la naissance et la dignité de ce cardinal, « la première dans l'Église universelle après la suprême, vous « veniez à déshonorer votre nom dans le présent et dans les « siècles à venir, en prononçant d'injustes arrêts sur les conclu- « sions d'un procureur général aussi corrompu et aussi dévoué « à la cour de France que l'est celui d'aujourd'hui, et sur le rap- « port d'un conseiller aussi brutal et aussi emporté contre la « cour de Rome, et en particulier contre ce cardinal que l'est le « sieur le Nain. Vous savez parfaitement, Monsieur, ce qu'ont « fait contre lui ces deux magistrats dans la dernière affaire qu'il « a eue à la grand'chambre, et le surprenant arrêt que l'on y « prononça le 18 de mars dernier sur les conclusions de l'un « et sur le rapport de l'autre; vous n'ignorez pas non plus que « le doyen de la grand'chambre ne fit pas dans cette occasion- « là l'office de rapporteur, mais d'avocat des parties de ce cardi- « nal, dont il avoit parlé auparavant dans des termes si outra- « geants. Tous les gens qui se conduisent par les principes de la « religion, de la justice et de la raison, sont sans doute con- « vaincus que l'on ne pourra jamais soutenir des arrêts rendus « par les juges séculiers corrompus, emportés, timides et lâches, « contre un évêque cardinal, doyen du Sacré Collège, né incon- « testablement fils d'un prince étranger, pour lors actuellement « souverain; car n'en déplaise à la belle phrase du sieur d'Agues- « seau, qui, parlant, dans ses dernières conclusions extravagantes. « du cardinal de Bouillon, se sert de ces propres termes : *Il veut « se couvrir également et de l'ombre d'une prétendue souverai- « neté qui n'existe plus que dans son souvenir, et de l'état d'une « dignité qu'il doit à la protection*, malgré une expression si « fausse, Sedan était une véritable souveraineté, et la seule « même de toutes les souverainetés étrangères qui a été recon- « nue pour telle par le parlement de Paris. Cette cour, en véri- « fiant le contrat d'échange de cette souveraineté, passé le 21 de « mars 1651, entre le Roi de France présentement régnant et le « feu duc de Bouillon, père du cardinal de ce nom, par la raison

« que le parlement de Paris ne reconnoît pas d'autre souverai-
« neté que celle du roi de France, ce terme de *prétendue* fut
« rayé en 1657 par la même grand'chambre du parlement de
« Paris, qui avoit d'abord ajouté le mot de *prétendue* à celui de
« souveraineté, ce qui rend la chose beaucoup plus avantageuse
« en faveur de la souveraineté de Sedan que si le parlement de
« Paris n'avoit pas d'abord ajouté le mot de *prétendue* à celui de
« souveraineté, qui avoit été mis purement et simplement dans
« le contrat d'échange. Ainsi quand le procureur général, contre
« des actes si publics, si incontestables, ose, pour faire lâche-
« ment sa cour au Roi et à ceux à qui il veut plaire, avancer,
« parlant de ce cardinal dans ses conclusions, que l'ombre de
« sa prétendue souveraineté ne subsiste plus que dans son sou-
« venir, il fait par là voir de nouveau à toute l'Europe que l'on
« se moque en France, suivant la passion et ses intérêts, et
« que l'on s'y joue sans aucun scrupule de tous les serments
« les plus sacrés et de tous les traités les plus solennels. Mais si
« l'on s'est donné jusqu'ici la liberté d'en user impunément de la
« sorte, l'état présent des affaires du Roi, fort différent du passé,
« devroit du moins porter son procureur général à être plus
« sage et plus modéré quand il parle des princes étrangers, que
« le Roi lui-même s'est solennellement engagé en foi et parole
« de Roi de traiter eux et leurs descendants, et de les faire re-
« garder par tous les rois ses successeurs comme tels, ainsi qu'il
« est expressément porté, et en termes qui ne sont aucunement
« douteux, dans le contrat d'échange de la souveraineté de Sedan.

« Si donc vous n'avez pas, Monsieur, ou la force ou l'autorité
« pour empêcher que l'on ne rende à la Tournelle d'injustes et
« d'insoutenables arrêts contre un doyen du Sacré Collège, qui
« n'en est certainement pas justiciable, de quelque côté qu'on le
« prenne, de la naissance ou de la dignité, toutes les extrava-
« gances de ce tribunal ne feront pas moins de déshonneur que
« l'indigne arrêt que l'on y rendit sous le règne du feu Roi contre
« la maréchale d'Ancre.

« Mon zèle pour vous, Monsieur, et pour votre nom, m'oblige
« à vous conjurer de réveiller et de ranimer toute la fermeté et
« la grandeur de votre âme, afin de ne pas céder au torrent de
« l'iniquité, et de continuer à soutenir la gloire de ce nom, en
« l'immortalisant par un constant et fidèle attachement à tout ce

« qu'un magistrat comme vous se doit à lui-même, à la justice, « et au public qui a maintenant les yeux ouverts sur vous, dans « la place que vous occupez, et qui attend beaucoup de vos « lumières, de votre religion, de votre sagesse et de votre inté- « grité ; qu'un Roi Très Chrétien, fils aîné de l'Église, ait pu, sous « quelque prétexte que ce soit, se porter à cet excès de livrer le « premier évêque après le Pape, doyen du Sacré Collège, qui par « ces deux endroits occupe dans l'Église universelle la première « place après la suprême, à des juges séculiers dans une Tour- « nelle, destinée à punir des scélérats, examiner et juger les « plus grands et les plus ancrés criminels, sans qu'il se soit « peut-être trouvé, tant la corruption est grande, un juge assez « chrétien, assez plein d'équité, de religion et de fermeté pour « montrer qu'il n'appartient pas à ce tribunal séculier de juger « le premier prélat de l'Église de Dieu après le premier Vicaire « de Jésus-Christ en terre, auquel certainement on ne peut « imputer d'autre crime que de s'être procuré la liberté, après « plus de dix ans d'exil et de souffrances non méritées de sa « part, pour remplir des devoirs indispensables et de droit « divin. Car, selon toutes les personnes sages, désintéressées et « équitables, on ne peut faire un crime à un particulier, à un « sujet même du Roi de France, d'avoir pris sa route pour aller à « Rome par le camp des hauts alliés ennemis du Roi, à moins de « vouloir l'obliger à voler pour ainsi dire par les airs pour se « rendre de France à Rome, puisque tous les endroits de l'Europe « par où l'on peut passer pour y aller, ou appartiennent présen- « tement aux ennemis de Sa Majesté Très Chrétienne, ou sont « occupés par eux. Je suis, Monsieur, avec beaucoup de sincé- « rité, etc. »

22 juillet. — Le 22, on apprit que le Roi avoit nommé de Fenoyl[1], maître des requêtes, pour remplir la place de premier président du parlement de Pau, qui étoit vacante par la promotion de Berthier. On vit aussi Monseigneur dans son lit, ses douleurs ayant été moins vives pendant la nuit, mais son pied étant extrêmement enflé. On disoit ce jour-là que le marquis de Tourville étoit mort, et on commença à demander au Roi son régiment ; mais, le même jour, on apprit qu'il s'étoit tiré d'affaire,

1. Il étoit de Lyon.

un abcès qu'il avoit dans la gorge ayant crevé, heureusement pour lui. Le même matin, le marquis Albergotti arriva à Marly, où il ne vit le Roi que l'après-dînée, et il fut très longtemps enfermé avec lui et le secrétaire d'État Voysin dans son cabinet.

La même après-dînée, il arriva un garde de marine apportant la nouvelle qu'un convoi chargé de soixante et douze mille charges de blé[1], et suivi de quinze vaisseaux chargés de toutes sortes de marchandises, venant du Levant sous l'escorte de sept vaisseaux de guerre commandés par le Moteux[2], capitaine de vaisseau, étoit heureusement arrivé à Antibes, malgré l'escadre de quatorze vaisseaux de guerre des ennemis qui l'attendoient à la côte pour l'enlever.

23 juillet. — Le 23, Monseigneur entendit encore la messe dans son lit, mais il se leva l'après-dînée, et fit plusieurs tours dans le château, dans un certain fauteuil à trois roues de nouvelle invention, que l'on conduisoit facilement soi-même partout où l'on vouloit; cependant il ne s'en donna pas la peine, ayant toujours des gens pour le pousser[3], du nombre desquels fut une fois le duc de Villeroy, qui se trouva à propos dans la chambre.

Ce jour-là, les lettres de l'ordinaire de l'armée de Flandres du 21 portoient qu'un courrier du secrétaire d'État Voysin y étoit arrivé, qui avoit apporté au maréchal de Villars des lettres du Roi, par lesquelles il lui mandoit qu'il ne falloit plus s'attendre à la paix, que tout étoit rompu, qu'il avoit envoyé ordre à ses députés de revenir, et qu'ils étoient alors en chemin. Les mêmes lettres de Flandres marquoient qu'on y avoit entendu tirer plusieurs coups de canon du côté de Béthune, ce qui pouvoit faire croire que les ennemis y avoient ouvert la tranchée, chose très plausible, parce qu'ils n'étoient pas obligés de faire des lignes de circonvallation.

24 juillet. — Le 24, on assuroit que le départ du Roi de Marly pour retourner à Versailles étoit fixé au 2 d'août; mais ces sortes de choses étoient toujours problématiques.

On vit ce jour-là le marquis Albergotti avoir une audience

1. Une charge de blé est bien plus forte qu'un setier de Paris.
2. Gentilhomme de Champagne, dont la famille avoit été attachée au défunt marquis de Seignelay.
3. C'étoit la fonction du premier valet de chambre de service, mais il ne s'y trouva pas, dans le moment que Monseigneur voulut aller chercher le Roi.

d'une heure dans le cabinet du Roi en présence du secrétaire d'État Voysin, et aussitôt après le dîner, il fut encore enfermé avec le Roi, Monseigneur et le même secrétaire d'État pendant trois quarts d'heure, après lesquels il partit pour se rendre à l'armée de Flandres.

L'après-dînée, le Roi alla courre le cerf dans son parc à l'ordinaire; il avoit dans sa calèche la duchesse de Berry, au lieu de la duchesse de Bourgogne, qui se trouvoit un peu incommodée, et dans une autre calèche, la duchesse de Saint-Simon, la marquise de Courcillon et la comtesse de Tonnerre; mais la chasse fut troublée par une furieuse pluie qui survint, et tous les chasseurs furent mouillés comme s'ils étoient tombés dans la rivière.

On débitoit ce jour-là à Paris une nouvelle qui auroit été excellente, si elle avoit été véritable : c'étoit que, comme les députés de France étoient près de partir de Gertruydenberg, les cantons des Suisses avoient fait dire aux alliés que, tant qu'ils ne leur avoient vu attaquer que les conquêtes du Roi, ils n'avoient pas cru devoir s'en mêler, mais que, voyant qu'ils attaquoient ses anciennes frontières, il ne leur étoit pas permis de le souffrir, ayant avec elle un ancien traité par lequel ils étoient obligés de lui fournir quarante mille hommes quand on attaqueroit ses anciennes limites; que cette déclaration avoit fait faire de sérieuses réflexions aux alliés, et que c'étoit ce qui empêchoit qu'ils n'avançassent le siège de Béthune.

25 juillet. — Le 25, on vit Monseigneur se faire porter à la chapelle dans une chaise de goutteux, dans laquelle il entendit la messe; aussi étoit-il beaucoup mieux, et même il s'étoit appuyé sur son pied.

Ce jour-là les lettres de l'armée de Flandres du 22 portoient qu'on disoit que les ennemis n'avoient détaché que vingt-six bataillons et dix-huit escadrons pour le siège de Béthune; mais peut-être qu'ils y avoient aussi destiné les troupes palatines qui n'étoient pas encore arrivées. D'ailleurs le bruit couroit en ce pays-là qu'ils vouloient faire en même temps le siège de Saint-Venant, où l'on avoit jeté trois mille hommes. Cependant il n'étoit pas encore certain si le maréchal de Villars changeroit de camp, et bien des gens appréhendoient que, s'il en changeoit dans le dessein d'empêcher le siège de Hesdin, il ne donnât aux ennemis la facilité de retomber sur Arras.

Ce jour-là, le P. le Tellier travailla avec le Roi, et les courtisans conclurent que toutes les abbayes étoient données, parce que le Roi lui avoit dit le jour précédent qu'il vouloit se débarrasser; mais on ne sut pas un mot de la distribution, parce que le Roi n'en dit rien à personne, et que le bon père, en sortant du cabinet du Roi, alla monter dans son carrosse et gagna Paris en diligence.

26 juillet. — Le 26, le contrôleur général Desmaretz, revenant de sa maison de la Marche, dit deux choses : la première, qu'il venoit d'assurer les fonds pour le mois d'août et de septembre; la seconde, qu'il avoit reçu une lettre de Hollande, par laquelle on lui mandoit qu'on ne croyoit pas que les régents souffrissent que les députés du Roi partissent de Gertruydenberg. Ensuite, comme il sortit du cabinet du Roi, on apprit que son fils l'abbé, qui venoit de soutenir une thèse, avoit eu l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, et d'autres gens dirent aussi que l'archevêque d'Aix avoit eu celle de Saint-Denis de Reims.

Ce jour-là, les lettres du 23 marquoient que le maréchal de Villars avoit été reconnoître de fort près l'armée des ennemis, qui avoient retiré leur droite vers Houdain; qu'il y avoit bien des gens qui croyoient qu'ils ne vouloient pas faire le siège de Béthune, mais ceux d'Aire et de Saint-Venant tout à la fois; quoiqu'il n'y eût guère d'apparence qu'ils laissassent Béthune derrière eux, et qu'on avoit reconnu un camp pour s'y pouvoir avancer.

27 juillet. — Le 27, les lettres de l'armée de Flandres du 24 portoient que l'Orange, trompette des gardes du corps, qui étoit revenu de l'armée des ennemis, disoit qu'ils devoient ouvrir la tranchée devant Béthune le 25 ou le 26; que, le jour de la date de ces lettres, on avoit entendu à l'armée un grand bruit de canon et de mousqueterie de ce côté-là, vers les quatre heures du matin, ce qui faisoit présumer l'ouverture de la tranchée, mais qu'on ne pouvoit encore assurer de rien, et que cependant les houssards des ennemis prenoient tous les jours une infinité de chevaux.

Le soir, il arriva à Marly un courrier de l'armée, et l'on commença à dire tout haut que la tranchée avoit été ouverte la nuit du 24 au 25. On sut encore ce soir-là que l'abbé de Dangeau avoit eu l'abbaye de Clermont.

28 juillet. — Le 28, on commença de voir des listes géné-

rales des abbayes que le Roi avoit données le 25 de juillet, qu'on va mettre ici tout au long : l'abbaye de Saint-Denis à l'archevêque d'Aix [1], l'abbaye d'Elan à l'évêque de Noyon [2], l'abbaye de Saint-Cyran à l'évêque de Nevers [3], l'abbaye de Mouzon à l'abbé de Polignac, l'abbé de Saint-Benigne à l'abbé Desmarets, l'abbaye de Bellefontaine à l'abbé d'Entragues, l'abbaye de Clermont à l'abbé de Dangeau [4], l'abbaye de Bonnefontaine à l'abbé Mareschal [5], l'abbaye de Breteuil à l'abbé d'Aspremont [6], l'abbaye de Sauve-Majeure à l'abbé des Halles [7], grand vicaire de Vienne, l'abbaye de Saint-Serge à l'abbé de Vassé [8], l'abbaye de Saint-Séverin à l'abbé de Cotte [9], l'abbaye de la Roë à l'abbé d'Arche [10], grand vicaire de Bordeaux, l'abbaye de Baigne à l'abbé de Crillon [11], grand vicaire de Vence, l'abbaye de Jouselle à l'abbé de Massillan [12], l'abbaye de Genlis à l'abbé Crozat [13], l'abbaye de Cellefroin à l'abbé de la Vieuville [14], l'abbaye de Saint-Eusèbe à l'abbé d'Espinouse, l'abbaye de Bouras à l'abbé de Lesseville [15], et l'abbaye de Saint-Léger au P. Colas. Tout le monde remarqua que l'abbaye de Moustier Saint-Jean en Bourgogne n'étoit point sur cette liste, mais on croyoit qu'elle avoit été donnée à l'abbé de Maulévrier dès le temps que le Roi donna celles de Saint-Remy de Reims et de Saint-Etienne de Caen.

1. Frère du comte du Luc, ambassadeur en Suisse.

2. Gentilhomme de Lyonnois, dont le père commandoit à Lyon; son évêché étoit fort honorable, mais fort pauvre.

3. Il étoit d'Auxerre, et s'appeloit Bargedé.

4. Frère du marquis de Dangeau, et ci-devant lecteur du Roi.

5. Fils du premier chirurgien du Roi.

6. C'étoit le frère d'un capitaine au régiment des gardes, ingénieur et gouverneur de Salins, qui lui avoit fait donner une abbaye; laquelle accommodant le séminaire de Brest qu'occupoient les Jésuites, le Roi lui avoit donné en diverses distributions des bénéfices et des pensions pour le récompenser, mais il ne les avoit pas agréées, et on lui donnoit l'abbaye de Breteuil pour achever cette affaire.

7. Gentilhomme de Dauphiné, parent du maréchal de Villars.

8. Gentilhomme du Maine, très vieux, qui avoit la direction de plusieurs monastères de filles dans Paris.

9. Fils du premier architecte du Roi.

10. Fils d'un homme de robe de Bordeaux, député de l'assemblée.

11. Gentilhomme de condition de Provence, neveu de l'évêque de Vence.

12. Gentilhomme du côté d'Aix, député de l'Assemblée.

13. Frère de celui qui la possédoit, qui étoit chapelain ordinaire du Roi; il étoit conseiller de Toulouse.

14. Gentilhomme de Flandres, qui étoit chanoine de Tournay.

15. Conseiller au parlement de Paris.

On sut ce jour-là que le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac devoient avoir couché à Mons [1].

On apprit aussi que le lieutenant civil de Paris le Camus [2] y étoit mort, et les lettres de l'armée de Flandres portoient qu'on ne croyoit pas encore que la tranchée fût ouverte devant Béthune, mais que le grand bruit de mousqueterie et de canon qu'on y avoit entendu venoit de ce que les ennemis avoient attaqué un château qui étoit tout contre la place, dans lequel Vauban avoit mis cent grenadiers, lesquels pouvoient se retirer par bateau quand ils ne pourroient plus se défendre.

29 juillet. — Le 29 au matin, le Roi tint à l'ordinaire son conseil de finances, après lequel le chancelier lui ayant présenté la liste de ceux qui prétendoient à la charge de lieutenant civil de Paris, il choisit le jeune d'Argouges de Rannes [3], maître des requêtes, qui devoit payer cinq cent mille livres de cette charge, suivant le prix que Machault, maître des requêtes et intendant du commerce, en avoit fait avec le défunt quelques jours avant sa mort. Il arriva ce jour-là à Marly un courrier du duc de Roquelaure apportant une fâcheuse nouvelle, qui étoit que les ennemis avoient débarqué au port de Cette treize cents hommes de troupes, ce qui étoit d'autant plus embarrassant, qu'ayant très peu de troupes, il n'osoit dégarnir les Cévennes à cause des mauvaises intentions des fanatiques.

On apprenoit encore ce jour-là, par les lettres de l'armée de Flandre du 26, qu'on n'étoit pas encore pleinement persuadé que la tranchée fût ouverte à Béthune, mais que le vent étoit si prodigieux que quand tout le canon du monde y auroit tiré, on ne l'auroit pas entendu; qu'on commençoit à croire qu'on ne changeroit pas de camp; qu'on devoit faire une revue générale, où diverses personnes passeroient les troupes, afin de pouvoir achever en un jour; que le duc de Trémoïlle étoit revenu de l'armée de Dauphiné du 17, et qu'on y avait reçu à droiture des

1. On disoit que les Hollandois ne leur avoient pas fait la moindre honnêteté à leur départ.

2. Un des plus habiles magistrats de son siècle; il étoit frère de celui qui avoit été premier président de la cour des aides de Paris et du cardinal évêque de Grenoble.

3. Fils d'Argouges de Rannes, conseiller d'État, qui avoit épousé la fille aînée du ministre et contrôleur le Pelletier, qui étoit sœur du premier président du parlement de Paris.

lettres qui marquoient que le duc de Savoie marchoit en Provence, et que le maréchal de Berwick se disposoit à y marcher.

30 juillet. — Le 30, qui étoit le jour de l'anniversaire de la Reine, le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac parurent à Marly, et ils eurent du Roi dans son cabinet une audience assez courte, entre sa messe et son conseil. Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que la revue générale avoit été faite, et que l'armée devoit bientôt marcher. On disoit aussi que les ennemis battoient fortement Béthune, et qu'ils faisoient une véritable attaque et deux fausses.

Le soir, comme le Roi se promenoit dans ses jardins, et qu'il parloit de cela, il ajouta que le prince d'Auvergne [1] étoit mort de la petite vérole, qu'il avoit gagnée avec sa femme.

Le soir, la reine et la princesse d'Angleterre vinrent à Marly, où elles se promenèrent avec le Roi et toutes les dames; la princesse alla même plusieurs fois dans la ramasse, autrement la roulette, avec les duchesses de Bourgogne et de Berry. Après la promenade, on s'occupa à divers jeux dans le salon, et à neuf heures et demie, Leurs Majestés se mirent à table; mais comme on étoit au fruit, la reine se trouva mal, et comme elle fut obligé de sortir de table, il fallut que le Roi et tout le reste en sortît aussi.

31 juillet. — Le 31, le bruit couroit que l'armée de Flandres, ayant voulu faire une marche en avant, ne l'avoit pas achevée, et étoit rentrée dans son camp.

Ce jour-là, le maréchal de Tessé reçut une lettre du maréchal de Berwick, qui étoit fort instructive sur l'état des choses en ce pays-là, et qu'on a jugé à propos d'insérer ici.

Au camp de Guillestre, le 24 juillet 1710.

« Le 18 de ce mois, le gros de l'armée des ennemis, commandé « par M. le comte de Thaun, vint au pied du col de l'Argentière; « le lendemain 19, ils vinrent camper autour du château de « Larche, ils firent en même temps descendre par le col de Laus « sur Jossiers un détachement de trois à quatre mille hommes; le

1. Le Roi ne le nomma pas prince d'Auvergne, mais marquis d'Auvergne.

« même jour, nombre de barbets et quelques bataillons allemands « s'avancèrent dans les vallées de Saint-Martin, de Luzerne et « de Château-Dauphin; M. de Rebender, général des troupes de « M. le duc de Savoie, vint aussi camper à Oulx avec douze batail-« lons, prêts à se faire joindre par le baron de Saint-Remy, qui est « en Pragelas avec sept bataillons. Nous avons dans le camp de « Tournoux quatorze bataillons aux ordres de MM. de Chamarande « et le Guerchois; le marquis de Broglie est du côté de Colmars, « avec la brigade de la Marine et deux régiments de dragons, « tant pour observer et inquiéter les ennemis dans la vallée de « Barcelonnette, que pour être à portée d'aller diligemment « sur le Var, si par une contremarche les ennemis descendoient « dans le comté de Nice. Le quartier est à Guillestre avec plusieurs « brigades d'infanterie, dont il y en a une campée près du col de « Vaars, une autre sur les hauteurs près du château de Vaars, « et une autre des deux côtés de Guillestre; M. de Cadrieux est « au camp de Rou en Queyras avec sept bataillons; M. de Dillon « est au camp retranché de Briançon avec une douzaine de « bataillons; il y a pareillement une brigade d'infanterie aux « ordres de M. de Maulévrier, campé à Valloire pour la garde du « Galibier, et M. de Prades [1] est resté en Tarentaise avec deux « bataillons, un régiment de dragons et deux régiments de « cavalerie; le reste de notre cavalerie est en marche pour se « rendre auprès de Seyne et d'Embrun. Les ennemis ont com-« mencé hier à tirer du canon contre le château de Larche; ils « publient que dès qu'ils l'auront pris ils viendront attaquer « le camp de Tournoux; le poste est si beau qu'ils trouveront à « qui parler. Larche se rendit avant-hier au soir; ce n'est pas « grande perte, mais je vous réponds que nous n'y perdrons « jamais plus personne. »

AOUT 1710

1er août. — Le 1er d'août, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que l'armée avoit marché en avant le 30 juillet, et qu'elle étoit venue mettre sa droite à Montenan-

1. Officier gascon, ou plutôt d'Auvergne; il étoit brigadier de dragons sans avoir de régiment.

court, et sa gauche à Berlancourt, entre les têtes de la Scarpe et de la Canche; que les ennemis étoient ce jour-là au fourrage, et qu'ils avoient fait tirer trois coups de canon pour faire retirer leurs fourrageurs; qu'ils avoient paru surpris de la marche de l'armée du Roi; que personne n'étoit sorti de leur camp, et que, le 1er d'août, le maréchal de Villars devoit aller avec soixante escadrons et trois mille grenadiers pour les observer. On apprit ce jour-là que le Roi avoit nommé la Neuville [1], maître des requêtes, pour intendant à Pau.

2 août. — Le 2, il arriva encore un courrier, par lequel on apprit que le maréchal de Villars avoit effectivement été reconnoître le poste des ennemis de fort près avec ce gros détachement; qu'ils avoient la droite de leur camp appuyé à des ravins impraticables, et que le reste étoit retranché jusqu'aux dents; qu'il n'étoit pas sorti un homme de leur armée, et que, voyant cela, il avoit pris aussi le parti de se retrancher.

Le soir, le Roi retourna de Marly s'établir à Versailles pour quelques jours; et l'on sut que la Vienne, premier valet de chambre du Roi, étoit à Paris à l'extrémité, d'une jaunisse, mal bien dangereux pour un homme de quatre-vingts ans.

Ce jour-là, les lettres de Montpellier du 27 juillet portoient que les ennemis avoient débarqué trois mille hommes sous la conduite de Villenouvet [2], qu'ils avoient surpris le pont d'Agde, qu'ils avoient tiré cinquante mille écus de cette ville pour ne point entrer dedans, et pris des otages pour quinze cent mille livres de contribution; il y avoit même des gens qui disoient qu'ils canonnoient le fort de Brescou, dans lequel vraisemblablement il n'y avoit pas de vivres pour beaucoup de jours; mais que le duc de Noailles, qui étoit prêt d'entrer dans le Lampourdan, ayant eu avis de cette descente, avoit pris le parti, sans attendre les ordres du Roi, de marcher au secours du Languedoc avec quatre mille hommes de pied et quinze cents chevaux, et qu'il étoit déjà arrivé à Mèze avec la tête de sa cavalerie.

3 août. — Le 3, on voyoit des lettres particulières qui portoient qu'il avait joint le duc de Roquelaure, et que les ennemis com-

1. Fils de défunt des Chiens, homme d'affaires; il étoit aussi président à mortier au parlement de Pau, et homme de bon esprit.

2. Frère de Villenouvet, qu'on venoit de faire brigadier; mais depuis on disoit que ce n'étoit pas lui qui avoit amené les ennemis en Languedoc.

mençoient à se retirer; mais, le soir, il arriva un officier qui apporta la nouvelle qu'on les avoit attaqués, qu'on en avoit tué et pris plusieurs, et que le reste s'étoit rembarqué à la hâte.

4 août. — Le 4, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on disoit des détails de l'affaire de Languedoc, qui étoient qu'un nommé Gaultier, natif de Béziers, fils d'un marchand de drap, qui avoit été garde du corps du Roi, depuis major du régiment de dragons de Saint-Cernin, et enfin colonel du régiment de Santerre sous le nom de Cincsens, et cassé depuis pour ses friponneries, étoit le conducteur des troupes ennemies qui avoient fait la descente en Languedoc; qu'il avoit écrit aux dames d'Agde, de Montpellier et de Narbonne, qu'elles n'avoient rien à craindre, qu'il venoit se venger des injustices qu'on lui avoit faites, et délivrer son pays de la tyrannie, et plusieurs autres choses de cette nature; que le duc de Noailles avoit fait quarante lieues en trente-six heures de temps, que la cavalerie avoit fait halte pendant quatre heures pour attendre l'infanterie, laquelle étoit arrivée dans les deux premières heures, avec douze pièces de canon, qu'on avoit amenées en relais comme en poste; que le duc de Noailles et de Roquelaure, allant reconnoître les ennemis qui étoient postés derrière une chaussée, avoient couru risque d'être enveloppés, ne s'apercevant point des signaux qu'on leur faisoit, qu'ensuite ils avoient fait avancer leurs troupes, lesquelles avoient pris quelques officiers et soldats ennemis qui emmenoient les otages d'Agde; que les ennemis avoient pris le parti de se rembarquer, et qu'on avoit fait sur eux un grand feu de canon, qu'il y en avoit eu beaucoup de tués, quelques-uns de noyés, et cent cinquante de pris, du nombre desquels s'étoient trouvés quelques officiers, auxquels on avoit donné la liberté sur leur parole; mais que Cincsens n'avoit pas été pris, heureusement pour lui, parce qu'on l'auroit fait pendre sur-le-champ; que d'ailleurs le duc de Noailles mandoit qu'il appréhendoit que les ennemis n'eussent fait faire cette descente dans le dessein de faire passer en son absence des convois du Lampourdan à l'armée du comte de Staremberg, et que, s'il eût eu plus de troupes, il y en auroit laissé une partie, qui auroit fait périr de faim l'armée des ennemis, et qu'il alloit repartir pour continuer son projet sur le Lampourdan.

Cependant on mandoit de l'armée du roi d'Espagne que Wer-

boom [1], détaché avec mille chevaux, avoit enlevé un convoi des ennemis qui sortoit de Tarragone, composé de cent trente mulets, chargé d'eau-de-vie de vin, et de chair salée; qu'il avoit fait cette prise assez près du camp du comte de Staremberg, sans qu'il osât envoyer au-devant du convoi; que plusieurs partis de l'armée du roi d'Espagne avoient amené à son camp tant de charges de blé prises sur les ennemis qu'on en faisoit monter le nombre jusqu'à dix mille; et que le comte de Staremberg avoit rappelé toutes ses troupes d'au delà de la Cinca, et que le baron Huart [2] avoit rompu tous les ponts pour les empêcher de faire des courses dans l'Aragon. Cependant on savoit que le marquis de Bay, qui avoit pris Miranda, s'étoit avancé à Mezamora, qui est à cinq lieues de cette place sur le Duero, pour soutenir sa conquête, et se rendre maître de la province de Tra los montes, tandis que celui qui commandoit en Galice s'avançoit dans la province de Tra Duero et Minho.

Les lettres de l'armée de Flandres portoient ce jour-là que l'on continuoit à travailler fortement aux retranchements, qui seroient bientôt achevés; que les ennemis, qu'on avoit dit avoir retiré leurs troupes de devant Béthune pour venir attaquer le maréchal de Villars, y faisoient alors un feu prodigieux, et qu'ils n'avoient point fait de mouvement; qu'on disoit que Pesther, receveur des contributions pour la Hollande, avoit dit que les États-Généraux avoient pris leur résolution, qu'ils vouloient encore prendre Saint-Venant et Aire avant la fin de la campagne; qu'il commençoit à paroître des manifestes de leur part, par lesquels ils faisoient voir que la France avoit refusé la paix, et qu'on croyoit qu'on auroit peine à y répondre, à cause des conditions auxquelles on avoit consenti à l'égard de l'Espagne, parce que cela pouvoit porter un coup. Cependant on apprenoit qu'il venoit en Flandres un détachement de l'armée d'Allemagne de huit bataillons, qui étoient trois de Surbeck, deux de Languedoc, deux de Médoc, et un de la Chau-Montauban, et de dix escadrons, qui étoient ceux du régiment de Bourgogne, ceux de Rachecourt, ceux de Fontaines, et ceux de Lautrec dragons; ce détachement étant aux ordres du chevalier d'Hautefort, maré-

1. Officier wallon.
2. Officier anglois.

chal de camp. On apprit aussi que le marquis de Leuville, ayant eu un congé pour venir à Paris à cause de la mort de Thomé, fermier général, son beau-père, avoit été pris entre l'armée d'Allemagne et Strasbourg par un parti de houssards.

5 août. — Le 5, on disoit que les ennemis avoient fait un mouvement vers les lignes, que le maréchal de Bezons avoit rassemblé ses quartiers, qu'il étoit à Salimbach, et que les ennemis se vantoient de l'y venir attaquer.

Ce jour-là mourut de Feyne, écuyer de la grande écurie du Roi, qui fut universellement regretté de tout le monde, étant un des gentilshommes de son temps qui avoit les meilleures et les plus aimables qualités de corps et d'esprit : en même temps, le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, vint trouver le Roi, auquel il fit agréer en sa place Gouvion [1], son beau-frère depuis quelques jours, et qui étoit au-dessous de lui, et fit donner la place de Gouvion à la Magdelène [2], qui étoit son écuyer.

On eut nouvelle ce jour-là que les ennemis en Flandres avoient fait un mouvement par lequel ils avoient rapproché leur gauche à une lieue et demie de la droite du maréchal de Villars; qu'on ne doutoit pas à son armée qu'ils ne fissent semblant de vouloir le venir attaquer, pour l'obliger à se déposter de la Canche ou de la Scarpe, et ensuite se jeter sur Arras ou sur Hesdin, selon le parti qu'il prendroit; qu'ils construisoient un fort à Saint-Paul, qu'ils avoient retiré toutes leurs garnisons des derrières; que, lorsqu'on viendroit à décamper, la proximité des armées pourroit donner lieu à quelque grosse action, et que les ennemis se flattoient que le maréchal de Villars seroit bientôt obligé de décamper faute de fourrage, pendant qu'ils étoient assurés de faire ce qu'ils voudroient, et d'attaquer telle place qu'ils jugeroient à propos, par le marché qu'ils avoient fait avec des entrepreneurs qui s'étoient obligés de leur fournir du sec pour trois mois. On disoit aussi que le peuple de Hollande étoit outré du départ des plénipotentiaires de France, qu'ils mettoient des placards de tous côtés, que Heinsius étoit malade d'agitation, et peut-être de crainte, que la reine d'Angleterre avoit enfin consenti à ne pas proroger son parlement, et que les Anglois rigides, autrement les tories, avoient entièrement le dessus.

1. Il venoit d'épouser la sœur de sa femme.
2. Gentilhomme de Poitou.

Ce jour-là, le Roi, en sortant de son dîner, s'enferma avec le duc de Vendôme dans son cabinet, et cette conversation, qui dura près de deux heures, fit conclure aux courtisans que le bruit qui avoit couru que ce prince alloit commander en Espagne étoit véritable; et en effet cela fut déclaré le même soir, et l'on sut qu'il alloit pour quelques jours à Anet, au bout desquels il reviendroit pour prendre congé du Roi, et partir pour l'Espagne.

6 août. — Le 6, l'abbé Salviati, nonce extraordinaire du Pape, eut son audience de congé, et Berthier, premier président de Toulouse, prêta entre les mains du Roi son serment de fidélité, et donna trois mille livres aux officiers de la chambre.

7 août. — Le 7, on se disoit à l'oreille, que, sur les lettres vives, judicieuses et touchantes de la reine d'Espagne au Roi, on avoit arrêté une nouvelle alliance entre la France et l'Espagne à perpétuité, jusqu'à l'entière destruction des deux royaumes, pour soutenir la guerre qui leur étoit déclarée depuis neuf ans, que cette union devoit être signée de toute la famille royale et des grands d'Espagne, et que c'étoit à la prière de toute l'Espagne, que le duc de Vendôme devoit partir dans six jours pour la Catalogne; que le duc d'Albe, qui avoit caché tout cela aux autres ambassadeurs, avoit dépêché dès le 4 au roi d'Espagne pour lui donner avis du départ du duc de Vendôme, et pour lui porter un mémoire des préparatifs nécessaires pour faire à son arrivée le siège de Tarragone, en attendant que le Roi pût renforcer l'armée du duc de Noailles de vingt mille hommes de celle de Dauphiné pour former le siège de Girone. Cependant on disoit que jusqu'alors le siège de Béthune avoit été très lentement, mais que, si les assiégeants avoient, comme on le disoit, trouvé le moyen de saigner l'inondation qui rendoit la place inabordable, et si par ce moyen ils pouvoient l'attaquer par l'endroit le plus foible, et qui même n'étoit pas fortifié, n'ayant qu'un fossé fort étroit qui pouvoit être comblé facilement par les décombres d'une simple muraille, on devoit appréhender qu'ils ne se rendissent bientôt maîtres de la place, et qu'après cela, s'ils ne pouvoient déposter le maréchal de Villars de son camp de Fosseu, ils n'allassent faire encore le siège d'Aire. On murmuroit cependant d'une ligue entre les cantons des Suisses et les princes du Nord, jaloux de l'ambition de la maison d'Autriche, les Suisses ayant inutilement porté leurs plaintes à la Haye, où les peuples

paroissoient très fâchés du départ des plénipotentiaires de France, et en colère contre le pensionnaire Heinsius et les partisans de l'Empereur. On sut d'ailleurs que le comte d'Armagnac, en vendant les charges qui avoient vaqué par la mort de de Feyne, avoit donné à sa veuve une gratification de dix mille livres, que la Vienne étoit fort mal, et que son fils, qui étoit de quartier auprès du Roi, étant revenu pour lui rendre son service, Sa Majesté l'avoit renvoyé auprès de son père.

Les lettres de Vienne, d'Angleterre et de Hollande marquoient en ce temps-là, que le roi de Suède ayant fait connoître au khan des Tartares, qui étoit de ses amis, qu'au mépris de la ligue que le Grand Seigneur avoit faite avec lui, le grand visir avoit manqué à la parole qu'il avoit donnée de ne point continuer la trêve avec la Moscovie, et cela avec un extrême danger pour l'empire ottoman, si l'on laissoit élever la puissance naissante du Czar, donnant le temps à ses sujets de s'aguerrir, pour envahir ensuite toute l'Asie, avec la facilité que lui donnoient les places qu'il avoit sur la mer Noire, lesquelles il avoit conquises sur l'empire ottoman; ces raisons et plusieurs autres avoient persuadé le Grand Seigneur, qui avoit déposé le grand visir, et ordonné à ses dépens la levée de six mille hommes pour donner au roi de Suède, lequel, avec les troupes qu'il avoit déjà et quarante mille Tartares, devoit se mettre en marche pour entrer en Pologne.

On parloit alors d'une affaire qui étoit arrivée à Rome, laquelle ne laissoit pas de faire connoître la disposition de l'esprit du Pape. Le barrigel, accompagné de ses sbires, étoit venu pour faire des informations chez un marchand qui demeuroit sous les fenêtres du palais du cardinal de la Trémoïlle; ce cardinal envoya dire au barrigel qu'il ne prétendoit pas empêcher le cours de la justice, mais qu'il le prioit d'aller faire ses fonctions en un autre endroit; qu'aussitôt le barrigel et les sbires s'étoient retirés, et que le cardinal en ayant parlé au gouverneur de Rome, il avoit trouvé mauvais le procédé du barrigel, et l'avoit fait mettre en prison; qu'ensuite, en ayant fait son rapport au Pape, Sa Sainteté avoit fait une réprimande au gouverneur, lui disant qu'il ne vouloit pas être coyonné; que, de la manière dont il en avoit usé, ce seroit introduire peu à peu les franchises qui avoient été abolies, et lui ordonna de tirer à l'heure même le barrigel de prison, et de le charger d'aller recommencer ses

informations au même endroit, et avec les mêmes sbires qu'il les avoit commencées la première fois, ce qui avoit été exécuté le lendemain avec un bien plus grand nombre de sbires; que le cardinal, ayant porté ses plaintes au Pape du manque de respect envers un ministre de France et un cardinal de la sainte Église, Sa Sainteté lui avoit répondu qu'il ne falloit pas prendre garde à si peu de chose, vu le peu de cas qu'on faisoit des cardinaux en France, et la manière dont on les traitoit.

On parloit cependant, mais sourdement, d'une ligue de la Suède avec la France, et même on y faisoit entrer le Danemark, ce qui n'avoit guère d'apparence, dans l'état où se trouvoient les affaires du Roi, à moins que ces puissances du Nord n'entrassent dans un esprit de prévoyance pour s'opposer à l'agrandissement excessif de l'Empereur.

On continuoit alors de dire que le Roi iroit à Fontainebleau, mais d'autres assuroient qu'il n'y iroit pas, et qu'il n'y auroit que Monseigneur qui feroit ce voyage; ce qui étoit certain étoit que le marquis d'Antin avoit envoyé pour meubler son château de Petit-Bourg, ce qui sembloit confirmer que le Roi iroit à Fontainebleau.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 5 portoient qu'on y étoit persuadé que le maréchal de Villars avoit très bien fait de prendre le camp de Fosseu pour pouvoir donner la main à Hesdin, et que, pour Aire et Saint-Venant, on ne pouvoit pas empêcher les ennemis d'en faire le siège, parce que ces places étoient derrière eux, qu'il n'y avoit pas moyen de faire autre chose que d'y envoyer des troupes, comme on avoit fait, en y envoyant huit bataillons aux ordres du comte d'Estrades; que les ennemis avoient fait plusieurs mouvements dans leur camp de la droite à la gauche, que le bruit avoit couru qu'ils avoient fait plus de trente ponts à Aubigny, mais que cela s'étoit trouvé faux, et qu'ils avoient seulement fortifié leur gauche, laquelle étoit extrêmement dégarnie; qu'on disoit que les assiégés de Béthune avoient fait une sortie de quatre compagnies de grenadiers, qui avoit fort bien réussi et tué beaucoup de monde aux ennemis, et qu'il n'en avoit coûté que douze hommes aux assiégés.

8 août. — Le 8, on voyoit une relation de ce qui s'étoit passé en Languedoc au commencement de la descente des ennemis, qu'on a jugé à propos de joindre ici.

« Le 24 au matin, la flotte angloise, au nombre de vingt-quatre vaisseaux de ligne et de quantité d'autres bâtiments, parut à la hauteur de Maguelonne, sonda la côte, et fit divers mouvements qui mirent dans l'incertitude sur l'entreprise qu'elle projetoit; le soir, elle alla mouiller à portée de canon de Cette.

« Trois vaisseaux s'approchèrent du fort, et le canonnèrent pendant quelques heures, et le fort se rendit le soir. La nuit, les vaisseaux mirent deux mille hommes dans les chaloupes et dans des bâtiments plats qui vinrent au port de Saint-Louis, de l'autre côté du cap, à l'endroit appelé le vieux môle; comme il n'y avoit point de troupes, ils firent leur descente sans peine. Le matin, sur les six heures, ils vinrent à Cette, en traversant la montagne, ils s'emparèrent de l'église, où il y avoit quelque milice, qui se rendit sans résistance. M. le duc de Roquelaure, qui étoit à Frontignan, à une demi-lieue de là, et qui n'avoit point de troupes avec lui, ne put s'opposer au débarquement ni à la prise de Cette.

« Le 25, une partie de leur détachement alla à Agde, qui se soumit d'abord aux conditions suivantes : que les consuls de la ville d'Agde souffriront le passage sur le pont de ladite ville aux troupes de la reine d'Angleterre, que M. le général desdites troupes ni elles ne feront aucun dommage aux habitants de ladite ville, ni aux troupes gardes-côtes qui sont dans la ville, ni à tous ceux qui se trouveront sur le canal royal d'ici à Béziers, soit en leurs biens, soit en leurs effets et personnes, et que lesdits gardes-côtes pourront se retirer dans leurs quartiers avec leurs armes, par le chemin le plus court, quand ils voudront; en second lieu, que, puisque les troupes de la reine ont la force en main, elles pourront s'établir un poste pour la garde de leur passage et retour à l'hôtellerie du Cheval Blanc, sans entrer dans la ville, qui leur donnera de gré à gré en payant un muid de vin, et les habitants de ladite ville d'Agde s'obligent de ne pas molester lesdites troupes, ni faire contre elles aucune hostilité, soit en passant sur ledit pont, soit au détachement qui sera audit logis du Cheval Blanc, non plus qu'au retour desdites troupes pendant l'espace de deux mois. Lesdits sieurs consuls et habitants dudit Agde ne répondent que pour eux, et ne veulent se rendre responsables de la force majeure du Roi. MM. les généraux desdites troupes de la reine d'Angleterre donneront des otages

pour la sûreté et exécution du présent traité, comme ils l'ont offert auxdits consuls.

« M. le duc de Roquelaure est présentement à Mèze, qui est un gros bourg entre Cette et Adge. M. le duc de Noailles y arriva hier au soir, il est suivi d'un détachement de quatre mille hommes de l'armée de Roussillon, dont la cavalerie qui fait l'avant-garde doit coucher ce soir à Béziers.

« On croit que les ennemis ont mis trois mille cinq cents hommes à terre. »

Copie de la lettre du sieur Villenouvet de Cincsens à M. de Cabrerolles, à Agde, le 26 juillet 1710.

« Ma destinée m'ayant renvoyé en Languedoc dans une situa-
« tion qui donne de l'effroi à tout le monde, je vous supplie
« de rassurer tous les habitants de Béziers, afin que, si je suis
« obligé d'aller de ce côté-là, ils soient persuadés par avance
« d'aucun dommage à craindre des troupes qui me sont con-
« fiées, et de la sévère discipline de laquelle je suis sans cesse
« occupé; le peuple de cette aimable province, et surtout mes
« compatriotes n'ayant aucune part à l'injustice des ministres à
« mon égard, je serois trop injuste si j'avois quelque volonté de
« leur nuire; les habitants d'Agde et de cette ville ne m'en ont
« point trouvé, ainsi j'espère qu'on m'en trouvera encore moins
« à Béziers, si je ne puis l'éviter autant que j'ai résolu de le
« faire d'aller dans ce quartier-là. Les dames d'Agde, qu'on
« m'a dit y être allées en grand nombre, peuvent revenir chez
« elles en toute sûreté, avec tous leurs effets; vous pouvez les
« assurer qu'elles y seront beaucoup respectées par un grand
« nombre d'officiers fort polis et fort bien faits; mes voyages
« et mes occupations ne m'ont point ôté l'idée de celles de
« Béziers. Je suis et vous le jure, Monsieur, autant leur servi-
« teur, et de ce qu'il y a d'honnêtes gens dans cette ville que
« je l'ai jamais été pour les en assurer, et leur épargner l'hor-
« reur de me voir, puisque enfin mon cœur, si sûrement né
« pour la vertu, a trouvé des charmes dans un crime auquel des
« ministres injustes m'ont entraîné avec une violence à laquelle
« je n'ai pu résister. Je vous supplie de me croire très parfaite-
« ment, Monsieur, votre, etc. »

Signé : « Cincsens. »

« On veut bien me régaler ici d'une joute le 3 du mois pro-
« chain; je me priverois de ce plaisir-là si les dames de Béziers,
« auxquelles ma présence pourroit faire de la peine, pouvoient
« y être. M. Parisot vient de me promettre cette fête; vous
« pouvez lui renvoyer sa femme et sa nièce en toute sûreté à
« Agde. »

Ce jour-là, on mandoit de l'armée de Flandres que le bruit y couroit qu'on avoit affiché aux portes des maisons des deux députés de Hollande Van Bruys et Van der Dussen, et à celle du pensionnaire Heinsius, ces mots : *ou la paix ou la mort*; mais cela ne paroissoit pas bien certain. Le même jour, il parut une *Gazette de Hollande* dans laquelle on avoit imprimé la lettre écrite par les plénipotentiaires de France au pensionnaire Heinsius avant leur départ de Gertruydenberg, et tout ce que les États-Généraux avoient fait à cette occasion; toutes pièces curieuses pour l'histoire, et dignes d'être insérées en cet endroit.

GAZETTE DU 1er AOUT

Lettre de MM. les ministres de France à M. le conseiller pensionnaire Heinsius, écrite de Gertruydenberg le 20 juillet 1710.

« Monsieur,

« Vous savez que nous avons consenti à tout ce que MM. les
« députés nous avoient proposé, sans qu'on puisse dire que
« nous ayons varié sur quoi que ce puisse être, encore moins
« que nous ayons rétracté les paroles que nous avions données
« par l'ordre du Roi notre maître, dans la vue de parvenir à la
« paix si nécessaire à toute l'Europe.

« MM. les députés n'en ont pas jugé de même. Vous n'avez
« pas oublié ce qui s'est passé entre eux et nous depuis le
« commencement de la négociation. Trouvez bon, monsieur,
« que nous vous remettions devant les yeux les propositions
« nouvellement inventées, injustes et impossibles dans leur
« exécution que ces messieurs, pour toute réponse aux nôtres,
« nous tirent dans notre dernière conférence. Ils nous dirent
« que la résolution de leurs maîtres et de leurs alliés étoit
« de rejeter absolument toute offre d'argent de la part du Roi

« pour les aider à soutenir la guerre d'Espagne, de quelque « nature qu'elle pût être, et quelque sûreté que Sa Majesté vou- « lût donner pour le payement; que la République et ses alliés « prétendoient obliger le Roi notre maître à faire seul la guerre « au roi d'Espagne, pour le contraindre à renoncer à sa couronne, « et que, sans unir ses forces à celles de Sa Majesté, il falloit que « ce monarque fût dépossédé de l'Espagne et des Indes, dans le « terme de deux mois; que ce terme étant expiré sans que le Roi « Catholique fût nullement chassé de son trône, la trêve dont « les alliés seroient convenus avec le Roi notre maître, cesseroit, « et qu'ils reprendroient les armes contre S. M. quoiqu'elle eût « exécuté toutes les autres conditions contenues dans les articles « préliminaires; qu'avant que de les signer, ils vouloient bien, « moyennant l'engagement ci-dessus, s'expliquer sur le partage « qu'ils consentiroient à laisser au roi d'Espagne, et qu'ils facilite- « roient même les moyens de convenir des demandes ultérieures; « qu'enfin ils pourroient permettre, comme une grâce, que les « troupes qu'ils avoient en Portugal et en Catalogne concourus- « sent avec celles de France, pendant l'espace de deux mois, « pour faciliter la conquête de l'Espagne et des Indes, que Sa « Majesté seroit obligée de faire en faveur de l'archiduc; mais « qu'aussitôt que ce terme seroit expiré, ces mêmes troupes des « alliés cesseroient d'agir, et que la trêve seroit rompue.

« Nous représentâmes à MM. les députés que ces proposi- « tions étoient contradictoires, tant à celles qu'ils nous avoient « toujours faites qu'aux articles 4 et 5 des préliminaires, aux- « quels l'article 17, qu'il s'agissoit entre nous de régler, étoit « relatif. Quant à la manière d'assurer aux alliés l'Espagne et « les Indes, ils nous dirent que la concession d'un partage, dont « ils s'expliqueroient dans la suite, et qu'ils n'ont point encore « déclaré, les mettoit en droit d'exiger plus à présent que ne « portoient les articles 4 et 5. Nous leur répondîmes par une « raison sans réplique, en leur demandant si, dans toutes les « conférences, il n'avoit pas été question d'un partage, et si, sur « ce fondement, ils avoient jamais exigé de nous autre chose « que les mesures de concert et l'union des forces.

« MM. les députés ne le nièrent pas, car ils ne pouvoient « le nier; mais ils nous dirent que, s'ils avoient proposé les « mesures de concert et l'union des forces, ils ne le faisoient

« plus; qu'ils avoient ordre de nous le déclarer au nom des
« alliés, et de nous dire qu'ils prétendoient en un mot, soit
« que le partage fût accepté, soit qu'il ne le fût pas, recevoir
« des mains du Roi notre maître la monarchie d'Espagne et
« des Indes, en lui laissant le soin d'employer seul les moyens,
« ou de persuasion, ou de contrainte, qu'il jugeroit les plus
« efficaces, pour mettre actuellement l'archiduc en possession de
« ces États dans l'espace de deux mois.

« Un désaveu si formel de toute la conduite passée et de
« toutes les demandes faites de la part des alliés, aussi bien
« que le refus de tout ce qui étoit possible de la nôtre, marque
« assez, Monsieur, un dessein formé de rompre toute négocia-
« tion. Pour avoir la réponse du Roi notre maître à ces demandes
« nouvelles, jusqu'à présent inouïes, et dont l'accomplissement
« est hors de son pouvoir, il étoit inutile de nous donner le
« terme de quinze jours.

« Il y a longtemps que Sa Majesté a fait connoître qu'elle
« accorderoit pour le bien d'une paix définitive et sûre, les
« conditions dont l'exécution dépendroit d'elle, mais elle ne
« promettra jamais ce qu'elle sait lui être impossible d'exécuter.
« Si toute espérance de parvenir à la paix lui est ôtée, par l'in-
« justice et l'obstination de ses ennemis, alors, se confiant à la
« protection de Dieu, qui sait humilier quand il lui plaît ceux
« qu'une prospérité inespérée élève et qui ne comptent pour rien
« les malheurs publics et l'effusion du sang chrétien, elle lais-
« sera au jugement de toute l'Europe, même à celui des peuples
« d'Angleterre et de Hollande, à connoître les véritables auteurs
« de la continuation d'une guerre aussi sanglante.

« On verra d'un côté les avances que le Roi notre maître a
« faites, le consentement qu'il a donné aux propositions les plus
« dures, et les engagements que S. M. consentoit de prendre
« pour lever toute défiance et pour avancer la paix. D'autre part
« on pourra remarquer une affectation continuelle à s'expliquer
« obscurément, afin d'avoir lieu de prétendre toujours au delà
« des conditions accordées; en sorte qu'à peine nous avions
« consenti à une demande, qui devoit être la dernière, qu'on s'en
« désistoit pour en substituer une autre plus exorbitante.

« On remarquera aussi une variation réglée seulement, ou par
« les événements de la guerre, ou par les facilités que le Roi

« notre maître apportoit à la paix. Il paroît même, par les lettres « que MM. les députés nous ont écrites, qu'ils n'en disconviennent pas.

« L'année dernière, les Hollandois et leurs alliés regardoient « comme une injure, qu'on les crût capables d'avoir demandé au « Roi d'unir ses forces avec celles de la ligue, pour obliger le « Roi son petit-fils à renoncer à sa couronne. Ils prenoient à « témoin les préliminaires mêmes, qui ne parlent que de prendre « des mesures de concert ; depuis ils n'ont fait aucune difficulté « de l'exiger hautement. Aujourd'hui, ils prétendent que S. M. « s'en charge seule, et ils osent dire que si auparavant ils se « contentoient de moins, leur intérêt mieux connu les porte à « ne s'en plus contenter. Une pareille déclaration, Monsieur, « est une rupture formelle de toute négociation, et c'est après « quoi les alliés soupirent.

« Quand nous demeurerions plus longtemps à Gertruydenberg, « quand même nous passerions des années entières en Hollande, « notre séjour y seroit inutile, puisque ceux qui gouvernent la « République sont persuadés qu'il est de leur intérêt de faire « dépendre la paix d'une condition impossible. Nous ne prétendons pas leur persuader de continuer une négociation qu'ils « veulent rompre ; et enfin, quelque désir qu'eût le Roi notre « maître de procurer le repos à ses peuples, il sera moins « fâcheux pour eux de soutenir la guerre, dont ils savent que « S. M. vouloit acheter la fin par de si grands sacrifices, contre « les mêmes ennemis qu'elle a depuis dix ans à combattre, que « d'y ajouter encore le roi son petit-fils, et d'entreprendre imprudemment la conquête de l'Espagne et des Indes, avec l'assurance certaine de retrouver, après ce temps expiré, ses ennemis « fortifiés par les places qu'elle auroit cédées, et par conséquent « en état de tourner contre elle les nouvelles armes qu'elle « auroit mises entre leurs mains.

« Voilà, Monsieur, la réponse positive que le Roi nous a « donné ordre de vous faire aux nouvelles propositions de « MM. les députés; nous la faisons au bout du sixième jour « au lieu de quinze, qu'ils nous avoient accordés comme une « grâce. Cette diligence servira du moins à vous faire connoître « que nous ne cherchons point à vous amuser, et que, si nous « avons demandé souvent des conférences, ce n'étoit pas pour

« les multiplier sans fruit, mais pour ne rien omettre de tout ce
« qui pourroit nous conduire à la paix.

« Nous passons sous silence les procédés qu'on a tenus envers « nous au mépris de notre caractère. Nous ne vous disons rien « des libelles injurieux, remplis de faussetés et de calomnies, « qu'on a laissé imprimer et distribuer pendant notre séjour, afin « de mettre de l'aigreur dans les esprits qu'on travailloit à récon- « cilier. Nous ne nous plaignons pas même de ce que, contre la « foi publique, et au préjudice de nos plaintes si souvent réité- « rées, on a ouvert toutes les lettres que nous avons ou reçues « ou envoyées; l'avantage qui nous revient, c'est que le prétexte « dont on couvroit tant d'indignités s'est trouvé mal fondé. On « ne peut pas nous reprocher d'avoir tenté la moindre pratique « contraire au droit des gens, qu'on violoit à notre égard. Et il « est sensible qu'en empêchant qu'on ne vînt nous rendre visite « dans notre espèce de prison, ce qu'on craignoit le plus étoit « que nous découvrissions des vérités qu'on vouloit nous tenir « cachées.

« Nous vous prions, Monsieur, de vouloir donner à notre « exprès, la réponse qu'il a ordre d'attendre; ou, si vous ne « voulez pas répondre, de lui donner un certificat comme vous « avez reçu cette lettre. Nous sommes très parfaitement, etc. »

Signé : « Huxelles, *et l*'abbé de Polignac. »

Extrait du registre des résolutions de Leurs Hautes Puissances les Seigneurs États Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas, du mercredi 23 juillet 1710, à trois heures et demie du soir.

« Les sieurs de Randwyck et autres députés de L. H. P. pour les affaires étrangères ont rapporté à l'assemblée que le sieur conseiller pensionnaire Heinsius leur avoit communiqué une lettre des sieurs maréchal d'Huxelles et abbé de Polignac, plénipotentiaires de S. M. le Roi de France, écrite à lui conseiller pensionnaire, de Gertruydenberg, le 20 du courant, servant de réponse à ce qui lui avoit été proposé dans la dernière conférence par les sieurs députés Bruys et Van der Dussen, et sur quoi ils avoient traité; qu'eux sieurs députés avoient trouvé le contenu de cette lettre de telle nature, qu'elle ne regardoit pas

seulement l'État, mais aussi tous les alliés; et que pour cette raison, ils avoient jugé devoir communiquer à leurs ministres qui sont ici, afin que tout ayant jusqu'à présent été fait de concert avec eux, on en fît de même à cet égard, et que lesdits sieurs ministres, aussi bien qu'eux sieurs députés, avoient été d'avis que lesdits sieurs plénipotentiaires, rejetant par ladite réponse les propositions à eux faites, et déclarant qu'il étoit inutile de tenir encore des conférences sur lesdites propositions et rompant ainsi lesdites négociations à cet égard, il ne restoit rien autre chose à faire du côté des hauts alliés, que d'y acquiescer, et de ne plus entrer en d'autres conférences, tant que les ennemis demeureront dans ces sentiments; puisque, dans les dispositions dans lesquelles ils se trouvent, cela ne produiroit aucun fruit, mais pourroit donner seulement occasion à des aigreurs, au lieu d'acheminer les choses à la paix, ce que l'État et les hauts alliés ont toujours cherché.

« Sur quoi ayant été délibéré, L. H. P. se sont conformées au sentiment, tant de leurs députés que des ministres des hauts alliés, et il a en outre été trouvé bon et arrêté que les sieurs députés Bruys et Van der Dussen seront requis et autorisés, comme ils le sont par ces présentes, pour le faire savoir par lettre aux susdits sieurs plénipotentiaires, sans entrer en débat sur le contenu de la lettre ci-dessus mentionnée, quoiqu'avec beaucoup de facilité et de fondement elle pourroit être réfutée, tant à l'égard de l'affaire en elle-même qu'à l'égard des termes.

« Que de plus, copie de ladite lettre sera mise en mains desdits sieurs de Randwyck, et autres députés de L. H. P. pour les affaires étrangères, pour concerter avec lesdits sieurs ministres ce qu'il convient de plus de faire et de résoudre en cela, et du tout en faire ici rapport à l'assemblée. »

Paraphé : « E.-V. Ittenum. » *Plus bas :* « F. Fagel. »

Extrait de la résolution de Leurs Hautes Puissances les Seigneurs États Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas, du dimanche 27 juillet 1710.

« Les sieurs de Randwyck et autres députés de L. H. P. pour les affaires étrangères, en vertu de leur résolution commissoriale du 23 du courant, et pour y satisfaire, ayant été en con-

férence avec les sieurs ministres des hauts alliés, au sujet du contenu de la lettre des sieurs maréchal d'Huxelles et abbé de Polignac, écrite au sieur pensionnaire Heinsius, et datée de Gertruydenberg le 20 de ce mois, servant de réponse à ce qu'il leur avoit été proposé dans la dernière conférence par les sieurs députés Buys et Van der Dussen et ce qui avoit fait le sujet de cette conférence ; et ayant examiné ensemble ce qu'il seroit convenable de faire et de résoudre là-dessus, ont rapporté à l'assemblée que lesdits sieurs ministres, conjointement avec eux sieurs députés, avoient témoigné généralement qu'ils voyoient avec un sensible déplaisir, que les ennemis, rompant les négociations qu'on avoit reprises pour parvenir à une paix bonne et générale, faisoient par là évanouir les espérances qu'on en avoit conçues, et éloignoient la paix, qui étoit si ardemment souhaitée de la part des alliés; mais qu'ayant considéré que l'on ne peut pas faire de paix sans la volonté des ennemis, et paroissant clairement que cette volonté est d'autant éloignée de leur pensée en effet, qu'elle est prompte dans leur bouche, avec de belles paroles, il ne reste plus rien à faire à l'État et à ses hauts alliés que d'acquiescer, quoique à regret, à cette rupture, et de se consoler par la forte persuasion dans laquelle ils sont que leur intention d'assurer la paix sur des fondements solides et équitables a été sincère, et qu'ayant souhaité ardemment d'y parvenir, si la chose avoit été possible, aussi toute personne impartiale et équitable ne leur pourra pas imputer la rupture des négociations et la continuation de la guerre; car, quoique la susdite lettre soit toute remplie d'insinuations abusives et d'expressions odieuses, et qu'elle tende à imputer aux hauts alliés la rupture de la négociation et la continuation de la guerre, comme s'ils demandoient des choses nouvelles, injustes et impossibles à être exécutées, la vérité de fait demeure toujours la même, et il n'en est pas moins clair que c'est aux ennemis seuls qu'il faut s'en prendre, et qui se sont départis des fondements sur lesquels on a commencé la négociation, et qui tâchent de rendre illusoire dans son exécution le point capital, savoir la restitution de l'Espagne et des Indes

« Que, pour le montrer clairement, il faut considérer que, depuis longtemps, lorsque les ennemis demandèrent d'entrer en quelque conférence et en négociation pour la paix, on n'a pas voulu, ni

pu y consentir de la part des alliés, à moins que pour fondement, on ne convînt de certains points sur lesquels on pût bâtir et appuyer l'ouvrage de la négociation, pour parvenir à une bonne et générale paix; entre lesquels points le premier et le principal a été la restitution de l'Espagne et des Indes au roi Charles III, ce qui fut aussi accordé par la France, même avant la venue du sieur Rouillé et du sieur marquis de Torcy dans ce pays, et ainsi avant la conclusion des articles préliminaires, par lesquels cette restitution est confirmée avec plus d'étendue, et stipulée et promise de nouveau; que, par conséquent, personne ne peut trouver étrange que, du côté des hauts alliés, on insiste sur un point aussi capital que celui-là, qui a été la cause pour laquelle on est entré en guerre, et pour laquelle elle a duré depuis si longtemps; ni que lesdits alliés prétendent, à l'égard d'un point d'une si grande importance, qu'ils doivent avoir une entière sûreté.

« Que lesdits alliés, croyant ne pouvoir trouver cette sûreté que dans l'art 37 des préliminaires, et S. M. le Roi Très Chrétien n'ayant pas jugé à propos d'approuver lesdits préliminaires, à cause du 37e article, ainsi c'est cet article qui est devenu le sujet de la négociation que les ennemis viennent de rompre présentement, et laquelle avoit été proposée pour chercher quelque moyen équivalent, par lequel il fût donné aux alliés la même sûreté qu'ils avoient par ledit article 37 des préliminaires.

« Que, dans la première conférence qui se tint à ce sujet à Gertruydenberg, entre les sieurs maréchal d'Huxelles et abbé de Polignac d'une part, et les sieurs Bruys et Van der Dussen d'autre, ces derniers ayant fait voir que les propositions qui avoient été faites jusqu'alors, de donner aux alliés des villes d'otage aux Pays-Bas, qui tinssent lieu de la sûreté qu'ils prétendoient trouver dans le 37e article des préliminaires, ne pouvoient point être acceptées, parce que les alliés se trouveroient par là engagés dans une guerre particulière et incertaine avec l'Espagne, pendant que la France jouiroit de la paix, et qu'on ne pouvoit avec raison exiger des alliés qu'ils demeurassent dans une guerre, qui seroit sujette à toutes sorte d'incidents, et qui même leur feroit courir le risque de ne recouvrer jamais l'Espagne et les Indes, mais qu'il falloit que la paix fût générale, les plénipotentiaires de France en parurent si persuadés que, dans cette première conférence, et dans les autres qui ont suivi après, ils proposèrent

que puisqu'ils voyoient que les alliés ne souhaitoient point d'autre paix qu'une qui fût générale, avec la restitution de l'Espagne et des Indes, dont le roi Philippe étoit encore en possession, il n'y avoit que deux moyens pour le réduire à s'en désister, l'un de contrainte, et l'autre de persuasion, dont le premier, à ce qu'ils soutenoient, seroit dur à la France, et le dernier ne seroit praticable qu'en leur mettant en main quelque portion de la monarchie d'Espagne, par le moyen de laquelle le susdit roi pourroit être persuadé à se désister du reste; sur quoi ayant demandé si du côté des alliés, pour parvenir à une paix générale, on ne pourroit point entendre à un partage, ils ont proposé plusieurs alternatives, dont une étant agréée, la monarchie d'Espagne, déduction faite de la portion qui seroit laissée au roi Philippe, viendroit au roi Charles; qu'après plusieurs conférences tenues, les susdits sieurs plénipotentiaires de France ont réduit enfin les susdites alternatives à la Sicile et à la Sardaigne; ce que du côté des hauts alliés on n'a pu ni dû comprendre autrement, sinon que ces deux royaumes étant laissés au petit-fils de Sa Majesté T. C., il seroit par là persuadé par la France de restituer aux hauts alliés le reste de la monarchie d'Espagne, dont il étoit encore en possession; mais que les hauts alliés ayant appris, de ce qui s'étoit passé dans la pénultième conférence, et par le rapport des sieurs députés, que, quand même les hauts alliés pussent se résoudre à accepter la proposition qui avoit été faite pour parvenir à une paix générale, il restoit néanmoins incertain si par là ils parviendroient à la paix générale, parce que les susdits sieurs plénipotentiaires de France ne s'expliquoient pas clairement si en tel cas l'Espagne et les Indes seroient laissées au roi Charles, conformément aux préliminaires, et même qu'ils paroissoient supposer le contraire, puisque l'un des deux (quoique ce fût comme sa pensée particulière) s'étoit avancé à proposer, si les alliés ne se contentoient pas, quand le Roi de France voudroit les assister d'une certaine somme d'argent pour les aider à conquérir l'Espagne et les Indes, ils ont cru qu'avant que de s'ouvrir sur ladite proposition, il falloit qu'ils fussent éclaircis de l'intention de la France dans une affaire si sérieuse et si essentielle; auxquelles fins ils requirent le sieur Pettecum, qui ci-devant a été employé dans la négociation, et qui le fut encore pour cela, d'en parler aux sieurs plénipoten-

tiaires de France, et de leur faire connoître que du côté des hauts alliés on ne pourroit accepter ce qui avoit été avancé touchant des subsides, parce que cela supposoit une paix particulière avec la France, et la continuation d'une guerre particulière avec l'Espagne, à quoi les alliés ne pourroient consentir pour les raisons alléguées dans la première conférence; demandant en même temps un éclaircissement sur les intentions de la France, au sujet de l'évacuation de l'Espagne et des Indes en faveur du roi Charles, en conformité des préliminaires, avant que du côté des alliés on pût s'expliquer sur la proposition du partage; avec cette déclaration de la part des hauts alliés, que leur intention étoit que le fondement qui avoit été posé, savoir que l'Espagne et les Indes, suivant les préliminaires, leur seroient restituées, devoit demeurer ferme, et que sur ce pied-là la négociation pouvoit être continuée; que si l'on venoit afin de partir les conférences qu'on tiendroit encore seroient sans fruit.

« Que lesdits sieurs plénipotentiaires n'avoient pas trouvé bon de répondre en aucune manière sur ce que le sieur de Pettecum leur avoit proposé, et ayant demandé quelques jours après une nouvelle conférence, et les sieurs députés ayant remarqué par la réponse par eux faite, qu'ils étoient en état de pouvoir s'expliquer sur ce que le sieur Pettecum leur avoit proposé, ils retournèrent à Gertruydenberg, où lesdits sieurs plénipotentiaires leur dirent que, quoiqu'ils ne se crussent pas obligés à recevoir un message du sieur de Pettecum, ils avoient néanmoins envoyé sa proposition à la cour; mais que, selon eux, elle y avoit été trouvée si générale et ambiguë, qu'ils n'avoient là-dessus pu recevoir aucun ordre; sur quoi lesdits sieurs députés avoient si bien expliqué et justifié ladite proposition auxdits sieurs plénipotentiaires, qu'il n'étoit resté à cet égard aucun doute, ni aucune ambiguïté; leur ayant représenté que les hauts alliés ne pouvoient accepter les propositions des subsides pour le recouvrement d'Espagne et des Indes, et y ajoutant les raisons qu'ils en avoient, savoir, parce que, dans les discours tenus à cet égard dans la conférence précédente, ils avoient aperçu très clairement, qu'on ne pourroit jamais s'accorder là-dessus, tant à l'égard des sommes, que pour la sûreté du payement, non plus qu'à l'égard de la sûreté que donneroit la France de n'assister directement ni indirectement le duc d'Anjou; d'où il paroît que le refus de toute offre d'argent,

de quelque nature qu'elle pût être, et quelque sûreté y pourroit y avoir, est un peu trop libéralement posé dans ladite lettre; mais que la raison principale et essentielle pourquoi cette nouvelle proposition desdits sieurs plénipotentiaires ne pouvoit pas être acceptée, étoit parce qu'elle supposoit une guerre particulière avec l'Espagne, et qu'il faudroit que ce royaume et les Indes fussent conquis par les armes des alliés, ce qui étoit contraire au premier fondement et à l'intention des hauts alliés; qu'en outre, pour éclaircissement du surplus de la proposition dudit sieur Pettecum, ils avoient représenté, appuyant la chose de bonnes raisons, que les susdits sieurs plénipotentiaires ayant proposé un partage, et l'ayant réduit à la Sicile et à la Sardaigne, on avoit toujours été, et on étoit encore, du côté des hauts alliés, dans la persuasion que le véritable sens de cette proposition étoit, qu'au cas qu'ils voulussent s'expliquer là-dessus, les articles préliminaires alors devroient rester en leur entier, tant le 37e que tous les autres, que la France avoit déclaré devoir subsister, avant qu'on eût repris cette négociation, et que par conséquent l'Espagne et les Indes, avec ce qui en dépend, devoient être restituées en conformité des préliminaires, savoir dans le temps qui y est exprimé, ou dans tel autre dont on conviendroit, et que cela ne se faisant pas, ce qui y est stipulé auroit lieu, savoir que la suspension d'armes cesseroit; que ce point de la restitution de l'Espagne et des Indes, avec ce qui en dépend, étant le fondement et le point essentiel de la négociation, on ne pouvoit pas du côté des alliés demeurer dans aucune incertitude à cet égard, ni se contenter de paroles et de promesses sans être sûr que l'effet s'en ensuivroit; que pour cela ils prétendoient, qu'on devoit leur donner là-dessus une déclaration précise, avant que de pouvoir s'expliquer sur le partage proposé; mais que, lorsqu'ils seroient éclaircis et confirmés à cet égard, ils faciliteroient les voies pour terminer tout le reste et le mener à bonne fin; qu'entre les moyens qui pourroient servir à faciliter l'affaire, celui-là en pourroit être un, qu'en cas que le Roi de France ne pût pas persuader à son petit-fils à quitter et rendre l'Espagne et les Indes, suivant les préliminaires, mais qu'il lui fallût pour cela user des voies de contrainte, en ce cas-là les alliés feroient agir aussi leurs troupes qui sont en Espagne et en Portugal, à cet effet, durant le temps limité pour la cessation d'armes, ou durant

celui dont on conviendroit encore, quoique suivant les préliminaires, ils n'y fussent pas obligés, mais y satisferoient en demeurant dans l'inaction; que du côté des alliés, ayant été trouvé nécessaire de s'expliquer ainsi clairement et précisément, et de demander une explication de même de la part de la France, les susdits plénipotentiaires s'étoient chargés de récrire en cour ce qui leur avoit été proposé; sur quoi ils viennent d'envoyer présentement la réponse contenue dans leur lettre ci-dessus mentionnée.

« Il est notoire et incontestable, qu'avant que d'entrer en aucune négociation, comme aussi pendant qu'on a traité des préliminaires et par les préliminaires mêmes, aussi bien qu'avant qu'on ait repris cette dernière négociation, et pendant toute sa durée, la restitution de l'Espagne et des Indes a toujours été posée pour le fondement ferme, inébranlable de la négociation, et qu'il ne reste aucune question à cet égard, sinon que les hauts alliés prétendent qu'on leur donne une entière sûreté; que ce fondement, une fois posé, demeure ferme, et ne soit point renversé; et que ce qui leur a été promis à cet égard dès le commencement et sans difficulté, sorte son plein effet, ou pour le moins qu'on leur donne une sûreté aussi grande que celle qu'ils croient avoir par le 37e article des préliminaires, ce point essentiel étant de si grande importance, que ce seroit agir contre toute sorte de prudence et de raison que de consentir qu'il restât le moindre doute là-dessus.

« Il est semblablement clair et évident, que les hauts alliés sont en droit de demander pour la maison d'Autriche, la restitution de l'Espagne et des Indes et de ce qui en dépend, non seulement du duc d'Anjou, comme en ayant la possession, mais principalement du Roi de France, comme de celui qui, contre une renonciation et les traités solennels, les a occupés de la manière qu'on sait, et qui par conséquent est obligé de les restituer, sans que l'impossibilité alléguée l'en puisse exempter; car outre que cette impossibilité (dont on ne convient nullement) ne pourroit avoir d'autre cause que le propre fait dudit Roi en mettant son petit-fils en état de se maintenir contre sa volonté dans la possession où Sa Majesté l'a mis, par où l'obligation de Sadite Majesté ne seroit en aucune manière amoindrie, personne ne se laissera facilement persuader que le petit-fils de Sadite Majesté, qui hors

d'Espagne n'a aucun appui ni ressource qu'auprès de Sadite Majesté, pût ou osât s'engager à retenir l'Espagne et les Indes, si Sadite Majesté veut de bonne foi et sérieusement lui déclarer sa volonté à cet égard, et lui en faire sentir l'effet en cas de besoin, particulièrement lorsque les hauts alliés y concourront pendant le temps de la trêve.

« Cela est si évident, qu'il n'est pas concevable comment le Roi T. C. auroit pu sans difficulté promettre la restitution de l'Espagne et des Indes, même avant que d'entrer dans la première négociation; comment il auroit pu la poser pour le premier fondement, et sur lequel tout a été construit; ni comment on pourroit avoir une autre opinion que celle-ci, savoir que Sadite Majesté a fort bien su la volonté et l'intention de son petit-fils de se désister de l'Espagne et des Indes, ou qu'il connoissoit les moyens de l'y contraindre s'il étoit nécessaire; puisqu'autrement il s'en suivroit que Sadite Majesté, dès le commencement, auroit voulu amuser les hauts alliés et les flatter, en leur promettant une chose si essentielle, qu'il n'auroit point été en volonté ni en pouvoir d'effectuer, ce qui n'est point à présumer, sans qu'on voulût douter de sa bonne foi; d'autant moins que dans une conférence tenue ici l'année passée avec les ministres de France, l'un d'eux dit que le roi Philippe seroit peut-être à Versailles plus tôt que lui; preuve évidente qu'on ne doutoit alors nullement à la cour de France d'une chose qu'on veut aujourd'hui faire passer pour impossible, et qu'on étoit bien persuadé qu'en tous cas la chose ne dépendoit que de la volonté ou du pouvoir de Sa Majesté T. C.

« Il suit donc incontestablement de tout ceci que, dans la dernière conférence, lesdits sieurs députés n'ont rien demandé de la part des hauts alliés que ce qui, dès le premier commencement, et dans la suite, a toujours été posé pour fondement, que ce qu'ils ont pu demander avec justice, et que ce que la France étoit en pouvoir d'effectuer; et que par conséquent ce qui est allégué dans cette lettre, et qui y est répété si souvent, savoir que les propositions faites par les sieurs députés dans la dernière conférence, seroient nouvellement inventées, injustes et impossibles dans leur exécution, n'a aucun fondement, puisque la restitution de l'Espagne et des Indes, avec ce qui en dépend, hormis ce dont on conviendroit autrement, a toujours été demandé avec raison,

dès le commencement jusqu'à la fin, et n'a pu être proposé de la part de la France que pour une chose possible, et qui a été réputée telle, et qui l'est encore plus par les alliés.

« Ensuite, il est très facile de détruire ce qui est allégué en plusieurs endroits de cette lettre, savoir que lesdits députés auroient souventes fois varié, se seroient contredits dans de différentes propositions, en auroient fait de contraires aux articles 4 et 5 des préliminaires, se seroient rétractés en un temps de ce qu'ils auroient proposé en un autre, et plusieurs autres choses semblables, qui y sont décrites d'une manière odieuse; car il paroît, par ce qui a été dit ci-dessus, que lesdits sieurs députés ont toujours eu cette pensée, et n'ont pu en avoir autre que celle-ci, que la proposition d'un partage, faite de la part de la France, le fût dans le sens et dans l'intention, que si on pouvoit s'accorder là-dessus on lèveroit par là toutes les difficultés qui se sont rencontrées jusqu'à présent dans l'exécution des articles préliminaires, et qu'en même temps on préviendroit celles qui consistoient à prendre des mesures mentionnées dans l'article 4e, lesquelles mesures, quand même cet article pourroit être séparé du 37e, ce qui n'est pas, n'auroient aussi pu avoir lieu que dans le cas non attendu que le duc d'Anjou ne voulût pas quitter l'Espagne, et que la France, après avoir employé à cette fin deux mois inutilement, eût eu besoin de l'appui des alliés pour lui faire abandonner non seulement l'Espagne et les Indes, mais aussi toute la monarchie, sans le moindre démembrement.

« Qu'à l'occasion que donnèrent lesdits sieurs plénipotentiaires dans la pénultième conférence, on avoit bien parlé si l'on ne pourroit point trouver des moyens propres pour assurer aux alliés la restitution de l'Espagne et des Indes plus efficacement; mais lesdits sieurs députés ne se sont jamais départis pour cela de leur premier sentiment, qui étoit que la proposition d'un partage avoit été faite pour faciliter ladite restitution, et pour exécuter, à la faveur du partage proposé, les articles préliminaires en toutes leurs parties; mais les discours tenus sur ce sujet ayant donné lieu d'appréhender que l'intention de la France ne pût bien être autre, cela a donné occasion d'en demander l'éclaircissement, et d'expliquer nettement dans la dernière conférence la pensée des alliés à cet égard, sans que pour cela on puisse dire desdits sieurs députés, qu'ils aient varié et se soient contredits

et rétractés, comme on les en accuse, puisqu'ils se sont toujours tenus au principal point, savoir la sûreté que doivent avoir les alliés à l'égard de la restitution de l'Espagne et des Indes.

« Pareillement, tout ce qu'on allègue de la prétendue variation des alliés, suivant les événements de la guerre, et la facilité que la France apportoit à la paix, est destitué de tout fondement, aussi bien que les preuves qu'on en apporte; car on n'a point de connoissance, et l'on n'avoue nullement du côté des alliés, que l'année dernière ils auroient regardé comme une injure, qu'on les crût capables de demander au Roi de France d'unir ses forces aux leurs, cela n'ayant jamais été allégué, ni l'année précédente, ni celle-ci, dans aucune conférence ; que si quelque chose a pu être dit hors de là, cela ne peut tirer à aucune conséquence. Et certainement, si l'on avoit été porté à quelque variation suivant les événements, ce qui s'est passé depuis l'ajustement des préliminaires, comme la conquête de la ville et citadelle de Tournay, la victoire de Malplaquet, la réduction de Mons, le passage des lignes de la Scarpe et la prise de Douai y auroient assez donné lieu.

« Quant à ce que lesdits sieurs plénipotentiaires s'étendent en plusieurs endroits de leurdite lettre, sur la dureté des conditions, en ce qu'on voudroit que le Roi leur maître fît seul la guerre à son petit-fils, et qu'au cas que dans deux mois la restitution de l'Espagne et des Indes ne fût point entièrement faite la trêve cesseroit, quoique le Roi de France eût exécuté toutes les autres conditions des préliminaires, il est à remarquer que ce qui est dit en un endroit, savoir, que le Roi devroit faire seul la guerre à son petit-fils, se contredit dans une période suivante un peu plus bas, où il est dit que les troupes que les hauts alliés ont en Portugal et en Catalogne concourront avec celles de France pendant l'espace de deux mois. Car encore qu'on y ait ajouté que cela ne seroit que comme une grâce, ainsi qu'on a jugé à propos de l'exprimer, pour rendre odieuse une facilité que les alliés ont bien voulu apporter, et qu'après ce terme expiré, ces mêmes troupes des alliés cesseroient d'agir, néanmoins il est constant que ce seroit un assez considérable secours pour ledit temps de deux mois, ou pour tel autre plus longtemps dont on pourroit convenir, et qu'on ne peut pas trouver extraordinaire que ces troupes ne pourroient agir plus longtemps, puisqu'après

ce terme la trêve seroit expirée; outre cela, lorsqu'on se plaint de la dureté qu'il y a à charger le Roi T. C. seul d'effectuer la restitution de l'Espagne et des Indes, il ne paroît pas qu'on ait fait attention à la dureté qu'il y avoit, quand Sadite Majesté s'est emparée aussi seule de toute la monarchie d'Espagne, et quand elle a mis le reste de l'Europe d'être en danger d'être emparé de même. Mais au fond la chose étant bien considérée, on ne trouvera pas qu'il y ait en cela plus de dureté que celle qui se rencontre dans tous les contrats ou traités qui portent quelques restitutions, et particulièrement dans ceux où il s'agit de restitutions de choses qu'on possède injustement; cependant on peut assez présumer de la situation où sont les affaires d'Espagne, qu'il ne coûteroit pas beaucoup à Sadite Majesté le Roi T. C. d'obliger, soit par la voie de la persuasion, soit par celle de la contrainte, son petit-fils à la restitution de l'Espagne et des Indes, pour peu que Sa Majesté voulût s'y employer sincèrement, et que son petit-fils et la nation espagnole fussent bien persuadés que véritablement ce seroit l'intention de la volonté sérieuse de Sadite Majesté.

« Davantage, il n'y a pas plus de dureté que toute celle qui se rencontre dans toute autre convention et traité, en ce que le temps limité pour la restitution de l'Espagne étant expiré la trêve cesseroit; car comme les hauts alliés auroient raison de prendre pour une infraction du traité, si quelques villes, dont on auroit stipulé la cession, n'étoient point livrées dans le temps prescrit, et de la poursuite par les armes, il est encore bien plus juste et plus raisonnable que, si un article aussi important que celui de la restitution de l'Espagne et des Indes, venoit à n'être point exécuté pendant le temps stipulé, ils seroient en droit de reprendre les armes, pour obtenir le point le plus essentiel de tous ceux dont on seroit convenu, et l'on ne pourroit compter pour une dureté que les alliés, dans un tel cas, se servissent de toutes leurs forces.

« De plus, les hauts alliés ont d'autant plus de raison d'insister à ce que la France effectue la restitution de l'Espagne et des Indes dans le temps prescrit, qu'il a paru assez clairement, par le discours d'un des sieurs plénipotentiaires, que, quand même il faudroit en venir à joindre les forces pour se faire faire cette restitution, on formeroit, ou on pourroit former tant d'obstacles

dans l'exécution, qu'on ne pourroit jamais en venir à bout, ayant fait entendre qu'il faudroit auparavant examiner et régler combien de force de terre chacun devroit contribuer, si on agiroit conjointement ou séparément, le nombre de troupes que chacun y contribueroit, comment et où les employer, de combien de vaisseaux on auroit besoin, où on les emploieroit, qui auroit le commandement, tant de celles de terre que de celles de mer, et qui le donneroit, quelle instruction il faudroit qu'ils eussent, et par qui elle seroit formée, et plusieurs autres semblables difficultés, par où on a pu comprendre qu'on pourroit en faire tant naître, que jamais on n'en verroit jamais la fin.

« On allègue bien dans ladite lettre, que la France, et pour elle les sieurs plénipotentiaires avoient consenti à tout ce qui leur avoit été proposé, et qu'ils n'ont jamais varié, ni ne se sont rétractés d'aucune chose ; mais il est difficile de deviner en quoi consiste cette grande facilité ; ils n'ont même encore jamais consenti à déclarer la guerre à l'Espagne, en cas de refus du duc d'Anjou de s'en désister, ce qui leur a été néanmoins proposé.

« Et étant venus ici pour traiter d'un équivalent sur le 37e article des préliminaires, après avoir auparavant promis qu'ils se tiendroient à tous les autres articles, ils ont proposé eux-mêmes un partage pour servir d'équivalent, et l'ont réduit à la Sardaigne et à la Sicile ; et à cette heure qu'on leur demande de déclarer positivement, si donc les articles préliminaires seroient signés et exécutés, afin que de la part des alliés on pût s'expliquer sur leur proposition, ils prennent cette demande pour un dessein de rompre les conférences ; ce qui est bien loin de cette facilité qu'on prône tant, et d'avoir consenti à tout sans aucune variation ni rétractation.

« Sans doute, tout le monde devra être étonné, qu'après que la France a déclaré impérativement que tous les articles préliminaires subsisteroient, excepté le 37e, et offert ci-devant, en la place de celui-ci pour la sûreté de l'exécution des susdits autres points préliminaires, trois villes d'otage aux Pays-Bas (lesquelles n'ont pu être acceptées, comme ne pouvant pas exempter les alliés d'une guerre particulière avec l'Espagne, pendant que la France de son côté jouiroit de la paix) ; et ensuite pour lever cette difficulté, proposer un partage, qu'elle a restreint elle-même à la Sicile et la Sardaigne, comme un moyen propre à

persuader le duc d'Anjou à restituer l'Espagne et les Indes : qu'après tout cela, la France étant sommée de se déclarer sur l'exécution des points préliminaires, afin que les hauts alliés pussent s'expliquer sur la proposition qui leur étoit faite, elle prenne encore cette sommation pour un dessein formé de rompre la négociation, comme il a été dit plus haut ; et que la France prétende que les hauts alliés, au lieu de tous les préliminaires excepté le 37e article, et des villes d'otage dans les Pays-Bas qui leur ont été offertes, se doivent contenter à présent des susdits articles préliminaires, aussi sans le 37e article, sans les villes d'otage, et outre cela en laisser déduire la Sicile et la Sardaigne, sans être pourtant plus assurés qu'auparavant de la restitution de l'Espagne et des Indes ; et que les ministres veuillent faire valoir cela, comme s'ils avoient consenti à tout, sans aucune variation ou rétractation, accusant les hauts alliés d'injustice et d'obstination, parce qu'ils ne veulent pas accepter une si belle proposition, et ne craignent pas d'invoquer là-dessus, avec une humilité apparente, la protection divine, pour imputer aux alliés les calamités publiques et l'effusion du sang chrétien, dont cependant l'occupation de la monarchie d'Espagne et de ce que le duc d'Anjou détient encore est la grande cause, lesquelles calamités et effusion de sang ils peuvent faire cesser sur-le-champ, en restituant ce qu'ils ont envahi contre la bonne foi des traités les plus solennels.

« Il paroît clairement, de toute la conduite de la France en cette rencontre, que la proposition d'un partage, comme aussi celles de régler préalablement des demandes ultérieures, réservées dans les préliminaires, qu'ils avoient avancées auparavant, n'ont été faites à d'autre fin que pour semer et faire naître, s'il étoit possible, de la jalousie et de la désunion entre les alliés, pour parvenir ainsi plus facilement à ses fins, lesquelles sont, comme il paroît clairement, de retenir l'Espagne et les Indes, quoique la restitution qui s'en doit faire, ait été posée pour le premier fondement de toute la négociation ; et comme ces propositions n'ont eu sans doute d'autre fin que la désunion des alliés, on trouve dans ladite lettre plusieurs passages (qu'on pourroit bien attendre d'ennemis, mais nullement de personnes envoyées pour le rétablissement de la paix), qui paroissent n'avoir été inventées que pour donner de mauvaises impressions aux sujets, tant de

l'Angleterre que de l'État, contre le gouvernement, comme si ceux qui sont à la tête, et les chefs des alliés, seroient la cause de la continuation de cette onéreuse et sanglante guerre; mais la cause en est trop bien connue, et trop bien prouvée ci-devant, pour qu'ils puissent espérer que ces insinuations affectées et odieuses fassent quelque impression sur l'esprit des nations, qui respirent une douce liberté, qui ne portent les charges de la guerre que pour défendre cette précieuse liberté, et dont le jugement n'est point corrompu par un long esclavage et une oppression, comme celui d'autres peuples, auxquels sans cela les alliés pourroient, avec bien plus de raison, s'en rapporter, comme à ceux qui sentent combien chèrement leur coûte l'avidité de dominer sur les voisins.

« Enfin, les six jours que lesdits sieurs plénipotentiaires ont seulement employés pour fournir cette réponse, et qu'ils semblent vouloir faire valoir comme une marque de sincérité, pour ne pas amuser les alliés, paroît bien plutôt être une preuve d'une résolution déjà prise et toute préparée à rompre les conférences; et ils ont tort de vouloir insinuer, comme ils font dans plus d'un endroit de la lettre, comme si le terme de quinze jours leur avoit été prescrit, car les sieurs députés ont bien demandé qu'ils voulussent procurer une prompte réponse, mais ils ne leur ont proscrit aucun terme; au contraire, lorsqu'il leur fut demandé s'ils en vouloient prescrire un, ils leur ont civilement dit que non et que les conférences ayant déjà si longtemps duré, quelques jours de plus ou de moins ne seroient pas une affaire.

« Quant à la plainte que font les sieurs plénipotentiaires pour ce qui les regarde en particulier, savoir un prétendu mépris de leur caractère, l'impression et la publication de libelles injurieux, l'ouverture de leurs lettres, l'empêchement des visites qu'on vouloit leur rendre en leur demeure, comme s'ils avoient été dans une espèce de prison, il est à considérer que les susdits plénipotentiaires, suivant ce dont on étoit convenu ensemble, sont venus sans paroître avec caractère, pour traiter incognito et sans cérémonie; et que c'est aussi pour cette raison, qu'aucun cérémonial n'a été observé de part ni d'autre; qu'au reste on a eu toute sorte de considération pour leur naissance et leur qualité et leur mérite, sans qu'on sache ni qu'on puisse deviner sur quoi peuvent tomber les plaintes qu'ils font à cet égard;

qu'on ne sait pas non plus ce qu'on veut dire par ces libelles injurieux, ces sortes de libelles étant défendus dans ce pays très sévèrement; et quoique cela n'empêche pas qu'ici comme ailleurs il ne s'en répande quelques-uns, néanmoins le gouvernement les condamne, et lorsqu'on en découvre les auteurs et les imprimeurs, on les punit conformément aux lois; qu'on n'a jamais entendu, et qu'on n'a point de connoissance que, du grand nombre de courriers que les sieurs plénipotentiaires ont reçus et dépêchés, et par lesquels sans doute ils ont envoyé et reçu leurs lettres les plus importantes, on en ait retenu aucun, ni qu'on ait intercepté les lettres qu'ils ont envoyées par les ordinaires; qu'on n'a jamais empêché personne d'aller auprès des sieurs plénipotentiaires, et qu'on n'a pas donné ordre non plus de s'informer qui venoit auprès d'eux; mais que, dans toutes les villes frontières, l'usage voulant que personne n'y entre, à moins qu'il ne se donne à connoître à la porte et au commandant, et que cet usage n'ayant pas discontinué pendant le séjour desdits sieurs plénipotentiaires à Gertruydenberg, on ne doit pas le trouver étrange, ni s'en formaliser; que si quelqu'un a été retenu de les aller voir, parce qu'il craignoit d'être connu, on ne peut pas pour cela dire qu'on ait empêché de leur rendre visite, et l'on ne pourroit certainement point être blâmé, si, craignant qu'ils ne découvrissent des choses qu'on vouloit tenir cachées, on l'auroit prévenu; qu'enfin on ne peut pas nommer une espèce de prison une ville où lesdits sieurs plénipotentiaires sont convenus de faire leur résidence, et laquelle ils ont préféré à Anvers, qui est une grande et belle ville.

« Toutes lesquelles raisons lesdits sieurs ministres des hauts alliés et les sieurs députés de L. H. P. ont cru qu'il seroit bon qu'elles fussent envoyées à leurs principaux avec la lettre desdits sieurs plénipotentiaires et la résolution prise à ce sujet par L. H. P. le 23 de ce mois; et ils se sont réciproquement exhortés (puisque l'ennemi avoit ainsi rompu la négociation qui se faisoit pour parvenir à une paix bonne et générale, et qu'ainsi il ne restoit rien autre chose à faire qu'à continuer et pousser la guerre avec vigueur) d'employer chacun tous les meilleurs offices auprès de leurs principaux, afin qu'on ne néglige rien de ce qui est à faire, mais qu'au contraire chacun fasse tous les efforts possibles.

« Sur quoi ayant été délibéré, il a été trouvé bon et arrêté qu'il sera de ce que dessus donné connoissance aux États des provinces respectives, et qu'il leur sera envoyé copie de la susdite lettre, et de la résolution du 23 de ce mois prise à ce sujet; et qu'il leur sera en même temps représenté que, puisqu'il paroît par l'événement, que les ennemis n'ont eu aucune intention sincère de traiter de la paix sérieusement, ni restituer l'Espagne et les Indes, mais qu'ils ont rompu les conférences, sans laisser aucun sujet de délibération pour les continuer ou discontinuer, et que par ainsi il n'y a plus qu'à pousser la guerre vigoureusement, L. H. P. ne doutent nullement que les susdits seigneurs États ne mettent en usage d'une manière cordiale, constante et unanime, tous les moyens possibles et imaginables pour avancer la cause commune, et dans l'espérance que Dieu continuera d'y donner sa bénédiction, et que par sa bonté et son assistance les ennemis seront réduits à prendre de meilleurs sentiments.

« Qu'en outre lesdits sieurs de Randwyck et autres députés de L. H. P. pour les affaires étrangères, seront requis et commis, comme ils le sont par ces présentes, d'entrer de nouveau en conférence avec les ministres des hauts alliés, pour délibérer de quelle manière et par quels moyens la guerre pourra être poussée partout avec le plus de vigueur, et du tout faire rapport à l'assemblée. »

Paraphé : « E.-V. Ittenum », *et plus bas*, etc., *signé :* « F. Fagel. »

9 août. — Le 9, le duc d'Albe entrant dans la chambre du Roi, après son lever, dit que, la nuit précédente, il lui étoit venu un courrier dont il venoit apporter les dépêches au Roi, et c'étoit effectivement une lettre de la reine d'Espagne; il ajouta que, par des lettres particulières, il avoit nouvelle d'une petite action assez heureuse qui s'étoit passée en Catalogne, mais que ce n'étoit pas ce qui l'obligeoit de venir parler au Roi. Ensuite il la conta à peu près de cette manière. Sa Majesté Catholique, ayant dessein d'occuper un poste avantageux auprès de l'armée ennemie au delà de la Sègre et sur la Noghera, fit faire un détachement de deux mille chevaux pour s'en saisir; le comte de Staremberg, en ayant eu avis, détacha aussi une partie de sa cavalerie pour l'occuper le premier, mais le roi d'Espagne, informé de ce mouvement, y envoya deux nouveaux détachements

de deux mille chevaux et de deux mille hommes de pied qui marchèrent séparément. La cavalerie trouva les ennemis auprès du poste qu'on vouloit occuper, elle se mit en bataille sur deux lignes, dont la première culbuta les ennemis, et, les ayant poussés avec trop d'ardeur, fut obligée de plier pour venir se rallier derrière la seconde, ce qui ne se fit pas sans confusion, et la seconde ligne en fut elle-même mise en désordre. Cependant cette cavalerie embarrassée aperçut son infanterie qui marchoit à grands pas pour la soutenir; et effectivement elle passa dans les intervalles, et se présenta de bonne grâce devant la cavalerie des ennemis, qu'elle arrêta par ses fréquentes décharges, et au milieu de laquelle elle se mêla la baïonnette au bout du fusil. Cela donna le temps à la cavalerie espagnole de se remettre en bataille, elle chargea les ennemis, et les poussa fort loin jusqu'auprès de leurs retranchements. On n'a perdu en cette occasion que trois officiers, deux Espagnols et un Wallon, qui s'étoient trop avancés, et cent cinquante soldats ou cavaliers. Les ennemis y ont eu onze cents hommes tués ou pris, parmi lesquels est un comte de Nassau, un milord anglois et un autre de tué. On croit même que le général Stanhope y a encore été tué, s'étant voulu mêler dans l'action sans être commandé. Ce qui a fait plus de plaisir au roi d'Espagne, c'est que son infanterie ait si bien fait son devoir, quoiqu'elle fût toute nouvelle et qu'elle n'eût jamais vu le feu.

Le même matin, le Roi dit que Basville, intendant de Languedoc, ayant prié à dîner chez lui les officiers anglois qui avoient été pris à Cette dans leur rembarquement, leur avoit dit qu'il falloit avoir perdu l'esprit pour croire pouvoir entreprendre quelque chose de considérable avec trois mille hommes, et qu'ils avoient répondu qu'ils ne s'étoient embarqués à cette entreprise que sur les assurances qu'on leur avoit données qu'aussitôt qu'ils auroient mis pied à terre vingt mille hommes viendroient se joindre à eux; « *et cependant*, ajouta le Roi, *personne n'a branlé.* » Et il étoit si vrai qu'on leur avoit fait espérer cela qu'ils avoient eu la précaution d'apporter vingt mille fusils.

On eut avis ce jour-là que le cardinal de Bouillon étoit sorti de Huy avec des troupes que les alliés lui avoient fournies pour venir s'emparer de Sedan, et il sembloit que les troupes que le

comte d'Imécourt[1] amenoit d'Allemagne n'eussent quitté le Rhin que pour venir faire échouer ce projet.

Quelques lettres de l'armée de Flandres portoient ce jour-là que le prince Eugène, le duc de Marlborough et le prince de Nassau avoient passé le 8 plusieurs heures dans l'abbaye du Mont-Saint-Éloi à examiner avec des lunettes d'approche la situation du camp du maréchal de Villars et la disposition de ses troupes, et qu'ils s'étoient plus attachés au côté d'Arras qu'à tous les autres; que le prince Eugène avoit déclaré hautement qu'il se soucioit fort peu des mouvements du maréchal de Villars, qu'il lui feroit manger tous les fourrages d'autour d'Arras, et qu'après l'avoir obligé de s'en éloigner, il en feroit le siège, ayant des provisions pour faire subsister l'armée des alliés pendant trois mois.

Le même jour, on apprit que la Vienne étoit mort.

Au dîner du Roi, tout le monde remarqua qu'il n'avoit pu dîner, et qu'il n'avoit presque fait que de toucher les viandes sans en manger; ce qui fit juger qu'il avoit quelque incommodité qu'il ne disoit pas. On se confirma même dans cette opinion, quand, au lieu d'aller après son conseil se promener à Trianon, comme il l'avoit projeté, il renvoya les gardes et calèches et passa chez la marquise de Maintenon. Il y resta jusqu'à dix heures suivant sa coutume; mais, au lieu de se venir mettre à table, il ordonna aux princes et princesses de souper, il passa droit à sa chambre et se mit au lit. Il n'y eut à table que le duc de Bourgogne, le duc de Berry, Madame et la duchesse d'Orléans, la duchesse de Bourgogne, qui n'avoit suivi le Roi chez la marquise de Maintenon que dans l'intention de se mettre à table pour figurer seulement parce qu'elle avoit soupé, n'ayant pas voulu y rester, puisque le Roi n'y étoit plus, et s'étant mise à se promener dans le salon d'où elle passa dans la galerie pour aller voir le Roi dans son lit; en même temps, le Roi donna l'ordre, on fit sortir tout le monde du salon, et on ferma les portes de la galerie, dans laquelle on ne souffrit plus que personne passât. On sut le même soir que le Roi se sentoit du mal par tout le corps, ce qui

1. C'étoit le chevalier d'Hautefort qui les commandoit d'abord, mais depuis, le comte d'Imécourt, qui étoit lieutenant général, en avoit pris le commandement.

faisoit appréhender qu'il n'eût quelque chose de plus que ces petites indigestions auxquelles il étoit sujet.

10 août. — Mais, le lendemain, on apprit avec joie qu'il ne s'étoit levé que trois fois pendant la nuit, et que le matin il avoit pris du repos jusqu'à dix heures. Entre dix et onze, il entendit la messe dans son lit, et Monseigneur, qui étoit arrivé à dix heures de Meudon, où il étoit depuis quelques jours, alla entendre la messe à la chapelle, où la musique du Roi chanta, et après avoir encore vu le Roi un moment, il s'en retourna à Meudon, où les ducs de Bourgogne et de Berry allèrent dîner avec lui; les princesses devoient être de la partie, mais elles restèrent à Versailles. Le Roi avoit donné l'ordre pour son dîner à une heure après midi; mais, comme il reposa un peu plus tard, on ne fit entrer sa table qu'à deux heures trois quarts; on entra à son dîner comme les jours de médecine; les princesses étoient assises au pied du lit du Roi dans le balustre, où il fit entrer la duchesse de Saint-Simon et la jeune maréchale d'Estrées, auxquelles il fit apporter des tabourets, les autres dames étant debout hors du balustre. Après son dîner, le Roi tint son conseil dans son lit, lequel étant fini, la marquise de Maintenon entra dans sa chambre, où elle resta jusqu'à neuf heures du soir, qui étoit l'heure que le Roi avoit marqué pour se lever et souper à son petit couvert.

On mandoit d'Ypres ce jour-là que la flotte des ennemis, composée de cent vaisseaux, croisoit depuis quelque temps dans la Manche à la hauteur de Calais, et que les ennemis disoient tout haut qu'après avoir pris Béthune et Aire, ils iroient se saisir du Boulonnois, et y favoriser un débarquement.

Ce jour-là, on apprit que le duc de Vendôme avoit la goutte assez forte pour l'empêcher de se rendre à Versailles de quelques jours.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 8 portoient qu'il y avoit eu une assez grande alarme, mais sans fondement; que le comte de Villars étoit allé visiter les places du côté de la mer, et en devoit revenir; que le régiment de Listenois avoit marché apparemment avec lui, et que la brigade de Vendôme avoit aussi marché à l'abbaye de Cercan, qui étoit à la gauche de tout.

11 août. — Le 11 à midi, le duc de la Rochefoucauld amena au roi Champenais, fils de la Vienne, pour lui apprendre la mort de son père, et Sa Majesté le reçut avec beaucoup de bonté.

12 août. — Le 12 au matin, le Roi donna audience au marquis de Lambertie, envoyé extraordinaire de Lorraine, qui lui venoit faire des compliments, et à toute la famille royale sur le mariage du duc de Berry. On apprit ce jour-là que d'Avignon, lieutenant de la Bastille, étoit mort en peu de jours de maladie.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 9 marquoient qu'on y disoit que le marquis de Sailly alloit travailler à faire des lignes de la Somme à l'Oise; que la brigade de Vendôme n'avoit couché qu'une nuit à l'abbaye de Cercau, et qu'elle étoit allée camper sous Hesdin avec la brigade de cavalerie d'Estagnols; et qu'on avoit envoyé un gros détachement au-devant d'un convoi qui venoit de Cambrai. On eut avis ce jour-là que le maréchal de Berwick avoit fait entrer un convoi dans le camp de Tournoux par les derrières, les ennemis n'occupant que ce qui étoit devant. On disoit aussi que le nonce ordinaire paroissoit intrigué sur la santé du Pape, qu'on disoit être retombé malade de la poitrine.

13 août. — Le 13, on eut nouvelle que le comte d'Estrades, ayant pris un grand détour, étoit heureusement entré dans Aire avec huit bataillons et le régiment de Listenois. Ce jour-là, les députés des États de Languedoc, ayant à leur tête le duc du Maine, leur gouverneur, vinrent apporter leurs cahiers au Roi; ce fut l'évêque de Montauban qui porta la parole, et qui s'en acquitta très dignement, comme il fit ensuite des treize autres harangues qu'il fit à toute la famille royale.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 11 portoient qu'on y espéroit que Béthune dureroit jusqu'au 25, qu'on disoit que les ennemis avoient quitté l'attaque de la porte d'Arras, pour attaquer entre le château et la ville, qui étoit l'endroit le plus foible, s'il n'y avoit plus d'inondations, mais qu'ils étoient obligés de faire venir leurs munitions de guerre de Maëstricht, qui étoit terriblement éloigné, qu'ils ne tiroient plus de bombes, mais qu'ils faisoient toujours un grand feu de canon, et que leurs généraux avoient fait beaucoup de promenades du côté d'Aire.

14 août. — Le 14, le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, vint lui apprendre que Cabanac, ci-devant écuyer de sa petite écurie, qui avoit paru depuis peu à Versailles en bonne santé, étoit mort en peu de jours, ainsi des Epinais, qui lui avoit succédé, se trouva en possession des six mille livres de

gages affectés à cette charge, dont le Roi avoit conservé la plus grosse partie à Cabanac.

Ce matin-là, on reçut une lettre de Vauban du 11, par laquelle il mandoit au Roi que toute sa garnison témoignoit beaucoup de bonne volonté, qu'il n'y avoit encore eu aucun officier considérable tué, ni blessé; que les ennemis l'attaquoient mollement, et n'avançoient que fort peu et lentement, quoiqu'ils eussent soixante et dix pièces de canon et trente-six mortiers; que, dans les sorties, ils ne tenoient point devant la garnison, et qu'on les poussoit fort loin sans perdre de monde; qu'ils avoient saigné le bas marais, mais que, surpris de le voir rempli par les eaux du haut marais, ils avoient pris la résolution de saigner le marais supérieur; que, s'ils en venoient à bout, la place ne tiendroit pas longtemps, mais qu'ils y trouvoient de grandes difficultés.

Les lettres de l'armée de Flandres du 12, qu'on reçut ce jour-là, marquoient qu'il avoit encore marché deux bataillons à Aire, qui étoient ceux du régiment de du Fort, dont le colonel étoit beau-frère du comte d'Estrades, qui les avoit demandés; et que le maréchal de Villars, qu'on avoit cru longtemps devoir aller aux eaux, avoit enfin pris la résolution de n'y point aller.

15 août. — Le 15, on disoit qu'il y avoit eu quelque petite sédition à Dunkerque, et l'on apprit que le prince de Lambesq avoit une fièvre double tierce. On parloit aussi d'une nouvelle action en Catalogne, qu'on disoit avoir été avantageuse au roi d'Espagne.

Ce jour-là, le Roi ne fit point ses dévotions, suivant sa coutume, parce que le P. le Tellier étoit incommodé, et il les remit au dimanche suivant.

Les lettres de l'armée de Flandres portoient ce jour-là que le marquis d'Estaing avoit été détaché avec Mortanis, maréchal de camp, pour aller commander un camp sous Saint-Omer, et que les ennemis faisoient un grand feu de canon à Béthune.

16 août. — Le 16, la duchesse de Saint-Aignan accoucha d'un fils qui donnoit espérance de relever la maison de Beauvillier.

17 août. — Le 17, le Roi et Monseigneur firent leurs dévotions à la chapelle, et le Roi toucha un très petit nombre de malades des écrouelles; l'après-dînée, il alla à la tribune entendre les vêpres chantées à l'ordinaire par les Prêtres de la

Mission, et il y entendit encore le salut, mais il ne donna point les archevêchés qui étoient vacants; il donna seulement les abbayes, c'est-à-dire celle du Moustier Saint-Jean à l'abbé de Maulévrier, celle de Chalivoy à l'abbé de Goisanvault [1], celle de Masgarnier à l'évêque de Soissons [2], et celle de Bertaucourt à Mme de Mouchy [3].

Au dîner du Roi, le marquis de Courcillon vint lui faire la révérence, marchant avec des potences, quoique sa blessure ne fût pas encore entièrement refermée, et le Roi le loua beaucoup de sa fermeté de courage, laquelle certainement lui avoit sauvé la vie.

L'après-dînée, la duchesse de Bourgogne alla avec le duc et la duchesse de Berry à Saint-Cloud, où le duc et la duchesse d'Orléans tenoient une grosse cour, qui devoit durer jusqu'au voyage de Marly, y ayant jusqu'à vingt-cinq femmes de nommées; et la duchesse de Bourgogne y soupa, dans le dessein de n'en revenir que le lendemain, à quatre heures du matin.

On reçut ce jour-là des lettres du dedans de Béthune, datées de la nuit du 11 au 12, qui portoient que les assiégeants n'avoient encore rien pris, qu'ils étoient encore sur le glacis, et qu'ils ne travailloient qu'à la demi-sape.

On eut aussi avis de l'armée que le marquis de Canillac [4], étant très malade, s'étoit fait transporter à Dourlens, d'où il n'avoit pu aller jusqu'à Amiens.

Le bruit couroit aussi qu'un partisan françois avoit, au milieu de toutes les places des ennemis, enlevé un convoi d'argent de quatre-vingt mille livres, qui étoit tout en louis d'or de la fabrique de Varin [5].

18 août. — Le 18, le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du marquis Dauvet, capitaine lieutenant des

1. C'étoit un prêtre breton de la musique du Roi.
2. Frère du marquis de Sillery, lequel, à ce qu'on disoit, avoit espéré avoir l'archevêché de Reims.
3. Damoiselle de Picardie, religieuse de cette maison.
4. Sous-lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi.
5. Cela étoit vrai, et le contrôleur général Desmaretz avoit demandé qu'on les apportât à la Monnoie de Paris, y ayant un gain considérable pour le Roi à en faire la réforme. Ces louis d'or de Varin étoient ou du roi Louis XIII, ou de l'enfance du Roi, et étoient de véritables medailles à garder, tant ils étoient beaux.

chevau-légers de Monseigneur, avec la fille de la Lande-Magon [1], connétable de Saint-Malo, laquelle étoit un très bon parti.

L'après-dînée, le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, et le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État de l'Ile-de-France, amenèrent au Roi le prévôt des marchands, les conseillers de ville et les échevins de la ville de Paris, qui apportoient à Sa Majesté le scrutin pour l'élection d'un nouveau prévôt des marchands et de deux nouveaux échevins, suivant la coutume [2]. Ce fut de Fourqueux [3], conseiller au parlement, qui porta la parole, et qui fit un discours assez court à la vérité, mais très sensé, et avec des termes très choisis et une manière de les prononcer, qui le firent approuver de tout le monde. Ensuite le prévôt des marchands Bignon, que le Roi continuoit pour deux ans, et les deux nouveaux échevins qui avoient eu le plus de voix, prêtèrent le serment de fidélité entre les mains du Roi, jurant sur un crucifix qui servoit pour cette cérémonie depuis le règne de saint Louis.

19 août. — Le 19, on apprit que l'action arrivée en Catalogue n'avoit pas été heureuse pour le roi d'Espagne, et l'on commença d'en voir une relation, qu'on ne sera pas fâché de voir ici.

Relation de ce qui s'est passé le 27 juillet 1710 entre les armées de Catalogne.

« Le roi ne pouvant plus demeurer dans son camp de Juaro, pour avoir consumé tous les fourrages des environs, même fort avant le défilé de Cervera, ordonna encore un fourrage général, pour ne rien laisser, ce qui se fit, et d'où sa cavalerie revint fort chargée, ayant aussi enlevé plus de neuf mille fanègues [4] de blé

1. Célèbre commerçant.

2. Tous les deux ans on élevoit un nouveau prévôt des marchands, mais ce n'étoit que pour la forme, car le Roi les continuoit toujours pendant huit ans; ainsi ils avoient dans les trois dernières élections toutes les voix; et au bout de ce temps-là, le Roi en choisissoit un autre, auquel ceux qui élisoient donnoient aussi pour la forme toutes leurs voix; mais ils étoient entièrement libres dans le choix qu'ils faisoient tous les ans de deux nouveaux échevins, avec lesquels il en restoit toujours deux de l'élection précédente.

3. Fils du procureur général de la chambre des comptes de Paris.

4. [Mesure espagnole de capacité, valant à peu près soixante litres. — *E. Pontal.*]

qui se trouvèrent dans un village qui venoit de faire la récolte, et ce lieu n'ayant point voulu rendre l'obéissance à Sa Majesté, le feu y fut mis de tous côtés. On dit qu'une vieille femme, ayant entendu dire que les troupes du Roi menaçoient de brûler après le pillage, fut demander au commandant si cela étoit vrai, et sur ce qu'il lui répondit qu'oui : « Hé bien, lui dit-elle, monsieur, je vais vous en épargner la peine quant à ma maison. » En effet, elle rentra chez elle, s'y enferma, y mit elle-même le feu et eut le courage de s'y laisser brûler.

« Après le retour de la cavalerie, le roi ne pensa plus qu'à décamper, il donna des ordres pour le 26 du mois, et vint se mettre le même jour au moulin près Lérida. Le roi, qui vouloit secourir le château d'Areims, que les ennemis tenoient bloqué pour la seconde fois, fit un détachement de trente compagnies de grenadiers, de deux brigades d'infanterie et de deux régiments de dragons : savoir celui d'Ossone et celui de Vallejo ci-devant houssards, dont il donna le commandement à M. de Sello, major des gardes espagnoles et lieutenant général, avec ordre de prendre le pain en passant à Lérida. Ce détachement, n'ayant point trouvé les munitions prêtes, fut obligé de rester à Lérida jusqu'au lendemain 27 à huit heures du matin, qu'il partit pour se rendre en toute diligence non pas à Areims, mais pour aller se rendre maître du pont d'Alfaraz; parce que les ennemis, qui avoient été avertis de la marche du roi pour passer la Sègre à Lérida, décampèrent aussitôt pour passer aussi cette rivière à Balaguer, de sorte que le roi, qui en avoit eu avis, avoit changé ses ordres, parce que, voulant poster son camp jusqu'à Valdanovo, qui est au pied des montagnes, il vouloit aussi empêcher que les ennemis lui fissent manquer son dessein, s'ils avoient passé la Noghera; de manière que le roi fit défiler son armée à Lérida la nuit du 26 au 27, et la fit suivre du détachement qui avoit pris les devants. Mais quand M. de Sello eut passé Almenar, il vit que les ennemis étoient arrivés au pont d'Alfaraz, que quatre à cinq de leurs escadrons étoient déjà en deçà, et que leur infanterie défiloit sur le pont, tandis que la cavalerie passoit à gué.

« Cependant, au lieu par ce général d'aller charger et culbuter dans la Noghera le peu des ennemis qui étoient passé, son détachement étant supérieur de beaucoup, et ensuite occuper la tête du pont et en disputer le passage jusqu'à l'arrivée de l'armée du

roi, qu'il savoit marcher après lui, il fit halte, et dépêcha en toute diligence pour donner avis à M. de Villadarias de ce qui se passoit. Les ennemis profitèrent de cette docilité de M. de Sello, et à mesure qu'ils passoient, ils s'alloient mettre en bataille derrière les hauteurs de Colmenaro, où il y a une plaine, sans que nos gens s'en aperçussent, de sorte qu'il y avoit quatre à cinq heures que toute l'armée ennemie étoit en bataille avec leur artillerie, lorsque celle du roi arriva. M. de Villadarias en ayant été surpris, et voyant qu'il y alloit avoir une action, envoya au roi, qui avoit dîné à Lérida, et qui en étoit parti à trois heures après midi avec vingt gardes et un escadron d'escorte. Sa Majesté, sur cette nouvelle, ne quitta point le galop qu'elle n'eût joint l'armée, qu'elle trouva qui montoit la montagne qui est avant que d'arriver à Almenar, pour gagner la plaine, et à mesure qu'ils arrivoient au haut, ils se formoient en bataille; mais à peine toute la cavalerie du roi fut-elle montée et formée, que la gauche fut attaquée par la cavalerie ennemie de la droite, laquelle fut mise en déroute par la nôtre et poussée jusqu'à leur infanterie, où elle se rallia quand elle se vit soutenue de son infanterie; mais notre première ligne, qui par trop d'ardeur avoit poursuivi l'ennemi sans ordre et s'étoit beaucoup dérangée, fut repoussée ensuite par les ennemis qui s'étoient ralliés, et la confusion de cette première ligne fut telle, qu'elle prit la fuite, avec une précipitation si grande, qu'elle tomba sur sa seconde ligne, qu'elle obligea de faire de même, sans que la fermeté du régiment de la Reine et des dragons d'Ossone et de Vallejo, qui soutinrent parfaitement bien, pussent obliger les autres régiments d'en faire de même en se ralliant; le roi, qui à son abord avoit vu la déroute de la première ligne de sa gauche, s'étoit mis à la tête de la seconde ligne, afin d'arrêter la fuite de cette première ligne, et de l'obliger à se remettre en ordre, étant à couvert de la seconde ligne, qui pendant ce temps-là feroit tête aux ennemis, et soutiendroit contre leurs efforts avec lesdits régiments de la Reine, d'Ossone et de Vallejo, qui seuls étoient toujours en bataille, sans avoir pu être rompus; mais le courage du roi ne put arrêter le désordre que la première ligne avoit fait en tombant sur la seconde; il se vit même en si grand danger de sa personne, parce qu'il vouloit soutenir, et que les ennemis qui avançoient toujours étoient prêts de l'envelopper, que M. de Cerezeda prit la liberté de le prendre

par la manche d'un côté, et M. le duc d'Ossone, son capitaine des gardes, de l'autre, et l'obligèrent de cette manière à se retirer avec deux régiments que commandoit M. de Cerezeda, et arriva à Lérida à minuit. Pendant que tout ce désordre arrivoit à la gauche, la droite faisoit son devoir, et les gardes du corps enfonçoient tout ce qui leur étoit opposé, aussi bien que le régiment de Lanzarote, qui a fait des merveilles. Ils ont taillé en pièces le régiment de la reine Anne, et mis en déroute la gauche des ennemis. C'est ici où le combat a été le plus opiniâtre et le plus sanglant; et il n'y a point de doute que les ennemis n'eussent perdu beaucoup plus qu'ils n'ont fait, si notre gauche eût imité notre droite, mais la droite des ennemis n'ayant plus rien devant elle, et notre droite repoussant leur gauche, elle se trouva débordée par la droite des ennemis, et ne pouvant tenir, elle fut obligée de fuir jusqu'à notre infanterie, qui étoit en si bon ordre que les ennemis, ayant voulu l'attaquer, essuyèrent une décharge qui les obligea de se retirer; de manière que la nuit ne permettant plus de se battre, parce qu'on commençoit à ne se connoître plus, les deux armées se retirèrent, celle des ennemis à Almenar, et le roi sous Lérida.

« L'on compte de part et d'autre trois à quatre cents morts, et autant de blessés; il y a quelques prisonniers. M. le marquis de Gironella, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, a été tué dans le premier choc; trois capitaines du régiment de la reine, tués; le major, blessé dangereusement, l'aide-major, blessé légèrement; M. le duc de Sarno, lieutenant général, perdu, on le croit mort; M. de Verbonne, lieutenant général, blessé et prisonnier. Il y a quatre généraux des ennemis restés sur la place, entre lesquels est le général Stanhope, Anglois, il a été tué par un garde. Les équipages de notre armée, qui étoient à Algoëra, ont été pillés par notre cavalerie, disant que tout étoit perdu, et qu'il valoit mieux qu'ils en profitassent que les ennemis. M. le premier médecin a tout perdu, il ne lui est resté que ce qu'il avoit sur son corps.

« Au lieu que l'avantage est égal, nous aurions eu seuls la victoire, si tous les officiers généraux eussent fait leur devoir; mais plusieurs ne se sont point trouvés à leurs postes, ou les ont abandonnés dès la première attaque; le roi même en trouva six qui étoient déjà à Lérida lorsqu'il y arriva. Les ennemis, par le

secours de sept mille hommes qu'ils ont reçus du Lampourdan et de Barcelone, étoient supérieurs au roi, mais ils n'auront pas longtemps cette supériorité, parce que le roi fait revenir les détachements qu'il avoit de côté et d'autre, après quoi il ira chercher les ennemis pour les combattre. On a pris aux ennemis deux étendards.

« L'action a commencé avant six heures après midi et a cessé à sept heures et demie. Les partis viennent d'arriver, ils disent que les ennemis ont fait un mouvement, et sont allés à Tamarite ; nous ne savons point encore leur dessein.

« De Portugal, on croit que M. de Bay veut aller se rendre maître de Bragance, ville fort considérable par son commerce et ses richesses ; le chemin lui en est facile par la prise de Miranda ; il n'attend pour cette expédition que l'artillerie, qui doit l'avoir joint présentement. »

Mais il parut encore une autre relation traduite de l'espagnol, laquelle étant différente de l'autre en diverses circonstances, on a jugé à propos de l'ajouter ici.

A *Lérida, ce 29 juillet 1710.*

« L'armée du roi a décampé le 26 du camp de Juaro à quatre heures du matin, venant passer à deux lieues de Balaguer, prêtant le flanc à celle de ses ennemis, qui étoient sortis le 25 au soir de leurs retranchements, et s'étoient mis en plaine, ayant reçu le même jour un renfort de quatre mille hommes. S'ils avoient souhaité une bataille, ils pouvoient nous attaquer dans notre marche, qui étoit très longue et fatigante par le chaud et le manque d'eau ; cependant on vint camper à une lieue et demie de Lérida, où le roi dîna le même jour. A l'ordre, il fut ordonné qu'il partiroit à minuit un détachement de vingt compagnies de grenadiers, deux brigades d'infanterie et deux régiments de dragons, sous les ordres de M. de Sello, lieutenant général, et pour cet effet, tout ce détachement passa la rivière le même jour du 26. Il fut ordonné aussi que toute l'armée se mettroit en marche à trois heures du matin du 27, pour passer la rivière, et aller camper à Algoëra. Le roi, qui n'avoit dormi qu'une heure la nuit précédente, devoit partir à sept heures et dîner en chemin

à la tête de l'armée, afin de donner le temps aux troupes de passer; tout cela ne se fit pas, et à sept heures du matin du 27, ni le détachement, ni l'armée n'étoient pas encore en marche; l'on dit que c'étoit faute de pain. A huit heures, toutes les troupes se mirent en mouvement, ce qui détermina le roi à dîner à Lérida, et l'armée prit le chemin d'Algoëra. Cependant les ennemis, voyant que l'intention du roi étoit de gagner le comté de Ribargorça, passèrent, la nuit du 26 au 27, la Sègre à Balaguer, et M. de Staremberg envoya ordre au détachement qu'il avoit à Ramaris de s'emparer du pont d'Alfaraz sur la Noghera, et lui-même s'avança avec deux mille chevaux pour le soutenir; son armée marcha toute la nuit et toute la matinée du 27, et sur le midi, la tête de son armée se trouva près de la Noghera, l'infanterie passant sur le pont d'Alfaraz, et la cavalerie à gué, le retardement de la marche de l'armée du roi ayant donné le temps aux ennemis de faire ce qu'ils vouloient pour nous empêcher de gagner la hauteur. Les premières troupes de l'armée et notre campement, ayant aperçu cinq escadrons des ennemis, firent un peu halte, après quoi on les poussa. M. de Villadarias s'avança près d'Almenar, et reconnut que toute l'armée ennemie passoit la Noghera; il en envoya donner avis au roi; Sa Majesté lui envoya M. de Gabaret pour lui dire qu'il le joindroit le plus vite qu'il pourroit, mais que, s'il étoit à propos d'attaquer les ennemis dans le passage, de le faire, et qu'il laissoit à sa prudence et à son savoir le soin de faire ce qui conviendroit. Le roi suivit de près son messager, car il partit au galop pour joindre la tête de l'armée, et arriva sur les cinq heures du soir auprès d'Almenar, où il reconnut que tous les ennemis étoient presque passés. Nos grenadiers étoient dans un poste avancé, et toute l'infanterie en ligne sur le revers d'une espèce de retranchement qui étoit entre l'endroit où les ennemis passoient et nous. Le roi s'arrêta en attendant M. de Villadarias, qui étoit sur la gauche, ayant fait passer toute la cavalerie. Il faut vous dire qu'au pied de la hauteur où étoit notre cavalerie il y avoit une plaine de plus de six lieues, où les ennemis mettoient aussi leur armée en bataille à mesure qu'elle passoit la rivière; le roi, après avoir attendu une heure avec l'infanterie, se détermina à monter le Baranco, montagne qui est d'un quart de lieue; arrivant sur cette hauteur, le roi aperçut l'armée des ennemis en bataille à la portée du fusil de notre

cavalerie, qui étoit encore en mouvement pour s'y mettre. D'abord M. d'Amezaya vint au roi, se plaignant que les ennemis étoient en état de charger avec leur armée, pendant que notre infanterie étoit hors d'état de secourir la cavalerie, pour ne l'avoir pas fait marcher à propos. Le roi lui demanda d'abord où étoit M. de Villadarias; il parut un peu après en disant au roi : « Sire, votre Majesté n'est pas bien ici, nous sommes chargés par les ennemis. » Le roi lui répondit : « Monsieur, il est question de prendre un parti. » On vouloit faire retirer notre cavalerie sous Algoëra, et l'infanterie aussi, afin d'éviter la bataille le 27, et la donner le 28 avec toutes nos forces : mais les ennemis, s'étant aperçus de notre mouvement et de la mauvaise disposition où étoit notre cavalerie en bataille, s'avancèrent le sabre à la main; nos troupes furent au-devant d'eux, le roi étant entre les deux lignes; d'abord notre droite, où étoient les gardes du corps, enfonça les ennemis, mais la gauche ne tint pas un moment, et si peu de temps, que le roi se vit dans le moment coupé par deux gros escadrons des ennemis qui serroient de près, ce qui obligea tous les seigneurs de faire prendre au roi le chemin de Baranco, et même un peu vite, le roi ayant Cerezeda avec lui qui conduisoit sa marche. J'étois présent à tout ce que je vous marque, et en descendant, il n'est pas possible de croire le désordre où étoient les régiments de cavalerie qui avoient plié, et qu'il fut impossible de rallier. Cerezeda n'eut d'autre soin que de mettre la personne du roi en sûreté, en lui faisant prendre le chemin de Lérida malgré lui, où il arriva à onze heures du soir, n'ayant autre suite de tous les officiers de sa maison que mon frère et moi. Tous les équipages étoient restés dans Algoëra; vous croyez bien l'état où nous étions dans la crainte que notre infanterie n'eût été perdue et coupée, l'artillerie et les bagages de même; mais la suite fut beaucoup plus heureuse; notre droite, commandée par M. d'Amezaga, qui a eu son cheval tué sous lui, battit longtemps les ennemis, ce qui empêcha le désordre où nous étions, et par là il donna le temps à l'infanterie et à l'artillerie de se retirer, aussi bien qu'aux équipages. Nous n'avons pas perdu plus de quatre cents hommes tués ou blessés; c'est don Pedro Zuniga, le duc d'Auray et le marquis de Lauaire qui ont fait la retraite de l'infanterie; ce sont de nos généraux ceux qui ont le moins mal fait, puisqu'il y en a eu qui étoient aussitôt à Lérida que le roi. Les corps qui se sont battus

en braves gens sont les gardes, les deux régiments de dragons d'Ossone et de Vallejo, et le régiment de Lanzarote, qui a gagné deux étendards; le régiment de la Reine a beaucoup souffert, il a perdu quatre capitaines, et le major, qui a le bras cassé; le régiment de Gironcella, qui étoit à son côté, a perdu son colonel et plusieurs sous-officiers. On blâme M. de Villadarias d'avoir engagé une affaire dans le temps que l'infanterie ne pouvoit secourir la cavalerie, un jour que l'armée étoit sur les dents, où il manquoit un quart de l'armée qui étoit resté sur le chemin, et pour comble de malheur la cavalerie mal postée. L'on rejette tout cela sur M. de Verbonne, qui manquoit, que les uns disent mort, et les autres déserté dans des ennemis, et qu'il avoit fait toutes les mauvaises dispositions pour perdre le roi et son armée. Je viens d'apprendre qu'il a été fait prisonnier par les ennemis, après avoir été blessé, faisant son devoir en brave officier. M. le duc de Santo manque aussi, mais pour lui, c'est trop de zèle qui l'a fait prendre ou tuer, car il étoit malade, et étoit venu toute la journé en chaise, et sachant qu'on alloit se battre, il n'eut aucune attention à son mal. L'aide-major de la compagnie italienne manque aussi, on le dit mort. De tous les officiers généraux, ceux qui se sont le plus distingués sont MM. d'Amezaga et le comte de Boncouen. Nous en sommes quittes pour quatre cents hommes, et les ennemis en ont perdu plus de douze cents et deux officiers généraux, savoir le prince de Nassau et un milord anglois tué. Cela met le roi au fait de bien des choses et le désabusera. Nous pourrions aller du côté de Fraga. Les ennemis n'ont point marché depuis l'action. On vient d'apprendre que le duc de Santo est blessé et prisonnier avec M. de Verbonne. »

Le même matin, le marquis de Lambertie, envoyé extraordinaire de Lorraine, vint prendre son audience de congé du Roi et de la famille royale. On disoit aussi que Falconnet [1] avoit fait donner de l'émétique au prince de Lambesq, suivant la méthode de la plupart des médecins de ce temps-là, qui se servoient familièrement de ce remède, dont autrefois on n'usoit que dans la fin des plus grandes maladies. On apprit encore, par les lettres

1. C'étoit un médecin de Lyon, qui s'étoit venu établir à Paris, et qui avoit aussi son fils médecin du Roi par quartier.

de l'armée de Flandres, que le Roi y avoit fait un nouveau brigadier d'infanterie, qui étoit Pelissan[1], lieutenant-colonel du régiment de Piémont, que Villenouvet, qui avoit été fait brigadier de dragons après le siège de Douai, étoit mort à Cambrai, et qu'on entendoit toujours tirer beaucoup de canon à Béthune. On sut aussi que d'Avignon, major des gardes du corps, avoit eu déjà deux accès de fièvre tierce. Le soir, le duc de Vendôme arriva en poste à Versailles, se trouvant moins incommodé de sa goutte.

20 août. — Le 20, il y eut à son lever dans l'appartement de Bloüin un assez grand concours de courtisans, mais il n'y en eut que peu qui le vissent dans son lit; ensuite de quoi il fut longtemps enfermé avec le duc d'Albe. Après le dîner du Roi, il fut enfermé avec Sa Majesté dans son cabinet pendant une demi-heure, et prit congé d'elle; dans la suite de l'après-dînée, il prit congé du duc et de la duchesse de Bourgogne[2] et de toute la famille royale, à laquelle ayant rendu ses devoirs, il monta en chaise pour se rendre à Sceaux, où la duchesse son épouse l'attendoit, et où il devoit se reposer deux jours, dans le dessein d'en partir le 23 pour aller coucher à Cléry.

On disoit ce jour-là que le roi d'Espagne avoit envoyé un fonds pour faire un armement destiné à aller au-devant de la flotte des Indes, mais que ce seroit le duc d'Albe qui auroit le soin de le distribuer; et peut-être étoit-ce sur ces lingots que l'on travailloit à force à la Monnoie de Paris, pendant qu'on fabriquoit pour six millions[3] de menue monnoie, qu'on disoit devoir être employés pour les fonds de la marine.

Il y eut ce jour-là deux conseils d'État, c'est-à-dire un le matin et un l'après-dînée, ce qui étoit déjà arrivé quelquefois, lorsqu'il y avoit des affaires pressantes, ou que le Roi vouloit achever les matières qui n'avoient été qu'ébauchées dans le conseil du matin. Après celui de l'après-dînée, le Roi travailla encore séparément avec le secrétaire d'État Voysin, et après qu'il fut sorti du cabinet, le Roi y resta encore assez longtemps, contre sa

1. Il étoit de Languedoc.

2. Tout le monde savoit qu'il avoit le malheur d'être brouillé avec eux, jusques-là qu'il ne revenoit plus ni à Marly, ni à Meudon, parce qu'ils se faisoient une peine de le voir; mais en cette occasion, il fallut par politique qu'ils fissent taire leur ressentiment.

3. Qu'on faisoit des vieux canons de la marine, qui étoient hors d'état de servir.

coutume, qui étoit de partir toujours de bonne heure les jours qu'il alloit à Marly, où il alla s'établir pour vingt-quatre jours. On y vit un grand nombre de femmes, et fort peu d'hommes, et un moment avant le souper du Roi, on apprit que le marquis de Bellefonds, étant revenu de l'armée par congé, parce qu'il étoit malade, étoit mort subitement à Paris en y arrivant; le duc de Bouillon[1], son grand-oncle, quand le Roi sortit de l'appartement de la marquise de Maintenon, lui demanda le gouvernement de Vincennes pour le fils du défunt, qui à la vérité n'avoit que deux ans; mais la chose n'étoit pas sans exemple, son père l'avoit eu presque aussi jeune et la maréchale de Bellefonds, sa bisaïeule, demeuroit sans pain et sans retraite par la mort de son petit-fils.

La séance du souper du Roi fut pareille à celles des soupers des précédents voyages, c'est-à-dire qu'il n'y eut que seize couverts. Voici comme elle étoit disposée : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, Mlle de Bourbon, la duchesse de Beauvillier, la marquise de Dangeau, la duchesse de Villeroy, Monseigneur, le duc de Berry, la princesse de Montauban, la duchesse du Lude, Mlle de Lillebonne, la duchesse d'Orléans, Madame et le duc de Bourgogne.

Les lettres de l'armée de Flandres du 18 portoient ce jour-là que les ennemis avoient voulu le 15 passer l'avant-fossé de Béthune, mais qu'ils en avoient été repoussés, et que leurs déserteurs assuroient que l'inondation augmentoit, au lieu de diminuer, ce qui n'avoit guère d'apparence.

21 août. — Le 21, on vit à Marly un courrier du maréchal de Villars, arrivé le soir précédent, qui disoit qu'on avoit appris, par des lettres du dedans de Béthune du 17, que les assiégés avoient, la nuit du 16 au 17, fait une grande sortie commandée par Harlein, laquelle avoit fort bien réussi; que les assiégeants n'avoient encore rien pris, qu'il y avoit une grande désertion dans leur armée, et qu'ils venoient jusqu'à soixante à la fois.

On sut ce matin-là que la marquise de Maintenon avoit encore été incommodée la nuit précédente, mais on ne s'alarmoit point de ces incommodités, parce qu'elles passoient brusquement.

Le soir, il arriva encore de l'armée de Flandres un courrier de

1. La duchesse de Mazarin et la duchesse de Bouillon étoient sœurs, et la première avoit pour fille la marquise de Bellefonds, mère du marquis de Bellefonds qui venoit de mourir.

retour, qui assura que, le 19, les ennemis n'avoient encore rien pris à Béthune.

Voici quelle fut la séance du souper de ce jour-là : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, Mlle de Charolois, la duchesse de Saint-Simon, Mme Desmaretz, la princesse de Conti, Monseigneur, le duc de Berry, la comtesse de Caylus, la duchesse de Lauzun, la duchesse de Bourbon, la duchesse d'Orléans, Madame et le duc de Bourgogne.

22 août. — Le 22, on disoit qu'on avoit vu une lettre du marquis de Goësbriant qui commandoit dans Aire, par laquelle il mandoit que, le 18, les ennemis avoient attaqué le chemin couvert de Béthune, et qu'ils y avoient été repoussés avec grande perte ; qu'ils avoient saigné l'inondation devant une des branches de leur attaque, et qu'ils ne l'avoient pas pu saigner devant l'autre branche ; mais cela ne paroissoit pas bien certain, ces nouvelles ne venant que par des paysans qui les apportoient au marquis de Goësbriant. Le soir, comme le Roi se rhabilloit en revenant de la chasse, il dit au comte de Pontchartrain qu'il avoit à lui parler chez la marquise de Maintenon, et en y entrant, il lui dit de le suivre, ce qui fit présumer aux courtisans que le gouvernement de Vincennes alloit être donné ; et ils ne se trompèrent pas dans leur conjecture ; car on sut, quelque temps après, que le Roi l'avoit donné au marquis du Chastelet [1], à condition de payer pendant dix ans quatre mille livres de pension au petit marquis de Bellefonds, et de conserver à la maréchale de Bellefonds son logement dans Vincennes, ce qui devoit se continuer quand même le gouvernement viendroit à changer de main. Mais on sut en même temps que le Roi avoit séparé mille livres des appointements du gouvernement pour les attacher à la lieutenance de roi, laquelle avoit été séparée de la lieutenance des chasses [2].

Ce soir-là, comme Monseigneur avoit fait un retour de chasse après avoir couru le loup, et que le duc de Bourgogne, qui avoit

1. Il avoit épousé la fille aînée du défunt maréchal de Bellefonds, qui étoit propre tante de celui qui venoit de mourir.

2. Elle n'étoit point séparée de la lieutenance des chasses, mais l'une et l'autre unies ensemble avoient, depuis plusieurs années, été à la nomination du gouverneur, ou capitaine, et le Roi s'en réserva la nomination, la donnant à Saint-Eugène, neveu de Bernaville, gouverneur de la Bastille.

été tirer avec le duc de Berry, avoit soupé avec Monseigneur et bien d'autres avec eux, la séance du souper fut un peu différente de celles des jours précédents. Voici comme on y étoit placé : le Roi, la duchesse de Bourgogne, Mlle de Bourbon, la duchesse de Roquelaure, la marquise de Bouzols, la marquise de Torcy, Mme Voysin, la marquise de Courcillon, le duc de Berry, la duchesse de Guiche, la marquise de Lévis, la marquise de Polignac, la comtesse de Mailly, la duchesse de Brancas, Madame et la duchesse de Berry.

23 août. — Le 23, le Roi, en se promenant dans ses jardins, dit que, le 18, Béthune n'étoit encore aucunement pressé, et que le cardinal Gualterio lui avoit écrit une grande lettre de remerciement, sur ce qu'il lui avoit donné une abbaye, disant qu'il n'en avoit jamais espéré une si grosse, et finissant sa lettre par : *Votre très humble, très obéissant, et très fidèle serviteur et sujet* [1].

La séance du souper fut ce jour-là de cette manière : le Roi, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, Mlle d'Armagnac, la comtesse de Roucy, Mme de Chasteautiers, la marquise de Nogaret, la maréchale d'Estrées la jeune, Monseigneur, le duc de Berry, la princesse d'Espinoy, la marquise d'Urfé, la duchesse du Lude, la duchesse d'Orléans, Madame et le duc de Bourgogne.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 20 portoient qu'il y avoit couru un faux bruit que Béthune capituloit, mais qu'on avoit eu bientôt des nouvelles contraires, et qu'on disoit que le siège alloit fort bien, les assiégés ayant rechassé les ennemis d'une maison qu'ils avoient occupée. Elles marquoient aussi qu'on avoit manqué un beau coup, qui étoit la prise du prince Eugène ; que le Blanc, intendant de Dunkerque, avoit été averti que ce prince devoit aller à Lille, et que, sur l'avis qu'il en avoit donné, on avoit fait sortir d'Ypres trois cents grenadiers qui étoient allés s'embusquer à Hautbourdin, par où il devoit passer avec une escorte de cinquante maîtres et plusieurs officiers généraux, mais que malheureusement ils y étoient arrivés un quart d'heure après qu'il avoit été passé.

24 août. — Le 24, on apprit que le ministre le Pelletier avoit été fort mal d'une fièvre double tierce continue, mal bien dan-

1. Il étoit dans des sentiments bien différents de ceux du cardinal de Bouillon.

gereux pour un homme qui avoit plus de soixante-dix-neuf ans, mais qu'il se portoit mieux, et que les redoublements avoient cessé. Le soir, les lettres de l'ordinaire de Flandres se contredisoient si fort sur le sujet du siège de Béthune, qu'on ne savoit à quoi s'en tenir : le marquis de Goësbriant mandoit au secrétaire d'État Voysin, du 21, que les ennemis avoient emporté le chemin couvert ; le maréchal de Villars lui mandoit, du 22, qu'ils n'avoient encore rien pris, et un homme qui écrivoit à Pelletier de Souzy, qui avoit ordinairement de bonnes nouvelles [1], lui mandoit que les ennemis avoient attaqué le chemin couvert, mais qu'ils en avoient été repoussés avec perte de six à sept cents hommes.

Voici quelle fut la séance du souper ce jour-là : le Roi, la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, Mlle de Charolois, la marquise d'O, la marquise de Clermont, la princesse de Conti, Monseigneur, le duc de Berry, la maréchale de Villars, la marquise de la Vieuville, la marquise de Gondrin, la duchesse de Bourbon, la duchesse d'Orléans, Madame et la duchesse de Berry ; le duc de Bourgogne ayant soupé de bonne heure, pour se préparer à faire ses dévotions le lendemain, à cause de la fête de saint Louis, son patron, aussi bien que celui du Roi et de Monseigneur.

Ce jour-là, il y eut dans le jardin des Tuileries une magnifique musique, comme il y en avoit tous les ans à pareil jour, à cause que c'étoit la veille de la fête du Roi, tout l'opéra y étant en corps, et l'on ne peut pas s'imaginer quelle foule de monde il s'y trouva, de toutes les conditions, de tous les âges et de tout sexe.

25 août. — Le lendemain, elle ne fut pas moindre à Versailles, parce qu'on y faisoit jouer toutes les eaux ; et même à Marly, qui étoit un lieu de retraite pour le Roi, on ne put pas éviter qu'il n'y entrât une grande foule de peuple.

On reçut ce jour-là des lettres de Saint-Venant, qui portoient que, la nuit du 18 au 19, les ennemis avoient attaqué le chemin couvert de Béthune, et qu'après un grand combat, où ils avoient eu cinq cents hommes de tués et sept cents de blessés, ils s'étoient logés sur un des angles. Mais il n'y avoit guère d'apparence qu'ils y eussent fait une si grande perte, à cause de la foiblesse

1. Par les ingénieurs qui dépendoient de lui.

de la garnison, qui n'avoit jamais été tout au plus que de deux mille cinq cents hommes, et qui pouvoit bien être réduite alors à quinze cents. Pour les lettres de l'armée, elles marquoient qu'on y parloit d'un grand mouvement de troupes des ennemis vers la haute Meuse, où l'on disoit qu'il en marchoit de Maëstricht et des places des environs, ce qui pouvoit bien être pour l'entreprise de Sedan.

Le soir, on ne compta plus les dames du souper, n'y ayant que la marquise de la Vallière et la marquise de Laigle qui n'eussent point encore mangé avec le Roi de ce voyage.

26 août. — Le 26, Quentin, premier valet de garde-robe du Roi et frère de défunt la Vienne, eut une grande foiblesse en entendant la messe avant le lever du Roi, et comme il étoit fort usé par les longs services qu'il avoit rendus au Roi avec une assiduité merveilleuse, et qu'il avoit plus de soixante-douze ans, on regardoit cet accident comme très dangereux.

On sut aussi que l'abbé Aubry [1] le cadet étoit mort à Paris, et que l'abbé Péan [2], aumônier de la petite écurie, étoit mort le jour précédent, laissant deux abbayes vacantes, mais très petites. On disoit aussi que Mme de Châteaurenaud, abbesse du Port-Royal de Paris, étoit morte subitement, et que Duché [3] avoit eu la place de secrétaire du secrétaire d'État Voysin, qui étoit vacante par la mort de la Cossière [4]. On disoit encore que la belle et jeune veuve du marquis de Locmaria avoit déclaré son mariage avec le comte de Belle-Isle, mestre de camp général de dragons, qu'elle avoit caché à cause de son année de grand deuil, et qu'elle ne pouvoit plus cacher à cause de sa grossesse.

Le même jour, on eut, par un courrier dépêché de Bayonne, une cruelle nouvelle que le Roi dit lui-même en se mettant à table, c'étoit que le roi d'Espagne avoit perdu entièrement une

1. D'une famille de robe de Paris; son père avoit été le premier précepteur de Monseigneur.

2. Jamais homme n'a été plus regretté de tant de monde que celui-là, et il le méritoit bien par sa bonne conduite, et surtout par les œuvres de charité immenses qu'il faisoit à Versailles.

3. Son père avoit été trésorier de l'argenterie de la maison du Roi; pour lui, il y avoit longtemps qu'il étoit commissaire des guerres avec approbation.

4. Qui avoit été autrefois donné au défunt marquis de Louvois par le défunt marquis de la Trousse, lieutenant général, comme un très bon sujet, et qui l'étoit effectivement.

bataille, que son armée étoit toute dissipée, et qu'il s'étoit retiré à Madrid. On ajoutoit à cela que toutes les troupes wallonnes avoient mis les armes bas, et que les Espagnols avoient très bien fait leur devoir; cette nouvelle avoit été mandée par le marquis de Mirabel, gouverneur de Saragosse, qu'on disoit avoir abandonné sa place au duc de Saint-Jean, gouverneur général de Navarre, qui avoit aussitôt dépêché un courrier à Bayonne; cependant on étoit fort en peine de ce que deviendroit le duc de Vendôme.

27 août. — Le 27, on apprit que Quentin étoit hors de danger, l'émétique lui ayant fait de très bons effets. On disoit aussi qu'il y avoit eu une petite affaire en Flandres; que les ennemis faisant un fourrage entre les deux armées, on y avoit fait marcher cinq cents carabiniers, qui couvroient la marche du maréchal de Villars, lequel étoit allé souper le soir d'auparavant chez le duc de Bourbon, à l'abbaye de Cercan; que le comte de Broglie avoit pris les troupes de sa réserve et un escadron de chaque brigade de la gauche, qu'il avoit chargé l'escorte du fourrage, qu'il l'avoit culbutée et poussée fort loin, qu'elle s'étoit retirée derrière un village où il y avoit trois cents hommes de pied, auxquels on avoit crié d'abord : *armes bas!* mais qu'ils avoient fait leur décharge, qui avoit tué cinquante carabiniers et mis le reste des troupes françoises en désordre; que la cavalerie ennemie s'étoit ralliée, et étant fortifiée de quelques escadrons, étoit venue charger les François et les avoit ramenés plus vite qu'ils n'étoient allés; que Contades, major général, qui y étoit allé volontairement, avoit eu son surtout percé d'un coup de mousquet, et le cheval de son laquais tué.

28 août. — Le 28, les lettres de Flandres du 25 confirmoient la nouvelle de la petite affaire qui y étoit arrivée, mais avec des circonstances un peu plus particulières. Elles marquoient donc que le maréchal de Villars ayant couché à l'abbaye de Cercan, où le duc de Bourbon lui avoit donné deux repas magnifiques, et devant même aller plus loin, on avoit commandé cinq cents carabiniers pour couvrir sa marche; que d'ailleurs le comte de Broglie devant ce jour-là faire en avant un fourrage pour sa réserve, et ayant trouvé que les ennemis y en faisoient un de leur côté, il en avoit donné avis au maréchal de Villars, qui avoit sur-le-champ mandé au comte de Saint-Fremond de faire marcher

tout le reste des carabiniers, la cavalerie de la réserve et vingt escadrons de la gauche, et de passer la Canche avec tout cela; qu'il y avoit marché en personne, et qu'il avoit fait attaquer les ennemis, qu'on avoit poussés très vigoureusement, mais qu'on avoit été trop loin, les poussant jusqu'à la vue du camp, d'où ils avoient fait sortir plusieurs escadrons, et que les troupes françoises avoient été obligées de repasser un ravin un peu brusquement, au lieu que, si l'on ne s'étoit pas si fort avancé, l'affaire auroit été tout avantageuse. Ces mêmes lettres portoient aussi qu'on entendoit encore tirer à Béthune. On sut aussi que l'évêque de Metz étoit allé en diligence à Paris, sur l'avis que la maréchale de Rochefort, sa tante, lui avoit donné de l'extrémité de la marquise de Laval, sa mère, dont le mal avoit dégénéré en un abcès au pied, qu'on regardoit comme mortel.

Les lettres de Flandres du 26 portoient aussi que les ennemis avoient sur la Lys cent trente bateaux chargés de munitions, lesquels étoient déjà arrivés à Menin, et qu'ils disoient hautement que c'étoit pour faire le siège de Saint-Venant, qui étoit en bon état, mais où il n'y avoit que six bataillons, au lieu qu'il auroit fallu y en mettre dix, à cause de la grande étendue des dehors; et les mêmes lettres marquoient que le marquis d'Avaray, lieutenant général, étoit malade à l'armée, où il mouroit tous les jours beaucoup de monde. On apprit encore ce jour-là que le Roi avoit donné le régiment de Bellefonds au comte de Montauban [1], capitaine de carabiniers, qui avoit déjà une commission de mestre de camp.

29 août. — Le 29, les lettres de l'armée de Flandres du 27 portoient que le maréchal de Villars avoit envoyé ordre au comte d'Imécourt de le venir joindre avec les troupes qu'il avoit amenées d'Allemagne, mais qu'on ne croyoit pas qu'il les fît marcher sans un ordre précis du Roi, attendu les mouvements des ennemis vers la haute Meuse. Elles marquoient aussi que le chevalier de Luxembourg devoit avoir marché à Valenciennes, mais sans y mener de troupes, et, selon les apparences, supposant que celles du comte d'Imécourt y devoient venir.

30 août. — Le 30 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du comte de Maillé [2], colonel d'infanterie, avec Mlle de Saint-Martin [3].

1. Gentilhomme de Dauphiné.
2. Cadet de la branche de Maillé Bénehart.
3. Son grand-père étoit trésorier de la reine Marie-Thérèse, et son père,

On disoit ce jour-là que, le 24, les ennemis étoient totalement maîtres du chemin couvert de Béthune, et qu'ils y plaçoient des batteries; mais, le soir, il arriva un courrier par lequel on apprit que, le 29, la place avoit commencé à capituler. On sut aussi le même soir que Lordat, lieutenant-colonel du régiment de Chateaumorand, n'ayant pu payer ce régiment, dont il avoit depuis longtemps eu l'agrément, le Roi l'avoit donné au comte de Roye [1], qui, pour en payer le prix, vendit le sien au jeune comte de Grammont [2].

31 août. — Le 31, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Montendre [3] avec Mlle d'Argouges [4], et le conseil d'État dura très longtemps, de sorte qu'on se disoit à l'oreille que le duc d'Albe avoit mandé de mauvaises nouvelles au marquis de Torcy. On sut aussi que le régiment d'infanterie des Marais, dont le colonel [5] étoit mort à Valenciennes, avoit été donné à Verceil [6], qui avoit été à la défense de Douai.

Ce jour-là les lettres de l'armée de Flandres du 28 portoient qu'on y avoit eu nouvelle que les ennemis avoient voulu surprendre Bouillon, et qu'y ayant marché pour cet effet avec des troupes, le lieutenant de roi, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Béarn, étoit sorti de sa place avec vingt hommes pour les reconnoître, et avoit aussitôt été pris avec son détachement, mais que le major avoit d'abord fait lever le pont et avoit ainsi sauvé la place, qui est située de manière qu'on y peut dormir en repos [7] quand le pont est levé. Les mêmes lettres marquoient aussi que le marquis de Maillebois, qui étoit toujours en

ayant voyagé beaucoup en Angleterre et en Hollande, avoit dans ce dernier pays épousé une fille de qualité, qui avoit même assez de bien, de laquelle il n'avoit eu qu'une fille, qui étoit celle-ci, laquelle on avoit ramenée en France; et elle étoit dans un couvent, où le Roi l'avoit fait mettre et élever.

1. Fils aîné du comte de Roucy.

2. Fils du comte de Grammont de Franche-Comté, qui étoit lieutenant général et commandoit dans cette province.

3. De la maison de la Rochefoucauld : il étoit capitaine de vaisseau.

4. Fille d'un maître des requêtes, qui étoit fils du vieux d'Argouges, en son vivant conseiller au conseil royal des finances.

5. Il avoit été major d'un régiment d'infanterie, et avoit trouvé moyen de devenir colonel.

6. Il étoit capitaine dans le régiment de Mortemart et frère de celui qui étoit maréchal des logis de l'armée d'Allemagne.

7. C'est-à-dire dans le château.

otage à Lille, écrivoit au maréchal de Villars que les ennemis envoyoient effectivement en Allemagne un détachement de trente bataillons et de quarante escadrons, et qu'il l'avoit entendu dire au prince Eugène lui-même; que cela se confirmoit encore par d'autres lettres particulières, qui nommoient même les officiers généraux qui devoient marcher avec ces troupes-là, et que néanmoins on disoit parmi eux qu'on ne savoit pas encore si ce seroient des troupes nationales qui marcheroient ou des troupes de toute l'armée des alliés. Mais il y avoit à appréhender que le prince Eugène, qui n'étoit pas grand parleur, et qui ne parloit jamais que très à propos, n'eût semé ce bruit pour amuser le maréchal de Villars, ou que, si ces troupes marchoient effectivement, ce ne fût pour aller du côté de Maubeuge ou du côté de la Meuse, puisqu'ils avoient déjà fait voir des desseins sur ce pays-là, quand ils étoient allés à Bouillon; et peut-être étoit-ce pour avoir l'œil du côté de Maubeuge que le chevalier de Luxembourg étoit allé à Valenciennes, où il n'avoit mené avec lui que le régiment de dragons de Chassonville [1], qui ne faisoit plus qu'un escadron, et cent cinquante maîtres d'escorte. Les mêmes lettres faisoient encore le détail de ce qui étoit arrivé au sujet du projet sur Menin. Le comte de Villars avoit assemblé sept ou huit mille hommes des garnisons des places de la mer pour surprendre cette place, où il n'y avoit qu'un bataillon, et il y auroit peut-être réussi, s'il y étoit arrivé pendant la nuit, au lieu qu'il étoit jour quand il y arriva. Voici quel étoit le projet : un ingénieur nommé la Brosse, qui étoit à Ypres, avoit gardé une empreinte de la clef d'une grille [2] par laquelle il comptoit entrer, en l'ouvrant avec une clef qu'il avoit fait faire sur cette empreinte; il y avoit trois cents grenadiers commandés qui devoient entrer avec lui par cette grille; mais la clef n'ayant pas bien ouvert, cela fit du bruit, et une sentinelle qui étoit près de là cria : *Alerte!* et donna l'alarme, de sorte que, comme il étoit jour, et qu'on se vit découvert, on fut obligé de se retirer. On prétend que, si l'on étoit arrivé de nuit, on auroit pu réussir, mais apparemment on s'étoit égaré, car on dit qu'on étoit parti d'Ypres à cinq heures du soir, et on avoit plus de

1. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit oncle du marquis d'Huxelles; son régiment étoit des troupes de Cologne.
2. C'étoit une herse qu'on vouloit lever avec des crics.

temps qu'il n'en falloit pour arriver de nuit, n'y ayant que quatre lieues à faire; cependant c'étoit là un beau coup manqué, les ennemis n'ayant aucune attention sur Menin, d'où ils avoient même tiré l'élite du seul bataillon qui y étoit pour la jeter dans Courtray, sur l'avis qu'il s'assembloit un corps de troupes françoises à Ypres.

Le soir, on apprit que la marquise de Laval étoit morte, et qu'elle avoit laissé tout son bien, c'est-à-dire cinquante mille livres de rente, à son petit-fils, l'évêque de Metz, mais sous les clauses d'une substitution.

On eut aussi nouvelle que la garnison de Béthune avoit eu une capitulation honorable.

SEPTEMBRE 1710

1er septembre. — Le 1er de septembre, on disoit qu'il étoit arrivé à Brest un vaisseau chargé de deux millions de piastres, ce qui faisoit près de six millions.

2 septembre. — Le 2 au matin, on reçut des lettres du 31 d'août de l'armée de Flandres, qui portoient que, le soir précédent, on avoit fait dire à l'ordre que les officiers de piquet eussent à coucher tout habillés, et il fut défendu de sortir du camp; que la brigade de Poitou avoit marché avec un régiment de dragons à Marquion, qui est entre Arras et Cambrai, pour être à portée de ce défilé-là en cas que les ennemis voulussent dérober une marche; toutes précautions fort bonnes dans l'incertitude où l'on étoit des mouvements qu'ils feroient.

Le même jour, on apprit que la princesse d'Espinoy étoit partie en diligence de Marly, sur la nouvelle que son fils avoit la dyssenterie.

L'après-dînée, le comte d'Aulnay[1], colonel d'infanterie, qui étoit petit-fils du défunt maréchal de Vauban, arriva à Marly, apportant la capitulation de Béthune, dont la garnison étoit allée à Valenciennes; et l'on sut par lui qu'elle avoit eu pendant le siège dix-sept cents hommes tués ou blessés sur trois mille deux cents hommes qui composoient neuf bataillons au commencement

1. Gentilhomme de Bourgogne.

du siège; qu'il n'y avoit eu aucuns officiers principaux de tués, mais seulement quelques lieutenants-colonels blessés; que ce n'étoit point Harlein, qui étoit dans Ypres, qui avoit fait la première et seule grande sortie, mais le marquis de Miromesnil [1], lequel étoit venu se jeter dans la place aussitôt qu'il avoit eu nouvelle qu'elle étoit menacée d'un siège, et qui y avoit fait des merveilles; que les ennemis avoient pris la place du côté de l'inondation, laquelle ils avoient saignée en faisant un fossé de vingt-cinq pieds de profondeur pendant l'espace d'une lieue; qu'on avoit été vingt-quatre heures sans se pouvoir accorder sur la capitulation, le général qui commandoit au siège voulant avoir la garnison prisonnière de guerre, mais qu'enfin le prince Eugène et le duc de Marlborough étoient arrivés, qui lui avoient accordé une capitulation honorable, qu'ils ne lui pouvoient refuser, à cause de la belle défense qu'elle avoit faite, et qu'elle étoit sortie avec deux pièces de canon. On eut aussi la confirmation de la bataille d'Espagne, et le Roi dit, en entrant à son souper, que la perte n'avoit pas été si grande qu'on l'avoit cru, et qu'on auroit encore une armée; on disoit d'ailleurs que le roi étoit allé à Madrid pour prendre toutes les mesures nécessaires, qu'il pouvoit rappeler quatre mille hommes qu'il avoit dans le royaume de Valence [2], et une partie de son armée d'Estremadure; que le marquis de Bay rassembloit les débris de l'armée à Daroxa, et que les ennemis étoient maîtres de Saragosse, où étoient les magasins [3].

3 septembre. — Le 3, on eut nouvelle que les troupes étoient en mouvement, et que leur tête tournoit du côté de Saint-Venant et d'Aire; elle convenoit assez avec les lettres du 1er qu'on recevoit de particuliers qui servoient dans l'armée du Roi, lesquelles marquoient que, le 31 d'août, le maréchal de Villars avoit reçu de tous côtés des avis que les ennemis devoient marcher le lendemain, leurs gros équipages étant déjà chargés, mais que cependant ils n'avoient point marché; qu'ils avoient fait l'exercice le matin, et qu'ils avoient usé assez de poudre pour persuader qu'ils en avoient de reste; que leurs déserteurs disoient que, le

1. Malgré le sujet qu'il avoit d'être mécontent.
2. Mais c'étoit aussi vouloir perdre ce royaume, qui n'auroit pas manqué de se soulever de nouveau.
3. On sut dans la suite qu'il n'y en avoit point.

jour de la capitulation de Béthune, ils avoient commandé dès le soir cinquante fascines par compagnie; que le bruit de leur armée étoit qu'ils marcheroient à Aire ou à Charleroy, ce qui étoit le jour et la nuit, mais que ces fascines étoient destinées pour combler les retranchements du maréchal de Villars, si elles ne l'étoient pas pour raccommoder des chemins; que cependant ils avoient fait marcher des détachements de deux mille hommes chacun du côté de Douai, ce qui pouvoit faire croire qu'ils avoient quelque objet plus éloigné, comme sur Maubeuge, ou même sur Luxembourg; et que cependant le chevalier des Tousches avoit eu ordre de faire placer des batteries sur la ligne, et que les majors avoient eu ordre de s'y trouver aussi pour reconnoître leurs postes.

Ce jour-là, la duchesse de Duras, qui n'étoit point du voyage de Marly, parut dans le salon, la duchesse de Bourgogne ayant sans doute obtenu qu'elle y vînt pour occuper la place de la maréchale de Rochefort, qui étoit à Paris [1] à cause de la mort de sa mère.

4 septembre. — Le 4, les lettres de l'armée de Flandres du 2 et du 3 portoient que les ennemis avoient marché le 2, et étoient venus mettre leur droite à Lillers, et leur gauche au delà de Bruay, en tirant du côté de Saint-Venant, et cette nouvelle étoit indubitable, parce qu'un officier de leur artillerie, qui avoit eu affaire à leur armée, ayant été obligé d'en partir brusquement, étoit venu à Arras, d'où on l'avoit amené au maréchal de Villars, ayant encore dans sa poche l'ordre de marche pour l'artillerie, qui devoit passer à Houdain et à Bruay, derrière lequel elle devoit trouver son camp sur la hauteur. Les mêmes lettres ajoutoient que le maréchal de Villars avoit été jusque dans leur ancien camp avec trente escadrons, et que deux ou trois officiers qui s'étoient trop avancés avoient été pris par les houssards des ennemis, mais que ceux de l'armée du Roi, ayant poussé après eux brusquement, soutenus par deux troupes de cavalerie, les avoient repris.

5 septembre. — Le 5, le Roi entra dans la soixante-treizième année de son âge, dans une aussi parfaite santé qu'il l'eût pu souhaiter, malgré tous les événements fâcheux qui arrivoient depuis quelques années.

1. Où le duc et la duchesse d'Orléans lui avoient fait l'honneur de l'aller voir exprès pendant la maladie de sa mère.

On eut ce jour-là nouvelle que les ennemis faisoient tout à la fois les deux sièges d'Aire et de Saint-Venant, ce qui paroissoit incompréhensible. On apprit aussi que la duchesse de la Trémoïlle étoit extrêmement mal du pourpre, de la rougeole et de la petite vérole tout à la fois. Le même jour, les lettres de l'armée de Flandres du 4 ne disoient pas grand'chose de nouveau; elles assuroient pourtant que le roi de Suède étoit effectivement en marche avec soixante mille hommes, mais cette nouvelle méritoit confirmation. Elles marquoient aussi qu'on étoit persuadé, par la marche que les ennemis venoient de faire, qu'ils n'avoient fait courir le bruit d'un détachement que pour amuser le maréchal de Villars, auquel on avoit mandé qu'ils avoient fait un mouvement, mais qu'il avoit dit qu'il ne savoit pas encore la véritable position de leur armée; que d'ailleurs on ne croyoit pas qu'il se pressât de décamper sitôt de Fosseu, de la manière qu'il en parloit.

6 septembre. — Le 6, on apprit, par les lettres de l'armée du 5, que, le 4 au soir, on disoit que les ennemis avoient leur droite à Estrée-Blanche en tirant vers Aire, et la gauche tirant vers Saint-Hilaire et Choques; mais qu'un capitaine de houssards, que le maréchal de Villars avoit envoyé à la guerre, en étoit revenu, et lui avoit appris que, le 4, les ennemis avoient battu la générale et l'assemblée, et qu'ils avoient marché à midi, sans qu'on sût encore de quel côté; que les uns disoient qu'Aire étoit investi, et les autres qu'il ne l'étoit pas, et que le marquis de la Vallière avoit la fièvre.

On commença ce jour-là à voir une relation de l'affaire d'Espagne envoyée par le marquis de Bay au secrétaire d'État Voysin, que l'on va mettre ici.

Relation de ce qui s'est passé a l'armée du roi depuis le 16 d'aout 1710 que le marquis de Bay y est arrivé jusqu'au 22 du même mois.

« Le marquis de Bay ayant joint le 16 l'armée qui campoit à Ussera, Sa Majesté lui ordonna d'en prendre le commandement en chef, permettant au marquis de Villadarias de se retirer chez lui et donnant ordre au prince de Tzerlcaës d'aller commander dans Saragosse.

« Le 17, l'armée marcha pour aller camper à Villafranca, une lieue en deçà d'Ussera, la droite à l'Ebre et la gauche appuyée à la montagne, pour passer un grand ravin qui étoit à un quart de lieue d'Ussera, et qui tenoit depuis l'Ebre jusqu'assez avant dans la montagne, lequel on ne pouvoit passer que par un petit pont de pierre; et quoiqu'il fût éloigné de trois quarts de lieue de l'armée, le marquis de Bay trouva à propos d'y poster l'artillerie avec un détachement d'infanterie, pour en rendre aux ennemis le passage plus difficile en cas qu'ils le tentassent; et comme il fut averti, environ une heure après midi, que la tête de l'armée ennemie paroissoit du côté d'Ussera, il fit marcher au ravin la compagnie de grenadiers, montant à cheval pour reconnoître lui-même ce que c'étoit; et comme il vit que la tête étoit suivie de toute l'armée des ennemis, il envoya ordre à toute l'infanterie de s'avancer audit ravin, et à la cavalerie de se mettre en bataille un quart de lieue en arrière, résolu d'y attendre et d'y combattre les ennemis. Le roi, qui vint lui-même reconnoître ce poste, approuva sa résolution, qui parut aux ennemis assez bonne pour leur faire perdre l'envie de l'y attaquer, puisqu'après l'avoir reconnue de tous côtés, ils se retirèrent à soleil couchant dans leur camp entre Pina et Ussera, leur gauche appuyée à l'Ebre. L'armée du roi ne pouvoit occuper un camp plus avantageux; mais, comme le marquis de Bay craignoit que les ennemis, le prévenant, ne passassent l'Ebre à Saragosse pour lui fermer le passage des deux ponts, il proposa au roi de marcher la nuit même du 17 au 18 pour aller camper entre le Gallego et l'Ebre, sous Saragosse, ce que Sa Majesté ayant approuvé, sa marche s'exécuta heureusement sans être inquiétée de l'armée ennemie, qui trouva le pont de pierre du ravin rompu, le marquis de Bay l'ayant fait sauter par une mine.

« Le 18, il ne se passa rien de particulier, mais il étoit toujours à craindre que les ennemis, faisant passer l'Ebre à quelque gros détachement de leur armée, ne vinssent occuper la tête des ponts de l'Ebre; le marquis de Bay le fit passer à trois brigades de cavalerie et à une de dragons, qui se campèrent au delà de Saragosse, leur gauche à l'Ebre, et la ville derrière.

« Le 19, on eut avis, environ les 9 heures du matin, que l'on découvroit une grosse poussière qui s'avançoit vers la Chartreuse, ce que le marquis de Bay étant allé reconnoître aussitôt, et voyant

déjà une tête de troupes avancée en deçà de ladite Chartreuse, il envoya prier le roi de faire avancer toute la cavalerie, qui fut suivie de l'infanterie, et pour peu qu'on eût différé à faire ce mouvement, les ennemis auroient sans doute réussi dans leur dessein de nous couper le passage du pont; on fit marcher aussi tous les bagages à Alayon, et l'armée s'étant mise en bataille, la gauche vers l'Ebre, la droite à la plaine, Saragosse derrière, l'armée des ennemis faisant de même de son côté, on ne fut occupé tout ce jour qu'à observer leur mouvement pour régler les nôtres et nous poster avantageusement, comme effectivement on le fit, de manière qu'ils ne purent pas nous attaquer tout ce jour-là.

« Le 20, entre 5 et 6 heures du matin, le roi vint visiter la ligne et vit la situation des deux armées, trouvant la nôtre postée autant avantageusement qu'il se pouvoit; sa présence fit sur les troupes tel effet, et y répandit tant de joie, ce qu'elles témoignèrent par leurs cris, que nous ne pûmes douter du gain de la bataille. Ce même jour, les ennemis firent plusieurs différents mouvements sur leur droite et sur leur gauche, pour nous inquiéter et nous gagner quelque flanc par la supériorité de leurs troupes, à quoi n'ayant pu réussir, ils se déterminèrent enfin à nous attaquer environ le midi. Après nous être canonnés de part et d'autre depuis six heures du matin jusqu'à cette heure-là, au signal de deux bombes qu'ils tirèrent en l'air, leur cavalerie, qu'ils avoient presque toute postée sur leur gauche, déboucha en bataille des fonds où elle étoit cachée, pour marcher à la nôtre, que le marquis de Bay avoit fait avancer sur une grande plaine, par laquelle les ennemis avoient dessein de nous prendre en flanc; on marcha aussitôt droit à eux, et on les chargea si brusquement, que les dragons et les gardes du corps, commandés par les lieutenants généraux Amezaga et Mahoni, et la seconde ligne par le maréchal de camp comte de Boucoïen, et le brigadier don Gabriel Cano, renversèrent et battirent les ennemis, en firent un furieux carnage, leur prirent quatre ou cinq étendards, et les poussant même avec trop d'ardeur jusqu'à l'Ebre, où les fuyards se noyèrent, trouvèrent plus de trois cents mules ou mulets de leur artillerie, auxquels ils coupèrent le jarret. Le reste de la cavalerie qui composoit la droite renversa pareillement toute la première ligne des ennemis, mais la seconde, ayant tenu ferme,

arrêta notre cavalerie, qui avoit chargé en désordre, et que l'on ne put rallier ensuite, quoique le marquis de Bay se mît plusieurs fois à leur tête; et comme la plus grande partie de notre infanterie fit très mal son devoir, jetant les armes sans combattre, celle des ennemis faisant feu sur notre cavalerie acheva de la mettre en désordre, et il ne fut plus possible de la retenir. Le marquis de Bay, ayant aperçu sur la gauche des ennemis la plus grande partie de leur cavalerie, envoya ordre au lieutenant général don Joseph Armendaris, qui, avec le maréchal de camp don Pedro Ronquillo, commandoit la gauche de notre première ligne, de marcher à la droite avec toute sa cavalerie, à la réserve de quatre escadrons, ordonnant en même temps au comte de Mérode, qui, avec le marquis de Lanzarote, commandoit la gauche de la seconde, de venir prendre la place que quittoit don Joseph Armendaris: et quoique celui-ci arrivât à temps et à propos pour charger la cavalerie de la gauche de la seconde ligne des ennemis, ce qu'il fit effectivement, il trouva les droites de notre seconde ligne, tant de cavalerie que d'infanterie, si en désordre, par le grand feu de l'infanterie de la gauche des ennemis, qu'il ne lui fut plus possible de faire charger sa cavalerie une seconde fois, ni d'empêcher son désordre. La cavalerie de la gauche de notre seconde ligne, dans le temps qu'elle fit un mouvement pour occuper le terrain de la première, trouva une grande zequia ou fossé qui l'arrêta, mais les généraux comte de Mérode et marquis de Lanzarote, qui les commandoient, voyant qu'un bataillon se détachoit de la droite des ennemis pour prendre en flanc les gardes wallonnes, qui faisoient la gauche de notre première ligne, firent avancer deux escadrons de Jaën et de Lanzarote pour charger ce bataillon et deux autres qui le suivoient, ce qu'ils firent si à propos et avec tant de valeur, ayant le marquis de Lanzarote à leur tête, qu'ils les renversèrent entièrement et leur prirent quatre drapeaux. Cependant ils furent obligés de se retirer à cause du grand feu de la seconde ligne des ennemis vers le reste de notre cavalerie, avec laquelle, jointe à trois bataillons d'infanterie, ils s'avancèrent pour charger l'infanterie de la droite des ennemis qui leur étoit opposée; mais ayant aperçu dans le moment qu'ils alloient être chargés en flanc par quatre escadrons de la première ligne des ennemis et six de leur seconde, joints à plusieurs bataillons d'infanterie qui tous

ensemble les débordoient, ils se virent obligés à céder au grand nombre, qui commença à les charger, et se retirèrent sur la Zequia, en couvrant le passage à deux bataillons des gardes wallonnes, qui par là eurent le temps de gagner les hauteurs, qu'on appelle de la Guerba, après avoir culbuté avant ce mouvement trois bataillons allemands.

« L'on peut en général dire de cette action que la mauvoise volonté ou le peu de valeur de la plupart de notre infanterie nous l'a rendue fatale. On ne sait pas encore au juste notre perte, ni celle des ennemis, qui ont eu beaucoup de monde tué par notre canon, lequel commença à jouer, divisé en trois batteries, vers les six heures du matin, et le leur, divisé en deux, quoique de dix pièces la moindre, ne nous a pas tué plus de soixante hommes; nous n'avons pu sauver du nôtre que trois pièces et quelques galères; mais notre plus grande perte consiste en infanterie, et comme l'on ne trouve point de subsistance, le marquis de Bay a beaucoup de peine à contenir les troupes qu'il a ramassées à Tudela, avec lesquelles il se retira le jour de l'action au petit pas à Alagon, où il coucha; le lendemain, il fut à Mallen, et le jour suivant à Tudela.

« Voilà tout ce qu'on peut savoir d'une action, dont nous devions espérer un heureux succès, malgré la supériorité des ennemis, particulièrement en infanterie, tant par la bonne disposition du marquis de Bay, que par la joie et la bonne volonté que les troupes témoignèrent.

« L'on ajoute à cette relation que la brigade de Rupelmonde, qui a attendu de pied ferme les ennemis, s'est fait entièrement sacrifier. »

7 septembre. — Le 7, on apprit que le comte de Miran, enseigne de gendarmerie et brigadier de la dernière promotion, étoit mort de maladie à l'armée.

L'après-dînée, on vit arriver à Marly Monteil, mestre de camp, qui faisoit le détail de la cavalerie dans l'armée du Roussillon, lequel fut assez longtemps enfermé avec le Roi dans son cabinet avec le secrétaire d'État Voysin; et tout ce que l'on sut du sujet de son voyage fut que le duc de Vendôme et le duc de Noailles s'étoient abouchés à Bayonne, et qu'après leur conférence, le duc de Vendôme avoit dépêché un courrier au roi d'Espagne pour savoir ses intentions, voulant se déterminer, selon sa

réponse, à passer en Espagne ou à revenir à la cour; et que le duc de Noailles avoit dépêché Monteil au Roi pour lui rendre compte de toutes choses et recevoir ses ordres.

Les lettres de Dauphiné portoient ce jour-là que l'armée du duc de Savoie, composée de soixante-six bataillons et de quatre-vingts escadrons, étoit toujours en présence du maréchal de Berwick, non pas pour le combattre, mais pour l'empêcher d'envoyer un détachement en Roussillon, et qu'elle y demeureroit jusqu'à ce que les neiges la forçassent de se retirer.

8 septembre. — Le 8, on apprit que le comte de Balincourt, ci-devant capitaine d'une partie de la Varenne du Louvre, étoit mort de maladie à une de ses terres, où il s'étoit retiré. On eut ce jour-là des lettres du marquis de Goësbriant, qui commandoit dans Aire, par lesquelles il mandoit que sa place étoit investie du 4, et qu'il voyoit déjà les tentes des ennemis tendues; qu'ils faisoient des ponts sur la Lys, entre Aire et Saint-Venant, et qu'ils prétendoient se servir du canal de Nièpre pour conduire par eau toutes leurs munitions jusque dans leur camp. Le même jour, les lettres de l'armée de Flandres du 6 portoient que le prince Eugène étoit logé dans l'abbaye de Saint-André, et les autres dans l'abbaye de Saint-Augustin en delà; qu'on parloit toujours dans son armée d'un gros détachement pour l'Allemagne; que sa gauche étoit à Camblin, proche Pernes, et que milord Marlborough étoit logé à Amettes; qu'ils avoient fait passer la Lys à un gros corps de troupes; que cependant la garnison d'Aire se vantoit d'entendre encore la messe de minuit dans cette place, ce qui auroit été bien heureux, mais qui n'étoit pas également certain, quoique la place fût généralement fournie de tout ce qu'elle pouvoit souhaiter pour faire une belle et longue résistance; que le maréchal de Villars étoit allé coucher le 5 à l'abbaye de Cercan, et qu'on disoit qu'il devoit être quatre ou cinq jours dehors, mais qu'on regardoit comme une chose assurée que, quand il auroit changé de camp, il iroit aux eaux.

9 septembre. — Le 9, on disoit que la marquise d'Huxelles [1]

1. Mère du maréchal d'Huxelles: elle étoit, aussi bien que la marquise de Saint-Germain-Beaupré, fille du vieux président le Bailleul, autrefois surintendant des finances et président à mortier du parlement de Paris, lequel étoit grand-père du président de Bailleul, alors vivant, et elle avoit épousé en premières noces l'aîné de la maison de Nangis.

étoit extrêmement mal, ayant de fréquentes foiblesses, qui étoient bien dangereuses pour une femme de son âge. On sut que la duchesse de Guiche, la marquise de la Vallière et la maréchale d'Estrées, qui étoient à Marly, en étoient parties en diligence pour se rendre à Versailles, auprès de la duchesse de Noailles, leur belle-sœur, laquelle se trouvoit en travail d'enfant, et qui effectivement accoucha d'une fille [1]. Ce jour-là, le Roi, étant revenu de très bonne heure de la chasse au cerf, passa brusquement de son cabinet, où il n'étoit resté qu'un moment, dans l'appartement de la marquise de Maintenon [2], ce qui fit croire aux courtisans qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire : mais en effet c'étoit qu'il avoit beaucoup à travailler avec le secrétaire d'État Voysin, avec lequel il travailla effectivement pendant trois heures et demie.

Les lettres de l'armée de Flandres du 7 portoient ce jour-là que les nouvelles qu'on avoit eues le jour précédent étoient qu'Aire, dont la porte de Saint-Omer étoit libre le 5, étoit entièrement investi le 6 ; que quelques-uns disoient que les ennemis avoient commencé à travailler aux lignes de circonvallation dès le 6, et d'autres qu'ils ne commençoient à y travailler que le 7, et qu'ainsi on ne pouvoit plus douter du siège ; que Schulembourg avoit investi aussi Saint-Venant et qu'il le bombardoit, mais que bien des gens croyoient qu'il avoit seulement pris des postes autour de cette place pour assurer ses convois sur la Lys ; qu'il étoit encore incertain quel poste prendroit le maréchal de Villars, lequel n'étoit pas encore de retour de sa tournée ; que les politiques de l'armée vouloient que, pendant que les ennemis seroient attachés aux deux sièges, on en allât faire un de son côté ; les uns proposoient Douai, où il n'y avoit pas un poil de fourrage, les autres Mons, où l'on n'en manqueroit pas, mais qui feroit abandonner Arras et Cambrai ; qu'enfin les autres, voyant l'impossibilité de ces propositions, assuroient qu'il falloit envoyer un gros corps sous Ypres pour inquiéter et troubler entièrement les convois des ennemis.

1. C'étoit la troisième qu'elle avoit tout de suite : chose bien triste pour le duc de Noailles, qui avoit une fortune immense.

2. Les officiers des régiments des gardes n'eurent pas même le temps de prendre l'ordre, et il fallut que le duc de Villeroy, capitaine des gardes en quartier, rentrât chez la marquise de Maintenon pour l'aller demander au Roi.

10 septembre. — Le 10, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire. On apprit ce jour-là que les ennemis avoient surpris Trèves, ce qui ne laissoit pas de leur pouvoir donner bien des facilités pour la campagne prochaine, s'ils vouloient entreprendre quelque chose de ce côté-là. On sut ce matin-là que, depuis le soir précédent, la marquise de Maintenon avoit une grande douleur de tête, avec des fontes de cerveau et la fièvre, et que Fagon l'avoit fait saigner à onze heures du matin. L'après-dînée, le Roi ne laissa pas de tenir son conseil d'État, comme s'il n'eût point pris de médecine.

On apprit ce jour-là, par les lettres de l'armée du 8, que le prince Eugène et le duc de Marlborough avoient été faire le tour d'Aire de tous les côtés pour reconnoître par quel endroit ils pourroient saigner l'inondation, sur laquelle on faisoit grand fonds pour la défense, quoiqu'on n'en eût jamais fait une épreuve certaine ; que les ennemis, en investissant la place, avoient enlevé un poste avancé de la garnison, et qu'on disoit que c'étoit par la faute du capitaine commandant, qui n'avoit jamais voulu croire que les ennemis fussent aussi proches qu'on le lui disoit, et qui s'en étoit trouvé tout d'un coup enveloppé ; que le maréchal de Villars avoit envoyé ce jour-là commander mille chevaux de la droite, avec lesquels on disoit qu'il alloit du côté de Montreuil, d'où il ne devoit revenir que le 10, après quoi il y avoit grande apparence qu'il changeroit de camp pour aller chercher de la subsistance, puisqu'il n'y en avoit plus dans le sien ; et que le duc de la Trémoïlle étoit retombé malade.

11 septembre. — Le 11 au matin, on sut que la marquise de Maintenon étoit beaucoup mieux, et qu'elle avoit bien passé la nuit. L'après-dînée, on apprit qu'il étoit arrivé un courrier du maréchal de Villars, lequel étoit de retour de l'abbaye de Cercan, et l'on disoit que les ennemis continuoient les deux sièges, mais il y avoit d'habiles gens qui soutenoient qu'ils ne s'amuseroient pas à perdre des hommes mal à propos devant Saint-Venant, et que, pendant le siège d'Aire, ils le tiendroient bloqué et en feroient mourir la garnison de faim.

12 septembre. — Le 12, les lettres de Flandres du jour précédent portoient que les nouvelles qu'on avoit du côté d'Aire étoient que les ennemis devoient y avoir ouvert la tranchée dès le 9, et qu'ils travailloient fortement à en saigner l'inondation,

aussi bien que celle de Saint-Venant; qu'un paysan qui avoit été à Béthune y avoit vu atteler cinquante grosses pièces de canon, qui n'avoient point servi au siège de cette place, et qui marchoient pour celui d'Aire; que les ennemis ne vouloient faire aucunes lignes de circonvallation, parce qu'ils seroient ravis que l'armée du Roi voulût marcher à eux, pour avoir l'occasion de la combattre; que cependant tout le monde croyoit qu'on alloit changer de camp, et qu'on disoit que le quartier général seroit à Blangy; que le maréchal de Villars ne reviendroit plus au camp de Fosseu, et qu'il partiroit le 15 pour aller aux eaux. On apprit, par les mêmes lettres, que la Noue [1], lieutenant des gardes du duc de Bourbon et ci-devant son gouverneur, étoit mort de maladie à l'armée, et il fut regretté de tous les honnêtes gens.

13 septembre. — Le 13, on apprit, par les lettres de l'armée du 12, qu'on y avoit eu des confirmations de la marche du roi de Suède, et qu'on la croyoit certaine; que le maréchal de Villars étoit revenu au camp de Fosseu, mais que le duc de Bourbon, qui étoit allé voir la mer à Étaples, étoit resté à l'abbaye de Cercamp, à cause de la mort de la Noue; que le capitaine de grenadiers du régiment de Lorraine, qui avoit été enlevé avec sa compagnie dans un poste hors d'Aire, sans qu'il y eût aucunement de sa faute, et qui étoit revenu sur sa parole, avoit assuré que, depuis que les ennemis avoient terminé le siège de Béthune, où ils avoient perdu cinq mille quatre cents hommes, il leur en étoit venu dix à onze mille; qu'il disoit encore que les ennemis travailloient sans relâche à saigner les inondations d'Aire et de Saint-Venant, et qu'ils comptoient d'en avoir pour deux mois; les mêmes lettres marquoient que le maréchal d'Arco s'en alloit trouver le duc de Bavière, qui l'avoit rappelé, et que le comte de Saint-Maurice alloit aussi trouver à Valenciennes l'électeur de Cologne, son maître; qu'on avoit vu des lettres d'Angleterre, qui marquoient positivement que le parti de milord Marlborough étant entièrement tombé, la reine Anne avoit dépêché le milord Arvic au duc d'Hanovre pour le prier de venir prendre en Flandres le commandement de son armée, et qu'à son refus milord Arvic avoit ordre d'en venir prendre le commandement.

1. Gentilhomme de Touraine, brave, sage et vertueux.

14 septembre. — Le 14, Monseigneur, qui étoit du jour précédent à Meudon, se fit saigner par précaution. Il arriva ce jour-là un courrier d'Espagne, par lequel on apprit que le roi d'Espagne avoit mandé au duc de Vendôme, qui avoit eu déjà deux accès de fièvre quarte à Bayonne et qui avoit déjà pris du quinquina, qu'il l'attendoit avec impatience, et que son armée seroit encore aussi forte que celle des ennemis; mais on voyoit des lettres de particuliers qui portoient que le comte de Staremberg n'étoit qu'à deux lieues de Madrid.

Ce jour-là, les lettres de l'armée du 13 portoient que le bruit commun y étoit que les ennemis avançoient beaucoup à saigner l'inondation de Saint-Venant, et que les paysans des environs disoient qu'ils y réussiroient; mauvaise nouvelle pour les sept bataillons qui étoient dedans, lesquels, cela étant, couroient grand risque d'être prisonniers de guerre; et que les gens du pays d'autour d'Aire étoient pareillement persuadés que les ennemis réussiroient à saigner l'inondation de cette place.

15 septembre. — Le 15, le marquis de Vauluire [1], sous-lieutenant des gendarmes du Roi, qui étoit de service auprès de Sa Majesté, lui demanda l'agrément d'épouser Mlle de Guémadeuc, fille du défunt gouverneur de Saint-Malo, laquelle avoit toutes ses terres dans le voisinage des siennes, et qui avoit cent mille écus de bien.

Lorsque le Roi revint de la messe, il trouva dans sa galerie, à la porte de son cabinet, la maréchale de Rochefort, la marquise de Nangis [2] et la comtesse de Tonnerre [3] en mantes, qui venoient lui faire la révérence. On sut en ce temps-là que la marquise de Livry [4] et la marquise d'Épinay [5] étoient accouchées chacune d'une fille.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 14 contenoient des nouvelles différentes de celles qui les avoient précédées; elles portoient donc qu'on savoit sûrement, dès le 13, que les

1. Gentilhomme de Bretagne, fils aîné du comte du Bois de la Roche.

2. Elle étoit femme du marquis de Nangis, qui étoit fils de la marquise de Blanzac, de son premier lit, et arrière-petit-fils de la marquise de Laval, qui venoit de mourir.

3. Elle étoit fille de la marquise de Blanzac, de son second lit.

4. Ou pour mieux dire la comtesse de Livry, puisque c'étoit la femme du fils du marquis de Livry, fille du défunt président Robert.

5. Fille aînée du marquis d'O.

ennemis ne faisoient que le siège de Saint-Venant, c'est-à-dire qu'ils travailloient seulement à en saigner l'inondation, qu'on croyoit qu'ils ne feroient que ce siège, à moins qu'ils ne trouvassent, pendant qu'ils le feroient, le moyen de saigner l'inondation d'Aire; que d'ailleurs beaucoup de gens étoient persuadés qu'ils ne faisoient que ballotter en attendant partie, et que leur vue étoit toujours sur Arras, ayant du fourrage sec pour faire ce siège, lequel étoit tout prêt sur le bord des rivières, et qu'ainsi ils n'auroient qu'à le faire charger; de sorte qu'ils ne songeoient qu'à déposter l'armée du Roi de Fossen, parce que la subsistance lui manquoit; mais qu'il paroissoit qu'on étoit dans la résolution d'y rester, par le mouvement qu'on venoit de faire faire à la maison du Roi, à la gendarmerie et à quelques brigades d'infanterie et de cavalerie, pour s'en aller à la gauche y chercher de la subsistance, mais qu'elles avoient ordre de ne se point baraquer, parce qu'elles n'y resteroient que deux ou trois jours; que le maréchal de Montesquiou marchoit avec ces troupes, que le quartier général seroit à Frévent, où l'on devoit mettre des postes d'infanterie, et que la gauche seroit à Boubert. Les mêmes lettres marquoient que le roi d'Angleterre avoit encore eu un accès de fièvre chez le maréchal de Montesquiou, chez lequel il étoit allé loger en revenant d'Arras, où il avoit été malade, et qu'il devoit partir ce jour-là pour s'en revenir à Saint-Germain. Mais ces lettres ajoutoient une autre nouvelle dont les avis avoient été apportés pendant la nuit par trois ou quatre différents paysans, qui étoit que les ennemis avoient quitté le siège d'Aire et avoient marché à Saint-Omer, grande place où il y avoit une très foible garnison, et peut-être très mal munie de toutes choses, mais dont le comte d'Estaing étoit à portée avec quelques troupes pour se pouvoir jeter dedans; et que cependant on avoit entendu tirer ce jour-là plus de vingt coups de canon du côté de l'armée des ennemis.

16 septembre. — Le 16, on sut que Monseigneur avoit pris médecine, suivant son régime ordinaire, et le marquis d'Argence [1] prêta entre les mains du roi le serment de fidélité pour la lieutenance de roi de Bourgogne.

1. Gentilhomme de Bourgogne: c'étoit une de ces petites lieutenances de roi de nouvelle création.

Ce jour-là on reçut des lettres de l'armée de Flandres du 15, qui marquoient la fausseté de la nouvelle qui avoit couru que les ennemis eussent marché à Saint-Omer, où, avant que de se déterminer à faire le siège d'Aire, ils avoient proposé d'aller, mais la difficulté des convois les en avoit empêchés; elles portoient aussi qu'on y avoit entendu tout le jour précédent tirer beaucoup de canon, et qu'on avoit eu nouvelle que la tranchée étoit ouverte devant Saint-Venant; que la brigade de Melun avoit marché pour aller joindre le comte d'Estaing, mais que le comte de Melun, qui en étoit brigadier, n'y étoit pas, étant allé à Abbeville se marier à sa nièce [1]; que l'on y attendoit les troupes que le chevalier d'Hautefort avoit amenées d'Allemagne; qu'on ne doutoit pas que l'armée ne marchât le 18 ou le 19, et que le maréchal de Montesquiou avoit pris son quartier à Boubert, qui étoit un très gros château avec un beau jardin, où il s'étoit trouvé mieux qu'à Frévent.

17 septembre. — Le 17, on eut nouvelle que la tranchée avoit été ouverte devant Aire la nuit du 12 au 13.

Le soir, il arriva un courrier d'Espagne, par lequel on apprit que le roi avoit dix-sept à dix-huit mille hommes ensemble; que les grands lui avoient fait présent de cent mille pistoles; que l'archevêque de Tolède lui avoit offert de lever dix mille hommes à ses dépens, et que le comte de Staremberg avoit été obligé de rétrograder, faute de subsistance.

Le même soir, le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain, où le Roi lui avoit envoyé le marquis de Souvré, maître de sa garde-robe, pour lui faire compliment. Ce fut ce jour-là que le Roi fit du Puy-Vauban [2] grand prieur de l'ordre de Saint-Louis, et le marquis de Miromesnil [3] maréchal de camp; le reste de la garnison de Béthune ne fut point avancé.

Les lettres de l'armée du 16 portoient ce jour-là qu'on avoit donné l'ordre que les gros équipages marcheroient le lende-

1. Fille du comte de Melun, son frère, cadet de la branche d'Espinoy, lequel s'étoit retiré du service.

2. On lui créa pour cet effet une place surnuméraire.

3. On lui avoit fait tort aux deux dernières promotions, et il s'étoit retiré chez lui, feignant d'être malade; mais quand il sut que Béthune, où étoit son régiment, étoit menacé d'être assiégé, il prit la poste et s'y alla jeter; il y fit parfaitement bien son devoir, et aussitôt que la place fut rendue, il s'en retourna chez lui.

main, que le maréchal de Villars étoit allé coucher avec le duc de Bourbon à l'abbaye de Cercamp, pour se promener le lendemain, et voir où il placeroit son camp, et qu'enfin tout se disposoit à un décampement; qu'on avoit fait à Aire une sortie à l'ouverture de la tranchée, laquelle avoit culbuté tous les travaux des ennemis, lesquels l'avoient ouverte du côté de l'inondation; qu'apparemment ils étoient assurés de la saigner, et qu'ils n'avoient au siège que quarante bataillons; que le chevalier d'Hautefort étoit arrivé, par lequel on avoit appris qu'il restoit un camp sous Bouchain, aux ordres du chevalier de Luxembourg, et un autre à Marquion, aux ordres du chevalier de Pezeux.

18 septembre. — Le 18, l'archevêque de Lima [1] fit la révérence au Roi, ayant été pris par les Hollandois en venant du Pérou en Espagne, et leur ayant payé sa rançon.

19 septembre. — Le 19, on eut nouvelle que le duc de Vendôme étoit parti le 11 de Bayonne pour Madrid, et que le duc de Noailles l'y avoit accompagné.

20 septembre. — Le 20, le roi d'Angleterre vint à Versailles rendre visite au Roi, qui le reçut avec les cérémonies ordinaires, ensuite de quoi ce prince alla aussi rendre visite à la famille royale et à la marquise de Maintenon.

Le même jour, les lettres de l'armée de Flandres du 17 portoient que ce jour-là l'artillerie avoit commencé à marcher à cinq heures du matin; que les gros équipages avoient marché à dix heures, et que toutes les préparations avoient été faites pour le décampement, mais qu'on ne savoit pas encore précisément où l'armée iroit camper.

On sut aussi que le Roi avoit donné l'enseigne de gendarmerie qui étoit vacante par la mort de Miran au comte de Bissy [2], le plus ancien guidon, et son guidon au comte de la Noue-Langeais [3], capitaine de cavalerie dans le régiment de Melun.

21 septembre. — Le 21 au matin, on apprit, par les lettres

1. La capitale du Pérou.

2. Fils du comte de Bissy, ci-devant mestre de camp de cavalerie, qui étoit second fils du marquis de Bissy, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et commandant pour Sa Majesté en Lorraine; c'étoient des gentilshommes de Bourgogne.

3. Fils du défunt marquis de Langeais, gentilhomme huguenot du pays du Maine, qui étoit mort en Hollande, où il s'étoit retiré à cause de la religion; mais tous ses enfants s'étoient convertis.

de Flandres du 19, que, le 18, l'armée avoit marché à la pointe du jour, qu'elle étoit venue camper au Valentin, et que, le 19, elle avoit fait un fourrage général.

Le même matin, le duc d'Albe, qui étoit venu exprès de Paris, eut une audience du Roi dans son cabinet, qui dura un quart d'heure, en sortant de laquelle il dit à ceux qui lui demandèrent des nouvelles d'Espagne, qu'il venoit de rendre au Roi deux lettres, l'une du roi d'Espagne, l'autre du duc de Saint-Jean, gouverneur de Pampelune, qui demandoit des armes, des troupes, des vivres et des munitions pour défendre sa place. Il ajouta que le comte de Staremberg avoit séparé son armée en trois corps, dont celui qui avoit pris le chemin de Calataiub s'avançoit du côté de Madrid, et que les autres étoient dans la Castille; que le roi d'Espagne devoit avoir quitté Madrid le 10 avec toute sa cour, sa famille et les peuples; qu'il devoit aller à Valladolid ou à Burgos, et que le marquis de Bay s'étoit avancé pour couvrir la marche du roi. Mais on voyoit en même temps des lettres particulières, qui marquoient que, le 10, la consternation étoit prodigieuse dans Madrid, et que chacun essayoit de fuir avec ses effets; et d'ailleurs le courrier qui avoit apporté ces nouvelles avoit rencontré les ducs de Vendôme et de Noailles dans les montagnes, qui continuoient leur chemin vers Madrid; et le roi dit qu'il croyoit que la reine d'Espagne viendroit à Pampelune, et de là à Bayonne ou à Bordeaux.

On parloit ce jour-là dans Versailles de mettre une taxe du dixième denier sur tous les biens du royaume, laquelle devoit produire au Roi quatre-vingts millions pour les frais de la guerre de l'année prochaine. Le Roi dit aussi, en revenant de la messe, que les deux sièges que les ennemis faisoient en Flandres alloient leur train, et des lettres particulières de ce pays-là portoient que les ennemis abattoient toutes les maisons à plusieurs lieues à l'entour des deux places assiégées, pour prendre les poutres, solives et planches, dans le dessein de se baraquer.

On sut aussi qu'il y avoit eu une conspiration à Die en Dauphiné, que quatre hommes de considération qui en étoient les chefs s'étoient sauvés, et que le maréchal de Berwick avoit mis leurs têtes à prix.

Ce jour-là, le Roi alla tirer en volant malgré la pluie, et tua beaucoup de gibier, pour l'envoyer au comte de Toulouse à

Rambouillet, où il devoit recevoir Monseigneur avec les princes.

On sut aussi que le maréchal d'Harcourt, qui étoit parti le 19 de sa maison de Pontalie, étoit allé coucher à Nointel[1], et le lendemain à Arthies, chez le maréchal de Berwick, d'où il continueroit à petites journées sa marche vers l'armée, et que, quand il y seroit arrivé, on verroit si le maréchal de Villars la quitteroit, parce qu'on assuroit qu'il avoit dit qu'il y resteroit. Il vint ce même matin une nouvelle de Flandres peu certaine et mal détaillée, dont il falloit attendre l'éclaircissement; on disoit donc qu'un parti de troupes de France s'étoit avancé du côté de Merville pour inquiéter un convoi de quarante bâtiments qui montoit sur la Lys pour le siège d'Aire, qu'on l'avoit joint auprès du canal Blanc, dont on avoit rompu les écluses, et que la Lys s'y étoit tellement dégorgée, que les bateaux étoient demeurés à sec; qu'on se disposoit à y mettre le feu, quand un corps de cavalerie des ennemis étoit survenu, et que les François avoient été obligés de se retirer sans rien faire, et que tout ce qu'on pouvoit espérer de cette course étoit que les ennemis seroient dix ou douze jours à raccommoder cette écluse, et c'étoit toujours allonger les sièges d'autant.

Le soir, un peu auparavant la fin du souper du Roi, le marquis de Torcy, qui avoit déjà rendu une lettre d'Espagne à la duchesse de Bourgogne dans son appartement, parce qu'elle n'avoit pas soupé avec le Roi, entra dans le cabinet de Sa Majesté pour l'y attendre, et un moment après, la duchesse de Bourgogne s'y rendit; le marquis avoit aussi une lettre pour Monseigneur et une pour le duc de Bourgogne, qu'il leur rendit quand ils entrèrent dans le cabinet après le souper, et il y resta près d'une demi-heure avec le Roi pour lire les dépêches. Peu de temps après, on apprit que les lettres du roi d'Espagne étoient du 14, par lesquelles il donnoit avis au Roi qu'il étoit sorti le 10 de Madrid, avec la reine et le prince des Asturies, accompagné, non seulement de son conseil, de tous les grands, et de toutes les dames, mais presque de tout le peuple de Madrid, hommes et femmes de toutes conditions, qui avoient abandonné leurs maisons, emportant ce qu'ils avoient de plus précieux, suivant la qualité des personnes; de sorte que Madrid étoit presque

1. Chez Turmenies, garde du trésor royal.

demeuré désert; et les lettres du roi d'Espagne étoient écrites sur le chemin de Valladolid. On ajoutoit que c'étoit un spectacle qui faisoit compassion de voir tant de gens dans des voitures si différentes et si incommodes; que le duc de Vendôme, qui marchoit le premier, les auroit trouvés en ce triste équipage, aussi bien que le duc de Noailles, qui le suivoit de près; que le premier détachement du comte de Staremberg étoit à Mequinenza, qui n'est qu'à dix-huit lieues de Madrid, et que l'archiduc, qui le suivoit de près, étoit à Arria, qui n'en est qu'à vingt-huit ou trente.

22 septembre. — Le 22, Monseigneur partit de Versailles avec les princes ses enfants pour aller courre le loup à une lieue de Rambouillet, où le comte de Toulouse les attendoit.

On sut ce jour-là que le vieux marquis de Denonville [1] étoit très malade à sa campagne, qu'il avoit reçu tous ses sacrements, qu'il avoit envoyé prier Boudin, premier médecin de Monseigneur, de le venir trouver, lequel devoit y aller de Rambouillet, pour essayer de profiter de quelques apparences favorables qui paroissoient depuis vingt-quatre heures. On vit le même jour la marquise de Béthune [2] présenter au Roi son petit-fils, le palatin de Sapieha, qui étoit fort bien fait. On disoit encore que le roi de Suède n'étoit pas encore en marche, mais cela n'empêchoit pas que les princes du Nord n'eussent de grandes inquiétudes de ses desseins.

Le même jour, les lettres de l'armée de Flandres du 20 portoient qu'il étoit impossible de faire un plus grand feu de canon que celui que les ennemis faisoient devant Aire, où ils avoient fait venir soixante pièces d'augmentation, ainsi ils y en avoient cent dix ou cent vingt; que le maréchal de Villars avoit dit qu'ils ne pourroient pas venir à bout d'en saigner l'inondation, mais que bien des gens assuroient au contraire qu'ils n'y réussissoient que trop; et que la nouvelle de la disgrâce de milord Marlborough se confirmoit de plus en plus, et qu'on croyoit qu'il ne commanderoit pas l'armée la campagne prochaine.

23 septembre. — Le 23, le nonce ordinaire eut une audience du Roi le matin dans son cabinet. Les lettres de l'armée de

1. Sous-gouverneur des princes.

2. Autrefois Mlle d'Arquien, fille de la Reine, qui avoit épousé le marquis de Béthune, et sœur de la reine de Pologne Sobieski.

Flandres du 21 portoient ce jour-là que le départ du maréchal de Villars étoit réglé pour le 24, et qu'il iroit ce jour-là coucher à Dourlens, où le maréchal d'Harcourt devoit aussi arriver le même jour, afin qu'ils pussent conférer ensemble. Elles marquoient aussi que le comte de Marquessac [1] avoit été nommé pour aller commander à Landrecies, avec douze mille livres d'appointements, et que le marquis de Coëtenfao, lieutenant général, ayant été commandé pour un fourrage, comme officier de la maison du Roi, étoit tombé la nuit avec son cheval dans une ravine très profonde, et que c'étoit un miracle qu'il ne se fût pas tué, mais que d'ailleurs il avoit le corps tout brisé. Elles disoient aussi que les ennemis avoient pris un très grand nombre de chevaux à ce fourrage, parce qu'on n'avoit pas posté les gardes au delà de la Ternois, et que les fourrageurs étoient allés plus de deux lieues plus loin.

Ce jour-là, la princesse de Conti, fille du Roi, alla joindre Monseigneur à Rambouillet, n'ayant pu le faire plus tôt, parce qu'elle étoit incommodée.

On reçut ce jour-là de nouvelles lettres de Madrid, qui portoient que cette capitale de la monarchie d'Espagne étoit demeurée déserte, que les vieillards s'étoient fait porter après le Roi, qu'on n'y avoit vu personne qui ne fût outré de douleur, que ce n'étoient que des pleurs, des plaintes, des cris, des bénédictions pour le roi, la reine et le prince, et des vœux pour leur prospérité; que quatre exilés avoient demandé la permission de se rendre auprès du roi; qu'enfin on n'avoit jamais vu dans aucun peuple un amour et un zèle si vifs, si extraordinaires, si parlants, ni si capables d'étonner le comte de Staremberg et l'archiduc; aussi disoit-on qu'ils n'avoient qu'un détachement de mille hommes qui s'avançoit vers Madrid pour voir la disposition des esprits.

Ce ne fut que ce jour-là, et même après midi, que le secrétaire d'État Voysin reçut des nouvelles d'Ypres, par le comte de Chevilly qui y commandoit, qui lui avoit dépêché un courrier exprès pour lui apprendre l'action dont il avoit déjà eu avis par l'ordinaire de Saint-Omer, qui étoit qu'ayant été informé du départ d'un

1. Cadet du comte de Brassac, aide-major des gardes du corps; ils étoient cousins germains du marquis d'Hautefort.

convoi de cinquante bateaux chargés de munitions, qui venoient de Dam et du fond de la Hollande, qui étoient escortés par dix-sept à dix-huit mille hommes, il avoit détaché le comte de Ravignan avec deux mille cinq cents hommes de sa garnison pour aller enlever ce convoi, qui remontoit la Lys pour les sièges de Saint-Venant et d'Aire; qu'il avoit été assez heureux pour le trouver en marche, qu'il en avoit attaqué l'escorte avec tant de vigueur et si à propos, qu'il l'avoit battue, qu'il en avoit tué une bonne partie et fait cinq cents prisonniers, entre lesquels on comptoit trois colonels; qu'il s'étoit rendu maître des cinquante bateaux, dans lesquels il avoit fait prendre tout ce qu'on avoit pu porter à Ypres; qu'il avoit fait mettre le feu aux poudres, sauter les canons et les bombes, et consumé toutes les munitions avec tant d'ordre, qu'il ne s'étoit rien sauvé de tout le convoi, et que, quand il arriva à Ypres, on y voyoit encore le feu des bateaux qui brûloient. Le Roi ajouta à cette importante nouvelle, que les ennemis n'avoient pu saigner les inondations d'Aire et de Saint-Venant, quoiqu'ils eussent fait venir exprès les plus habiles gens d'Angleterre et de Hollande en cette sorte de travail. On apprit aussi que le marquis de Denonville étoit mort.

On disoit cependant à la cour que le duc d'Albe étant resté à Versailles depuis le soir du 20 pour faire instance auprès du Roi, et l'engager à donner des secours que le roi d'Espagne demandoit avec empressement dans la nécessité pressante où il se trouvoit, la réponse du Roi avoit été que, quand la campagne seroit finie, on verroit ce qu'on jugeroit le plus à propos de faire; et cela étant ainsi, il étoit aisé de comprendre qu'il viendroit d'Italie de puissants secours de l'archiduc, et que ceux qui étoient partis d'Angleterre, arrivant incessamment à Lisbonne, donneroient le moyen au roi de Portugal de pénétrer de ce côte-là pour se joindre avec le comte de Staremberg; l'intérêt des alliés étant de faire au plus tôt des efforts de tous côtés pour terminer l'affaire d'Espagne, pour laquelle ils auroient d'autant plus de facilités, par la mauvaise situation où se trouvoit le roi d'Espagne, qui manquoit d'hommes, d'armes et de munitions de bouche et de guerre. Cependant on apprenoit que la duchesse de Medina-Celi, dont le mari étoit prisonnier, les ducs d'Arcos et de Baños, le comte de Lemos et plusieurs

autres grands, qui étoient mécontents, ou qu'on tenoit pour indifférents, avoient suivi le roi d'Espagne, grande marque de zèle, et action digne d'une immortelle louange; mais il étoit à craindre que cette grande suite, bien loin d'apporter du soulagement au mauvais état des affaires du roi d'Espagne, n'y apportât au contraire de l'embarras par la disette des vivres, particulièrement dans les petites villes, où il seroit souvent obligé de se retirer, dans les montagnes de Valladolid, entre la Castille et le royaume de Léon, où les rois de Castille s'étoient maintenus pendant cinq cents ans contre les Maures, qui étoient alors maîtres de tout le reste de l'Espagne.

24 septembre. — Le 24, les lettres de l'armée de Flandres du 22 marquoient qu'un trompette de milord Albemarle, qui avoit amené cinq chevaux anglois au prince de Rohan, avoit dit que les ennemis ne pouvoient venir à bout de saigner l'inondation d'Aire; mais on n'étoit pas obligé d'ajouter foi à ces sortes de discours, et d'ailleurs on apprenoit que la désertion étoit grande dans la place.

Le soir, il arriva un courrier d'Espagne, par lequel on sut que le roi étoit à Valladolid, que le duc de Vendôme n'y étoit pas encore arrivé quand on l'avoit dépêché; que le détachement de quatre mille hommes fait par le comte de Staremberg, pour entrer dans Madrid, étoit resté à deux lieues de cette ville et avoit rebroussé chemin, et s'étoit rapproché de l'armée, soit que les intelligences du comte de Staremberg eussent manqué, ou qu'il appréhendât le marquis de Bay, après un si gros détachement, ou soit qu'il eût avis que l'armée du roi d'Espagne fût en meilleur état qu'il n'avoit cru, par la jonction de plusieurs troupes des armées d'Andalousie et d'Estramadure et de Galice.

On disoit aussi le même jour que le chevalier de Selve ne paroissoit pas fort alarmé des travaux que les ennemis faisoient pour saigner l'inondation de Saint-Venant, qu'une première sortie qu'il avoit faite avoit coûté sept à huit cents hommes aux assiégeants, qu'il étoit fort content des troupes de sa garnison, et qu'il espéroit tenir longtemps.

25 septembre. — Le 25 au matin, on sut que le chevalier de Valence, capitaine de galère, étoit arrivé d'Ypres le soir précédent, et il rendit compte ce matin-là au Roi de l'action du comte de Ravignan, dont voici à peu près la relation.

Relation apportée par le chevalier de Valence.

« M. Leblanc, intendant de Dunkerque, étant à Ypres, eut des avis certains, le 18 à 5 heures du soir, que cinquante belandres construites toutes à neuf à cet effet, avoient chargé à Gand cent soixante-dix et cent quatre-vingt milliers pesant chacune, tant en poudre à canon, qu'en canons, boulets, bombes, grenades, et toutes sortes de munitions de guerre et de bouche pour l'armée des ennemis, et qu'elles en étoient parties le 17 pour venir à Deynse, escortées par dix-sept cents hommes de pied et six cents chevaux. Il en alla sur-le-champ avertir M. de Chevilly, qui commandoit à Ypres, lequel, de concert avec lui, prit la résolution de faire très secrètement un détachement pour aller enlever ce convoi. En effet, à l'entrée de la nuit, il détacha dix-neuf compagnies de grenadiers, tant de terre que de mer, quinze cents hommes choisis, et le régiment de dragons de Saint-Chaumont [1], le tout sous les ordres de M. de Ravignan, maréchal de camp. Il marcha toute la nuit, et traversa les bois qui sont du côté de Courtray, et ayant eu nouvelle que les ennemis qui remontoient la Lys étoient auprès de Vive Saint-Éloy, à une lieue et demie de cette place, et à trois lieues de Deynse, en deçà de Gand, il s'avança et les joignit le 19 au matin. Ils avoient eu avis de sa marche, et le comte d'Athlone [2], qui les commandoit, les avoit postés avantageusement derrière un fossé et une levée de terre qui les déroboit à la vue des François. Le comte de Ravignan, qui n'avoit pu connoître d'abord l'avantage qu'ils avoient pris, s'en aperçut en les approchant, et ne voulut pas les attaquer dans la disposition où ses troupes se trouvoient. Cependant, comme ils attendoient de pied ferme, quatre de leurs officiers bien faits vinrent sur le bord du fossé, et crièrent en bon françois : « *Eh! bien, Messieurs les François, viendrez-vous bientôt à nous? Avancez, il semble que vous ayez peur?* » A quoi les François répondirent : « *Dans un moment, pourvu que vous attendiez et que vous ne vous enfuiez pas, nous vous ferons voir qui sera de nous qui tremblera.* » Pendant ces discours, le comte de Ravignan changea légèrement son ordonnance à la portée du mousquet des ennemis, et vint

1. Fils du comte de Vienne, frère du marquis de la Vieuville.
2. Fils du comte d'Athlone lieutenant général.

les charger par le flanc, essuyant leur charge, à laquelle les fusiliers françois répondirent de même; mais les grenadiers, sans tirer un coup, s'avancèrent la baïonnette au bout du fusil, et ayant joint les ennemis, se mêlèrent avec eux, culbutèrent leurs premiers rangs, en firent un si grand carnage et les poussèrent si vivement, qu'ils n'eurent pas le temps de se jeter dans deux vieilles redoutes ruinées qui étoient derrière eux. Cependant les dragons chargèrent si à propos et si brusquement la cavalerie ennemie, qu'ils la défirent en peu de temps, et cinquante houssards qui combattoient à la tête des dragons, sabrèrent avec tant de fureur, qu'elle fut entièrement renversée, qu'il y en eut plus de trois cents hommes tués ou jetés dans la Lys. L'infanterie, après un grand carnage, mit les armes bas, ou se jeta dans la Lys, et l'on vit jusqu'à quatre-vingts hommes se tenant ensemble se précipiter dans la rivière. Tout fut défait, à la réserve de deux cents chevaux qui se sauvèrent; pour l'infanterie, elle fut toute tuée, prise ou noyée. Le comte d'Athlone, qui commandoit l'escorte, fut pris avec un colonel et deux lieutenants-colonels, tous les officiers et six cents cavaliers ou soldats. On prit beaucoup de chevaux, et même ceux qui remontoient les belandres. On fit piller par ordre les belandres, d'où l'on emporta tout ce qui pouvoit se transporter, et puis on y mit le feu avec précaution; un sergent et dix soldats furent commandés pour mettre le feu aux belandres, qui étoient chargées de treize cents milliers de poudre; mais le bruit fut si grand, et l'ébranlement si furieux que, s'étant bouché les oreilles, et s'étant mis à couvert d'un rideau assez loin des belandres, deux d'entre eux se trouvèrent étouffés; la terre en fut ébranlée à dix lieues à l'entour. Vive Saint-Éloy en fut abîmé. Courtray, Deynse et Gand même crurent être renversés par cette secousse, et la Lys se sépara en deux bras au travers des terres. On enfonça les canons, les bombes, les carcasses et les brûlots, et l'on mit le feu partout, de sorte qu'il ne resta pas une belandre qui ne fût embrasée. Après cette expédition, on se remit en marche en bon ordre par Rousselar, avec beaucoup de chevaux et d'autre butin. Les ennemis, sur l'avis de cette action, avoient détaché mille chevaux avec autant de grenadiers en croupe pour secourir leur convoi, et ils rencontrèrent les François dans leur retraite; mais, comme il se trouva un canal entre deux, il n'y eut qu'une légère

escarmouche; outre que M. de Chevilly avoit envoyé au-devant de son détachement trois cents hommes de chaque côté de ce canal pour favoriser sa retraite. Ainsi le détachement rentra le 20 comme en triomphe dans Ypres, et l'on y voyoit encore après son entrée le feu des belandres qui se consumoient. On n'eut en ce combat, qui dura une demi-heure, que cinquante hommes tués ou blessés, et l'on ne pouvoit trop donner de louanges à la sagesse, à la bonne conduite et à l'intrépidité de M. de Ravignan, aussi bien qu'à la valeur des officiers et des troupes. Ce qu'il y eut de particulier fut que l'électeur de Cologne avoit mandé, dès le 20, de Valenciennes, à l'électeur son frère, qu'on y avoit senti un grand tremblement de terre, et qu'on ne doutoit point que quelque parti des troupes du Roi n'eût mis le feu à quelque convoi de poudres que les ennemis faisoient venir pour les sièges de Saint-Venant et d'Aire; et l'électeur de Bavière l'avoit mandé sur-le-champ au comte de Monasterol; mais il n'avoit osé en donner la nouvelle, parce qu'il n'en avoit rien entendu dire à la cour. »

Ce jour-là, on parloit beaucoup à la cour de ce que le maréchal de Villars avoit fait arrêter le marquis d'Heudicourt, et l'avoit envoyé prisonnier au fort de Nieulay, proche Calais, se plaignant qu'il avoit écrit à des femmes de la cour des choses qui lui étoient désavantageuses. On sut aussi que la jeune duchesse de Mortemart [1], qui étoit grosse de six mois, ayant appris que son mari avoit fait à l'armée une très grosse perte au jeu, en avoit été si fort touchée qu'elle en étoit accouchée d'une fille, et qu'une grosse fièvre lui étant survenue, elle étoit en grand danger de sa vie. Le bruit couroit aussi que la duchesse de Berry avoit de temps en temps de petits maux de cœur; mais, comme les premiers qu'elle avoit eus n'avoient point eu de suites, on ne pouvoit point de ceux-ci argumenter juste pour une grossesse.

Ce même jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 23 portoient que, le lendemain, le maréchal de Villars devoit partir certainement pour aller coucher à Dourlens, et que le maréchal d'Harcourt n'arriveroit à l'armée que le 25; que le comte de Villars et le marquis de Châteaumorand étoient partis ce jour-là avec la brigade de cavalerie de Guedon et six bataillons, pour

1. Fille du duc de Beauvillier.

aller ou du côté d'Ypres ou de celui de Saint-Omer; et que les poudres que les ennemis avoient perdues au convoi qu'avoit enlevé le comte de Ravignan, n'avoient pas empêché que les ennemis n'eussent fait un fort grand feu de canon tout ce matin-là.

26 septembre. — Le 26, les lettres de l'armée de Flandres du 24 portoient que ce matin-là le maréchal de Villars en étoit parti pour aller à Dourlens, et que certainement il n'y retourneroit pas, quelque chose qu'il eût voulu donner à entendre, puisqu'il envoyoit à Paris tout ce qu'il y pouvoit envoyer, et que son équipage attendoit une route pour aller en Franche-Comté; qu'il y avoit eu une petite affaire de cavalerie du côté du comte d'Estaing, où son détachement avoit d'abord poussé les ennemis; mais à la fin, tous leurs piquets étant arrivés avoient fort maltraité trois cents chevaux des siens qui étoient commandés à la tête.

On sut ce soir-là qu'il étoit arrivé un courrier du cabinet qui avoit suivi le duc de Vendôme en Espagne, mais on ne dit pas un seul mot de ce qu'il avoit apporté.

Le Roi étoit allé ce jour-là dîner à Marly avec les duchesses de Bourgogne et de Berry, la marquise de Maintenon et plusieurs autres dames; quand il en fut revenu, sur les sept heures du soir, et qu'il sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, il trouva la duchesse du Lude accompagnée de la marquise de Nogaret [1], et qui lui présenta la duchesse de Brissac, qui venoit lui faire la révérence en sortant de son grand deuil, et qui reprit son tabouret au souper. On disoit aussi que le duc d'Orléans alloit retrancher toutes les pensions qu'il donnoit.

On apprit aussi par les lettres d'Allemagne que les ennemis avoient tenté de passer par le pays des Suisses pour entrer en Alsace; mais que les Suisses en avoient donné avis au maréchal de Bezons, lequel y avoit fait marcher le marquis d'Aulezy avec

1. Le duc de Brissac avoit un frère et deux sœurs; le frère étoit le comte de Cossé, lequel avoit eu pour fils le jeune duc de Brissac, dernier mort, et mari de celle dont il est ici parlé; les deux sœurs étoient la maréchale de la Meilleraye, qui n'avoit point eu d'enfants, et la marquise de Biron, qui avoit eu le marquis de Biron, lieutenant général et menin de Monseigneur, la marquise de Nogent et la marquise d'Urfé.

un corps de cavalerie, avec laquelle et quelques bataillons qui étoient à portée il avoit fait avorter les projets des ennemis; et que le maréchal de Bezons avoit écrit aux Cantons que, s'ils ne donnoient avis de tous les mouvements des ennemis, il empêcheroit qu'il n'entrât un grain de blé dans Bâle. Les mêmes lettres portoient que la diligence que ce général avoit faite d'envoyer des troupes à Trèves avoit obligé les ennemis de l'abandonner, et que l'armée des ennemis travailloit à force à se baraquer.

L'après-dînée, les duchesses de Bourgogne et de Berry, suivies de plusieurs autres dames, firent une cavalcade à la ménagerie, où les ducs de Bourgogne et de Berry, qui étoient partis de bonne heure de Rambouillet, après avoir tiré dans le parc, vinrent les joindre et dîner avec elles; pour Monseigneur, il n'arriva que le soir avec la princesse de Conti.

Quelques particuliers montroient ce jour-là des lettres de Bayonne, qui portoient que le roi d'Espagne étoit à Valladolid, le comte de Staremberg à Medina-Celi, et le marquis de Bay à Siguenza; que l'armée du dernier se fortifioit tous les jours, qu'il y étoit arrivé depuis peu dix-huit pièces de canon; qu'il couroit à Madrid, ayant devant lui la petite rivière de l'Henarès, que les ennemis ne pouvoient se dispenser de passer pour aller à cette capitale, dont ils étoient encore éloignés de vingt-cinq lieues; que le comte de Louvigny avoit envoyé une partie de sa garnison, qui avoit battu une escorte des ennemis qui conduisoit quatre mille prisonniers de la dernière bataille de Barcelone, et les avoit délivrés, et qu'enfin tout se disposoit à merveille pour le roi d'Espagne, les ennemis ayant envoyé des partis dans la Castille pour faire soulever les peuples, sans y pouvoir réussir. Mais en même temps on voyoit d'autres lettres qui marquoient que l'armée du roi d'Espagne dépérissoit tous les jours faute de vivres, qu'il étoit allé à Burgos, et que ses affaires étoient en très mauvais état.

27 septembre. — Le 27, on apprenoit, par les lettres de l'armée de Flandres du 26, que le maréchal d'Harcourt, qui y étoit arrivé le jour précédent, alloit quitter le quartier du Valentin, où logeoit le maréchal de Villars, pour aller loger au vieux Hesdin, parce que le Valentin étoit trop aquatique pour lui; mais qu'il alloit faire de son mieux pour rétablir la discipline dans l'armée, ce qui n'étoit pas facile à la fin d'une campagne. On sut

aussi qu'il étoit arrivé, le soir précédent, un courrier d'Espagne, que le duc d'Albe étoit venu coucher à Versailles, et que, ce matin-là, il avoit présenté au Roi une lettre de Sa Majesté Catholique, par laquelle il lui mandoit que trente-trois grands d'Espagne avoient signé une déclaration portant un nouveau serment de fidélité au roi, de laquelle il envoyoit une copie; que, dans cette déclaration, ces grands s'étoient obligés à sacrifier leur vie et leurs biens pour défendre et maintenir le roi d'Espagne sur le trône; et cependant le départ de Ducasse pour l'Espagne faisoit raisonner, et il y avoit des gens qui disoient qu'il y alloit former une escadre pour passer le roi aux Indes, en cas qu'il fût obligé d'abandonner l'Espagne; on entendit dire aussi à un des ministres que le comte de Staremberg avoit fait revenir le détachement qui s'avançoit vers Madrid, mais le duc d'Albe croyoit que ce n'étoit que pour attendre les munitions de bouche qu'il faisoit amasser en diligence; outre qu'il vouloit attendre les secours d'Italie, la flotte étant partie de Barcelone pour les aller embarquer, et qu'il s'étoit trouvé un grand d'Espagne âgé de quatre-vingt-dix ans, lequel, ne pouvant suivre le roi, s'étoit fait porter dans un couvent. On apprit aussi, par le duc d'Albe, que le duc de Noailles avoit joint le roi d'Espagne le 16 à Valladolid, et que le duc de Vendôme y devoit arriver le 19, le courrier l'ayant trouvé en chemin, et les relais qui l'attendoient.

On eut aussi nouvelle, que le comte de Noailles [1], ci-devant chanoine de l'Église de Paris, étoit mort à Perpignan de la petite vérole; ce fut le cardinal de Noailles qui vint l'apprendre au Roi, et qui lui demanda de conserver son régiment au duc son neveu.

Cependant on disoit que, depuis le 20 jusqu'au 22, les ennemis n'avoient point tiré de canon aux deux sièges, peut-être parce qu'ils avançoient leurs batteries, car on ne pouvoit pas croire que la perte de leur convoi les eût mis en état de ne plus tirer.

On disoit encore ce jour-là que le maréchal de Berwick résistoit toujours à faire le détachement pour le Roussillon, disant qu'il ne pouvoit le faire sans exposer le Dauphiné et la Provence à être pillés par les ennemis, qui s'étoient baraqués devant lui.

1. Il avoit eu un régiment de la famille, après avoir fait une année dans les mousquetaires.

28 septembre. — Mais, le lendemain, on eut nouvelle qu'il avoit fait passer la Durance à quatre mille chevaux de son armée et à huit bataillons, qui devoient bientôt être suivis par six autres, à mesure que les neiges forceroient les ennemis à se retirer.

On disoit ce jour-là que les Hollandois avoient consenti que l'armée des alliés en Flandres se baraquât pour faire la guerre tout l'hiver, et cela à la sollicitation de milord Marlborough, qui trouvoit son compte à demeurer à la tête d'une armée, pour attendre ce qui se passeroit dans le nouveau parlement, mais que toutes les troupes s'opposoient à ce dessein. On ajoutoit que le siège d'Aire alloit plus vite qu'on n'avoit pensé, et que les ennemis espéroient en être maîtres à la Toussaint, projetant déjà le siège de Saint-Omer pour ce temps-là; et que cependant le prince Eugène avoit défendu sur peine de la vie d'aller en parti dans le Boulonnois.

29 septembre. — Le 29, les lettres de l'armée de Flandres du 28 portoient que, quand le comte de Villars avoit marché avec six bataillons et neuf escadrons, les ennemis, qui en avoient eu connaissance, avoient envoyé des troupes sur lui, et qu'il avoit été obligé de se retirer vers Boulogne, d'où il auroit pu continuer sa marche par les derrières.

Le bruit couroit ce jour-là que le duc d'Hanovre avoit remercié la reine Anne du généralat de son armée, qu'elle avoit révoqué milord Marlborough, que les Hollandois l'avoient prié de n'en rien faire, et qu'elle s'en étoit irritée, regardant cette prière comme un attentat à son autorité, et qu'elle avoit dessein de publier une déclaration portant défense aux Anglois de lui obéir.

On sut le même jour que le marquis de Montpeyroux [1] avoit été échangé avec le comte d'Athlone, et la Grange, exempt des gardes du corps, avec un colonel qui avoit aussi été pris à l'affaire du convoi [2].

30 septembre. — Le 30, on apprit, par les lettres de l'armée de Flandres du 29, qu'il y étoit grand bruit qu'on devoit

1. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit mestre de camp général de la cavalerie, et étoit alors lieutenant général; mais il n'étoit que brigadier quand il avoit été pris à la bataille de Hochstædt.

2. C'est-à-dire que le Roi avoit agréé leurs échanges, mais on n'avoit pas encore la réponse des ennemis.

décamper le lendemain ou le surlendemain, mais que les uns disoient que ce seroit pour avancer la ligne, et en mettre la droite à la Ternoise, et la gauche en tirant vers Montreuil, et que les autres soutenoient qu'on passeroit la Canche, pour poster l'armée entre la Canche et l'Authie, et la rapprocher des fourrages. On disoit ce jour-là que les ennemis avoient attaqué à Aire une redoute avancée, qu'ils l'avoient emportée, qu'on avoit voulu la rattaquer, et qu'on n'y avoit pas réussi, et que le chevalier de Rothelin, qui servoit à ce siège en qualité de volontaire, y avoit eu une cuisse cassée et l'autre percée, et avoit été pris.

Le même jour, les lettres de Bayonne marquoient que les nouvelles d'Espagne étoient bonnes; que le roi avoit vingt-deux mille hommes ensemble et dix-huit pièces de canon; que le comte de Staremberg faisoit faire beaucoup de pain à Saragosse, apparemment pour sa retraite [1]; que le bruit couroit que le comte de Louvigny avoit surpris Balaguer et y avoit fait deux cents prisonniers; mais cela n'étoit pas si certain que la nouvelle qu'on avoit eue qu'il avoit délivré cinq cents prisonniers qu'on conduisoit à Barcelone, et enlevé l'argent destiné pour payer l'armée de l'archiduc.

OCTOBRE 1710

1er octobre. — Le 1er d'octobre, le bruit couroit que les assiégés d'Aire avoient rattaqué une seconde fois la redoute et l'avoient reprise, mais que le marquis de Listenois y avoit été tué, aussi bien que le marquis de Belabre [2] et le comte de Flavacourt [3], le comte d'Estrade blessé, et le comte de la Mothe-Houdancourt [4] blessé et pris. mais cette nouvelle étoit peu certaine.

On apprit ce jour-là qu'il s'étoit fait une vigoureuse sortie à Saint-Venant, mais que le comte de Bérenger [5], colonel du régi-

1. Ou plutôt pour aller en avant.
2. Fils du défunt Belabre le Coigneux, maître des requêtes.
3. Gentilhomme de Normandie, qui étoit brigadier de dragons, ayant pourtant un régiment des troupes d'Espagne.
4. Second fils du comte de la Mothe, lieutenant général; il étoit colonel du régiment de Guyenne.
5. Gentilhomme de Dauphiné, distingué par sa valeur et par sa capacité pour le service; il avoit épousé la fille de Surbeck, colonel suisse et lieutenant général, qui ne servoit plus.

ment de Bugey, y avoit été tué, et il fut regretté de tout le monde avec raison, et dès le soir même, le comte du Guast [1], son père, demanda au Roi son régiment pour un autre de ses enfants, qui étoit depuis longtemps capitaine d'infanterie.

2 octobre. — Le 2, on assuroit qu'un valet de chambre du chevalier de Rothelin, qui étoit venu chercher un chirurgien pour son maître, avoit assuré qu'il avoit vu blesser le marquis de Listenois d'un coup de mousquet dans la poitrine, et ensuite tuer d'un autre dans la tête, et qu'il l'avoit vu enterrer le 28; mais, comme ce valet ne paroissoit guère ferme dans tous ses discours, on se flattoit encore que cette nouvelle n'étoit pas véritable.

Le soir, on vit le comte du Guast remercier le Roi de ce qu'il avoit donné le régiment de Bugey à son cadet, et l'on disoit dans le monde qu'il avoit accordé au marquis de Bauffremont [2] le régiment de Listenois, qui n'avoit pas encore été vendu, accordant la sous-lieutenance de gendarmerie pour la vendre au profit de la petite de Listenois [3].

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres, du dernier de septembre, portoient qu'on n'avoit point encore entendu tirer tant de canon à Aire qu'on y en tiroit ce jour-là; que le maréchal de Montesquiou avoit vu les lettres du comte d'Estaing qui confirmoient la nouvelle de l'attaque de la redoute et de la mort du marquis de Listenois, mais tout cela n'étoit fondé que sur le discours du valet du chevalier de Rothelin.

Les mêmes lettres marquoient que le maréchal d'Harcourt devoit faire ce jour-là la revue de toute la cavalerie, et des dragons de la gauche, et de trois brigades d'infanterie de la gauche de la première ligne et de la gauche de la seconde ligne, pendant que la maison du Roi et la cavalerie de la droite feroient un fourrage.

On sut aussi que le Roi augmentoit son infanterie de cinq hommes par chaque compagnie des bataillons de campagne.

3 octobre. — Le 3, on n'avoit point encore de nouvelles certaines de la mort du marquis de Listenois; mais, quoique sa famille n'en reçût pas encore les compliments, tout le monde ne

1. Maréchal de camp, mais qui n'étoit pas employé.
2. Son frère, sous-lieutenant de gendarmerie.
3. Qui n'avoit au plus qu'un an.

laissoit pas de la croire véritable; à l'égard du comte d'Houdancourt, on assuroit qu'il n'étoit ni blessé ni pris, et que le marquis de Belabre et le comte de Flavacourt n'étoient ni tués, ni blessés, ni pris. On sut aussi qu'à la prière du maréchal de Villars, le Roi avoit fait mettre le marquis d'Heudicourt en liberté.

Les lettres de l'armée de Flandres du 1er octobre marquoient encore que les ennemis continuoient à faire devant Aire un feu prodigieux, et qu'on entendoit des coups qui faisoient comme si on eût tiré trente tout à la fois, mais ce pouvoit bien être l'effet de quelque mine.

Il arriva ce jour-là un courrier d'Espagne, par lequel on apprit que l'archiduc étoit dans Madrid, que le duc de Noailles avoit eu peine à se retirer avec trois mille hommes qu'il avoit auprès de cette ville, que la reine et le prince des Asturies venoient à Vittoria, et que le roi rassembloit toutes ses armées dispersées pour aller combattre l'archiduc; que le duc de Noailles avoit joint le roi, et qu'il devoit sur-le-champ prendre la poste pour s'en retourner en Roussillon. On ajoutoit que, comme son courrier étoit fort fatigué, on lui en avoit dépêché un autre, qui devoit le joindre en passant à Toulouse. On eut aussi nouvelle que l'inondation de Saint-Venant étant tout écoulée et les assiégeants logés sur le chemin couvert, le chevalier de Selve avoit capitulé le 29 de septembre, et avoit obtenu une capitulation honorable.

4 octobre. — Le 4 au matin, comme le Roi alloit à la messe, on vit le marquis de Razilly le remercier de lui avoir donné la charge de premier écuyer du duc de Berry, et l'on sut que Sa Majesté avoit donné à la Haye [1], son écuyer cavalcadour, les charges d'écuyer ordinaire et de chambellan ordinaire, outre lesquelles il demeuroit toujours chargé du soin de l'écurie de ce prince.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 2 marquoient que le siège d'Aire avançoit toujours, et qu'on n'espéroit pas qu'il pût tenir au delà du 20; qu'il n'y avoit plus dedans que le chevalier de Bueil sur qui le marquis de Goësbriant pût compter, le marquis de Listenois ayant été tué, le comte d'Estrades blessé,

1. Gentilhomme de Bretagne du côté de Nantes, très adroit à cheval.

et Curty, lieutenant-colonel du régiment de Provence et brigadier, tué.

Les mêmes lettres ajoutoient que les ennemis disoient tout haut qu'après avoir pris Aire, ils iroient encore prendre Saint-Omer.

5 octobre. — Le 5, on apprit, par les lettres du 3, que les ennemis paroissoient changer quelque chose à leur attaque d'Aire, qu'ils abandonnoient celle du côté du château pour tourner sur la droite, et qu'ils travailloient à se loger sur l'avant-fossé; que le marquis de Belabre avoit été tué, et que le chevalier de Rothelin étoit mort chez le prince Eugène, dans l'opération qu'on lui avoit faite pour remettre sa cuisse cassée; et que la garnison de Saint-Venant étoit prisonnière de guerre, comme l'avoit été celle de Tournay, c'est-à-dire qu'on la renvoyoit avec ses armes pour être échangée avec les prisonniers faits à l'action du convoi, mais dont le nombre ne seroit pas suffisant à beaucoup près; mais toutes ces nouvelles n'étoient pas certaines.

6 octobre. — Le 6, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et il travailla l'après-dînée avec le comte de Pontchartrain depuis quatre heures jusqu'à sept; de sorte que, comme on savoit que le Roi avoit dépêché Ducasse au roi d'Espagne, que, le même jour, on avoit fait partir un courrier pour Brest, et que le comte de Pontchartrain avoit mandé plusieurs capitaines de vaisseau, on commença à ne plus douter qu'on n'allât faire un armement.

7 octobre. — Le 7, on apprit que le duc d'Albe avoit envoyé au Roi une lettre qu'on avoit interceptée en Espagne; elle étoit de l'ambassadeur de Savoie auprès de l'archiduc, lequel écrivoit au duc son maître que, dans un grand conseil de guerre qu'on avoit tenu, l'archiduc et le comte de Staremberg n'avoient point été d'avis qu'on allât à Madrid, mais que le sentiment de Stanhope et de Belcastel[1] l'avoit emporté sur le leur; que les troupes de l'archiduc étoient dans une grande disette, qu'il étoit dû soixante mille pistoles aux seuls Allemands, que le reste de l'armée n'avoit pas touché un sol, parce que l'argent d'Angleterre et de Hollande avoit manqué, et que l'armée étoit extrê-

1. C'étoit un officier françois huguenot réfugié qui commandoit les troupes hollandoises en Espagne avec titre de lieutenant général.

mement diminuée par les batailles, les maladies et la désertion, c'est-à-dire l'infanterie de la moitié, et la cavalerie d'un tiers. Dans cette même lettre, l'ambassadeur se plaignoit beaucoup de Stanhope, qui avoit dit tout haut en sa présence, que, depuis trois ans, le duc son maître n'avoit pas fait un pas pour la cause commune, comme aussi de ce qu'on lui refusoit l'entrée dans les conseils, quoiqu'à force de se plaindre l'ambassadeur de Portugal l'eût obtenue, et de ce que le commissaire général faisoit fournir à cet ambassadeur des vivres et des fourrages, et n'avoit pas pour lui la même honnêteté.

Ce jour-là, les lettres de l'armée de Flandres du 4 portoient que le comte de Xaintrailles y étoit arrivé pour être auprès du duc de Bourbon, et ainsi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il revînt aussitôt qu'on l'avoit dit; que le bruit couroit que les ennemis avoient fait marcher dix mille hommes à Saint-Omer, le beau temps qu'il faisoit leur donnant envie de faire encore ce siège-là; que le prince d'Orange devoit l'aller investir dans quatre jours, et que la garnison d'Aire leur avoit fait sauter une batterie.

On apprit dans le même temps que le marquis d'Alzeau [1], mestre de camp de cavalerie, étoit tombé en apoplexie, et qu'il étoit paralytique de la moitié du corps.

8 octobre. — Le 8, on apprit que Paris, général des vivres de l'armée de Flandres, étoit arrivé le soir précédent, ayant été dépêché par le maréchal d'Harcourt, et qu'on avoit appris par lui que les ennemis avoient changé leur attaque devant Aire; qu'ayant voulu faire passer du canon sur un pont qu'ils avoient fait sur l'avant-fossé, le pont avoit fondu sous le faix; que les assiégés avoient repris le dessus sur les assiégeants, qu'ils avoient repoussés par trois fois d'une redoute qui étoit entre celle qu'ils avoient prise et la place; et qu'il y avoit de grands paris entre les Anglois au sujet du temps où la place capituleroit, les uns soutenant que ce seroit le 20 du courant, et les autres qu'elle tiendroit jusqu'au 15 de novembre.

L'après-dînée, le Roi vint s'établir à Marly pour dix jours.

Ce jour-là, les lettres de Flandres du 5 marquoient que le

1. Gentilhomme de Languedoc qui étoit très honnête homme et très bon officier; il avoit été nourri page du roi dans sa petite écurie.

marquis de Vieuxpont avoit eu ordre de s'aller jeter dans Saint-Omer pour y commander, mais que, si les bruits qui couroient étoient véritables, il auroit peut-être bien de la peine à y entrer; que, comme, dans l'ordre du Roi que le maréchal d'Harcourt avoit reçu pour l'y envoyer, il n'étoit point parlé de maréchal de camp, il avoit demandé le comte de Mouchy, et que, comme le marquis de Silly [1] demandoit aussi à y aller, le maréchal d'Harcourt avoit écrit à la cour pour tous les deux; que les nouvelles qu'on avoit d'Aire étoient très différentes les unes des autres; que, le jour précédent, on disoit que le chemin couvert étoit pris, mais que le maréchal d'Harcourt avoit assuré au marquis de Vieuxpont qu'il avoit des nouvelles certaines que les ennemis n'étoient pas encore logés sur l'avant-fossé, et qu'il lui avoit dit de plus qu'un homme qui venoit d'arriver l'avoit assuré que, la veille du jour qu'il étoit parti, il avoit vu le terrain du côté de la Raquette tout sec, et que, le lendemain, il l'avoit vu tout couvert d'eau, ce qui auroit été une marque que les assiégés pouvoient y remettre l'eau par la Lys quand ils vouloient.

9 octobre. — Le 9, il arriva un courrier de Flandres, lequel apporta au secrétaire d'État Voysin une lettre du marquis de Goësbriant, datée du 6 au matin, par laquelle il lui faisoit le détail du siège depuis le 27 de septembre, mais il ne lui parloit ni des morts ni des blessés dont on avoit parlé jusqu'alors, apparemment parce qu'il supposoit qu'il avoit reçu la lettre du 17 de septembre dont il avoit chargé le valet du chevalier de Rothelin, ne pouvant pas savoir que ce valet, par la peur qu'il avoit eue d'être pris avec ces lettres, les avoit toutes jetées dans l'inondation. Il lui envoyoit avec cette lettre les plans des trois attaques des ennemis : la première, qui étoit celle du côté du château, et la même où étoit cette fameuse redoute qui avoit tant coûté de monde, étoit abandonnée, ou du moins elle ne servoit plus que de fausse attaque. C'étoit à cette attaque que les assiégeants avoient fait un pont sur l'avant-fossé, mais on le leur avoit rompu et brûlé tant de fois, qu'ils avoient été obligés de s'en éloigner, et que les assiégés l'avoient entraîné dans la place. La seconde, qui étoit celle du côté des fours à chaux, ne parois-

1. Gentilhomme de Normandie, qui avoit été pris maréchal de camp à la bataille d'Hochstædt, et qui venoit d'être échangé.

soit encore guère avancée ; les ennemis avoient attaqué par deux fois la redoute de ces fours à chaux, et en avoient été repoussés ; ils l'avoient attaquée une troisième fois, et on l'avoit abandonnée, parce qu'elle étoit fort éloignée de la place. La troisième étoit leur véritable attaque, mais comme elle étoit fort resserrée par l'inondation, elle n'approchoit que par un front fort étroit, et paroissoit sujette à de grands inconvénients ; et il sembloit que les assiégés y mettoient de l'eau quand ils vouloient par le moyen de la Lys ; et par le plan, on voyoit que ce côté-là les assiégeants étoient logés sur l'avant-fossé, et qu'ils ne l'avoient point encore passé. On avoit fait sur cette attaque trois sorties, la première avec un gros détachement de grenadiers, laquelle avoit parfaitement bien réussi, et elle auroit pu pousser jusqu'aux batteries des ennemis, si on avoit jugé à propos de le basarder[1] ; la seconde n'avoit été que de trente hommes, laquelle avoit fort inquiété la tête des travaux des ennemis ; la troisième avoit été d'un pareil nombre d'hommes, et les ennemis, qui croyoient que ce dût encore être une grosse sortie, s'étoient jetés hors de leurs travaux, et s'étoient avancés en bataille pour la repousser ; mais on avoit mis beaucoup d'infanterie et de canon chargé à cartouches dans le chemin couvert et sur tous les ouvrages, qui leur avoit fait un feu prodigieux, et leur avoit tué une infinité de monde.

Le même jour, les lettres de l'armée de Flandres du 6, que reçurent les particuliers, portoient que le maréchal d'Harcourt avoit eu nouvelle, le jour d'auparavant, qu'un convoi de trente-huit belandres chargées de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche étoit entré heureusement dans Saint-Omer, malgré la tentative que les ennemis avoient faite pour l'attaquer ; ce qui, selon les apparences, avoit été le motif pour lequel ils avoient fait avancer un corps de troupes vers Saint-Omer, et en même temps ce qui avoit fait dire qu'ils avoient marché pour investir cette place.

On parloit en ce temps-là à la cour d'une lettre qu'avoit écrite le capitaine des gardes du duc de Vendôme à un de ses amis, par laquelle il lui mandoit que, marchant par le grand chemin

1. Mais la première sortie où ils avoient mal réussi les avoit rendus sages.

pour aller rejoindre ce prince, il avoit trouvé une trentaine d'hommes qui escortoient des prisonniers qui avoient chacun un fer au pied, du nombre desquels étoit le secrétaire du duc de Medina-Celi, et parmi lesquels il avoit aussi reconnu Flotte[1], qu'on croyoit mort il y avoit longtemps; que, s'étant fait connoître pour capitaine du duc de Vendôme, la vénération qu'on avoit en ce pays-là pour son maître avoit fait que celui qui commandoit l'escorte lui avoit permis d'entretenir Flotte, qui étoit son ami; qu'il avoit eu avec lui une conversation de deux heures, dans laquelle il lui avoit dit que, depuis qu'il avoit été arrêté, on ne l'avoit pas seulement interrogé, qu'il avoit présenté plusieurs requêtes et plusieurs placets, par lesquels il demandoit qu'on lui fît son procès, mais n'en avoit pu obtenir aucune réponse, et qu'il savoit seulement qu'on les conduisoit à Saint-Sébastien.

10 octobre. — Le 10, les lettres de l'armée de Flandres du 9 marquoient que le maréchal d'Harcourt avoit encore eu un mouvement de son mal ordinaire, pour lequel on l'avoit fait saigner et on lui avoit donné de l'émétique. Mais ce qui surprit davantage fut qu'on apprit par les mêmes lettres que le marquis de Nesle étoit tombé en apoplexie, jeune comme il étoit, et le plus maigre de tous les hommes. Les mêmes lettres portoient encore que, depuis deux jours, on n'entendoit plus tirer de canon à Aire, apparemment parce que les assiégeants changeoient leurs batteries. Elles ajoutoient que le bruit couroit qu'au 15 du mois, on feroit marcher la maison du Roi vers Abbeville, et qu'on étendroit le reste de l'armée depuis Hesdin jusqu'à Montreuil, le maréchal d'Harcourt ne voulant pas qu'on allât au fourrage de l'autre côté de l'Authie, qui étoit pourtant alors le seul endroit qui pouvoit fournir de la subsistance à l'armée.

11 octobre. — Le 11, on apprit, par les lettres de l'armée de Flandres du jour précédent, que le marquis de Sézanne y étoit arrivé pour servir sous le maréchal d'Harcourt, son frère, et que les ennemis avoient envoyé au duc de Guiche un passeport pour aller à Aix-la-Chapelle, où il ne devoit rester que dix

1. C'étoit cet officier du duc d'Orléans, que le roi d'Espagne avoit fait enlever.

ou douze jours, mais qu'il attendoit le congé du Roi pour partir.

12 octobre. — Le 12, on sut que, le jour précédent, la marquise de Nesle et sa mère, la duchesse de la Meilleraye, étoient parties de Paris en des chaises de poste pour aller trouver le marquis de Nesle. Le soir, il s'éleva un bruit à Marly que le duc d'Albe étoit mort, mais on sut bientôt que la nouvelle n'étoit pas véritable, et qu'il avoit seulement la fièvre et un petit crachement de sang.

Le même soir, il arriva un courrier d'Espagne, par lequel on apprit que l'archiduc n'étoit point entré dans Madrid, qu'il avoit seulement demandé cent mille pistoles à cette capitale, laquelle n'avoit pu lui en donner que vingt-cinq mille; qu'il sembloit vouloir marcher vers l'Estremadure pour se joindre à l'armée de Portugal, et que le roi marchoit vers Salamanque pour empêcher cette jonction. Le même courrier assura qu'il avoit trouvé le duc de Noailles en chemin, et qu'il arriveroit le lendemain à Marly.

13 octobre. — Le 13, les lettres de Flandres, qu'on voyoit ce jour-là entre les mains des particuliers, portoient que le marquis de Belabre avoit été véritablement tué dans Aire, aussi bien que le chevalier de Bueil [1], brigadier et colonel d'infanterie. On apprit aussi par les mêmes lettres que le prince Eugène avoit fait une grande honnêteté à un trompette des gardes du corps; comme il étoit malade, on lui avoit donné congé d'aller à Dourlens se faire traiter, et on lui avoit permis d'y mener son cheval. Quand il commença à se mieux porter, il monta à cheval pour prendre l'air et fut pris par les houssards, qui le menèrent au prince Eugène, lequel, non seulement lui accorda sa liberté sur-le-champ, mais lui fit même rendre son cheval, dont il paya le prix pour lui au capitaine de houssards qui l'avoit pris.

On disoit cependant que le duc de Vendôme avoit mandé à la duchesse sa femme qu'il rassembloit ses troupes pour aller aux ennemis, et qu'il n'y avoit rien de si facile que de leur rompre le col; il voyoit les choses de près, et avoit meilleure vue qu'un autre en de pareilles occasions, mais il y avoit bien des gens qui ne croyoient pas la chose si facile.

1. Il étoit le dernier de sa maison, laquelle étoit très illustre.

14 octobre. — Le 14, on apprit, par les lettres de l'armée de Flandres du 12, que, ce jour-là, le duc de Guiche en étoit parti pour aller à Aix-la-Chapelle, et qu'on y avoit reçu des lettres du marquis de Vieuxpont datées de Saint-Omer, par lesquelles il mandoit que, le 8, les ennemis n'avoient pas encore passé l'avant-fossé d'Aire. Les mêmes lettres marquoient que la plupart de ceux qu'on avoit dit avoir été tués à ce siège se portoient fort bien, mais que la mort du marquis de Listenois n'étoit que trop véritable; cependant on en avoit si peu de certitude dans sa famille que sa femme n'avoit encore osé en prendre le deuil. Elles ajoutoient que les deux compagnies de mousquetaires du Roi partoient le lendemain pour aller passer trois jours à Hesdin, que le reste de la maison du Roi partiroit le jour d'après pour y aller camper, et que, le 13, toute l'armée décamperoit; que l'on feroit cantonner la maison du Roi depuis Montreuil jusqu'à la mer, et que le reste demeureroit en ligne depuis Hesdin jusqu'à Montreuil.

Ce jour-là, les ducs de Bourgogne et de Berry courant le sanglier dans la forêt de Marly, le marquis d'Ecquevilly, capitaine du vautrait, fit une très grande chute de cheval [1], de manière qu'on fut obligé de le remettre dans son carrosse, et de le mener sans aucune connoissance à sa maison de Fresne.

Le soir, sur les neuf heures, le duc de Noailles arriva et fut agréablement reçu du Roi.

Ce jour-là, on apprit que le Roi avoit donné la charge d'écuyer ordinaire de la duchesse de Berry à Plouye [2], écuyer cavalcadour du duc d'Orléans, auprès duquel il conservoit sa fonction.

15 octobre. — Le 15, il arriva un courrier de Flandres, qui apporta la nouvelle que l'armée du Roi avoit décampé pour aller prendre le poste qu'on vient de dire.

On sut aussi, par un exprès, que le duc de Bourgogne avoit envoyé à Fresne savoir des nouvelles du marquis d'Ecquevilly; que la connoissance lui étoit revenue tout entière; qu'à la vérité il avoit le corps tout brisé de sa chute, mais qu'on en espéroit bien. On apprit ce jour-là que la duchesse de Montbazon étoit en grand danger; elle étoit grosse de sept mois, et très atténuée des

1. Accident bien dangereux pour un homme de soixante-douze ans.
2. Gentilhomme de Picardie.

incommodités de sa grossesse, et ses eaux étant percées, son enfant avoit une extrême peine à venir; de sorte que le duc de Bouillon son père demanda permission au Roi de se rendre auprès d'elle, avec Mlle de Bouillon, qui étoit aussi à Marly.

Le soir, le duc de Noailles travailla chez la marquise de Maintenon assez longtemps avec le Roi, et en présence du secrétaire d'Etat Voysin. On eut, le même soir, des nouvelles du marquis d'Ecquevilly, dont la santé alloit de mieux en mieux.

Les lettres de l'armée de Flandres du 13 marquoient que ce jour-là toutes les nouvelles qu'on y avoit par des trompettes, ou par des lettres venues de Lille, étoient que les ennemis devoient attaquer le chemin couvert d'Aire le 12, et qu'ils comptoient être maîtres de la place les derniers jours du mois; que d'ailleurs on y disoit sourdement que les quartiers d'hiver étoient arrivés, que les inspecteurs avoient commencé leurs revues, qu'on avoit tiré les semestres, et qu'ainsi on pourroit faire partir bientôt les semestriers, et que le marquis de Silly et le comte de Mouchy étoient partis ce jour-là pour aller servir dans Saint-Omer sous les ordres du marquis de Vieuxpont.

16 octobre. — Le 16, on parloit beaucoup de l'achat des charges dans la maison du duc et de la duchesse de Berry [1]; on avoit su quelques jours auparavant que le marquis de Coëtenfao [2] avoit l'agrément de celle de chevalier d'honneur de cette princesse pour cent mille livres, avec assurance de servir toujours de lieutenant général, et on apprit alors que le marquis de Flammarens [3] avoit traité de celle de capitaine des gardes du duc de Berry pour cent cinquante mille livres, et le bruit couroit que le marquis de Fervacques achetoit l'autre charge de capitaine des gardes.

Le même jour, on apprit, par les lettres de Flandres du 14, que l'armée n'avoit pas encore décampé ce jour-là; ainsi on s'étoit trompé quand on avoit dit, le jour précédent, qu'elle étoit décampée, et on auroit parlé plus juste si on avoit dit qu'elle

1. Tout le monde avoit cru qu'on n'en trouveroit pas un sol, mais en France, il n'y avoit qu'à proposer de la marchandise nouvelle, il se trouvoit assez de marchands.

2. Il falloit donc qu'il vendit sa charge de sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi.

3. Gentilhomme de Gascogne, officier dans la gendarmerie, actuellement prisonnier.

devoit décamper. Elles faisoient aussi une partie du détail du nouveau campement; et elles marquoient qu'on disoit que le quartier du Roi seroit à Plumoison; que la maison du Roi alloit marcher, parce qu'elle devoit aller jusqu'à la mer, et que tout ce qu'elle pouvoit faire seroit d'arriver en deux jours dans les quartiers; que le reste de l'armée partiroit le lendemain, excepté la réserve, que commandoit le marquis de la Frezelière, laquelle on disoit devoir rester auprès d'Hesdin, dans le même poste où elle étoit alors, et que le bruit couroit même que le maréchal de Montesquiou seroit logé dans l'abbaye de Saint-George, où étoit alors logé l'intendant Bernières; que les deux bataillons de Bavière et de Cologne ne marcheroient pas et que la brigade du Maine iroit joindre le chevalier de Luxembourg.

Le soir, on eut des nouvelles d'Aire du 13, qui étoient que les ennemis étoient encore à soixante pas de l'avant-fossé du chemin couvert, lequel avant-fossé étoit au pied du glacis, et le long duquel le marquis de Goësbriant avoit fait faire des redans, qui faisoient comme une espèce de second chemin couvert; que les ennemis avoient commencé une nouvelle attaque du côté de la porte d'Arras, qui pouvoit leur réussir mieux que les autres, et que cependant l'inondation se soutenoit toujours fort bien. Le courrier confirma aussi la nouvelle qu'on avoit eue que le prince Eugène avoit donné un passeport pour l'équipage du marquis de Listenois, sur laquelle sa famille avoit commencé ce jour-là à prendre le deuil, étant certain qu'il y avoit trois semaines qu'il étoit mort. On sut aussi, par le retour du duc de Bouillon, que la duchesse de Montbazon étoit accouchée le soir précédent d'une fille, qui avoit reçu le baptême, et qu'ainsi on la croyoit hors de danger.

17 octobre. — Le 17, les lettres de l'armée du 15 marquoient que, suivant le projet, elle avoit marché ce jour-là, et qu'elle étoit disposée suivant ce qu'on en avoit mandé par les dépêches précédentes, ajoutant seulement qu'il étoit resté avec le maréchal de Montesquiou, autour de l'abbaye de Saint-George, quatre lieutenants généraux, qui étoient le marquis de la Frezelière, le marquis de Coigny et le comte de Broglie, chacun avec sa réserve, et Rechberg [1] avec les troupes bavaroises.

1. Lieutenant général bavarois.

18 octobre. — Le 18, les lettres de Flandres du 17 parloient différemment du siège d'Aire que celles qu'on avoit dit avoir reçues du 13, car elles portoient positivement que, la nuit du 12 au 13, les ennemis avoient passé l'avant-fossé à l'attaque du prince Eugène; qu'ils devoient faire ce jour-là ou le lendemain la même chose à l'attaque de la porte d'Arras, et en même temps attaquer le chemin couvert; mais que peut-être le mauvais temps qu'il faisoit alors pourroit les empêcher d'avancer si facilement. D'autres lettres marquoient encore qu'on assuroit que le prince Eugène devoit passer l'hiver à Lille ou à Tournay, et que les ennemis faisoient des magasins de fourrages très considérables dans toutes les places frontières, et qu'ils parloient différemment parmi eux de la fin du siège d'Aire, les uns disant qu'il dureroit tout le reste du mois, et les autres qu'il pourroit aller jusqu'au 15 de novembre. Le soir, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles jusqu'à la Saint-Hubert.

19 octobre. — Le 19, on sut, par les lettres du 18, que ce jour on faisoit un grand fourrage, et qu'il y avoit eu sept mille hommes d'infanterie commandés pour le soutenir, qu'on avoit même fait prendre du pain aux soldats pour deux jours, et que les escortes ne devoient partir qu'à neuf heures du matin; que les nouvelles qu'on disoit le jour précédent du siège d'Aire se contrarioient tellement que l'on ne savoit ce que l'on en devoit croire; les uns disant que les ennemis avoient dû attaquer le 17, ou dèvoient attaquer le 18 le chemin couvert, les autres qu'ils l'avoient attaqué dès le 16, qu'ils s'en étoient rendus maîtres, mais qu'ils y avoient perdu un monde infini, et entre autres le lieutenant général qui commandoit à la tranchée et douze colonels, et qu'un quart d'heure après, on les en avoit rechassés; enfin d'autres disoient encore que la place étoit rendue.

20 octobre. — Le 20, la duchesse de Berry se fit saigner parce qu'elle avoit trop de santé [1]. On apprit ce jour-là que du Boulay [2], colonel d'infanterie d'un petit régiment et gentilhomme ordinaire du Roi, étoit mort de maladie en Guyenne, et le Roi, à la prière de Quentin, qui étoit son oncle [3], accorda

1. Elle avoit le visage extraordinairement rouge.
2. Gentilhomme d'Anjou.
3. La femme de du Boulay le père, et la femme de Quentin étoient filles du bonhomme Poisson, apothicaire du corps du Roi.

cette dernière charge à son jeune frère, qui étoit enseigne colonel de son régiment.

On sut ce jour-là que l'édit de la taxe du dixième sur tous les biens du royaume avoit été scellé ce matin-là. Le bruit couroit aussi que le duc de Vendôme, par deux marches forcées, avoit devancé l'archiduc, lequel avoit été obligé de rebrousser vers Madrid, dont il étoit à sept lieues, et que le duc de Vendôme s'étoit posté entre lui et l'Estramadure, dont il attendoit que l'armée l'eût joint pour aller combattre les ennemis. On disoit aussi que la maréchale de Noailles étoit dans de grandes inquiétudes pour le marquis de Noailles[1], son fils, qu'on savoit avoir encore la petite vérole à Perpignan.

21 octobre. — Le 21, on apprit que le baron de Beauvais se défaisoit de sa charge de capitaine de la Varenne du Louvre, et que Bontemps, premier valet de chambre du Roi, en avoit l'agrément. On vit le même jour à la cour le marquis de Rothelin, qui assura que son frère le chevalier, qu'il avoit fait porter à Saint-Omer, ne mourroit pas de ses blessures, quoiqu'il eût une cuisse cassée à quatre doigts au-dessus du genou, et qu'il eût l'autre genou percé d'un coup de mousquet, qui avoit passé si heureusement qu'il n'avoit rien offensé. On apprit encore que la charge de secrétaire des commandements de Madame, qui vaquoit par la mort de la Garde, avoit été donnée en pur don à Baudry[2], neveu de du Chesne, premier valet de chambre du duc de Bourgogne.

Le soir, on disoit que l'archiduc étoit à Buen-Retiro[3], et qu'il demandoit à la ville de Madrid cinquante mille pistoles par mois; que ces troupes avoient brûlé un grand village où se faisoit tout le pain pour Madrid, qu'elles avoient pillé plusieurs églises et foulé aux pieds le Saint-Sacrement, et que le roi d'Espagne avoit offert au duc de Vendôme de le faire vicaire de son royaume[4], mais qu'il avoit refusé cette dignité, lui disant

1. Il étoit cadet de celui qui venoit de mourir, et revêtu d'une lieutenance générale de province.

2. Il étoit d'une famille de Tours et neveu du père de Linières, jésuite, confesseur de Madame; au reste elle ne lui avoit donné cet emploi que par commission, et non pas en titre de charge.

3. Cette maison est dans les faubourgs de Madrid, où certainement l'archiduc n'étoit pas.

4. Cette qualité l'auroit mis au-dessus de tous les grands du royaume,

qu'il n'étoit venu que pour servir Sa Majesté, sans prétendre rien de plus. On murmuroit aussi qu'il avoit dessein de resserrer si fort les ennemis, qu'il les fit périr de faim.

Il arriva ce soir-là un courrier du maréchal d'Harcourt, qui apporta des lettres du marquis de Goësbriant, par lesquelles il faisoit le détail de tout ce qui s'étoit passé depuis le 6 jusqu'au 18; il y parloit de plusieurs actions qui s'y étoient faites, et disoit entre autres choses que les ennemis, après plusieurs tentatives, avoient enfin entrepris de passer l'avant-fossé, qu'ils y avoient réussi, mais qu'ils y avoient eu quinze cents hommes tués sur la place, du nombre desquels s'étoient trouvés neuf colonels; qu'ils s'étoient seulement logés au pied du glacis, et qu'ils y conduisoient leur travail à la sape, de manière qu'on espéroit qu'ils ne pourroient pas être maîtres de la place avant le 5 de novembre, et que l'on commençoit à voir défiler leurs équipages.

On apprit aussi que milord Marlborough méditoit de se retirer bientôt en Allemagne, ne se croyant pas en sûreté en Flandres ni en Hollande, parce qu'il se tenoit perdu du côté d'Angleterre, où on lui avoit suscité diverses accusations, lui demandant compte des sommes immenses qu'on prétendoit qu'il avoit reçues, tant pour les contributions que pour les emplois qu'on lui reprochoit d'avoir vendus à des gens qui n'auroient pu autrement y prétendre, ceux qui croyoient les mieux mériter qu'eux par leur ancienneté et par leurs services se plaignant d'en avoir été frustrés par lui. On disoit d'ailleurs qu'en Angleterre on avoit ôté tous les emplois et toutes les charges aux presbytériens, pour les donner aux anglicans rigides, ce qui étoit bien capable de causer un grand mouvement dans l'État.

Le bruit couroit encore que les affaires du roi de Suède étoient fort dérangées parce que le ministère de la Porte avoit encore changé tout d'un coup, et que le Grand Vizir Coprogli [1], qui ne faisoit que d'être établi, avoit déjà été déposé.

22 octobre. — Le 22, on sut que, sans que le comte de Brionne s'en aperçût, ses amis avoient reconnu qu'il avoit la langue fort épaisse et une grande difficulté à parler, et que cela

et il fit fort bien de ne pas accepter, pour leur ôter tout sujet de jalousie.

1. Petit-fils du grand Coprogli, premier Grand Vizir de ce nom, qu'on disoit être fils d'un renégat françois.

avoit obligé à le faire saigner deux fois assez brusquement. Il y avoit déjà quelques jours qu'on savoit la mort du cardinal Grimani, un des plus furieux ennemis de la France, que l'Empereur avoit fait vice-roi de Naples, et que ce prince avoit mis en sa place le comte Carlo Barromeo, qui étoit à peu près d'un caractère pareil.

23 octobre. — Le 23, on reçut des lettres d'Espagne, par lesquelles on apprit que l'archiduc, voyant qu'on avoit intercepté les lettres de deux ordinaires différents qu'il écrivoit à l'archiduchesse, par lesquelles même il lui mandoit qu'on l'avoit trompé, lui faisant croire que toute l'Espagne prendroit hautement son parti dès qu'il avanceroit, au lieu que tous les peuples étoient pour le duc d'Anjou, il avoit pris le parti de donner une escorte de quatre cents chevaux à un troisième courrier, qu'il avoit chargé de dépêches pour l'archiduchesse et de divers présents qu'il lui envoyoit, entre autres trois mille pistoles; mais que le roi d'Espagne, en ayant eu avis, avoit détaché Vallejo, colonel espagnol, avec six cents chevaux, lequel avoit joint l'escorte du courrier, l'avoit battue, avoit pris tout ce qu'il portoit, et entre autres les trois mille pistoles, qu'il avoit distribuées aux troupes. Les mêmes lettres marquoient que le roi d'Espagne étoit toujours à Placencia, où il coupoit aux ennemis toute communication avec l'Estramadure, et qu'il avoit détaché le marquis de Bay pour aller s'emparer d'Alcantara, poste considérable par le pont qu'il avoit sur le Tage; que l'archiduc étoit toujours au Pardo, maison royale à six lieues de Madrid, et que ses troupes souffroient beaucoup par la disette de vivres.

Le même jour, on apprit que Courcelles [1], écuyer cavalcadour de la duchesse de Bourgogne, auquel on avoit ôté depuis peu la prérogative de donner la main à sa maîtresse et d'entrer dans le carrosse des écuyers, se défaisoit de sa charge, et qu'on mettoit à sa place Salvert [2], ci-devant écuyer du défunt prince de Conti. On sut encore que le marquis de la Vrillière, qui étoit revenu de sa terre de Châteauneuf avec de violentes hémorroïdes, en étoit

1. D'une médiocre famille de Paris, et qui n'avoit aucune connoissance de la cavalerie quand il avoit acheté cette charge.

2. Il étoit bien gentilhomme, étant frère de la Motte, gouverneur des pages de la grande écurie, et d'ailleurs bon homme de cheval et connoisseur en chevaux.

encore plus mal, et qu'il avoit été saigné pour la seconde fois.

Les lettres de l'armée d'Allemagne portoient aussi le même jour que les troupes des ennemis commençoient à défiler. Les lettres de l'armée de Flandres du 21, qu'on reçut ce jour-là, parloient du siège d'Aire d'une manière assez bizarre, disant que le bruit y couroit que les ennemis avoient emporté le chemin couvert dès le 17, ce qui n'avoit aucune apparence; elles ajoutoient qu'on y parloit beaucoup de la séparation de l'armée, laquelle ne pouvoit néanmoins se faire qu'après la prise d'Aire.

24 octobre. — Le 24, on ne parloit que de la désertion du secrétaire du maréchal de Montesquiou, qui étoit allé se rendre aux ennemis à Douai; mais c'étoit une vieille nouvelle, dont on parloit alors parce que le Roi en avoit parlé en allant à sa messe.

25 octobre. — Le 25 au soir, la comtesse d'Estrades, tout en pleurs, vint demander au Roi pour son fils, qui avoit aussi été blessé dans Aire, le régiment de du Fort, son frère, qui avoit été tué, et le Roi lui répondit honnêtement, mais sans accorder la chose sur-le-champ.

Le même jour, les lettres de l'armée du 22 portoient qu'on y avoit reçu une lettre du marquis de Goësbriant du 18, qui marquoit que les ennemis avoient tenté l'attaque du chemin couvert, après avoir pris les deux petits ouvrages qui défendoient l'avant-fossé, auquel on donnoit le nom de flèches, et que, comme ils avoient été repoussés à cette attaque, ils alloient par sape aux angles du chemin couvert, et qu'ils avoient aussi ouvert une nouvelle sape pour aller à l'angle rentrant vis-à-vis la demi-lune de la porte d'Arras, dont l'attaque étoit plus avancée.

26 octobre. — Le 26, on sut que le Roi avoit donné au baron de Beauvais l'agrément de la charge de capitaine de la porte du duc de Berry pour cinquante mille livres. On reçut aussi des lettres d'Espagne, qui portoient que le duc de Vendôme avoit si bien assuré tous les postes le long du Tage, que les ennemis ne pouvoient tirer aucune subsistance, ni de l'Estramadure, ni de l'Andalousie.

Ce jour-là, le Roi prit le deuil de la duchesse de Modène.

27 octobre. — Le 27, on apprit que le Roi avoit accordé à Chesnedé, premier valet de chambre du duc de Berry, les quatre charges de premier valet de chambre qui devoient servir dans les quatre quartiers, avec faculté de les séparer et de les vendre

comme il le jugeroit à propos, et qu'il avoit traité de même tous les petits officiers de la chambre de ce prince, qui ne servoient que par commission; et que Sa Majesté avoit fait la même grâce à la Corbière[1], premier valet de garde-robe, et à tous les petits officiers de la garde-robe du duc de Berry.

Ce jour-là, les lettres de l'armée du 23 et du 24 portoient que le marquis de Vieuxpont avoit mandé, du 20, au marquis d'Hautefort, qu'un déserteur anglois qui étoit arrivé le matin, et qui avoit déserté la veille en sortant de la tranchée, lui avoit dit que les ennemis avoient attaqué ce jour-là un petit ouvrage qui étoit encore entre l'avant-fossé et le chemin couvert, et que des paysans, qui étoient venus chez lui pendant qu'il étoit monté à cheval, avoient dit que le marquis de Goësbriant avoit rattaqué et repris cet ouvrage; que cependant les inspecteurs continuoient leurs revues, et que le comte de Magnac étoit allé du côté d'Ypres, apparemment pour le même sujet; qu'un trompette du prince Eugène étoit venu demander un passeport pour le pourvoyeur de son maître, et qu'ainsi on ne doutoit pas qu'il ne passât l'hiver sur la frontière, et que ce même trompette avoit dit que la droite des ennemis étoit logée sur un des angles du chemin couvert d'Aire.

Ce jour-là, le duc de Noailles prit congé du Roi pour s'en retourner en Roussillon, et l'on disoit que le détachement de l'armée de Dauphiné seroit à Perpignan le 10 de novembre. On apprit encore ce jour-là que la mère de Maupeou[2], capitaine au régiment des gardes et inspecteur, étoit morte, aussi bien que la marquise de Boisfebvrier, sœur du marquis de Puysieux, et l'abbé de Creil, excellent sujet, quoique très jeune, de la perte duquel la lieutenante civile de Paris[3] avoit été si touchée, qu'elle en avoit fait une fausse couche, dont elle étoit en danger.

28 octobre. — Le 28, on reçut des lettres du marquis de Goësbriant du 24, par lesquelles il marquoit que, le 23, les ennemis avoient attaqué par deux fois le chemin couvert, et qu'ils en avoient été repoussés. On sut aussi que le Roi avoit

1. Quatrième fils de Quentin.
2. Elle étoit sœur de Catelan, capitaine d'une partie de la Varenne du Louvre.
3. Femme de d'Argouges de Rannes, nouveau lieutenant civil; elle étoit fille de de Creil de Bournezeau, ci-devant maître des requêtes et intendant à Orléans, et par conséquent sœur de cet abbé.

donné le régiment du Boulet à d'Ebbeville [1], commandant du second bataillon du régiment de la Reine, et que Sa Majesté continuoit à donner des charges dans la maison du duc et de la duchesse de Berry, ayant donné une des deux charges de contrôleur général de la maison de ce prince à de l'Isle [2], qui étoit son porte-arquebuse, et celle de contrôleur général de la maison de la princesse à l'Évesque [3], mari de la nourrice du duc son époux.

29 octobre. — Le 29, on apprit, par les lettres de l'armée de Flandres du 26, que tous les jours on en faisoit marcher des troupes pour s'acheminer peu à peu vers leurs quartiers d'hiver; que le marquis de Vivans avoit ordre de commander le corps qui étoit destiné pour côtoyer les ennemis du côté de la Sambre, quand ils se retireroient; et les mêmes lettres marquoient une partie des officiers généraux qui devoient être employés sur la frontière pendant l'hiver. Les lieutenants généraux étoient le comte de Broglie à Arras, le marquis de Ruffey à Hesdin, le marquis de Goësbriant à Cambrai, le chevalier de Luxembourg à Valenciennes, et le marquis de Conflans sous lui, en qualité de maréchal de camp, quoiqu'il fût lieutenant général, le comte de Villars à Ypres, le marquis de Vieuxpont à Saint-Omer, le marquis de Vivans à Maubeuge, Labadie au Quesnoy, le comte de Balivière à Condé; les maréchaux de camp étoient le comte de Savines à Mézières, le comte de Nille entre Sambre et Meuse et le chevalier de Pezeux à Dourlens; les brigadiers d'infanterie étoient Ceberet, Montviel, le comte de Remiancourt, Bussy et le chevalier de Damas [4]. On sut encore par les mêmes lettres que le chevalier de Miane [5], brigadier de dragons, étoit mort de maladie à Dourlens, et d'ailleurs on apprit que le marquis de Montgon avoit aussi perdu sa mère, qui demeuroit en Auvergne.

30 octobre. — Le 30, on disoit que le prince d'Anhalt, qui commandoit une des attaques au siège d'Aire, avoit été tué à

1. Gentilhomme de Picardie.
2. Maître d'hôtel de la marquise de Maintenon.
3. C'étoit une possession, qui avoit tourné en droit, que le mari de la nourrice d'un prince étoit toujours contrôleur général de la maison de sa femme.
4. Il y en avoit encore d'autres, c'est-à-dire des maréchaux de camp et des brigadiers, mais leurs noms n'étoient pas dans ces lettres.
5. Gentilhomme de Provence.

l'attaque du chemin couvert[1]. On eut aussi le même jour des lettres d'Espagne, qui portoient que l'archiduc songeoit à se retirer, qu'il avoit détaché deux mille hommes pour s'aller saisir des passages, mais que les gens du pays avoient fait dire au roi d'Espagne qu'il ne s'en mît pas en peine, qu'ils gardoient bien les passages, et qu'ils tueroient autant des ennemis qu'ils pourroient. On ajoutoit que l'archiduc ayant fait demander de l'argent au royaume de Valence, on le lui avoit refusé, et dans le même temps les deux royaumes de Valence et de Murcie avoient envoyé des députés au roi d'Espagne pour lui porter de l'argent. On parloit aussi de l'action que le corregidor-mayor [2] de Madrid avoit faite lorsque l'archiduc étoit entré dans Madrid : le roi d'Espagne lui avoit ordonné de rester dans la ville et d'en faire les honneurs à l'archiduc; il obéit, il reçut l'archiduc à la porte de la ville, il lui fit un compliment, mais aussitôt qu'il fut passé, il alla à une autre porte, où on lui tenoit un cheval tout prêt, monta dessus, et s'en alla trouver le roi d'Espagne, qui apprit avec satisfaction le prodigieux silence que l'archiduc avoit vu dans Madrid, pendant le peu de temps qu'il y avoit resté, toutes les portes et les boutiques étant fermées, et personne ne mettant la tête à sa porte, ni à sa fenêtre.

Le soir, le bruit couroit que, le 28, les ennemis avoient attaqué le chemin couvert d'Aire et que, l'attaque ayant duré depuis dix heures du soir jusqu'à six heures du matin, ils y avoient perdu quatre mille hommes, quatre lieutenants généraux et onze colonels; mais la nouvelle étoit si grande qu'elle paroissoit un peu suspecte, d'autant plus que le secrétaire d'État Voysin n'en avoit point d'avis. Ce qu'on savoit par les lettres de l'armée du 27 étoit que tous les avis portoient que les ennemis, n'ayant pu attaquer commodément le chemin couvert le 23, devoient en avoir recommencé l'attaque le 25, et qu'il y avoit des gens qui disoient qu'ils devoient encore changer leur attaque, ce qui les auroit menés bien loin.

31 octobre. — Le 31 au matin, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, et le cardinal de Janson le communia encore[3]. Il y eut à sa messe une petite dispute entre l'évêque de Metz et l'évêque

1. On sut par la suite que c'étoit le comte de Dona.
2. C'est comme le lieutenant général de police.
3. Il étoit bien vieux, et la main lui trembloit beaucoup.

de Saint-Malo [1], à qui présenteroit au Roi le missel pour baiser l'évangile, selon la coutume; d'abord le Roi décida en faveur de l'évêque de Saint-Malo, disant que c'étoit à l'évêque et non pas au premier aumônier à le lui présenter, mais l'évêque de Metz lui répondit que c'étoit aussi en qualité d'évêque qu'il prétendoit avoir cet honneur, étant plus ancien que l'évêque de Saint-Malo, et le Roi convint qu'il avoit tort. Après avoir communié et entendu ses deux messes, le Roi alla toucher les malades des écrouelles à l'endroit accoutumé.

On apprit ce jour-là que le marquis Albergotti avoit eu une attaque d'apoplexie à Hesdin, et que la marquise de Raffetot [2] étoit morte du pourpre à Paris.

L'après-dînée, le Roi entendit dans sa chapelle les vêpres qui furent chantées par sa musique, et où l'évêque de Saint-Malo officia, mais on dit que le Roi n'avoit point distribué les bénéfices vacants, qui étoient peu considérables, à la réserve des archevêchés de Toulouse et d'Arles.

Les lettres de l'armée de Flandres du 28 marquoient ce jour-là qu'on y disoit des nouvelles bien différentes de celles du dernier ordinaire, puisqu'on y assuroit qu'on y avoit reçu une lettre du marquis de Goësbriant, qui portoit que la droite des ennemis étoit logée sur un angle du chemin couvert, et même qu'ils y avoient du canon, ce qui auroit bien changé l'espèce.

NOVEMBRE 1710

1er novembre. — Le 1er de novembre, jour de la fête de tous les Saints, le Roi entendit la grand'messe, qui fut célébré par le même évêque de Saint-Malo; l'après-dînée, il entendit le sermon d'un jeune cordelier de vingt-huit ans nommé le P. Poisson [3], et

1. Frère du ministre d'État et contrôleur général Desmaretz; il avoit été autrefois capitaine au régiment des gardes.

2. Elle étoit fille de défunt Perthuis, gouverneur de Condé; sa mère étoit fille du marquis de Raffetot et de la fille aînée du défunt maréchal de Gramont, qui étoit très belle, mais qui avoit perdu un œil d'une fluxion; dans la suite, Perthuis donna sa fille unique au jeune marquis de Raffetot, neveu de sa femme, lequel devint depuis maréchal de camp, et donna le régiment de Brie qu'il avoit à son fils, qu'il avoit eu de celle dont on parle ici.

3. C'étoit un Normand de basse naissance.

ensuite il entendit vêpres, où le même prélat officia. On sut aussi qu'il avoit donné quelques petites abbayes dont voici la liste : l'abbaye de Flaran, du diocèse de Condom, à l'abbé de Monchamp [1], qui rendoit celle du Palais; l'abbaye du Palais à l'abbé de la Devèze [2]; l'abbaye de Nizors, à l'abbé Ollé, chanoine de Comminges; l'abbaye de Landève à Reims, au P. du Vau, religieux de Sainte-Geneviève; l'abbaye d'Arouaise, près Bapaume, au P. d'Ambrine, religieux de la même abbaye; l'abbaye du Lieu-Dieu, de la ville de Beaune, à Mme de Marsilly de Damas [3]; l'abbaye du Puy d'Orbe à Mme de Bourdernault, et l'abbaye de la Joye, qui étoit à la présentation du duc d'Orléans, à Mme de Montmorin [4].

Ce jour-là, les lettres de l'armée du 29 octobre ne disoient rien de nouveau du siège d'Aire, mais elles marquoient qu'il y étoit arrivé un courrier exprès de la cour, qui avoit réparé la bévue qu'on avoit faite en employant le marquis de Conflans comme maréchal de camp, quoiqu'il fût lieutenant général, et qu'il avoit apporté des ordres pour envoyer le comte de Savines à Valenciennes sous le chevalier de Luxembourg, le comte de Balivière à Sedan et à Mézières, et le marquis de Conflans à Condé.

2 novembre. — Le 2, on sut que le maréchal d'Huxelles étoit tombé dans un chagrin, dans un dégoût et dans une maigreur qui inquiétoient ses amis.

Les lettres de l'armée de Flandres du 30 d'octobre portoient aussi qu'on y avoit appris que, le 27, les ennemis avoient voulu attaquer une demi-lune, mais qu'ils en avoient été repoussés, et que cependant le bruit couroit que la place capituloit, ce qui n'avoit point d'apparence. On savoit d'ailleurs qu'il venoit aux ennemis sur la Lys un convoi de cent vingt belandres, chargées de toutes sortes de munitions et même de fourrages et de provisions pour les vivandiers; et que, selon les apparences, ce convoi ne seroit pas enlevé, puisqu'il étoit escorté par douze mille hommes, disposés en divers endroits de manière à pouvoir

1. Frère de défunt Monchamp, brigadier d'infanterie, qui avoit été tué en Espagne.
2. C'étoit un Gascon qui avoit deux frères brigadiers d'infanterie.
3. Damoiselle de Bourgogne de bonne maison.
4. Sœur du marquis de Saint-Herem.

se donner la main les uns aux autres. On disoit aussi qu'on avoit brûlé aux ennemis à Bruges deux magasins de fourrages très considérables. D'autre côté, les lettres d'Allemagne du 24 marquoient que les ennemis faisoient tiler plusieurs troupes en Silésie et que le maréchal de Bezons étoit incommodé d'un très gros rhume qui l'empêchoit de sortir de sa maison.

On parloit aussi beaucoup des troubles qui étoient en Angleterre pour le choix des membres du nouveau parlement; on disoit que le plus grand nombre de ceux qui avoient été déjà nommés étoient du parti des anglicans rigides, mais que le maire de Londres[1] qui avoit été choisi étoit du parti des presbytériens; qu'à l'élection qui s'étoit faite à Westminster, il y avoit eu plusieurs coups donnés; que les presbytériens y avoient fait marcher mille bourgeois de leur parti, presque tous gens riches, pour appuyer l'élection de ceux qu'ils souhaitoient, mais que la canaille des anglicans rigides ayant pris les armes étoit venue fondre sur ces bourgeois, dont quatre cents des plus riches avoient lâché le pied, de sorte que les six cents autres avoient mal passé leur temps, et qu'il y en avoit eu plusieurs de tués.

3 novembre. — Le 3, on sut que, le jour précédent, il étoit arrivé un courrier du duc de Roquelaure, par lequel il mandoit qu'il avoit découvert les trois chefs de toutes les conspirations de Languedoc, qui se nommoient Abraham, Coste et Calis, qu'il y en avoit eu deux de tués et un de roué tout vif, qui étoit mort comme un véritable réprouvé, et qu'on avoit pris tous leurs papiers, par lesquels on avoit connu toutes leurs liaisons avec les révoltés de Die, et on avoit même appris qu'ils devoient faire une entreprise de conséquence au printemps prochain.

Ce jour-là, le Roi partit à midi et demi pour s'aller établir à Marly, et s'y promena dans son jardin jusqu'à la nuit, quoique, pendant plus de deux heures, il fit une très forte pluie.

4 novembre. — Le 4, on eut nouvelle que le grand prieur de France, allant de Venise à Lausanne[2], avoit été enlevé par ce même partisan ou bandit qui avoit autrefois pris le défunt marquis de Barbezières, et dont le fils, qui faisoit le même métier que son père, avoit été enlevé par ordre du Roi et enfermé à Pierre-

1. Le maire de Londres n'étoit pas membre du parlement par sa charge, mais elle lui donnoit un prodigieux crédit.
2. Ville du pays des Grisons.

Encise, que ce bandit avoit mis le grand prieur dans un château et qu'il avoit déclaré qu'il lui feroit le même traitement qu'on feroit à son fils.

Le même matin, le duc d'Orléans, courant le cerf avec le Roi dans son parc [1], fit une très grande chute de cheval et se démit l'épaule gauche, ce qui étoit d'autant plus fâcheux qu'il avoit deux coups de fusil de ce côté-là. Madame, qui couroit en calèche avec Mlle de Bourbon, la pria de monter dans la calèche des dames [2], et fit monter le prince son fils dans la sienne; il souffrit de grandes douleurs sur le pavé, par le mouvement de la calèche, et vint droit à l'appartement de Madame, où Maréchal, premier chirurgien du Roi, lui remit l'épaule gauche fort adroitement. Le duc et la duchesse de Berry quittèrent aussitôt la chasse et accoururent à l'appartement de Madame, mais ils trouvèrent qu'il avoit déjà le bras remis. Il avoit aussi une petite blessure au genou, laquelle ne l'empêcha pas de monter fort légèrement à sa chambre, où il se mit au lit. En arrivant de la chasse, dès que le Roi se fut un peu décrotté, et même avant de dîner, quoiqu'il fût près de trois heures, il monta à la chambre du duc d'Orléans, où il resta quelques moments, et la duchesse d'Orléans lui voulant faire les honneurs de la chambre quand il en sortit, il ne le voulut pas souffrir.

Le soir, voici quelle fut la séance du souper, où plusieurs dames eurent place, à cause de l'absence du duc de Bourgogne, du duc et de la duchesse de Berry, du duc et de la duchesse d'Orléans : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Bourbon, la duchesse de Lauzun, Mlle de Bouillon, la duchesse de Brancas, la marquise de la Vallière, Mlle de Lillebonne, Monseigneur, la comtesse de Mailly, Mme Voysin, la marquise de Castries, la marquise de Torcy, la marquise de la Vrillière et Madame.

5 novembre. — Le 5, on fut surpris de voir le duc d'Orléans venir au lever du Roi, ayant seulement le bras en écharpe, et même il servit Sa Majesté à son lever autant qu'il le pouvoit faire d'un bras.

On vit ce matin-là arriver le maréchal de Berwick à Marly, de

1. Il avoit la vue extrêmement courte.

2. La comtesse de Mailly, et les autres dames qui suivoient les duchesses de Bourgogne et de Berry.

Dauphiné, et l'on sut que le Roi avoit accordé au comte de Razilly, guidon de gendarmerie, l'agrément de l'enseigne qui seroit à vendre lorsqu'on vendroit la sous-lieutenance du marquis de Bauffremont.

On apprit aussi le même matin que la comtesse de Montsoreau [1] étoit accouchée d'un garçon, à Paris.

On eut aussi des lettres du marquis de Goësbriant du 1er novembre, par lesquelles il mandoit qu'à l'attaque de la droite, les ennemis étoient maîtres du chemin couvert et battoient la demi-lune en brèche, mais qu'elle étoit bien retranchée, aussi bien que l'ouvrage à cornes, qui voyoit tout le chemin couvert à revers, de sorte que l'on ne croyoit pas que les ennemis pussent beaucoup avancer par cette attaque; qu'à celle de la gauche, ils avoient attaqué le chemin couvert une première fois et en avoient été repoussés; qu'ils l'avoient attaqué une seconde fois et l'avoient emporté, mais qu'ils en avoient été rechassés; et que d'ailleurs il avoit encore vingt-quatre pièces de canon en batterie qui tiroient sur l'attaque. Il ajoutoit qu'il ne s'étoit point passé de jour qu'on n'eût fait des sorties, qui avoient presque toutes réussi, et disoit beaucoup de bien du marquis de la Mothe-Houdancourt et du chevalier de Brancas [2], colonels d'infanterie, des canonniers de la marine [3] et des officiers qui les commandoient. Mais, malgré ces pompeuses nouvelles, comme le duc de Bourgogne tira à part le secrétaire d'État Voysin pour les apprendre de lui en détail, les courtisans se doutèrent qu'il y avoit quelque chose qu'on ne vouloit pas donner au public.

6-7 novembre. — En effet, le lendemain, on disoit que la place avoit commencé le 3 à capituler; mais, comme ce n'étoit que sur des lettres de l'armée, dont les nouvelles avoient été apocryphes pendant toute la campagne, presque toute la cour doutoit de celle-là, et, le 7 au matin, le secrétaire d'État Voysin soutenoit qu'elle étoit toute fausse. On disoit même qu'en avoit

1. Belle-fille du marquis de Sourches, grand-prévôt de France; son mari étoit lieutenant général.

2. Frère du duc de Brancas, qui avoit un petit régiment. [Il n'étoit que son cousin éloigné.]

3. Comme l'on ne faisoit point alors de gros armements, on mettoit les canonniers de la marine dans les places qui étoient menacées d'être assiégées, et ils y servoient utilement, étant commandés par de bons officiers.

des lettres qui portoient que, le 3, on avoit fait une sortie qui avoit fort bien réussi, et qu'on avoit trouvé le moyen, en lâchant les eaux, de noyer les tranchées et deux batteries des ennemis.

Ce même jour, on voyoit à Paris une lettre de Bayonne du 29 d'octobre, dont les nouvelles n'étoient peut-être pas trop certaines; mais, comme il y avoit longtemps qu'on en attendoit, et qu'il n'y en avoit point d'autres alors, on en mettra ici la teneur.

A Bayonne, le 29 octobre 1710.

« Le courrier de l'armée du roi d'Espagne arriva avant-hier « à trois heures après minuit, qui nous a appris que Sa Majesté « Catholique et M. de Vendôme avoient décampé de Placencia, « et étoient arrivés après une longue marche et très difficile « à Talavera de la Reyna, où l'armée étoit actuellement campée; « que Staremberg avoit conduit l'archiduc à Tolède, où l'on « prétend qu'il a trouvé des sommes immenses qui avoient été « mises en dépôt depuis plus de deux siècles, et qu'on a in- « diquées à ce prince; que le bruit étoit que le même Staremberg « marchoit pour aller forcer le passage du pont de Mérida sur la « Guadiana, pour faire sa jonction, quoiqu'il fût gardé par quatre « cents hommes que le marquis de Caylus avoit amenés « d'Estramadure, qui sont les meilleures troupes qu'ait le roi « d'Espagne; le reste, consistant en treize ou quatorze mille « hommes, étant des troupes fuyardes, et particulièrement « celles de Murcie, sur lesquelles l'on ne pouvoit point compter.

« L'on mande de Salamanque du 19 qu'on ne doute point « que la marche de Sa Majesté Catholique ne mette à couvert « l'Estramadure et l'Andalousie, et que, comme toute la Castille « est ruinée par les marches et contre-marches de M. de « Staremberg, on ne doute pas qu'après l'expédition du pont « de Mérida, les ennemis ne quittent le cœur du royaume « pour aller prendre leurs quartiers d'hiver en Aragon. Il est « très sûr que toute l'Espagne généralement commence à se « métier des secours de France.

« On continue de nous assurer que la reine douairière, qui « est ici, a reçu des ordres de la cour, par le ministère de M. le « maréchal de Montrevel, pour qu'elle se retirât à Cadillac près

« de Bordeaux, le roi d'Espagne lui ayant mandé qu'il n'étoit « plus en état de lui faire compter sa pension, et qu'il croyoit « que le meilleur parti dans cette conjoncture étoit de se mettre « dans un couvent tel qu'il lui conviendroit et lui plairoit de « choisir; ce qui cause une tristesse incroyable dans toute sa « petite cour; cette princesse doit ici plus de cent mille écus.

« Le courrier de Vittoria arriva dimanche dernier à quatre « heures du matin; il a apporté des lettres de Salamanque du « 20, qui marquent que l'armée du roi d'Espagne étoit toujours « à Placencia, qu'elle devoit néanmoins faire un mouvement « et s'approcher de Talavera de la Reyna, d'où Sa Majesté « Catholique observeroit les ennemis de plus près, lesquels « campoient aux environs de Madrid dans les mêmes postes. On « ne doutoit point que la marche que le roi d'Espagne devoit « faire, jointe au mauvais temps qui régnoit, ne les obligeât à « quitter le cœur du royaume, où il n'y avoit aucune apparence « qu'ils voulussent se maintenir, attendu qu'ils avoient pillé et « saccagé tous les villages aux environs de cette capitale; que, « quoi qu'il arrivât à cet égard, Sa Majesté Catholique couvroit « avec son armée l'Estramadure et l'Andalousie. »

Les lettres de l'armée de Flandres du 5 marquoient que tous les officiers généraux de celle des ennemis pestoient fortement contre le prince Eugène, qui avoit absolument voulu qu'on fît le siège d'Aire, et même que la plupart des Anglois s'en étoient allés; elles portoient aussi que le marquis de Ruffey étoit allé commander à Dourlens à la place du chevalier de Pezeux, qui étoit malade, et que néanmoins le premier devoit rester pendant l'hiver à Montreuil et à Hesdin, et que le second devoit aller à Ypres.

9 novembre. — Le 9, on apprit, par une lettre de l'aide-major d'Aire, que le marquis d'Houdancourt avoit été tué à l'attaque que les ennemis avoient faite d'une lunette, après y avoir fait des merveilles, et le bruit couroit en même temps que les ennemis avoient abandonné l'attaque de la droite. On eut ce jour-là des lettres d'Espagne, qui portoient que l'archiduc s'étoit emparé de Tolède, où il faisoit fortifier un poste, et qu'il avoit fait ordonner aux dames de Madrid, dont les maris étoient avec le roi d'Espagne, de se rendre à Tolède, à peine de

confiscation de tous leurs biens. Les mêmes lettres marquoient qu'un certain village avoit mieux aimé se laisser brûler tout entier que de reconnoître l'archiduc, et elles parloient de l'action du marquis de Mansera. C'étoit un ancien conseiller d'État, qui, ayant cent et quatre ans, n'avoit pas pu suivre le roi d'Espagne; Stanhope lui vint rendre visite pour l'engager à reconnoître l'archiduc, mais il lui répondit : « *Monsieur, j'honore* « *l'archiduc d'Autriche comme je le dois, et il n'en peut pas* « *douter portant le nom qu'il porte, mais j'ai vécu plus d'un siècle* « *avec honneur et je ne m'aviseroi pas de me déshonorer présen-* « *tement. Je ne connois qu'un Dieu, une foi et un Roi, qui est* « *don Philippe V; mais je me trouve fort fatigué, et je vous prie* « *de me permettre de m'aller reposer dans mon lit* »; et en disant cela, il se sépara de lui [1].

Ce jour-là, les lettres de l'armée du 9 portoient que le bruit couroit que les ennemis vouloient changer leurs attaques, ou du moins les faire communiquer, ce qui auroit bien allongé le siège. Elles ajoutoient qu'on parloit sourdement qu'on avoit dessein de marcher de ce côté-là pour essayer de secourir la place, ce qui étoit bien difficile, les pluies des derniers jours ayant gâté les chemins par lesquels il faudroit mener des vivres et de l'artillerie; mais que, comme il arrivoit à l'armée deux mille sacs d'avoine, et qu'on avoit demandé à l'ordre combien il y avoit au juste d'officiers et de soldats par bataillon, cela avoit fait présumer quelque chose.

10 novembre. — Le 10, le Roi prit médecine à son ordinaire, et le bruit couroit hautement que les ennemis, ayant voulu, à leur attaque droite, attaquer la demi-lune, en avoient été repoussés, et même chassés du chemin couvert et reconduits jusqu'au pied du glacis, et que c'étoit depuis cette action qu'ils avoient abandonné cette attaque.

11 novembre. — Le 11, on vit à la cour des gens en deuil pour la mort de l'abbé de Pompadour [2], qu'on ne savoit pas

1. Il n'avoit pas parlé moins vertueusement au roi son maître, pour l'empêcher de faire quelque chose qui auroit certainement déplu à la nation espagnole.

2. Gentilhomme de Limousin, frère du défunt marquis de Pompadour, chevalier de l'Ordre et père de la marquise de Saint-Luc et de la comtesse d'Hautefort. Il étoit aussi oncle du marquis de Pompadour, père de la marquise de Courcillon.

encore, mais qui n'étoit pas surprenante, puisqu'il avoit quatre-vingt-dix ans.

Le soir, on se disoit sourdement qu'on avoit fait marcher quinze mille hommes du côté d'Ypres, mais il étoit trop tard si l'on vouloit enlever le convoi des ennemis, qu'on disoit être arrivé à leur armée.

L'après-dînée, comme le Roi faisoit planter dans ses jardins, le secrétaire d'État Voysin arriva, et le Roi lui ayant demandé de loin ce qu'il y avoit de nouveau sans qu'il lui répondît, le Roi continua en disant : « *Qu'est-ce, monsieur Voysin, vous êtes bien sérieux?* » En même temps il s'approcha de Sa Majesté, et lui apprit que, le 7, les ennemis avoient attaqué à Aire tout à la fois la demi-lune de l'attaque de la droite et le chemin couvert de l'attaque de la gauche, et qu'ils les avoient emportés, sans qu'on eût pu les en chasser; que, le 8, la place avoit battu la chamade, et que la capitulation avoit été signée le 10, et que la garnison en devoit être sortie le 12 avec capitulation honorable pour aller à Saint-Omer.

On apprit ce jour-là que le Roi avoit donné à l'abbé de Brancas[1] la charge d'aumônier de Sa Majesté qui étoit vacante par la promotion de l'abbé de Dromesnil à l'évêché d'Autun.

12 novembre. — Le 12, on eut nouvelle que la Loire s'étoit débordée de nouveau, avoit emporté le pont de Moulins[2], qui avoit coûté huit cent mille livres à faire, et qu'elle avoit rompu toutes les levées dans les mêmes endroits où elles avoient été raccommodées. Le bruit couroit aussi que les armées de Flandres se sépareroient le 15 du mois; ce qui étoit certain étoit que le maréchal d'Harcourt faisoit toutes les dispositions pour que la sienne pût se séparer en un coup de sifflet, ayant fait avancer chaque troupe sur le chemin qui la menoit à son quartier d'hiver.

13 novembre. — Le 13, on apprit que l'abbé de Langeron[3] étoit mort, et que son ami l'archevêque de Cambrai ne l'avoit point quitté qu'il ne lui eût fermé les yeux.

1. Frère du marquis de Brancas, lieutenant général.

2. [Évidemment l'auteur veut parler d'une crue de l'Allier. — *Comte de Cosnac.*]

3. Frère du marquis de Langeron, lieutenant général de marine. Il avoit été sous-précepteur du duc de Bourgogne, et chassé avec l'archevêque de Cambrai, son intime ami, aussi bien que du Puy, gentilhomme de la manche de ce prince. Aussi l'abbé de Langeron mourut-il à Cambrai.

14 novembre. — Le 14, on sut que la marquise de Gondrin étoit accouchée d'un troisième garçon, et que le prince de Vaudémont étoit arrivé à Paris en assez mauvais état, ayant voulu à toute force quitter Commercy, où il avoit pensé mourir.

On apprit encore que la duchesse de Mantoue étoit à la dernière extrémité, et qu'elle avoit fait prier le marquis de Torcy qu'elle pût l'entretenir un moment avant de mourir, ayant quelque chose à lui dire qui regardoit le Roi, lequel avoit ordonné au marquis de l'aller trouver. Le bruit couroit aussi que les ennemis, avant que de se séparer, vouloient encore faire le siège de la Knocque [1].

15 novembre. — Le 15 au soir, le comte de Bueil arriva à Versailles, apportant la capitulation d'Aire, après avoir été quatre jours en otage dans l'armée des ennemis, et eut une audience du Roi assez longue.

16 novembre. — Le 16, on reçut des lettres de l'armée du roi d'Espagne du 2, qui portoient que l'archiduc avoit rappelé le peu de troupes qu'il avoit à Tolède; qu'il avoit passé le Tage à Aranjuez [2]; qu'on croyoit qu'il prenoit par le royaume de Valence pour regagner Barcelone [3], et que l'armée de Portugal s'étoit avancée pour favoriser sa retraite [4]; que d'ailleurs on croyoit que le marquis de Parèdes et le comte de Palme, grands d'Espagne, avoient suivi l'archiduc.

17-18 novembre. — Le 17, on voyoit des lettres de l'armée de Flandres, qui marquoient que l'armée des ennemis sembloit s'étendre vers Arras; mais, le lendemain, le bruit couroit que les armées y étoient séparées.

19 novembre. — Le 19, on en vit une preuve certaine, le prince de Rohan ayant fait la révérence au Roi à son dîner, et lui ayant dit que sa maison étoit en très bon état, par le grand soin des officiers; que le maréchal d'Harcourt avoit envoyé des congés à tout le monde, et séparé l'armée le 15; que pour lui il en étoit parti le 16, et qu'il arriveroit bientôt. On assuroit ce jour-là que les Hollandois n'avoient pas pu trouver quatre mil-

1. C'est un fort qui assure la communication de tous les canaux avec Ypres.

2. Maison de campagne du roi d'Espagne.

3. La question étoit de savoir si le duc de Noailles arriveroit assez tôt pour l'en empêcher.

4. Cela empêchoit le duc de Vendôme de pouvoir le poursuivre.

lions de florins pour l'armement d'une flotte qu'ils destinoient pour la Méditerranée, les dettes qu'ils avoient contractées la dernière année, et qu'ils n'avoient pas payées, leur ayant fait perdre leur crédit.

Les lettres d'Angleterre marquoient aussi que les anglicans rigides l'avoient emporté sur les presbytériens dans toutes les élections des députés du parlement, et qu'on disoit hautement que, dès qu'il seroit assemblé, il demanderoit qu'on lui fît voir les preuves qu'on avoit que le prince de Galles fût un enfant supposé; que, dans tous les cabarets et les cafés de Londres, on ne voyoit que des billets écrits, où il y avoit : « *Vive notre roi Charles III!*[1] » qu'il y avoit d'autres billets qu'on portoit dans les chapeaux, et qu'on semoit partout, lesquels portoient: « *Vive la reine Anne!* » etc.

Le bruit couroit encore que le prince Eugène devoit se rendre à Vienne le 25 ou le 26 du mois, et que le duc de Marlborough ne hasarderoit pas de passer en Angleterre, quoique les yachts qui devoient l'y transporter fussent déjà arrivés en Hollande.

Le même jour encore, le duc d'Albe envoya un grand nombre de lettres du roi et de la reine d'Espagne, du duc de Vendôme et de bien d'autres personnes, pour le Roi, pour Monseigneur, pour le duc et la duchesse de Berry, pour le duc et la duchesse de Bourgogne, pour Madame et pour divers particuliers, lesquelles avoient été apportées par un courrier de retour que cet ambassadeur avoit dépêché au roi son maître, pour lui donner avis du secours que le Roi envoyoit en Espagne et du départ du duc de Noailles qui alloit le commander. Ces lettres étoient du 2; mais, comme le courrier avoit passé par Vittoria, la reine d'Espagne l'avoit retenu quatre jours pour écrire. Elles portoient que l'armée de Sa Majesté Catholique étoit composée de neuf mille chevaux et de quatorze mille hommes de pied, tous complets, sans qu'il y manquât un homme ni un cheval de ce nombre; qu'ils étoient tous bien vêtus, bien armés et bien payés; qu'ils avoient des vivres et des fourrages en abondance, par le soin qu'on avoit eu d'établir des magasins; que le duc de

1. [Charles-Édouard, dit *le Prétendant*, petit-fils de Jacques II. — *Comte de Cosnac.*]

Vendôme avoit marché avec un détachement, et que le roi le suivoit avec le reste de l'armée, bien résolu d'attaquer l'archiduc, s'il n'abandonnoit Aranjuez, où il étoit encore, tout prêt à se retirer en Catalogne, parce que l'archiduchesse le pressoit de s'y rendre en diligence, à cause que les Catalans commençoient à murmurer, et qu'il y avoit à craindre qu'ils ne se révoltassent en faveur de Philippe V. Voilà ce qu'on débitoit dans le monde, mais il falloit s'en tenir à ce que le duc de Vendôme mandoit lui-même à ses amis. Voici mot à mot la copie d'une de ses lettres à l'auteur de ces *Mémoires* :

A Casa Tecada, le 6 novembre 1710.

« J'ai été si accablé d'affaires jusqu'aujourd'hui, que je n'ai « pas eu le temps de vous mander les nouvelles de ce pays-ci; « je le feroi présentement, et je vous feroi informer régulière- « ment de tout ce qui se passera. Je ne vous répéterai tous les « mouvements que nous avons faits pour arriver jusqu'ici; ce « seroit un trop long détail, dont vous avez eu sans doute « connoissance. Je vous diroi seulement que nous sommes ici à « portée de nous joindre à l'armée d'Estremadure, lorsque le « roi d'Espagne le jugera à propos, et que nous sommes en état « de marcher à l'archiduc avec supériorité. Toutes les nouvelles « que nous recevons veulent qu'il demeure à Tolède, où il fait « amasser des grains, et où il a envoyé un gros corps de troupes, « et qu'il prendra son quartier depuis cette ville jusqu'au pont « d'Aranjuez; pour moi, je ne doute pas qu'il n'aille s'opposer à « M. le duc de Noailles lorsqu'il le saura en mouvement : « peu de jours nous éclairciront sur cette affaire. »

« Louis de Vendôme. »

20 novembre. — Le 20, le duc de Bourbon arriva de l'armée, fit la révérence au Roi et le servit à son souper, et on le trouva extrêmement cru.

21 novembre. — Le 21, on disoit que Vallejo avoit manqué d'un moment d'enlever l'archiduc à Aranjuez, par la trahison d'un dragon catalan, qui lui avoit toujours paru fidèle et hardi, mais qui étoit l'espion du comte de Staremberg, et qui l'avertissoit de tout, lequel s'étoit détaché du parti et étoit allé

avertir l'archiduc qu'on l'alloit enlever; mais qu'en revenant de là, Vallejo l'avoit soupçonné de quelque chose, et lui ayant fait avouer sa trahison, l'avoit fait punir sur-le-champ. On ajoutoit que le comte de Staremberg faisoit travailler à force à fortifier Tolède; qu'un corps de huit mille Portugais avoit tenté de passer le Tage pour se joindre à lui, mais que le chevalier de Caylus, qui avoit envoyé un détachement de ses troupes au roi d'Espagne, l'avoit rappelé pour s'opposer au dessein des Portugais, et y avoit réussi, de sorte que le roi d'Espagne étoit à portée de se joindre à l'armée d'Estremadure, et de marcher quand il voudroit aux ennemis avec une armée supérieure à la leur, et qu'on avoit à cet effet préparé du biscuit pour quinze jours et de l'orge pour la cavalerie.

22 novembre. — Le 22, on disoit que les ennemis faisoient hiverner toutes leurs troupes en Flandres, et qu'ils se vantoient hautement de faire le siège d'Arras au mois d'avril, ayant à cet effet mis quinze mille hommes dans Douai.

On apprit aussi que Madame étant dans sa chambre au Palais Royal, une feuille du parquet s'étoit enfoncée sous elle, et qu'elle s'étoit donné une violente entorse au pied, qui devoit la retenir dans sa chambre pendant une quinzaine de jours.

23 novembre. — Mais, le lendemain, elle ne laissa pas de revenir à Versailles, et le soir, le Roi, qui revenoit de la chasse, auparavant que d'entrer chez la marquise de Maintenon, alla lui rendre visite. Le duc d'Orléans vint au-devant de lui jusque dans la galerie, et la duchesse d'Orléans le reçut à la porte du cabinet où Madame étoit assise. Le Roi y resta debout près d'une demi-heure, et ensuite il descendit par le grand escalier pour aller rendre visite à la princesse de Condé, au sujet de la mort du prince de Salm[1], son beau-frère : le duc de Bourbon, le prince de Conti et le comte de Charolois vinrent au-devant de lui dans la galerie; la princesse de Conti, femme du dernier mort, avec les deux princesses ses filles et Mlles de Bourbon et de Charolois, le reçurent en dedans de la première porte de l'antichambre; il trouva la princesse de Condé dans son lit, au

1. C'étoit un prince allemand qui avoit épousé la cadette des trois filles de la princesse palatine, qui étoit de la maison de Mantoue, dont l'aînée étoit la princesse de Condé, la seconde étoit la duchesse d'Hanovre, mère de l'Impératrice.

chevet duquel il s'assit, et après lui avoir parlé quelque temps tout bas, il prit congé d'elle, et monta chez la marquise de Maintenon, où le secrétaire d'État Voysin l'attendoit pour travailler avec lui.

24 novembre. — Le 24, on voyoit arriver en foule les officiers de l'armée de Flandres, et le marquis de Goësbriant fit enfin la révérence au Roi lorsqu'il entra à la messe, et le Roi le reçut très agréablement. On disoit ce jour-là que le maréchal de Villars étoit à sa maison de Vaux [1], où il marchoit sans béquilles, et qu'il se rendroit à la cour dans peu de jours.

On parloit beaucoup en ce temps-là de la taxe qu'on avoit mise sur les gens d'affaires, et particulièrement sur les agioteurs [2], dans le nombre desquels se trouvoient plusieurs personnes, et même des caissiers et des commis.

On sut encore qu'un Provençal nommé Sénac avoit tué dans un bal à Paris un capitaine de cavalerie, parent du marquis d'Urfé, qu'on disoit n'avoir point alors d'épée, et qu'il avoit été arrêté sur-le-champ.

Le bruit couroit encore que le duc de Noailles ne feroit pas le siège de Girone; ainsi il falloit qu'il passât à Lérida ou en Aragon; mais que le séjour que le comte de Staremberg faisoit faire à l'archiduc à Tolède faisoit croire que, comme il étoit un très bon général, très habile et fort expérimenté, il y avoit apparence qu'il croyoit pouvoir s'y maintenir, et qu'il avoit de fortes raisons pour prendre ce parti, et bien opposées à ce qu'on débitoit à la cour, qui étoit que, n'ayant ni de vivres ni l'affection des peuples, il falloit absolument qu'il se retirât au plus tard dès qu'il apprendroit que le duc de Noailles approcheroit de la Catalogne.

On sut ce jour-là que le Roi avoit fait le marquis de Goësbriant chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, et qu'il lui avoit donné une pension de douze mille livres jusqu'à ce qu'il vînt à vaquer quelque gouvernement.

25 novembre. — Le 25, on apprit que le Roi avoit envoyé

1. Cette maison, qui s'appeloit Vaux-le-Vicomte, proche de Melun, avoit été embellie par Fouquet, surintendant des finances, célèbre par sa disgrâce; et le maréchal de Villars l'avoit achetée pour en faire le titre de sa duché, et lui faire porter son nom.

2. C'étoit un nom nouveau qu'on avoit donné aux usuriers qui escomptoient les billets de monnoie et de l'extraordinaire des guerres à vil prix.

le marquis du Rozel commander à Bayonne, ce qui pouvoit ne pas être trop agréable pour le duc de Gramont, ayant demandé avec instance d'y aller; mais un petit démêlé qu'il avoit eu avec la reine d'Espagne douairière au sujet de sa femme fut cause de ce désagrément. On disoit ce jour-là que les ennemis avoient pris un château en deçà de Jaca, qui lui ôtoit la communication avec la France, et qu'on y vouloit faire marcher des troupes pour le reprendre. On ajoutoit que les détachements que les ennemis avoient fait marcher de Savoie pour l'Espagne, avoient marché huit jours avant ceux que le maréchal de Berwick avoit faits de la sienne, et que, comme ils devoient s'embarquer, et que les vaisseaux de transport les attendoient, il y avoit apparence que, le trajet n'étant pas grand, ils pourroient arriver bien plus tôt que ceux des troupes de France, à moins que les vents ne les eussent retenus à la côte. On sut aussi qu'à la prière du cardinal de Janson, le Roi avoit accordé la grâce de Senac [1], quoiqu'on dît qu'il eût déjà tué un autre homme, et qu'il avoit donné ordre qu'on l'enfermât dans le château d'Angers pour quelque temps.

Le soir, Madame se fit porter en chaise jusqu'à la table du Roi, avec lequel elle soupa, et puis elle se fit reporter de même à son appartement.

26 novembre. — Le 26, on vit Mme Desmaretz et sa fille, la marquise de Goësbriant, remercier le Roi de l'honneur qu'il avoit fait au marquis de Goësbriant, lorsqu'il vint de l'appartement de la marquise de Maintenon pour souper. On vit aussi ce jour-là que Madame avoit pris le deuil pour la mort du prince de Salm, et l'on sut qu'elle le porteroit six semaines; le duc et la duchesse d'Orléans, trois semaines; le duc et la duchesse de Berry, huit ou dix jours; le duc de Bourbon et le prince de Conti, à proportion. On disoit ce jour-là que le Roi pourroit bien n'aller pas sitôt à Marly, quoiqu'on eût débité qu'il devoit y aller le 6 décembre pour dix jours, et que certainement les tables n'étoient point rétablies [2], comme on l'avoit cru.

27 novembre. — Le 27, on nommoit les personnes consi-

1. Gentilhomme du côté d'Aix en Provence, parent du cardinal.

2. C'est-à-dire les deux tables que le Roi tenoit pour les dames le matin, et celle qu'il tenoit encore pour elles le soir, car alors il dînoit à Marly à son petit couvert comme à Versailles, et à souper, il n'avoit qu'une table à seize couverts.

dérables qui étoient sorties de Madrid pour suivre l'archiduc; c'étoient l'archevêque de Valence, le comte de Palma, Pignatelli, le marquis de Valparaje, le frère du marquis de Priego, don Louis de Cordova, Cirnela, le marquis de Parèdes, Conquista, et quelques autres, parmi tous lesquels il se trouvoit trois ou quatre grands. On ajoutoit que le corregidor que l'archiduc avoit fait à Madrid l'avoit aussi suivi, et qu'il avoit obligé, sous des peines très sévères, tous les ministres des tribunaux qu'il avoit nommés, à le suivre, dont la plupart, à faute des voitures, avoient été contraints de le suivre à pied.

29 novembre. — Le 29, on apprit que le Roi avoit fait le comte d'Estrades lieutenant général, Grimaldi [1] et le comte de Bueil maréchaux de camp, le marquis de Belabre et le comte de Lyonne, brigadiers; qu'il avoit donné le régiment de du Fort au comte de Lyonne [2], celui de d'Aunis au chevalier de Brancas et celui de Brancas à Lostanges [3], qui en étoit lieutenant-colonel, et qu'il avoit donné le régiment de Lorraine au comte de la Mothe pour le vendre. Le bruit couroit ce jour-là que le comte d'Autrey [4], colonel du régiment de la Sarre, avoit été tué en combat singulier par le marquis de la Baulme, fils du comte de Saint-Amour [5]. On sut encore ce jour-là que le comte de Médavy avoit son congé pour venir à la cour, et que, le premier jour de l'an, il seroit reçu chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit avec le prince de Conti, le comte du Bourg, et les marquis Albergotti et de Goësbriant.

30 novembre. — Le 30, il arriva d'Espagne un courrier de retour, qui apporta diverses lettres du duc de Vendôme à divers particuliers; voici celle que reçut l'auteur de ces *Mémoires* :

1. Gentilhomme génois, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Nice; il étoit très ancien brigadier, et on lui avoit fait tort aux dernières promotions. Il avoit eu ordre de se jeter dans Béthune, mais trop tard pour le pouvoir exécuter, et depuis on l'avoit envoyé à Aire, où il avoit bien fait son devoir.

2. Petit-fils du comte de Lyonne, ministre et secrétaire d'État; il avoit le régiment d'Aunis.

3. Gentilhomme de Quercy. — [Du Limousin et du Périgord. — *Comte de Cosnac.*]

4. Dernier fils de Moncault, lieutenant général, qui avoit eu le régiment de son frère, tué à la bataille de Malplaquet.

5. Grand seigneur de Franche-Comté, qui n'avoit jamais voulu s'attacher à la France, quoiqu'il demeurât dans ses biens.

A Casa Tecada, le 15 de novembre 1710.

« Les ennemis ont abandonné Madrid, après avoir emmené « tout ce qu'ils ont trouvé de voitures; ils ont marché du côté « d'Aranjuez, où l'archiduc est actuellement; ils ont retiré une « partie de leurs troupes de Tolède, et ils manquent de subsis- « tance. Je crois qu'on peut juger par toutes ces nouvelles qu'ils « se disposent à se retirer; nous ferons de notre côté tout ce « que nous pourrons pour les y déterminer. »

« Louis de Vendôme. »

On ajoutoit à cela qu'ils avoient pillé toutes les églises de Tolède, les maisons des François dans Madrid, et celles de quelques grands affectionnés au roi d'Espagne, et tous les vivres qui s'étoient trouvés dans les couvents, et que trois femmes de grands avoient suivi l'archiduc. On sut aussi ce jour-là que le comte de Matignon avoit acheté du comte de Saint-Chamans[1], pour son fils le comte de Thorigny, le régiment Royal étranger de cavalerie cent sept mille livres, dont il ne lui payoit que sept mille livres en argent comptant et le reste en quatre paiements de vingt-cinq mille livres chacun, qu'il devoit faire en argent comptant, à condition que le vendeur l'avertiroit six mois auparavant.

DÉCEMBRE 1710

1er décembre. — Le 1er de décembre, on apprit que le duc de Berry s'étoit fait saigner pour une fluxion qu'il avoit sur la joue droite, mais cette incommodité n'étoit pas dangereuse. Ce jour-là, le comte d'Autrey, que tout le monde disoit être mort, fit la révérence au Roi pour désabuser pleinement le public. Le Roi tint le même jour chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit pour déclarer que, le premier jour de l'année prochaine, il recevroit le prince de Conti, et pour nommer des commissaires pour examiner les preuves du marquis Albergotti et de Goësbriant, car celles des deux autres étoient admises depuis longtemps.

2 décembre. — Le 2, le Roi donna une audience secrète à l'envoyé du grand-duc de Toscane, dans son cabinet.

1. Qui avoit été fait enseigne des gardes du corps.

3 décembre. — Le 3, on reçut des nouvelles d'Espagne, qui furent que l'archiduc, avec un détachement de mille chevaux, avoit pris la route de Catalogne; que le comte de Staremberg étoit resté à Tolède, continuant de le fortifier, et qu'on ne savoit pas encore s'il y resteroit ou non; qu'il y avoit eu une conspiration en Galice, dont les auteurs avoient été pris et envoyés à Ceuta, et que le roi d'Espagne avoit envoyé des cordons de divers ordres à ceux qui s'étoient distingués par leur fidélité, et une déclaration par laquelle il promettoit de donner des récompenses à tous ceux qui demeureroient attachés à ses intérêts.

Le soir, le maréchal de Villars salua le Roi à son débotter, comme il revenoit de tirer, et il parut marchant avec une potence et une béquille.

4 décembre. — Le 4, on entendit publier dans Paris une déclaration du Roi, par laquelle il défendoit à tous ses sujets le commerce avec les Hollandois, révoquant à cet effet tous les passeports qu'il avait donnés, et permettoit le commerce avec les Anglois. On disoit en même temps que le maréchal de Tallard avoit eu la permission de revenir en France, et il couroit un bruit sourd d'un traité avec l'Angleterre, que l'on croyoit devoir consentir à la paix, pourvu qu'on lui accordât une place de sûreté dans les Indes, et la liberté du commerce à l'exclusion des Hollandois.

6 décembre. — Le 6, on apprit que milord Griffing [1] étoit mort dans la Tour de Londres, et il fut fort regretté à la cour.

7 décembre. — Le 7, on sut certainement que le bruit du retour du maréchal de Tallard étoit faux, et que la reine d'Espagne venoit pour une incommodité qu'elle avoit aux eaux de Bagnères, où elle amenoit le prince des Asturies avec elle. On murmuroit ce jour-là qu'on entendroit bientôt dire quelque chose du duc de Savoie qui surprendroit beaucoup tout le monde, mais ce n'étoit pas la première fois qu'il avoit couru de semblables bruits, qui n'avoient été suivis d'aucun effet.

8 décembre. — Le 8, on apprit que le Roi avoit accordé

1. Malheureuse victime de sa fidélité pour ses maîtres, ayant suivi le roi Jacques II en France, quoiqu'il fût huguenot, et ayant été pris en suivant le roi Jacques III dans son entreprise d'Ecosse.

au chevalier de Roye [1] la charge de capitaine des gardes du duc de Berry pour soixante-quinze mille livres, c'est-à-dire pour la moitié de sa fixation; il donna aussi ce jour-là une enseigne dans son régiment des gardes, qui vaquoit depuis longtemps par la mort de Liembrune [2], à Fierville [3], mousquetaire dans sa première compagnie.

9 décembre. — Le 9, on disoit que le roi d'Espagne avoit donné au duc de Noailles une patente très ample, par laquelle il lui donnoit pouvoir d'accorder l'amnistie à qui il voudroit, et de donner toutes sortes de charges et d'emplois, à la réserve de faire des grands.

On disoit aussi que le marquis du Rozel avoit repris le château qui ôtoit la communication avec Jaca. On sut encore que le Czar avoit envoyé à Croc, son sujet naturel, qui étoit depuis longtemps dans le service de France [4], et actuellement mestre de camp réformé dans le régiment Royal-Allemand, des patentes de maréchal de camp de ses armées, avec quarante mille livres d'appointements, et qu'il l'avoit nommé pour son envoyé auprès du Roi.

Le soir, le Roi ayant travaillé avec le secrétaire d'État Voysin et le major de la gendarmerie, on apprit que le marquis de Flamarens, enseigne dans ce corps [5], avoit eu l'agrément de la compagnie des chevau-légers de Bourgogne, dont il avoit traité avec le marquis de Beauvau [6]; que le chevalier d'Argouges [7], aussi enseigne, avoit eu l'agrément de la sous-lieutenance des gendarmes bourguignons, dont le marquis de Beauffremont avoit donné sa démission au profit de sa nièce Mlle de Listenois, dont la comtesse de Mailly devoit toucher le prix entier pour sa petite-fille; que le comte de Razilly, qui étoit guidon, avoit eu l'agrément de l'enseigne des chevau-légers de Berry, que quittoit le chevalier d'Argouges; que le comte de

1. Frère du comte de Roucy, du marquis de Blanzac et du marquis de Roye.
2. Gentilhomme de Picardie.
3. Gentilhomme de Normandie.
4. Il avoit été d'abord mousquetaire dans la première compagnie, et ensuite lieutenant-colonel du régiment de houssards de Mortanis.
5. Il étoit encore prisonnier de la bataille de Malplaquet.
6. Devenu maréchal de camp.
7. Fils de d'Argouges de Rannes, conseiller d'État ordinaire, et frère du nouveau lieutenant civil de Paris; c'étoient des gens de condition.

Saint-Jal [1], major du régiment de cavalerie de la Mothe, avoit eu celui du guidon des gendarmes de Monseigneur que quittoit le comte de Razilly; et que du Lau [2], maréchal des logis des gendarmes bourguignons, avoit été nommé sous-aide-major à la place de de Lux [3], qui se retiroit avec une pension. On sut aussi que le Roi avoit donné à Maréchal, son premier chirurgien, la charge de premier chirurgien du duc de Berry.

10 décembre. — Le 10, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Poyanne [4], colonel d'un nouveau régiment d'infanterie, avec Mlle Martin [5], fille d'un homme qui étoit mort fermier général et qui lui apportoit deux cent mille livres de bien.

Sur les onze heures, il arriva à Versailles un valet de chambre du duc de Vendôme apportant de bonnes nouvelles, et l'on disoit que le comte de Staremberg avoit abandonné Tolède, dont il avoit en partant brûlé le palais, que son armée étoit en pitoyable état, qu'il avoit tiré de Madrid une contribution de cinquante mille pistoles, que le roi d'Espagne y étoit rentré avec une joie sans pareille et des acclamations prodigieuses de tout le peuple, qui s'étoit sur-le-champ cotisé pour lui faire une somme d'argent. Mais voici comme en parloit le duc de Vendôme par sa lettre à l'auteur de ces *Mémoires* :

A Talavera de la Reina, le 30 novembre 1710.

« Les ennemis prennent enfin le chemin de la route d'Ara-« gon; ils ont abandonné Tolède avant-hier au soir avec « beaucoup de précipitation. Ils sont actuellement en pleine « marche pour s'en retourner; nous allons les reconduire avec « toute l'armée. M. de Vallejo, qui est détaché dans la marche « avec huit à neuf cents chevaux, a surpris, par une marche « forcée de douze à treize lieues, un régiment de cavalerie por-

1. Gentilhomme de Languedoc.

2. Gentilhomme originaire de Béarn, mais dont la branche étoit depuis longtemps établie en Angoumois et en Périgord.

3. Gentilhomme d'Auvergne.

4. Gentilhomme de Guyenne, dont le grand-père étoit chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.

5. Elle avoit trois sœurs, l'une mariée à Saint-Martin de Bouville, maître des requêtes et intendant à Alençon, l'autre au comte de Béthune-Chabry, et l'autre à Chauvelin, maître des requêtes et intendant de Touraine.

« tugais qui étoit en quartier dans Acuña, et l'a enlevé tout « entier, depuis le colonel jusqu'au trompette. J'espère que vous « recevrez dorénavant de bonnes nouvelles d'Espagne, et j'aurai « attention à vous en faire donner le plus souvent que je « pourrai. »

11 décembre. — Le 11, on apprit que le Roi avoit donné l'agrément de la deuxième charge de capitaine des gardes du duc de Berry au marquis de Clermont [1] pour soixante-quinze mille livres, et au chevalier d'Hautefort, maréchal de camp, celui de la charge de premier écuyer de la duchesse de Berry pour soixante-quinze mille livres; comme aussi qu'il avoit donné la charge de premier chirurgien de cette princesse à Lardy, premier chirurgien du duc d'Orléans.

Ce jour-là, le marquis de Berwick fut reçu duc et pair au parlement avec un grand concours de courtisans et d'officiers de guerre.

On sut aussi qu'il étoit mort un lieutenant du régiment des gardes françoises nommé Courmont [2], et que le Roi avoit donné sa lieutenance à Marsé [3], sous-lieutenant, et la sous-lieutenance à Linières [4], et que l'enseigne n'étoit pas donnée, mais destinée à quelqu'un qu'on ne nommoit pas. Le soir, le maréchal de Bezons, qui étoit resté pendant quelques jours à Paris fort incommodé des hémorrhoïdes, fit la révérence au Roi quand il sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon.

12 décembre. — Le 12, on sut que le Roi avoit remis à la duchesse de Bourgogne tout le soin et l'administration de sa maison, et même la disposition de toutes les charges.

13 décembre. — Le 13, Ducasse revenant d'Espagne, où il avoit été très malade, fit la révérence au Roi quand il entra à son dîner, pendant lequel il l'entretint beaucoup des affaires de ce pays-là.

14 décembre. — Le 14, on parloit dans le monde de la

1. Gentilhomme du Maine, de grande maison, gendre du marquis d'O, et qui étoit colonel réformé de dragons.
2. D'une famille de Paris.
3. Gentilhomme de Poitou.
4. Neveu de du Chesne, premier valet de chambre du duc de Bourgogne, et du P. de Linières, jésuite, confesseur de Madame.

révocation de Bosc[1], intendant dans la généralité de Limoges, pour quelque affaire qui lui étoit arrivée en revenant de Languedoc à son intendance.

Le soir, on apprit que le marquis de Fervaques, pour quelque mécontentement[2], vendoit le régiment de Piémont, et que le Roi l'avoit taxé vingt-cinq mille écus, quoiqu'il lui eût coûté cent mille livres; que le duc de Louvigny en avoit l'agrément pour ce prix-là, et qu'il vendroit pour le moins aussi cher le régiment qu'il avoit.

15 décembre. — Le 15, le Roi prit médecine à son ordinaire, et le soir, on apprit que la duchesse de Mantoue était morte sur les cinq heures. On disoit qu'elle avoit fait un testament en faveur de la duchesse d'Elbeuf, sa mère, mais que, comme elle n'étoit pas majeure, elle n'avoit pas pu tester, et que tout son bien reviendroit à la marquise de Courcillon[3]; cependant il y avoit encore le marquis et le chevalier de Rothelin, qui étoient aussi proches que la marquise de Courcillon, et qui étoient même enfants de la sœur aînée; et outre cela, il étoit grand bruit que Mme d'Elbeuf la religieuse avoit envoyé à Rome pour se faire relever de ses vœux, ce qui venant à réussir, elle excluroit indubitablement tous les autres.

On voyoit ce jour-là des lettres de Hollande, par lesquelles il paroissoit que les États-Généraux étoient fort embarrassés de ce que le Roi avoit révoqué tous ses passeports, et que cela devoit porter un grand préjudice à leur commerce. On sut ce jour-là que le Roi avoit donné au jeune marquis de Fourille[4] l'enseigne qui étoit vacante dans son régiment des gardes.

1. Il étoit surintendant de la maison de la duchesse de Bourgogne, qui lui avoit fait donner cette intendance.

2. Peut-être pour n'avoir pu être capitaine des gardes du duc de Berry. C'étoit une perte pour le service du Roi, n'y ayant pas un homme mieux fait, ni plus brave homme que lui.

3. Le duc de Navailles ayant perdu son fils unique en Candie, il lui resta trois filles, dont l'aînée fut la duchesse d'Elbeuf, la seconde, qui avoit été mariée avant elle, fut la marquise de Rothelin, et la troisième fut la marquise de Pompadour; la première eut deux filles, dont la duchesse de Mantoue fut l'aînée, et l'autre fut religieuse; la seconde eut plusieurs enfants; la troisième n'eut que la marquise de Courcillon.

4. Cela étoit bien juste, car son père avoit été très longtemps capitaine dans le régiment avec distinction; son oncle y avoit été tué capitaine, son autre oncle y avoit été tué lieutenant, et son grand-père en avoit été lieutenant-colonel jusqu'à son extrême vieillesse.

16 décembre. — Le 16 au soir, on disoit que la reine d'Espagne étoit arrivée à Irun; mais les uns soutenoient que le prince des Asturies étoit avec elle, les autres que les Espagnols ne l'avoient pas voulu laisser partir, et que la princesse des Ursins étoit demeurée auprès de lui.

17 décembre. — Le 17, il couroit un bruit à la cour que le Roi vouloit faire une promotion d'officiers généraux; mais il n'y avoit guère d'apparence, vu la quantité que le Roi en avoit fait il y avoit un an.

Le même jour, on reçut de nouvelles lettres de Hollande, qui confirmoient les précédentes, et parloient encore plus fortement.

18 décembre. — Le 18, on apprit que Boucher d'Orsay [1], maître des requêtes, avoit été nommé intendant de la généralité de Limoges à la place de Bose, et que le comte de Mouchy, maréchal de camp, avoit eu l'agrément d'une des charges de maître de la garde-robe du duc de Berry pour soixante-cinq mille livres.

19 décembre. — Le 19, on apprit que le duc d'Aumont avoit la goutte très forte pour la première fois de sa vie, et que le duc de la Roche-Guyon, ancien goutteux, l'avoit aussi. On sut aussi que Mlle de Luxembourg [2], qui avoit treize ans, étoit morte de maladie à Paris.

Ce jour-là, le Roi ayant dîné au sortir de sa messe, dans le dessein de partir à midi pour aller faire planter à Marly, comme il avoit fait le jour précédent, le marquis de Torcy vint le trouver dans son cabinet, et lui apporta des lettres de la reine [d'Espagne], venues par un courrier exprès, par lesquelles elle lui mandoit les bonnes nouvelles qu'elle venoit de recevoir du roi son mari par une de ses dépêches du 9 au soir. Voici ce qu'elle portoit : que ce prince poursuivant vivement l'armée des ennemis, Stanhope, lieutenant général et commandant en chef des troupes angloises, qui en faisoit l'arrière-garde avec sept bataillons anglois, un bataillon portugais à la solde d'Angleterre et huit escadrons anglois, s'étoit trouvé tellement pressé qu'il avoit été obligé de

1. Fils de celui qui étoit conseiller d'État, après avoir été prévôt des marchands de Paris, et qui étoit frère de la défunte marquise de Montchevreuil.

2. Fille du duc de Luxembourg, de laquelle son grand-père, le marquis de Clérambault, et la marquise sa femme vouloient faire un grand parti.

se jeter dans Brihuega, gros bourg fermé entre Guadalaxara et Siguenza; que, dès le matin du 8, le roi d'Espagne l'avoit fait sommer, et que, sur le refus qu'il avoit fait de se rendre, il avoit fait avancer le canon, qui avoit fait des brèches fort étroites à la muraille, qu'en même temps les grenadiers avoient donné, et que, malgré le feu des ennemis, ils les avoient emportées; mais qu'ils y avoient trouvé les ennemis barricadés dans les rues et ayant percé les maisons, d'où ils faisoient un feu effroyable; qu'ils avoient attaqué leur premier retranchement, d'où ils avoient été repoussés, mais qu'ils y étoient retournés plus vigoureusement que jamais, et qu'ils avoient emporté ce premier retranchement et plusieurs autres, mais qu'ils en étoient demeurés au dernier retranchement que les ennemis avoient fait dans la place publique, et que cependant, la nuit étant venue avoit fait cesser l'attaque, les troupes du roi d'Espagne ne laissant pas de percer les maisons de tous côtés pour les pouvoir attaquer le lendemain au matin; mais que les ennemis avoient battu la chamade, et pour première proposition avoient demandé à être prisonniers de guerre, ce qu'on leur avoit accordé, laissant seulement à Stanhope quelques chevaux de monture qu'il avoit demandés; et qu'avec lui on avoit pris deux autres lieutenants généraux nommés Carpenter[1] et Wils, sans compter une infinité d'autres officiers de moindre dignité; que, deux jours auparavant, on avoit encore pris un régiment allemand[2], et que le comte de Thouy, lieutenant général, avoit été blessé à la main à cette attaque; que le comte de Staremberg, sur la nouvelle que Stanhope étoit assiégé dans Brihuega, y avoit marché avec quatre mille hommes et du canon, et que de son côté le roi d'Espagne avoit détaché tous ses dragons et une partie de sa cavalerie pour aller au-devant de lui.

20 décembre. — Le 20, on sut que la marquise de Beaumanoir[3] étoit encore retombée dans ses mêmes accidents, qu'elle avoit été cinq heures sans connoissance, qu'on l'avoit fait saigner deux fois au pied, et qu'on lui avoit donné de l'émé-

1. C'étoit un de leurs meilleurs officiers, et il avoit été blessé dans cette occasion.
2. Par Bracamonte, lieutenant général espagnol.
3. Cinquième fille du défunt maréchal de Noailles.

tique, mais que cela n'empêchoit pas qu'elle n'eût la fièvre continue avec des redoublements et de grandes vapeurs.

L'après-dînée, sur les trois heures, un laquais du comte de Blécourt[1], dépêché par son maître, qui étoit auprès de la reine d'Espagne, arriva chez le marquis de Torcy, apportant la nouvelle d'une bataille rangée gagnée par le roi d'Espagne à trois lieues en deçà de Brihuega. C'étoit le marquis de Zuniga[2] qui avoit apporté cette nouvelle à la reine, et comme il étoit bien aise de l'apporter le premier au Roi, il avoit prié la reine de défendre qu'on donnât à personne des chevaux de poste, ce qu'elle avoit fait; mais ce laquais habile avoit trouvé le moyen de s'échapper, et avoit fait une prodigieuse diligence. Dès que le marquis de Torcy eut ouvert son paquet, il monta à cheval et alla trouver le Roi, qui tiroit dans son parc, où les princesses étoient à cheval avec lui, et voici ce que le comte de Blécourt mandoit en peu de mots : Que le roi d'Espagne avoit donné la bataille aux ennemis, que d'abord l'infanterie espagnole avoit été battue, mais que l'infanterie wallonne avoit fait des merveilles, et que la cavalerie espagnole avoit achevé de battre les ennemis; que le comte de Staremberg avoit abandonné son canon et qu'il avoit eu bien de la peine à se retirer avec sa cavalerie, de sorte que, selon les apparences, il devoit trouver bien des difficultés à faire sa retraite jusqu'à Barcelone, le trajet étant fort long, et ayant bien des rivières et des montagnes à passer, outre que les peuples ne lui étoient pas favorables. On disoit pourtant qu'étant assez près de l'Aragon, il pourroit y trouver les peuples plus disposés à le favoriser, et qu'il avoit dans ce royaume-là trois bataillons et quelques escadrons.

21 décembre. — Le 21, on reçut des lettres de Hollande, qui marquoient que, malgré tout le bruit qu'on y avoit fait courir qu'on alloit défendre tout commerce avec la France, même le commerce des lettres, néanmoins il y avoit apparence que tout ce feu qu'on avoit témoigné n'aboutiroit à rien, et même que peut-être les États-Généraux pourroient prendre des

1. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été en Espagne avec le maréchal d'Harcourt, son parent, et qu'on y avoit envoyé plusieurs fois de son chef.

2. Frère d'un grand d'Espagne : il étoit lieutenant général, homme bien fait et de mérite.

mesures pour faciliter le commerce par des conditions égales de part et d'autre. Elles ajoutoient que le prince Eugène avoit eu une longue conversation avec le pensionnaire Heinsius, où ils s'étoient fait divers reproches sur l'inexécution des paroles réciproques données par l'Empereur et par les États; qu'ils s'étoient fort échauffés de part et d'autre, et qu'ils s'étoient séparés fort mécontents, de sorte même que le prince Eugène, en partant pour Vienne, n'étoit point allé dire adieu au pensionnaire, quoique ce fût une honnêteté à laquelle il n'avoit jamais manqué. Elles portoient aussi que, dans cette conversation, ils s'étoient plaint fortement l'un et l'autre du duc de Savoie.

22 décembre. — Le 22 au soir, comme le Roi entroit chez la marquise de Maintenon, le comte de Médavy lui fit la révérence arrivant de Dauphiné.

23 décembre. — Le 23, on apprit que le marquis de Boulainvilliers [1], qui avoit perdu ses deux enfants à la guerre, épousoit Mlle d'Alègre [2], petite-fille de Mme du Fresnoy [3].

Ce jour-là, comme le Roi alloit à la messe, le commandeur de Balincourt [4] lui présenta les oiseaux [5] que le grand maître de Malte lui envoyoit; c'étoit un présent qu'il lui envoyoit tous les ans par un chevalier de Malte, et cette année-là, c'étoit le chevalier d'Argouges de Rannes [6] qui l'avoit apporté; mais, comme il étoit malade, son frère, le sous-lieutenant de gendarmerie, parut à sa place portant le premier oiseau. On vit aussi le même matin le vieux Montaland [7] faire la révérence au Roi, qui le reçut très gracieusement; il y avoit trois mois que, sur le bruit de sa mort, on avoit donné son gouvernement de Bar-sur-Aube à Vantelet [8], lieutenant-colonel du régiment de Saint-

1. Gentilhomme de Normandie.

2. Fille d'un cadet de cette maison.

3. Femme de du Fresnoy, premier commis du défunt marquis de Louvois, et une des plus belles femmes de son temps, qu'on avoit faite dame du lit de la reine avec la marquise de Maintenon.

4. Il étoit frère d'un conseiller du parlement de Paris, mais originaire du Perche, et cousin germain de Balincourt, ci-devant capitaine de la Varenne du Louvre, qui venoit de mourir.

5. Des sacres, des sacrets, des faucons et des tiercelets du faucon; tout cela se partageoit entre les vols du cabinet et la grande fauconnerie.

6. Autre fils de d'Argouges, conseiller d'État ordinaire.

7. Autrefois lieutenant-colonel du régiment royal d'infanterie; il étoit capitaine dès le temps du feu roi Louis XIII.

8. Gentilhomme de Champagne.

Aignan, et sa pension à un autre, mais il espéroit bien d'en jouir encore longtemps. Ce fut encore le même matin que le contrôleur général Desmaretz présenta au roi Mongelas[1], qui venoit de prêter le serment de fidélité entre les mains du duc de Berry pour une des deux charges de secrétaire de ses commandements, qu'il avoit achetée cent vingt mille livres.

24 décembre. — Le 24, qui étoit la veille de Noël, le Roi, suivant sa pieuse coutume, fit ses dévotions à sa chapelle, et ensuite toucha les malades des écrouelles. A une heure après midi, comme il venoit de se mettre à table, le duc d'Albe arriva, ayant amené à Paris dans son carrosse le marquis de Zuniga, qui rendit compte au Roi, pendant son dîner, de l'action qui s'étoit passée en Espagne, et après son dîner, le Roi le fit entrer avec le duc d'Albe dans son cabinet, où il apprit de lui à loisir tout le détail. Voici ce que les courtisans en purent apprendre : Que le comte de Staremberg marchant avec toute son armée au secours de Brihuega, les armées s'étoient rencontrées à Villaviciosa ; que la droite de celle du roi d'Espagne avoit toujours battu la gauche de celle des ennemis, mais que l'infanterie de la gauche, où le duc de Vendôme s'étoit porté fort à propos, avoit eu beaucoup à souffrir, ayant essuyé plusieurs charges, et même ayant été obligée de démarcher un peu à l'entrée de la nuit ; mais que le duc de Vendôme ayant eu avis que les ennemis avoient été battus à la droite et avoient perdu vingt-huit pièces de canon et tous leurs bagages, il avoit remarché avec son infanterie pour attaquer celle des ennemis, qu'il croyoit encore sur le champ de bataille, et qui, fort à propos pour elle, s'étoit retirée sans bruit par la gauche, sur les nouvelles qu'elle avoit eues de la perte de la bataille ; que ce qui avoit fait que l'infanterie du roi d'Espagne avoit tant souffert étoit que de chaque bataillon il y avoit cent hommes détachés à Brihuega, c'est-à-dire cinquante grenadiers et cinquante hommes du piquet ; qu'on avoit fait deux mille prisonniers à la bataille, et que Vallejo avoit encore pris deux mille cinq cents cavaliers, et que les quatre mille cinq cents hommes, avec un pareil nombre qu'on avoit pris à Brihuega, faisoient les neuf mille prisonniers qu'on avoit ; que les ennemis emportoient les célèbres douze apôtres d'argent de Tolède, qui

1. C'étoit un homme d'affaires qui étoit de Dauphiné.

étoient plus grands que nature, avec toute l'autre argenterie de Tolède et Madrid et de tous les endroits par où ils avoient passé, et qu'on leur avoit repris tout cela, avec une si grande quantité d'or monnoyé, que les soldats en avoient leurs chapeaux tout pleins; qu'on leur avoit aussi repris trois cents chevaux de monture appartenant aux grands seigneurs d'Espagne, qu'ils avoient emmenés; que le comte de Staremberg ne se retiroit qu'avec trois mille hommes de pied et cinq cents chevaux, et que Vallejo et Bracamonte le poursuivoient, et qu'il y avoit dix mille paysans qui avoient pris les armes, lesquels l'embarrasseroient beaucoup; qu'on avoit pris aux ennemis six lieutenants généraux et quatre maréchaux de camp, sans compter les autres moindres officiers; que, pendant la bataille, le comte de Thouy, qui avoit voulu s'y trouver malgré sa blessure, ayant été fait prisonnier, avoit été échangé sur-le-champ avec un lieutenant général des ennemis, et que, depuis leur échange, ils avoient tous deux chargé à la tête de leurs troupes, et que le prince de Rupelmonde [1] étoit mort de sa blessure, qu'il avoit reçue à l'attaque de Brihuega.

Ce jour-là, le Roi, après avoir entendu dans sa chapelle les vèpres chantées par sa musique, et auxquelles l'évêque de Toul [2] officia, s'enferma dans son cabinet avec le P. le Tellier, son confesseur, et distribua les abbayes vacantes; mais il ne donna point encore les archevêchés de Toulouse et d'Arles, ni l'abbaye de Port-Royal de Paris, comme on avoit cru qu'il le feroit.

Il donna donc l'abbaye de Chatillon à l'abbé Guyet [3], l'abbaye des Trois-Rois à l'abbé de Tavannes [4], celle de Sainte-Marguerite à l'abbé de Macheco [5], celle de Dillo à l'abbé de Villefort [6], celle de Vigeois à l'abbé de Boisse de la Farge, celle de Rossebreck à la sœur Marquant, et le prieuré du Peyrat à l'abbé de Prie [7].

1. Gendre du marquis d'Alègre.
2. Ci-devant l'abbé de Camilly, de Normandie.
3. Frère de Guyet, intendant des finances.
4. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit comte de Lyon.
5. Il étoit aussi de Bourgogne et neveu de l'archevêque de Narbonne.
6. Fils de Mme de Villefort, sous-gouvernante du duc d'Anjou.
7. Gentilhomme de Normandie, frère du marquis de Prie, mestre de camp réformé, neveu de la défunte maréchale de la Mothe.

25 décembre. — Le 25, le Roi, qui avoit assisté aux trois messes de minuit, suivant sa coutume, employa toute sa journée en pratiques de dévotion; il entendit la grand'messe, qui fut encore célébrée par l'évêque de Toul, le dernier sermon du P. Poisson, les vêpres, où le même prélat officia, et alla encore au salut.

26 décembre. — Le lendemain au matin, on apprit que le comte de Champignelle [1] avoit eu l'agrément de la charge de premier maître d'hôtel du duc de Berry pour cent cinquante mille livres.

On sut ce jour-là que, malgré tous les bruits qui avoient couru, le parlement d'Angleterre avoit accordé à la reine Anne les subsides qu'elle avoit demandés; que les États de Hollande s'étoient chargés d'accommoder ses affaires en Angleterre, et de réconcilier les deux partis; que milord Shrewsbury, quoique son ennemi, avoit été le premier à proposer dans le parlement qu'on lui fît des remerciements à cause des services qu'il avoit rendus pendant la dernière campagne, mais que cela n'avoit servi qu'à donner occasion à milord d'Argyle de déclamer contre lui plus fortement que jamais.

On sut aussi ce jour-là que la reine d'Espagne avoit différé son voyage de Bagnères et qu'elle l'avoit mandé au maréchal de Montrevel, qui avoit eu ordre de lui aller faire les honneurs de la France.

27 décembre. — Le 27, il arriva un courrier du duc de Noailles, par lequel il mandoit au Roi qu'il avoit investi Girone, et que les miquelets, qui avoient voulu s'y opposer, avoient été bien recognés dans leurs montagnes. On apprit aussi par ce courrier qu'il avoit rencontré à Narbonne celui que le duc de Vendôme avoit dépêché au duc de Noailles pour lui apprendre la défaite du comte de Staremberg, et lui porter l'ordre de ne point s'attacher au siège de Girone, et de s'avancer pour empêcher ce général ennemi de rentrer en Catalogne.

On vit le même soir le marquis de Zuniga entrer au débotter du Roi [2], qui revenoit de tirer dans son parc, et lui rendre grâces

1. Gentilhomme de Gâtinois, gendre du défunt marquis de Denonville.

2. C'étoit dans le cabinet, où le Roi se bottoit pour aller à la chasse, et où il se faisoit ensuite frotter lorsqu'il en revenoit, prenant une chemise blanche; les premiers gentilhommes de la chambre s'étoient mis en

du présent qu'il lui avoit fait de son portrait enrichi de diamants, qu'il avoit reçu avec une extrême joie. Comme les principaux seigneurs le questionnèrent encore sur la bataille, on en apprit diverses particularités et entre autres qu'y ayant derrière le champ de bataille des vignes comme celles des environs de Toulon, c'est-à-dire enfermées de plusieurs petites murailles de pierre sèche, et ces vignes étant appuyées à la montagne, les ennemis s'étoient jetés dedans, et il avoit été presque impossible de les y poursuivre. Il ajouta qu'ils avoient une place fortifiée nommée Miravet, située sur l'Èbre, entre Tortose et Mequinenza, où ils avoient fait transporter tous leurs magasins, qu'ils avoient à Saragosse, ne les y croyant pas en sûreté, et qu'ils pourroient bien se retirer par là et y passer la rivière pour entrer dans la Catalogne; mais en ce cas ils avoient toujours une retraite bien longue à faire, et s'ils prenoient le parti de se retirer par l'Aragon, ils ne pouvoient guère éviter d'être joints par les gros détachements qu'on avoit envoyés après eux, ayant la Cinca et d'autres rivières à passer, dont tous les ponts étoient gardés par des troupes du roi d'Espagne. On sut encore par lui qu'on avoit perdu à la bataillle deux lieutenants généraux fort estimés, qui étoient don Joseph Armendaris et don Pedro Ronquillo.

On apprit aussi que le Roi avoit donné à la Haye la charge de premier veneur du duc de Berry, qui valoit soixante mille livres, et l'on croyoit qu'il vendroit une des deux autres qu'il avoit pour payer celle-là.

28 décembre. — Le 28, on apprit que le Roi avoit donné au comte de Saumery [1] l'agrément de la charge de premier maître d'hôtel de la duchesse de Berry pour soixante-quinze mille livres, et qu'il avoit aussi donné gratis la charge de premier médecin du duc de Berry à la Carlière [2], et celle de premier médecin de la duchesse de Berry à Douté [3].

possession d'y faire entrer les gens de qualité qu'ils vouloient, au lieu qu'autrefois il n'y entroit que ceux qui avoient les grandes entrées, des brevets d'affaires ou les entrées de la chambre.

1. Frère cadet du marquis de Saumery, sous-gouverneur des princes: il avoit été guidon des gendarmes du Roi.

2. Célèbre médecin de Paris.

3. Médecin de la faculté de Paris, qui s'étoit venu retirer à Versailles, où il avoit succédé à la pension qu'avoit Dodart lorsqu'il avoit été fait premier médecin du duc de Bourgogne.

Le même jour, on chanta le *Te Deum* pour le gain de la bataille de Villaviciosa à la messe du Roi. Le soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme, qui mit les courtisans, et même le Roi dans un grand mouvement, parce que le bruit avoit couru que le comte de Staremberg avoit été blessé et pris, mais le marquis de Torcy ne se dépêcha pas de venir apprendre au Roi, qui venoit de tirer dans son parc, les nouvelles que ce courrier avoit apportées; il vint l'attendre chez la marquise de Maintenon, et l'on sut quelque temps après que le duc de Vendôme mandoit seulement que l'infanterie de l'armée du roi d'Espagne s'étant débandée pour piller, on n'avoit pu la rassembler assez tôt pour pouvoir suivre vivement le comte de Staremberg, qu'il s'étoit sauvé, et que le roi d'Espagne lui avoit renvoyé son équipage. Ceux que le duc de Vendôme honoroit de son amitié reçurent aussi des relations de ce qui s'étoit passé, et voici celle qu'il envoya à l'auteur de ces *Mémoires* :

RELATION.

« Tout le monde a su l'état des affaires de Sa Majesté Catho-
« lique depuis la journée de Saragosse, le délabrement où son
« armée étoit quand elle arriva à Valladolid, le parti audacieux
« qu'elle prit de marcher du côté d'Estramadure pour se joindre
« à l'armée que commande le marquis de Bay, comment elle
« rétablit par les bons ordres qu'elle donna les troupes qui
« manquoient absolument de toutes choses; il faut voir présen-
« tement quel en a été le fruit, et conduire les choses jusqu'à la
« bataille de Villaviciosa, où les ennemis du roi ont été entiè-
« rement défaits.

« Après l'arrivée de Sa Majesté à Madrid, où tous ses sujets
« sans aucune exception lui donnèrent des preuves si sensibles
« de leur fidélité, le roi, qui ne songeoit qu'à assurer le repos de
« ses peuples, et à mettre ses ennemis hors d'état de venir les
« inquiéter et tourmenter davantage dans leur pays, résolut
« de les suivre avec son armée, et de les attaquer partout où il
« les trouveroit. Pour cet effet, Sa Majesté ordonna un détache-
« ment de tous les grenadiers de l'armée, de cent hommes
« choisis par bataillon et de trente-deux escadrons de cavalerie
« ou de dragons, pour suivre légèrement l'arrière-garde des

« ennemis, tandis que le reste de l'armée suivoit à grandes jour-
« nées.

« Sa Majesté partit le 6 de ce mois de Madrid, et fut coucher à « Alcala; elle y apprit positivement que les ennemis, pour se « retirer plus diligemment, et trouver plus commodément des « subsistances pour leur armée, s'étoient divisés en plusieurs « corps différents, et continuoient toujours leur route vers l'Ara- « gon, s'étant mis cependant à portée les uns des autres pour « s'entre-secourir au cas qu'ils fussent attaqués; cela donna au « roi l'espérance de pouvoir joindre ses ennemis, et de les « combattre en quelque endroit, soit en tout ou en partie. Le « lendemain 7, le roi vint camper à Guadalaxara et en repartit « le 8 à la pointe du jour. Sa Majesté apprit sur son chemin « qu'il y avoit un corps de troupes ennemies dans Brihuega; « celui qui y commandoit avoit eu attention de ne laisser sortir « personne depuis qu'il y étoit entré, ce qui fit qu'on ne put « positivement en savoir le nombre; le bruit du pays étoit seule- « ment qu'il y avoit quinze cents hommes de pied et quatre ou « cinq cents chevaux.

« Sur cette nouvelle, M. de Valdecãnas, qui commandoit « notre avant-garde, reçut ordre de diligenter sa marche, de « couper la retraite à ces troupes et de se placer de manière « que le roi pût former son attaque en arrivant. M. le marquis « de la Vera, de son côté, qui menoit toute l'infanterie, eut ordre « de laisser reposer ses troupes en arrivant à Guadalaxara, et de « doubler sa marche pour arriver devant Brihuega le plus tôt qu'il « pourroit.

« Cela fut exécuté régulièrement comme il avoit été ordonné; « le roi, en arrivant, trouva l'infanterie de l'avant-garde postée; « Son Altesse alla reconnoître la ville et les endroits par où « elle pouvoit l'attaquer, et d'une hauteur qui dominoit la ville, « on commença à tirer du canon sur les murailles pour faire une « brèche; voilà tout ce qu'on eut le temps de faire ce jour-là, la « nuit qui survint ne permettant pas qu'on en fît davantage; le « roi passa la nuit au milieu de la campagne par le temps du « monde le plus rigoureux, en attendant la pointe du jour pour « commencer à entrer en action.

« A peine commença-t-on à voir clair le 9 au matin que toute « l'artillerie commença à tirer, mais avec peu de succès. Quoique

« la ville ne fût entourée que d'une simple muraille, elle ne « laissoit pas d'être épaisse de plus de six pieds, et d'une vieille « et bonne maçonnerie. On y fit pourtant une ouverture considé- « rable, mais elle se trouvoit à plus de vingt pieds de hauteur « du côté de la ville, et par conséquent impraticable pour les « troupes, qui ne pouvoient attaquer par là sans se précipiter. « Son Altesse se porta à la gauche, elle trouva une maison hors « de la ville qui touchoit une muraille, elle étoit occupée par « les ennemis. Mgr le duc de Vendôme la fit attaquer par les « grenadiers; ils l'occupèrent, la crénelèrent, et éloignèrent le « feu que les ennemis faisoient de ce côté-là. Son Altesse fit « venir en même temps deux pièces de canon de vingt et quatre « battre une porte, elle fut bientôt enfoncée : on battoit en même « temps une petite porte à côté droit, et l'on y fit aussi une « brèche, après quoi Son Altesse disposa ses attaques. Ce fut « sur les deux heures après midi que l'action commença; l'armée « venoit d'arriver, on avoit mis plusieurs bataillons à toutes les « attaques pour soutenir les grenadiers. M. de Thouy entra « par la gauche, M. le comte de las Torres à la droite, et M. de « Rupelmonde à la petite porte. Les ennemis, pour n'avoir pas « tant d'attaques à soutenir, mirent le feu aux maisons voisines. « Ainsi les flammes défendirent l'entrée de cette porte, et il ne « resta plus que l'attaque de M. de Thouy; elle fut faite avec « toute la vigueur et tout le courage imaginables, mais les « troupes trouvèrent les rues retranchées de vingt en vingt pas, « toutes les maisons crénelées, et qu'on avoit mis le feu partout « où on pouvoit pénétrer, de sorte qu'elles furent obligées de « ressortir.

« Un moment après, Son Altesse fit revenir les troupes à la « charge; elles entrèrent, occupèrent plusieurs maisons; ce fut « là que le combat recommença plus violemment. Le feu fut des « plus vifs, et continua jusqu'au commencement de la nuit que « les ennemis battirent la chamade; on envoya réciproquement « des otages de part et d'autre, et le roi, qui avoit toujours été « témoin de l'action d'une hauteur à la demi-portée de fusil des « murs de la ville, reçut toutes les troupes qui étoient dans « Brihuega prisonnières de guerre. On fut fort étonné quand on « en sut le nombre. Il y avoit huit bataillons et huit escadrons « anglois commandés par M. Stanhope, deux lieutenants géné-

« raux, deux maréchaux de camp, et presque tous les officiers que « l'Angleterre avoit envoyés en Espagne pour y faire la guerre.

« Pendant qu'on travailloit à la capitulation, le roi apprit par « un de ses partis que Staremberg avoit rassemblé toutes ses « troupes, et qu'il marchoit au secours de Stanhope. Sa « Majesté, sur cette nouvelle, qui se confirma encore par « d'autres endroits, envoya toute la cavalerie se placer au-« devant de lui, et donna ordre à l'infanterie de se tenir prête « à marcher le lendemain, après que les ennemis seroient sortis « de Brihuega. Nous entendîmes pendant la nuit plusieurs « coups de canon que M. de Staremberg fit tirer sans doute « pour avertir M. de Stanhope du secours qui lui venoit, et pour « l'engager à soutenir notre attaque jusqu'à ce qu'il fût arrivé ; « mais cela fut fort inutile, la capitulation étoit signée, la gar-« nison avoit déjà été désarmée, et les officiers avoient donné « leur parole.

« Le 10 au matin, pendant que Son Altesse étoit aux portes de « Brihuega pour en voir sortir la garnison, on vint lui dire « que M. de Staremberg n'étoit plus qu'à trois quarts de lieue « de notre cavalerie, et qu'il marchoit en bataille pour nous « combattre ; le roi fit diligenter son infanterie, et vit en arri-« vant les ennemis dans une grande plaine qui se formoient ; « Mgr le duc de Vendôme mit l'armée en bataille, et se mit à « la tête.

« Ce fut sur les trois heures après midi que les armées se « trouvèrent à portée l'une de l'autre ; le terrain que nous occu-« pions n'étoit pas avantageux pour notre cavalerie, qui faisoit « la principale force de l'armée du roi ; toute la campagne étoit « pleine de pierres et de petites murailles qui n'étoient pas à « cent pas les unes des autres ; on fit faire diligemment des « passages, et notre cavalerie commença à embrasser les « ennemis par la droite et par la gauche, sans que le feu de « canon qu'ils faisoient, et qui étoit aussi vif que celui de la « mousqueterie, fît sortir un seul cavalier de son rang ; le roi, « qui étoit à la droite de son armée, vit avec plaisir notre « cavalerie attaquer et emporter celle des ennemis sans qu'il « pût s'en rallier un seul homme.

« M. de Mahony, avec les dragons et la cavalerie de notre « gauche, enfonça et tailla en pièces toute leur seconde ligne ;

« le combat de l'infanterie fut plus opiniâtre et plus meurtrier; « il dura jusqu'à l'entrée de la nuit, qui sauva cinq bataillons et « deux escadrons de l'armée ennemie, qui se trouvèrent enve- « loppés par notre cavalerie qui étoit derrière eux, et de l'autre « côté éloignés seulement d'un quart de lieue de notre infan- « terie; ils avancèrent pendant l'obscurité de la nuit dans les « vignes en deçà du champ de bataille de notre armée, cher- « chant sans doute quelque endroit à pouvoir se sauver, et le « lendemain 11, ils se sauvèrent à la faveur d'un brouillard, « sans qu'il fût possible à notre cavalerie de les joindre, à « cause de la difficulté du pays, et notre infanterie étoit si « dispersée, que nous avons été deux ou trois jours à la ras- « sembler.

« M. de Vallejo, qui étoit détaché derrière leur armée avec « douze cents chevaux, leur a pris plus de trois mille hommes « de leur armée; nous avons ici plus de deux mille six cents « prisonniers, un nombre prodigieux de drapeaux et d'étendards « et de timbales, dont il en vient encore à chaque moment; « c'étoit un spectacle affreux de voir le nombre de morts dont « la terre étoit couverte sur le champ de bataille. Ils ont aban- « donné toute leur artillerie, consistant en vingt pièces de canon « et deux mortiers, tous leurs bagages, qui étoient d'une richesse « immense, et qui ont été pillés par les troupes du roi; en « un mot, jamais bataille n'a été si glorieuse aux armes du roi, « ni si complète que celle de Villaviciosa; cette formidable « armée, qui avoit percé jusqu'à Madrid, et qui menaçoit toute « l'Espagne d'une invasion générale, est détruite entièrement « en deux actions; à peine en retournera-t-il deux mille hommes « en Catalogne. Le roi est venu camper le 12 à Fuentes. Sa « Majesté avoit grand besoin de quelque repos, car elle avoit « passé trois nuits entières au milieu de la campagne, sans se « débotter, ni se déshabiller, par le temps du monde le plus « rigoureux; mais elle a été bien dédommagée de ses travaux « et de ses peines par la destruction de ses ennemis, et par la « gloire qu'elle a acquise en ces deux actions.

« Toutes les nouvelles que nous recevons des détachements « que nous avons à la suite des ennemis augmentent la perte « qu'ils ont faite à la bataille de Villaviciosa. M. de Vallejo « mande au roi que M. de Staremberg se retire avec quinze

« cents hommes de pied et trois ou quatre cents chevaux seu-
« lement : qu'il n'a que cinq drapeaux et trois étendards : voilà
« une belle diminution ; pour peu qu'il perde encore du monde
« avant que d'arriver en Catalogne, il y a lieu d'espérer qu'il
« s'y rendra en très petite compagnie. »

29 décembre. — Le 29, le marquis Albergotti salua le Roi en grand manteau de deuil pour la perte de sa mère, qui étoit la sœur aînée de défunt Magalotti, lieutenant général et gouverneur de Valenciennes. On vit aussi le marquis de Miromesnil faire la révérence au Roi, qu'il n'avoit point vu depuis son retour d'Espagne, et l'on sut qu'il avoit vendu son régiment à son frère du second lit, qui y étoit capitaine depuis longtemps.

Le même jour parut une relation imprimée, qui étoit à peu près la même chose que celle qu'on avoit reçue du duc de Vendôme, à la réserve qu'il n'y avoit pas le même préambule, qu'elle nommoit le comte d'Aguilar, le marquis de Thouy et le marquis de Valdecañas comme commandants des divers corps de l'armée du roi d'Espagne, leur donnant le titre de capitaines généraux ; que les gardes wallonnes avoient percé les deux lignes des ennemis, et que les gardes espagnoles s'étoient aussi fort distinguées ; que le nombre des morts étoit de quatre mille, dont il y en avoit plus des deux tiers qui étoient des ennemis ; qu'il ne restoit au comte de Staremberg que trois mille hommes d'infanterie et huit troupes de cavalerie, et que Mahoni, lieutenant général, ne voyant pas qu'il fût possible qu'il se retirât avec si peu de monde dans un pays ennemi, et irrité avec raison, l'avoit fait sommer de se rendre, mais qu'il n'y avoit pas voulu consentir, malgré le sentiment de la plupart des officiers de ses troupes ; qu'elle ne marquoit point la mort de don Joseph Armendaris ; que le marquis de Zuniga s'étoit fort distingué dans les deux actions, et que Belcastel [1] étoit un des lieutenants généraux qui avoient été faits prisonniers.

30 décembre. — Le 30, les lettres particulières de Hollande confirmoient la nouvelle qu'on avoit déjà eue que le nouveau parlement d'Angleterre avoit accordé à la reine Anne le subside pour les forces de mer, et ajoutoient qu'il paroissoit avoir

1. C'étoit un Gascon qui étoit capitaine dans le régiment de Bourgogne quand il quitta le royaume pour la religion.

dessein de continuer la guerre, l'adresse faite à la reine et toutes les harangues roulant sur ce principe : « *para bellum si vis habere pacem* »; que cependant les termes en avoient paru bien moins emportés contre la France qu'à l'ordinaire, et qu'on étoit persuadé que le parlement songeoit à la paix, mais qu'il ne la feroit pas comme les Hollandois le souhoitoient; que d'ailleurs il vouloit toujours obliger milord Godolfin, grand trésorier, à rendre compte de toutes les sommes qu'il avoit touchées et employées, et que cette demande pourroit lui être funeste et retomboit directement sur milord Marlborough, leurs ennemis prétendant qu'ils avoient détourné des sommes immenses. Les mêmes lettres portoient encore qu'il y avoit de grandes brouilleries à la Haye, mais elles n'en disoient pas encore le sujet.

Le bruit couroit aussi ce jour-là que les sujets du Grand-Seigneur le forçoient à déclarer la guerre au czar, et qu'il avoit été obligé d'assigner des sommes considérables au roi de Suède.

Le soir, la princesse de Condé présenta au Roi, chez la marquise de Maintenon, Mlle de Clermont [1], sa petite-fille nouvellement arrivée de Fontevrault, qui étoit assez petite, mais parfaitement belle.

31 décembre. — Le 31, on apprit que l'évêque de Séez avoit acheté la charge de premier aumônier du duc de Berry soixante mille livres, dont il en donnoit dix mille en argent comptant, et pour le reste, il abandonnoit sa charge d'aumônier, dont Sa Majesté éteignoit la vénalité, et ainsi il n'y avoit plus que la charge de l'abbé Morel qui pût se vendre.

1. C'étoit la troisième fille de la duchesse de Bourbon; il y en avoit encore une quatrième à l'abbaye de Beaumont en Touraine, qu'on disoit être encore plus belle que celle-ci.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

